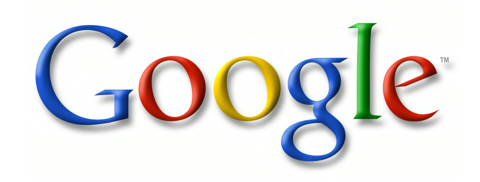
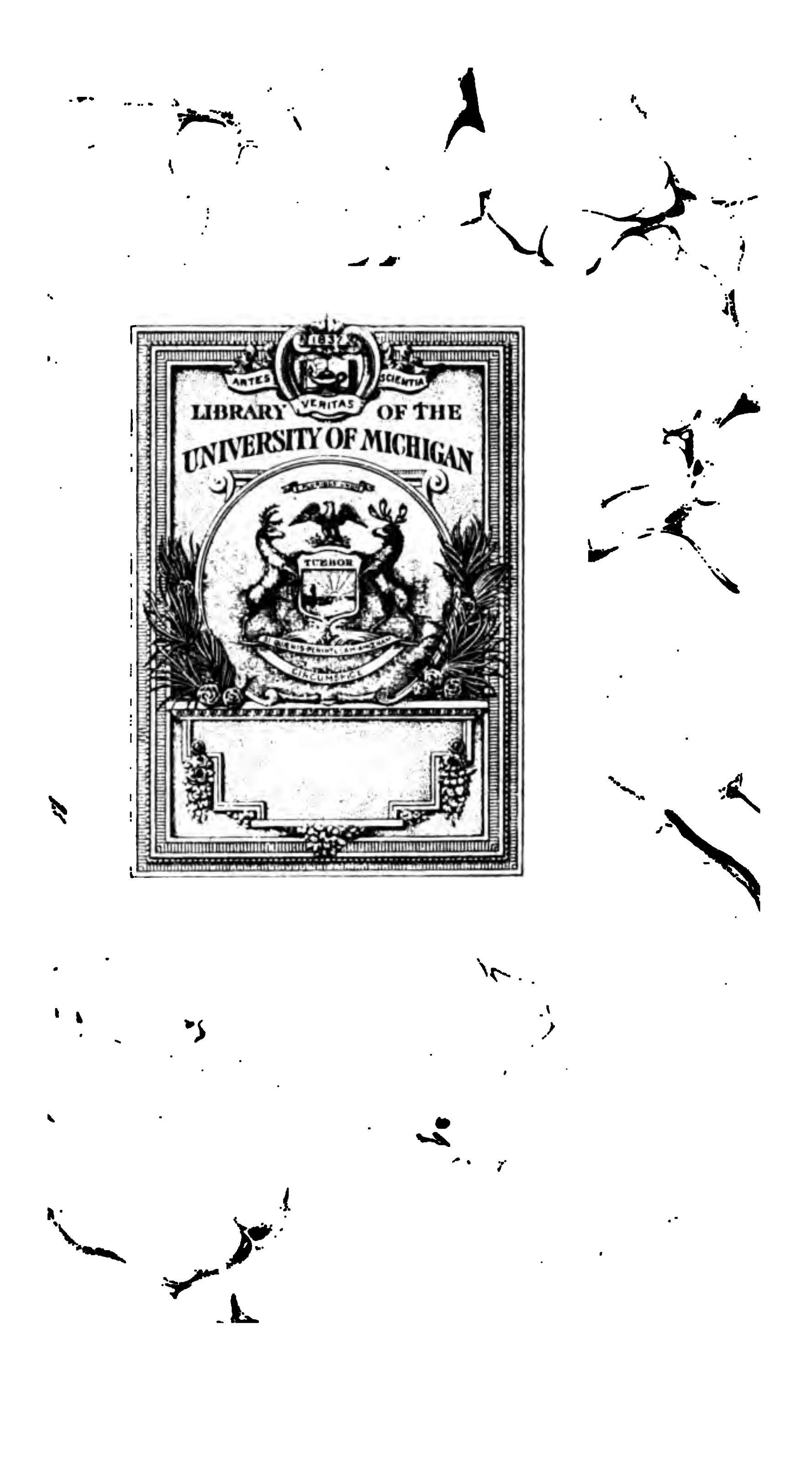
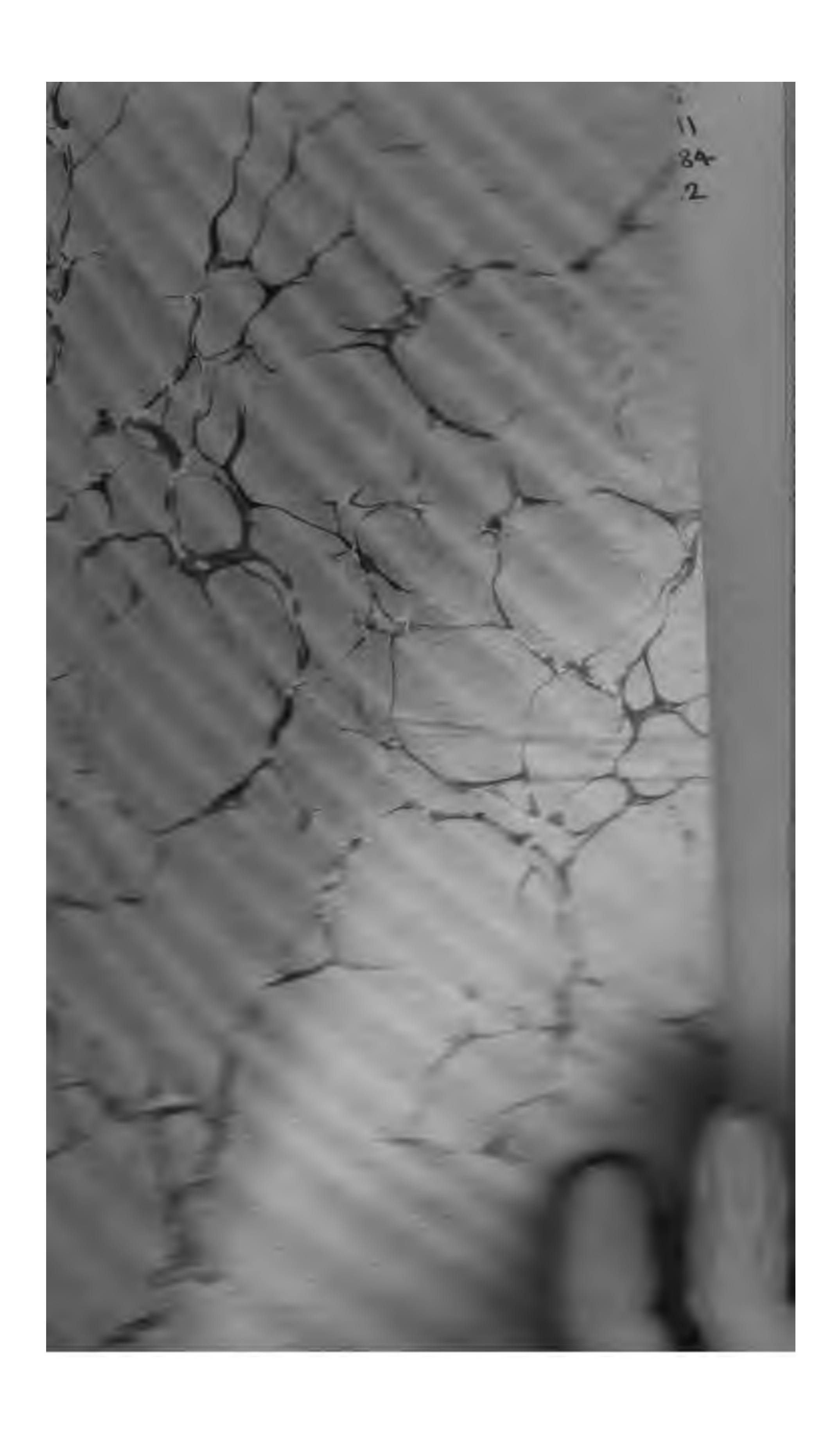

Google


B 830,569


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


11
84
2

LIBRAIRIE E. DENTU

DU MÊME AUTEUR :

LA JOURNÉE DE SEDAN

5e ÉDITION

Augmentée des ordres de mouvement de l'état-major allemand.

1 vol. gr. in-18 jésus, avec 3 cartes : 2 fr.

WISSEMBOURG

RÉPONSE A L'ÉTAT-MAJOR ALLEMAND

Brochure gr. in 8°, avec carte : 1 fr.

LA VÉRITÉ SUR L'ALGÉRIE

Brochure gr. in-8° : 2 fr.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LE SYSTÈME DE DÉFENSE DE LA FRANCE

Brochure in-8° : 50 cent.

PARIS. — IMPRIMERIE PAUL DUPONT, 41, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

LA

DÉFENSE DE PARIS

(1870-1871)

PAR

LE GÉNÉRAL DUCROT

TOME DEUXIÈME



PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1876

LIBRAIRIE E. DENTU

DU MÊME AUTEUR

LA JOURNÉE DE SEDAN

[illegible]

[illegible]

[illegible]

WISSEMBOURG

RÉPONSE À L'ÉTAT-MAJOR ALLEMAND

[illegible]

LA VÉRITÉ SUR L'ALGÉRIE

[illegible]

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LE SYSTÈME DE DÉFENSE DE LA FRANCE

[illegible]



DÉFENSE DE PARIS

LIVRE V

CONTINUATION DES TRAVAUX DE DÉFENSE. — AFFAIRE DU BOURGET. — INSURRECTION DU 31 OCTOBRE. — ENTREVUE DU PONT DE SÈVRES ET PROPOSITIONS D'ARMISTICE.

PREMIÈRE PARTIE

CONTINUATION DES TRAVAUX DE DÉFENSE

Fin octobre.)

Dans le premier volume, après avoir exposé les opérations préliminaires immédiatement avant et après le blocus, nous avons montré l'activité déployée pour mettre Paris à l'abri d'une attaque de vive force, nous avons donné le détail de nos ressources de tout genre, nous avons fait connaître par quels travaux multiples, incessants, on parvint à les étendre, à compléter notre ma-

tériel, à organiser nos régiments, à donner une certaine homogénéité, une certaine cohésion, aux éléments si disparates, si faibles de la défense.

Ensuite nous avons rapporté les combats, les reconnaissances, les coups de main entrepris chaque jour pour instruire, former, aguerrir nos jeunes soldats.

Nos troupes organisées, Paris à même de faire tête partout à l'ennemi, nous avons expliqué le projet vers lequel tendirent tous nos efforts : rompre le cercle d'investissement en nous jetant sur les lignes allemandes du côté d'Argenteuil.

Cette première partie de notre récit renferme la période de préparation ; nous allons maintenant entrer dans la période active, dans la période d'exécution.

De la défensive nous allons passer à l'offensive ; l'assiégeant renonçant à l'attaque et semblant s'immobiliser dans ses lignes, nous, assiégés, nous allons chercher à forcer ses retranchements...

Travaux après le 21 octobre.

Le combat de la Malmaison, qui n'était, nous l'avons vu, que le prologue de notre grande sortie vers le nord-ouest, nous permettait d'étendre notre gauche du côté de Rueil. Nous avions ainsi toute facilité pour établir sur le plateau des Gibets une redoute dont les feux battraient la vallée de la Seine et protégeraient nos colonnes au moment du passage.

Dès le 22 octobre, on commença les travaux des Gibets ; en même temps, une série d'ouvrages et batteries fut entreprise ou terminée, toujours en vue de la même opération, à la Folie, à Charlebourg, au Petit-Colombes, au Petit-Nanterre, à Colombes, à Gennevilliers (1). L'épaisse digue qui longe le fleuve depuis Bezons jus-

(1) Quant à la redoute de Gennevilliers, elle était trop peu avancée et trop dominée par les batteries ennemies d'Orgemont et de Sannois pour qu'il fût possible de s'en servir.

qu'à Villeneuve-la-Garenne devait également être utilisée, l'on y préparait de distance en distance des batteries de canons, de mortiers, de fusées.

Longtemps le Gouverneur de Paris et le général Ducrot furent seuls initiés à ce projet de sortie par la Basse-Seine ; mais au moment où l'exécution devint prochaine, il fallut en informer quelques-uns des chefs de service dont la coopération était indispensable, entre autres les commandants du génie, de l'artillerie, et l'ingénieur en chef de la navigation, M. Krantz, spécialement chargé de la construction des ponts.

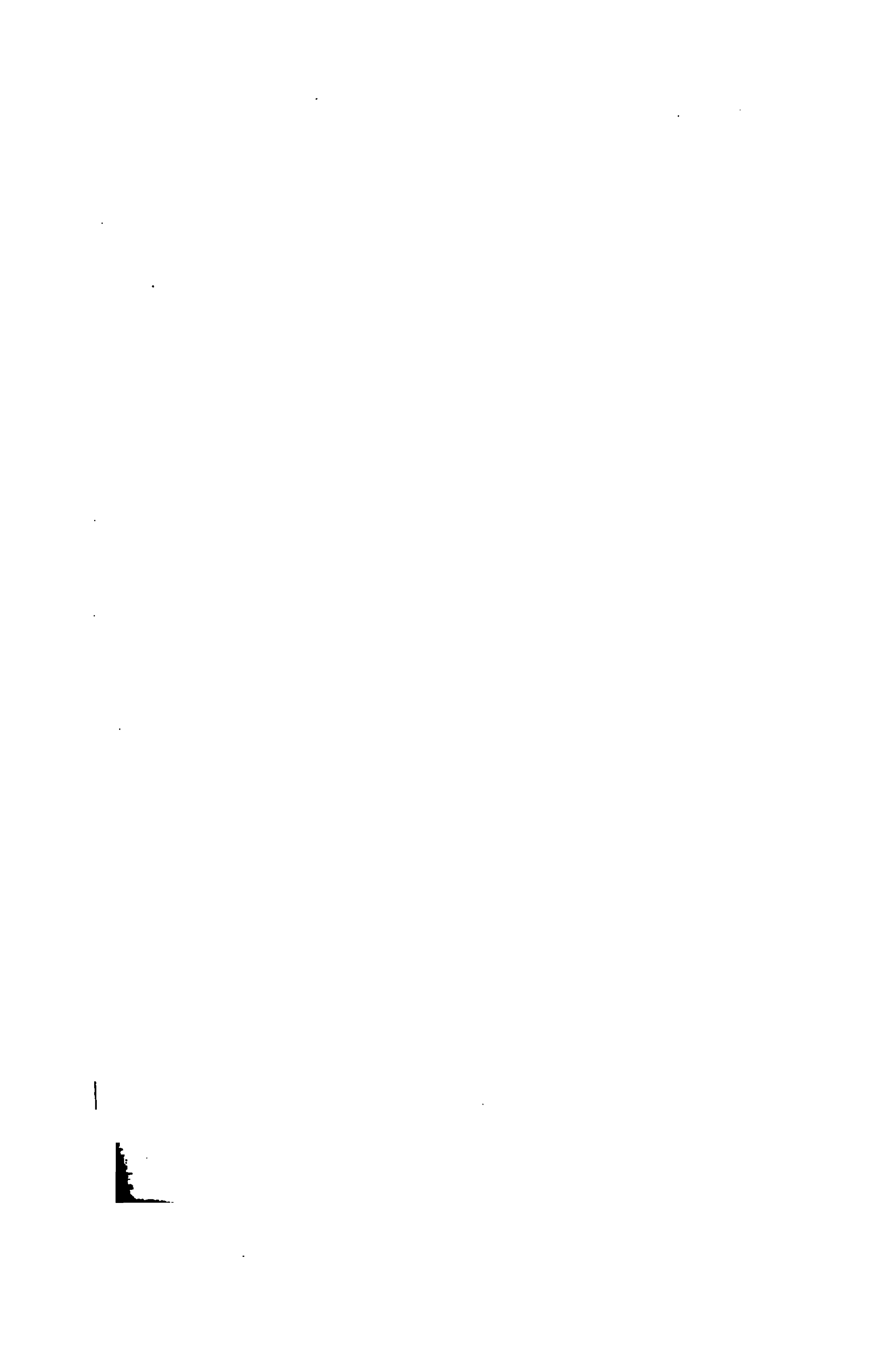
L'on espérait être prêt pour le 15 ou le 20 novembre ; on pensait, à cette époque, avoir définitivement organisé un corps de 50 à 60,000 hommes, composé de nos meilleures troupes régulières, pourvu d'une nombreuse artillerie, bien servie, bien attelée, bien approvisionnée, où figureraient un certain nombre de pièces de 7, sur la justesse et la portée desquelles on avait de grandes espérances.

Malheureusement il y eut des mécomptes, et à la date du 15, nous étions loin encore d'une préparation complète, surtout en artillerie mobile et artillerie de position.

Cette dernière particulièrement se trouvait très-insuffisante comme nombre, comme calibre.

Le général Guiod, chef du service général de l'artillerie, se préoccupant outre mesure du corps de place et des forts, y immobilisait un matériel exagéré qui certainement eût été employé avec plus de profit dans nos postes extérieurs, et le général Frébaut, commandant l'artillerie de la 2e armée, ne pouvait obtenir le nécessaire pour armer les ouvrages de la presqu'île de Gennevilliers.

Il en résultait une lutte constante dans laquelle le







LA DÉFENSE

DE PARIS

(1870-1871)

LIBRAIRIE E. DENTU

DU MÊME AUTEUR :

LA JOURNÉE DE SEDAN

3e ÉDITION

Augmentée des ordres de mouvement de l'état-major allemand.

1 vol. gr. in-18 jésus, avec 3 cartes : 2 fr.

WISSEMBOURG

RÉPONSE A L'ÉTAT-MAJOR ALLEMAND

Brochure gr. in-8°, avec carte : 1 fr.

LA VÉRITÉ SUR L'ALGÉRIE

Brochure gr. in-8° : 2 fr.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LE SYSTÈME DE DÉFENSE DE LA FRANCE

Brochure in-8° : 50 cent.

PARIS. — ... [illegible], 41, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

LA

DÉFENSE DE PARIS

(1870-1871)

PAR

LE GÉNÉRAL DUCROT

TOME DEUXIÈME



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1876

LIBRAIRIE E. DENTU

DU MÊME AUTEUR :

LA JOURNÉE DE SEDAN

5e ÉDITION

Augmentée des ordres de mouvement de l'état-major allemand.

1 vol. gr. in-18 jésus, avec 3 cartes : 2 fr.

WISSEMBOURG

RÉPONSE A L'ÉTAT-MAJOR ALLEMAND

Brochure gr. in 8°, avec carte : 1 fr.

LA VÉRITÉ SUR L'ALGÉRIE

Brochure gr. in-8° : 2 fr.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LE SYSTÈME DE DÉFENSE DE LA FRANCE

Brochure in-8° : 50 cent.

PARIS. — IMPRIMERIE PAUL DUPONT, 41, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

LA

DÉFENSE DE PARIS

(1870-1871)

PAR

LE GÉNÉRAL DUCROT

TOME DEUXIÈME



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1876

DÉFENSE DE PARIS

LIVRE V

CONTINUATION DES TRAVAUX DE DÉFENSE. — AFFAIRE DU BOURGET. — INSURRECTION DU 31 OCTOBRE. — ENTREVUE DU PONT DE SÈVRES ET PROPOSITIONS D'ARMISTICE.

PREMIÈRE PARTIE

CONTINUATION DES TRAVAUX DE DÉFENSE

Fin octobre.)

Dans le premier volume, après avoir exposé les opérations préliminaires immédiatement avant et après le blocus, nous avons montré l'activité déployée pour mettre Paris à l'abri d'une attaque de vive force, nous avons donné le détail de nos ressources de tout genre, nous avons fait connaître par quels travaux multiples, incessants, on parvint à les étendre, à compléter notre ma-



DÉFENSE DE PARIS

LIVRE V

CONTINUATION DES TRAVAUX DE DÉFENSE. — AFFAIRE DU BOURGET. — INSURRECTION DU 31 OCTOBRE. — ENTREVUE DU PONT DE SÈVRES ET PROPOSITIONS D'ARMISTICE.

PREMIÈRE PARTIE

CONTINUATION DES TRAVAUX DE DÉFENSE

Fin octobre.)

Dans le premier volume, après avoir exposé les opérations préliminaires immédiatement avant et après le blocus, nous avons montré l'activité déployée pour mettre Paris à l'abri d'une attaque de vive force, nous avons donné le détail de nos ressources de tout genre, nous avons fait connaître par quels travaux multiples, incessants, on parvint à les étendre, à compléter notre ma-

tériel, à organiser nos régiments, à donner une certaine homogénéité, une certaine cohésion, aux éléments si disparates, si faibles de la défense.

Ensuite nous avons rapporté les combats, les reconnaissances, les coups de main entrepris chaque jour pour instruire, former, aguerrir nos jeunes soldats.

Nos troupes organisées, Paris à même de faire tête partout à l'ennemi, nous avons expliqué le projet vers lequel tendirent tous nos efforts : rompre le cercle d'investissement en nous jetant sur les lignes allemandes du côté d'Argenteuil.

Cette première partie de notre récit renferme la période de préparation ; nous allons maintenant entrer dans la période active, dans la période d'exécution.

De la défensive nous allons passer à l'offensive ; l'assiégeant renonçant à l'attaque et semblant s'immobiliser dans ses lignes, nous, assiégés, nous allons chercher à forcer ses retranchements...

Travaux après le 21 octobre.

Le combat de la Malmaison, qui n'était, nous l'avons vu, que le prologue de notre grande sortie vers le nord-ouest, nous permettait d'étendre notre gauche du côté de Rueil. Nous avions ainsi toute facilité pour établir sur le plateau des Gibets une redoute dont les feux battraient la vallée de la Seine et protégeraient nos colonnes au moment du passage.

Dès le 22 octobre, on commença les travaux des Gibets ; en même temps, une série d'ouvrages et batteries fut entreprise ou terminée, toujours en vue de la même opération, à la Folie, à Charlebourg, au Petit-Colombes, au Petit-Nanterre, à Colombes, à Gennevilliers (1). L'épaisse digue qui longe le fleuve depuis Bezons jus-

(1) Quant à la redoute de Gennevilliers, elle était trop peu avancée et trop dominée par les batteries ennemies d'Orgemont et de Sannois pour qu'il fût possible de s'en servir.

qu'à Villeneuve-la-Garenne devait également être utilisée, l'on y préparait de distance en distance des batteries de canons, de mortiers, de fusées.

Longtemps le Gouverneur de Paris et le général Ducrot furent seuls initiés à ce projet de sortie par la Basse-Seine ; mais au moment où l'exécution devint prochaine, il fallut en informer quelques-uns des chefs de service dont la coopération était indispensable, entre autres les commandants du génie, de l'artillerie, et l'ingénieur en chef de la navigation, M. Krantz, spécialement chargé de la construction des ponts.

L'on espérait être prêt pour le 15 ou le 20 novembre : on pensait, à cette époque, avoir définitivement organisé un corps de 50 à 60,000 hommes, composé de nos meilleures troupes régulières, pourvu d'une nombreuse artillerie, bien servie, bien attelée, bien approvisionnée, où figureraient un certain nombre de pièces de 7, sur la justesse et la portée desquelles on avait de grandes espérances.

Malheureusement il y eut des mécomptes, et à la date du 15, nous étions loin encore d'une préparation complète, surtout en artillerie mobile et artillerie de position.

Cette dernière particulièrement se trouvait très-insuffisante comme nombre, comme calibre.

Le général Guiod, chef du service général de l'artillerie, se préoccupant outre mesure du corps de place et des forts, y immobilisait un matériel exagéré qui certainement eût été employé avec plus de profit dans nos postes extérieurs, et le général Frébaut, commandant l'artillerie de la 2e armée, ne pouvait obtenir le nécessaire pour armer les ouvrages de la presqu'île de Gennevilliers.

Il en résultait une lutte constante dans laquelle le

commandant de la 2e armée et le Gouverneur de Paris lui-même étaient trop souvent obligés d'intervenir.

La construction des ouvrages marchait également avec beaucoup de lenteur. Le génie, tout comme l'artillerie, était tenu dans une dépendance fâcheuse vis-à-vis du commandant en chef du service. Le colonel Corbin (commandant le génie du 14e corps), malgré l'urgence, ne croyait pas toujours pouvoir se soustraire à certaines formalités qui occasionnaient souvent de préjudiciables retards.

Ainsi, lors de l'établissement de la redoute de Charlebourg, le général Ducrot, pour en finir avec les hésitations de la Direction du génie, se vit obligé de prescrire au colonel Corbin et à tout son personnel d'aller s'établir à la redoute même et d'y rester en permanence jusqu'à complet achèvement des travaux.....

Ce n'est pas sans regret que nous revenons sur ces dissentiments, ces rivalités, dont la cause première remonte à d'anciennes habitudes, à de vieilles coutumes, conséquence funeste d'un esprit exagéré de particularisme dans nos armes spéciales... mais nous avons tenu à faire ressortir certains vices d'organisation invétérés dans notre armée et auxquels, malgré de si dures leçons, nous n'avons pas su apporter un remède radical.

Nos travaux dans la presqu'île de Gennevilliers étaient donc loin d'être terminés au 15 et même au 20 novembre ; mais, à cette époque, une crue subite de la Seine qui aurait beaucoup augmenté les difficultés de passage, nous fit moins regretter toutes ces lenteurs.

Nous utilisâmes le temps qui nous restait à donner la dernière main à l'instruction, à l'organisation de nos troupes, et à l'achèvement de nos ouvrages, bientôt occupés par le régiment de zouaves et les mobiles de la Côte-d'Or ; les zouaves fournissant les postes du mou-

lin des Gibets et de la Folie, les mobiles, ceux de Charlebourg, Petit-Nanterre, Colombes, avec des avant-postes sur les bords de la Seine, en face d'Argenteuil.

Ces régiments étaient soutenus en arrière par les mobiles de Seine-et-Marne, dont les quatre bataillons occupaient tout l'espace entre Villeneuve-la-Garenne et Courbevoie. Cette ligne, un peu étendue, fut renforcée le 28 octobre par trois bataillons d'Ille-et-Vilaine (1er, 2e et 4e) qui vinrent prendre position à Asnières.

Pendant ce temps, un autre bataillon de mobiles, le 4e des Côtes-du-Nord, s'installait à l'usine du rond-point des Bergères, afin de mieux assurer les communications avec le plateau des Gibets (1).

La brigade Paturel est mise à la disposition du général commandant le 13e corps.

Le même jour (28 octobre), la brigade Paturel (2e de la 2e division du 14e corps) reçut l'ordre de se rendre à Bicêtre et de se mettre à la disposition du général commandant le 13e corps d'armée.

Le 121e fut cantonné au Petit-Ivry et sur la route de Choisy-le-Roi, au carrefour dit : « la Croix-du-Milieu » ; le 122e à Gentilly.

Pour remplacer cette brigade, la 1re division du 14e corps étendit ses cantonnements vers la gauche ; couverte par les deux régiments de mobiles établis à Asnières, elle pouvait le faire sans inconvénient.

Positions des troupes autour de Paris à la fin d'octobre.

A la fin d'octobre, le vaste périmètre de Paris se trouvait divisé en 4 grandes zones :

1re zone, de Villeneuve-la-Garenne au Point-du-Jour, occupée par le 14e corps, sous les ordres directs du général Ducrot (commandant les 13e et 14e corps) ;

2e zone, d'Issy à Rosny, 13e corps, général Vinoy

(1) Il était remplacé à Neuilly par le 3e bataillon de Seine-et-Oise, placé sous les ordres du général Martenot.

laissé indépendant, les 13ᵉ et 14ᵉ corps agissant sur des terrains trop éloignés;

3ᵉ zone, de Rosny à Aubervilliers, contre-amiral Saisset;

4ᵉ zone, d'Aubervilliers à Saint-Denis, général de Bellemare.

POSITIONS DU 14ᵉ CORPS; TRAVAUX EXÉCUTÉS.

Le 14ᵉ corps, occupant les mêmes emplacements qu'à la fin de septembre, défendait la Seine depuis Saint-Denis jusqu'au-Point-du-Jour :

La 1ʳᵉ division (d'Hugues) entre Saint-Ouen et Clichy;

La 2ᵉ division (de Caussade) entre Clichy et Levallois-Perret;

Une dizaine de bataillons de mobiles à Neuilly et dans le bois de Boulogne;

La 3ᵉ division (de Maussion) à Boulogne;

Deux bataillons de mobiles (3ᵉ de l'Aube et 5ᵉ du Loiret) à Billancourt.

Sur la rive gauche, le général Berthaut avec sa brigade (zouaves, 136ᵉ) et plusieurs bataillons de mobiles, gardait les abords du rond-point de Courbevoie et fournissait les postes avancés dans la plaine de Gennevilliers, en se reliant aux mobiles installés à Asnières.

Nous étions ainsi complétement couverts de ce côté, mais le général en chef devait penser au moment où, l'armée exécutant sa sortie, la défense serait confiée à des troupes encore plus inexpérimentées que les siennes.

Voulant faciliter leur tâche en augmentant les points d'appui qu'elles auraient à utiliser, il ordonna de presser les travaux commencés sur la rive droite de la Seine.

De Clichy à l'avenue de Neuilly, cette rive est commandée par le versant opposé, mais des rues parallèles

au fleuve permettent d'y établir une solide organisation défensive; protégée en avant par la plaine de Gennevilliers, toute cette zone se trouvait suffisamment à l'abri d'une surprise.

Il n'en était pas de même vers Boulogne; là, au lieu d'etre couverts par de nombreux travaux et par le double fossé de la Seine, nous étions seulement à quelques mètres de l'ennemi, dont les batteries de Bellevue, Sèvres, Saint-Cloud pouvaient nous écraser de projectiles. Le fleuve, notre seul rempart, décrivant une courbe concave de notre côté, donnait encore un avantage aux Allemands s'ils tentaient le passage : leurs feux, déjà dominants, très-rapprochés, eussent été convergents, tandis que les nôtres auraient été en contre-bas et divergents.

Préoccupé de l'infériorité dans laquelle se trouvait cette position du bois de Boulogne, le général en chef y fit pousser les travaux avec la plus grande activité (1).

Le parc Rothschild et le village de Boulogne, mis depuis longtemps en état de défense, furent à nouveau fortifiés; on crénela toutes les maisons du bord de l'eau; des ouvertures pratiquées dans les murs, des tranchées creusées dans les terrains découverts, formèrent de nombreuses et faciles communications entre tous les avant-postes.

Une seconde ligne fut établie dans le bois de Boulogne, de la porte des Princes à la porte de l'Hippodrome.

Plusieurs percées dans le village de Boulogne et dans le bois, donnèrent des débouchés; enfin des batteries furent disposées de manière à pouvoir croiser leurs feux sur les points les plus dangereux.

Les mobiles chargés de garder la Seine depuis le pont

(1) Voir Croquis n° 2.

de Sèvres jusqu'au Point-du-Jour, exécutèrent des travaux analogues à Billancourt et aux abords de ce village.

POSITIONS DU 13e CORPS ; TRAVAUX EXÉCUTÉS.

Sur le front Sud de Paris, le 13e corps conserva également ses anciennes positions et continua les travaux de défense :

La 3e division (Blanchard), établie entre les Moulineaux et la Bièvre, acheva les tranchées et batteries reliant les forts de Montrouge, Vanves, Issy ;

La 2e division (de Maud'huy) garda l'intervalle entre la Bièvre et la Seine. Poursuivant avec ardeur les nombreux travaux du plateau de Villejuif, elle termina les tranchées reliant les Hautes-Bruyères à Cachan ; ce dernier village, complétement retranché, forma tête de pont sur la Bièvre.

Vers l'Est, la redoute des Hautes-Bruyères communiqua avec Villejuif et Moulin-Saquet par une sorte de caponnière, présentant de distance en distance des emplacements pour l'artillerie.

Au delà se trouvait encore la tranchée Tripier, qui, extrême ligne de défense, se dirigeait de Cachan vers le Moulin-d'Argent, rejoignait le parc de Vitry et se prolongeait jusqu'à la Seine.

Les Hautes-Bruyères et Moulin-Saquet, les deux importants ouvrages de cette forte position, reçurent une artillerie à longue portée : dans la redoute des Hautes-Bruyères, on plaça 3 canons de 30 de marine et 6 pièces de 24 court, au Moulin-Saquet, 4 pièces de 24, à la batterie Cachan, 4 pièces de 24, ces dernières pièces de gros calibre enfilant la vallée de la Bièvre.

Toute cette artillerie devait battre la route n° 186, et

couvrir de feux Choisy-le-Roi, par où débouchaient la plupart des convois allemands.

La 1re division (d'Exea) et le groupe de mobiles du colonel Reille, défendant l'intervalle entre la Seine et le plateau d'Avron, complétèrent également leurs retranchements.

Un profond fossé partant de la Seine à hauteur de Port-à-l'Anglais couvrit Maisons-Alfort; la construction de la redoute de Saint-Maur, destinée à protéger les abords du plateau de Vincennes, fut poussée avec activité; les positions de Montreau, de Tilmont, les villages de Fontenay-sous-Bois, Nogent, Saint-Maur, Maisons-Alfort déjà fortifiés, virent augmenter leurs moyens de résistance; les tranchées reliant les forts de Nogent et Rosny furent également perfectionnées.

POSITIONS DES TROUPES DU CONTRE-AMIRAL SAISSET ; TRAVAUX EXÉCUTÉS.

Le contre-amiral Saisset, relié par sa droite au colonel Reille, exerçait son commandement sur tout le terrain entre Rosny et le fort d'Aubervilliers.

Les trois forts de Rosny, Noisy, Romainville, occupés par les marins, les redoutes de Noisy, la Boissière, Montreuil, Pantin étaient sous ses ordres, ainsi que toutes les troupes en avant de ces ouvrages.

Afin de coordonner la défense et offrir une plus grande ligne de feux, les trois forts de Rosny, Noisy, Romainville avaient été reliés entre eux par des tranchées et des gabionnades; quelques travaux furent aussi entrepris depuis le fort de Rosny jusqu'au canal de l'Ourcq.

Ne s'en tenant pas à la défensive sur place, le contre-amiral poussait fréquemment des pointes, des reconnaissances, presque chaque jour il gagnait du terrain...

Bientôt les Allemands, refoulés jusqu'à la forêt de Bondy, ne gardèrent dans la plaine que de faibles avant-postes.

POSITIONS DES TROUPES DU GÉNÉRAL DE BELLEMARE ; TRAVAUX EXÉCUTÉS.

Le commandement du général de Bellemare, s'étendant sur tout le front Nord de Paris, depuis Aubervilliers jusqu'à la Seine, constituait, avec les forts de Saint-Denis (1), de l'Est, d'Aubervilliers, les batteries de Saint-Ouen, « *le commandement supérieur de Saint-Denis.* » Les troupes, formées de plusieurs bataillons de garde mobile de Paris, d'un certain nombre de compagnies de dépôt de divers régiments (2), étaient divisées en trois brigades :

1re brigade (général Lavoignet) :

- 34e de marche ;
- 14e, 15e, 16e, 17e, 18e bataillons de mobiles de la Seine ;
- Francs-tireurs de la Presse.

2e brigade (colonel Hanrion) :

- Un détachement des fusiliers marins ;
- 35e de marche ;
- 1er, 2e, 10e, 11e bataillons de mobiles de la Seine.

3e brigade (dite de réserve), colonel Pein :

- 28e de marche ;
- 12e et 13e bataillons de mobiles de la Seine.

Là, comme sur les autres portions du périmètre de

(1) La Briche, Double-Couronne.
(2) Ces compagnies servirent à former les 24e, 25e et 28e de marche.



Paris, nos soldats ne cessaient d'exécuter des travaux de terrassement.

Une série de tranchées et d'ouvrages passant par le Temps Perdu, le château de Villetaneuse, le moulin de Stains, le Dépotoir, formait une ceinture autour de Saint-Denis, s'appuyant d'un côté à la Seine en face de Villeneuve, de l'autre à l'inondation du Rouillon et du Crould. Le village de la Courneuve, barricadé, crénelé, se reliait par des tranchées au canal de l'Ourcq.

RÉSUMÉ ET RÉSULTAT DE TOUS NOS TRAVAUX DÉFENSIFS.

Sur le front de notre immense ligne de défense, nous achevions donc de fortifier Paris : partout, à l'Ouest, au Levant, au Nord, au Midi, nous le mettions en état de faire tête à l'ennemi.

Celui-ci, de son côté, ne cessait de rendre chaque jour ses positions plus redoutables, plus inaccessibles... de telle sorte qu'assiégés et assiégeants étaient également invulnérables dans leurs camps... bientôt il devint aussi difficile aux Allemands d'entrer dans Paris, qu'aux Français d'en sortir.

« En dépit du caractère d'exaltation qu'elle a sou-
« vent présenté, dit le capitaine Gœtze, du génie prus-
« sien, la *Défense de Paris* est extrêmement remar-
« quable par la puissance, par la multiplication des
« moyens mis en œuvre et elle peut être mise en
« parallèle avec les *défenses les plus mémorables*
« *dont parle l'histoire. Paris ne pouvait être vaincu*
« *que par la famine...* »

De l'aveu de nos ennemis, Paris, deux mois après la déclaration de guerre, était devenu *imprenable*..... N'était-ce pas quelque chose de l'avoir rendu tel, n'était-ce pas un rôle digne de la Grande Ville de

dire à ces armées victorieuses qui avaient tout brisé devant elles depuis le Rhin jusqu'à la Seine: *Vous vous arrêterez là!....*

Non-seulement c'était un beau rôle, mais c'était, y compris la percée que nous projetions et qui rentrait dans le cadre de la Défense, le seul à jouer... car tout en donnant à la France le temps de se reconstituer, de refaire ses forces, de créer de nouvelles armées... nous permettions à l'Europe de se *reconnaitre*, de se *retrouver*. Voyant les progrès des armées allemandes arrêtés, peut-être les puissances finiraient-elles par s'émouvoir de cette lutte gigantesque et se sentir intéressées à prendre une action médiatrice.

A cette même époque, dans l'Etat-major Allemand, où l'on avait cru avoir raison de Paris en un mois, tout au plus, ces idées diverses se faisaient jour, et l'on commençait à craindre de s'être engagé dans une grosse affaire dont on sortirait difficilement... M. de Bismark, par le *Journal Officiel* de Berlin, cherchait à faire entendre raison à l'Allemagne, qui s'impatientait déjà des longueurs du siége.

« Sans doute, disait le *Staatsanzeiger,* on entrerait
« prochainement à Paris... l'efficacité du mur d'enceinte
« et des forts étant diminuée par l'absence de toute
« armée de secours, mais il fallait se persuader que les
« ressources de la grande ville n'étaient pas à mépriser,
« que la tâche des armées allemandes était une des plus
« difficiles dont l'histoire militaire du monde gardât le
« souvenir, que probablement on ne réussirait pas aussi
« vite qu'on le désirerait (1). »

Dans ces derniers jours d'octobre eut lieu l'enlève-

(1) C'est à cette même époque que l'administration se décidait enfin à prendre une mesure trop longtemps attendue. Les régiments de marche

ment du Bourget et sa reprise presque immédiate par l'ennemi. Ce fait, peu important en lui-même, faillit avoir de graves conséquences sur l'ensemble de la défense...

DEUXIÈME PARTIE

PRISE ET PERTE DU BOURGET

Notre ligne d'occupation à l'est de Saint-Denis s'étendait jusqu'à la Courneuve, où était cantonné le bataillon des francs-tireurs de la Presse (commandant Rolland).

La grande plaine située au delà de ce village était, comme cela arrive souvent dans la mauvaise saison, couverte par les débordements du Crould, et l'inondation suffisait à protéger nos avant-postes de ce côté.

---

furent constitués en régiments de ligne véritables. (Décret du 28 octobre.)

Le 5e de marche devint le 105e de ligne, le 6e de marche le 106e; de même les 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 28e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e de marche devinrent les 107e, 108e... 138e, 139e régiments de ligne.

Les zouaves de marche devinrent le 4e régiment de zouaves.

Chacun de ces corps, tout en restant sous les ordres d'un colonel ou d'un lieutenant-colonel, soit de l'activité, soit relevé de la retraite, eut dès lors une administration propre; les bataillons, les compagnies, qui avaient concouru à leur formation, en firent définitivement partie et cessèrent de relever de leurs anciens régiments.

Afin d'employer les services des francs-tireurs devenus inutiles à la Courneuve, le général de Bellemare ordonna au commandant Rolland de faire une tentative sur le Bourget, occupé seulement par un faible poste de la garde prussienne.

Position du Bourget.

Ce grand village, station du chemin de fer de Soissons, borde les deux côtés de la route de Lille; il est traversé dans sa partie Sud par le petit cours d'eau de la Mollette; sauf la faible dépression de ce ruisseau, les environs présentent de vastes champs plats et découverts. Les hauteurs de Blanc-Mesnil, Pont-Iblon, Bonneuil, au nord, celles de Garges, Stains, à l'ouest, qui les dominent un peu, étaient alors au pouvoir de l'ennemi. Le Bourget se trouvait ainsi complétement sous le feu des Allemands et en quelque sorte enclavé dans leurs positions, tandis qu'il était trop éloigné des nôtres, surtout vers Romainville, Noisy, pour en recevoir un appui efficace (1).

Très en avant et en flèche par rapport à nos lignes, ce gros bourg était donc difficile à défendre; pour les Prussiens, au contraire, poste avancé de leur ligne d'investissement, il formait au milieu de toutes les eaux marécageuses de la Morée, de la Mollette, du Crould, une tête de pont importante et facile à garder.

[illegible]

L'attaque étant décidée pour la nuit du 27 au 28 octobre, les grand'gardes établies en avant du fort d'Aubervilliers, de la Courneuve ont ordre de prendre les armes à 3 heures du matin et d'appuyer le mouvement.

Le contre-amiral Saisset, commandant la zone de Saint-Denis, prévenu qu'avant le jour, le général de Bellemare fera une tentative sur le Bourget, se dispose à le soutenir.

---

(1) Voir Croquis n° 1.

Dès 4 heures du matin, les francs-tireurs de la Presse, au nombre de 250 environ, se jettent sur le village, enlèvent les sentinelles et abordent le premier poste prussien qui fuit en désordre... Poursuivant leurs succès, ils s'avancent rapidement et repoussent l'ennemi de maison en maison.

Mais à hauteur de l'église, la résistance devient plus sérieuse, plus vive; les francs-tireurs, arrêtés dans leur élan, sont obligés d'attendre les renforts amenés en toute hâte par le colonel Lavoignet.

Pendant que deux pièces de 12, placées en avant de la Courneuve, couvrent le flanc gauche de la position, le 134e de ligne (2e et 3e bataillons) s'avance par la droite du village, le 14e bataillon de la Seine par la gauche, et bientôt, brisant les derniers obstacles, nos troupes arrivent à l'extrémité Nord du Bourget. L'ennemi, refoulé de toutes parts, se retire rapidement, nous laissant ses morts, ses blessés et des prisonniers.

Nos deux pièces de 4 et la mitrailleuse, qui viennent d'arriver de Saint-Denis, se portent en avant sur le chemin du Blanc-Mesnil et précipitent la fuite des Allemands; mais bientôt écrasées par les feux convergents des batteries de Pont-Iblon, elles sont obligées de se retirer.

Occupation du village de Drancy (28 octobre).

Pendant que nous enlevons le Bourget, le contre-amiral Saisset, afin d'empêcher un mouvement tournant du côté de la haute Mollette, fait occuper Drancy par le capitaine de frégate Salmon (1).

Pris sans coup férir, ce village est rapidement fortifié par les 8e bataillon de garde mobile de la Seine,

(1) Cet officier avait, depuis le 26 cotobre, le commandement des troupes opérant dans la plaine de Bondy.

Afin d'employer les services des francs-tireurs devenus inutiles à la Courneuve, le général de Bellemare ordonna au commandant Rolland de faire une tentative sur le Bourget, occupé seulement par un faible poste de la garde prussienne.

Position du Bourget.

Ce grand village, station du chemin de fer de Soissons, borde les deux côtés de la route de Lille; il est traversé dans sa partie Sud par le petit cours d'eau de la Mollette; sauf la faible dépression de ce ruisseau, les environs présentent de vastes champs plats et découverts. Les hauteurs de Blanc-Mesnil, Pont-Iblon, Bonneuil, au nord, celles de Garges, Stains, à l'ouest, qui les dominent un peu, étaient alors au pouvoir de l'ennemi. Le Bourget se trouvait ainsi complétement sous le feu des Allemands et en quelque sorte enclavé dans leurs positions, tandis qu'il était trop éloigné des nôtres, surtout vers Romainville, Noisy, pour en recevoir un appui efficace (1).

Très en avant et en flèche par rapport à nos lignes, ce gros bourg était donc difficile à défendre; pour les Prussiens, au contraire, poste avancé de leur ligne d'investissement, il formait au milieu de toutes les eaux marécageuses de la Morée, de la Mollette, du Crould, une tête de pont importante et facile à garder.

Prise du Bourget (28 octobre).

L'attaque étant décidée pour la nuit du 27 au 28 octobre, les grand'gardes établies en avant du fort d'Aubervilliers, de la Courneuve ont ordre de prendre les armes à 3 heures du matin et d'appuyer le mouvement.

Le contre-amiral Saisset, commandant la zone de Saint-Denis, prévenu, qu'avant le jour, le général de Bellemare fera une tentative sur le Bourget, se dispose à le soutenir.



(1) Voir Croquis n° 1.

[illegible] et les [illegible] de [illegible]

[illegible] qu'une [illegible] mieux [illegible] entrep[illegible] que ce [illegible] ses troup[illegible], [illegible] notableme[illegible] il [illegible] village, [illegible] à son occupation :

[illegible]

[illegible] et le 14e b[illegible]

[illegible]

[illegible] pièces d'ar[illegible]

[illegible] chaque jour [illegible] l'une des trois [illegible] comprenait, le [illegible] permanentes, un [illegible] demi-bataillon [illegible] de la Seine, [illegible].

[illegible] section du génie [illegible] retranchements à cré-

---

[illegible] suivante [illegible] du 1er mo- [illegible] une partie [illegible] Blanc-

[illegible] mobiles [illegible] le 7e bataillon du [illegible] en réserve, avec mis-[illegible]

neler les murailles et à élever des barricades sous la direction du colonel Lavoignet.

Canonnade sur le Bourget (après-midi du 28 octobre).

Le travail fut bientôt interrompu par un feu violent, venant de trois batteries démasquées au Pont-Iblon, et de deux batteries de campagne sur la route de Dugny au Bourget.

Nos deux pièces de 4, placées derrière une barricade élevée à la hâte en tête de la grande rue, ne pouvant lutter de front contre une artillerie de beaucoup supérieure, se rendirent à Drancy; là, malgré leur faiblesse relative, elles parvinrent, avec un tir d'écharpe, à inquiéter assez le feu de l'ennemi, pour l'obliger à se ralentir, puis à cesser tout-à-fait (4 heures). N'étant plus inquiétés, nos hommes se remirent immédiatement à leurs travaux de défense.

Dispositions prises pour la défense du Bourget.

Le Bourget, long village de près d'un kilomètre, étant enfilé et dominé entièrement par les batteries de Pont-Iblon, ne pouvait être fortifié et défendu que sur ses flancs.

Celui de droite, découvert, très-accessible, devait être protégé par un bataillon et deux pièces d'artillerie placées au sud du village; le fort d'Aubervilliers, voyant à petite distance tout l'espace entre Drancy et le Bourget, avait ordre de se tenir prêt à tirer avec ses gros calibres sur toute troupe qui paraîtrait de ce côté, pendant que les forces de Drancy la prendraient en flanc. Sur la gauche, les deux bataillons du 135e de ligne, cantonnés momentanément à la Courneuve, devaient, au premier signal de l'attaque, se porter en avant, droit sur la Mollette, avec deux pièces de 12.

Observations sur la prise du Bourget.

Cette opération ayant été en quelque sorte improvisée, le Gouverneur n'avait pas été prévenu. Informé après coup, il se montra médiocrement satisfait... Il fit observer que ce village du Bourget était bien en flèche,



1er bataillon de la Loire-Inférieure et les éclaireurs de la Seine (commandant de Poulizac).

Occupation du Bourget.

La prise du Bourget n'était, en résumé, qu'une affaire d'avant-poste qui avait bien tourné, mieux tourné même que ne l'espéraient ceux qui l'avaient entreprise. Cependant, le général de Bellemare pensa que ce coup de main produirait un effet salutaire sur ses troupes, dont les cantonnements se trouvaient ainsi notablement élargis (1).... Bien décidé à conserver ce village, il ordonna de s'y retrancher, et affecta à son occupation :

1° D'une manière permanente :

Le bataillon de francs-tireurs de la Presse et le 14e bataillon des mobiles de la Seine ;

2° A relever toutes les 24 heures :

Trois bataillons d'infanterie et quelques pièces d'artillerie.

Cette garnison, qui devait être placée chaque jour sous les ordres d'un colonel commandant l'une des trois brigades de la garnison de Saint-Denis, comprenait, le 28, à midi, en dehors des troupes permanentes, un bataillon et demi du 134e de ligne, un demi-bataillon du 128e, le 16e bataillon de garde mobile de la Seine, avec deux pièces de 4 et une mitrailleuse (2).

Toutes ces troupes, aidées par une section du génie du capitaine Laurent, se mirent immédiatement à cré-

---

(1) Voir aux pièces justificatives, n° I.

(2) Cette infanterie était disposée de la manière suivante :

Dans la partie droite, au haut du village, un demi-bataillon du 14e mobiles de la Seine ; en arrière, un bataillon du 134e (2e), dont une partie s'étendait le long de la Mollette, pour surveiller la plaine vers Blanc-Mesnil.

A gauche de la route était le deuxième demi-bataillon du 14e mobiles de la Seine, puis le 16e bataillon de la Seine, et enfin le 3e bataillon du 134e. Les compagnies du 128e étaient en arrière, en réserve, avec mission de garder l'artillerie.

cent jusqu'à quelques mètres des murs du village, gardé en cet endroit par la compagnie du 14e mobiles du capitaine Faurez.

Au qui vive de nos sentinelles, l'ennemi répond : « France! Moblots »... Le capitaine Faurez croit entendre parler allemand... il écoute... regarde..... « Ce « sont des Prussiens, s'écrie-t-il : Feu!... » Par une décharge à bout portant, les mobiles renversent les premiers groupes ennemis ; le reste recule, tourbillonne et s'enfuit, nous laissant nombre de morts et de blessés.

Comme avait lieu cette attaque, arrivait une colonne amenée par le lieutenant-colonel Le Mains pour relever les troupes du village engagées depuis le matin. Ce renfort comprenant deux bataillons et demi du 128e de ligne, le 12e bataillon de garde mobile de la Seine, quatre pièces de 4 et une mitrailleuse, prit rapidement position :

Sept compagnies du 128e en tête du Bourget, sous les ordres du commandant Brasseur : une dans les maisons qui bordent le chemin conduisant au cimetière, quatre à la barricade et dans les maisons voisines, deux sur le côté droit de la route ;

Les autres compagnies du 128e, aux ordres du commandant Vitalis, dans la Verrerie au sud du village;

Le reste de la garnison en réserve à hauteur de l'église, et dans les premières maisons.

La nuit fut calme, mais dès les premières lueurs du jour, l'ennemi envoie tout à coup sur le Bourget des volées de coups de canon, avec ses dix-huit pièces du Pont-Iblon ; et bientôt 15 à 20,000 hommes se développent dans la plaine... Devant l'imminence d'une attaque, le colonel Martin, de service de jour, fait prendre aux troupes leurs positions de combat ; les deux pièces envoyées la veille à Drancy sont rappelées au Bourget pour couvrir la droite du village. Mais, contre

Canonnade contre le Bourget (29 octobre, 7 h. du matin.



bien isolé, qu'il n'avait aucune importance par rapport à notre ligne de défense et au plan général d'opérations, qu'il occuperait beaucoup de monde sans grand avantage..... Ces observations étaient fort justes, et il eût été rationnel d'en tirer la conclusion qu'il fallait au plus vite évacuer cette conquête inutile; mais nous étions entrés dans une voie telle qu'il fallait toujours compter avec l'opinion publique. Or, la population parisienne s'était enflammée immédiatement à la nouvelle du succès des tirailleurs de la Presse, et elle n'eût pas manqué de crier à la trahison, si l'on eût voulu la détromper, et lui faire entendre que ce village du Bourget n'était qu'une cause d'embarras.

Ces considérations d'ordre moral déterminèrent le Gouverneur à accepter le fait accompli; il se borna à prescrire la mise en état de défense de la position.

L'artillerie affectée au corps de Saint-Denis, semblant insuffisante, il offrit d'envoyer quelques pièces de renfort; mais le général de Bellemare déclara qu'il pourrait suffire avec ses seules ressources. Cependant, en faisant l'énumération des troupes employées à l'occupation du Bourget, il fit remarquer que l'étendue de sa ligne, de Saint-Ouen à Aubervilliers, ne lui permettrait pas longtemps d'affecter des forces aussi considérables à ce service, et il ajouta qu'il pensait pouvoir les réduire lorsque les travaux les plus urgents seraient terminés.

L'attaque de nuit des Allemands sur le Bourget est repoussée.

De ces divers renseignements il semblait résulter que l'on avait fait le nécessaire. Le général de Bellemare vint lui-même au Louvre confirmer le Gouverneur dans cette opinion.

Le soir du 28, vers les huit heures, une attaque infructueuse de l'ennemi justifie ces appréciations. Deux compagnies allemandes, profitant de l'obscurité, s'avan-

cent jusqu'à quelques mètres des murs du village, gardé en cet endroit par la compagnie du 14ᵉ mobiles du capitaine Faurez.

Au qui vive de nos sentinelles, l'ennemi répond : « France! Moblots »... Le capitaine Faurez croit entendre parler allemand... il écoute... regarde..... « Ce « sont des Prussiens, s'écrie-t-il : Feu!... » Par une décharge à bout portant, les mobiles renversent les premiers groupes ennemis ; le reste recule, tourbillonne et s'enfuit, nous laissant nombre de morts et de blessés.

Comme avait lieu cette attaque, arrivait une colonne amenée par le lieutenant-colonel Le Mains pour relever les troupes du village engagées depuis le matin. Ce renfort comprenant deux bataillons et demi du 128ᵉ de ligne, le 12ᵉ bataillon de garde mobile de la Seine, quatre pièces de 4 et une mitrailleuse, prit rapidement position :

Sept compagnies du 128ᵉ en tête du Bourget, sous les ordres du commandant Brasseur : une dans les maisons qui bordent le chemin conduisant au cimetière, quatre à la barricade et dans les maisons voisines, deux sur le côté droit de la route ;

Les autres compagnies du 128ᵉ, aux ordres du commandant Vitalis, dans la Verrerie au sud du village;

Le reste de la garnison en réserve à hauteur de l'église, et dans les premières maisons.

Canonnade contre le Bourget (29 octobre) 7 h. du matin.

La nuit fut calme, mais dès les premières lueurs du jour, l'ennemi envoie tout à coup sur le Bourget des volées de coups de canon, avec ses dix-huit pièces du Pont-Iblon ; et bientôt 15 à 20,000 hommes se développent dans la plaine... Devant l'imminence d'une attaque, le colonel Martin, de service de jour, fait prendre aux troupes leurs positions de combat ; les deux pièces envoyées la veille à Drancy sont rappelées au Bourget pour couvrir la droite du village. Mais,

toute attente... vers une heure, la canonnade cesse, et les colonnes ennemies se retirent sur Gonesse et Blanc-Mesnil (1).

L'on ne s'explique pas le but de cette démonstration... Les Allemands avaient-ils l'intention d'attaquer?... En ont-ils été empêchés par la présence d'un certain nombre de bataillons de garde nationale faisant une promenade militaire aux environs d'Aubervilliers? La chose est possible, car ils purent supposer que ces bataillons arrivaient pour soutenir le Bourget.

Dans la soirée on continua à augmenter les moyens de défense. Le fort d'Aubervilliers qui flanquait la droite du Bourget, fut renforcé de 2 pièces de 30; des travaux de tranchée reliant ce village et Drancy furent entrepris.

Attaque du Bourget par la garde prussienne (30 octobre).

Cependant les Prussiens étaient bien décidés à nous reprendre le Bourget, leur seul poste d'observation en avant du front de la Garde... Le 30 octobre, à la pointe du jour, des colonnes d'infanterie, 20,000 hommes, se massent sur toute la ligne de Dugny à Nonneville; trois mille chevaux sont sur la route de Bonneuil et de Lille; des batteries, plus nombreuses encore que la veille, viennent prendre position en avant de Pont-Iblon et commencent à tirer sur le Bourget.

Veulent-ils cette fois entreprendre une attaque sérieuse ou renouveler la canonnade du jour précédent...? Quoi qu'il en soit, le colonel Martin fait prendre à ses troupes leurs postes de combat... il les place de préférence derrière les murs plutôt que dans les maisons, pour ne pas perdre de vue l'ensemble de l'action et éviter autant que possible de décupler l'effet des projectiles.

Les pièces de 4 établies sur le chemin de fer couvrent

(1) Cette violente canonnade ne nous avait coûté que 3 blessés.

la droite du village; les compagnies postées à la Verrerie le long de la Mollette, font retour vers le chemin de fer et gardent l'intervalle entre le Bourget et Drancy. Les compagnies du commandant Brasseur occupent tous les murs de clôture en tête du Bourget... les 14e et 12e mobiles garnissent les maisons à droite et à gauche de la rue... le 3e bataillon du 135e est en réserve, en arrière à gauche du village.

De son côté le capitaine de frégate Salmon se tient prêt à couvrir la droite de la position avec la garnison de Drancy, renforcée par deux bataillons d'infanterie de marine (3e et 4e), et quelques obusiers de montagne.

Vers 7 heures et demie, la canonnade augmente; le général Hanrion, qui vient prendre le service avec trois compagnies du 138e de ligne et un bataillon du 135e, presse sa marche; à la Courneuve, il ordonne au colonel de Boisdenemetz de surveiller le flanc gauche du Bourget, puis de sa personne il court au galop vers ce dernier village. Là, le colonel Martin lui apprend que de fortes colonnes ennemies sont en vue et que tout fait présumer une attaque sérieuse.

Aussitôt le général Hanrion envoie son fils, sous-lieutenant d'état-major, hâter l'arrivée de sa colonne (1); le colonel Martin fait demander à Saint-Denis du renfort, en artillerie surtout, et informe le Gouverneur.

Le temps presse... d'instant en instant la situation devient plus critique; bientôt nous sommes assaillis de tous côtés par des masses d'infanterie; huit bataillons

---

(1) Le jeune Hanrion, sa mission terminée, ne se laissa pas arrêter par le flot des fuyards et des tirailleurs ennemis, qui déjà inondaient le village; il cherchait son père et arrivait près de l'endroit où il l'avait quitté, quand il tomba frappé de deux balles.

Un officier prussien, témoin de son intrépidité, honora la bravoure de ce jeune officier en lui faisant rendre avec un soin respectueux les derniers devoirs.

de la Garde déployés en trois colonnes avancent rapidement sur le Bourget (1).

La colonne de droite (2 bataillons) marche par Dugny, celle de gauche (2 bataillons) par Blanc-Mesnil, celle du centre (4 bataillons) par le milieu de la chaussée... Les deux colonnes de flanc cherchent à déborder le village... leurs pelotons de tirailleurs, lancés au pas de course, sont appuyés par les soutiens et les réserves, divisés en petits groupes et marchant à la même allure...

L'ennemi sur trois lignes, toujours poussant vers les côtés extérieurs et se servant des moindres abris pour se réunir et se reformer, arrive rapidement à bonne distance et ouvre sur les nôtres un feu très-vif... « Les « vides faits par cette marche oblique sont remplis par « des lignes de pelotons; les ailes s'allongent en même « temps par l'arrivée en échelons de compagnies isolées, « mais toujours en ordre déployé... de sorte que l'atta- « que concentrique est constamment en mesure de dé- « border la ligne ennemie... (2) »

L'aile droite prusienne, tout en dessinant son mouvement enveloppant, reste un peu en arrière; le centre, trop peu déployé, et « s'assujettissant trop à la forma- « tion habituelle.... fait des pertes énormes »; mais l'aile gauche, conduite par le lieutenant-colonel de Waldersée, gagne du terrain; ses lignes d'attaque déployées longues, minces, chargent en tirailleurs.... bientôt elles arrivent jusque sous les murs du Bourget... nos avant-

(1) Voir aux pièces justificatives, n° II.

(2) Voir aux pièces justificatives, n° III, extrait du *Mode d'attaque de l'infanterie prussienne dans la campagne de 1870-1871*, par le duc Guillaume de Wurtemberg. Les Prussiens mettaient à l'essai ce jour-là une nouvelle formation de combat, dont les principes venaient d'être arrêtés entre le commandant de la Garde et celui du 9e corps... Rejetant l'ordre en colonne d'attaque on inaugurait l'*ordre déployé soutenu par des tirailleurs*.

postes sont enlevés et un flot d'ennemis fait irruption dans la partie droite du village...

Les mobiles, postés dans les enclos, dans les jardins, ne tiennent pas. Les compagnies du 128e, en réserve près du chemin de fer, lâchent pied...

L'artillerie n'étant plus soutenue se voit forcée d'abandonner le terrain, et nous sommes complètement délogés de l'entrée du village.

A notre gauche, bien que l'attaque ne soit pas aussi énergique.... pressées de front, menacées d'être prises à revers, nos troupes faiblissent également et malgré les efforts du colonel Martin, du lieutenant-colonel Le Mains, nous ne parvenons pas à arracher aux Allemands les maisons tombées en leur pouvoir.

Nos soldats, partout repoussés, se replient un peu en désordre dans la direction de la Courneuve : cependant on parvient à en rallier un certain nombre aux compagnies du général Hanrion, établies sur la route de Lille, à quatre cents mètres en arrière du Bourget.

Pendant que l'ennemi envahit les bas côtés du village, en tête se livre un combat de rues des plus acharnés. Le commandant Brasseur avec sept compagnies du 128e, formées en grande partie des hommes des dépôts de la Garde, lutte avec une extrême énergie contre la colonne du centre du général Budritski.

Lutte dans l'intérieur du village.

Les mobiles du commandant Baroche, entraînés par leur vaillant chef et l'exemple du 128e, se battent en désespérés... Réfugiés dans les maisons, anciens soldats de la Garde et mobiles arrêtent un instant tous les efforts des Prussiens, qui sont réduits « à enlever habitation par habitation en perçant les murs (1). » Enfin, cernés de

(1) Extrait des *Opérations du corps du génie allemand*, par Gœtze, capitaine du génie prussien.

Bientôt, franchissant le ruisseau, les quinze pièces de campagne avancent par échelons, suivies à quelques centaines de mètres par l'infanterie.

Devant cette redoutable attaque, le capitaine de frégate Salmon ne peut opposer que des obusiers de montagne; faute d'attelage, on n'a pu lui envoyer l'artillerie mobile des forts.... Mais les longs murs qui couvrent Drancy vers le nord, le parc Ladoucette, solidement organisé, offrent à notre infanterie de bons appuis; les Prussiens, malgré leur nombreuse artillerie, n'osent lancer leurs colonnes et se bornent à une violente canonnade qui nous fait peu de mal.

Après l'évacuation du Bourget, le vice-amiral La Roncière Le Noury informa, par télégramme, le Gouverneur : « qu'il avait une forte réserve à Petit-« Drancy et à Bobigny, que Drancy était mis en « état de défense, qu'on y était fortement barricadé « et crénelé, que le capitaine de frégate Salmon, qui y « commandait, était très-solide, mais que de toute ma-« nière, il ne le laisserait pas passer la nuit dans le « village, où il pouvait être enlevé par les grandes masses « ennemies qui étaient en vue. »

Le Gouverneur répondit « que le Bourget était en « pointe en avant de notre ligne de défense, que depuis « sa reprise par les Allemands, le village de Drancy « l'était bien davantage encore; il doutait que notre « monde pût y passer la nuit; cependant si les forts « pouvaient soutenir efficacement Drancy, il prescrivait « d'y rester jusqu'à la nuit. »

En conformité de ces instructions, le vice-amiral La Roncière voyant les renforts ennemis arriver, et n'ayant pour toute artillerie que 6 obusiers de montagne, donna l'ordre aux troupes de Drancy de rentrer à Bobigny.

Cette affaire nous avait coûté de 11 à 1,200 hommes, la plupart prisonniers :

128e, 557 hommes tués, blessés ou prisonniers ;

14e mobiles de la Seine, environ 300 hommes tués, blessés ou prisonniers ;

12e mobiles de la Seine, environ 200 hommes tués, blessés ou prisonniers.

Les officiers du 128e tués, blessés ou prisonniers sont :

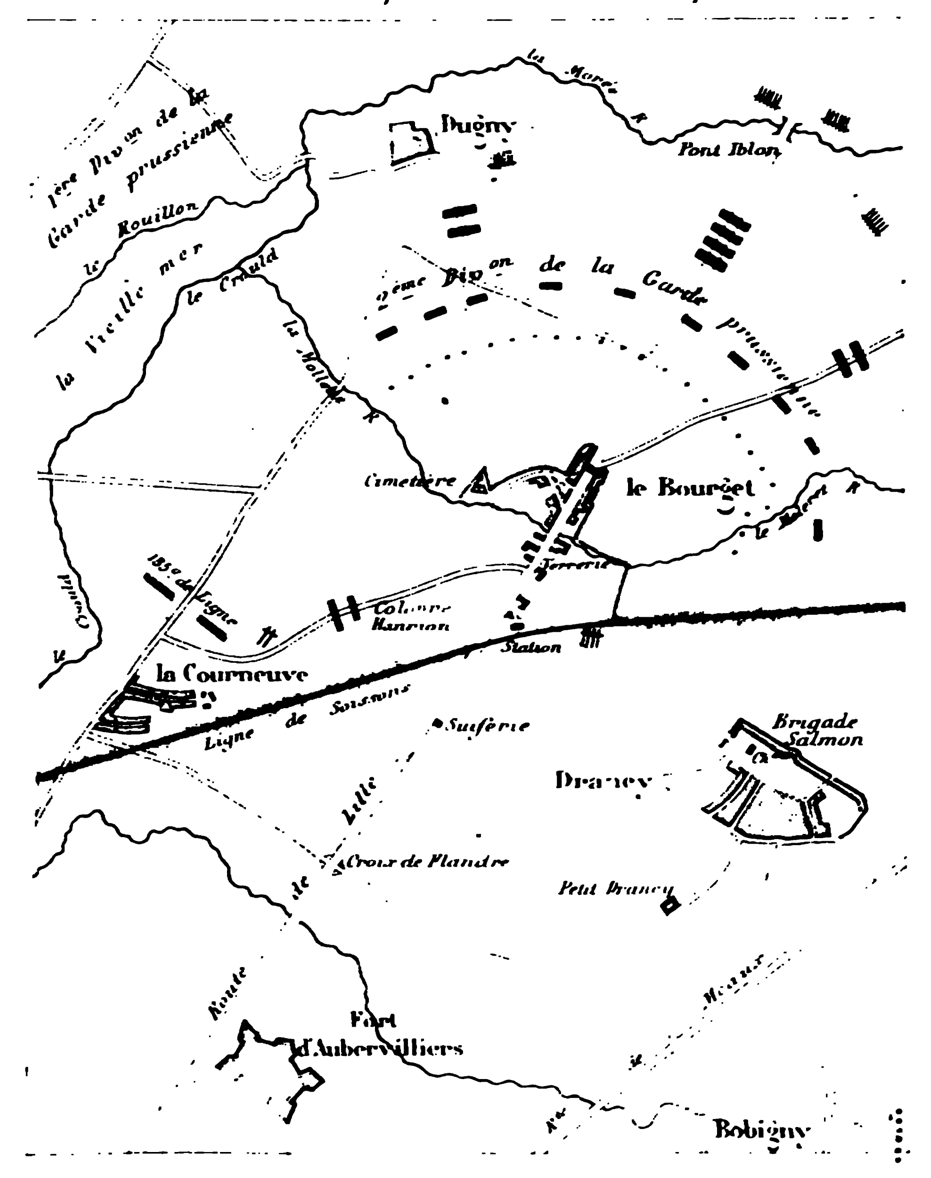
MM. **Brasseur**, chef de bataillon.
Fournier, capitaine.
Verluythen, do.
Jauge do.
Mongeot, do.
Grandineau, do.
Laffitte, lieutenant.
Corta, do.
Grisey, do.
Lemercier, do.
Marchand, do.
Moussier, sous-lieutenant.
Magnien, do.
Wallet, do. (1)

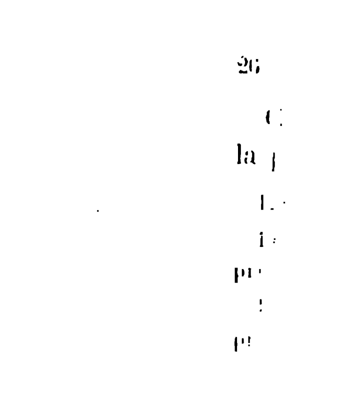
---

(1) Il a été impossible d'établir les pertes des mobiles.

Prise du Bourget

Par la Garde prussienne (30 Octobre 1870)





PERTES DES ALLEMANDS AU COMBAT DU BOURGET

(30 octobre 1870).

RÉGIMENTS.	OFFICIERS			TROUPE		
	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS
2e régiment de grenadiers de la Garde . .	1	1	»	11	41	1
4e d° d° d° (1).	6	2	»	6	35	»
État-major de la 3e brigade de la Garde (2).	»	3	»	»	»	»
3e régiment de grenadiers de la Garde (3).	7	9	»	50	204	11
1er d° d° d° . .	»	»	»	4	40	4
Bataillon de tirailleurs de la Garde. . . .	2	2	»	7	25	»
D° de pionniers de la Garde	»	»	»	»	5	»
TOTAUX.	16	17	»	78	350	16
TOTAL GÉNÉRAL.	477					

(1) Colonel tué.

(2) Général blessé.

(3) Colonel tué.

Observations sur la perte du Bourget.

La prise du Bourget avait eu un grand retentissement dans Paris. C'était la première position enlevée aux Allemands; s'exagérant l'importance de cette affaire, on en avait fait une véritable victoire.

Que ce village eût plus ou moins de valeur au point de vue stratégique, qu'il fût ou non difficile à garder, peu importait... c'était un succès, et sans doute il allait être suivi d'attaques analogues sur les autres points de l'enceinte.

Aussi, lorsque fut connue la perte de ce village, s'éleva-t-il une véritable explosion de colère; on accusa les chefs militaires, le Gouvernement; et nous verrons bientôt quelle fâcheuse influence exerça cet événement.

TROISIÈME PARTIE

DÉSORDRES INTÉRIEURS DANS PARIS

INSURRECTION DU 31 OCTOBRE

CHAPITRE PREMIER.

DÉSORDRES INTÉRIEURS DANS PARIS.

L'enne du de

A l'extérieur l'action militaire engagée de tous côtés arrêtait l'ennemi au pied de nos retranchements... mais cet ennemi n'était pas le seul que nous eussions à com-

battre... A l'intérieur, derrière nos remparts, nous avions la Révolution, adversaire non moins redoutable, car le Gouvernement de la Défense nationale qui en était issu, après s'en être difficilement séparé, ne pouvait se résoudre à l'anéantir.

Sans parler des mille faits qui se produisaient chaque jour, des pillages commis par des francs-tireurs, gardes nationaux, mobiles; laissant de côté les arrestations illégales, ordonnées et opérées par le premier venu, nous allons dire un mot de quelques manifestations populaires dont la journée du 31 octobre n'a été que la suite et la conclusion.

L'insurrection et l'ennemi intérieur.

Au milieu de cette masse ouvrière de Paris, probe, honnête, travailleuse, qui a supporté avec tant de patriotisme les rudes privations du siége, existe, trop nombreuse malheureusement, une populace, lie des basfonds de la grande ville, où bouillonnent sans cesse des ferments de paresse et de haine... aux gages de tous les fauteurs d'émeute, de tous les entrepreneurs d'insurrection, cette tourbe est constamment prête à se jeter dans la rue.

M. de Bismark comptait beaucoup sur cette partie de la population parisienne; dans l'entrevue de Ferrières, il avait dit à M. Jules Favre : « Si dans quelques jours « nous n'avons pas pris Paris, vous serez emportés par « un mouvement populaire. »

Les journaux allemands, commentant les paroles du Grand Chancelier, répétaient sur tous les tons: « Paris « deviendra plus faible chaque jour..., le prolétariat fi- « nira par se soulever contre les riches... »

On ne peut s'empêcher de reconnaître que nos ennemis ont vu juste. Du reste, les révolutions enfantant toujours de nouvelles révolutions, il était facile de prévoir

que celle du 4 Septembre ne serait pas la dernière (1).

Manifestations.

Chaque jour avait sa manifestation : tantôt c'était « une promenade patriotique » à la statue de Strasbourg, tantôt on se rendait à l'Hôtel-de-Ville, au Louvre, pour demander, au nom de la volonté du Peuple, une mesure militaire ou civile...

Le 22 septembre, des bandes armées viennent offrir leur appui au Gouvernement, à condition que vis-à-vis de la Prusse, on aura une attitude énergique, qu'on organisera « *la levée en masse, les barricades* (2). »

A la même date (22 septembre), Vermorel et un autre citoyen, suivis d'une foule nombreuse, demandent au Gouvernement, représenté dans la personne de M. de Rochefort, la destruction de la Préfecture de Police : « Si on ne leur obéit pas, ils brûleront la Préfecture le lendemain. »

Le 26 septembre, les Maires de Paris et 180 chefs de bataillon de la garde nationale réclament la levée en masse, et l'envoi en province de commissaires civils.

Une autre fois on manifesta pour manifester... « c'était « POUR RIEN, » au dire des procès-verbaux du Gouver-

---

(1) Depuis longtemps, M. de Bismark pensait à mettre la Révolution dans son jeu... jeu où, suivant sa propre expression, il manie si habilement « *les dés de fer du Destin.* »

Tout le monde se souvient de son mot caractéristique, lors de sa visite d'adieux à l'hôtel du quai d'Orsay, en septembre 1862 : « Le *libé-« ralisme* n'est qu'une *niaiserie* qu'il est toujours facile de mettre à la « raison ; mais la RÉVOLUTION est une **force**..... Il faut savoir s'en « *servir*... »

(2) MM. Simon, Ferry, Arago, Rochefort, haranguèrent cette députation conduite par Gaillard père et Lermina : « Nous ménageons aux « Prussiens, dit M. Jules Simon, une guerre qu'ils ignorent, la *guerre « des barricades ;* (en montrant Rochefort) nous avons choisi l'homme « que voilà, dévoué à la République et au Pays. » M. Arago ajoutait : « Si Paris a été la Sodome de l'Empire, il sera la Saragosse de la Ré-« publique, et si la Saragosse ne suffit pas, la torche en main, nous « ferons, moi à votre tête, de Paris un Moscou... » (Extrait du rapport de M. Chaper.)



nement... « M. Jules Ferry constate que Paris s'ennuie ; « il faut l'occuper... »

D'abord plus ridicules que menaçantes, les manifestations ne tardèrent pas à prendre un caractère fort inquiétant.

Le 5 octobre, le major Flourens, sorte de fou dangereux, ayant la monomanie de l'émeute, vient, à la tête de dix bataillons de la garde nationale de Belleville, demander au Gouvernement de la Défense :

1° de faire exécuter des sorties à la garde nationale ; 2° d'armer ses bataillons de chassepots ; 3° de changer le personnnel réactionnaire dans les administrations publiques ; 4° de procéder aux élections municipales...

Les membres du Gouvernement, parlant à tour de rôle, qui pour la question militaire, qui pour la question politique, discutèrent longuement chacun de ces points, et ce ne fut pas sans peine que l'on parvint à se débarrasser des Bellevillois et de leur chef...

Devant ces manifestations si souvent répétées, le G Trochu demande une énergique répression.

Dans la séance du 7 octobre, le général Trochu appuie sur la gravité de la situation : « Le Gouvernement, « dit-il, a reçu une atteinte de la manifestation de « M. Flourens ; il ne peut continuer à rester *sous le coup* « *des menaces ;* il lui faut démontrer sa fermeté, car il « sera abandonné sans cela, et de ceux qui veulent in- « directement le renverser et de ceux qui veulent le dé- « fendre... » Le général Trochu constate que M. Flourens s'est fait, de major de rempart qu'il était... *colonel* et qu'il aspire maintenant à se faire Gouverneur de Paris. Si M. Flourens persiste dans ses prétentions, il cassera sa prétendue élection de colonel (1)...

Malheureusement aucune décision ne fut prise...

---

(1) Espérant en finir avec les demandes de Flourens, qui voulait à toute force être « *colonel*, » le Gouverneur lui avait donné, quelques jours auparavant, le titre de « *major de rempart*. »

La Commune. Les élections municipales demandées par tous les organisateurs de manifestations, étaient devenues le mot d'ordre des émeutiers. Ces élections municipales, en donnant la Commune, devaient tout simplifier, tout sauver...

Avec la Commune, disaient les sectaires du Jacobinisme et du Socialisme : les Blanqui, les Flourens, les Millière, les Eudes, les Ranvier, les Razoua, etc., etc... on aurait des généraux, des hommes, de la poudre, des canons, des approvisionnements, on ferait lever le siége, on chasserait les Prussiens, on ramènerait dans les murs de la grande cité le travail, la prospérité, la paix...

Et toute la foule de répéter... « La Commune! il nous faut la *Commune!...* »

En imaginant cette idée de Commune, les chefs de factieux avaient fait un coup de maître... Inutile de dire qu'ils ne tenaient nullement au principe de la représentation municipale. Mais ils voulaient la Commune parce que c'était le chemin le plus court, le plus sûr pour arriver au Pouvoir... Convaincus d'avoir la majorité dans ces élections, ils savaient, à n'en pas douter, que le Gouvernement de la Défense, né d'un coup de main et d'une acclamation de la rue, ne pourrait durer un jour, une heure, devant une *Commune* sortie d'élections régulières... et lorsque le Gouvernement de la Défense, sentant tout le danger, refusait de consentir à cette Commune, les Blanqui, Flourens, Millière etc... leur répondaient : « Au temps où vous étiez dans l'opposition, « vous-mêmes, vous déclariez que c'était une iniquité « de refuser à Paris un Conseil municipal librement « élu.... »

Le Gouvernement, on le voit, était très-embarrassé, il l'était d'autant plus, qu'il avait la prétention « d'offrir « au *Monde* un spectacle sans analogue dans ses mu-



« railles, une multitude de près de deux millions cinq « cent mille hommes en proie aux privations les plus « dures, à d'indicibles souffrances, à de fiévreuses agi- « tations, et à laquelle cependant toute liberté de pen- « ser, d'écrire, de parler, de se réunir, était laissée (1). »

Affaire du 8 octobre

Les membres de la Défense, voulant administrer une forteresse assiégée comme une ville en temps de paix, faisant de la politique au lieu d'appliquer la loi militaire, trop occupés à présenter « *au Monde* » toutes les beautés d'un Gouvernement et d'un peuple libres, oubliant presque la *Patrie* pour la *République*, devaient voir grandir chaque jour les difficultés et les périls... Le 8 octobre, ils faillirent être emportés par la tourmente.

Quatre mille gardes nationaux en armes descendent de Charonne, Belleville, Ménilmontant et envahissent la place de l'Hôtel-de-Ville... aux cris de *Vive la Commune !*

Les membres du Gouvernement sont bloqués, le rappel est battu de tous côtés, le hasard fait que les bons bataillons de la garde nationale arrivent les premiers sur la place de l'Hôtel-de-Ville ; ils s'entendent avec un régiment de mobiles bretons qui se trouvait là : tous marchent en avant ; en un instant la place est balayée et les membres du Gouvernement sont délivrés.

Indignation publique.

Dans le public on était irrité de ces troubles toujours renaissants, de ces tentatives criminelles de quelques misérables... on voulait un exemple, on demandait à grands cris une répression prompte, énergique...

L'arrestation de Flourens et de Blanqui est votée.

Malgré l'opinion, le Gouvernement ne peut cependant encore se décider à agir ; il ne paraît même s'émouvoir que sur de nouvelles et graves révélations de M. de Ké-

(1) J. Favre, *Gouvernement de la Défense nationale*, p. 187.

ratry, préfet de police, venant annoncer, au milieu de la séance du 10 octobre au soir : « que, dans une réu-« nion présidée par Flourens, Blanqui... douze chefs « de bataillon ont signé une résolution tendant au ren-« versement du Gouvernement, à la constitution de la « Commune.... Le Préfet de police réclame énergique-« ment l'arrestation de Flourens, Blanqui, Millière. » Le général Trochu appuie avec vivacité cette motion. « Il ne peut, dit-il, faire face aux combinaisons et aux « fatigues militaires et se voir chaque jour exposé à des « menaces, à des algarades intérieures, qui rendent « toute défense impossible... il rappelle la série d'ennuis « suscités par ce qu'il appelle la faiblesse du Gouver-« nement, il en conclut qu'il faut mettre un terme à une « situation qui le forcerait à se démettre de la Prési-« dence du Conseil... »

M. Jules Favre demande grâce pour Millière, MM. Ferry, Arago, Simon intercèdent en faveur de Blanqui... néanmoins, l'arrestation de Flourens est décidée à l'unanimité moins la voix de Rochefort; celle de Blanqui l'est également moins les voix de Rochefort et d'Arago...

Malheureusement, le lendemain on n'osa faire ces arrestations. Le général Tamisier, commandant de la garde nationale, ne crut pas devoir prêter main-forte au Préfet de police, et, après un échange de lettres entre le Gouverneur, le général Tamisier et M. de Kératry, il fut décidé *qu'on ne ferait rien,* malgré les pressantes sollicitations de ce dernier... qui, voyant ses efforts inutiles, donna immédiatement sa démission... M. Edmond Adam le remplaça...

La crainte d'une collision avait arrêté le Gouvernement... on savait les bataillons de Flourens les mieux armés de Paris, on les croyait dévoués à sa personne,

et, pour éviter un conflit intérieur, on résolut de ne rien faire...

« Après une bataille perdue ou gagnée dans la rue, « disait-on au Louvre, l'ennemi entrerait dans Paris... » Perdue, cela était possible, très-probable même... mais une victoire sur l'insurrection ne faisait qu'augmenter nos forces en diminuant d'autant celles de l'ennemi... on n'hésitait pas à reconnaître en plein conseil « que « l'argent de la Prusse était pour beaucoup dans l'agi- « tation qui tourmentait Paris » et on refusait d'anéantir ces alliés stipendiés de l'ennemi que l'on avait sous la main !

Les émeutiers n'attendent qu'une occasion pour renverser le Gouvernement de la Défense.

Après la journée du 8 octobre, Paris fut relativement calme; il n'y eut plus de manifestations, ou du moins elles cessèrent d'avoir ce caractère provoquant, hostile, des manifestations antérieures... Le Gouvernement se félicitait de sa *clémence*... et dans la séance du 29 octobre, MM. Rochefort et Arago déclaraient que jamais la population n'avait été plus tranquille et animée de meilleurs sentiments... « Quant à la Commune, disaient- « ils, personne n'y songe plus. »

Sans doute ces deux membres du Gouvernement n'avaient pas eu connaissance de la grande réunion publique tenue la veille, 28 octobre (rue Aumaire) et dans laquelle Ledru-Rollin, jetant le feu de son éloquence à un immense et fébrile auditoire, s'écriait : « Je me « rappelle que c'est la grande Commune qui a sauvé de « l'étranger le sol sacré de la Patrie... Lyon l'a déjà « instituée... Resterez-vous en arrière de Lyon, vous « Parisiens, qui avez toujours marché à la tête de la Ré- « volution ?... »

Le calme n'était donc même pas apparent; du reste, tous les promoteurs, les organisateurs d'émeute n'attendaient qu'une circonstance, qu'une *crise favorable* pour

renverser le Gouverment de la Défense nationale. Le 4 septembre, les hommes de l'ancienne gauche avaient trouvé l'*occasion bonne* pour renverser l'Empire; les hommes de la nouvelle gauche étaient bien décidés à profiter de l'occasion qui se présenterait pour renverser le Gouvernement de la Défense.

Nos malheurs, toujours de plus en plus grands, n'allaient pas tarder à leur fournir *cette crise si impatiemment attendue.*

CHAPITRE II.

ARRIVÉE DE M. THIERS A PARIS.

M. Thiers arrive à Paris (30 octobre).

Le 30 octobre M. Thiers était rentré dans Paris ; son arrivée coïncidait avec le bruit de la capitulation de Metz, dont la première nouvelle avait paru dans le journal *Le Combat* du 27 octobre, avant qu'aucun avis ne fût parvenu au Gouvernement (1). Tout au contraire les dernières dépêches faisaient penser que la résistance durerait plus longtemps.

Aussi l'autorité n'hésita pas à faire démentir l'article du journal radical (2).

---

(1) Voici l'article du *Combat*, journal de Félix Pyat :

« LE PLAN DE BAZAINE.

« Fait vrai, sûr et certain, que le Gouvernement de la Défense natio-
« nale retient par devers lui comme un secret d'État, et que nous
« dénonçons à l'indignation de la France comme un crime de haute
« trahison :

« Le maréchal Bazaine a envoyé un colonel au camp du roi de Prusse
« pour traiter de la reddition de Metz et de la paix, au nom de S. M.
« l'empereur Napoléon III. »

(2) Voir aux pièces justificatives, n° IV, le procès-verbal des séances du Gouvernement de la Défense nationale.

...it n'était que trop vrai, et M. Thiers le con-
...ellement en arrivant à Paris.

... entretiens avec les membres du Gouverne-
... Défense nationale, M. Thiers fit connaître le
...égatif de ses visites aux cours et chancelleries
...

... entrevoir avec beaucoup de ménagements
... forme républicaine était peu sympathique aux
...ties de l'Europe et qu'il n'y avait à compter sur
... intervention directe.

...endant il exprima l'espérance que M. de Bismark
...rtaines concessions qui rendraient peut-être pos-
...un armistice, et permettrait la formation d'une
...blée nationale chargée de traiter définitivement de
...

...Gouvernement déclarait ne pouvoir négocier qu'aux
...conditions suivantes :

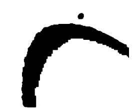
Armistice, pendant lequel toute facilité de com-
...ation serait laissée avec l'extérieur;

Ravitaillement proportionné à la durée de l'armis-
...c'est-à-dire que si cet armistice durait quinze
... on laisserait entrer dans la place pour quinze
... de vivres.

...n autre côté, M. Thiers faisait connaître que
...le Bismark, sans vouloir s'engager d'une manière
...gorique, avait donné à entendre que le minimum
...exigences de la Prusse serait :

La cession de l'Alsace et une indemnité de 2 mil-
...iards.

Dans toutes ses entrevues officielles avec les mem-
bres du Gouvernement ou particulières avec le général
Trochu, M. Jules Favre et d'autres personnes considé-
rables, M. Thiers insistait beaucoup pour qu'on acceptat
ces conditions, affirmant que tout ce qu'il avait vu de



renverser le Gouverne
4 septembre, les homm
trouvé l'*occasion bo*
hommes de la nouve
profiter de l'occasion
le Gouvernement d
Nos malheurs, l
laient pas tarder à
ment attendue.

A

M. Thiers arrive à Paris (30 octobre).

Le 30 oct
arrivée co
Metz, dont
Le Comb
parvenu
dernière
durerait
Auss
du jou

(1. V

« F
le

CHAPITRE III.

INSURRECTION DU 31 OCTOBRE.

Paris appre en même tem la reprise du Bourget l'arrivée de M. Thier la reddition de Metz.

La nouvelle de l'arrivée de M. Thiers n'avait pas tardé à se répandre dans la ville. On commentait sa venue, coïncidant avec la reddition de Metz et la reprise du Bourget.....

La foule émue, nerveuse, surexcitée, groupant ensemble ces trois faits, ne voyait partout que défaillance, lâcheté, trahison... Pour elle : « on avait sacrifié volontairement des soldats au Bourget, afin de jeter le désespoir dans toute l'armée; Bazaine était d'accord avec le Gouvernement qui entretenait des intelligences avec quelque prétendant ; Thiers, agent des orléanistes, travaillait à la paix pour le compte de la monarchie de Juillet... etc... »

Ces accusations insensées, absurdes, augmentées, amplifiées, courent les rues, les carrefours... Dès 8 heures du matin les délégués des vingt arrondissements se réunissent place de la Corderie; entraînés par Millière et Lefrançais, ils décident : l'envahissement de l'Hôtel-de-Ville, la déchéance du Gouvernement, la création d'une Commission provisoire chargée de procéder à la nomination de la Commune.

Envahissem de la plac de l'Hôtel-de-Vi

Aussitôt ces résolutions prises, les délégués, suivis d'une foule énorme criant : « Vive la Commune ! Pas d'armistice ! » se dirigent sur la place de l'Hôtel-de-Ville, qui est envahie de toutes parts.

A 9 heures la démonstration prend un tel caractère que le Préfet de police, M. Edmond Adam, se rend chez le Gouverneur et demande des instructions...

Devant la gravité des nouvelles, le général Trochu



envoie l'ordre au général Tamisier de réunir quinze à vingt bataillons, partie sous les armes, partie de piquet, afin de parer aux éventualités...

Mais il était difficile de trouver des bataillons sur lesquels on pût compter... il y avait à craindre qu'en voulant envoyer à l'Hôtel-de-Ville des défenseurs de l'ordre on ne fît qu'augmenter le nombre des émeutiers... la plupart des bataillons de la garde nationale désiraient des élections nouvelles; presque tous, trompés par les bruits mis en circulation, croyaient que le Gouvernement voulait l'armistice, et sans être complétement d'accord avec les insurgés, ils penchaient plutôt du côté de ces derniers que du côté du Gouvernement de la Défense.

Néanmoins, les ordres donnés, les gardes nationaux obéissent; mais au lieu de marcher par bataillon, ils se dirigent en masse sur l'Hôtel-de-Ville, où ils affluent par toutes les rues avoisinantes... Ils se mêlent, se confondent avec les émeutiers, augmentant ainsi le désordre et la confusion.

Le poste de l'Hôtel-de-Ville, renforcé le matin et comprenant trois compagnies de mobiles du 1er bataillon de l'Indre, sous les ordres du commandant Dauvergne, était, à proprement parler, la seule troupe sur laquelle on pouvait compter.

Le reste n'était qu'une masse confuse de gardes nationaux, de curieux, qui, s'ils n'étaient pas hostiles, étaient indifférents, irrésolus et surtout peu décidés à empêcher le désordre par la force.

Vers midi la foule étant devenue de plus en plus nombreuse, de plus en plus agitée, le général Tamisier, accouru place de Grève, expédie à l'état-major de la garde nationale l'ordre d'envoyer de nouveaux bataillons.

En même temps, M. Jules Ferry, préfet de la Seine,

CHAPITRE [illegible]

[redacted]

La nouvelle de l'[redacted]ies, il se rendit à l'Hôtel tarde à se répandre [redacted]res du Gouvernement, les venue, coïncidant avec [redacted]ssivement prévenus, s'étaient du Bourget.....

La foule émue[redacted]vaient amené aucune escorte, semble ces trois faits[redacted]les trois compagnies de mobiles, lâcheté, trahison. [illegible] térieure de l'Hôtel-de-Ville, re- tairement des [illegible] poser à l'envahissement, « sans sespoir dans [illegible]

le Gouvernement [illegible] ule augmente d'instant en instant, quelque [illegible] masse immense, compacte, où toute vaillait à [illegible] mpossible... Des drapeaux, des pan- Juillet [illegible] minent toutes les têtes ; on y lit : *Vive* Ces [illegible] *Pas d'armistice! la Commune! Mort* pillées [illegible] *levée en masse!*

du [illegible] du Gouvernement essayent tour à tour [illegible] flot humain d'où s'échappent continuelle- [illegible] des clameurs, mais leurs voix se perdent Lefrançais [illegible] ble inexprimable... Ils sont obligés de se re- Ville, [illegible] insuccès donne de l'audace aux émeutiers; Comm[illegible] ns escaladent la grille du côté de la rue de [illegible] foncent les portes, pénètrent dans le jardin, [illegible] cour, le rez-de-chaussée... sans que la garde [illegible] le fasse la moindre tentative pour les en em-

Arrivée des membres du Gouvernement

Les portes de l'Hôtel-de-Ville sont forcées par la populace

M. **Picard** seul, en homme avisé, n'était nullement convaincu de [illegible]ité **de cette réunion** sur un point devenu le rendez-vous de la sé[illegible]ion; **il prétendait** qu'on allait se faire prendre dans une souricière, et [illegible] **fait est qu'il parvint** à s'évader en temps opportun.



envoie l'ordre au
vingt bataillons,
afin de parer aux

Mais il était
lesquels on pût
voulant envoyer
l'ordre on ne f
la plupart de
des élections
bruits mis e
voulait l'ar
avec les in
derniers q

Néanmo
obéissent
dirigent
toutes le
fondent
dre et l

Le
prem
l'Inde
était
on p

Le
tion
étai
em

...ernement par M. Étienne Arago, qui les ... ir égard aux circonstances présentes, et ...atisfaction à la demande de la municipalité ...e toute la population parisienne.

...ard fait une proposition se subdivisant en trois ... Délibération du Gouvernement (1)

... Le Gouvernement se met aux voix;

...s conseillers municipaux sont élus;

... Aucune décision sur l'armistice ou sur la paix ne ...ise sans que la population ait été consultée...

... Arago déclare qu'à aucun titre il n'accepterait ...ière proposition de M. Picard; il n'accepterait en ...e que les élections municipales.

... Ferry espère concilier les deux opinions en ac... les élections municipales, avec facilité pour les ...es du Gouvernement de présenter leur candida...

... le général Trochu fait remarquer que si l'on ...de à ces élections avec tant de précipitation, on ... éclater les désordres qui ont gâté les élections des ...ers de la garde nationale.

M. Étienne Arago observe que c'est là une erreur, ... maires actuels devant, à son avis, presque tous être ...lus.

« M. Picard croit, en effet, que ces élections pourront bien être un peu désordonnées, mais mieux vaut ce désordre partiel que le désordre général qui est menaçant.

« M. Ferry propose que l'on déclare qu'il y aura des élections *municipales* sans en fixer la date...

« Ont voté pour : Arago, Picard, Favre, Ferry, Pelle...

(1) Extrait des procès-verbaux du gouvernement de la Défense, séance du 31 octobre, 3 h. 1/4 du soir.



tan. — Ont voté contre : Trochu, Garnier-Pagès, Jules Simon (4 heures). »

M. Étienne Arago quitte aussitôt le Conseil et s'empresse d'aller annoncer la décision du Gouvernement à la foule. Il pense que devant cette concession, elle se retirera paisiblement, que tout va rentrer dans l'ordre... mais on ne le laisse pas parler, les insurgés qui viennent de faire irruption dans la salle des maires, lui arrachent le décret... l'injurient, le bousculent... C'est à grand'peine qu'il parvient à se dégager et à regagner la salle du Conseil, où les membres du Gouvernement continuaient toujours leurs délibérations...

« M. Picard, renouvelant sa proposition, demande qu'on fasse voter sur chacun des membres du Gouvernement.

« MM. Favre et Ferry s'opposent à cette proposition. M. Ferry persiste à croire que les membres du Gouvernement doivent prendre part, comme candidats, aux élections municipales...

« MM. Favre et Arago repoussent cette idée comme impraticable.

« M. Ferry déclare qu'il lui paraît certain que la municipalité élue voudra être Gouvernement ; en conséquence il croit que tous les membres devraient en être élus par scrutin de liste pour tout Paris.

« M. Picard insiste pour que le Gouvernement lui-même se soumette à l'élection... »

A ce moment les clameurs, les cris deviennent tels qu'il est impossible de s'entendre... Force est aux membres du Gouvernement de cesser toute discussion.

Envahissement de la salle du Conseil. — Les membres de la Défense sont faits prisonniers.

Le flot des émeutiers menaçant d'envahir la salle du Conseil, on s'enferme à clef; mais au bout de quelques secondes, la foule se rue en frappant à coups redoublés; la porte cède, et donne accès à une multitude désor-

donnée d'hommes du peuple, de gardes nationaux qui vocifèrent l'injure, la menace : à leur tête sont les chefs de bataillon Chassin, Cyrille, Maurice Joly, Lefrançais... ils demandent la *Commune*, la constitution d'un cabinet sous la présidence de M. Dorian...

Debout, les membres du Gouvernement protestent avec indignation contre l'odieuse violence dont ils sont l'objet... Les émeutiers leur imposent brutalement silence... et les déclarent prisonniers... Flourens et ses tirailleurs de Belleville se joignent bientôt aux premiers envahisseurs, en criant « *La déchéance ! vive la Commune !* » Tout galonné, botté, éperonné.... le major de rempart monte sur la table du Conseil pour mieux vociférer...
« Je vois encore, dit le général Trochu, Flourens monté
« sur la table et lisant les noms des membres du nou-
« veau gouvernement...C'était un tumulte indescriptible,
« on ne s'entendait pas... J'étais à deux mètres de Jules
« Favre, qui, à ce moment, apostrophait ces hommes avec
« la plus rare énergie, leur reprochant d'avoir ruiné la
« défense et leur disant : Vous êtes des scélérats et vous
« resterez des scélérats !... » On ne l'écoutait pas... on disait à M. Dorian... « Nous ne vous entendons pas, sur la table ! sur la table !... »

L'émeute, complèteme maîtresse d l'Hôtel-de-Vil procède à l formation d' nouveau Gouverneme

Dès lors, l'Hôtel-de-Ville est aux mains de l'insurrection. « Félix Pyat erre, flairant le vent du succès,
« Delescluze se pose en arbitre, en médiateur... Blanqui
« s'enferme dans un cabinet ; il agit en chef de Gouver-
« nement ; il envoie à la préfecture de police, au minis-
« tère des finances ; il expédie même des ordres aux
« commandants des forts et aux gardiens des portes de
« Paris... (1) »

Tous, chefs et soldats de l'émeute, cherchent à s'en-

---

1 *La Guerre de France*, par M. de Mazade.

tendre pour constituer par acclamation un Gouvernement provisoire; ils dressent des listes, sur lesquelles figurent les noms de Dorian, Victor Hugo, Louis Blanc, Flourens, Blanqui, Pyat, Delescluze, Ledru-Rollin, etc... Ces listes ne sont pas toutes les mêmes... chacun fait la sienne... Bientôt, la place de l'Hôtel-de-Ville est inondée de petits billets roulés, jetés par les fenêtres, ils voltigent en l'air... ce sont les noms des membres du Gouvernement qui se succèdent.

L'envahissement de l'Hôtel-de-Ville ayant un peu distendu les flots pressés de la foule, il n'est pas difficile de s'y glisser... M. Picard parvient à se faufiler de groupe en groupe... et gagne à la hâte le ministère des finances (5 heures).

Dispositions prises par M. Picard.

A l'intérieur de Paris on savait bien qu'il y avait une manifestation à l'Hôtel-de-Ville, mais on était loin de se douter que tous les membres du Gouvernement, général Trochu, ministres, membres de la Défense, commandant de la garde nationale, étaient prisonniers de l'émeute...

M. Picard, échappé des mains des insurgés, prend de promptes dispositions : dès son arrivée au ministère, il y fait venir des bataillons qu'il tient pour fidèles; il en dirige aux affaires étrangères, au *Journal officiel*, au télégraphe, etc... Comme il expédiait ces instructions, se présente dans son cabinet M. Roger (du Nord), accouru de la place Vendôme; il lui apprend qu'à l'État-major de la garde nationale, à la Place, règne la plus grande confusion... personne n'ose donner d'ordres, personne n'ose en provoquer.

M. Picard prescrit de faire battre la générale et commande au général Schmitz d'appuyer, avec les mobiles casernés au Louvre, la garde nationale qui va marcher sur l'Hôtel-de-Ville.

Il prévient également le général Soumain, commandant la Place, que les généraux de Liniers et Corréard ont l'ordre de réunir leurs divisions de mobiles sur la place de l'Opéra, et de se tenir prêts à marcher (1).

Enfin, voyant que la situation s'aggravait de plus en plus, il télégraphie au général Ducrot de venir conférer avec lui au ministère des finances.

Le 106e bataill de garde nationa se décide à marcher su l'Hôtel-de-Vill

Cependant un certain nombre de bataillons de garde nationale avaient répondu aux convocations faites dans l'après-midi, et déjà vers cinq heures, la place Vendôme était encombrée par une foule en armes...

Le colonel Ferri-Pisani, chef d'état-major de la garde nationale, allait d'un officier à l'autre, les exhortant à soutenir la cause de l'ordre... Beaucoup hésitaient, les uns déclaraient qu'il leur répugnait de prendre part à une effusion de sang, d'autres consentaient à marcher, mais sans armes, certains faisaient mettre la crosse en l'air ou se déclaraient ouvertement pour la Commune.

Sur ces entrefaites arrive M. Charles Ferry, annonçant que les membres du Gouvernement couraient un grand danger (2).

Le colonel Ferri-Pisani fait à nouveau un énergique appel aux hommes de bonne volonté, et le 106e bataillon, commandé par M. Ibos, se déclare prêt à aller à l'Hôtel-de-Ville pour délivrer le Gouvernement (3).

---

(1) La lettre de M. Picard était ainsi conçue :

« Les généraux de Liniers et Corréard mettront immédiatement leurs « bataillons de mobiles à la disposition du général Soumain, pour aller « délivrer le Gouvernement, prisonnier à l'Hôtel-de-Ville. »

Postscriptum. « On ne tirera que sur un ordre exprès. »

(2) M. Charles Ferry, frère de M. Jules Ferry, était capitaine de garde nationale.

(3) « Comme le 106e se disposait à venir sans armes à l'Hôtel-de-Ville, afin de faire preuve de ses intentions pacifiques, un bataillon, dont j'ai oublié le numéro, conduit par un chef qui, je crois, a été condamné de-

l'organisation des armées de province était de nature à ne laisser aucun doute sur le résultat final de la lutte, que si on s'obstinait à la continuer, l'ennemi allait envahir nos riches provinces du Nord et de l'Ouest, s'emparer de tout notre matériel naval, et, qu'en définitive, après ces pertes immenses qui nous coûteraient encore des flots de sang, nous en serions réduits à abandonner l'Alsace, la Lorraine et à payer une indemnité de 5 milliards.

M. Thiers soutenait son opinion avec beaucoup de vivacité, au grand déplaisir du général Trochu et de la plupart des membres du Gouvernement de la Défense qui ne partageaient pas sa manière de voir, et se faisaient, sans doute, beaucoup d'illusions encore; ils redoutaient surtout l'effet produit sur une population en délire, au moment où on lui ferait entrevoir la triste réalité.

Propositions d'armistice.

Cependant on avait fini par se mettre à peu près d'accord le matin du 31 octobre, et il était convenu que M. Thiers repartirait dans l'après-midi, porteur des propositions suivantes :

« Armistice de quinze jours avec ravitaillement;

« Faculté laissée au Gouvernement de la Défense nationale de communiquer avec l'extérieur pour préparer la formation d'une Assemblée nationale, chargée de négocier la paix et dans laquelle l'Alsace et la Lorraine seraient représentées. »

A midi, le général Ducrot fut prévenu que M. Thiers arriverait vers 3 heures, à la Porte-Maillot; de là, il devait être conduit au pont de Sèvres, où l'ennemi faciliterait son passage pendant une suspension d'armes consentie à cet effet.

foule qui s'étouffait, on s'aperçoit à peine de leur entrée (1).

Quelques instants après, la porte cède de nouveau, un certain nombre de gardes du 106e se faufilent auprès de leur chef; on s'injurie, on se pousse avec les Tibaldiens, mais sans en venir aux mains...

Flourens, toujours sur sa table, continue à faire et à défaire des gouvernements, pendant que ses acolytes les crient à la foule...

« Quand nos gardes nationaux, dit le commandant Ibos, sont entrés une seconde fois... il y eut des cris, les Tibaldiens étaient les plus acharnés; ils voulaient toujours faire feu... Je demandai à Flourens de descendre de sa table... sur son refus, je montai à côté de lui et pris la parole... Nous avons bataillé assez longtemps... Tout à coup, la moitié de la table s'est renversée, et nous avons chaviré... »

Une heure se passe dans cette confusion.. cependant les émeutiers trouvaient le temps long; ces harangues, ces discours commençaient à les lasser : « Il faut en « finir, disaient-ils, assurons-nous des membres du « Gouvernement. » — « A Mazas, à Mazas! » crie-t-on de toute part. — « Oui, dit Flourens, conduisons-les à « Mazas. »

Le général Trochu et M. J. Ferr[y] sont délivré[s] des mains de[s] insurgés (8 h. du soir[)]

C'en était fait des prisonniers si on les emmenait, inévitablement ils seraient fusillés en route. Le commandant Ibos paie d'audace; il fait filer plusieurs de ses hommes autour de la table; le général Trochu est enlevé, entraîné vers l'escalier, avant que les Bellevillois aient eu le temps de se reconnaître. Certains, cependant, essaient de s'opposer au passage... mais le

(1) Le colonel Ferri-Pisani, dont l'uniforme éveille les soupçons, est seul mis en état d'arrestation.

On se met en marche au son du tambour. En avant du bataillon marchent le colonel Ferri-Pisani, le commandant Ibos et M. Charles Ferry. Un certain nombre de gardes nationaux des autres bataillons sont entraînés et l'on arrive ainsi à l'Hôtel-de-Ville.

On enfonce une porte de derrière, les tambours battent la charge, et le 106[e] fait irruption dans la cour. Au milieu de cette masse de gardes nationaux, il est impossible de distinguer ceux qui ont envahi l'Hôtel-de-Ville, de ceux qui veulent le délivrer... Battant toujours la charge, le 106[e] s'ouvre un passage, gagne rapidement l'escalier et arrive près de la salle où sont détenus les membres du Gouvernement.

La porte est forcée... mais la salle est tellement pleine, que le colonel Ferri-Pisani, le commandant Ibos avec 5 ou 6 de ses hommes, peuvent seuls y pénétrer... Au milieu du bruit, au milieu de la cohue de cette

---

puis, pendant le siége, pour malversations, vint à passer sur la place Vendôme. Je l'arrêtai et lui demandai où il allait. Le chef de bataillon, avec une déférence hautaine, me répondit qu'ils allaient à l'Hôtel-de-Ville. Sur mon interrogation s'ils allaient y défendre le Gouvernement, il me fut répondu, non sans nuance d'ironie, que si je pouvais leur promettre la Commune (car dès ce jour-là le mot était trouvé), le bataillon serait avec le Gouvernement. Je dis, naturellement, que je n'avais rien à promettre et fis une harangue, la plus chaleureuse que je pus, sur l'horreur de ces dissensions devant les Prussiens.

« Le chef de bataillon, toujours poli, mais hautain, me répondit, au nom du bataillon, qu'ils étaient touchés de cet appel à une conciliation patriotique, et qu'ils allaient précisément à l'Hôtel-de-Ville pour faire prévaloir les idées de conciliation. Là-dessus, le bataillon fit par le flanc droit et se dirigea sur l'Hôtel-de-Ville au bruit de ses tambours.

« Je revins aux gardes nationaux du 106[e], témoins de la scène, et leur dis que puisque des gens si conciliants allaient à l'Hôtel-de-Ville avec leurs fusils, nous aurions l'air des derniers des hommes, en y allant les mains dans nos poches. Les fusils furent repris; je me mis à leur tête, ayant Charles Ferry à côté de moi, en criant et faisant crier : Vive la République, et en ne cessant pas de faire battre le tambour, ce qui est la seule manière d'étourdir les gens et de les faire marcher dans ces moments de confusion. » (Extrait des notes du colonel Ferri-Pisani.)



foule qui s'étouffait, on s'aperçoit à peine de leur entrée (1).

Quelques instants après, la porte cède de nouveau, un certain nombre de gardes du 106e se faufilent auprès de leur chef; on s'injurie, on se pousse avec les Tibaldiens, mais sans en venir aux mains...

Flourens, toujours sur sa table, continue à faire et à défaire des gouvernements, pendant que ses acolytes les crient à la foule...

« Quand nos gardes nationaux, dit le commandant Ibos, sont entrés une seconde fois... il y eut des cris, les Tibaldiens étaient les plus acharnés; ils voulaient toujours faire feu... Je demandai à Flourens de descendre de sa table... sur son refus, je montai à côté de lui et pris la parole... Nous avons bataillé assez longtemps... Tout à coup, la moitié de la table s'est renversée, et nous avons chaviré... »

Une heure se passe dans cette confusion.. cependant les émeutiers trouvaient le temps long; ces harangues, ces discours commençaient à les lasser : « Il faut en « finir, disaient-ils, assurons-nous des membres du « Gouvernement. » — « A Mazas, à Mazas! » crie-t-on de toute part. — « Oui, dit Flourens, conduisons-les à « Mazas. »

Le général Trochu et M. J. Ferry sont délivrés des mains des insurgés (8 h. du soir)

C'en était fait des prisonniers si on les emmenait, inévitablement ils seraient fusillés en route. Le commandant Ibos paie d'audace; il fait filer plusieurs de ses hommes autour de la table; le général Trochu est enlevé, entraîné vers l'escalier, avant que les Bellevillois aient eu le temps de se reconnaître. Certains, cependant, essaient de s'opposer au passage... mais le

(1) Le colonel Ferri-Pisani, dont l'uniforme éveille les soupçons, est seul mis en état d'arrestation.

groupe des gardes du 106e auquel s'est accroché M. Jules Ferry, fait une trouée et bientôt le général Trochu avec son collègue de la Défense disparaît dans la foule à la faveur de la nuit (8 heures).

Les autres membres du Gouvernement n'ont pu suivre assez rapidement ; ils sont rejetés dans la salle avec le général Le Flô, le général Tamisier et le colonel Montagut...

Départ de M. Thiers de Paris.

M. Thiers, nous l'avons vu, était présent quand M. Jules Favre apprit par un télégramme de M. Ferry que l'Hôtel-de-Ville était menacé... son inquiétude s'accrut encore au reçu d'une dépêche du Gouverneur lui annonçant qu'il ne pourrait l'accompagner au pont de Sèvres... la journée devenant orageuse, ajoutait le général Trochu, il l'invitait à ne pas s'attarder à Paris...

M. Jules Favre chercha bien à tranquilliser M. Thiers en lui disant qu'on était accoutumé à ces alertes, et que celle-ci ne serait pas plus dangereuse que les autres...

Mais il n'en resta pas moins inquiet. Son départ fut un peu hâté, car il fallait assurer sa sortie de la ville, et, à 2 heures, il se mettait en route pour la Porte-Maillot, quartier général du commandant des 13e et 14e corps ; il était accompagné de MM. Paul de Rémusat et Cochery.

De tous les événements de la journée, rien n'avait encore transpiré en dehors de l'enceinte, si ce n'est la vague rumeur d'une agitation sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Tout fonctionnait d'ailleurs comme d'habitude; la garde nationale faisait ses exercices quotidiens ; le général Ducrot avait vu passer, avenue de Neuilly, se rendant dans la presqu'île de Gennevilliers, quelques-uns des meilleurs bataillons qui s'exerçaient à la marche.

Vers 3 heures et demie arriva la voiture de M. Thiers. M. de Rémusat entra immédiatement dans le cabinet du général Ducrot; il paraissait un peu impressionné et demanda que l'on pressât le départ, M. Thiers étant désireux de rentrer à Versailles avant la nuit.

Arrivée de M. Thiers à la Porte-Maillot.

Toutes les dispositions étaient prises à l'avance, et le chef d'état-major, général Appert, avec quelques cavaliers d'escorte, conduisit immédiatement M. Thiers jusqu'au parc Rothschild, où se tenait le général de Maussion, chargé de la garde du pont de Sèvres, et de l'organisation du passage en pareille circonstance.

Pendant que les hommes montaient à cheval, le général Ducrot s'était approché de la voiture de M. Thiers; il le trouva fort nerveux, très-impatient de se mettre en route... A peine quelques paroles furent-elles échangées...

Au retour de son chef d'état-major, qui tout en cheminant, avait pu causer avec M. Thiers, le général apprit la cause de cette inquiétude, de cette émotion; reconnu au moment où il traversait Paris, M. Thiers avait été insulté et menacé par la populace, connaissant déjà l'agitation de la place de l'Hôtel-de-Ville; il avait lieu de craindre une véritable émeute qui amènerait infailliblement la rupture des négociations.

Le génal Ducrot apprend l'envahissement de l'Hôtel-de-Ville (5 heures).

Ce fut là pour le général Ducrot le premier indice des événements intérieurs; peu d'instants après le retour du général Appert, environ vers 5 heures, il avait la confirmation de ces tristes nouvelles par deux honorables habitants de Paris, MM. Dolfus et de Borda, venant exprès à son quartier général pour lui annoncer que la foule avait envahi l'Hôtel-de-Ville, prononcé la déchéance du Gouvernement de la Défense nationale et institué un nouveau gouvernement.

Ces Messieurs ne pouvaient préciser encore la com-

groupe des gardes du 106ᵉ auquel s'est accroché M. Jules Ferry, fait une trouée et bientôt le général Trochu avec son collègue de la Défense disparaît dans la foule à la faveur de la nuit (8 heures).

Les autres membres du Gouvernement n'ont pu suivre assez rapidement ; ils sont rejetés dans la salle avec le général Le Flô, le général Tamisier et le colonel Montagut...

Départ de M. Thiers de Paris.

M. Thiers, nous l'avons vu, était présent quand M. Jules Favre apprit par un télégramme de M. Ferry que l'Hôtel-de-Ville était menacé... son inquiétude s'accrut encore au reçu d'une dépêche du Gouverneur lui annonçant qu'il ne pourrait l'accompagner au pont de Sèvres... la journée devenant orageuse, ajoutait le général Trochu, il l'invitait à ne pas s'attarder à Paris...

M. Jules Favre chercha bien à tranquilliser M. Thiers en lui disant qu'on était accoutumé à ces alertes, et que celle-ci ne serait pas plus dangereuse que les autres...

Mais il n'en resta pas moins inquiet. Son départ fut un peu hâté, car il fallait assurer sa sortie de la ville, et, à 2 heures, il se mettait en route pour la Porte-Maillot, quartier général du commandant des 13ᵉ et 14ᵉ corps ; il était accompagné de MM. Paul de Rémusat et Cochery.

De tous les événements de la journée, rien n'avait encore transpiré en dehors de l'enceinte, si ce n'est la vague rumeur d'une agitation sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Tout fonctionnait d'ailleurs comme d'habitude; la garde nationale faisait ses exercices quotidiens ; le général Ducrot avait vu passer, avenue de Neuilly, se rendant dans la presqu'ile de Gennevilliers, quelques-uns des meilleurs bataillons qui s'exerçaient à la marche.

lument paralysée et que sa personne était en danger.

Cependant, pressé d'avoir des renseignements circonstanciés, il envoya ses aides de camp et ses officiers d'ordonnance dans toutes les directions, et particulièrement vers l'Hôtel-de-Ville; enfin, comme mesure de précaution, il fit prendre les armes à une division d'infanterie, atteler une batterie de 12, une batterie de mitrailleuses, et donna l'ordre de masser toutes ces troupes aux abords de la Porte-Maillot, prêtes à entrer en ville au premier signal.

Bientôt les officiers envoyés en reconnaissance revinrent avec des nouvelles d'un caractère grave, mais peu concluantes.

Les uns avaient été au Ministère de la guerre, les autres à l'État-Major général du Gouverneur, à la Place de Paris, à l'État-Major de la garde nationale; ils avaient constaté partout une extrême inquiétude, un grand désarroi, et lorsqu'ils avaient provoqué des ordres, on leur avait répondu que l'on ne pouvait en donner, le ministre de la guerre et le Gouverneur étant toujours à l'Hôtel-de-Ville.

Les choses en étaient là, lorsque arriva le télégramme de M. Ernest Picard, ainsi conçu : Télégramme de M. Picard au général Ducrot 6 h. 1/2.

« Le ministre des finances prie le général Ducrot de « vouloir bien passer au Ministère des finances pour « affaires urgentes. »

Cette invitation n'était pas faite pour diminuer les anxiétés du général. Comment M. Picard était-il en liberté? Que pouvait avoir le ministre des finances à traiter avec le général Ducrot? N'était-ce pas une fausse dépêche, n'était-ce pas un piége?... En venant seul dans Paris, le général ne s'exposait-il pas à subir le même sort que le général Trochu et les membres du Gouvernement?

position exacte des membres, car différentes listes avaient été jetées par les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville ; sur toutes cependant étaient les noms de Blanqui, Flourens, Dorian, Trochu ; ce dernier continuant à conserver le commandement des troupes.

Ces nouvelles mirent le général Ducrot dans une très-grande anxiété, car MM. Dolfus et de Borda ne pouvaient lui donner aucun détail sur la manière dont les choses s'étaient passées ; ils ignoraient si les anciens membres du Gouvernement de la Défense nationale s'étaient retirés volontairement, si le Gouverneur de Paris avait consenti à entrer dans la nouvelle combinaison, ou si les chefs de l'insurrection s'étaient emparés du pouvoir par surprise.

Il y avait dans Paris un général commandant la Place, un ministère de la guerre, composé d'un nombreux personnel, un état-major général du Ministre et du Gouverneur, un état-major général de la garde nationale, des commandants de secteurs, des généraux commandant des groupes de mobiles... Evidemment, il incombait à ces différents services de provoquer les mesures nécessaires pour réprimer l'émeute, si émeute il y avait, et délivrer le Gouverneur et les membres du Gouvernement de la Défense s'ils étaient prisonniers.

Dans tous les cas les dispositions à prendre ne pouvaient être du ressort du général commandant les 13ᵉ et 14ᵉ corps, dont toutes les troupes étaient en dehors de Paris et en face de l'ennemi.

Puis le général Trochu avait si souvent répété qu'il fallait bien se garder d'user de la force matérielle envers la population parisienne, que le jour où la force morale ne suffirait plus, tout serait perdu... qu'il était vraiment impossible au général Ducrot d'intervenir sans être certain que l'action du Gouverneur se trouvait abso-

lument paralysée et que sa personne était en danger.

Cependant, pressé d'avoir des renseignements circonstanciés, il envoya ses aides de camp et ses officiers d'ordonnance dans toutes les directions, et particulièrement vers l'Hôtel-de-Ville; enfin, comme mesure de précaution, il fit prendre les armes à une division d'infanterie, atteler une batterie de 12, une batterie de mitrailleuses, et donna l'ordre de masser toutes ces troupes aux abords de la Porte-Maillot, prêtes à entrer en ville au premier signal.

Bientôt les officiers envoyés en reconnaissance revinrent avec des nouvelles d'un caractère grave, mais peu concluantes.

Les uns avaient été au Ministère de la guerre, les autres à l'État-Major général du Gouverneur, à la Place de Paris, à l'État-Major de la garde nationale; ils avaient constaté partout une extrême inquiétude, un grand désarroi, et lorsqu'ils avaient provoqué des ordres, on leur avait répondu que l'on ne pouvait en donner, le ministre de la guerre et le Gouverneur étant toujours à l'Hôtel-de-Ville.

Télégramme de M. Picard au général Ducrot (6 h. 1/2).

Les choses en étaient là, lorsque arriva le télégramme de M. Ernest Picard, ainsi conçu :

« Le ministre des finances prie le général Ducrot de « vouloir bien passer au Ministère des finances pour « affaires urgentes. »

Cette invitation n'était pas faite pour diminuer les anxiétés du général. Comment M. Picard était-il en liberté? Que pouvait avoir le ministre des finances à traiter avec le général Ducrot? N'était-ce pas une fausse dépêche, n'était-ce pas un piége?... En venant seul dans Paris, le général ne s'exposait-il pas à subir le même sort que le général Trochu et les membres du Gouvernement ?

Après un instant de réflexion, le général donna l'ordre à son aide de camp de se rendre auprès de M. Picard et de lui dire que si l'intervention des troupes paraissait nécessaire, il était prêt à entrer dans Paris avec elles, pour marcher sur l'Hôtel-de-Ville et en chasser les insurgés. Mais il ne voyait pas la nécessité d'aller, au préalable, conférer au Ministère des finances, et il priait M. Picard de s'expliquer catégoriquement.

Au moment où l'officier envoyé par le général Ducrot arriva au ministère des finances (7 heures 1/2), il trouva un grand mouvement de va-et-vient; on y entrait, qui pour recueillir des nouvelles, qui pour prendre des ordres.

Ordre donné par M. Picard, ministre des finances, à l'aide de camp du général Ducrot.

Le ministre était dans son cabinet, entouré de beaucoup de personnes; il accueillit l'aide de camp avec empressement, et, dès les premiers mots d'explication, il s'écria : « Mais oui certainement, c'est à la tête de ses « troupes que le général Ducrot doit entrer dans Paris; « de mon côté, je fais battre en ce moment le rappel « pour réunir les bons bataillons de la garde nationale, « car la situation devient à chaque instant plus critique; « allez le dire en toute hâte au général. »

En sortant de chez M. Picard, cet officier pensa qu'il gagnerait du temps en envoyant une dépêche au quartier général; il courut au Louvre et informa le chef d'état-major du Gouverneur de la décision du ministre des finances, en le priant de la faire connaître par télégramme au général Ducrot.

Le général Schmitz était toujours fort inquiet et sans nouvelles précises du Gouverneur; quelques officiers avaient cherché à se mettre en communication avec lui, ils n'avaient pas réussi ou n'étaient pas revenus.

Il approuva l'idée de télégraphier au général Ducrot; le commandant écrivit sous sa dictée, et le général fit



porter la dépêche au poste télégraphique du Gouverneur (1) (7 h. 3/4).

Ils causèrent ensemble quelques instants encore... Le général Schmitz ayant fait observer au commandant qu'il rencontrerait sans doute des difficultés pour sortir de Paris, vu les ordres donnés pour intercepter toute communication avec le dehors, l'aide de camp du général Ducrot, bien que muni d'un laisser-passer permanent, le pria de vouloir bien lui donner un laisser-passer spécial (2).

Au Louvre, la confusion était grande et semblait s'accroître d'instant en instant... Des officiers de garde nationale entraient et sortaient, les uns donnant ou cherchant des nouvelles, les autres provoquant des ordres qui manquaient absolument, probablement parce que le général commandant la garde nationale était lui-même détenu à l'Hôtel-de-Ville.

Enfin, le commandant sortit pour remonter à cheval (8 h. 1/2). Il était sur le perron lorsque le général Trochu entra dans la cour au milieu d'une foule énorme, dans laquelle l'élément garde nationale dominait. Le Gouverneur rentre au Louvre (8 h. 1/2).

Le général était nu-tête, sa casquette lui avait été enlevée dans la bagarre, et remplacée par un képi de garde national, afin de faciliter sa sortie de l'Hôtel-de-Ville.

---

(1) *L'aide de camp du général Ducrot au général Ducrot, Porte-Maillot.*

« Par ordre de M. Picard, c'est avec des troupes que vous devez venir prendre le commandement. »

(2) Des ordres avaient, en effet, été expédiés aux commandants des secteurs pour qu'ils eussent à fermer les portes de la ville. Émanaient-ils des maires ou de Blanqui ?

Connaissant l'agitation qui régnait à l'Hôtel-de-Ville, plusieurs commandants de secteurs crurent devoir demander au général Schmitz confirmation de la dépêche.... C'est ainsi que le chef d'état-major avait été informé de ces instructions données en dehors du commandement.

Immédiatement le commandant s'approchant du Gouverneur, l'informa qu'il venait d'expédier au général Ducrot l'invitation d'entrer dans Paris avec ses troupes, et lui demanda s'il avait quelqu'autre instruction à lui faire parvenir.

Le Gouverneur manifesta un certain étonnement... « Mais pas du tout! s'écria-t-il, pas du tout! s'il en est « temps encore, courez pour arrêter cette dépêche... « sous aucun prétexte il ne faut faire intervenir la force « en pareil cas. »

Le commandant se rendit aussitôt au bureau télégraphique et retira sa dépêche qui n'était pas encore passée, bien qu'elle fût déposée depuis un certain temps.

Cela fait, il remonta à cheval et reprit le chemin de a Porte-Maillot; arrivé au quartier général, il fut fort surpris d'apprendre que le général était entré dans Paris avec ses troupes.

Voici ce qui avait motivé cette détermination :

Nous l'avons vu, le général Ducrot, apres avoir expédié ses aides de camp et officiers d'ordonnance dans toutes les directions pour avoir des nouvelles précises, s'était mis en mesure d'entrer dans Paris si la marche des événements rendait la chose indispensable.

Parmi les officiers envoyés à la découverte se trouvait le brave commandant Franchetti, plus que tout autre capable de remplir une pareille mission; intrépide, intelligent, plein de ressources d'esprit, très-connu de tout Paris, très-populaire par suite du rôle brillant de ses éclaireurs, il était parti en disant au général : « Je ne « reviendrai pas sans vous apporter des renseignements « circonstanciés et de visu sur ce qui se passe à l'Hôtel-« de-Ville. » Il avait tenu parole.

Le général achevait de dîner avec son état-major, lorsque le commandant Franchetti entra dans la salle; il

s'approcha du général et lui dit bas à l'oreille : « Le Gou- « verneur, les membres du Gouvernement de la Dé- « fense nationale sont prisonniers à l'Hôtel-de-Ville et « gardés à vue par des gredins capables de tout... »

Le général se leva immédiatement en disant : « Messieurs, à cheval, nous entrons dans Paris, prévenez les troupes. » (7 h. 1/2 environ).

Le général Ducrot entre dans Paris avec ses troupes.

Tout le monde était prêt; les chevaux sellés, bridés, attendaient dans la cour; en quelques minutes, on fut en mouvement. Le général laissait derrière lui son chef d'état-major, le général Appert, avec mission de surveiller tout ce qui se passerait du côté de l'ennemi extérieur et de parer aux incidents qui pourraient se produire; il devait également se mettre en relation avec son général en chef, et dans le cas où ce dernier aurait besoin de renfort, le faire appuyer par le général de division Berthaut, dont le quartier général était au rond-point de Courbevoie et qui avait été invité à prendre d'avance ses dispositions.

Le général Ducrot n'avait aucun ordre à donner dans Paris; cependant, vu les circonstances, il prescrivit au colonel L'Hotte, commandant le 1er dragons, caserné au quai d'Orsay, de faire monter son régiment à cheval et de s'établir sur la place de la Concorde où il se joindrait aux troupes entrant dans la ville.

Cet ordre fut porté par le capitaine de Néverlée, qui, après avoir rempli sa mission, passa au Gouvernement pour prendre les nouvelles et annoncer la prochaine arrivée du général Ducrot.

Il y vit le Gouverneur, qui le renvoya aussitôt pour arrêter le mouvement des troupes et donner l'ordre au général de venir de sa personne au Louvre (1).

(1) « Je devais, dit le général dans sa déposition devant la Commis-

Le capitaine de Néverlée rencontra son général près de la barrière de l'Étoile, et lui communiqua les instructions du Gouverneur. Le général Ducrot dut, à son grand regret, s'y conformer... Les troupes rétrogradèrent, avec ordre de se masser près de la Porte-Maillot, en dehors de l'enceinte, et de se tenir toujours prêtes à rentrer en ville au premier signal; un bataillon fut laissé à l'intérieur pour garder la porte et assurer les communications.

Le général se rendit rapidement au Louvre; en passant sur la place de la Concorde, il trouva le 1[er] dragons, et prescrivit au colonel de faire mettre pied à terre, et d'attendre des ordres.

Le général Ducrot arrive chez le Gouverneur.

Au moment où le général Ducrot entra dans le cabinet du Gouverneur, vingt ou trente personnes se pressaient autour de lui, causant et discutant avec beaucoup d'animation.

L'opinion dominante était qu'il fallait éviter les moyens extrêmes, parlementer, attendre au lendemain pour prendre des mesures de rigueur, et surtout tâcher de faire mettre en liberté J. Fàvre, J. Simon, Emmanuel Arago, le ministre de la guerre et les autres membres du Gouvernement de la Défense nationale restés entre les mains des insurgés.

Le général Ducrot, prenant la parole, déclara qu'il

---

sion d'enquête sur la journée du 31 octobre, descendre les Champs-Élysées; arrivé à la place de la Concorde, diviser mes troupes en deux colonnes pourvues chacune de trois canons de 12 et de trois mitrailleuses, et marcher sur l'Hôtel-de-Ville par la rue de Rivoli et les quais. En cas de rencontre des gardes nationaux de l'ordre, et je l'espérais bien, je les emmenais avec moi. Si, en continuant ma marche, je me heurtais à des groupes hostiles, je les dispersais avec les mitrailleuses, j'enveloppais l'Hôtel-de-Ville, et je sommais les gredins qui l'occupaient de se rendre; s'ils refusaient, les pièces de 12 enfonçaient les portes et j'aurais eu promptement raison de toute résistance. »

tout de suite agir énergiquement, écraser les in-surgés et délivrer par la force leurs prisonniers. En attendant au lendemain, on s'exposait à trouver devant les bandes de Flourens, Delescluze, Tibaldi, etc... organisées, renforcées... Peut-être faudrait-il longtemps avant de s'en rendre maître ; à la lutte extérieure on ajoutait ainsi les horreurs de la guerre civile...

En ce moment, continua le général, vous n'avez affaire qu'à une poignée de factieux ; nombre de gardes nationaux, sous l'impression d'une juste indignation, vous sont favorables ; une autre partie, bien qu'hési-tante encore, sera certainement entraînée par votre action immédiate... demain elle sera du côté des in-surgés. Attendre serait une lâcheté et une folie. »

Le général de Chabaud-Latour approuva hautement les paroles du général, et supplia le Gouverneur d'agir avec vigueur sans perdre une minute.

Quelques autres personnes appuyèrent dans le même sens et imposèrent silence aux conseillers trop prudents dont l'opinion avait d'abord pris le dessus.

Le Gouverneur, tout en étant convaincu, insista vive-ment pour que la garde nationale seule fût employée à réprimer l'émeute.

Sur ces entrefaites se présenta le commandant Vabre, de la garde nationale (1). Dans la soirée, cet officier était allé à l'Hôtel-de-Ville pour se rendre compte du mouvement, et en était sorti à l'aide d'un laisser-passer signé « Blanqui. »

On pouvait, grâce à ce laisser-passer, faire pénétrer dans l'Hôtel-de-Ville un certain nombre d'hommes éner-giques et mettre un terme à cette situation.

(1) Cet officier commandait un [illegible] qui était aux avant-postes d'Asnières.

Mais ce moyen ne parut pas suffisant, et, sur les nouvelles observations présentées par le général Ducrot et le commandant Vabre, le Gouverneur consentit à faire intervenir comme réserve quelques-uns des bataillons de la garde mobile présents dans Paris, notamment le 3e bataillon du Finistère et le 1er bataillon de l'Indre établis à la caserne Napoléon.

En résumé, il fut convenu que la garde nationale s'organiserait place Vendôme, qu'elle marcherait par la rue de Rivoli sur l'Hôtel-de-Ville, et qu'au moment où elle s'en approcherait, les mobiles du Finistère et de l'Indre entreraient dans l'intérieur par les souterrains communiquant avec la caserne.

Le chef d'état-major du Gouverneur restait chargé de donner les ordres de détail indispensables pour assurer l'exécution de ce plan général ; mais les transmissions étaient très-difficiles, le service de la garde nationale, déjà mal assuré, se trouvait complétement désorganisé par l'absence de son chef, le général Tamisier.

La cour du Louvre, la rue de Rivoli étaient encombrées par une foule d'officiers : tous protestaient de leur dévouement, ne demandaient qu'à marcher... maudissant les infâmes qui menaçaient de nous jeter dans les horreurs d'une guerre civile en face de l'ennemi, ils se plaignaient amèrement du manque d'ordre, de direction...

Ces plaintes n'étaient que trop fondées... on risquait fort de n'arriver à rien si l'on ne donnait pas immédiatement à tous ces hommes de bonne volonté un chef unique capable de les commander et de les conduire.

Convaincu de cette nécessité le général Ducrot remonta vers le Gouverneur qui était entré dans sa salle à manger; il lui fit observer que la garde nationale ne s'organisait pas faute de chef, qu'il était urgent de sup-

pléer au général Tamisier, retenu à l'Hôtel-de-Ville (1). Tout en se rendant à ces raisons, le général Trochu était fort embarrassé d'improviser un commandant de la garde nationale dans de pareilles conditions... le général Ducrot lui proposa de désigner, au moins à titre provisoire, M. Roger du Nord, lieutenant-colonel à l'état-major de la garde nationale, dont l'énergie et les sentiments patriotiques étaient de nature à inspirer confiance à tout le monde.

Le colonel Roger est nommé provisoiremen commandant de la garde nationale

Le Gouverneur consentit et trouvant dans le vestibule le colonel Roger du Nord, il lui offrit le commandement. Celui-ci ayant accepté, le général Trochu l'emmena sur le perron, et le présenta à la foule comme le nouveau chef de la garde nationale... faisant appel au patriotisme et au dévouement de tous, il prononça quelques paroles chaleureuses qui furent couvertes des cris de « Vive le Gouverneur! vive la France! » et le colonel Roger du Nord, serrant la main du général Trochu, descendit rapidement les escaliers en s'écriant : « En avant, mes amis, en avant! » La foule entière se précipita à sa suite...

Arrivé place Vendôme, le nouveau commandant cherche à réunir quelques bataillons, puis se rend auprès du général Soumain commandant la place, pour l'informer « qu'il vient d'être nommé chef intérimaire de la garde nationale en l'absence du général Tamisier, et qu'il va marcher sur l'Hôtel-de-Ville. » — « Partez vite, lui dit le « général Soumain, on ne vous abandonnera pas; nous « avons ici des bataillons de mobiles qui vont vous sui- « vre; le général Corréard réunit ceux de la rive gau- « che, le général de Liniers ceux de la rive droite,

(1) Si nous entrons dans de minutieux détails, c'est que, notre dire ayant été controversé, nous tenons à préciser.

Mai ... soutenu (1). »
velles ... proclamation de
comm ... nationale par
venir ... dans le ca-
gard ... un assez
taill ...
à la ...

E ... apprenant cette
gan ... a raison, pas-
de ... la famille d'Or-
s'e ... inconvenients
ent ... sans doute, même
qu ... les avantages que
... commandement.

d ... quelques instants
l' ... M. J. Ferry sortit
é ... colonel Roger du
d ... maître qu'en sa
... du Gouvernement,
... nationale...
... Ferri-Pisani
... J. Ferry comme
... se mettent en

... d'état-major

... M. Jules Ferry

A hauteur du Louvre, le colonel Ferri-Pisani, se détachant de la colonne, vint informer le Gouverneur que la garde nationale marchait vers l'Hôtel-de-Ville, conduite par M. Jules Ferry, puis, s'adressant au général Ducrot :

« Mon général, dit-il, vous devriez bien vous mettre « à notre tête. » — « Je suis tout prêt, si le Gouver- « neur veut me laisser marcher avec mes troupes... « mais avec la garde nationale seule, jamais, cela n'est « pas mon affaire, je m'exposerais inutilement à quel- « que algarade ridicule. »

« Non, non ! pas de troupes, reprit le général « Trochu, je ne veux employer que la garde nationale « seule. »

Le colonel Ferri-Pisani se retira et alla rejoindre la colonne.

Le général Trochu est informé d'une transaction avec les insurgés.

Il s'était écoulé près de deux heures, lorsqu'une personne envoyée par M. Jules Ferry apporta au général Trochu la nouvelle qu'on allait mettre les membres du Gouvernement de la Défense en liberté, qu'on avait

membre du Gouvernement de la Défense, prenait le commandement de la garde nationale, et que tous les bons citoyens allaient marcher derrière lui à l'Hôtel-de-Ville. Ma joie et mon enthousiasme avaient l'air de dire qu'enfin la victoire allait nous appartenir. Ils furent partagés et par ceux qui m'entendaient et par la multitude de la place, à qui je fis annoncer la nouvelle par des officiers précédés de tambours et de torches.... Partir en ordre de la place Vendôme, il ne fallait pas y songer. Il fallait déterminer un courant. Les tambours et les cris : Vive la République ! Vive Jules Ferry, général en chef de la garde nationale ! et puis un groupe en marche rapide, tels étaient les seuls moyens ; ils nous réussirent parfaitement ; le long serpent de la foule se déroula derrière nous et nous suivit. Les bataillons que nous rencontrions dans la rue de Rivoli, au lieu de parlementer avec eux, nous les étourdissions tout de suite par nos cris, notre tambour et nos demonstrations de triomphe. Ils entraient domptés dans le serpent. C'est pendant cette marche que je me détachai un instant du cortege, car c'était plutôt un cortége qu'une troupe, et que j'entrai dans l'hôtel du Gouverneur. » Extrait des notes du colonel Ferri-Pisani.)

transigé avec les insurgés... (1) Le général Ducrot se récria fort, disant qu'il était déplorable d'accepter des conditions posées par l'émeute, alors qu'on était maître des événements; que cette transaction était impossible, et qu'il fallait dire à M. Jules Ferry que ses engagements étaient nuls et non avenus.

« Il faut en finir, ajouta-t-il, la garde nationale est « dans la rue, elle s'impatiente, il faut aller à l'Hôtel-« de-Ville. »

Le Gouverneur se rendit à cet avis... l'on s'apprêtait à partir, lorsqu'entra le général Le Flô. Il raconta que toute la journée il était resté sous les menaces des émeutiers... plusieurs fois il avait été mis en joue, et il avait pu s'échapper grâce à la panique produite par l'arrivée des mobiles... quant aux membres du Gouvernement, ils étaient toujours prisonniers et exposés à un grave danger... (2)

(1) « Pour moi, dit le colonel Ferri-Pisani, pendant la nuit, je n'ai pas quitté la place, et ne suis pas monté à l'Hôtel-de-Ville, où Jules Ferry et Edmond Adam allaient continuellement pour négocier la reddition. Je ne sais pas ce qui s'est passé dans ces conférences; mais ce qui est certain, c'est qu'en bas, nous n'avons jamais douté qu'il n'y eût une convention d'amnistie, de conciliation et même de réconciliation. C'est dans ce sens que j'ai reçu tous les ordres pour faire écouler les quatre mille hommes de l'Hôtel-de-Ville. On ne nous a jamais parlé d'autre chose, sur la place. C'est sous cette impression, qu'à 4 ou 5 heures du matin, j'ai reçu le général Tamisier au haut du grand escalier, des mains de Dorian, Blanqui et Flourens, qui le tenaient presque embrassé, et que je les ai remerciés avec effusion, comme des gens avec qui on est parvenu à s'entendre. »

(2) Nous avons vu que vers 9 heures, le Gouverneur avait décidé que la garde nationale attaquerait par la place de l'Hôtel-de-Ville, pendant que les mobiles de la caserne Napoléon attaqueraient par les souterrains. Un peu plus tard, une autre opinion ayant prévalu, le nouvel ordre envoyé aux mobiles leur prescrivait seulement d'occuper la place Lobau, « de façon à fermer le carré que les bataillons de l'ordre formaient autour de l'Hôtel-de-Ville. »

Vers minuit, les deux bataillons de l'Indre et du Finistère étaient en bataille entre le quai et la rue de Rivoli. — Ne recevant aucun ordre et devant les nouvelles les plus alarmantes, M. de Legge, commandant des

Presque aussitôt Rochefort apparut (1) :

« Qu'est-ce qu'il y a, demanda-t-il, où allez-vous ? —
« Nous allons à l'Hôtel-de-Ville. — Pourquoi faire ? —
« Pour faire cesser ce qui s'y passe. — Mais mon Dieu !
« cela n'en vaut pas la peine : c'est une plaisanterie, ce
« n'est rien du tout, on attache à cela beaucoup trop
« d'importance. »

Le général Le Flô se leva vivement : « Oh ! monsieur,
« dit-il, vous trouvez que c'est une plaisanterie ? Si
« vous aviez été comme moi au bout de la baïonnette et
« des fusils de ces gredins-là, vous trouveriez que c'est
« une bien mauvaise plaisanterie ! »

Le Gouverne monte à che pour aller à l'Hôtel-de-Vil (2 h. du mati

Cet incident vidé, le Gouverneur sortit pour monter à cheval... Beaucoup trouvaient que cette démarche était imprudente... le général Trochu pouvait recevoir un coup de pistolet... mais il y a des circonstances où il faut braver ces chances-là.

Le Gouverneur, suivi de son aide de camp, le commandant Bibesco, se mit en marche avec le général Ducrot, entouré de presque tout son état-major particulier.

---

mobiles du Finistère, prend sur lui de pénétrer avec deux compagnies par le souterrain de la caserne Napoléon dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville..... Il se rend facilement maître de la grande cour, et fait main basse sur un grand nombre d'insurgés..... Au milieu de la confusion produite par cette attaque, le général Le Flô parvient à s'échapper.....

Craignant qu'une lutte dans l'intérieur du palais ne soit le signal du massacre des membres du Gouvernement restés prisonniers, il court aux mobiles, leur donne l'ordre de cesser tout mouvement en avant, de se maintenir dans les positions conquises, et d'attendre les ordres qu'il enverra après s'être rendu compte de la situation extérieure. — (Voir aux pièces justificatives, n° V, le récit du commandant de Legge.)

(1) Rochefort n'avait pas assisté à la séance du Gouvernement. Entré dans l'Hôtel-de-Ville sur les 3 heures, il fut salué par les cris de : Vive Rochefort ! A bas Rochefort ! Vainement il chercha à haranguer la foule, disant que le Gouvernement de la Défense nationale délibérait sur la nomination de la Commune.... que le soir une affiche ferait connaître le jour des élections, etc.... Mais, hué et bousculé, il s'était esquivé et on ne le revit plus de la journée à l'Hôtel-de-Ville.....

On s'avança au milieu de la foule : ce fut un triomphe; « Vive Trochu ! » criait-on de toutes parts ; les tambours battaient aux champs; partout l'émotion fut si grande qu'elle se propagea jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, bien avant l'arrivée du cortége. Les coquins prirent peur, et beaucoup commencèrent à s'enfuir.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, l'ovation fut la même... quelques cris de « vive la Commune ! » se firent entendre, mais ils furent étouffés par ceux de « vive Trochu ! » (1).

Les membres du Gouvernement sont délivrés.

Là, on apprit que les membres du Gouvernement venaient d'être délivrés, et que l'Hôtel-de-Ville était entièrement en notre pouvoir (2).

---

(1) Aux abords de l'Hôtel-de-Ville la foule était si compacte qu'il devint impossible d'avancer ; un chef de bataillon de la garde nationale, M. Vabre (plus tard colonel de l'Hôtel-de-Ville) prit le cheval du Gouverneur par la bride et lui fraya péniblement un passage ; c'était une cohue indescriptible... les gardes nationaux vociféraient, gesticulaient, les uns acclamaient le Gouverneur et lui tendaient les bras, les autres le menaçaient du poing et criaient vive la Commune, ceux-ci étaient généralement en faible minorité, sauf cependant derrière l'Hôtel-de-Ville, aux abords du pont Louis-Philippe.

Là, les manifestations hostiles prirent un caractère tellement menaçant que la situation devint assez critique pendant quelques moments ; mais l'état-major qui accompagnait le Gouverneur l'entoura de fort près, et grâce à quelques coups de pied et au piaffement des chevaux, on parvint à franchir ce pas difficile. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville le triomphe recommença et atteignit son apogée dans la rue de Rivoli et sur la place Vendôme.

(2) Ainsi que nous l'avons vu, conformément aux ordres du ministre de la guerre, les mobiles gardaient toutes les issues donnant sur la place Lobau, se contentant de faire prisonniers les émeutiers bloqués dans les salles du rez-de-chaussée.

Pendant ce temps, les pourparlers continuaient... M. Dorian et Delescluze allaient des émeutiers à MM. Jules Ferry et Edmond Adam. Les membres du Gouvernement devaient être relâchés, à condition que les insurgés ne seraient pas inquiétés ; que des élections seraient faites le lendemain... Ce qui était accepté était démenti quelques instants après... De nouvelles propositions étaient faites, et, malgré divers avis, ces messieurs ne voulaient pas comprendre que toute transaction était illusoire... que Flourens et les autres n'étaient plus en état de faire respecter une

Vers 3 heures et demie, l'on était rentré au Louvre. En quittant le Gouverneur, le général Ducrot manifesta l'espoir que prompte justice serait faite ; — « Certaine-« ment, dit le Gouverneur, il faut un exemple. »

« Mais l'essentiel, ajouta le général Ducrot, est que « cela soit vite fait ; les mobiles ont pris un certain « nombre de ces misérables, les cours martiales nous « donnent le moyen de les faire juger ; il faut que dès « demain on en passe quelques-uns par les armes. »

Le Gouverneur, complétement décidé à agir, ordonna au chef d'escadron Bibesco, son aide de camp, de se rendre immédiatement à l'Hôtel-de-Ville, et d'y faire réunir la cour martiale ; comme il partait, le général Ducrot engagea encore cet officier à user de son influence pour amener une prompte répression.

Le général rentra ensuite à son quartier général de la Porte-Maillot, vers 5 heures.

---

convention... Enfin, un long intervalle s'étant écoulé sans qu'on eût de nouvelles de l'Hôtel-de-Ville, M. Jules Ferry perdit patience, et vers une heure et demie, il donna l'ordre au commandant de Legge d'ouvrir la porte pour laisser entrer la garde nationale. Quelques compagnies des 106e et 17e bataillons pénétrèrent dans l'Hôtel-de-Ville ; la porte refermée, ces compagnies, M. J. Ferry en tête, montèrent vers la salle du conseil, pendant que, suivant les ordres reçus, les mobiles restaient dans la cour, prêts à les soutenir. Mais bientôt l'hésitation s'étant manifestée chez les gardes nationaux, les mobiles sont appelés : une compagnie du Finistère se porte en avant, et, baïonnette croisée, achève de gravir l'escalier en culbutant les émeutiers.

Les mobiles, arrivés jusqu'à la porte de la salle du Conseil, s'arrêtent, conformément à leur consigne ; ils forment la haie, et laissent entrer les gardes nationaux qui les ont suivis, et en tête desquels marche M. Jules Ferry.

Devant cette brusque attaque, les Bellevillois, jetant leurs armes, s'enfuient de tous côtés ; un grand nombre sont faits prisonniers par le commandant de Legge .. beaucoup par le commandant Dauvergne.

Tous les otages sont ainsi délivrés, et avec eux les chefs de l'insurrection.... Chose extraordinaire, ils semblaient se protéger mutuellement....

(Voir aux pièces justificatives, n° VI, la déposition du commandant de Legge, et VI *bis*, la déposition du commandant de Crisenoy.)

Journée du 1er novembre.

Mais il était si préoccupé qu'il revint à 10 heures du matin. Quel ne fut pas son étonnement, son chagrin, en apprenant que tous les hommes arrêtés avaient été mis en liberté! L'ordre en avait été donné par M. Jules Ferry (1); et quand le commandant Bibesco s'était présenté à l'Hôtel-de-Ville, tous les prisonniers venaient d'être relâchés.

Dans sa marche contre l'Hôtel-de-Ville, M. Jules Ferry s'était montré énergique, mais il avait cru devoir entrer en pourparlers avec les insurgés, et avait pris quelques engagements imprudents.

Séance du Gouvernement du 1er novembre.

Pendant que le général Ducrot était au Louvre, le Gouvernement discutait au ministère des affaires étrangères l'arrestation des chefs du mouvement insurrectionnel.

Plusieurs membres affirmaient, M. Dorian entr'autres, que des promesses avaient été faites pendant la nuit, et qu'ils se considéraient comme liés par leur parole. D'autres observaient qu'assurer le bénéfice de l'impunité à des coupables dont la tentative avait mis la cité à deux doigts de sa perte, c'était la négation de toute justice, que c'était une sorte d'insulte faite à la garde nationale dont on pourrait ainsi lasser le dévouement.

Enfin, M. le Procureur général et M. le Procureur de la République, appelés et consultés, proposaient de

(1) Après l'évacuation de l'Hôtel-de-Ville, il ne restait plus dans la salle du Trône que MM. Jules Ferry et Étienne Arago. Le commandant de Legge vint leur demander ce qu'il devait faire de ses prisonniers. « Il faut les relâcher, dit M. Jules Ferry. — Mais je les ai pris les armes à la main, et leurs fusils étaient chargés. — Encore une fois, il n'y a pas de motif pour garder ceux-là, puisqu'on a laissé partir les autres. » Et M. Ferry se rendit lui-même dans les caves, renouvela l'ordre de lâcher les prisonniers, et les fit partir par la porte Lobau. (Voir aux pièces justificatives, nos VII et VIII.)

Le préfet de police, M. Edmond Adam, ouvrit également les portes de la Conciergerie aux gens qui y étaient détenus.



déployer, *à l'avenir*, la plus grande vigueur, mais ils étaient d'avis de ne poursuivre personne pour la sédition de la veille (1).

Malgré M. Picard demandant que satisfaction fût donnée à la garde nationale, malgré le général Trochu réclamant un exemple immédiat, la proposition de MM. les Procureurs Leblond et Didier, mise aux voix, fut adoptée par 6 voix contre 4 (2).

Il ne devait pas y avoir d'arrestations!

Ainsi, en présence de l'ennemi, quelques émeutiers s'étaient emparés de l'Hôtel-de-Ville, avaient fait prisonniers les membres du Gouvernement réunis en Conseil, les avaient gardés comme otages, entre la vie et la mort pendant douze heures, et lorsqu'enfin la force était venue au secours du droit, lorsque par la force on avait réussi à délivrer les prisonniers et arrêter les factieux!... il fallait tout oublier, cesser toute poursuite, sous prétexte qu'une convention avait été conclue... Cette convention accordée par des gens qui n'avaient pas leur liberté d'action, n'était-elle pas sans valeur, sans autorité?

Étant donnée la situation, l'extrême rigueur était cependant l'unique moyen d'arrêter l'audace toujours croissante des révolutionnaires... L'impunité, les concessions, mettant au grand jour notre faiblesse, notre

(1) Voir aux pièces justificatives : Procès-verbal de la séance du 1er novembre, 9 heures du matin. — Pièce n° IX.

(2) Voir aux pièces justificatives : Séance du 2 novembre, 10 heures du soir, pièce n° X. Rochefort « MÊME » s'était exprimé en ces termes : « L'attentat commis hier à l'Hôtel-de-Ville est si considérable qu'aucune répression ne *saurait être assez rigoureuse;* il est venu là des hommes qui avaient abandonné leur poste devant l'ennemi pour renverser violemment le Gouvernement chargé de la Défense nationale... je suis donc d'avis de *sévir avec la dernière rigueur* ou de ne rien FAIRE ABSOLUMENT. »

impuissance, devaient fatalement nous conduire à de nouvelles calamités.

Nouvelles tentatives d'insurrection dans la journée du 2 novembre.

La preuve n'allait pas se faire attendre. Dès le 2 novembre, on apprenait que les chefs du parti démagogique, amnistiés la veille, se préparaient à renouveler leurs tentatives criminelles. Devant une telle impudeur, une telle insolence, le Gouvernement prit, le soir même, la décision par 6 voix contre 4, de faire des arrestations en cas de flagrant délit; et le 3 novembre, vingt-trois individus étaient arrêtés pour participation à la journée du 31 octobre. Livrés aux conseils de guerre à la fin de décembre, jugés pendant les premiers préliminaires de la paix, ils furent acquittés; cependant la plupart de ces hommes ont marqué durant la période sanglante de la Commune... Mais trois mois s'étaient écoulés... au milieu de si grands et de si nombreux malheurs, on avait oublié le 31 octobre; la répression, inévitable le lendemain, était devenue moins facile alors qu'il n'y avait plus nécessité absolue de faire un exemple, alors que tous les gens pris les armes à la main avaient été relâchés, les éléments de l'instruction dispersés, alors que le Gouvernement de la Défense avait perdu tout prestige, toute autorité morale (1).

(1) Les noms des 22 individus arrêtés le 31 octobre sont les suivants: 1. Maurice Joly; 2. Tridon; 3. Cyrille; 4. Goupil; 5. Jaclard; 6. Bauer; 7. Lefrançais; 8. Genard; 9. Johannard; 10. Pillot; 11. Vermorel; 12. Tibaldi; 13. Ranvier; 14. Félix Pyat; 15. Eudes; 16. Levrault; 17. Flourens; 18. Jules Vallès; 19. Millière; 20. Blanqui; 21. Razoua; 22. Mégy...

Les influences les plus diverses et les plus *étranges* travaillèrent à obtenir la liberté de beaucoup de ces accusés...

« Je me suis trouvé en lutte ouverte, dit M. Cresson, avec le *garde des sceaux*, M. Emmanuel Arago, qui demandait la mise en liberté de Pyat... me soutenant que Pyat était étranger à l'affaire du 31 octobre, qu'on s'était trompé, et il invoquait le témoignage de différentes personnes, notamment de M. Charles Ferry, de M. Jules Ferry, de *M. Hérold*... je refusai la mise en liberté... l'affaire fut portée devant le Gouverne-

Plébiscite du 3 novembre.

Dès le 1er novembre, le Gouvernement prenait le parti de demander à la population de Paris s'il jouissait encore de sa confiance ; un décret fixa le plébiscite à la date du 3 novembre.

Le résultat ne pouvait être douteux, car si l'on renversait le Gouvernement du 4 septembre, on tombait entre les mains des émeutiers du 31 octobre.

Le plébiscite donna 560,000 voix au Gouvernement de la Défense nationale, 60,000 voix à ses adversaires.

CHAPITRE IV.

ENTREVUE DU PONT DE SÈVRES ET PROPOSITION D'ARMISTICE.

(5 novembre.)

Négociations avec le quartier général allemand.

Pendant que ces tristes événements se passaient dans Paris, M. Thiers, à Versailles, discutait l'armistice. Les

---

ment... Là, le GARDE DES SCEAUX s'étonna que le préfet de police osât (c'est l'expression dont il s'est servi) s'opposer à la mise en liberté de FÉLIX PYAT...

« M. le *Procureur de la République* Didier se présenta un jour dans mon cabinet. — Je venais d'arrêter Eudes et l'on allait arrêter Levrault. Ce magistrat me déclara qu'il était DÉPLORABLE que je continuasse ces arrestations. — Je demandai pourquoi ? — Il me répondit que cela faisait une *situation politique* excessivement DIFFICILE AU PARQUET..

« M. Didier me réclama les mandats qui n'avaient pu encore *être exécutés*... Je les refusai... M. Didier sortit mécontent en me disant qu'il était très-étonné que je lui refusasse des mandats *qu'il obtiendrait facilement du juge d'instruction* (M. Querenet).

« ... L'autorité judiciaire a cru pouvoir permettre à différentes reprises des sorties à plusieurs prisonniers... Ranvier est sorti deux fois, et il a profité de cette permission pour aller dans les clubs déclarer que le Gouvernement *n'avait pas le courage* de le FUSILLER, mais qu'il aurait, lui, le courage de FUSILLER le GOUVERNEMENT.

« Après ces faits, je reçus une lettre du *procureur général*, M. Leblond, dans laquelle il me demandait la mise en liberté de *Ranvier*. »

(*Déposition de M. Cresson*, préfet de police [2 novembre au 10 février], devant la commission d'enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.)

négociations étaient en bonne voie, tout faisait pressentir un dénoûment heureux, lorsque le jeudi matin, 3 novembre, M. de Bismark annonça la chute du Gouvernement de la Défense nationale et son remplacement par la Commune, à la tête de laquelle se trouvaient Flourens et Blanqui.

Devant l'étrangeté et l'imprévu de cette nouvelle, M. Thiers ne voulut pas y croire et demanda à envoyer son secrétaire à Paris.

M. de Bismark ayant consenti, le soir même M. Cochery rapportait un journal officiel prouvant que le Gouvernement venait d'être consolidé par un plébiscite.

Les négociations reprirent aussitôt, elles continuèrent dans la journée du lendemain, puis il fut convenu que M. Thiers se rendrait à Paris le 5 novembre pour s'entretenir avec les membres du Gouvernement de la Défense.

Dans la nuit du 4, M. Thiers avertit le général Trochu qu'il serait au pont de Sèvres le 5 à 9 heures du matin; il le priait d'y venir avec M. Jules Favre pour conférer avec lui, car il craignait, en traversant Paris, de provoquer de nouvelles agitations.

Cette mesure n'était pas inutile, la surexcitation des esprits était même telle encore, que le Gouverneur crut ne pas devoir quitter la ville pour se rendre à cette conférence; il désigna le général Ducrot afin de l'y représenter.

Entrevue du pont de Sèvres entre M. Thiers, M. Jules Favre et le général Ducrot.

A neuf heures du matin, M. Thiers arrivait au rendez-vous.

Il commença par exposer qu'il avait fait connaître à M. de Bismark les conditions demandées par le Gouvernement de la Défense Nationale, que ces conditions avaient été assez bien accueillies, particulièrement celles relatives à la représentation des départements occupés par l'ennemi.

Le Chancelier ne s'était pas prononcé d'une manière aussi positive sur ce qui concernait l'armistice avec ravitaillement; cependant il avait laissé entrevoir que l'on pourrait également s'entendre sur ce point. Mais désirant prendre les ordres précis du Roi, il avait remis la solution de ce second point à une nouvelle conférence qui devait avoir lieu le 3 novembre.

Dans la nuit même du 2 au 3, M. de Bismark avait fait demander M. Thiers pour l'informer des événements qui se passaient à Paris : « Je suis désolé, lui avait-il « dit, il n'est plus possible de continuer ces négocia-« tions, car vous êtes désormais sans pouvoirs, puisque « le gouvernement que vous représentez n'existe plus ; « son chef, le Gouverneur de Paris, est emprisonné, et « un gouvernement insurrectionnel, dont la composition « n'est pas encore connue, est installé à l'Hôtel-de-« Ville. »

M. Thiers fit observer « que rien jusqu'alors ne prou-« vait l'authenticité des renseignements recueillis par les « avant-postes allemands... qu'il pouvait y avoir eu une « émeute, une tentative de révolte, mais qu'il était per-« mis d'espérer que le Gouvernement de la Défense avait « triomphé. En sortant de Paris il avait laissé la garde « nationale dans d'excellentes dispositions, et, suivant « toutes probabilités, elle ne pouvait manquer de venir à « bout de l'insurrection. Il termina en insistant pour qu'on « lui permît d'envoyer une personne de confiance à Paris.

« Cette autorisation fut accordée, et M. Cochery ne « tarda pas à apporter des pièces officielles constatant le « rétablissement de l'ordre et le triomphe de l'autorité... « Aussitôt les négociations furent reprises... Mais les « dispositions des négociateurs allemands semblaient « tout à fait modifiées; ce n'étaient plus les mêmes hom-« mes ; autant le Roi et M. de Bismark avaient paru con-

« ciliants dans la première entrevue, autant, après la « nouvelle de l'insurrection, ils se montraient intraitables.

« Il est certain qu'ils n'avaient plus la même confiance « dans la solidité et la durée du Gouvernement de la Dé- « fense nationale ; ils considéraient sa chute comme « très-prochaine et comptaient sur l'anarchie qui suivrait « pour avoir bon marché de Paris...

« Bref, ajouta M. Thiers, il ne faut plus songer à obte- « nir l'armistice avec ravitaillement, le Roi le repousse « d'une manière absolue. Sa Majesté concède la repré- « sentation des départements envahis, dans l'Assemblée « à élire pour traiter de la paix, et cela parce qu'on s'é- « tait déjà entendu sur ce point pendant la première con- « férence; elle accorde aussi l'armistice sans ravitaille- « ment et d'une durée strictement suffisante pour pouvoir « procéder aux élections et à la réunion d'une Assem- « blée...

« Je sens combien sont dures de pareilles exigences, « et dans quelle situation critique elles placent le Gou- « vernement qui va se trouver aux prises avec une po- « pulation aveugle et exaltée...

« Cependant, s'il m'était permis de donner un conseil, « ou plutôt d'exprimer une opinion personnelle, je dirais « que la sagesse et le patriotisme commandent d'accep- « ter ces conditions, si dures qu'elles soient.

« L'armistice avec ou sans ravitaillement vous permet « de nommer une Assemblée qui, j'en suis convaincu, « sera amenée à conclure la paix, car je ne crois pas, « remarquez bien que ce sont mes propres appréciations, « — appréciations qui résultent de ce que j'ai vu sur « mon passage, — je ne crois pas, dis-je, que la situa- « tion du pays et des armées soit telle que l'on puisse « poursuivre la guerre avec quelques chances de succès. « Continuer la lutte, c'est amener infailliblement l'inva-

« sion de la Normandie, de nos riches provinces du Nord, « peut-être la destruction de nos forces navales... en un « mot, c'est la ruine complète de la France.

« Le Roi n'a pas fait connaître encore d'une manière « précise à quelles conditions il accorderait la paix; « néanmoins j'ai lieu de penser qu'il n'ira pas au delà « de la concession de notre Alsace et d'un subside de « deux milliards... évidemment c'est beaucoup; c'est « un lourd et douloureux sacrifice! Mais si l'on ne sait « pas s'arrêter, ce sacrifice ne fera que s'aggraver. De « nouvelles invasions, de nouveaux désastres viendront « s'abattre sur nous, et les demandes de l'ennemi, as- « treint à de plus grandes charges, iront toujours en « augmentant. Peut-être finira-t-il par demander l'Al- « sace, la Lorraine, cinq milliards... ou plus encore!... « Dans l'état où nous sommes, je le répète, il serait pru- « dent de traiter, même avec ces dures exigences. C'est « une opinion personnelle, je ne veux l'imposer à per- « sonne... croyez-le bien, je ne me dissimule pas les diffi- « cultés que rencontrera le Gouvernement à faire accepter « par la population parisienne, des conditions aussi pé- « nibles. »

M. Jules Favre répondit qu'en présence de l'exaltation des esprits, il serait absolument impossible de proposer une semblable convention, qu'il ne fallait même pas songer à en parler.

Le général Ducrot fit observer qu'il connaissait assez le caractère et les idées du Gouverneur pour être certain qu'il n'adhérerait jamais à de pareilles conditions, lesquelles d'ailleurs n'étaient vraiment pas acceptables dans la situation présente.

« L'armistice sans ravitaillement, ajoutait le général, « serait une sorte de capitulation, ou du moins elle nous « y conduirait fatalement; or, nous avons encore des vi-

« cela me semble peu probable. Ce que je puis affirmer, « c'est que nous combattrons honorablement, et que « nous chercherons à faire le plus de mal possible à « l'ennemi. Et un jour viendra peut-être, où, fatigué, « épuisé, découragé, il finira par nous offrir des con- « ditions plus acceptables. Dans tous les cas, nous au- « rons fait notre devoir (1). »

Après deux heures de pénible entretien, entretien qui eut lieu près du pont de Sèvres, dans une pauvre maison abandonnée, dévastée, où nous n'avions même pas trouvé un siége, M. Thiers nous quitta pour retourner au quartier général allemand. M. Jules Favre s'était chargé de prendre les ordres du Gouvernement et de les transmettre le lendemain à Versailles par l'intermédiaire de M. Cochery.

Le Gouvernement refuse les conditions du quartier général allemand

Dans la soirée, sur la demande de M. Jules Favre, le général Ducrot fut admis à la séance du Gouvernement, afin de corroborer par ses souvenirs personnels le récit de l'entrevue.

Le conseil décida à l'unanimité qu'on ne pouvait accepter l'armistice sans ravitaillement; une note rédigée dans ce sens fut confiée à M. Cochery, qui la porta à M. Thiers dans la journée du 6 (2); celui-ci, après en avoir donné connaissance à M. de Bismark, devait quit-

---

(1) « Osera-t-on nier, dit le général Ducrot dans son discours à la cé- « rémonie anniversaire de Champigny... que cette longue résistance de « Paris, si imprévue, si extraordinaire, ait sauvé l'honneur des armes, « nous ait mérité le respect de nos adversaires, nous ait conquis les sym- « pathies de l'Europe entière?... Comment avons-nous perdu le bénéfice « de cette glorieuse défense, de ces lourds sacrifices?... Comment, en « un instant, notre malheureux pays est-il devenu un objet d'épouvante, « d'horreur pour le monde entier?... Par le crime abominable de miséra- « bles *patricides*, oui, patricides, car il faut bien trouver un mot nou- « veau pour exprimer un forfait sans précédent dans l'histoire! »

(2) Voir aux pièces justificatives, n° XI.

ter Versailles, et se rendre à Tours pour se mettre à la disposition de la Délégation (1).

L'armistice et le 31 octobre.

Ainsi toutes les négociations se trouvaient rompues... ce qui était possible avant le 31 octobre était devenu impossible après cette néfaste journée...

« Il est aujourd'hui de notoriété, dit le général Tro-« chu, dans une proclamation du 14 novembre, il est de « notoriété que la Prusse avait accepté les conditions « du Gouvernement de la Défense pour l'armistice pro-« posé par les puissances neutres, quand la fatale jour-« née du 31 octobre est venue compromettre une situa-« tion qui était honorable et digne, en rendant à la « politique prussienne ses espérances et ses exigences! »

Dans son rapport, M. Thiers affirme également que l'insurrection changea l'armistice avec ravitaillement en armistice sans ravitaillement...

Si l'on ne s'est pas fait illusion, si en réalité nous avions pu obtenir un ravitaillement proportionnel, il est évident que tout changeait de face... au point de vue militaire, au point de vue politique...

Pendant ces vingt-cinq à trente jours de trêve, Paris achevait d'organiser, de compléter ses moyens de défense... le siége se trouvait en quelque sorte reculé d'un mois; la province avait tout le temps de former des soldats, d'acheter des armes, des munitions... N'étant plus obligé de s'en rapporter au moyen bien imparfait des messages par voie aérienne, les opérations entre Paris et la province étaient combinées, arrêtées à l'avance; il y avait unité de vues, unité de commandement.

Enfin, la France se donnait un pouvoir régulier, également autorisé pour la paix ou pour la guerre... ce gouvernement quel qu'il fût n'étant pas enfermé dans Paris,

(1) Voir aux pièces justificatives, le rapport adressé par M. Thiers aux représentants des grandes puissances, n° XII.

ıgir, hors des atteintes de l'ennemi, devenait une ne puissance avec laquelle il fallait compter.

·eprise des hostilités, Paris n'était plus qu'une place assiégée... sa capitulation n'entraînait pas ılation de la France entière! la faute commise Gouvernement en se laissant enfermer eût été : « ces considérations étaient tellement décisives ne pouvaient entrer en balance avec la facilité aux assiégeants de renforcer leurs lignes d'inment, de compléter leur matériel de siége et ınter par de nouvelles levées leurs armées d'occu- Quand on songe à la saison dans laquelle on et qui a toujours été considérée avec raison plus favorable à la défense qu'à l'invasion, les es de l'armistice semblent plus certains encore. » ınt cette trêve momentanée, notre situation poli- modifiait.

rance, tombée dans le *piége* que la Prusse lui ıdu, était considérée, par le seul fait qu'elle avait la guerre, comme ayant recherché, voulu la

l'armistice, les hostilités étaient arrêtées, une phase pacifique s'ouvrait pendant laquelle les trouvaient virtuellement changés...

isant de la cession de nos provinces, une question ì *non* de paix, la Prusse semblait en quelque clarer une nouvelle guerre... et dès lors nous ne ions plus que pour la défense du sol...

faire trop de fond sur l'Europe, tout en étant cu qu'elle était résolue à ne s'occuper de la que dans les limites où l'intérêt français se con- expressément avec le sien propre... il y avait là éfice de situation morale qui très-certainement ıfluencé en notre faveur.

appartient à mon vaillant collaborateur, le général Ducrot, et qu'elle lui fait le plus grand honneur...

« C'est un principe que lorsqu'une armée doit prononcer un effort dans une direction donnée, il faut que cet effort ait lieu là où il n'est pas attendu. Eh bien! dans l'immense périmètre de la place de Paris, une seule direction répondait à cette condition, une seule, et c'est, j'imagine, pour cela que jusqu'ici elle n'a pas été aperçue et que personne n'en a parlé : c'est la direction de Paris au Havre par Rouen...

« De ce côté, les deux bras de la Seine formant la presqu'île de Gennevilliers, opposent à toute sortie des obstacles assez sérieux pour que l'ennemi s'y prépare moins que de tous les autres côtés du périmètre, et, en effet, à l'époque dont je parle, l'ennemi, dans cette zone qui a pour base la Seine, d'Argenteuil à Chatou, et pour sommet Cormeil, n'avait fait là aucun dispositif défensif qui parût redoutable, et il n'avait pas massé là des troupes considérables... Cette direction offrait bien d'autres avantages ; sur tout son parcours, elle était flanquée à gauche et protégée par le fleuve ; à droite, elle pouvait l'être par la petite armée qui s'était organisée à Lille, et qui, descendant par Amiens, venait s'établir sur son flanc droit... En outre, l'occupation de l'ennemi, ne dépassant pas alors la ligne de Pontoise à Mantes, en un jour, après un seul combat probablement, l'armée pouvait être portée en dehors de l'occupation prussienne, cheminer à marches forcées sur Rouen, grand centre de ravitaillement, et de là, sur la mer, base d'opération universelle, puisqu'elle met l'armée en contact avec toutes les ressources du pays... Telle était la combinaison militaire autour de laquelle ont tourné *pendant deux mois*, sans que personne le sût, tous les efforts de la Défense de Paris.

LIVRE VI

PLAN DE SORTIE PAR LA BASSE-SEINE. — ORGANISATION DES ARMÉES. — NOUVEAU PLAN ADOPTÉ.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉPARATION DU PLAN DE SORTIE PAR LA BASSE-SEINE.

NOS TRAVAUX OFFENSIFS ET DÉFENSIFS.

Les préparatifs de notre sortie par la Basse-Seine se poursuivaient activement.

On travaillait sans relâche aux redoutes et batteries de la presqu'île de Gennevilliers ; de nombreux postes reliaient entre eux tous ces ouvrages. De fréquentes reconnaissances poussées vers la Seine entre le chemin de fer de Rouen et Argenteuil fouillaient les îles et les abords du fleuve...

Dans la crainte d'une surprise, nous avions organisé de ce côté un service de surveillance ; chaque jour un officier de l'état-major général ou de notre état-major particulier, était de service ; la nuit il visitait les grand'-

se rendant à Tours, d'exposer à M. Gambetta notre projet de sortie par la Basse-Seine.

Ne voulant rien communiquer d'écrit, de peur que l'ennemi n'en eût connaissance, le Gouverneur avait donné seulement des indications verbales... « Au moins, « ajoutait-il, faudrait-il arriver à ce que nos opérations « ne fussent pas tout-à-fait contradictoires, et j'ai le « devoir de dire au Gouvernement de Tours, sous le « sceau d'un secret dont la révélation serait dangereuse, « comment les opérations sont réglées, etc..., etc... »

Plusieurs fois le général Trochu et M. Jules Favre revinrent dans leurs dépêches sur le plan de sortie par la Basse-Seine :

19 octobre 1870 : Jules Favre au Gouvernement, Tours.... « Le général Trochu m'a expliqué ce matin « tous ses plans, M. Ranc vous en a porté ce qui est né- « cessaire, et vous savez comment opérer; faites-le tout « de suite. Nous devons d'ici à vingt jours être en me- « sure de passer sur le corps de l'ennemi. »

23 octobre : « Vous êtes l'âme de la défense; vous « ne pouvez la diriger techniquement, il faut donc un « général chargé du commandement en chef. Nous « avons cru que ce rôle revenait de droit à Bourbaki, « qui connait le plan du général... Il faut se concentrer « sur un point, d'où l'on pourra marcher, en se proté- « geant et en se nourrissant, sur Paris, qui doit être « l'objectif. C'est en cela que le plan du général me « paraît excellent. Il faut s'efforcer de le mettre à « exécution.

« Si Bourbaki ne veut pas prendre le commandement, « il faut qu'il combine son action dans le Nord avec la « nôtre et la vôtre. — Je crois que vous pouvez mettre « sur l'échiquier, au point convenu, 60 ou 80,000 hom-

Les mobiles de la Côte-d'Or et d'Ille-et-Vilaine sont remplacés dans la presqu'île de Gennevilliers par la brigade Bocher

Le service dans la presqu'île était des plus pénibles ; il fallait non-seulement fournir de nombreux postes avancés, mais encore des milliers de travailleurs aux divers ouvrages et batteries en construction ; les troupes de la plaine de Gennevilliers ne pouvaient suffire et bientôt l'on se vit obligé d'établir un roulement entre les régiments placés sur les deux rives de la Seine.

Les mobiles de la Côte-d'Or et d'Ille-et-Vilaine furent relevés le 3 et le 4 novembre et remplacés par la brigade Bocher (1re de la 2e Division du 14e Corps).

Le 119e de ligne prit position à Charlebourg, au fort du Moulin, à Colombes, à la Garenne ; à ce dernier point s'installa également le bataillon de francs-tireurs de la 2e division, qui, de concert avec les éclaireurs de la Seine (colonel Joinville, 527 hommes), fut chargé, sous la direction du lieutenant-colonel Cholleton, du service des embuscades.

Le 120e, cantonné à Asnières, avec le général Bocher, fournissait tous les postes entre Villeneuve-la-Garenne et le chemin de fer d'Argenteuil.

La brigade Bocher fut remplacée, près de Levallois-Perret, par la brigade Paturel (2e de la 2e Division) revenue du front Sud de Paris ; les mobiles de la Côte-d'Or et d'Ille-et-Vilaine s'installèrent sur la rive droite de la Seine à l'Est de Neuilly.

A l'Ouest de la presqu'île, le régiment de zouaves avait un bataillon à la redoute de la Folie ; les deux autres fournissant la garde du Moulin des Gibets.

---

de place et de campagne, et obligea nos batteries de campagne à se retirer.

. . . .

« Le 23 octobre, on renonça définitivement au passage de la Seine, et tous les préparatifs furent arrêtés. »

Ces bataillons furent reliés entre eux par les francs-tireurs des Ternes (400 hommes) qui, le 4 novembre, vinrent s'établir au rond-point de la Boule à Nanterre.

Organisation de la défense dans la presqu'île de Gennevilliers.

La défense de la presqu'île de Gennevilliers et de ses abords se trouvait ainsi divisée en trois commandements: 1° de Villeneuve au chemin de fer de Rouen, général Bocher, avec le 120e de ligne; 2° du chemin de fer de Rouen à la route de Pontoise, lieutenant-colonel Cholleton, avec le 119e, les francs-tireurs de la 2e division du 14e corps, et les éclaireurs du colonel Joinville; 3° de la route de Pontoise au Mont-Valérien, général de Bellemare (1) avec sa brigade (4e zouaves, 136e de ligne, Morbihan), et les francs-tireurs des Ternes.

Plusieurs fois l'ennemi avait envoyé des reconnaissances dans cette plaine de Gennevilliers, et le 8 novembre encore une de ses patrouilles fut signalée sur la rive gauche. Comme il importait essentiellement d'empêcher les Allemands de connaître notre projet, que nos travaux nombreux lui eussent facilement dévoilé, le général Bocher reçut l'ordre de renforcer les avant-postes entre Bezons et Argenteuil, en les étendant à droite, de manière à se relier avec ceux de la redoute de Villeneuve fournis par la garnison de Saint-Denis.

Le 9 novembre, le 120e de ligne tout entier alla prendre une position plus avancée aux environs de Bois-Colombes; il fut remplacé à Asnières par le 37e régiment de mobiles (2e, 3e et 4e bataillons du Loiret), nouvellement organisé sous le commandement du colonel de Montbrison (2).

(1) Le général de Bellemare, remplacé comme commandant supérieur du corps de Saint-Denis par le général Berthaut (1er novembre), avait été nommé au commandement de la brigade de ce dernier; le 4 novembre, il s'installait à Courbevoie.

(2) Philippe de Montbrison, capitaine de dragons démissionnaire, s'était

Ce régiment fut, deux jours après, complété par le 5e bataillon du Loiret, venu de Billancourt.

En même temps le 31e régiment de garde mobile (1er, 2e, 5e bataillons du Morbihan) était constitué à Puteaux sous le commandement du lieutenant-colonel Tillet.

Armement de la presqu'île de Gennevilliers

La redoute du Moulin des Gibets (1) avait reçu son armement : 2 canons de 16 centimètres de la marine et 4 pièces de 24 court ; ces pièces tirant à barbette, permettaient de concentrer successivement tous les feux sur un seul et même point.

La redoute de la Folie était armée de :

2 pièces de 30 en fonte de la marine,
2 canons de 24 de siége,
2 canons de 12 de siége,

battant tout le terrain entre Carrières-Saint-Denis et Argenteuil.

---

mis, au début de la guerre, à la tête d'une des ambulances de la Société de secours aux blessés ; c'est dans cette situation qu'il se trouvait sur le champ de bataille de Sedan, où il rendit de grands services à l'armée. Mais, après notre désastre, comprenant que les circonstances exigeaient plus encore de son dévouement, il reprit du service actif, et fut attaché à l'état-major particulier du général Ducrot. Il se distingua spécialement à l'affaire de la Malmaison, où il prit la direction d'un des groupes de mobiles engagés dans le parc.

Lorsque vint le moment d'organiser en régiments les bataillons de mobiles des départements, le général Ducrot lui fit accepter, non sans peine, car il était aussi modeste que brave, le commandement du régiment du Loiret. Il en eut bientôt fait une troupe excellente, qui prit une part des plus brillantes aux combats de la Marne et au combat de Buzenval, le 19 janvier. C'est dans cette dernière journée que Montbrison tomba mortellement frappé à la tête de son régiment, près de la porte du Longboyau.

Encore jeune, comblé par tous les dons de la fortune, sans aucune ambition personnelle, il se dévoua par pur patriotisme et avec une abnégation complète.

Au milieu de tant de braves gens qui succombèrent dans cette lutte désespérée, la figure de Montbrison apparaît comme l'une des plus nobles et des plus sympathiques.

(1) Voir croquis n° 2.

Il y avait place également pour 2 pièces de campagne.

Cette redoute, protégée en avant par la tranchée profonde du chemin de fer de Saint-Germain, et sur les côtés, par les carrières qui entourent la manufacture de produits chimiques, était fermée à la gorge par les bâtiments de l'usine mis en état de défense.

La redoute de Charlebourg, construite en avant du chemin de fer de Rouen, sur la route de Pontoise, était aussi puissamment armée.

La redoute du Petit-Nanterre et le fort du Moulin établis à peu de distance du pont de Bezons, pouvaient recevoir quelques pièces, avec de petites garnisons.

Il y avait une batterie à l'Ouest de Gennevilliers, une autre à l'Est de ce village, dans le parc de la Reine-Henriette.

Toutes ces batteries qui dirigeaient leurs feux, les unes à l'Ouest de la presqu'île de Houilles, les autres à l'Est, battaient également le versant d'Orgemont, de Sannois, de Cormeil.

De plus, comme nous l'avons dit, entre Bezons et Villeneuve, des emplacements avaient été préparés pour recevoir des canons, des mortiers, des fusées, qui devaient intercepter complétement les routes suivies par les colonnes allemandes arrivant d'Enghien et de Sannois.

Enfin les quelques plis de terrain de la rive gauche de la Seine entre Colombes et Nanterre avaient été étudiés avec un soin extrême, et aménagés pour recevoir les batteries de campagne chargées de coopérer au passage du fleuve.

[illegible] [illegible] en vue du passage de la Seine [illegible]

Pour communiquer entre tous ces ouvrages, nous avions trois grandes voies à peu près couvertes des vues de l'ennemi :

1° La route assez rapprochée du fleuve qui va de Gennevilliers à Nanterre en passant par Colombes, et se



trouve presque dans toute sa longueur masquée par un mouvement de terrain parallèle à la Seine ;

2° La voie qui suit le chemin de fer d'Asnières à Nanterre ;

3° La route allant de Gennevilliers à Asnières, Courbevoie et Nanterre.

Au delà de Charlebourg une vaste tranchée permettait de rejoindre à couvert la digue commençant à Bezons, et derrière laquelle hommes et voitures pouvaient circuler en toute sécurité.

Par cette même voie nous comptions faire arriver les embarcations qui devaient être mises à l'eau dans le petit bras formé par l'île Marante ; une voûte construite sous la digue, à peu près à hauteur du centre de l'île, nous donnait la facilité de les faire passer et de les amener jusqu'au bord du fleuve ; quelques tirailleurs jetés dans l'île assuraient le reste de l'opération.

Un certain nombre de compagnies d'élite débarquant sur la rive droite envahissaient le village de Bezons, et en chassaient les postes ennemis.

En même temps le chemin de fer amenait rapidement tout le matériel de pontage ; une partie, descendue à Charlebourg, était conduite sur voitures au bord du fleuve près du pont de Bezons, l'autre menée directement près de la Seine non loin du pont des Anglais.

Les premières troupes de débarquement auraient occupé Carrières-Saint-Denis, Houilles, Bezons, trois points qui, formant une sorte de tête de pont, permettaient à l'armée de se concentrer en parfaite sécurité, et de se porter rapidement sur les hauteurs de Cormeil.

Comme nous l'avons vu, l'ennemi, comptant sur le double obstacle que présentait la Seine, avait peu de monde de ce côté : des hauteurs de Montmorency jusqu'à Chatou, le 4e corps seul formait toute la ligne d'in-

vestissement ; il eût été certainement facile de percer ce mince cordon avant l'arrivée des renforts très-éloignés et contraints à franchir d'étroits défilés...

DEUXIÈME PARTIE

RÉPARTITION DES TROUPES DE LA DÉFENSE EN TROIS ARMÉES.

En même temps que s'achevaient les nombreux travaux qui devaient coopérer à notre offensive, nous poursuivions activement l'organisation de notre armée, et, le 6 novembre, paraissait à l'*Officiel* la nouvelle répartition des *troupes de la Défense*.

FORMATION DE TROIS ARMÉES

COMMANDANT EN CHEF : GÉNÉRAL **TROCHU**, *Gouverneur de Paris.*

Chef d'état-major général, général **SCHMITZ**.

Sous-chef d'état-major général, général **FOY**.

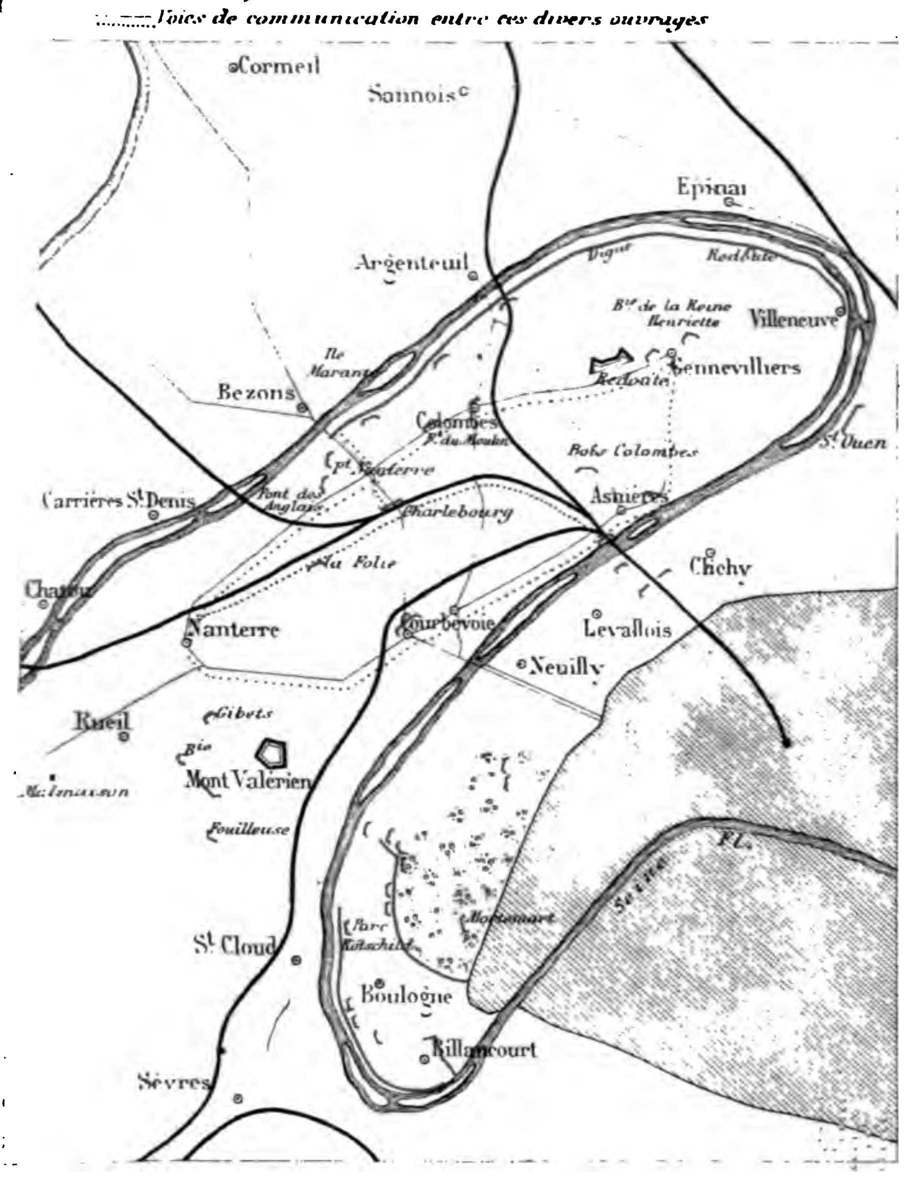
Commandant supérieur de l'artillerie, général **GUIOD**.

Commandant supérieur du génie, général **DE CHABAUD LA TOUR**.

Intendant général, intendant général **WOLF**.

Ouvrages construits dans la plaine de Gennevilliers en vue du plan de sortie par la basse-Seine.

.... Voies de communication entre ces divers ouvrages



PREMIÈRE ARMÉE.

COMMANDANT EN CHEF : GÉNÉRAL **CLÉMENT-THOMAS.**

Chef d'état-major général, colonel MONTAGUT.
266 bataillons de garde nationale sédentaire.
Légion de cavalerie, colonel QUICLET.
Légion d'artillerie, colonel SCHŒLCHER.

DEUXIÈME ARMÉE.

COMMANDANT EN CHEF : GÉNÉRAL **DUCROT.**

Chef d'état-major général, général APPERT.
Sous-chef d'état major, lieutenant-colonel WARNET.
Commandant de l'artillerie, général FRÉBAULT.
Commandant du génie, général TRIPIER.
Intendant général, intendant général WOLF, chargé spécialement du service de la 2e armée.

1er CORPS D'ARMÉE.

COMMANDANT EN CHEF : GÉNÉRAL **VINOY.**

Chef d'état-major général, général DE VALDAN.
Commandant de l'artillerie, général D'UBEXI.
Commandanl du génie, général DUPOUET.
Intendant militaire, intendant VIGUIER.

1re *Division.* — Général DE MALROY :
- 1re Brigade, général **Martenot.**
- 2e Brigade, général **Paturel.**

2e *Division.* — Général DE MAUD'HUY
- 1re Brigade, colonel **Valentin.**
  Groupe de gardes mobiles de province.
- 2e Brigade, général **Blaise.**

3e *Division.* — Général BLANCHARD :
- 1re Brigade, colonel **Comte.**
  Groupe de gardes mobiles de province.
- 2e Brigade, général **de La Mariouse.**

... CORPS D'ARMÉE.

... : GÉNÉRAL **RENAULT**.

... général FERRI-PISANI.
... général BOISSONNET.
... colonel CORBIN.
... intendant BAILLOD.

... DE SUSBIELLE :

... colonel **Bonnet**.
... général **Lecomte**.

... général BERTHAUT :

... général **Bocher**.
... colonel **Boutier**.

... Général DE MAUSSION :

... général **Courty**.
... général **Avril de Lenclos**.

3e CORPS D'ARMÉE.

COMMANDANT EN CHEF : GÉNÉRAL **D'EXEA**.

... major général, colonel DE BELGARRIC.
...dant de l'artillerie, général PRINCETEAU.
...dant du génie, colonel RAGON.
... militaire, intendant DE PRÉVAL.

... — Général DE BELLEMARE :

1re Brigade, colonel **Fournès**.
2e Brigade, colonel **Colonieu**.

... — Général MATTAT :

1re Brigade, général **Faron**.
Groupe de gardes mobiles de province
2e Brigade, général **Daudel**.



Division de cavalerie.

Commandant, général DE CHAMPERON :

Chef d'état-major, chef d'escadron **de Rosmorduc**.

1re Brigade, général **de Gerbrois.**
2e Brigade, général **Cousin.**
Régiment de gendarmerie à cheval, colonel **Allavène.**

TROISIÈME ARMÉE

(Sous le commandement spécial du Gouverneur de Paris.)

1re *Division.* — Général SOUMAIN, *commandant la 1re division militaire* :

Chef d'état-major, lieutenant-colonel **Péchin.**

1re Brigade, général **Dargentolle.**
2e Brigade, général **de La Charrière.**

2e *Division.* — Vice-amiral DE LA RONCIÈRE LE NOURY, *commandant en chef des marins et de la circonscription de Saint-Denis*, avec son état-major constitué :

1re Brigade, colonel **Lavoignet.**
2e Brigade, colonel **Hanrion.**
3e Brigade, capitaine de frégate **Lamothe-Tenet.**

3e *Division.* — Général DE LINIERS :

Chef d'état-major, commandant **de Morlaincourt.**

1re Brigade, colonel **Filhol de Camas.**
2e Brigade, colonel **de Chamberet.**

4e *Division.* — Général DE BEAUFORT :

Chef d'état-major, commandant **Lecoq.**

1re Brigade, général **Dumoulin.**
2e Brigade, capitaine de frégate **d'André.**

5e *Division.* — Général CORRÉARD :

Chef d'état-major, commandant **Vial.**

1re Brigade, lieutenant-colonel **Champion.**
2e Brigade, colonel **Porion.**

6e *Division.* — Général D'HUGUES :

Chef d'état-major, commandant **d'Elloy.**

1re Brigade, capitaine de frégate **de Bray.**
2e Brigade, colonel **Bro.**

... -amiral POTHUAU, avec son état-major

... brigade, lieutenant-colonel **Le Mains.**
... brigade, capitaine de vaisseau **Salmon,**

Cavalerie.

1re Brigade, général **de Bernis.**
2e Brigade, lieutenant-colonel **Blondel.**

Trois armées étaient donc créées :

La 1re, composée de 266 bataillons de marche de la garde nationale, placée sous les ordres du général Clément-Thomas ;

La 2e, formée des troupes de ligne et de quelques régiments de mobiles, sous le commandement du général Ducrot ;

La 3e, composée presque entièrement de mobiles, sous les ordres du Gouverneur.

Le commandement supérieur de Saint-Denis pouvant disposer de trois brigades, passait entre les mains du vice-amiral de La Roncière Le Noury.

La deuxième armée était formée de trois corps d'armée commandés par les généraux Vinoy, Renault, d'Exea.

Nomination du général Vinoy au commandement de la 3e armée.

Le général Vinoy se trouvait ainsi maintenu sous les ordres directs du général Ducrot. Or, le général Vinoy, étant beaucoup plus ancien de service et de grade que le général Ducrot, pouvait s'en trouver froissé.

Cette situation délicate existait bien, il est vrai, depuis le jour où le général Ducrot avait été appelé au commandement en chef des 13e et 14e corps ; mais jusqu'alors elle avait présenté peu d'inconvénient. Les deux corps ayant toujours été maintenus à grande distance, le géné-

ral Vinoy était resté, en fait, absolument indépendant du général en chef, qui, pour éviter tout conflit, s'était soigneusement abstenu de faire acte d'autorité, tant que les circonstances ne l'avaient pas exigé.

Mais il ne pouvait plus en être ainsi dorénavant; les trois corps composant la deuxième armée devaient marcher ensemble pour coopérer à une grande action, du succès de laquelle allait dépendre le sort de Paris et du Pays...

Tout s'effaçait devant cette pensée, et pour éviter des difficultés possibles, le général Ducrot fit remarquer au Gouverneur que l'on ne comprenait pas pourquoi il s'était réservé le commandement direct de la troisième armée, commandement qui semblait revenir de droit au général Vinoy.

En le lui confiant, il donnerait une légitime satisfaction à un homme qui s'était fait, incontestablement, une haute situation dans l'armée et dans la population parisienne; cette mesure concilierait tous les intérêts et serait bien accueillie par tout le monde.

Le Gouverneur reconnut la justesse de ces observations et le général Vinoy, nommé au commandement de la troisième armée, fut remplacé au 1er corps par le plus ancien des divisionnaires, le général Blanchard.

Sur la proposition du général Ducrot, la division de Maud'huy fut détachée de la deuxième armée et adjointe au commandement du général Vinoy, afin que ce dernier eût un noyau solide au milieu de son armée de mobiles.

Le *Journal Officiel* du 8 novembre annonça la composition définitive des armées.

7e *Division.* — Contre-amiral POT
constitué :

1re Brigade, lieutenant-col
2e Brigade, capitaine d

HOMAS.

1870.

1re Brigade, géné
2e Brigade, lieu

DUCROT.

Trois armées

La 1re, co

garde nati

ment-Th

La

gim

D

Nom
gén

comm.

3e

in-major, chef de l'ambulance du

xième armée.

général.

major général.

prévôt du 13e corps.

parti en novembre 1870.

état-major, parti en novembre 1870.

t-major.

taine d'état-major.

una, capitaine d'état-major.

rson, capitaine d'état-major.

La Combe, lieutenant de vaisseau.

Masson, chef d'escadron d'état-major, venu en décembre.

De Salignac-Fénelon, capitaine de chasseurs à cheval, venu en décembre.

De Croutte de Saint-Martin, lieutenant de cavalerie, venu en décembre.

Ledal, lieutenant de mobiles, venu en décembre.

Coquelle, lieutenant de mobiles, venu en décembre.

Goyau, vétérinaire.

1er Corps d'armée. — Général BLANCHARD.

Chef d'état-major, colonel FILIPPI.

---

(1) Au moment où la guerre éclata, le docteur Sarazin était répétiteur à l'École de santé militaire, et professeur agrégé à la faculté de Strasbourg; réclamant, dès le premier jour, un emploi actif, il fut nommé chef de l'ambulance de la 1re division du 1er corps de l'armée du Rhin. C'est en cette qualité qu'il assista à la bataille de Freshwiller, et fut pris dans ce village, au milieu de son ambulance en flammes. Remis en liberté quelques jours après, en vertu des stipulations de la convention de Genève, il nous rejoignit au camp de Châlons ; nommé chef de l'ambulance du 1er corps, il assista à la bataille de Sedan. Parvenu à nous rejoindre à Paris, il rendit, pendant toute la durée du siége, les plus grands services à l'armée, non-seulement comme habile et dévoué chirurgien, mais encore dans les négociations dont il fut chargé, à diverses reprises, auprès des Allemands, pour assurer le relèvement de nos blessés et l'ensevelissement de nos morts.

COMPOSITION NOUVELL

(8 N

ROY.

Première armée. -

Bidot.

(Rien de changé

colonel **de Vigneral.**

Deuxièm

colonel **de Grancey.**

Chef d'état-ma

Sous-chef

Maupoint de Vandeuil.

Comman

Barbe.

Comm

Intend

de la Villebret.

Aubry.

– Général **RENAULT**.

ERRI-PISANI.

ONNET.

BAILLOD.

Division. — Général DE SUSBIELLE.

Chef d'état-major, colonel **Santereau**.

... général DE LA CHARRIÈRE :

115e de ligne, lieutenant-colonel **Benedetti**.
116e de ligne, lieutenant-colonel **Panier des Touches**.

2e Brigade, général LECOMTE :

117e de ligne, lieutenant-colonel **Montaru**.
118e de ligne, lieutenant-colonel **de Beaufort**.

2e *Division.* — Général BERTHAUT.

Chef d'état-major, **Régnier**, chef d'escadron.

1re Brigade, général BOCHER :

119e de ligne, lieutenant-colonel **Cholleton**.
120e de ligne, lieutenant-colonel **Hecquet**.

2e Brigade, colonel DE MIRIBEL :

2e, 3e, 4e, 5e bataillons du Loiret, colonel **de Montbrison**.
1er, 4e, 5e bataillons de la Seine-Inférieure, 2e bataillon de la Drôme, colonel **Balette**.

3e *Division.* — Général DE MAUSSION.

Chef d'état-major, **Carré**, chef d'escadron.

1re Brigade, général COURTY :

123e de ligne, lieutenant-colonel **Dupuy de Podio**.
124e de ligne, lieutenant-colonel **Sanguinetti**.

2e Brigade, général AVRIL DE L'ENCLOS :

125e de ligne, lieutenant-colonel **Jourdain**.
126e de ligne, lieutenant-colonel **Neltner**.

de Rouen sur le plateau de l'Andelle et dans la forêt de Rouvray, où nos 60,000 hommes de Paris allaient les rejoindre après avoir brisé la ligne d'investissement de la presqu'île d'Argenteuil.

Ces 160,000 hommes donnaient la main aux 25 ou 30,000 de l'armée du Nord, et nous avions ainsi une concentration de près de 200,000 hommes entre Rouen et Amiens ; ce seul fait eût produit, est-il besoin de le dire, un effet moral des plus puissants.

Déjà enflammés par ce premier avantage, nous serions venus très-probablement à bout des corps de l'armée assiégeante lancés à notre poursuite, eussent-ils été appuyés par le corps de Manteuffel, qui alors marchait sur la Somme.

Ce succès obtenu, nous montions vers le Nord par Amiens, Péronne, Saint-Quentin, et prenant pour nouvelle base d'opération le réseau de nos forteresses de Picardie, de Flandre, nous nous jetions par Laon, Reims et Châlons sur les lignes d'opération de l'armée allemande.

C'était un horizon nouveau qui s'ouvrait, une seconde phase de la guerre qui se dessinait, où peut-être la fortune nous serait revenue... une bataille gagnée sur les derrières de l'armée assiégeante la mettait dans une situation tellement critique, que la seule crainte d'une si terrible aventure l'aurait sans doute déterminée à quitter Paris.

N'aurions-nous pas réussi à rompre la ligne d'investissement par la presqu'île d'Argenteuil, que l'armée de la Loire en avant de Rouen n'en continuait pas moins à jouer un rôle très-important.

Après avoir donné la main à l'armée du Nord, elle se jetait sur le corps de Manteuffel s'il continuait à pousser sur Amiens, et en venait facilement à bout ; dès lors,

Brigade, général COUSIN :

1er de chasseurs.
9e de chasseurs.
1er régiment de gendarmerie, colonel **Allavène**.

Troisième armée. — Général VINOY.

Chef d'état-major général, général de VALDAN

1re *Division.* — Général SOUMAIN.

Brigade, général DARGENTOLLE :

Garde républicaine à pied.
Régiment de gendarmerie, 1re légion de gendarmerie.
Gendarmerie de l'Est.

Brigade :

Forestiers.
Douaniers.
Dépôt du 29e de ligne.
Dépôt du 59e de ligne.

2e *Division.* — Général DE LINIERS.

Chef d'état-major, **de Morlaincourt**, chef d'escadron.

Brigade, colonel FILHOL DE CAMAS :

1er, 2e, 3e, 4e bataillons des Côtes-du-Nord.
1er, 2e, 3e bataillons de l'Hérault.

Brigade, colonel de CHAMBERET :

1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e bataillons de Seine-et-Oise.

3e *Division.* — Général DE BEAUFORT-D'HAUTPOUL.

Chef d'état-major, **Lecoq**, chef d'escadron.

Brigade, général DUMOULIN :

1er, 2e, 3e bataillons de l'Aube.
1er, 2e, 3e bataillons de Saône-et-Loire.



2e Brigade, capitaine de frégate D'ANDRÉ :

2e, 3e, 4e bataillons de l'Ain.
1er, 2e, 3e bataillons de la Vienne.

4e *Division.* — Général CORRÉARD.

Chef d'état-major, **Vial**, chef d'escadron.

1re Brigade, lieutenant-colonel CHAMPION :

1er, 2e, 3e bataillons de la Loire-Inférieure.
1ers bataillons de l'Aisne, de l'Indre, du Puy-de-Dôme.

2e Brigade, colonel PORION :

1er, 2e, 3e, 5e bataillons de la Somme.
1er bataillon de la Marne.

5e *Division.* — Général D'HUGUES.

1re Brigade, capitaine de frégate DE BRAY :

5e bataillon d'Ille-et-Vilaine.
6e, 7e, 8e bataillons de la Seine.

2e Brigade :

137e de ligne.
4e bataillon de la Vendée.
1er bataillon du Finistère.

6e *Division.* — Contre-amiral POTHUAU.

Chef d'état-major, **Besaucèle**, chef d'escadron.

1re Brigade, lieutenant-colonel LE MAINS :

128e de ligne.

2e Brigade, capitaine de vaisseau SALMON :

Troupes de marine.

Cavalerie. — Général BERTIN DE VAUX.

1re Brigade, général **de Bernis**.

2e Brigade, lieutenant-colonel **Blondel**.

2e Brigade, général COUSIN :

1er de chasseurs.
9e de chasseurs.
1er régiment de gendarmerie, colonel Allavène.

Troisième armée. — Général VINOY.

Chef d'état-major général, général de VALDAN

1re *Division.* — Général SOUMAIN.

1re Brigade, général DARGENTOLLE :

Garde républicaine à pied.
Régiment de gendarmerie, 1re légion de gendarmerie.
Gendarmerie de l'Est.

2e Brigade :

Forestiers.
Douaniers.
Dépôt du 29e de ligne.
Dépôt du 59e de ligne.

2e *Division.* — Général DE LINIERS.

Chef d'état-major, de Morlaincourt, chef d'escadron.

1re Brigade, colonel FILHOL DE CAMAS :

1er, 2e, 3e, 4e bataillons des Côtes-du-Nord.
1er, 2e, 3e bataillons de l'Hérault.

2e Brigade, colonel de CHAMBERET :

1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e bataillons de Seine-et-Oise.

3e *Division.* — Général DE BEAUFORT-D'HAUTPOUL.

Chef d'état-major, Lecoq, chef d'escadron.

1re Brigade, général DUMOULIN :

1er, 2e, 3e bataillons de l'Aube.
1er, 2e, 3e bataillons de Saône-et-Loire.

se rendant à Tours, d'exposer à M. Gambetta notre projet de sortie par la Basse-Seine.

Ne voulant rien communiquer d'écrit, de peur que l'ennemi n'en eût connaissance, le Gouverneur avait donné seulement des indications verbales... « Au moins, « ajoutait-il, faudrait-il arriver à ce que nos opérations « ne fussent pas tout-à-fait contradictoires, et j'ai le « devoir de dire au Gouvernement de Tours, sous le « sceau d'un secret dont la révélation serait dangereuse, « comment les opérations sont réglées, etc..., etc... »

Plusieurs fois le général Trochu et M. Jules Favre revinrent dans leurs dépêches sur le plan de sortie par la Basse-Seine :

19 octobre 1870 : Jules Favre au Gouvernement, Tours.... « Le général Trochu m'a expliqué ce matin « tous ses plans, M. Ranc vous en a porté ce qui est né- « cessaire, et vous savez comment opérer ; faites-le tout « de suite. Nous devons d'ici à vingt jours être en me- « sure de passer sur le corps de l'ennemi. »

23 octobre : « Vous êtes l'âme de la défense ; vous « ne pouvez la diriger techniquement, il faut donc un « général chargé du commandement en chef. Nous « avons cru que ce rôle revenait de droit à Bourbaki, « qui connait le plan du général... Il faut se concentrer « sur un point, d'où l'on pourra marcher, en se protégeant et en se nourrissant, sur Paris, qui doit être « l'objectif. C'est en cela que le plan du général me « paraît excellent. Il faut s'efforcer de le mettre à « exécution.

« Si Bourbaki ne veut pas prendre le commandement, « il faut qu'il combine son action dans le Nord avec la « nôtre et la vôtre. — Je crois que vous pouvez mettre « sur l'échiquier, au point convenu, 60 ou 80,000 hom-

posait ainsi définitivement

...chard), comprenant trois divi-
Maud'huy, Faron);

...l Renault), fort également de trois
...bielle, Berthaut, de Maussion);

...néral d'Exea), comprenant seulement deux
... infanterie (de Bellemare, Mattat) avec un
... mobiles (colonel Reille) et une division de
...ie (de Champéron).

...outes ces troupes restèrent dans leurs cantonne-
...ents, les unes complétant la défense des positions dont elles devaient laisser la garde à la troisième armée, les autres poussant activement les travaux qui devaient aider à l'exécution du plan de sortie.

TROISIÈME PARTIE

PLAN DU GOUVERNEMENT DE TOURS

CHAPITRE PREMIER.

LE PLAN DE SORTIE PAR LA BASSE-SEINE EST REPOUSSÉ PAR LA DÉLÉGATION DE TOURS.

« Nous avions, dit le général Trochu, un plan très-simple, très-pratique, très-hardi, et j'en parle avec une liberté d'esprit d'autant plus entière, que la pensée en



2e Brigade, capitaine de frégate d'ANDRÉ

2e, 3e, 4e bataillons de l'Ain.
1er, 2e, 3e bataillons de la Vienne.

4e Division. — Général

Chef d'état-major, Vial

1re Brigade, lieutenant-colonel CH

1er, 2e, 3e bataillons de la
1ers bataillons de l'Aisne.

2e Brigade, colonel PORION

1er, 2e, 3e, 5e bataillon
1er bataillon de la M

5e Divisi

1re Brigade, capitaine

5e bataillon d'I
6e, 7e, 8e bata

2e Brigade :

137e de li
4e batail
1er bat

1re Bri

2e

[illegible] mant la
[illegible] sortie des
[illegible] nemi s'y prépare
[illegible] du périmètre, et, en
[illegible] nnemi, dans cette zone
[illegible] genteuil à Chatou, et pour
[illegible] ait là aucun dispositif dé-
[illegible] et il n'avait pas massé là
[illegible] Cette direction offrait bien
[illegible] tout son parcours, elle était
[illegible] par le fleuve ; à droite,
[illegible] armée qui s'était orga-
[illegible] par Amiens, venait
[illegible] En outre, l'occupation de
[illegible] la ligne de Pontoise à
[illegible] seul combat probablement,
[illegible] dehors de l'occupation
[illegible] forcées sur Rouen,
[illegible] et de là, sur la mer,
[illegible] puisqu'elle met l'armée en
[illegible] pays... Telle était
[illegible] de laquelle ont tourne
[illegible] personne le sût, tous les

· marqué pour l'entreprise, cin-
·ient traverser bruyamment
· forts de l'Est, et mena-
·'il ne dût pas être
·· l'ennemi et son

·s, choisis en officiers
·lemain, dans la nuit,
·prussienne aurait été attirée
·and l'ennemi aurait fait dans
·res concentrations, cinquante
·, dis-je, devaient se réunir dans la
·evilliers, passer le fleuve à la pointe
·u feu d'artillerie qui commandait la plus
· de la zone à franchir, s'élever, après un
·nt, jusqu'aux hauteurs de Cormeil, traverser
arriver à Rouen, puis à la mer... »

·tte combinaison, autour de laquelle « *tournèrent* » pendant deux mois tous les efforts de la Défense... combinaison longuement exposée déjà (1) et que ces lignes du Gouverneur résument si parfaitement dans son ensemble...

Ce plan, jetant l'élite de nos soldats, de nos marins, sur les points les plus faibles de la ligne d'investissement, donnant à Paris « *sa propre armée de secours,* » « armée qui, une fois hors des murs, allait devenir le « noyau, l'âme de tous les novices rassemblés sur les « divers points de notre malheureux pays... »

Ce plan enfin, qui unissait Paris à la France... nous allons voir avec quel dédain il va être rejeté par la Délégation de Tours...

Le 14 octobre, le général Trochu avait chargé M. Ranc

(1) Voir le tome I, pages 316 et suivantes.

appartient à mon vaillant collaborat pro-
crot, et qu'elle lui fait le plus gran
« C'est un principe que lorsqu' ue
cer un effort dans une directio t
effort ait lieu là où il n'est pa oins,
l'immense périmètre de la pl pérations
rection répondait à cette co s, et j'ai le
j'imagine, pour cela que Tours, sous le
çue et que personne n' serait dangereuse,
Paris au Havre par R etc..., etc... »
« De ce côté, les d et M. Jules Favre
presqu'île de Genne le plan de sortie par
obstacles assez sér
moins que de tous
effet, à l'époque au Gouvernement,
qui a pour base m'a expliqué ce matin
sommet Corm porté ce qui est né-
fensif qui pa opérer; faites-le tout
des troupe jours être en me-
d'autres l'ennemi. »
flanqu de la défense; vous
elle il faut donc un
nis ent en chef. Nous
s' droit à Bourbaki,
l . Il faut se concentrer
marcher, en se proté-
Paris, qui doit être
plan du général me
de le mettre à

le commandement,
le Nord avec la
vous pouvez mettre
60 ou 80,000 hom-

verger sur ce point avec
..le gagnée, tout est

..u point con-
..à vos dépêches
.. efficacement dans
.. ayez, à ce moment,
..illeures troupes au point

..énéral Trochu ne recevant aucune
.. Gambetta :

..ouverneur de Paris à M. Gambetta.

10 novembre 1870.

..s sommes sans nouvelles de Tours depuis le 26 octobre et ..ant plus inquiets que l'ennemi fait répandre dans nos camps .. nouvelles sinistres sur l'état des départements.

Votre silence rend aussi la situation du Gouvernement difficile devant la population de Paris, qui croit que nous lui cachons des nouvelles.

Je reviens aux affaires militaires ; il est d'un haut et puissant intérêt que vous ayez une armée sur la Basse-Seine, s'appuyant sur Rouen, approvisionnée et cheminant avec précaution sur la rive droite. — Dites cela à Bourbaki qui doit se porter là très-rapidement, et s'il ne le fait pas, envoyez-y par des voies rapides un gros détachement de l'armée de la Loire.

Si rien de tout cela n'est possible, j'agirai seul du 15 au 18 courant, mais c'est périlleux...

Général Trochu.

Lettres, dépêches, messages, rien ne put faire prendre en considération le *plan de sortie de la Basse-Seine* par la Délégation... on ne le discuta même pas.

« Ce n'est que par hasard, raconte M. de Freycinet, que M. Gambetta parla un jour de cette communication

se rendant à Tours, d'exposer à M. Gambetta n[illegible]
jet de sortie par la Basse-Seine.

Ne voulant rien communiquer d'écrit, de
l'ennemi n'en eût connaissance, le Gouve
donné seulement des indications verbales...
« ajoutait-il, faudrait-il arriver à ce que
« ne fussent pas tout-à-fait contradictoi
« devoir de dire au Gouvernement de [illegible] n-
« sceau d'un secret dont la révélation s [illegible] x...
« comment les opérations sont réglées

Plusieurs fois le général Trochu [illegible] e Freyci-
revinrent dans leurs dépêches sur [illegible] nce, dont je
la Basse-Seine : [illegible] l n'a pas fait

19 octobre 1870 : Jules Fa [illegible] général Trochu
Tours.... « Le général Troch [illegible] rs du 13 juin en
« tous ses plans, M. Ranc vous [illegible] mportance. Selon
« cessaire, et vous savez con [illegible] ons dû envoyer nos
« de suite. Nous devons d'i [illegible] leur faire traver-
« sure de passer sur le co [illegible] mener sur Paris, en
23 octobre : « Vous [illegible] je n'avais jamais
« ne pouvez la diriger [illegible] telle combinai-
« général chargé du
« avons cru que ce r [illegible] par M. de Freycinet
« qui connaît le plan [illegible] l'armée de Paris,
« sur un point, d'où [illegible] pour cela que je
« geant et en se n [illegible] *à Paris et des*
« l'objectif. C'est [illegible] M. Gambetta lui écri-
« paraît excellen [illegible] projet d'opérations
« exécution. [illegible] je ne peux ac-
« Si Bourbak [illegible] que pour vous
il faut qu'il
nôtre et l
sur l'échi

[illegible] etc...

ds du général Tro-

on avo-
nts
l'art
ans de
ne véri-
leurs com-
éfendre d'un
d'indignation!
notre pauvre pays
»

ITRE II.

IONNELS POUVANT ÊTRE ADOPTÉS
DÉLÉGATION DE TOURS.

Premier Projet.

qui se formait derrière la Loire, 150,000 environ, pouvait tenter de délivrer Paris, ob- uprême des efforts de la France, de trois manie- différentes.

La première, demandée avec instance par le Gouvernement de Paris, consistait à faire exécuter à l'armée de la Loire un grand mouvement du sud au nord derrière un rideau de troupes couvrant tout l'espace entre Beaugency, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou...

Ce mouvement facilité par la voie ferrée : Tours, le Mans, Alençon, Caen, jetait dans le Calvados 100,000 hommes environ; soit par mer, soit par la ligne de fer Lisieux-Bernay, cette armée venait s'établir en avant



voies ferrées Sancerre, Chagny, Dijon, le massif du Morvan, où toutes les immenses ressources du Midi venaient rapidement s'accumuler.

Là, dans cette vaste forteresse naturelle, à cheval sur les bassins de la Seine et de la Saône, maîtres de tous les débouchés, routes et vallées, nous tombions par Châtillon, Tonnerre, Auxerre, sur les grandes lignes d'opération de l'armée assiégeante.

Par Langres, Chaumont, Neufchâteau ou par Gray, Vesoul, Lure, nous pouvions également lancer des colonnes mobiles sur le versant occidental des Vosges jusqu'à Belfort.

La seule occupation du massif du Morvan immobilisait forcément l'armée du Prince Frédéric-Charles, en Champagne et en Haute-Lorraine.

Les rives de la Loire n'étaient pas envahies et nos pointes sur les derrières de l'armée de Paris rendaient sa situation si inquiétante, si difficile qu'elle se fût peut-être décidée à se retirer...

Tel était le deuxième plan; restait un troisième : marcher directement sur Paris *par l'Orléanais et le plateau de la Beauce.*

Troisième Projet.

Il n'est que trop facile de démontrer combien ce projet adopté par la Délégation de Tours était frappé d'impuissance (1).

(1) Le Prince Frédéric-Charles comptait que nous ferions cette faute. « Les ordres, dit-il, en parlant de l'armée française de la Loire, étaient fixés le 15 pour la marche sur Étampes... ils ont été révoqués le lendemain... mais nous avons vu bien des choses extraordinaires dans cette guerre, et des *ordres d'avocat* pourraient bien enjoindre de nouveau à l'armée de la Loire de marcher sur Paris *coûte que coûte.* »

(Extrait des projets d'opération du Prince Frédéric-Charles, vers le milieu de novembre.)

prenant toujours pour base nos places de Picardie, de Flandre, les armées de la Loire et du Nord poussaient des attaques, des pointes, par Reims et Châlons sur la grande ligne d'opération de l'ennemi.

Devant de semblables forces accumulées sur les flancs et les derrières des Allemands, il aurait été impossible au Prince Frédéric-Charles de s'avancer sur la Loire... forcé de protéger la grande ligne Paris-Strasbourg, il eût été retenu en Champagne.

Les arrivages de matériel, les approvisionnements seraient devenus plus lents, plus difficiles par toute cette vallée de la Marne, théâtre d'engagements, de combats incessants (1).

Cette combinaison, bien qu'inférieure à la première, arrivait probablement au même but, et déterminait les Allemands à abandonner la partie autour de Paris (2).

Deuxième projet.

L'armée de la Loire voulait-elle opérer seule sans se concerter avec Paris, tout en s'enlevant des chances de succès, elle pouvait encore agir d'une manière efficace.

Au lieu de faire le mouvement du sud au nord, cette armée se portait de l'ouest à l'est; laissant un rideau devant Orléans, Gien, Clamecy, elle gagnait par les

(1) « La perte de la ligne d'opération est tellement inquiétante, qu'elle rend criminel le général qui s'en rend coupable. » (*Mémoires de Napoléon.*)

(2) Ce premier projet était tellement rationnel, qu'il avait été entrevu par l'ennemi. Dans l'instruction du comte de Moltke au chef d'état-major de la 2e armée, nous lisons cette phrase :

... « Il semble que l'armée de la Loire cherche aujourd'hui à tourner vers l'Ouest la position qu'elle n'ose aborder de front. »

voies ferrées Sancerre, Chagny, Dijon, le massif du Morvan, où toutes les immenses ressources du Midi venaient rapidement s'accumuler.

Là, dans cette vaste forteresse naturelle, à cheval sur les bassins de la Seine et de la Saône, maîtres de tous les débouchés, routes et vallées, nous tombions par Châtillon, Tonnerre, Auxerre, sur les grandes lignes d'opération de l'armée assiégeante.

Par Langres, Chaumont, Neufchâteau ou par Gray, Vesoul, Lure, nous pouvions également lancer des colonnes mobiles sur le versant occidental des Vosges jusqu'à Belfort.

La seule occupation du massif du Morvan immobilisait forcément l'armée du Prince Frédéric-Charles, en Champagne et en Haute-Lorraine.

Les rives de la Loire n'étaient pas envahies et nos pointes sur les derrières de l'armée de Paris rendaient sa situation si inquiétante, si difficile qu'elle se fût peut-être décidée à se retirer...

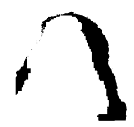
Tel était le deuxième plan; restait un troisième : marcher directement sur Paris *par l'Orléanais et le plateau de la Beauce.*

Troisième Projet.

Il n'est que trop facile de démontrer combien ce projet adopté par la Délégation de Tours était frappé d'impuissance (1).

(1) Le Prince Frédéric-Charles comptait que nous ferions cette faute. « Les ordres, dit-il, en parlant de l'armée française de la Loire, étaient fixés le 15 pour la marche sur Étampes... ils ont été révoqués le lendemain... mais nous avons vu bien des choses extraordinaires dans cette guerre, et des *ordres d'avocat* pourraient bien enjoindre de nouveau à l'armée de la Loire de marcher sur Paris *coûte que coûte.* »

(Extrait des projets d'opération du Prince Frédéric-Charles, vers le milieu de novembre.)



Tout d'abord Orléans nous était-il bien nécessaire? Une fois maîtres de cette ville, nous trouvions-nous, au point de vue défensif, dans de meilleures conditions? Située tout entière sur la rive droite et au saillant du fleuve sans aucune espèce de fortification, il fallait, pour la garder et la défendre, placer une armée en avant d'elle... on n'avait plus le fossé de la Loire devant soi, on l'avait derrière soi... En cas de retraite, notre armée, obligée sous le feu de l'ennemi de repasser ce grand et large fleuve, courrait risque d'être prise ou détruite. — Enfin l'occupation d'Orléans entraînait presque forcément nos armées à marcher directement sur Paris par le plateau de la Beauce...

En dehors de toute considération stratégique, n'y avait-il pas témérité à pousser nos bataillons improvisés dans ces immenses champs nus, découverts... où les solides et nombreuses armées allemandes pouvaient déployer leurs formidables moyens d'action?

Nos jeunes conscrits d'un mois à peine, sans appui, sans refuge, comme perdus au milieu de ces vastes plaines ouvertes de toutes parts, ne devaient-ils pas être balayés au premier choc un peu sérieux?

Ceci établi, prenons la situation après la bataille de Coulmiers (9 novembre) et examinons les positions de l'ennemi...

Von der Tann était à Toury (10 lieues nord d'Orléans), où il recevait de nombreux renforts, une division d'infanterie et deux divisions de cavalerie; toutes ces forces (40,000 h.), placées sous les ordres du duc de Mecklembourg-Schwerin, manœuvraient entre la ligne Chartres et Etampes.

D'un autre côté, le prince Frédéric-Charles accourait à marches forcées de Metz, avec 100,000 hommes. Vers le

QUATRIÈME PARTIE

NOUVEAU PLAN DE SORTIE

(L'armée doit chercher à percer les lignes ennemies dans la direction Sud.)

CHAPITRE PREMIER.

NOUVELLES DU SUCCÈS DE COULMIERS.

Premier indice d'un succès de l'armée de la Loire.

Toute notre attention, tous nos efforts étaient tournés vers notre projet de sortie dans la direction de Rouen

Le 14 novembre, le général Trochu, dans une chaleureuse proclamation, énumérait tous les nombreux travaux de la Défense... et laissait deviner qu'une grand sortie longuement préparée allait être tentée.

« Il ne serait pas digne, disait-il, de la France...
« le monde ne comprendrait pas que la population
« l'armée, après s'être si énergiquement préparées
« tous les sacrifices, ne sussent pas aller plus loin
« c'est-à-dire souffrir et combattre jusqu'à ce qu'elles n
« puissent plus ni souffrir ni combattre... » (1)

Quand le jour même, la nouvelle d'une victoire sur Loire se répandit dans Paris.

Nous avions eu le premier indice de ce succès par un Français, qui, traversant les lignes ennemies, était ar-

(1) Voir aux pièces à l'appui, n° 15.

rivé à nos avant-postes de Créteil. Cet homme venait de Valenton, où, depuis le commencement du siége, les Allemands l'employaient comme guide (1).

Ses nouvelles étaient si importantes, elles avaient un tel cachet de sincérité, qu'on l'avait fait conduire immédiatement auprès du Gouverneur.

Mis en présence du général Trochu, il déclara que depuis trois jours une grande agitation régnait chez nos ennemis... qu'ils paraissaient fort inquiets... tous prononçaient le mot d'Orléans... la garnison de Valenton avait été de beaucoup réduite, il en était de même dans les villages voisins... et tout faisait présumer que ces troupes se dirigeaient vers le sud.

Ces renseignements étaient bien de nature à soulever de graves préoccupations... Que s'était-il passé? Les Allemands avaient-ils éprouvé une défaite vers Orléans, ou seulement notre armée de la Loire devenait-elle assez nombreuse, assez menaçante, pour contraindre l'ennemi à dégarnir une portion du cercle d'investissement? Dans les deux cas une reconnaissance offensive était indiquée du côté du sud.

Mais, à la veille de tenter un effort vers le nord-ouest, il ne nous était guère possible d'entreprendre une grande action sur un point diamétralement opposé.... Un tel engagement ne pouvait avoir que peu d'importance au point de vue de notre projet de sortie et fatiguerait inutilement nos troupes que nous avions tant d'intérêt à ménager pour le coup décisif.

Première dépêche annonçant le succès de Coulmiers

C'est au milieu de ces incertitudes qu'arriva, le 14 novembre, une dépêche de M. Gambetta annonçant

(1) Cet homme, nommé Ernest Moll, était fermier chez Mme Ferrière, à Valenton.

le succès de l'armée de la Loire à Coulmiers (1). Cette dépêche n'étant ni assez explicite, ni assez concluante, on convint d'attendre des nouvelles plus complètes avant de prendre un parti.

Cependant déjà quelques membres du Gouvernement exprimaient l'idée qu'il fallait marcher immédiatement vers le sud au devant de l'armée de la Loire... A les entendre, il semblait qu'on n'avait qu'à se jeter sur les lignes ennemies pour donner la main aux vainqueurs de Coulmiers. La forêt de Fontainebleau, disait-on, devait être le rendez-vous des deux armées.

« Paris, dit le général Trochu, vit dans le succès de « Coulmiers, non pas un accident heureux, mais une « marque, un présage certain de nos victoires de l'ave- « nir... A partir de ce jour se forma dans la population, « dans la garde nationale, dans la presse, dans la mu- « nicipalité de Paris, dans le Gouvernement surtout, « l'esprit que voici : « Il faut sortir de Paris, marcher « au devant de l'armée victorieuse et résoudre ainsi le « grand problème qui pèse sur le pays... »

Le général Ducrot, lui, persistait plus que jamais dans la pensée de porter ses efforts vers Rouen, où tout avait été préparé avec le soin que nous savons, où l'armée, grâce au concours de la marine, devait trou-

(1) *Gambetta à Trochu.*

Tours, 11 novembre 1870.

L'armée de la Loire, sous les ordres du général d'Aurelle de Paladines, s'est emparée d'Orléans après une lutte de deux jours. Nos pertes, tant en tués que blessés, n'atteignent pas 2,000 hommes. Celles de l'ennemi sont plus considérables. Nous avons fait plus d'un millier de prisonniers, et le nombre augmente par la poursuite. Nous nous sommes emparés de deux canons modèle prussien, de plus de vingt caissons de munitions attelés et d'une grande quantité de fourgons et voitures d'approvisionnements. La principale action s'est concentrée autour de Coulmiers, dans la journée du 9. L'élan des troupes a été remarquable, malgré le mauvais temps.

ver d'immenses approvisionnements, et où bientôt elle verrait arriver de nombreux renforts.

Dans la direction Sud, au contraire, nous ne trouvions qu'un pays épuisé, ravagé par l'ennemi, des plaines nues, découvertes, sans appuis pour l'offensive, sans abris pour la défensive, où l'infériorité de notre artillerie, notre peu de cavalerie, le manque de solidité de nos troupes nous donnaient tout de suite un désavantage des plus marqués.

Enfin, dernière considération, nous tombions de ce côté sur une armée d'élite, commandée par le prince Frédéric-Charles (1).

Le 18 novembre, une deuxième dépêche ayant donné de nouveaux détails sur l'affaire d'Orléans, ses conséquences et la position de l'armée de la Loire, l'opinion, cette terrible opinion que le Gouvernement subissait au lieu de la diriger, s'accentua de plus en plus en faveur d'une action vers le Sud (2).

Deuxième d
pêche.
(18 novembr

(1) Voir croquis n° 4.

(2) *Gambetta à Jules Favre.*

Tours, 13 novembre 1870.

Nous vous avons annoncé notre mouvement offensif sur Orléans, qui a été repris après deux jours de marche, pendant lesquels deux gros combats ont été livrés à Bacon et à Coulmiers, où nous avons fait 2,500 prisonniers, tout compte fait, et où nos troupes ont fait preuve du plus vigoureux élan. Nous occupons fortement les approches de la ville en avant de la route de Chartres et de Paris. Nous sommes couverts sur notre droite par la forêt d'Orléans, occupée par le général Des Pallières, dont les grand'gardes vont jusqu'à Artenay; notre centre à Chevilly, Cercottes et Gidy; notre gauche aux Ormes jusqu'aux environs de Saint-Péravy. Avec le concours des ouvriers et des ingénieurs des quatre départements limitrophes, sous la direction du génie, on a élevé des fortifications passagères, des redoutes en terre, qui sont armées de pièces de 19 servies par des marins; ces retranchements permettent de repousser un retour offensif probable des Prussiens, lequel paraît devoir être formidable, car ils massent entre Chartres, Toury, Étampes et Pithiviers, des forces énormes pour nous barrer le chemin de Paris. Peut-

Le projet sortie par la Basse-Seine abandonné. (… novembre.)

L'engouement devint tel que le Gouverneur, abandonnant le premier projet, décida que tous les efforts seraient immédiatement reportés dans cette nouvelle direction.

« Il fallut, dit le général Trochu, marcher au devant de l'armée de la Loire, laquelle, sans tenir aucun compte des efforts accumulés dans la *direction de Rouen*, s'annonçait venant à Paris par la *direction d'Orléans*. Ce fut là, dans l'esprit de Paris, la date d'un véritable vertige ; on considéra que, pour battre l'armée prussienne, il ne s'agissait que de renouveler l'effort qui avait créé le succès de Coulmiers... On me somma avec violence, M. Gambetta surtout, de ne plus penser à autre chose qu'à sortir de Paris en allant au devant de l'armée de la Loire. »

Cette appréciation du général Trochu semble, à première vue, en opposition avec la dernière partie de la dépêche de M. Gambetta du 13 novembre...

Mais, comme le dit M. Chaper dans son rapport (1), « d'autres dépêches postérieures à celle du 13 novem- « bre, dépêches dont le texte ne nous est pas connu, « et contredisant évidemment celle-là », vinrent annuler cette sorte de concession faite par M. Gambetta au pro-

---

être jugerez-vous opportun de les inquiéter vivement dans cette direction, ou mieux d'essayer du côté de la Normandie une vigoureuse trouée qui vous permettra de faire sortir de Paris, désormais inexpugnable, 200,000 hommes qui ne sont plus nécessaires à la défense, et qui, en tenant la campagne, feraient contre-poids aux forces que le prince Frédéric-Charles amène de Metz.

A ce sujet, je vous dirai que vos trois derniers ballons ont été saisis par les Prussiens, ce qui nous laisse sans nouvelles et dans les plus vives angoisses sur votre état. Lancez un nouveau ballon à l'aide duquel vous nous ferez connaître par chiffres, et d'une manière tout à fait précise, jusqu'à quel jour vous pouvez aller, au point de vue des vivres. La connaissance de cette échéance fatale nous est indispensable pour agi avec sagesse et maturité.

(1) Page 151.

se-Seine... Le fait est indiscu-
lettres ou dépêches dont
joint...

Gambetta, 21 novembre :

aui votre lettre sans date, je la
elle confirme bien péniblement pour
es au sujet de l'armée de la Loire... »

e à Gambetta, 2 décembre 1870 :

ur de tous est inexprimable; à trois heures,
recevions au Gouvernement votre dépêche du 30,
nous a comblés de joie... »

Jules Favre à Gambetta, 3 décembre 1870 :

« Demain ou après-demain ils (nos généraux) agiront « sur un autre point, mais ils ne perdent pas de vue « votre dépêche; l'annonce de votre marche en avant a « causé partout dans la ville, à l'armée, un enthousiasme « indescriptible; courage donc, en avant! Venez à nous, « nous allons à vous (1)! »

CHAPITRE II.

NOUVEAU PLAN ADOPTÉ.

La résolution prise dans la journée du 19 de marcher au devant de l'armée de la Loire fut notifiée le 20 au général Ducrot, toute liberté d'action lui étant laissée.

Il s'agit, dit le Gouverneur, de percer les lignes d'investissement vers le Sud, de manière à donner la main à l'armée de la Loire, en marche d'Orléans sur Paris, et cela le plus promptement possible.

Il fallait donc, bouleversant notre combinaison mili-

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 16.

taire, autour de laquelle avaient « gravité » pendant deux mois tous les efforts de la Défense de Paris, nous retourner soudain du Nord au Sud, faire traverser à notre immense matériel, artillerie, équipages de ponts, voitures, ambulances, etc... la ville de Paris, encombrée, coupée de barricades et ne donnant que des débouchés restreints (1).

Il fallait abandonner tous nos travaux, redoutes, batteries, épaulements... en construire d'autres sur des positions non déterminées dont l'étude était encore à faire... Il fallait enfin renoncer à une opération préparée depuis longtemps, et dans laquelle on avait mis toute sa confiance, toutes ses espérances... « *C'était dur.* » C'était difficile... et, dès les premiers instants, le désappointement du général commandant la 2e armée ne fut pas moindre que son embarras...

Nous dirigeant vers Orléans, le nouveau champ de bataille était naturellement indiqué entre la Marne et la Bièvre; toute cette zone présentait, nous le savons, de nombreux obstacles; dès nos premiers pas nous nous heurtions à une formidable ligne de défense passant par L'Hay, Chevilly, Thiais, Choisy-le-Roi, Montmesly, renforcée encore depuis nos sanglants combats du 30 septembre; derrière cette première ligne, s'en trouvait une deuxième par Fresnes, Rungis, Orly, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Valenton et Boissy-Saint-Léger.

En poussant de ce côté nous attaquions le taureau par les cornes. Avec nos soldats improvisés, c'était une rude besogne...

Reconnaissance du général Ducrot sur le front Sud.

Quoi qu'il en fût, dès le 21, le général Ducrot vint

(1) La plupart des portes étaient obstruées ou rétrécies.



sur le terrain reconnaître les avant-postes ennemis, et arrêter les dispositions à prendre.

Parti de Bicêtre, il visita Moulin-Saquet, le Moulin-d'Argent, les ouvrages en avant de Vitry et sur le chemin de fer d'Orléans, puis il passa la Seine au pont d'Ivry et remonta jusqu'à Créteil (1).

Après un premier examen, le général, s'arrêtant à l'idée de faire effort sur les lignes ennemies par les deux rives de la Seine, donna l'ordre de renforcer les batteries fixes établies dans la partie Sud de la presqu'île de Saint-Maur, en avant de Créteil, de Maisons-Alfort, sur le chemin de fer de Lyon et en avant de Vitry, de manière à battre toute la ligne Bonneuil, Montmesly, Choisy-le-Roi.

Premier projet. Contre Choisy-le-Roi.

Notre première action devait se porter sur Montmesly, Bonneuil; l'ennemi chassé de ces positions, on s'y établirait solidement... le versant Sud de Montmesly, mamelon qui domine toute la plaine entre Seine et Marne, serait armé d'une puissante artillerie.

De là, marchant rapidement sur le carrefour Pompadour, on attaquerait vigoureusement Choisy-le-Roi par les deux rives de la Seine. Maître de ce point stratégique, nœud des communications allemandes, on pourrait tourner la première ligne de défense, s'emparer de Thiais, et faire effort sur Orly et Villeneuve-le-Roi.

---

(1) Le village de Créteil était occupé définitivement depuis le 13 novembre par une compagnie du 106e de ligne et le 3e bataillon de garde mobile de la Vienne, commandant de Lastic.

Le 17, ces troupes avaient été remplacées par deux bataillons des mobiles du Tarn, colonel Reille, qui avaient laissé la garde du plateau de Montreuil à la division d'Hugues, nouvellement constituée.

Le bataillon de la Vienne était retourné aux baraques du camp de Saint-Maur.

Le 20, le 3e bataillon du Tarn avait également quitté Montreuil pour venir prendre position à Maisons-Alfort, à la place des mobiles de la Vienne, rentrés dans Paris.

A la vérité, un pareil projet présentait de bien grandes difficultés, car, ce premier succès obtenu, on se trouvait pris entre les défenses de Rungis et de Vissous à l'Ouest, celles de Valenton et Villeneuve-Saint-Georgès à l'Est, et celles d'Ablon au Sud; enfin, on allait se heurter aux réserves accourues de Versailles et de tous les points environnants.

Deuxième projet. Plan d'attaque des hauteurs de Champigny et Villiers.

Rentré à son quartier général de la Porte-Maillot, le général Ducrot était tout à ces réflexions, les yeux sur sa carte, lorsque entra le colonel de Miribel, qui, de chef d'état-major général de l'artillerie, venait de passer au commandement d'une brigade de garde mobile.

La conversation roula sur les *difficultés* de la nouvelle entreprise.

Le colonel de Miribel émit l'opinion qu'une tentative entre la Bièvre et la Seine était peut-être bien aventurée, puisque sur ce point l'ennemi avait réuni des forces considérables afin de conserver ses communications entre les deux rives du fleuve... Il est probable, au contraire, ajouta-t-il, qu'il est moins sur ses gardes dans la partie comprise entre Noisy-le-Grand et Chennevières, car, de ce côté, il se croit suffisamment couvert par la Marne. Si, profitant de tout notre matériel de ponts préparé pour franchir la Seine, nous surprenions le passage de la Marne, il serait possible de s'établir sur les plateaux de la rive gauche avant l'arrivée des renforts ennemis. Ce premier succès obtenu, nous pourrions nous porter rapidement dans la direction Est pour nous rabattre ensuite vers le Sud.

L'idée de tourner les formidables positions de Boissy-Saint-Léger et de Villeneuve-Saint-Georges en franchissant la Marne à hauteur du plateau de Vincennes parut au général Ducrot une heureuse inspiration.

Dans cette zone, en effet, comme nous l'avons vu en

examinant les champs de bataille possibles autour de Paris, entre Nogent et la presqu'île de la Marne, la rivière forme un rentrant très-favorable à l'établissement des ponts... Cette opération était rendue d'autant plus facile que là nous étions couverts des vues de l'ennemi par les parcs de Poulangis, du Tremblay et par de nombreux bouquets d'arbres; un peu plus en amont, un deuxième rentrant, non loin de Neuilly-sur-Marne, présentait également un très-bon point de passage... La presqu'île de Marne, dans laquelle nous avions déjà construit plusieurs ouvrages, protégerait notre droite, pendant que le plateau d'Avron fournirait un excellent flanquement pour notre gauche.

Une fois la rivière franchie, aidés de nombreuses batteries sur la rive droite, nous pouvions espérer nous emparer de Chennevières, Noisy-le-Grand, et, dès lors, occuper un front suffisant pour développer l'armée.

En résumé, sur tout ce terrain il nous était beaucoup plus facile de rompre la ligne d'investissement qu'entre la Bièvre et la Marne.

Sa décision prise, le général se rendit près du Gouverneur, et lui fit part de son nouveau projet, qui fut approuvé de tous points.

On se mit à l'œuvre aussitôt, et dès le 22 novembre, le général, accompagné des généraux Frébault, Tripier, de l'ingénieur Ducros, se rendait au fort de Nogent et dans la presqu'île de Saint-Maur, pour reconnaître le terrain, préciser les points de passage, les rampes d'accès, l'emplacement des troupes, en un mot arreter tous les détails d'exécution.

Dans la matinée du 23, le général en chef dictait lui-même à son secrétaire, M. Victor de Lesseps, tous les ordres de préparation et de mouvement; pour mieux assurer le secret jusqu'à la dernière heure, il

derrière **les divisions** d'infanterie de son cor
de manœuvres.

RÉSERVE D'ARTILLERIE ET I

Les batteries de combat s'achemineront
sur la route de **Nogent**; la tête de colo
point **dit : la Porte-Nogent.** Le parc s
ordres de mouvement.

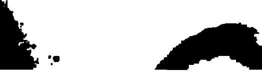
SERVICES ADMINIS

Tous les services administratifs
Mars, dimanche, après les distribut
Appert donnera le détail.

CAVAL

Dans la matinée du **29**, toute
qui seront tracés en temps opp
champ de manœuvre de Vince
rière le **1er corps**; deux batter
chées à cette division, et vic
gades. Elle formera un d
Franchetti, d'un escadron
val, d'un escadron du 13
la division de cavalerie
ment affectée au servic

Le 24 novembre a
et dirigés sur Asniè
Vendredi, dans l
sur les voitures e
Samedi, les pon
Dimanche soir
se rendra, par l
droite en dedan
dirigera sur J
L'équipage
7 heures, su
gène, passer
sur l'avenue



LIVRE VII

BATAILLES DE LA MARNE

(CHAMPIGNY — BRY — VILLIERS)

PREMIÈRE PARTIE

PRÉPARATIFS DES BATAILLES DE LA MARNE

CHAPITRE PREMIER.

ORDRES DE MOUVEMENT POUR LA 2e ARMÉE (1).

3e CORPS.

Division **Bellemare.** —La brigade **Colonieu** ira camper, **dimanche 27**, auprès des redoutes **de la Boissière et de Montreuil.** Dans la soirée du **lundi 28, à 5 heures,** elle ira se masser **entre Rosny et Fontenay**, derrière la route qui joint ces deux points; elle sera rejointe dans la même soirée par l'autre brigade de la division **Bellemare (Fournès)**, qui s'embarquera aux gares des stations de **Courbevoie** et **Porte-Maillot**. Cette seconde brigade descendra à la gare du chemin de fer de **ceinture à Charonne,** traversera **Montreuil, le plateau de Tilmont**, et s'établira à la

(1) Tous les mots écrits en caractères distincts n'ont été ajoutés qu'au dernier moment, afin que le secret le plus absolu fût conservé sur la direction de l'opération, même dans l'état-major du général en chef.

droite de la brigade **Colonieu**, sa droite **à la redoute de Fontenay**, et sa gauche dirigée vers **le fort de Rosny**.

L'artillerie de cette division quittera **Vincennes** dans la journée, et viendra prendre position sur **le plateau de Tilmont**.

Une batterie de 12, destinée à rester **au plateau d'Avron**, sera envoyée **lundi** au fort de **Rosny**, à la disposition du colonel **Stoffel**.

Le groupe Reille et la division Mattat quitteront leurs positions le **lundi soir**; la division **Mattat** viendra se masser **dans la** partie Est du **bois**, derrière le chemin de fer de **Saint-Maur à Vincennes**, avec son artillerie divisionnaire.

Le groupe Reille passera la Marne à Port-Créteil et viendra, pendant la nuit, s'établir derrière **le Tremblay**, en passant entre **Poulangis et la Marne**.

La réserve d'artillerie du 3e corps se placera dans le **champ de manœuvre**, le long du bois, entre **l'obélisque et la Faisanderie**, ayant soin de laisser libre toute la partie Sud **du champ de manœuvre**.

2e CORPS.

La division **Berthaut**, relevée **lundi** de ses positions, se massera à la nuit, la brigade **Bocher** à la station de **Charlebourg**, la brigade **Miribel** aux stations de **Bois-Colombes** et **Asnières** : elle débarquera à la station de **Saint-Mandé**, et s'établira dans le bois, la gauche **au château de Vincennes**, la droite, vers le **polygone**, ayant soin de ne pas dépasser la lisière du bois. Les 3 batteries de cette division passeront par le pont **d'Asnières, les Batignolles**, prendront **le boulevard extérieur à la statue Moncey**, suivront jusqu'au **boulevard Magenta**, prendront ce dernier, **le boulevard du Prince-Eugène, la barrière du Trône**, la grande route de **Vincennes**, et viendront s'établir derrière la gauche de la **division**.

Dimanche 27, après la soupe du matin, à 9 heures, **la division Susbielle se mettra** en route pour venir s'établir, **la droite à Charenton**, la gauche à **Saint-Mandé**, ne dépassant pas la route tombant perpendiculairement sur **la Marne**, qui relie ces deux points.

La 2e brigade commencera son mouvement à 9 heures, entrera dans **Paris par la porte Dauphine**, suivra **l'avenue de l'Impératrice, les Champs-Élysées, le quai jusqu'à la caserne Napoléon, la rue et le faubourg Saint-Antoine**, en obliquant ensuite à droite pour se rendre à sa position.

La 1re brigade se mettra en route à 11 heures, entrera par la

porte des **Ternes**, **suivra les boulevards jusqu'à la Bastille**, et prendra la route de **Charenton** à droite, en entrant **dans le faubourg Saint-Antoine**.

L'artillerie de la division suivra la route de la 1re brigade, et ne partira que le **lundi** après la soupe. Un emplacement lui sera préparé à l'avance par le général **Susbielle**.

Division **de Maussion** — **Dimanche**, après la soupe du matin, elle s'embarquera aux gares **d'Auteuil et du Point-du-Jour**, débarquera aux gares de **Bercy et Charenton**, et s'établira en dehors **des fortifications**, entre le chemin de fer **de Lyon et la Seine**.

Son artillerie partira également après la soupe, suivra **les quais de la rive droite**, sortira par la porte de **Bercy**, et ralliera la division. Le **lundi soir**, elle viendra prendre position dans le **bois de Vincennes**, entre **l'avenue de Fontenay**, **les Minimes et l'obélisque**. La réserve d'artillerie du 2e corps se placera dans **le bois** au sud du **château de Vincennes**; elle fera son **mouvement le lundi**, dès six heures du matin, par **l'avenue de Neuilly**, **les Champs-Élysées et la rue de Rivoli**.

1er CORPS.

Division **Faron**. — Elle quittera ses positions le **lundi** après la soupe du matin, entrera dans **Paris par la porte d'Orléans**, suivra **la rue militaire au pied du rempart**, passera **la Seine au pont Napoléon**, reprendra **la rue militaire jusqu'à la route de Charenton**, tournera à droite, se dirigera par **Charenton et Saint-Maurice**, et se placera dans **le bois de Vincennes** face à l'est, sa droite **à la Marne**, sa gauche dans la direction de **l'obélisque**, ne dépassant pas **la lisière du bois**. Son artillerie au fond **du polygone**, près **des buttes**. — Ce mouvement s'exécutera par brigade.

Division **de Malroy**. — Le général de division fera reconnaître, à la réception du présent ordre, la route la plus courte et la plus commode pour aller se placer en seconde ligne, derrière la division **Faron**, établie comme il est indiqué ci-dessus.

Elle ne commencera son mouvement que **lundi** à nuit close; son artillerie partira le **lundi** matin à 5 heures; elle rentrera dans **Paris**, suivra **la rue militaire en dedans du rempart**, et viendra s'établir **au polygone de Vincennes**, à côté de l'artillerie et de la division **Faron**, **près des buttes**.

La reserve d'artillerie du **1er corps** exécutera son mouvement **mardi 29 novembre**, à 5 heures du matin, pour venir se ranger



lant formé par le chemin de **Neuilly-sur-Marne à Mont**
point coté **48** sur la carte d'état-major.

Un régiment de la division **Bellemare (Seine-et-Mar**
à la garde de ces batteries, qui auront pour princip
Maison-Blanche, Ville-Evrard et Bry-sur-Marne. P
les 6 pièces de 7, qui traverseront **le plateau de**
et se mettront en batterie entre les **éperons Sud** et
pièces de 24, deux à **l'éperon Nord,** au-dessus d
Gagny, quatre à **l'éperon Est,** prenant pour obj
Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Gournay, ... **et**
teau qui s'étend entre ce village et **Bry-sur-M**

Si l'ennemi évacue **Neuilly-sur-Marne** so ... **n et le**
artillerie, le régiment de **Seine-et-Marne** l'e ... **nt après**
ries s'avanceront jusqu'à la route national
terie près du village, de manière à mie ... **, passera**
partie Ouest du plateau. ... **ndra vers le**

Toute la division **Bellemare** suivra ... **pont et les**
descendra vers **la Marne,** formée par ... **; elle sera**
tervalles de 30 pas, le régiment de gau
le clocher du village de **Neuilly-sur-** ... **aire que la di-**
gagnera le village, et se massera d ... **artillerie division-**
gauche et sur son front par les n
route nationale. Toute son artille ... **gauche de la**
mise en batterie parallèlement à ... **artillerie divisionnaire**
de ses feux **Villiers et Noisy,** ai ... **a division de Sus-**
prise entre ces villages. ... **de Champigny**

En même temps, s'effectue ... même ordre, à
matériel amené par les remo ... seconde ligne.
taire placé à **Nogent.** ... réserve d'artil-

Le pont établi, la divisi ... en **chef,** l'ar-
dirigera sur **Noisy-le-Gran** ... **de Maus-**
qu'elle occupera solidem ... **Villiers** et celle de

Toute son artillerie di ... du plateau
placées dans le bas, pa ... la division
la batterie de 12, qui ... **chemin de fer,**
placée sur **le plateau.** ... de **Villiers.**
de cette position (Av

L'artillerie, éche
Champs, battra le ... sur le vil-
la route de Ch ... **avec** son ar-
... gauche, cher-
... placées
... appuieront le

bord du plateau.
...es, débor-
village
le tour-
e la divi-
s.
de **Villiers**,
ute et **le che-**
des bois **Saint-**
.
sur le plateau, elle
evières et les **parcs de**
dement, seront occupés

Chennevières et l'occupation
ivisions **de Maussion** et **Ber-**
. se portera sur **Chennevières**,
établira solidement.
ision **de Susbielle** fera effort sur
io **Maussion** poussera dans le parc **de**
a sud, dans la direction de **la ferme des**
ra à s'établir, et la 2e brigade à l'est, dans
u **de la Lande**, où elle cherchera également
relicra par des tirailleurs avec la droite de
aut dans la direction des bois Saint-Martin ;
lerie s'établissant au nord et au sud de **Chenne-**
ssurera la possession du plateau, et le 2e corps de-
er à tenir solidement dans les positions de **Villiers**,
Chennevières, **Château de la Lande**, fermes des bois
rtin et des Bordes, sans chercher à gagner du terrain
it.

1er CORPS.

Aussitôt que le mouvement du **2e corps** le permettra, la division **Faron** se placera derrière **la Gravelle**, et la division **de Malroy** derrière **la Faisanderie**. La division **Faron**, passant à droite de **la redoute de Gravelle**, traversera le village de **Joinville**, descendra la rampe **en aval du pont** et traversera la **rivière sur le pont des équipages réglementaires qui aura été jeté pendant la nuit en aval du pont de pierre**. Elle se massera entre la **Marne et la route de Champigny** en colonnes par brigade ; elle sera suivie par son artillerie divisionnaire qui se formera entre les deux brigades.

La division de Malroy suivra la division **Berthaut** par le même

portera ensuite derrière le fort de Nogent, où il attendra des ordres.

ORDRE DE MOUVEMENT

POUR LES JOURNÉES DU 28 et du 29 novembre 1870.

Dans la nuit du 28 au 29, seront réunis :

A gauche du fort de Rosny : la division d'Hugues et son artillerie divisionnaire ; en avant du fort, 3,000 marins, 200 sapeurs du génie ou auxiliaires ; à droite du fort, la division Bellemare, avec son artillerie divisionnaire, et trois batteries de 12, tirées de la réserve du 3e corps d'armée.

En arrière de la division d'Hugues, deux batteries de 12 de campagne (ou de siége), 6 pièces de 24 court, 6 pièces de 7; 1,500 pelles, 1,500 pioches, 200 haches, 20 scies (dites passe-partout), 20 masses, 50 dames, 8 sacs de poudre de 15 kilogrammes chacun, 20,000 sacs à terre, le tout sur des voitures bien attelées.

JOURNÉE DU 29.

Dès le point du jour, les colonnes d'infanterie, précédées de nombreux tirailleurs, envahiront le plateau d'Avron; la division d'Hugues, par le nord, en longeant le bord du plateau jusqu'au château d'Avron, qui sera immédiatement occupé, ainsi que le parc, et mis en sérieux état de défense ; la division Bellemare, par le sud, en longeant le bord du plateau jusqu'à l'Éperon Sud.

Les marins, en traversant le plateau dans toute sa longueur, de l'ouest à l'est, s'arrêteront à l'éperon extrême situé à l'est, et s'y retrancheront.

Dans le cas où l'ennemi occuperait le plateau, et particulièrement le château, l'action de l'infanterie serait préparée par une vive canonnade du fort de Rosny et de l'artillerie des divisions d'Hugues et de Bellemare; les tirailleurs de ces divisions chercheraient à gagner du terrain pendant la canonnade, en s'avançant à mi-côte, de manière à déborder et à envelopper l'ennemi.

Les premiers bataillons logés sur le plateau seront suivis par les batteries de 4 et par les mitrailleuses, qui se mettront en batterie aux trois saillants Nord, Est, Sud.

Ces dispositions prises contre tout retour offensif de l'ennemi, une batterie de 12 de campagne prendra position sur le plateau; deux batteries resteront en batterie dans le bas, à l'angle sail-

lant formé par le chemin de **Neuilly-sur-Marne à Montreuil**, point coté **48** sur la carte d'état-major.

Un régiment de la division **Bellemare (Seine-et-Marne)** reste à la garde de ces batteries, qui auront pour principaux object **Maison-Blanche, Ville-Evrard et Bry-sur-Marne.** Puis viendre les 6 pièces de 7, qui traverseront **le plateau de l'ouest à l'e** et se mettront en batterie entre les **éperons Sud et Est**; enfin, l pièces de 24, deux à **l'éperon Nord,** au-dessus de **Villemonble Gagny,** quatre à **l'éperon Est,** prenant pour objectifs principa **Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Gournay, Villiers,** et le pl teau qui s'étend entre ce village et **Bry-sur-Marne.**

Si l'ennemi évacue **Neuilly-sur-Marne** sous l'action de not artillerie, le régiment de **Seine-et-Marne** l'occupera, et les batt ries s'avanceront jusqu'à la route nationale, et mettront en ba terie près du village, de manière à mieux battre **Villiers** et partie Ouest du plateau.

Toute la division **Bellemare** suivra alors le mouvement; e descendra vers **la Marne**, formée par régiments en colonne à i tervalles de 30 pas, le régiment de gauche prenant pour directi le clocher du village de **Neuilly-sur-Marne.** Dans cet ordre, e gagnera le village, et se massera derrière, abritée sur son fla gauche et sur son front par les nouvelles maisons qui bordent route nationale. Toute son artillerie l'aura précédée, et se se mise en batterie parallèlement à la route, de manière à couvı de ses feux **Villiers** et **Noisy,** ainsi que la partie du plateau cor prise entre ces villages.

En même temps, s'effectuera l'établissement d'un pont avec matériel amené par les remorqueurs et par l'équipage régleme taire placé à **Nogent.**

Le pont établi, la division passera sur la rive **gauche**, et dirigera sur **Noisy-le-Grand** et les premières pentes du platea qu'elle occupera solidement.

Toute son artillerie divisionnaire, plus les 2 batteries de placées dans le bas, passera **la Marne** avec elle, moins cependa la batterie de 12, qui, dès le commencement de l'action, aura é placée sur **le plateau,** et devra y rester pour l'armement défini de cette position (**Avron**).

L'artillerie, échelonnée à droite et à gauche de la route **Champs,** battra le village de **Champs, le bois de Grâce, Gourna et la route de Chelles à Neuilly.**

3e CORPS.

Dans la journée du 28, les troupes du corps d'Exea (moins la division Bellemare), se sont massées dans la partie Est du bois de Vincennes.

Dans la nuit du 28 au 29, elles passent la Marne aux deux premiers ponts de bateaux placés au bas de Nogent (infanterie et artillerie en même temps).

L'infanterie se formera en colonnes serrées par brigade, l'artillerie divisionnaire, entre la 1re et la 2e brigade de la division Mattat; l'artillerie de réserve, entre la 2e brigade de la division Mattat et la brigade Reille, cette dernière appuyée au viaduc du chemin de fer.

Aussitôt la formation terminée, et sur l'ordre du général en chef, le mouvement commencera dans l'ordre suivant :

Les trois brigades passant sous le chemin de fer, et s'échelonnant par la gauche, remonteront la Marne ; la brigade Reille passant entre le village de Bry-sur-Marne et la rivière; la 2e brigade de la division Mattat enlevant le village de Bry et l'occupant fortement; la 1re brigade gravissant le plateau par la route de Villiers, et prenant position à gauche de la route de Joinville à Villiers, sur le bord du plateau.

L'artillerie, suivant le bord de la rivière, ou traversant le village de Bry, si la route est libre, dépassera Bry, et se mettra en batterie entre la route de Noisy-le-Grand et la Marne, de manière à battre ce village et celui de Villiers.

Après une vive canonnade sur Noisy-le-Grand, les trois brigades s'élanceront sur le village, de front et par les deux flancs; elles en chasseront les défenseurs et s'y établiront solidement.

Une brigade, avec la meilleure partie de l'artillerie, se portera dans la direction de Champs jusqu'à la pointe du plateau, à hauteur de Gournay.

La division Bellemare, qui, pendant ce temps, aura passé la rivière, arrivera en seconde ligne comme réserve, et, gravissant les pentes du plateau à l'ouest de Noisy, tournera le village, et s'établira sur le bord du plateau, sa gauche appuyée au village.

L'artillerie du 3e corps s'échelonnera sur le bord du plateau, entre les villages de Noisy et de Bry.

Deux batteries de 12 traverseront le premier village, iront se mettre en batterie à droite et à gauche de la route de Champs, pour battre ce village et celui de Gournay.

2ᵉ CORPS.

Dans la nuit du 28 au 29, les trois divisions du 2ᵉ corps viennent se masser derrière les redoutes de la Gravelle et de la Faisanderie, et descendent vers les ponts de bateaux établis sur la Marne, savoir : la division Berthaut, en passant à gauche de la Faisanderie, et prenant la route de Joinville ; elle descendra au bord de la Marne par les deux escaliers correspondant aux 3ᵉ et 4ᵉ ponts.

Son artillerie divisionnaire passera par le même chemin et le même pont que l'artillerie du 3ᵉ corps, et immédiatement après l'artillerie de réserve.

La division de Susbielle suivra le bord de la Marne, passera entre cette rivière et le fort de la Gravelle, descendra vers le pont de chevalets, et traversera la rivière sur ce pont et les autres routes disponibles en amont du pont de pierre ; elle sera suivie par son artillerie divisionnaire.

La division de Maussion suivra le même itinéraire que la division de Susbielle ; elle sera suivie de son artillerie divisionnaire et de l'artillerie de réserve du 2ᵉ corps.

Les trois divisions se formeront, sur la rive gauche de la Marne, en colonnes serrées par brigade, l'artillerie divisionnaire entre les deux brigades de chaque division ; la division de Susbielle à droite de la route nº 45, entre la Fourche de Champigny et la Marne ; la division de Maussion, dans le même ordre, à gauche de cette route ; la division Berthaut, en seconde ligne, derrière la ferme de Poulangis et le Tremblay ; la réserve d'artillerie, à gauche de la division Berthaut.

La formation terminée, et sur l'ordre du général en chef, l'artillerie de la division Berthaut et celle de la division de Maussion mettront en batterie entre la route de Villiers et celle de Champigny, pour battre ce dernier village et la tête du plateau de Chennevières. Après une canonnade suffisante, la division Berthaut s'avancera, une brigade à gauche du chemin de fer, une brigade à droite, et se portera sur le village de Villiers, par l'ouest et le sud ;

En même temps, la division de Susbielle se portera sur le village de Champigny, qu'elle aura préalablement battu avec son artillerie, l'abordera de front, et débordera par sa gauche, cherchant à gagner le bord du plateau de Chennevières.

Trois batteries de 12 et les batteries divisionnaires placées entre le chemin de fer et le village de Champigny, appuieront le

mouvement, tirant sur le village de **Cœuilly** et le bord du plateau.

La division **de Maussion**, passant entre les batteries, débordera la division **de Susbielle** et cherchera à enlever le village de **Cœuilly**, en l'abordant de front avec sa 1re brigade, et le tournant par la gauche avec la seconde, en même temps que la division **Berthaut** fera un effort sur le village de **Villiers**.

La division **Berthaut**, en possession du village de **Villiers**, poussera une brigade en avant entre la grande route et **le chemin de fer**, jusqu'à hauteur de la **Grenouillère** et des bois **Saint-Martin**.

Aussitôt que l'artillerie pourra arriver sur le plateau, elle s'établira pour battre le village de **Chennevières** et les **parcs de Cœuilly et de la Lande** qui, vraisemblablement, seront occupés par l'ennemi.

Après une sérieuse canonnade sur **Chennevières** et l'occupation de **Cœuilly** et de **Villiers** par les divisions **de Maussion** et **Berthaut**, la division **de Susbielle** se portera sur **Chennevières**, qu'elle tâchera d'enlever, et s'y établira solidement.

En même temps que la division **de Susbielle** fera effort sur **Chennevières**, la division **de Maussion** poussera dans le parc **de Cœuilly**, la 1re brigade au sud, dans la direction de la **ferme des Bordes**, où elle cherchera à s'établir, et la 2e brigade à l'est, dans la direction du château de **la Lande**, où elle cherchera également à s'établir. Elle se reliera par des tirailleurs avec la droite de la division **Berthaut** dans la direction des bois Saint-Martin; alors notre artillerie s'établissant au nord et au sud de **Chennevières**, nous assurera la possession du plateau, et le 2e corps devra se borner à tenir solidement dans les positions de **Villiers**, **Cœuilly**, **Chennevières**, **Château de la Lande**, fermes des bois Saint-Martin et des Bordes, sans chercher à gagner du terrain en avant.

1er CORPS.

Aussitôt que le mouvement du **2e corps** le permettra, la division **Faron** se placera derrière **la Gravelle**, et la division **de Malroy** derrière **la Faisanderie**. La division **Faron**, passant à droite de **la redoute de Gravelle**, traversera le village de **Joinville**, descendra la rampe **en aval du pont** et traversera **la rivière sur le pont des équipages réglementaires qui aura été jeté pendant la nuit en aval du pont de pierre**. Elle se massera entre la **Marne et la route de Champigny** en colonnes par brigade; elle sera suivie par son artillerie divisionnaire qui se formera entre les deux brigades.

La division **de Malroy** suivra la division **Berthaut** par le même

itinéraire, et se formera derrière le 2e corps, aussitôt que le terrain sera dégagé.

Lorsque le 2e et le 3e corps seront établis sur les plateaux de **Chennevières** et de **Villiers**, le 1er corps suivra leur mouvement en passant entre **Villiers-sur-Marne** et **Noisy-le-Grand**, la division **Faron** en première ligne, la division **de Malroy** en deuxième. Les objectifs du 1er corps seront **la Grenouillère** et la ferme de la **Haute-Maison**, au sud-est de **Noisy-le-Grand**.

CAVALERIE.

Dans la matinée du **29**, toute la cavalerie franchira **la Marne aux ponts d'amont**, derrière les batteries de combat de la grande réserve d'artillerie.

Le détachement d'éclaireurs suivra le mouvement de la division **Mattat**, et passera **la Marne** immédiatement après elle ; il se formera à sa gauche si le terrain le permet (1).

SERVICES ADMINISTRATIFS.

Tous les services administratifs de divisions, corps d'armée et armée seront réunis sur le terrain **de manœuvre entre le château et le polygone de Vincennes**, dans la matinée du **29**; à cet effet, ils partiront du Champ-de-Mars à 8 heures, **franchiront la Marne sur les ponts disponibles**, après le passage de tous les combattants, et lorsque ceux-ci seront solidement établis sur **les plateaux de Villiers et de Chennevières**.

Si cette première partie de l'opération est réussie, notre ligne de bataille devra s'étendre de **Chennevières** à la route de **Noisy-le-Grand** à hauteur **de Gournay**, passant par **la ferme des Bordes, la ferme des Bois-Saint-Martin**, **la Grenouillère et la Haute-Maison**. Il devra y avoir là un temps d'arrêt pendant lequel la cavalerie, l'artillerie, l'équipage de pont et tout le convoi se masseront sur le plateau de **Villiers**, l'artillerie et l'équipage de pont suivant la route de **Bry** et de **Noisy-le-Grand**, les services administratifs et le convoi la route de **Villiers** et de **Malnoue**; la cavalerie occupant le centre du plateau entre le coude du **chemin de fer** et Noisy-le-Grand.

Après ce temps d'arrêt, la marche continuera ; la division **de**

(1) Ce détachement d'éclaireurs, aux ordres du commandant Faverot de Kerbrech, officier d'ordonnance du général en chef, se composait de : un escadron du 14e dragons et un escadron du régiment de gendarmerie à cheval.

Susbielle, abandonnant **Chennevières**, se portera vers la ferme **des Bordes**, et de là vers le village de **Malnoue**.

La division **de Maussion** poussera vers le parc de **la Lande** et le **Plessis-Saint-Antoine**, observant le village de **Combaut**, l'occupant même si l'ennemi ne s'y trouve pas en force.

La division **Berthaut** abordera le village de **Malnoue** par l'ouest, en même temps que la division **de Susbielle** par le sud. Le **1er corps** se portera sur le parc de **Lasard** et le bois de **Lognes**, le **3e corps** sur le village de **Champs** et le bois de **Grâce**.

Enfin, comme derniers objectifs, l'armée se dirigera : le 2e corps sur **Emérainville**; le 1er corps sur **Baubourg** et **Lognes**, le 3e corps sur **Torcy**.

La cavalerie, appuyée par quatre batteries d'artillerie établies entre **Saint-Thibaut-des-Vignes** et **Gouvernes**, poussera jusqu'à **Lagny** pour en détruire **les ponts** et observera **la Marne**.

Le lendemain nous nous dirigerons sur **Crécy**, **Quincy**, **Pégy**; le jour suivant l'armée pourrait être réunie sur le plateau qui domine **Coulommiers** au nord; de là, suivant les circonstances, on se dirigerait sur **Bray** ou sur **Nogent**.

Il est entendu que si une division, par suite d'une résistance trop vive, ne pouvait atteindre son objectif, les divisions latérales qui auraient été plus heureuses, devraient tourner leurs efforts sur ledit objectif, particulièrement leur artillerie, si toutefois cet objectif a une importance capitale, comme le village de **Villiers** par exemple. Pour les points secondaires, qui ne barreraient pas les routes ou ne les domineraient pas, on devrait se contenter de les masquer par un feu d'artillerie suffisant et les colonnes les tourneraient et continueraient leur route (1).

27 novembre 1870.

Signé : Général DUCROT.

Ainsi, le 29 novembre, toute la deuxième armée devait, dès le point du jour, franchir la Marne entre Joinville et Bry, soutenue en arrière par l'artillerie des — Résumé du plan de sortie par le Sud.

(1) Bien d'autres ordres de détail furent donnés; on s'en rendra compte en parcourant le journal des opérations, pièce justificative n° XIII.

Une section d'artillerie à cheval avait été constituée sous les ordres du sous-lieutenant Fortoul pour être à la disposition du général en chef (Voir aux pièces justificatives n° XXII).

forts et batteries de position de Nogent, à droite par la puissante artillerie de Saint-Maur, à gauche par les batteries du plateau d'Avron, dont la prise ne semblait pas devoir présenter grande difficulté.

Le 3ᵉ corps (général d'Exea) (division Mattat et brigade Reille seulement) passant aux ponts de Nogent, s'emparerait du village de Bry, et prendrait position sur le bord du plateau, entre Villiers et Noisy-le-Grand.

L'attaque de ce dernier village ne devait avoir lieu qu'après l'entrée en ligne de la division de Bellemare; cette division, après avoir servi de soutien aux troupes du contre-amiral Saisset, devait, Avron occupé, s'emparer de Neuilly-sur-Marne, et franchir la rivière au coude de la Plâtrière.

Le 2ᵉ corps, général Renault, passant la Marne aux ponts de l'île Fanac, aurait à enlever les premières positions entre le chemin de fer de Mulhouse et Champigny, et s'établirait : la division de Susbielle aux fours à chaux, à Champigny, puis à Chennevières; la division de Maussion près du chemin de fer, face à Cœuilly; la division Berthaut à gauche de la ligne de Mulhouse, menaçant Villiers.

Le 1ᵉʳ corps, général Blanchard, formerait réserve.

Les premières positions conquises, toutes nos colonnes devaient se jeter à la fois sur les villages de Noisy-le-Grand, Villiers, Cœuilly, Chennevières. Maîtres de tout ce terrain, nous pouvions nous déployer en une longue ligne de bataille de Gournay à Chennevières, sur laquelle nous attendions l'arrivée de notre cavalerie, artillerie, et de tout notre matériel.



La concentration faite, on pousserait en avant, la gauche appuyée à la Marne, jusqu'à hauteur de Lagny, objectif extrême de la journée.

L'ordre du général en chef donnait comme objectif

ultérieur Bray ou Nogent-sur-Seine. Il était impossible d'indiquer ce qu'il conviendrait de faire au delà de cette zone. Le général Ducrot ne partageant pas la confiance des membres du Gouvernement de la Défense nationale dans les succès de l'armée de la Loire, doutait fort, malgré les promesses de M. Gambetta, « que le 6 dé« cembre cette armée bivouaquerait dans *la forêt de Fontainebleau.* » Comprenant combien la situation de l'armée de Paris serait compromise si elle arrivait seule au rendez-vous, il était fermement résolu à ne pas prendre cette direction avant d'avoir obtenu des renseignements précis sur la position des corps ennemis.

Si, en arrivant à Bray ou Nogent, il apprenait que la forêt de Fontainebleau était occupée par les Allemands, il descendait vers le sud, se couvrant à droite par la rivière de l'Yonne, et bientôt il gagnait la forêt d'Othe, qui présentait une première position défensive excellente. De là, on arrivait facilement dans le Morvan. A l'abri dans cette grande forteresse naturelle, l'on pouvait, suivant les circonstances, rester sur la défensive, ou se jeter sur les lignes d'opération de l'ennemi.

Vu la précipitation du projet, quelques détails d'exécution sont forcément omis.

Quoique le général en chef eût donné dans ses ordres les plus nombreux, les plus minutieux détails, tout cependant n'avait pas été prévu. Comment pouvait-il en être autrement? Cinq semaines d'études et de travaux incessants avaient à peine suffi pour préparer notre sortie vers Rouen; au dernier moment, ce premier projet ayant été bouleversé de fond en comble, cinq jours seulement nous avaient été accordés pour en concevoir un nouveau et tout disposer pour son accomplissement.

Nous disons accordés, parce que la plupart des membres de la Défense, dans leur ignorance absolue des choses de la guerre, s'imaginaient qu'il suffisait d'ordonner pour que l'exécution fût assurée. Sans se préoc-

cuper des difficultés inouïes qui allaient nous assaillir, ils ne cherchaient qu'à donner le plus tôt possible satisfaction à la fébrile impatience des Parisiens, dont les imaginations s'exaltaient chaque jour davantage :

« ..... Ils viennent à nous, disait-on, allons à eux. Il « faut faire immédiatement une sortie. En avant ! Nous « sommes quatre cent mille, et quatre cent mille hommes « passent toujours. »

Aussi notre prétendue inaction était-elle taxée d'indifférence, de faiblesse, voire plus encore.

Sous cette pression universelle, le Gouverneur se vit forcé de fixer au 29 le commencement des opérations.

Du 23 au 28 novembre, il fallut donc déterminer les points de passage, préparer les ponts, les rampes d'accès, armer toutes les rives de la Marne, depuis Charenton jusqu'à Avron, sur une étendue de plus de deux lieues; il fallut accumuler dans cette direction tous les canons disponibles, amener notre immense matériel, débarrasser les routes, les cours d'eau. Enfin, il fallut remplacer aux avant-postes tous les corps de la 2e armée, distribuer les vivres, les munitions, etc. « Ce fut, dit le général Trochu, un travail immense que je croyais à peine possible » (1).

---

(1) Nous lisons dans le rapport de M. l'ingénieur en chef Krantz (pièce justificative n° XIV) :

« Dans les premiers jours de novembre, je fus mandé au conseil de guerre, où le Gouverneur exposa le plan de campagne si impatiemment attendu par la population parisienne. Il s'agissait de forcer les lignes ennemies par la presqu'île d'Argenteuil. Cette opération exigeait que l'armée franchît la Seine en plusieurs points aux environs de Bezons.

. . . .

« Pendant que je m'occupais en toute diligence à réunir le personnel et le matériel nécessaires pour l'exécution des ordres que j'avais reçus, le plan de campagne projeté subissait de graves modifications. Après mûres réflexions, il fut résolu que l'attaque projetée aurait lieu vers



Malgré les plus grands efforts, malgré le zèle et le dévouement de tous, bien des choses restaient encore à faire dans la soirée du 28; il en est une surtout que nous tenons à signaler. Observations sur le pont de Joinville.

Les matériaux du pont de Joinville, détruit au moment de l'investissement, avaient obstrué en partie le lit de la rivière; des arbres, des débris de toutes sortes, s'accumulant chaque jour sur ces ruines, avaient formé un véritable barrage; et sous la seule arche restée libre s'était produit un courant assez fort; dans l'état normal de la rivière, le passage, cependant, ne présentait aucune difficulté; mais la moindre crue pouvait augmenter la vitesse du courant dans d'énormes proportions et rendre le remorquage sinon impossible au moins

---

l'Est, et que l'armée franchirait la Marne, sous la protection de nos forts, dans la presqu'île comprise entre Petit-Bry, Joinville et Champigny.

« Dans cette nouvelle combinaison, tout ce qui concernait les passages et les travaux d'appropriation en aval du pont de Joinville fut confié à MM. les ingénieurs en chef Ducros et Duverger.

« Toute la partie en amont du pont de Joinville me fut réservée, et je dus me préparer :

« 1° A remplacer le pont de chevalets construit par le génie militaire dans le bras de droite, en amont de Joinville;

« 2° A jeter deux ponts : l'un d'infanterie, l'autre d'artillerie, aux pointes amont de l'île Fanac, en face de la ferme dé Poulangis;

« 3° Deux autres ponts aux pointes aval de l'île de Beauté;

« 4° Enfin, deux autres ponts à 1,200 mètres en aval de Neuilly, au coude que fait la Marne en ce point. Ces deux derniers ponts devaient être transportés sur essieux et suivre la route nationale de Strasbourg.

« Cette partie du programme reçut, la veille de l'exécution, une dernière modification. Il fut décidé que les deux ponts de Neuilly seraient fournis par les équipages de l'armée, et que je descendrais les miens à 150 mètres en aval de Bry-sur-Marne. Mais il me restait toujours six ponts complets à construire, plus ce demi-pont de Joinville.

« Enfin, comme corollaire à ce travail principal, je dus faire exécuter les rampes et chemins d'accès des ponts, débarrasser le bassin du canal Saint-Maur, la rivière et la route n° 45 des énormes abatis d'arbres qui y avaient été accumulés. Deux de mes compagnies d'ouvriers auxiliaires d'artillerie furent chargées de ce travail. »

Voir en outre aux pièces justificatives, n° XIII, le journal des marches et opérations militaires.

fort difficile. Il eût été prudent de déblayer les autres arches; cela ne fut pas fait, le temps manqua. Du reste, on pouvait craindre d'attirer l'attention de l'ennemi, qui, des hauteurs de Chennevières, dominait toute cette partie de la Marne.

Nous verrons quel résultat désastreux entraîna l'inexécution de ce travail.

Des commandements spéciaux sont désignés pour le plateau d'Avron et la presqu'île de Saint-Maur.

Le plateau d'Avron et la presqu'île de Saint-Maur, en pointe dans les lignes ennemies, formaient comme les deux bastions de notre front d'attaque; appelés à jouer lors du passage de la Marne un rôle des plus importants, il y avait nécessité de constituer pour ces deux positions d'Avron et de Saint-Maur un commandement spécial chargé de diriger, dans le sens général de l'opération, toutes les ressources en matériel et en personnel dont on disposait sur ces parties de la ligne de bataille.

Sur la proposition du général Ducrot, le commandement du plateau d'Avron, des forts de Rosny, de Noisy et des batteries qui en dépendaient fut donné au contre-amiral Saisset, auquel était adjoint le colonel Stoffel, chargé de diriger toute l'artillerie d'Avron; le commandement de la presqu'île de Saint-Maur, du fort de Nogent, des redoutes de la Faisanderie, de Gravelle et de Saint-Maur, ainsi que des ouvrages annexes, fut confié au général Favé.

En ce qui concerne le premier, la mesure ne souleva aucune difficulté, l'amiral était déjà en possession des forts de Rosny et de Noisy; mais il en fut autrement pour le général Favé, dont le commandement exceptionnel dut être constitué aux dépens du général Pélissier, qui avait sous ses ordres toute l'artillerie de la rive droite.

Connaissant l'ensemble du projet, les points d'appui de droite et de gauche de notre ligne de bataille, nous

IV

Positions des armées Françaises et Allemandes
le 21 Novembre 1870

L'armée du Nord est à Amiens
Noyon
Rouen
Beauvais
Compiègne
Manteuffel
Soissons
Aisne R.
Oise R.
Seine Fl.
Evreux
Pontoise
Mantes
Chau. Thierry
Marne R.
Meaux
Armée de la Meuse
PARIS
Coulommiers
Versailles
Troisième Armée
Dreux
Eure R.

Des
men
sor
pou

et l

S

allons maintenant examiner en détail les divers ouvrages qui furent construits en vue de cette gigantesque opération, ayant soin de distinguer ceux qui entraient dans le premier projet, c'est-à-dire dans le plan d'attaque par la vallée de la Haute-Seine.

CHAPITRE II.

OUVRAGES CONSTRUITS EN VUE DES COMBATS DE LA MARNE (1).

Entre la Seine et la Marne.

A. — Épaulement pour 4 pièces de marine battant les terrains qui bordent la Seine près de Choisy-le-Roi, et le village de Choisy (ne fut pas armé faute de matériel).

B. — Très-fort épaulement avec embrasures pour 6 pièces de 12 destinées à battre la route de Gex, le carrefour Pompadour et le terrain compris entre ce carrefour et Créteil.

CC. — Deux batteries de 2 pièces de 24 chacune battant le carrefour Pompadour (armées avec du 12, faute de matériel).

D. — Redoute armée de 2 pièces de 24 court et de 6 pièces de 12 de siége, battant le carrefour Pompadour, la ferme de l'Hôpital et le Montmesly; à la droite de cet ouvrage des embrasures pour 6 pièces de campagne; on y plaça du 12 de siége.

E. — Deux épaulements pour 2 pièces chacune, tirant vers le carrefour Pompadour (ne furent pas armés).

F. — Trois batteries de 2 pièces de 12 de siége, tirant sur Montmesly.

(1) Voir croquis n° III.

Des
me
so
pol
et
S

... la Seine.

... Saint-Maur :

... bataillon Montm...

... de 12 de campa...

... campagne.

... de 6 pièces

... Montmesly ; de

... du Morbiha...

... les lignes de

... Créteil.

... de villa...

... rive ...

[illegible]

·24 court et de 2 pièces de 12 de siége; la batterie ..sse de 6 pièces de 12 de siége.

P. — Redoute de Saint-Maur; commencée depuis ..eptembre, elle devait être armée de 2 pièces de 30 de ..marine tirant sur Champigny, Cœuilly, Villiers; de .. pièces de 24 battant Cœuilly, Chennevières, et de .. pièces de 12 de siége dirigées sur Champigny.

L'ouvrage de Gravelle ayant peu de vue sur le théâtre de l'action, on transporta la plus grande partie de ses pièces dans la redoute de Saint-Maur; trois seulement furent laissées sur la face droite pour tirer sur Montmesly. La redoute de la Faisanderie étant mal établie pour battre les points d'attaque, on transporta aussi une partie de son armement sur une terrasse, derrière la redoute de Saint-Maur.

Au fort de Nogent plusieurs pièces de gros calibre furent déplacées et mises sur le front voyant Villiers et la plaine de Champigny.

A Nogent :

S. — Batterie de 6 pièces de 12 plongeant sur le Plant et Champigny.

T. — Batterie (maison La Follotte) de 2 pièces de 16 de la marine et de 4 pièces de 12 battant le terrain en avant de Champigny.

U. — Batterie (maison de Salm) de 3 pièces de 12 ayant les mêmes objectifs.

V. — Batterie (maison du maréchal Vaillant) de 3 pièces de 12 découvrant les environs de Bry-sur-Marne.

X. — Batterie de 4 pièces ayant les mêmes vues.

De nombreux épaulements construits sur le chemin de

[illegible]

6 Canons de 6 de campagne, [illegible]
pitaine André;

2 Canons de 24 de siége et 7 [illegible]
servis par la batterie du capitaine [illegible]
placée à la redoute du Réservoir (1).

En résumé, 400 pièces de position [illegible]
compris), devaient balayer notre front [illegible]
la route à nos têtes de colonnes.

La majeure partie de ces batteries [illegible]
quelques jours, en quelques heures, donne [illegible]
fièvre d'énergie qui, animant tous les esp[illegible]
mes de vaincre les difficultés les plus cons[illegible]

Dès que la résolution définitive avait [illegible]
se porter sur la Marne (23 novembre), [illegible]

(1) Deux officiers supérieurs d'artillerie avaient é[illegible]
[illegible] au général Favé, le lieutenant-colonel Mor[illegible]
[illegible] Pachon. Le premier fut chargé de la direction des [illegible]
[illegible] du village de Nogent; quant au commandant Pacho[illegible]
[illegible] général pour le seconder dans la presqu'île de Sain[illegible]

nieurs Krantz et Ducros s'étaient mis immédiatement à l'œuvre avec la plus grande activité...

Tout l'immense matériel de pontonnerie, préparé à Gennevilliers, en aval de Paris, fut conduit en amont. Le 28 au soir, il était rassemblé près du canal de Saint-Maur.

On aménagea 54 pontons, pour le passage de l'artillerie, avec leurs poutres de guindage, poutrelles, tabliers, etc.; ces ponts mesuraient, sans les tabliers, 234 mètres (1).

Un grand nombre de batelets fut mis en réquisition pour les ponts de l'infanterie. Le jour de la bataille, 180 de ces embarcations donnaient une longueur de 342 mètres (2). Enfin, on réunit un certain nombre de bateaux pour les premières compagnies de débarquement chargées de protéger l'établissement des ponts.

Le nombre des ancres, cordages, agrès, gaffes, avirons, était considérable, et devait suffire amplement à tous les besoins.

CHAPITRE III.

DÉMONSTRATIONS QUI DOIVENT SECONDER L'EFFORT PRINCIPAL.

En dehors de l'action par Avron et la presqu'île de Saint-Maur, ailes extrêmes de notre ligne de bataille,

(1) « La distance des pontons était d'axe en axe de 6 mètres; ils pouvaient déplacer, sans s'enfoncer à plus de 20 centimètres, un volume de 9 mètres environ. Leur stabilité était donc plus grande que celle des bateaux de pontonniers modèle 1822. » (M. Krantz.)

(2) Ces bateaux avaient 7m70 de long, 1m75 de large au milieu, et 0m70 de hauteur totale; pontés sur une largeur de 3 mètres, et juxtaposés à 15 centimètres près, ils formaient d'excellents ponts, sur lesquels les cavaliers et les voitures légères pouvaient passer.

des diversions sur tout le périmètre devaient seconder l'effort principal.

Au nord, le vice-amiral de La Roncière le Noury avait ordre de s'emparer du village d'Épinai, pendant qu'une démonstration serait faite à sa droite, en avant du fort d'Aubervilliers.

Au sud, le général Vinoy devait attaquer le village de L'Hay en même temps que la Gare aux bœufs de Choisy-le-Roi.

Au nord-ouest, le général de Beaufort ferait une fausse attaque, en avant du Mont Valérien, sur Buzenval et la Malmaison; dans la presqu'île de Gennevilliers, le général de Liniers devait faire le simulacre de jeter un pont sur la Seine à l'île Marante.

Tout cet ensemble d'opérations, arrêté entre le Gouverneur et le général commandant la deuxième armée, est résumé dans une série d'ordres et dans le journal de marches et opérations de la 2e armée.

Ces documents, insérés aux pièces justificatives, donneront une idée des nombreux mouvements exécutés pour reporter sur le sud l'action projetée tout d'abord dans la direction de la basse Seine (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, nos XIII et XIX.

DEUXIÈME PARTIE

CONCENTRATION DE LA 2e ARMÉE
ET OPÉRATIONS DU 29 NOVEMBRE

CHAPITRE PREMIER.

LA 2e ARMÉE SE CONCENTRE SUR LE PLATEAU DE VINCENNES. DERNIERS PRÉPARATIFS.

Dans les journées des 27 et 28 novembre, la 2e armée, relevée dans ses positions par les troupes de la 3e et par des bataillons de garde nationale, se dirige sur le plateau de Vincennes et ses abords.

Disséminés sur l'immense pourtour de l'enceinte, tous les corps du général Ducrot viennent converger sur ce point, l'infanterie par le chemin de fer de ceinture, l'artillerie par les routes ordinaires.

Ces mouvements, généralement exécutés avec beaucoup d'ordre et de précision, permirent de transporter en 48 heures, 80,000 hommes avec leur artillerie, d'une extrémité à l'autre de Paris.

Dans la soirée du 28, la 2e armée tout entière bivaquait sur la rive droite de la Marne (1).

1er corps (général **BLANCHARD**).

La 3e division (général Faron), venue de Montrouge

---

(1) Voir croquis n° 8.

des diversions sur tout le périmè [illegible] Vincennes, face à l'est, la
l'effort principal. [illegible] vers Gravelle.

Au nord, le vice-amiral de L[illegible] [illegible]alroy) dans le bois, en
ordre de s'emparer du villag[illegible] sa 1re brigade (général
démonstration serait faite à [illegible] presqu'île de Gennevilliers;
d'Aubervilliers. [illegible] Vitry-sur-Seine.

Au sud, le général Vi[illegible] 1er corps, près des buttes.
de L'Hay en même temp[illegible] général de Maud'huy,
Choisy-le-Roi. [illegible] définitivement atta-

Au nord-ouest, le [illegible]
fausse attaque, en av[illegible]
val et la Malmaison; [illegible] général RENAULT).
le général de Linier[illegible]
un pont sur la Sei[illegible] Susbielle), arrivant de Le-

Tout cet ensem[illegible] face à l'est, entre Charenton
verneur et le gén[illegible]
est résumé dans [illegible] Berthaut, venue de Neuilly,
marches et opé[illegible] de la Capsulerie, sa gauche

Ces documen[illegible] droite vers les buttes.
neront une [illegible] Mussion), partie de Bou-
pour reporter [illegible] entre le lac des Minimes et
dans la dire[illegible]
[illegible] 2e corps, près du château de

(1) Voir au [illegible]

[illegible] général d'EXEA.

[illegible] de Bellemare) qui arrivait de
[illegible] Porte-Maillot, était sur le plateau de
[illegible] avenue de Fontenay, sa gauche
[illegible] de la Boissière.
[illegible] général Mattat, venue de Charenton,
[illegible] à l'Est du bois de Vin-
[illegible] de Joinville.



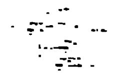
[illegible]

[illegible] Saint-Maur [illegible]

[illegible] Vincennes [illegible]

[illegible] chargées [illegible] la division [illegible]

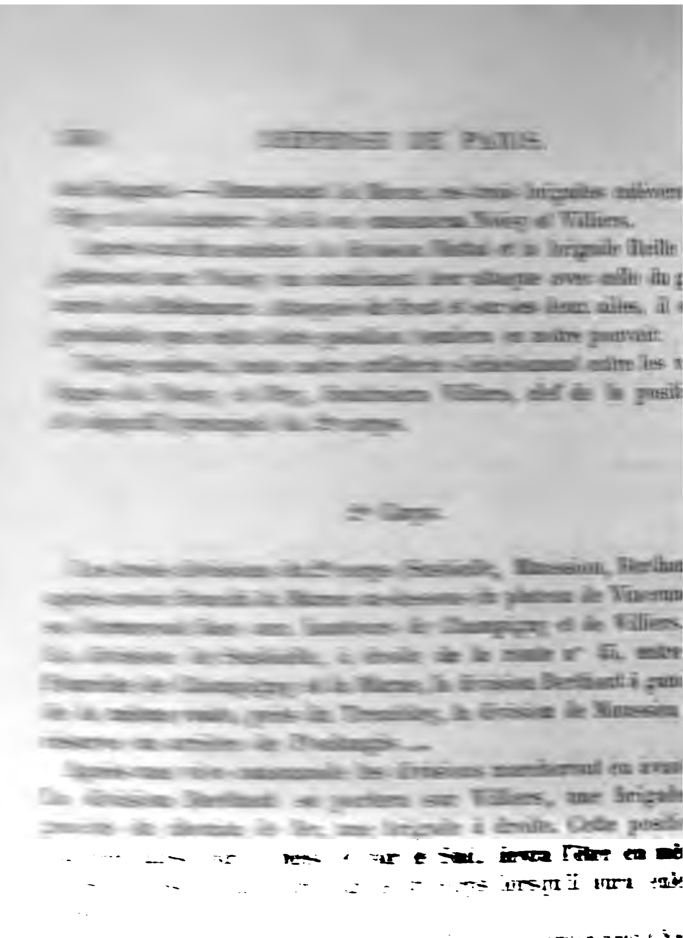
Dans la [illegible] s'installa au village de N[illegible] guerre, auquel [illegible] chefs d'état-major [illegible] mouvement [illegible] corps :



RÉSUMÉ DES [illegible]

[illegible]

L'opération s'ouvrira par la [illegible] en donnant à notre gauche [illegible] de la presqu'île de Saint-Maur à [illegible] les positions de l'ennemi et les [illegible] à Gagny, à Chelles, à Gournay. [illegible] et-Marne) enlèvera Neuilly-sur-Marne. La [illegible] suivant le mouvement, établira toute son [illegible] de manière à canonner vigoureusement la [illegible] Villiers-Noisy-le-Grand. Les ponts une fois établis, la [illegible] franchira la Marne et se portera sur Noisy-le-Grand. — Cependant le reste du 3e corps (division Mattat et brigade [illegible] passera la Marne aux deux premiers ponts de bateaux placés au-dessous



... par le Sud ... devra l'être en mê...

... lorsqu'il aura ...

... le, après avoir pris ...

... Cheuneviéres... Tr...

... stationnaires établies entre ...

... le mouvement en tra...

... plateau.

... entre les batteries et déb...

... Susbielle, cherchera à enlev...

... front avec sa première b...

... avec sa deuxième.

... Villiers par les divisions ...

... Susbielle fera effort s...

... Maussion poussera dans le parc ...

... sa gauche à la division B...

... s'avancera dans le bois Sai...

... au Nord et au Sud de Che...

... possession du plateau et le 2e corps d...

... solidement dans la position de Villie...



Cœuilly, Chennevières, château de la Lande, ferme et bois Saint-Martin et des Bordes, sans chercher à gagner du terrain en avant.

1er Corps.

Le 1er corps (division Faron, division de Malroy), servira tout d'abord de soutien et de réserve...

Lorsque le 2e et le 3e corps seront établis sur les plateaux de Chennevières et de Villiers, le 1er corps suivra leur mouvement en passant entre Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand, la division Faron en première ligne, la division de Malroy en deuxième ligne...

Cette première partie de l'opération ayant réussi, notre ligne de bataille devra s'étendre de Chennevières à la route de Noisy-le-Grand (à hauteur de Gournay) en passant par la ferme des Bordes, la ferme de Bois-Saint-Martin, la Grenouillère et la Haute-Maison.

Là il y aura un temps de halte pendant lequel la cavalerie, l'artillerie, l'équipage de ponts et tout le convoi se masseront sur le plateau de Villiers; l'artillerie et l'équipage de ponts suivant la route de Bry et de Noisy-le-Grand; les services administratifs et le convoi suivant la route de Villiers et de Malnoue...

La cavalerie occupant le centre du plateau entre le coude du chemin de fer de Mulhouse et Noisy-le-Grand.

Après ce premier moment d'arrêt, la marche en avant continuera. La division de Susbielle, abandonnant Chennevières, se portera vers la ferme des Bordes et vers le village de Malnoue. La division de Maussion poussera vers le parc de la Lande et le Plessis-Saint-Antoine, observant le village de Combaut.

La division Berthaut abordera le village de Malnoue par l'ouest en même temps que la division de Susbielle par le sud.

Le 1er corps se portera sur le bois de Lognes.

Le 3e corps sur le village de Champs et le bois de Grâce.

L'armée continuera sa marche vers l'Est, couverte par la cavalerie qui, avec 4 batteries d'artillerie, courra jusqu'à Lagny, détruira les ponts et observera les rives de la Marne.

Bientôt atteignant le Grand-Morin nous nous établirons sur le plateau de Coulommiers; de là, suivant les circonstances, nous nous dirigerons sur Bray ou sur Nogent, etc...

Le général en chef, après avoir complété et expliqué certaines parties de ses ordres, donna les dernières ins-

tructions (1). Il insista particulièrement sur la nécessité de tenir au début de l'action les troupes bien groupées dans la main de leurs chefs, en les faisant précéder d'un petit nombre de tirailleurs d'élite, et de brusquer les attaques, de manière à profiter du premier instant de surprise pour enlever rapidement les principales positions de l'ennemi. Le rôle de tirailleurs était dévolu aux diverses compagnies franches organisées dans chaque bataillon avec nos meilleurs cadres et nos meilleurs soldats.

Ces dispositions se trouvaient commandées par le peu d'instruction et le manque de solidité de nos troupes. Si l'on avait voulu employer les méthodes de combat dispersé commandées aujourd'hui par la perfection et la rapidité du tir, on se serait exposé dès le début à voir les hommes se coucher, s'embusquer derrière les moindres obstacles, et entamer des tireries dans lesquelles on aurait fait une consommation inutile de munitions, et qui auraient laissé à l'ennemi tout le temps nécessaire pour faire arriver ses renforts (2).

L'action de l'artillerie devant être des plus importantes, le Gouverneur avait fixé dans un ordre particulier le rôle qu'elle aurait à remplir.

ORDRE.

Paris, le 28 novembre 1870.

Le 29 au jour, dès que les objectifs seront bien visibles, les forts et les batteries de position ouvriront un feu très-lent, mais

(1) Voir aux pièces à l'appui, n° XX.

(2) Nous entrons dans ces explications, parce que des théoriciens pe[u] expérimentés dans les choses de la guerre, nous ont reproché avec une certaine amertume les instructions données par nous sur la manière d'engager nos troupes.

continu et soigneusement pointé, sur les premières positions de l'ennemi, savoir :

Sur la Maison-Blanche, Ville-Évrard, Neuilly-sur-Marne, Bry-sur-Marne, le bois du Plant, bois l'Huillier, village de Champigny, pointe nord du plateau de Chennevières, à l'ouest et au-dessus de Cœuilly.

Pendant ce temps, les diverses colonnes s'avanceront, sans cependant se trop démasquer, et surtout sans gêner l'action de l'artillerie, et elles disposeront leurs tirailleurs, qui resteront couchés ou embusqués; après une canonnade d'une heure et demie environ, sur l'ordre donné par le général Ducrot, il sera tiré du fort de Nogent (bastion Sud-Ouest) cinq fusées de couleur. Pendant le tir des forts et batteries de position, l'artillerie de campagne, placée sur la rive droite de la Marne et dans la Boucle, aura reconnu ses emplacements, les occupera et entrera en action. Au signal des cinq fusées, le feu dirigé sur Neuilly-sur-Marne, Bry, les bois du Plant et l'Huillier, le village de Champigny cessera immédiatement; les colonnes, précédées de leurs tirailleurs, s'élanceront sur leurs premiers objectifs; après dix minutes d'arrêt, notre artillerie reprendra son feu avec une grande vivacité sur Noisy-le-Grand, Villiers, Cœuilly, Chennevières. Le feu durera exactement une heure, montre en main, puis il cessera, et les colonnes s'élanceront sur ces seconds objectifs.

A partir de ce moment, nos batteries devront chercher à bien suivre le mouvement des troupes, en les observant avec de bonnes longues-vues; elles se borneront à les soutenir sur leurs flancs, et en fouillant le terrain en avant à une certaine distance, de manière à ne pas les inquiéter.

Il est bien entendu que si les batteries ennemies en position et en rase campagne ouvraient le feu, toute notre artillerie concentrerait sur elles son action, et nos colonnes ne s'avanceraient que quand le feu de l'ennemi serait à peu près éteint; alors notre propre artillerie recommencerait à battre les objectifs désignés.

Paris, le 28 novembre 1870.

Le Gouverneur de Paris,

Signé : TROCHU.

Pour compléter ces mesures, deux décrets avaient été rendus par le Gouvernement de la Défense nationale.

Le premier, qui conférait au général Ducrot, s'il parvenait à franchir les lignes ennemies, le commandement

en chef de l'armée de Paris et de l'armée de la Loire réunies.

Le second, qui transmettait le commandement en chef au général d'Exea « au cas où le général Ducrot, com- « mandant la deuxième armée, serait tué à l'ennemi, ou « se trouverait hors d'état, par suite de blessure ou de « maladie, d'exercer son commandement. »

Ces deux décrets, datés du 27 novembre, avaient été signés par tous les membres du Gouvernement de la Défense nationale et par le ministre de la guerre (1).

Le 28 au soir tout est prêt.

« Le 28 au soir, dit M. Chaper, tout était prêt; les « troupes étaient averties qu'elles allaient avoir à livrer « une bataille, probablement plusieurs, à faire une lon- « gue expédition d'où le sort du pays dépendait; on leur « avait donné des vivres pour six jours, 108 cartouches « par homme; personne n'emportait de bagages, pas « même une couverture, les officiers et les généraux pas « plus que les autres. Toutes les voitures que l'on em- « menait étaient chargées de cartouches et de munitions « d'artillerie. Le Gouverneur avait quitté la ville et porté « son quartier général au fort de Rosny, car il voulait « voir de près les événements et prendre sa part des « périls; avant de s'éloigner, il avait adressé à la popu- « lation une proclamation qui annonçait l'effort si vive- « ment désiré par l'opinion publique. Le Gouvernement « faisait afficher en même temps un appel à la concorde « et l'ordre du jour admirable adressé par le général « Ducrot à son armée. »

Proclamation du Gouvernement de la Défense nationale.

CITOYENS,

L'effort que réclamaient l'honneur et le salut de la France est engagé. Vous l'attendiez avec une patriotique impatience que vos chefs militaires avaient peine à modérer. Décidés comme vous à

(1) Voir aux pièces justificatives, n° XXI.

débusquer l'ennemi des lignes où il se retranche, et à courir au-devant de vos frères des départements, ils avaient le devoir de préparer de puissants moyens d'attaque. Ils les ont réunis : maintenant ils combattent : nos cœurs sont avec eux. Tous, nous sommes prêts à les suivre, et, comme eux, à verser notre sang pour la délivrance de la patrie.

A cette heure suprême où ils exposent noblement leur vie, nous leur devons le concours de notre constance et de notre vertu civique. Quelle que soit la violence des émotions qui nous agitent, ayons le courage de demeurer calmes. Quiconque fomenterait le moindre trouble dans la cité, trahirait la cause de ses défenseurs et servirait celle de la Prusse. De même que l'armée ne peut vaincre que par la discipline, nous ne pouvons résister que par l'union et l'ordre.

Nous comptons sur le succès, nous ne nous laisserons abattre par aucun revers... Cherchons surtout notre force dans l'inébranlable résolution d'étouffer, comme un germe de mort honteuse, tout ferment de discorde civile.

CITOYENS DE PARIS,

SOLDATS DE LA GARDE NATIONALE ET DE L'ARMÉE,

La politique d'envahissement et de conquête entend achever son œuvre. Elle introduit en Europe et prétend fonder en France le droit de la force. L'Europe peut subir cet outrage en silence ; mais la France veut combattre et nos frères nous appellent au dehors pour la lutte suprême. — Proclamation du Gouverneur

Après tant de sang versé, le sang va couler de nouveau. Que la responsabilité en retombe sur ceux dont la détestable ambition foule aux pieds les lois de la civilisation moderne et de la justice ! Mettant notre confiance en Dieu, marchons en avant pour la patrie.

SOLDATS DE LA DEUXIÈME ARMÉE DE PARIS,

Le moment est venu de rompre le cercle de fer qui nous enserre depuis trop longtemps et menace de nous étouffer dans une lente et douloureuse agonie. A vous est dévolu l'honneur de tenter cette grande entreprise : vous vous en montrerez dignes, j'en ai la conviction. — Ordre du jour du général Ducrot

Sans doute, vos débuts seront difficiles; nous aurons à surmonter de sérieux obstacles; il faut les envisager avec calme et résolution, sans exagération comme sans faiblesse.

La vérité, la voici : dès vos premiers pas, touchant nos avant-

postes, nous trouverons d'implacables ennemis, rendus audacieux et confiants par de trop nombreux succès. Il y a donc là à faire un vigoureux effort; mais il n'est pas au dessus de vos forces; pour préparer notre action, la prévoyance de celui qui vous commande en chef a accumulé plus de 400 bouches à feu, dont deux tiers au moins du plus fort calibre; aucun obstacle matériel ne saurait y résister; et pour vous élancer dans cette trouée, vous serez plus de 150,000, tous bien armés, bien équipés, abondamment pourvus de munitions, et, j'en ai l'espoir, tous animés d'une ardeur irrésistible.

Vainqueurs dans cette première période de la lutte, votre succès est assuré, car l'ennemi a envoyé sur les bords de la Loire ses plus nombreux et ses meilleurs soldats; les efforts héroïques et heureux de vos frères les y retiendront.

Courage donc et confiance! Songez que, dans cette lutte suprême, nous combattons pour notre honneur, pour notre liberté, pour le salut de notre chère et malheureuse patrie, et, si ce mobile n'est pas suffisant pour enflammer vos cœurs, pensez à vos champs dévastés, à vos familles ruinées, à vos sœurs, à vos femmes, à vos mères désolées!

Puisse cette pensée vous faire partager la soif de vengeance, la sourde rage qui m'animent, et vous inspirer le mépris du danger!

Pour moi, j'y suis bien résolu, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière : je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux; vous pourrez me voir tomber, mais vous ne me verrez pas reculer. Alors ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi.

En avant donc! en avant, et que Dieu nous protége! (1)

---

(1) Cet ordre du jour a été l'objet de quelques éloges et de beaucoup de critiques... Il ne nous appartient pas d'apprécier les uns et les autres; mais nous pouvons affirmer que ces quelques phrases furent dictées spontanément et d'un seul trait dans la matinée du 27 novembre : elles exprimaient avec une parfaite sincérité et une chaleureuse émotion les sentiments qui remplissaient notre cœur à ce moment suprême!

Un écrivain distingué et impartial, M. Ch. de Mazade, a dit dans son *Histoire de la Guerre de France* : « On ne comprend plus entièrement « cet ordre du jour, lorsqu'on est sorti de cette fournaise; mais replacé « à son vrai moment, dans son vrai cadre, il résumait la soif de ven« geance, la sourde rage qui enflammaient tous les cœurs généreux « dans ce moment d'exaltation patriotique... »

Rien n'est plus vrai, à coup sûr.

Le texte original porte une seule rature : c'est le mot *désolé* substitué au mot *outragé*. — En effet, lorsque nous en donnions lecture au Gou-

« La lecture de ces proclamations, dit M. Chaper,
« la pensée des événements qui se préparaient avaient
« fait une impression profonde, et ceux qui ont passé
« dans Paris cette époque terrible oublieront difficile-
« ment la nuit du 28 au 29 novembre 1870 et l'émotion
« poignante avec laquelle on attendait le lever du jour
« et les premiers bruits du combat. »

CHAPITRE II.

CRUE DE LA MARNE. — LES PONTS NE PEUVENT ÊTRE ÉTABLIS LE 29 NOVEMBRE AU MATIN.

Tout le monde comprenait que le sort de Paris, de la France, allait se décider!... La confiance, l'enthousiasme, emplissaient les cœurs, quand un événement imprévu vint, au dernier moment, arrêter l'élan de tous...

Le général Ducrot

Le général Ducrot voulant encore, une dernière fois, s'assurer que rien ne manquait aux préparatifs du len-

verneur de Paris et à son chef d'état-major général, dans la soirée du 27, ils nous firent observer que rien dans la conduite de nos implacables ennemis n'autorisait, jusqu'alors, cette accusation d'outrage envers les femmes. — Soit, répondîmes-nous, et, séance tenante, nous substituâmes le mot *désolé* au mot *outragé*.

Mais le Gouverneur ayant demandé la suppression de la phrase par laquelle nous nous engagions à ne rentrer dans Paris que mort ou victorieux, nous nous y refusâmes tout d'abord, et comme il insistait en faisant ressortir qu'un pareil engagement était bien téméraire, et pourrait entraîner à de véritables actes de folie, nous lui dîmes : « Dans la partie qui va s'engager, se joue le sort de Paris, de la France tout entière... chacun doit être décidé à donner sa vie contre un tel enjeu ; pour mon compte personnel, j'y suis fermement résolu, et il faut que je fasse passer ce sentiment dans le cœur de mes soldats !... »

Ceux-là seuls qui étaient dans le rang au moment de la lecture de cet ordre peuvent apprécier si notre but fut réellement atteint... Ceux-là seuls également qui combattaient avec nous au plateau de Villiers peuvent dire s'il a dépendu de notre volonté que nos engagements ne fussent remplis !...

sur le
presqu
le ba
les va
con
au

avait fai
... ju
entâmes-pa
ma
par le
Nègres,

dispose

« rendre moins rigide, et on s'engagea une deuxième « fois sous le pont.

« Le bateau vint de nouveau heurter les piles, mais « il gagnait visiblement du terrain, quand trois pontons « sombrèrent avec les hommes qui les montaient.

« Cet accident obligea le remorqueur à rétrograder; « on força encore la vapeur, on chargea les soupapes à « outrance, et après avoir remis de l'ordre dans le con- « voi, le bateau parvint à franchir la barre.

« Mais il était déjà trop tard; on avait perdu un « temps précieux; il n'y avait plus de doute... on ne « parviendrait pas à faire passer les convois et placer « les ponts avant le jour... » (1)

Le général Ducrot est informé que les ponts ne pourront pas être construits avant le jour.

Désespéré, M. Krantz informa immédiatement de cette situation le Gouverneur et le général de Chabaud-Latour; puis il courut au fort de Nogent annoncer au général Ducrot qu'il était impossible, malgré les plus énergiques efforts, de faire franchir à la flottille le pont de Joinville, et qu'il ne fallait pas compter sur l'établissement des ponts pour l'heure convenue (2 heures du matin).

Grande fut l'anxiété du général en chef, qui voyait ainsi toutes ses combinaisons déjouées.

Conseil au fort de Rosny. (29 novembre, 3 h. du matin.)

Cependant, il s'agissait de prendre les résolutions commandées par les circonstances, il n'y avait pas un instant à perdre... Le général Ducrot monte à cheval, et se rend près du Gouverneur, au fort de Rosny.

L'embarras était extrême!

Tous les corps, échelonnés de Charenton à Nogent, devaient rompre avant le jour... On ne pouvait changer les ordres de mouvement... le temps manquait. Mais, avant tout, le Gouverneur tenait à engager l'action,

---

(1) Extrait du rapport de M. Krantz. — Voir aux pièces justificatives, XIV.

s'assure
que les de
préparatit
passage
sont term

M. k
donne l
de faire
les b
(11 h



Il était à la vérité possible encore d'établir des ponts en aval de Joinville, puisque toute la flottille avait franchi le canal de Saint-Maur ; mais en ce point, la Marne se retourne tout à coup vers l'Est, la route et le cours de la rivière étant complétement vus des hauteurs de Chennevières, nos ponts auraient été balayés par l'artillerie ; enfin, raison principale, nous n'avions de ce côté qu'un unique débouché : la grande rue de Joinville ; c'était, en réalité, comme si nous n'avions eu qu'un seul pont... toute la journée aurait à peine suffi pour effectuer le passage.

Cette combinaison, pas plus que l'attaque sur le Raincy, ne pouvait donc être acceptée.

Faire rebrousser chemin à toute l'armée en la faisant passer par les portes et les rues de Paris pour la porter sur une autre extrémité et sur un nouveau champ de bataille eût été trop long, et réellement impossible, nos points d'appui n'auraient pas été préparés ; de plus c'était marcher à l'encontre de l'armée de la Loire.

Aucun de ces projets n'étant réalisable, on décida que nous persisterions dans notre premier plan, en y apportant seulement quelques modifications nécessitées par ce fatal retard de vingt-quatre heures :

La deuxième armée reçut donc l'ordre de rester sur le plateau de Vincennes, à l'exception du 3e corps qui alla prendre position dans la plaine au Nord de Rosny, afin de couvrir la gauche d'Avron et d'empêcher un retour offensif de l'ennemi.

Nous discutâmes ensuite s'il convenait de contremander les diversions ordonnées vers Épinai, Buzenval, Choisy-le-Roi et dans la presqu'île de Gennevilliers.

Il est décidé que les diversion auront lieu quand même le 29 au mati

Après un sérieux examen il fut décidé que nous laisserions s'exécuter ces diverses opérations.

L'attention des Allemands se trouvant déjà éveillée



par l'agglomération de la 1re armée autour de Vincennes et sur les bords de la Marne, il était probable que si rien ne se produisait sur les autres parties du périmètre, de nombreuses réserves arriveraient sur les plateaux de Villiers et de Chennevières, directement menacés. Si, au contraire, des diversions avaient lieu dans la matinée vers Saint-Denis, le Mont-Valérien, en avant de Bicêtre, l'ennemi pourrait croire que nos feux nombreux et tout ce grand mouvement de troupes aux environs de Vincennes n'étaient qu'une ruse de guerre... Dans tous les cas les forces ennemies engagées sur ces points éloignés seraient détournées du véritable objectif.

Quand on veut exécuter un grand passage de rivière ou toute autre opération de guerre analogue, on peut faire deux sortes de démonstrations pour donner le change à l'ennemi.

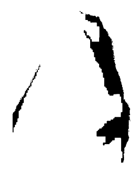
La première a lieu quelques heures seulement avant la véritable action, la deuxième vingt-quatre heures avant ou plus encore.

L'une est une démonstration tactique, l'autre une démonstration stratégique.

Le 28 au soir, il était décidé que les troupes de la 3e armée, du Mont-Valérien et de Saint-Denis, opérant presque en même temps que la 2e armée, feraient des démonstrations tactiques; le 29 au matin, après la crue, on transforma simplement ces démonstrations tactiques en démonstrations stratégiques.

On peut contester le bien fondé de ce changement, mais ce qui est certain, c'est que si le contre-ordre n'a pas été expédié avant le jour, ce n'est pas par oubli ou négligence, comme on l'a prétendu, mais par suite d'un plan rationnel, sérieusement étudié et longuement discuté.

Que les sacrifices fussent faits la veille de l'affaire



principale ou le jour même, peu importait, du moment où ils concouraient également au but commun.

Plus tard le général Trochu revint sur cette première détermination, et, vers les huit heures, il envoyait au général Vinoy, à l'amiral de La Roncière le Noury, au commandant du Mont-Valérien, avis du retard apporté dans le passage de la Marne et de l'ajournement de l'opération : chacun restant libre d'apprécier ce qu'il convenait de faire suivant le degré d'avancement et les résultats des actions entamées.

Conséquences de ce retard de vingt-quatre heures.

Ce retard de vingt-quatre heures nous porta grand préjudice, car non-seulement il nous contraignit à modifier nos combinaisons, mais la vue de forces imposantes sur le plateau de Vincennes amena l'ennemi à précipiter la concentration qui, d'après les ordres du grand quartier général, ne devait avoir lieu que le 30 à midi.

Nous lisons, en effet, dans les ouvrages officiels allemands :

« Dans le courant de novembre, la division wurtem-« bergeoise était spécialement chargée de la garde de « tout le terrain entre la Marne et la Haute-Seine ; le « général d'Obernitz, commandant la division, avait « son quartier-général au château du Piple.

« La 1re brigade, général-major de Reitzenstein, oc-« cupait les positions de Villiers, Cœuilly et Chenne-« vières ; ses avant-postes étaient au Bois-du-Plant et à « Champigny.

« La 2e brigade, général-major de Starkoff, occupait « le centre, c'est-à-dire la ligne Bonneuil-Ormesson-« Sucy, et avait ses avant-postes à Bonneuil.

« La 3e brigade, colonel de Hügel, occupait la ligne « Montmesly-la Folie.

« Depuis le commencement du mois, cette division « était appuyée à droite par la 24e division d'infanterie

« (saxonne), qui avait reçu l'ordre de se placer à che-
« val sur la Marne pour servir de réserve à la division
« wurtembergeoise d'un côté, et à la 23e division d'in-
« fanterie de l'autre. Ses cantonnements étaient en ar-
« rière de Noisy-le-Grand, où elle n'avait que des avant-
« postes; la ligne de sentinelles avancées était établie
« le long de la Marne jusqu'à Bry.

« D'après des nouvelles de sources différentes, et
« d'après les observations faites par leurs avant-postes,
« les Allemands avaient été amenés à penser qu'une
« grande sortie de Paris se préparait pour la fin de no-
« vembre; et, suivant divers indices, cette sortie devait
« s'exécuter vers le sud ou le sud-est.

« En conséquence, le 26 novembre, le Prince Royal
« de Prusse ordonnait à la 7e brigade d'infanterie du
« 2e corps d'armée de se porter vers Villeneuve-Saint-
« Georges et Montgeron occupant les deux rives de la
« Seine (1). Le 28, la prise d'Amiens rendant impro-
« bable une trouée vers le nord, les prévisions d'une
« sortie vers le sud-est se confirmèrent de plus en plus.
« Aussi le 29, le grand quartier général allemand expé-
« diait la dépêche suivante au Prince Royal de Prusse,
« commandant la 3e armée stationnée au sud de Paris,
« ainsi qu'au Prince Royal de Saxe, commandant l'ar-
« mée de la Meuse, laquelle occupait le nord et le nord-
« ouest de la place :

« *D'après les renseignements que nous recevons de*
« *la 2e armée (Frédéric-Charles), il faut redouter*
« *une attaque sérieuse contre la division wurtember-*
« *geoise. La prise d'Amiens, qui a eu lieu hier,*
« *rend vaine toute tentative dirigée par le nord.*
« *Faites par conséquent soutenir la division wur-*

(1) Voir croquis n° 5.

« *tembergeoise par toutes les troupes disponibles.*

« Au reçu de ce télégramme, le Prince de Prusse fit « passer sur la rive droite de la Seine, aux abords de Vil- « leneuve-Saint-Georges, toute la 7ᵉ brigade (du 2ᵉ corps).

« Le commandant de l'armée de la Meuse, faisant une « nouvelle répartition de ses forces, ordonna au 4ᵉ corps « de s'étendre à gauche jusqu'à Montmorency; à la « Garde d'appuyer jusqu'à Sevran, et à la 23ᵉ division « d'appuyer jusqu'à la Marne; il prescrivit, en outre, à « la 24ᵉ division d'infanterie de passer en entier sur la « rive gauche de la Marne, et d'occuper le terrain de- « puis Noisy-le-Grand jusqu'à Champigny. De cette ma- « nière, la division wurtembergeoise, appuyée à son « aile gauche par la 7ᵉ brigade d'infanterie, n'aurait plus « à couvrir que la ligne de Champigny à Valenton. Ces « changements devaient être exécutés le 30 à midi. »

Ainsi le 29 novembre, au moment où nous devions attaquer, la division wurtembergeoise formait un mince cordon depuis Villiers jusqu'à la Seine près de Villeneuve-Saint-Georges; une brigade saxonne, à sa droite, fournissait les avant-postes de Bry et de Noisy-le-Grand, mais le gros des troupes se trouvait à Gournay, prêt à se porter d'un côté ou de l'autre de la Marne suivant la direction de l'attaque. Le reste du corps saxon s'étendait jusqu'au delà du canal de l'Ourcq et se trouvait ainsi fort éloigné de notre objectif.

Le 29, au début de l'action, nous ne devions donc avoir affaire, entre Noisy-le-Grand et Chennevières, qu'à une brigade wurtembergeoise et quelques bataillons saxons.

Le 30, au contraire, par suite de la concentration ordonnée entre la Seine et la Marne, nous allions rencontrer sur le même terrain, entre Noisy-le-Grand et Chennevières, outre la brigade wurtembergeoise, une

brigade saxonne complète (la 48e), et bientôt la 47e brigade, qui avait reçu l'ordre d'occuper Chelles et d'appuyer à la Marne...

CHAPITRE III.

OCCUPATION DU PLATEAU D'AVRON.

(29 novembre).

Composition des troupes aux ordres du contre-amiral Saisset.

Pendant que la deuxième armée s'apprêtait à franchir la Marne, le contre-amiral Saisset avait pris ses dispositions pour s'emparer du plateau d'Avron (1).

Les troupes placées sous ses ordres se composaient :

1° De la division d'Hugues, réunie à Montreuil et aux environs, comprenant :

3 bataillons des mobiles de la Seine;
1 bataillon des mobiles d'Ille-et-Vilaine;
1 bataillon des mobiles de la Vendée;
21e bataillon de chasseurs à pied;
137e régiment de marche;
7e bataillon de guerre de la garde nationale;
3 batteries divisionnaires;

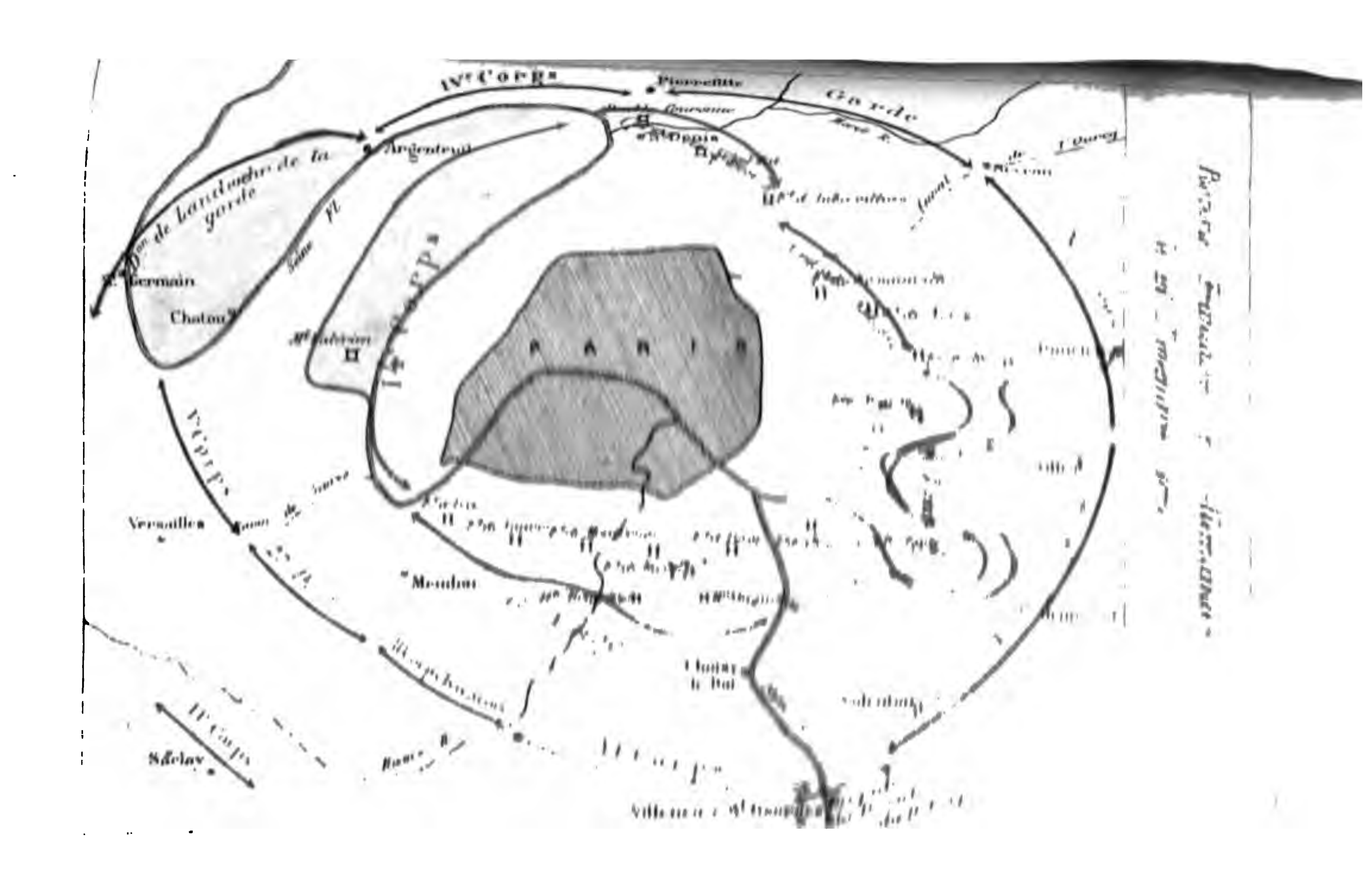
2° De 3,000 marins.

3° D'un certain nombre de batteries aux ordres du colonel Stoffel :

8 pièces de 24 court de siége;
2 pièces de 16 centimètres de marine;
Une batterie de 12 de campagne, de la division de Bellemare;
18 pièces de 12 de siége;
Une batterie de 7 (canons de 12 transformés);
Une batterie de canons à balles, de gros calibre.

---

(1) Ce chapitre est tiré en grande partie de l'ouvrage *la Marine au Siége de Paris*, par le vice-amiral de La Roncière le Noury.


IVe Corps
Pierrefitte
Garde
L'Ourcq
Argenteuil
de Landwehr de la garde
St Germain
Chatou
P A R I S
Versailles
Meudon
Saclay
Seine fl.



e génie qui devait accompagner les colonnes était
; le commandement du lieutenant-colonel Devèze.

es troupes, rompant dans la soirée du 28 novembre, ient appuyées dès le 29, au point du jour, par la sion de Bellemare, qui, avec son artillerie division-e, avait l'ordre d'occuper, dans la nuit du 28 au novembre, les positions entre Rosny et la redoute Fontenay ; 3,000 gardes nationaux mobilisés, sous ordres du général d'Hugues, formeraient troisième e. Ordre de combat.

'endant la nuit, le contre-amiral Saisset devait se tre en marche avec ses 3,000 marins, munis d'outils r débroussailler le plateau et y ouvrir des voies. Ap-é par le 137e de ligne, il pousserait jusqu'à l'extré-è de l'éperon Est.

Cependant, deux bataillons de mobiles prendraient ition aux château et parc d'Avron.

Dix compagnies de travailleurs, porteurs de gabions, fascines, et suivies de voitures d'outils, élèveraient dement des travaux défensifs du côté du Raincy et Gagny; en même temps, elles prépareraient la con-ction de cinq batteries sur les emplacements sui-ts :

a 1re, à l'est des carrières, tirant sur Ville-Évrard Noisy-le-Grand, tout en se défilant le plus possible feux du Raincy;

a 2e, à mi-distance entre les carrières et l'extrémité plateau;

a 3e et la 4e, sur l'éperon même, pour battre les car-es de Chelles;

a 5e, au-dessus de Villemomble, battant Gagny.

e colonel Stoffel avait ordre d'armer les épaule-its, aussitôt que les travaux seraient suffisamment ncés.

La gauche de cette position étant sous le feu direct du Raincy, les pièces disponibles seraient placées près du parc d'Avron, de manière à battre avantageusement l'artillerie ennemie.

Le colonel Stoffel, d'accord avec le contre-amiral Saisset, devait également faire toute diligence pour que les batteries, principalement celles de 24 et de 12 de siége, fussent en position dès le point du jour du 29, et prêtes à appuyer l'armée du général Ducrot.

Afin de ne pas être arrêtés par des obstacles imprévus, des reconnaissances préliminaires seraient exécutées sur toutes les voies qui conduisent au plateau ; pendant la marche, chaque convoi de pièces serait précédé d'un détachement destiné à frayer le chemin.

Défense expresse était faite d'allumer toute espèce de feu pendant la durée des deux premières nuits d'opération.

Les troupes du contre-amiral Saisset se mettent en marche vers leurs positions de rendez-vous. (28 novembre, 4 heures du soir.)

Le 28, dès 4 heures du soir, toutes les troupes du contre-amiral Saisset se mettent en marche vers leurs positions de rendez-vous : les marins fusiliers et l'infanterie de Romainville et de Noisy sur les glacis du fort de Rosny; les troupes du général d'Hugues en arrière de ce fort.

Favorisés par une brume épaisse, le contre-amiral Saisset, le lieutenant-colonel Devèze et le colonel Stoffel peuvent se rendre une dernière fois sur le plateau et régler l'emplacement de chacun.

Le contre-amiral Saisset avance l'heure de l'attaque. — Prise du plateau d'Avron.

L'amiral Saisset ayant acquis, pendant cette reconnaissance, la certitude que l'ennemi n'occupait pas le plateau d'Avron, modifie les instructions qu'il a reçues. Au lieu de se mettre en marche le 29 au matin, il commence son mouvement dès la nuit close.

La position est enlevée sans coup férir, les pièces

...ent amenées, et dès la pointe du jour une ... en batterie.

... anticipée eût été incontestablement un ... si le passage de la Marne s'était effec- ... après le retard imposé par la crue de la ri- ... vint, au contraire, un inconvénient ; nos ... batteries établies sur le plateau appelèrent ... de l'ennemi. Mais il n'était plus possible de ... installation se compléta pendant la journée

...ries s'établirent sur l'éperon sud-est du pla- ... la Marne, ainsi que les versants de Villiers, ...rand, le pont de Gournay, Chelles et Mont-

On s'installe sur le Plateau.

...terie Labarthe, lieutenant de vaisseau, compo- ... pièces de 12 de siége ;

...terie Ardisson, lieutenant de vaisseau, composée ...es de 24 rayées de siége, et 2 pièces de 16 cen- ... de marine ;

...tterie Marquis, lieutenant de vaisseau, composée ...ièces de 24 rayées de siége.

...s deux batteries n° 2 et n° 3 sous la direction de ...sel, lieutenant de vaisseau.)

Batterie Guibaud, lieutenant de vaisseau, 6 pièces ... de siége;

Batterie Orgillet, 6 canons de 7 se chargeant par ...lasse ;

... Batterie Tannery, 6 mitrailleuses.

(Ces deux dernières batteries servies par les volon-...res du corps-franc d'artillerie.)

Dans la matinée, une troisième batterie (6 pièces 12 de siége), servie par le corps-franc (batterie n° 7), ...t prendre position à gauche de la batterie de 7.

Sur l'éperon nord-est une autre batterie de marine



(n° 8) et deux batteries armées par l'artillerie de la garde nationale mobilisée devaient battre les abords de Livry, le Chesnay, le Raincy, le dépotoir et le pont de la Poudrette.

En arrière, sur le plateau, se trouvaient deux batteries attelées de réserve, sous les ordres du commandant David, la 3e et la 6e du 21e.

Les épaulements des batteries 1, 2, 3, 4, 8 avaient été préparés par les marins, ceux des batteries 5, 6, 7, furent élevés par les artilleurs du corps-franc.

Les pièces de position avaient reçu un premier approvisionnement de cent coups par pièce.

L'amiral Saisset, informé au point du jour que l'opération principale était remise au lendemain, prescrivit que tout le monde restât à son poste et attendît des ordres... vers midi, le général Trochu étant venu examiner la position, manifesta l'intention d'attaquer immédiatement les hauteurs du Raincy; il ordonna même de préparer des emplacements de batteries près de Beauséjour; mais ce projet fut bientôt abandonné, et la journée se passa à compléter les premiers travaux.

CHAPITRE IV.

ATTAQUE DE L'HAY (1).

(29 Novembre.)

Importance stratégique du village de L'Hay.

Le village de L'Hay, situé sur le versant oriental de la Bièvre, forme un point stratégique d'une grande valeur; dominant et enfilant la vallée depuis Antony jusqu'à Arcueil, il se trouve à peu près à égale distance du plateau de Châtillon, de la Seine et de Paris.

(1) Voir croquis n° 6.

[redacted], où viennent converger les [redacted]llejuif, Choisy-le-Roi, nous [redacted]rrain entre Thiais et Sceaux, [redacted]munications ennemies depuis [redacted] jusqu'à Choisy-le-Roi.

[redacted]e ce point, on apportait une [redacted] que la 2e armée devait faire [redacted]ine.

Défenses tactiques de L'Hay.

[redacted]it des plus difficiles : ce village [redacted]s ses parties Est et Nord par la [redacted]ine de la Vanne ; cette levée de [redacted]hauteur environ formant véritable [redacted]liée, par les Prussiens, à la Bièvre [redacted]s ; dans sa partie Est ce retranche- un petit ouvrage voisin de la route out le reste de la ligne, des angles, de tambours naturels, donnaient des mentaient encore la résistance.

première ligne continue, des mai- enclos, des parcs, un cimetière, des carrefours présentaient autant de positions essivement avant d'arriver sur la place centre du village, où l'ennemi avait or- uit formidable, ainsi que dans les parcs Chevreuil.

Ouest, L'Hay pouvant être tourné par les dominent la Bièvre, les Allemands y avaient eurs lignes de défense ; les divers chemins ndant à la rivière se trouvaient organisés en ents, avec gradins pour fusillade et fran- rampes et passages pour l'artillerie, etc... distance étaient préparés quelques appuis e campagne.

de L'Hay formait donc une position re-

doutable, qui ne pouvait être tournée ni par les pentes de la Bièvre, ni du côté de la route de Chevilly ; il fallait attaquer de front et à découvert tous ces obstacles successifs. C'était une rude tâche pour des soldats de trois mois.

Dispositions d'attaque.

L'opération confiée au colonel Valentin, commandant la 1re brigade de la division de Maud'huy, doit s'exécuter de la manière suivante :

Le 110e de ligne, lieutenant-colonel Mimerel, établi avant le jour dans les tranchées au delà des Hautes-Bruyères, doit s'avancer en six colonnes ; en deuxième ligne, sous le commandement du lieutenant-colonel Lespieau, le 2e bataillon des mobiles du Finistère, le 2e bataillon du 112e de ligne ; ces troupes également défilées dans la tranchée Tripier, sont appuyées à droite par le 3e bataillon du 112e de ligne et le 4e bataillon du Finistère établis à la Maison-Blanche, à gauche par le 1er bataillon du 109e de ligne derrière la ferme de la Saussaye.

En réserve, aux Hautes-Bruyères, le 1er bataillon du 112e ; entre les Hautes-Bruyères et Villejuif, les 2e et 3e bataillons du 109e ; à Villejuif et Moulin-Saquet le 111e de ligne.

Le fort de Bicêtre, le fort de Montrouge, les Hautes-Bruyères, Moulin-Saquet, la batterie Millaud, la batterie de 12 installée à droite des Bruyères, la batterie de la tenaille de Villejuif doivent couvrir de feux La Rue, Rungis, Fresnes, Bagneux, Bourg-la-Reine, Sceaux, L'Hay et Chevilly.

Toute cette artillerie sera secondée par deux batteries de mitrailleuses, l'une dans l'ouvrage Millaud, l'autre (4e du 9e) entre les Hautes-Bruyères et Villejuif ; par deux batteries de 4 (3e et 4e du 2e) placées à gauche des Hautes-Bruyères, et une de 4, à hauteur de la tranchée Tripier, contre la route de Fontainebleau ; ces

[redacted]es chargées de s'opposer à l'arrivée des [redacted]ne doivent ouvrir le feu qu'au moment [redacted]rera dans le village de L'Hay.

[redacted] colonnes de première ligne a un ob- [redacted]

Objectifs des diverses colonnes.

[redacted]° 1, commandant Bernard, partant de [redacted] de Cachan, doit suivre le chemin de Ca- [redacted] chercher à tourner la barricade B par la [redacted] diriger vers la place de l'Église.

Deux colonnes de droite. (1er bataillon du 110e.)

[redacted] n° 2, capitaine Puig, s'ébranlant cinq mi- [redacted] la première, passera entre le village et la [redacted]nera le parc A et s'avancera jusqu'à la route [redacted]

[redacted] colonnes, une fois dans L'Hay, s'établiront [redacted]idement possible dans les maisons bordant les [redacted] Bourg-la-Reine.

[redacted]nne n° 3, commandant Roblastre, et la colonne [redacted]itaine Pérennès, doivent marcher sur le centre [redacted]e et s'emparer de la place de l'Église, où elles ront un réduit.

Deux colonnes du centre. (2e bataillon du 110e.)

lonne n° 5, capitaine Fabre, et la colonne n° 6, ndant Cristiani de Ravaran, se portant à droite et he de la route de Villejuif à L'Hay, enlèveront le re et la barricade voisine; maîtresses de la posi- elles s'installeront solidement au carrefour D, de re à résister aux retours offensifs qui pourraient r par les routes de Chevilly, de La Rue, les parcs vreuil et Dubois.

Deux colonnes de gauche. (3e bataillon du 110e.)

'attaque doit commencer un peu avant le jour, afin nos colonnes parviennent jusqu'aux premiers obsta- à la faveur de l'obscurité, sans être exposées au feu murs crénelés, comme au 30 septembre.

es directions ont été reconnues par les officiers chefs colonne, afin d'éviter toute confusion.

Les colonnes se portent en avant. (6 h. du matin.)

A 6 heures du matin, les différents objectifs battus par les forts et batteries de position, nos troupes sortent des tranchées et s'élancent hardiment sur L'Hay.

La 1re colonne se perd un instant et oblique trop vers la Bièvre ; mais bientôt ramenée sur sa route elle enlève les premières tranchées ennemies.

La 2e chasse les avant-postes prussiens des bords de la Bièvre, s'empare de la maison E ; mais arrêtée par le feu des tranchées, elle remonte vers la gauche, enlève les maisons qui sont sur la route de Cachan à L'Hay, en G, et se joint à la 1re.

Ces deux colonnes unissent leurs efforts contre la barricade; écrasées par un feu très-vif des maisons et des tranchées voisines, elles ne peuvent avancer et sont obligées de s'abriter derrière des constructions sur la route de Cachan.

La 3e colonne refoule les grand'gardes prussiennes; franchissant la levée de la Vanne, elle s'engage bravement dans un dédale de maisons, de jardins, d'enclos qui sont successivement enlevés.

Mais les pertes augmentent d'instant en instant, les balles arrivent de toutes parts... Nos officiers, malgré tout leur courage, ne peuvent entraîner leurs hommes; il faut s'arrêter et attendre des renforts.

La 4e colonne, conduite avec la plus grande énergie, dépasse toutes les autres, déloge à la baïonnette un poste ennemi installé à quelque distance du village, s'empare des tranchées, des premières maisons, des jardins ; mais bientôt prise de flanc par le feu du cimetière, des enclos et des murs... elle est criblée de projectiles ; le capitaine Pérennès tombe frappé à mort... Nos soldats n'étant plus entraînés par leur vaillant chef ne peuvent aborder le centre du village.

La 5e colonne marche droit vers le cimetière ; ac-

[redacted] -terie qui vient de
[redacted] lui est impossible
[redacted] levé, avec sa section
[redacted] essaye de tourner le
[redacted] -lques instants la plu-
[redacted] -même tombe blessé...
[redacted] se voit obligée de ré-
[redacted]

[redacted] ntre le parc H; malgré
[redacted] parvient à franchir la
[redacted] lieutenant de Laumière
[redacted] ntraînant quelques hommes
[redacted] maintenir, et la 6e colonne,
hef, le commandant Cristiani
[redacted] ière la levée.
[redacted]-postes prussiens eussent été
[redacted] anchées, les premières maisons
[redacted]ir, nous n'avions pu nous empa-
[redacted]rtant... le cimetière, les barrica-
[redacted] ient encore aux mains des Alle-
[redacted] mbre ne cessait d'augmenter...
[redacted] nte la durée de l'action, leurs ren-
[redacted] librement par les routes de Sceaux
[redacted] ne... ces débouchés étant insuffi-
[redacted] la batterie Millaud qui n'avait pas
ses annoncées. A 7 heures seulement
utien furent quelque peu inquiétées par
alles que le général de Maud'huy avait
aison Millaud pour remplacer la batterie
endue.

es, de Rungis, accouraient également de
oupes, et toute la ligne de tranchées entre
Chevilly se trouva bientôt garnie d'une nuée
leurs qui prenaient de flanc nos colonnes déjà



« défendu. Le génie n'a pas envoyé les outils que j'avais « demandés. Il sera peut-être difficile de s'y maintenir. « Les réserves ennemies arrivent. »

De tous côtés, en effet, les Allemands accourent sur le lieu du combat : de nombreuses batteries prennent rapidement position a Chevilly, La Rue, Bourg-la-Reine, Sceaux, derrière L'Hay : malgré cette pluie de fer, nos soldats tiennent ferme et n'abandonnent le terrain que sur l'ordre de retraite donné par le commandant de la 3e armée, au reçu de la dépêche ci-jointe du Gouverneur (8 h. 35) : Retraite.

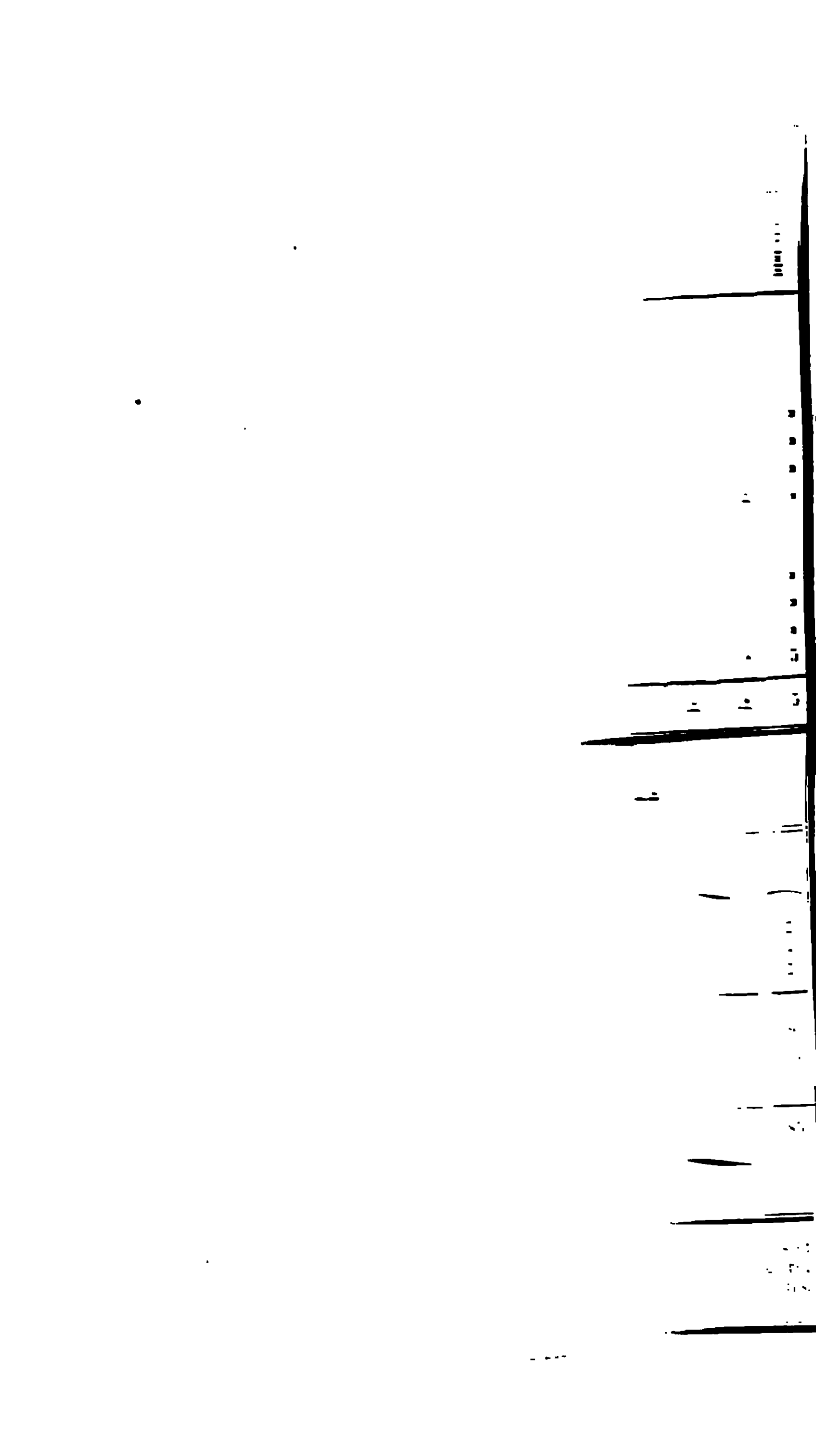
« Prévenez Vinoy, La Roncière, Beaufort, Liniers, « que la grande opération est ajournée par suite de crue « de la Marne et rupture du barrage. La suite de leur « opération doit se mesurer sur cet incident. Ils seront « juges ; adresez leur cette dépêche. »

Le colonel Valentin replie ses troupes sous la protection des forts et de plusieurs batteries de campagne echelonnées le long des tranchées.

Pour mieux appuyer la gauche un peu en l'air et exposée aux feux de Chevilly, le général de Maud'huy porte en avant une batterie de 4 qui, avec une batterie de position, tient l'ennemi en respect et l'oblige a rester derrière ses murailles. Mais les Allemands, sans quitter leurs créneaux, nous tuent encore beaucoup de monde, en fusillant de loin nos soldats obligés, avant de gagner leurs tranchées, de parcourir plus d'un kilomètre sur un terrain complétement nu et découvert... Cependant, nous parvenons, sans trop de désordre, a reprendre nos premières positions (10 heures).

Cette chaude affaire nous avait coûté près de 1,000 hommes, sur lesquels le 110e comptait 620 hommes et 19 officiers. Observations sur le combat de L'Hay

Ce régiment, qui avait porté tout l'effort de la lutte.



-BŒUFS.

Maud'huy attaquait L'Hay, ure une démonstration sur prenant la Gare-aux-Bœufs, — But de l'opération.

e contre-amiral Pothuau se rend

mpose :

ade Salmon;

ataillons de mobiles (Marne, Indre, Puy- Somme), formant une nouvelle brigade de sents, commandée par le colonel Champion;

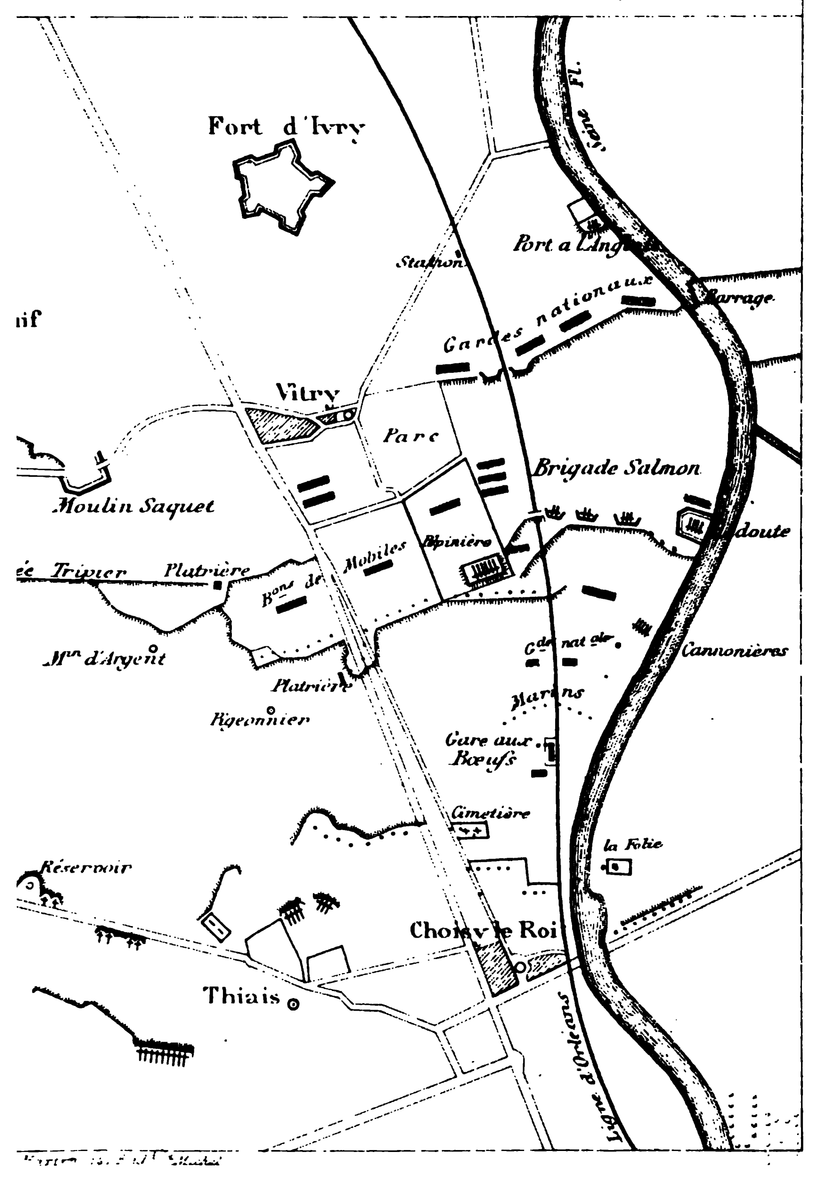
e 4 bataillons de gardes nationaux mobilisés, 107, 116e, 127e et 17e, sous les ordres du colonel er du Nord, et campés, depuis la veille, au Petit-

En dehors de cette pointe sur la Gare-aux-Bœufs, la division Pothuau doit garder en permanence la ligne de tranchées qui s'étend de la Seine au Moulin-Saquet, où elle se reliera avec la division de Maud'huy.

Sur cette ligne se trouvaient plusieurs ouvrages et batteries :

1° La redoute du bord de l'eau, établie à un kilomètre en avant de Port-à-l'Anglais, et occupée par une batterie attelée de 12;

2° La batterie du pont Mazagran, près du chemin de 'Orléans, armée de 3 pièces en fonte de 22 centi


ıbat de la Gare aux Bœufs (29 Novembre 1870)
itions de la Division Pothuau au moment de l'attaque
Fort d'Ivry
Seine Fl.
Port a l'Anglais
Station
Barrage
Gardes nationaux
Vitry
Parc
Brigade Salmon
Moulin Saquet
Pépinière
Mobiles
Bons de
Platrière
Platrière
Mln d'Argent
Cannonières
Marins
Pigeonnier
Gare aux Bœufs
Cimetière
la Folie
Réservoir
Choisy le Roi
Thiais
Ligne d'Orléans

NOMS	GRADES	OFFICIERS			TROUPE	
		TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS	TUÉS	BLESSÉS
Garde mobile du Finistère.						
2e BATAILLON :						
De Kerdanet	Capitaine	1	»	»	»	»
De Goësbriant	d°	1	»	»	»	»
Salzac	Lieutenant	»	1	»	»	»
Troupe	. . . . . .	»	»	»	8	32
4e BATAILLON :						
De Réals	Chef de baton	»	1	»	»	»
Dulong de Rosnay	Capitaine	»	1	»	»	»
Anthony	d°	»	1	»	»	»
Troupe	. . . . . .	»	»	»	14	89
TOTAUX		2	4	»	22	121

RÉCAPITULATION DES PERTES.

RÉGIMENTS	OFFICIERS			TROUPE		
	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS
110e régiment de ligne	6	9	4	85	455	80
112e d° d°	1	3	»	32	161	»
Mobiles du Finistère	2	4	»	22	121	5
TOTAUX.	9	16	4	139	737	85
TOTAL GÉNÉRAL.	990					

Les blessés (Divon de Maud'huy) furent recueillis par les ambulances divisionnaires et installés sous des tentes sur les pentes de la Bièvre, entre Arcueil et le fort de Bicêtre. Ils furent enlevés dans la journée par les transports de la Presse et de la Sté de secours.

CHAPITRE V.

PRISE DE LA GARE-AUX-BŒUFS.

Pendant que la division de Maud'huy attaquait L'Hay, la division Pothuau devait faire une démonstration sur les bords de la Seine, en prenant la Gare-aux-Bœufs, près de Choisy-le-Roi. But de l'opération

Dès le 28 au soir, le contre-amiral Pothuau se rend au fort d'Ivry.

Sa division se compose :

1° De la brigade Salmon;

2° De 4 bataillons de mobiles (Marne, Indre, Puy-de-Dôme et Somme), formant une nouvelle brigade de 4,100 présents, commandée par le colonel Champion;

3° De 4 bataillons de gardes nationaux mobilisés, les 106e, 116e, 127e et 17e, sous les ordres du colonel Roger du Nord, et campés, depuis la veille, au Petit-Ivry.

En dehors de cette pointe sur la Gare-aux-Bœufs, la division Pothuau doit garder en permanence la ligne de tranchées qui s'étend de la Seine au Moulin-Saquet, où elle se reliera avec la division de Maud'huy.

Sur cette ligne se trouvaient plusieurs ouvrages et batteries :

1° La redoute du bord de l'eau, établie à un kilomètre en avant de Port-à-l'Anglais, et occupée par une batterie attelée de 12;

2° La batterie du pont Mazagran, près du chemin de fer d'Orléans, armée de 3 pièces en fonte de 22 centimètres;

3° La batterie de la pépinière de Vitry, armée de 6 pièces de 22 centimètres.

Soutenue en arrière par le feu des forts et de toutes ces batteries, la division Pothuau doit être appuyée dans sa marche en avant par deux wagons blindés et des batteries flottantes : les wagons blindés prenant position sur la ligne d'Orléans, près de la Pépinière, et les canonnières remontant la Seine à hauteur des troupes engagées.

La ... Pothuau met ...vement à ... matin.

Le 29, à 4 heures du matin, la division Pothuau s'ébranle (1).

Deux bataillons de fusiliers-marins, un bataillon d'infanterie de marine, quittent le fort d'Ivry, et rallient leurs compagnies établies dans les tranchées de Vitry depuis la veille au soir (2).

La garde nationale vient se placer en réserve, non loin de Port-à-l'Anglais.

...e de la ...x-Bœufs de ...y-le-Roi.

A 6 heures 1/2, après une vive canonnade des forts et batteries de position, deux compagnies de fusiliers-marins, sous les ordres du capitaine de frégate Desprez; sortent des tranchées, et s'avancent à droite et à gauche du remblai du chemin de fer, suivies de 30 hommes du génie, porteurs de fascines et gabions ; deux compagnies de garde nationale mobilisée, des 106e et 116e bataillons, marchent à quelque distance, servant de soutien.

Sans se laisser arrêter par la mousqueterie de la gare de Choisy et des maisons crénelées de droite, nos marins poussent rapidement à l'ennemi... En moins de 20 minutes, ils arrivent à la Gare-aux-Bœufs, enlèvent le poste des Prussiens, qui, surpris par cette brusque atta-

(1) Voir croquis n° 7.

(2) Ces compagnies avaient relevé les avant-postes de la division de Malroy, partie pour rejoindre la 2e armée.

que, se retirent précipitamment, nous laissant 5 prisonniers.

La flottille protége le mouvement et ouvre son feu contre les premières maisons de Choisy-le-Roy, pendant qu'une vive fusillade s'engage à petite distance avec les défenseurs de cette ville.

La batterie d'artillerie de 12 (capitaine Guérin), qui arme la redoute du bord de l'eau, se porte en avant... soutenue par le feu des chaloupes-canonnières, elle parvient à se maintenir, malgré les feux convergents de l'artillerie ennemie.

Depuis plusieurs heures déjà, nous occupions ce poste avancé de la Gare-aux-Bœufs, où les marins avaient terminé tous les travaux de défense, lorsque le contre-amiral Pothuau reçut du commandant de la 3e armée l'ordre de l'évacuer.

Notre retraite, que l'ennemi ne songea pas à inquiéter, se fit dans le plus grand ordre.

Ce léger engagement, où nous n'avions eu que 8 blessés, coûta à l'ennemi 18 hommes, dont 5 prisonniers.

La brigade de la marine fut ensuite chargée de garder la ligne de tranchées depuis la Seine jusques et y compris la batterie de la Pépinière; la brigade de mobiles gardant les tranchées depuis la Pépinière jusqu'à l'extrême droite, près de Moulin-Saquet (1).

(1) Ce chapitre est tiré en grande partie de l'ouvrage *La Marine au Siége de Paris*, par le vice-amiral de La Roncière le Noury.

(TABLEAU.)

DE ... HAY ET LA GARE-AUX-BŒ...

				TROUPE		
			DISPARUS	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS
div						
en 4					11	
					[illegible]	
				12	[illegible]	
				[illegible]	[illegible]	
				[illegible]	12	
				[illegible]	2	
P. Gare					1	
[illegible]				[illegible]	[illegible]	

bat de la Gare aux Bœufs (29 Novembre 1870)

tions de la Division Pothuau au moment de l'attaque

Fort d'Ivry
Seine Fl.
Port à l'Anglais
Station
Barrage
Gardes nationaux
Vitry
Parc
Brigade Salmon
Moulin Saquet
Redoute
Tripier
Platrière
Bons de Mobiles
Mⁱⁿ d'Argent
Cᵈᵉ nat ale
Cannonières
Platrière
Pigeonnier
Marins
Gare aux Bœufs
Cimetière
la Folie
Réservoir
Choisy le Roi
Thiais
Ligne d'Orléans



PERTES DES

2e corps bavarois.

6e corps.

6e cor

CHAPITRE VI.

DÉMONSTRATIONS AU NORD ET A L'OUEST DE PARIS.

En même temps que le général Vinoy faisait une démonstration au sud, l'amiral de La Roncière le Noury, se portant sur la route du Havre, devait enlever le village d'Épinai.

Placé sur une étroite langue de terre limitée au sud par la Seine, au nord par les inondations d'un ruisseau venant du lac d'Enghien, ce village, presque partout entouré d'eau, abordable seulement par une de ses extrémités, se trouvait sous le feu des batteries d'Orgemont, de la Barre, de Deuil, de la butte Pinçon; enfin de nombreuses forces ennemies, cantonnées à Saint-Gratien, se trouvaient à proximité. Position du village d'Épi

L'attaque d'Épinai présentait donc les difficultés les plus sérieuses, et, après la prise, ces difficultés, loin de diminuer, ne faisaient qu'augmenter, les feux croisés de toutes ces batteries rendant intenable la position. Il y avait donc lieu, afin de ne pas perdre l'effet moral d'un premier succès, de se préoccuper des dispositions à prendre pour l'évacuer, sans y être forcé par l'ennemi.

La nuit favorisant une retraite dans ces conditions, le vice-amiral décida que l'attaque d'Épinai aurait lieu dans l'après-midi.

Le général Hanrion, chargé de l'opération, a sous ses ordres : Le général Hanrion est chargé c l'attaque d'Épinai.

2 compagnies de marins-fusiliers, le 135ᵉ de ligne, les 1ᵉʳ, 2ᵉ et 10ᵉ bataillons des mobiles de la Seine; la brigade Lamothe-Tenet forme réserve.

Toutes ces troupes prendront position en avant du fort de la Briche, attendant l'effet produit par la canonnade des batteries de Saint-Ouen, de la Briche.

Les colonnes se mettront ensuite en marche, soutenues à gauche par une batterie flottante ainsi que par une batterie de 4, établie dans la presqu'île de Gennevilliers, au nord de la redoute de Villeneuve.

Pour flanquer la droite de l'opération, et empêcher l'ennemi de nous couper la retraite par la route de Montmorency, on renforcera les postes du Temps-Perdu et de Villetaneuse.

.e général .voignet est rgé de faire une monstration ıvant du fort ubervilliers.

La 3ᵉ brigade du corps de Saint-Denis devait, en même temps, faire une diversion en avant du fort d'Aubervilliers, ayant pour objectif Drancy, afin d'occuper les troupes du Bourget et de Blanc-Mesnil.

Le général Lavoignet, commandant de cette brigade, avait à sa disposition :

3 bataillons de mobiles de Saône-et-Loire ;

3 bataillons de mobiles de l'Hérault;

Les 15ᵉ et 16ᵉ mobiles de la Seine;

3 bataillons du 134ᵉ de ligne.

Une division de cavalerie (général Bertin de Vaux) devait soutenir l'attaque, et l'ensemble de l'opération etre appuyé par les forts d'Aubervilliers, Romainville, Noisy, et une batterie installée à la Courneuve.

Pour relier ces deux opérations et maintenir l'ennemi entre les routes de Gonesse et de Calais, deux bataillons de mobiles de la Seine, les 17ᵉ et 18ᵉ, devaient prendre position au moulin de Stains.

L'attaque allait avoir lieu, lorsque arriva le contreordre général, occasionné par l'impossibilité de franchir la Marne, et l'on rentra dans les cantonnements.

ımonstration ıu général Liniers dans

Sur le front Ouest, le général de Liniers, commandant la 3ᵉ division de la 3ᵉ armée, devait opérer dans la pres-

qu'île de Gennevilliers, et faire le simulacre de jeter un pont sur la Seine aux abords de l'île Marante. Il avait à sa disposition un certain nombre de bataillons de mobiles des Côtes-du-Nord, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, les ouvrages de la presqu'île avaient reçu un complément d'artillerie, des mortiers avaient été placés dans les batteries, à droite et à gauche du pont d'Argenteuil, des fusées, dans les batteries de la digue, à portée d'Argenteuil et de Bezons. la presqu'île de Gennevilliers.

Le matériel de pontage nécessaire avait été réuni par les soins du capitaine Benoît-Champy, des Éclaireurs Franchetti, très-expérimenté en batellerie.

Dans la nuit du 28 au 29 novembre, pendant que nos batteries couvraient de projectiles les positions allemandes entre Houilles et Argenteuil, un pont était jeté sur le canal qui sépare l'île Marante de la presqu'île de Gennevilliers. Nos soldats, passant dans l'île, y établirent une tranchée-abri; en arrière, un gabionnage fut construit sur le chemin de fer de Rouen, près du pont des Anglais; toute la nuit, les travaux d'attaque furent continués.

Le général de Liniers était relié à gauche, par quelques bataillons de mobiles, avec le général de Beaufort, commandant la 4e division de la 3e armée, chargé de faire une démonstration en avant du Mont-Valérien. Dès le point du jour, ce dernier s'était avancé sur les hauteurs de Bois-Préau et de Malmaison, menaçant Buzenval.

Au reçu de la dépêche du Gouverneur, nos troupes rentrèrent dans leurs cantonnements.

Ainsi, le 29 novembre, toutes les démonstrations reçurent un commencement d'exécution; elles ne furent arrêtées que par la dépêche du Gouverneur, laissant chacun libre d'apprécier ce qu'il convenait de faire,



avertissant une ...

al décida que ...

s-midi.

al Hanriot, ...

gnies de ...

10e ...

« formera derrière lui, à droite et à gauche de la rou
« de Strasbourg ; elle passera la Marne sur les même
« ponts que le 3e corps quand le moment sera venu.

« Le grand équipage de ponts viendra prendre posi-
« tion sur la route de Strasbourg, à 8 heures du ma-
« tin, derrière le 3e corps. Sa tête de colonne se tien-
« dra à hauteur du carrefour de Plaisance, jusqu'au mo-
« ment de l'occupation de Neuilly-sur-Marne ; alors il se
« portera en avant, et jettera deux ponts, si c'est possi-
« ble, à l'endroit où la route se rapproche le plus de la
« Marne, à portée d'un bon chemin.

« Les services administratifs seront réunis au champ
« de manœuvres entre 8 et 9 heures du matin. Ils fran-
« chiront la Marne au pont d'aval, près de Joinville,
« lorsque le mouvement sur l'autre rive s'accentuera.

« Les parcs et réserve d'artillerie traverseront la
« Marne au pont d'amont, au dessous de Nogent.

« *P. S.* Si le passage était trop long aux deux ponts
« jetés près de Neuilly-sur-Marne, la cavalerie, en to-
« talité ou en partie, redescendrait pour passer au pont
« de Nogent.

« Après avoir franchi la Marne, le 1er corps se for-
« mera à droite et à gauche de la route de Joinville à
« Villiers ; les batteries divisionnaires, entre les deux
« brigades de chaque division, si le terrain le permet ;
« l'artillerie de réserve, sur la gauche de la grand'route.

« La division Berthaut s'établira derrière la ferme
« de Poulangis.

« La division de Maussion, dans le même ordre, der-
« rière la ferme du Tremblay. »

En vertu des instructions particulières données à chaque général, la division de Maussion devait porter une de ses brigades sur le village de Bry, l'autre sur le plateau de Villiers ; les deux brigades de la division


VIII
Marne R.
Champs
Bois de Grâce
la Haute Maison
la Grenouillère
Malnoue
Bois St Martin
Bois St Martin Fe
Tribunes
Kiosque
Fort de Charenton
Maisons Alfort
Combault
la Queue en Brie
Pontault

Berthaut avaient mission d'appuyer cette dernière attaque, partie de front, partie sur le flanc droit.

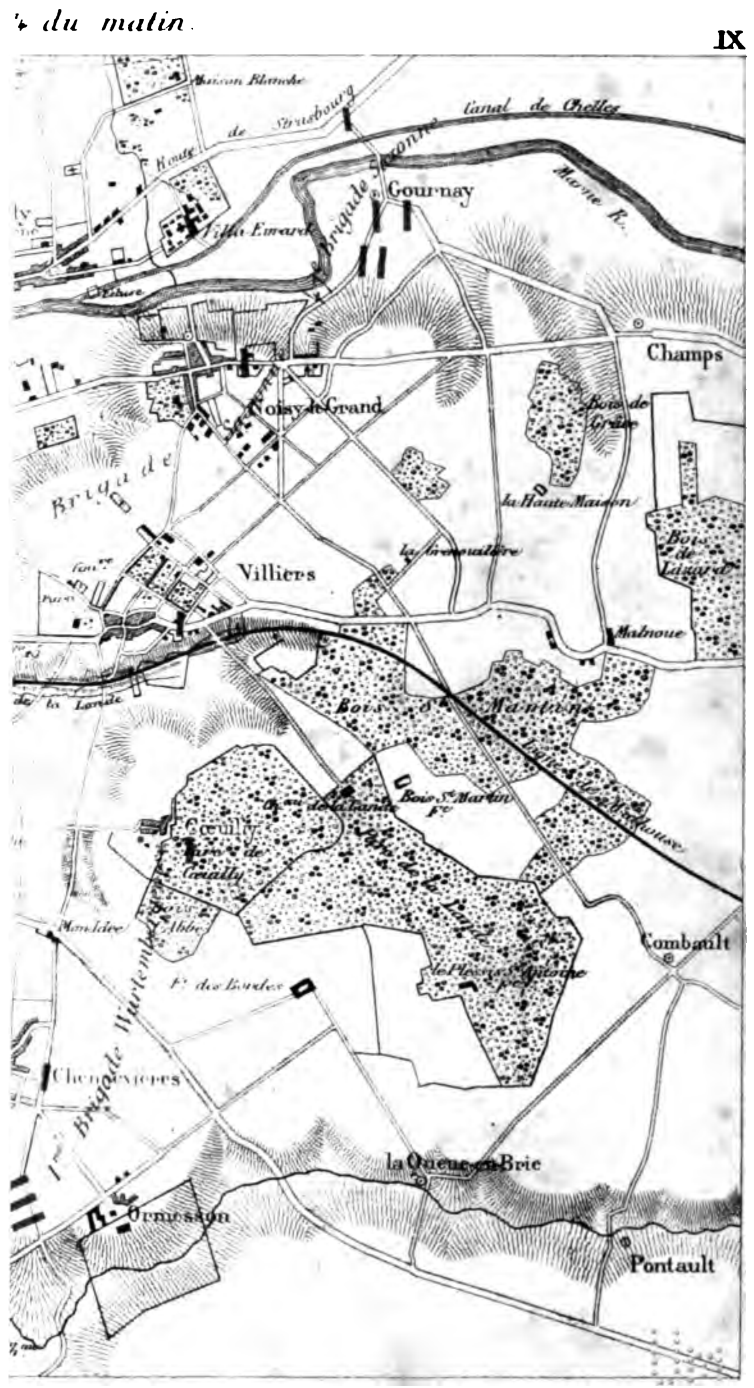
Le 1er corps devait, après la prise de Champigny, porter tout son effort sur le plateau de Chennevières et le parc de Cœuilly.

Le 3e corps, comme on l'a vu plus haut, devait, dès l'entrée en action, s'emparer de Neuilly-sur-Marne, assurer la construction des ponts à hauteur de la Plâtrière et de Bry, passer immédiatement sur la rive gauche, marcher sur Noisy-le-Grand, et s'emparer des hauteurs, de manière à commander le pont de Gournay, et prendre à revers les défenses de Villiers, ainsi qu'il avait été dit dans l'ordre général du 28.

Il n'y avait de changé au programme que le point de passage de la Marne, conséquence obligée de la nouvelle position prise pendant la journée du 29.

rne

.. du matin.



5 6 kil.

L'artillerie divisionnaire, commandant Magdeleine, prend position à droite de la route, abritée derrière les maisons de la Fourche. En avant de la première ligne, la demi-section du génie, sous la direction du commandant de Bussy, fait de vastes brèches dans les murs qui, barrant la plaine, pourraient gêner la marche de nos colonnes d'attaque.

visions
lroy et de
ussion.

La division de Malroy se forme en avant de Poulangis. La division de Maussion est massée sur deux lignes en arrière du Tremblay, sa gauche appuyée à la Marne, son artillerie divisionnaire entre les deux brigades.

ivision
rthaut.

La division Berthaut, établie sur la droite, à hauteur du parc de Poulangis, est en colonne par brigade.

Nous avons ainsi en première ligne : les divisions Faron et de Maussion; en seconde ligne, les divisions de Malroy et Berthaut.

Pendant que l'artillerie du 1er corps achevait son passage de rivière sur le pont de Joinville, celle du 2e sur le pont de Nogent, le général en chef, au signal du fort de Nogent, donne l'ordre à la division de Maussion de marcher sur le village de Bry; ce point enlevé, elle devait attaquer de front le parc de Villiers, pendant que la division Berthaut essayerait de le tourner par la droite, et que le 3e corps, maître de Noisy-le-Grand, le prendrait à revers.

division
aussion se
n marche
enlève
roûte du
in de fer
ulhouse.

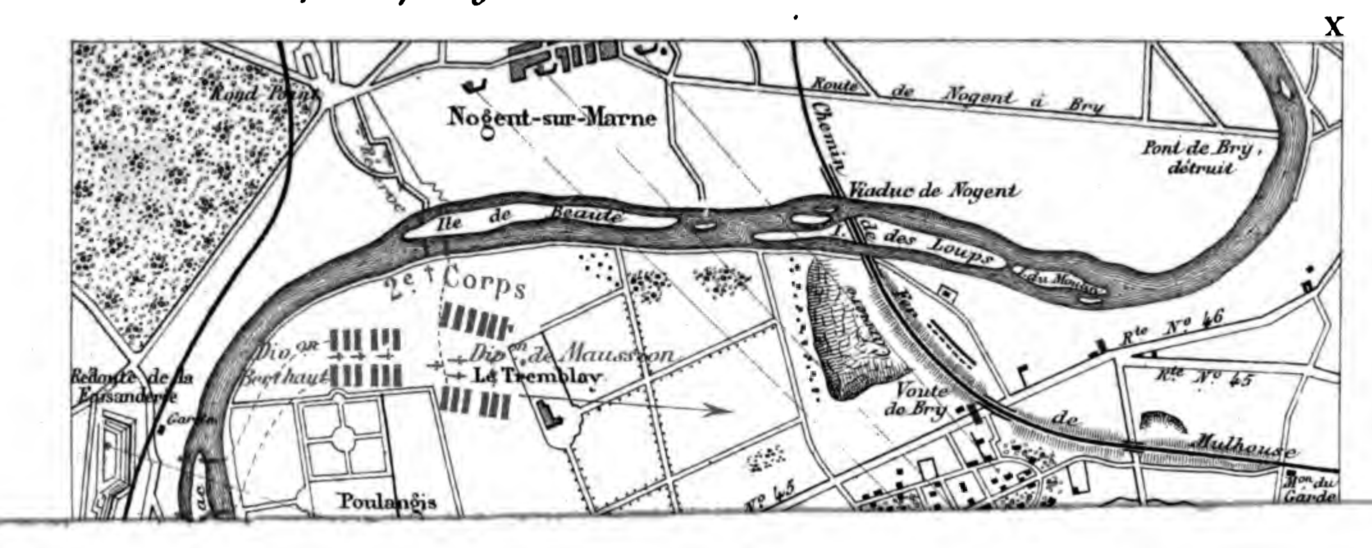
Établie sur deux lignes, la division de Maussion s'ébranle, précédée par son bataillon de francs-tireurs et par la compagnie des éclaireurs du quartier-général (1),

(1) Le capitaine de Néverlée, du 1er cuirassiers, officier d'ordonnance du général Ducrot, avait été autorisé à former une compagnie de francs-tireurs. Le rôle de cette compagnie d'une quarantaine d'hommes, choisis parmi ceux qui s'étaient fait remarquer depuis le commencement du siége, consistait, dans le principe, à faire de petites opérations de nuit. Les utiles services qu'elle rendit, notamment à Saint-Cloud, décidèrent le général Ducrot à la porter à cent trente hommes, et à adjoindre au ca-

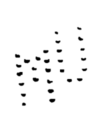
Positions des 1er et 2eme Corps

après le passage de la Marne (30 Novembre 8h ½ du matin)

X







les avant-postes prussiens établis entre les deux routes de Champigny et de Villiers.

Cependant infanterie et artillerie défilent sans relâche, la division Faron sur le pont de Joinville, la division de Malroy (3e du 1er corps), sur ceux de l'île Fanac, les batteries divisionnaires sur le pont établi au débouché du canal de Saint-Maur (1).

Les généraux Faron et de Malroy s'avancent dans la plaine, à droite et à gauche de la route n° 45, laissant la chaussée libre pour l'artillerie.

Plus à gauche, la division Berthaut (2e du 2e corps), passe la Marne à la pointe Nord de l'île Fanac, pendant que la division de Maussion (3e du 2e corps), venant du Perreux, traverse la rivière aux ponts de bateaux de Nogent.

Positions vers 8 h. 1/2.

En moins de deux heures ces quatre divisions ont franchi la Marne et sont établies sur la rive gauche (2).

Division Faron.

La division Faron, à 500 mètres au delà de la Fourche, occupe la grande plaine, entre la Marne et la route de Champigny, sur deux lignes de bataillons ployés en colonne; la première ligne, 113e et 114e de la 1re brigade (colonel Comte), est à hauteur du Bois-l'Huilier, couverte à 3 ou 400 mètres par quelques compagnies; en seconde ligne se trouvent les trois régiments de la 2e brigade (général de la Mariouse), le 35e appuyé à la route, le régiment de la Vendée au centre, le 42e près de la Marne (3).

---

(1) Voir croquis n° 9.

(2) Les 1er et 2e corps n'avaient en ligne que quatre divisions :
la division de Maud'huy (2e du 1er corps) ayant été cédée à la 3e armée;
la division de Susbielle (1re du 2e corps) étant chargée de faire une diversion sur Montmesly.

(3) Voir croquis n° 10.

D.
Ma
Ma

D
B

I
de
me

l
ch
d

formant une longue ligne de tirailleurs entre la route n° 45 et la Marne.

Les avant-postes saxons établis dans le bois du Plant engagent la fusillade, mais ils ne tardent pas à être refoulés, et quelques prisonniers restent entre nos mains.

Presque aussitôt, à hauteur du remblai du chemin de fer, nous sommes arrêtés : une barricade, établie sous la voûte, ferme le chemin... nos jeunes soldats n'osent aborder l'obstacle.

Sentant le danger d'un moment d'hésitation au début du combat, le général en chef court sur la barricade... nos tirailleurs le suivent... le retranchement est enlevé (1).

Poussant au delà du chemin de fer, nous bousculons les postes ennemis et faisons de nouveaux prisonniers.

La batterie du capitaine Nismes, franchissant la voûte, s'avance rapidement par la route de Villiers, précédée de nos tirailleurs, qui escaladent les pentes couvertes de vignes, et arrivent, en quelques minutes, au bord du plateau.

---

pitaine de Néverlée un lieutenant; M. de Luxer, lieutenant aux francs-tireurs de la division de Maussion, fut désigné, et dès le 20 novembre la compagnie était constituée de la manière suivante :

M. **de Néverlée**, capitaine;
M. **de Luxer**, lieutenant;
35 hommes du 4e zouaves;
65 — des 123e, 124e, 125e, 126e, 136e régiments de ligne;
14 mobiles de Seine-et-Marne;
5 volontaires Suédois, Danois;
1 volontaire Américain.

TOTAL 122.

On lui adjoignait parfois un sous-lieutenant du génie avec quelques sapeurs, pour les opérations de nuit.

La compagnie restait attachée à l'état major sous la désignation d'éclaireurs volontaires de l'état-major ou d'éclaireurs du quartier général.

(1) « .... Ébranlant de sa main les gabions, le général Ducrot excite « familièrement les soldats en leur montrant que ce n'est pas plus difficile que cela. » (Ch. de Mazade, *Guerre de France*, t. II, p. 202.)

Cependant, toute la division de Maussion a travers chemin de fer, les bataillons passant les uns sous voûte, les autres par-dessus le remblai.

La 1re brigade, général Avril de l'Enclos, forme p mière ligne de la route de Villiers à la Marne, le 12 droite, le 123e à gauche ; la 2e brigade (125e, 126e) deuxième ligne aux abords du chemin de fer.

Le 3e bataillon du 123e, extrême gauche de la p mière ligne, se dirige sur le village de Bry, que l' nemi nous abandonne sans combat.

A 10 heures, nous couronnions déjà toutes les cr du plateau de Villiers. Mais avant de pousser plus l nous attendons l'arrivée des batteries de réserve, n'ont pu effectuer leur passage qu'après le reste l'armée.

Marche de la division Berthaut.

La division Berthaut s'était également mise marche ; la 1re brigade, général Bocher, après avoir versé le Plant, devait longer le chemin de fer de M house, pour appuyer la division de Malroy, char d'enlever les fours à chaux ; la 2e brigade, colonel Miribel, franchissant la voûte de Champigny, se po rait au nord de la voie ferrée, et formerait ainsi la dr de la division de Maussion.

Le 119e de ligne, tête de colonne de la brigade cher, traverse le bois du Plant et se dirige vers le vin de la Lande... pendant que les premières com gnies de son 1er bataillon s'emparent des maisons v sines du cimetière de Champigny, il déloge l'avant-pc ennemi, embusqué dans le petit bois de la Lande.

Au même instant, les tirailleurs de la division de M roy arrivent au chemin de Bry à Champigny, et f que' ...es prisonniers dans le grand four à chaux.

...utre côté du chemin de fer, la brigade de M

Berthaut avaient mission d'appuyer cette dernière attaque, partie de front, partie sur le flanc droit.

Le 1er corps devait, après la prise de Champigny, porter tout son effort sur le plateau de Chennevières et le parc de Cœuilly.

Le 3e corps, comme on l'a vu plus haut, devait, dès l'entrée en action, s'emparer de Neuilly-sur-Marne, assurer la construction des ponts à hauteur de la Plâtrière et de Bry, passer immédiatement sur la rive gauche, marcher sur Noisy-le-Grand, et s'emparer des hauteurs, de manière à commander le pont de Gournay, et prendre à revers les défenses de Villiers, ainsi qu'il avait été dit dans l'ordre général du 28.

Il n'y avait de changé au programme que le point de passage de la Marne, conséquence obligée de la nouvelle position prise pendant la journée du 29.

Enfin le signal est donné... toute la division se]
en avant.

Attaque et prise du village de Champigny par le 113e de ligne. (9 heures.)

Le 1er bataillon du 113e se jette sur Champigny
deux premières compagnies à gauche de la route
troisième à droite. En un instant les premières mai
la barricade de la grande rue sont enlevées; l'en
n'oppose qu'une faible résistance, et bientôt nos tirail
arrivent jusqu'au centre du village (1).

Le commandant Besson, avec le reste du batai
pénètre dans la rue, ayant à sa droite les deux au
bataillons du régiment (commandants de Poulpiqu
Combarieu). Tout cède devant nous, beaucoup d'A
mands restés dans les maisons tombent entre nos ma
et les trois premières compagnies du 1er bataillon peu
s'avancer jusqu'à l'extrémité de Champigny (9 h
res 1/2). Poursuivant leurs avantages, ces compag
escaladent les pentes du plateau de Cœuilly, les d
premières sous la conduite du capitaine de Mar
entre les deux routes de Chennevières, la troisi
sur la nouvelle route. Les groupes ennemis sont b
culés et la batterie prussienne, qui nous avait v
ment inquiétés au début de l'action, bat rapidemen
retraite.

Champigny est fortifié.

Le lieutenant-colonel Pottier, commandant le 1
prend ses dispositions pour garder Champigny.

De concert avec le génie, les 2e et 3e bataillons re
nent contre l'ennemi les défenses qu'il vient d'abandon
La demi-section du génie du lieutenant Montès for

(1) Le village de Champigny venait d'être occupé par le 1er bat
du 107e Saxon, qui avait relevé un bataillon du 1er régiment Wu
bergeois; le mouvement s'était effectué à la pointe du jour, vers 7 he
C'était la première fois que les Saxons occupaient ce poste, et i
attribuer à cette circonstance le peu de résistance qu'ils nou
opposée.



la tête du village ; les maisons à droite et à gauche de la route sont crénelées ; des communications intérieures sont établies à travers les murs, la propriété située à la fourche des deux routes de Chennevières est solidement organisée. En même temps la demi-section de sapeurs du capitaine de la Taille démolit la forte barricade qui barre l'entrée de la Grande-Rue.

En avant, nos trois compagnies, maîtresses du versant dominant Champigny, se relient vers la droite à d'autres tirailleurs du 113e qui défendent la plaine jusqu'à la Marne.

Vers 10 heures, nous étions donc complétement maîtres de toute la presqu'île ; nos tirailleurs formaient une longue ligne appuyée d'un côté à la Marne, à l'est de Champigny, de l'autre aux grands parcs de Bry (1). **Positio vers 10 h**

Le 113e occupait Champigny, le reste de la division Faron se tenait massé dans la plaine en arrière de ce village. **Division F**

La division de Malroy avait pris position derrière les fours à chaux. **Divisi de Mal**

Devant elle se trouvaient deux batteries de la réserve du 1er corps, commandant Dorat, qui, aussitôt après la prise de Champigny, s'étaient établies : la 15e d'artillerie de marine, capitaine Caris, sur le chemin de Champigny à Bry, près du grand four à chaux ; la 4e du 12e, capitaine Salin, sur le même chemin, mais plus à droite ; sur la pente du ravin de la Lande, était la batterie de mitrailleuses de la division de Malroy, 12e montée de la marine, capitaine Chaule.

Ces trois batteries, au centre de notre position, devaient contrebattre l'artillerie prussienne de Villiers et de l'éperon de Cœuilly.

---

(1) Voir croquis n° 11.

ivision rthaut. A hauteur de la division de Malroy la division Berthaut formait deux colonnes séparées par le chemin de fer de Mulhouse : d'un côté, la brigade Bocher, couverte par le 1er bataillon du 119e de ligne, gardait l'intervalle entre cette ligne et le ravin de la Lande ; de l'autre, la brigade de Miribel s'étendait du chemin de fer à la route de Villiers, ayant en avant d'elle, à hauteur de la maison du garde, deux bataillons en tirailleurs, le 4e et le 5e du Loiret.

ivision Maussion. Au nord de la route, la 1re brigade de la division de Maussion occupait les pentes de Villiers jusqu'au delà de Bry, la 2e brigade de cette division formant réserve.

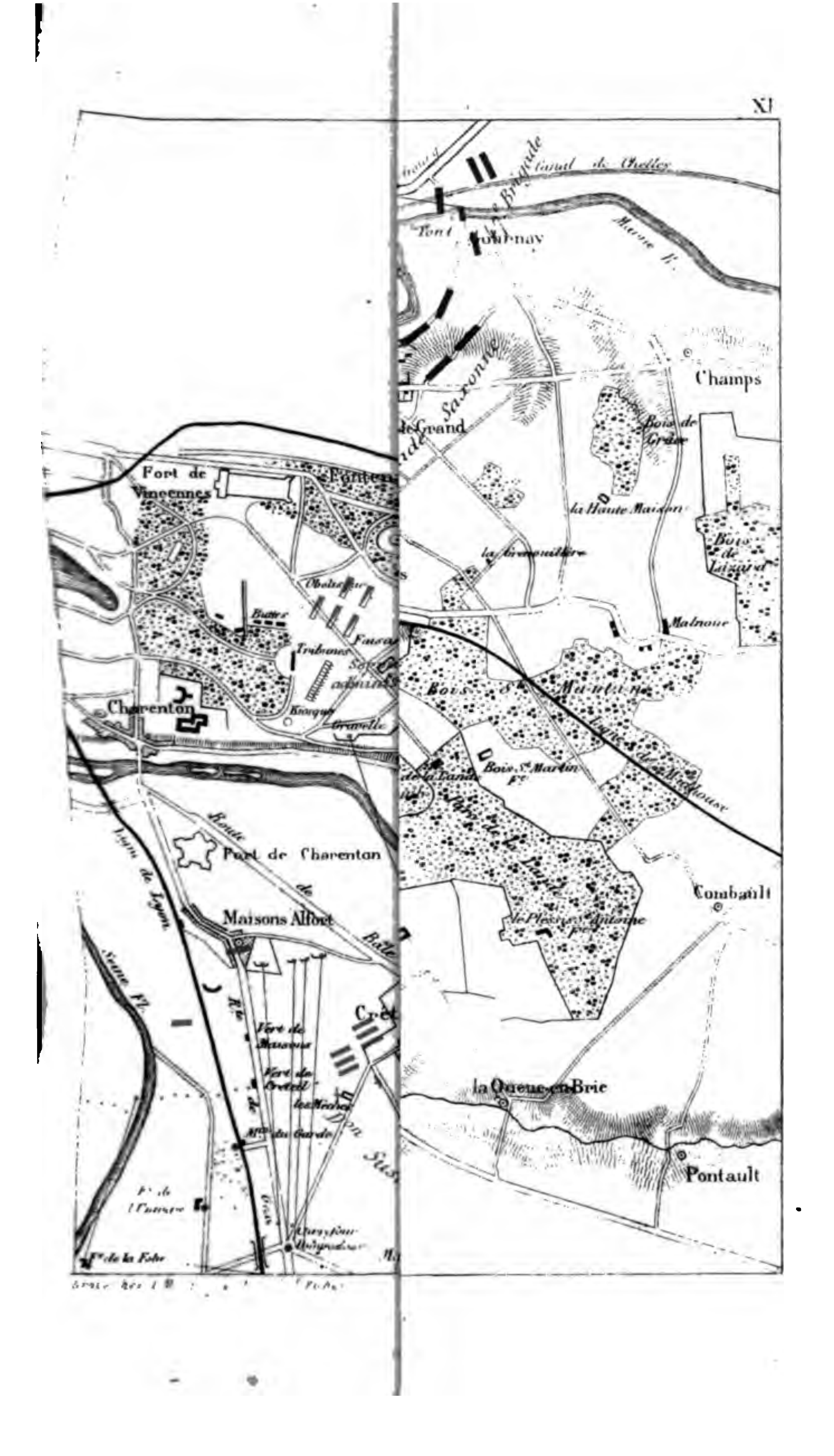
Pendant que nos troupes enlevaient les premiers obstacles et gagnaient du terrain, les forts et batteries de position continuant leur feu, allongeaient successivement leur tir pour battre des objectifs plus éloignés.

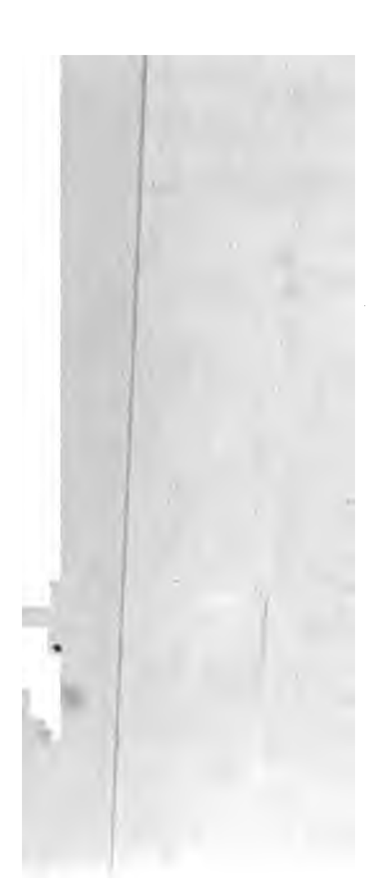
CHAPITRE II.

OPÉRATIONS DU 2e CORPS SUR LE PLATEAU DE VILLIERS.

Attaque de Villiers.

Parvenus d'un premier élan, pour ainsi dire, sur la ligne de crête de Villiers et de Cœuilly, nous allions nous heurter sur les plateaux à des obstacles formidables. Français et Allemands vont se disputer pied à pied un terrain où tout se prête à la défensive : les accidents du sol, les murs, les habitations, les parcs, vont devenir le théâtre de rudes et sanglants combats ; sur la gauche, l'effort principal de la journée se concentrera devant Villiers ; cette position ayant joué le plus grand rôle, nous allons en donner quelques détails.


Canal de Chelles
Marne R.
Champs
Bois de Grâce
la Haute Maison
Bois de Lazard
Malnoue
Fort de Vincennes
Obélisque
Tribunes
Kiosque
Charenton
Fort de Charenton
Maisons Alfort
Combault
la Queue en Brie
Pontault
Seine Fl.
Bois St Martin
Ligne de Mulhouse



Description des défenses de Villiers.

A quelques centaines de mètres de la crête au dessus de Bry se développe le parc de Villiers, dont le mur ouest, long de 400 mètres, court parallèlement à la ligne de faîte (1). Garni de créneaux, ce mur, haut de 2 mètres, s'étend entre la route n° 45 et le chemin de Bry à Villiers ; interrompu dans une certaine partie, vers ce dernier chemin, il est remplacé par un saut-de-loup précédé d'une haie; derrière ce fossé, pouvant contenir de nombreux tirailleurs, l'ennemi avait établi un retranchement pour l'infanterie, de manière à avoir deux étages de feux. Un ouvrage construit vers le milieu, sorte de tambour, flanquait toute cette longue face, qui, placée en contre-bas du renflement du plateau, ne pouvait être vue par l'artillerie qu'à faible distance.

---

(1) Défenses de Villiers, voir croquis n° 12 :

ac db. Murs crénelés de 2 mètres de hauteur.

c. Petite tourelle donnant un flanquement à droite et à gauche, flanquement augmenté par le petit ouvrage *f*, pouvant contenir une quinzaine d'hommes.

cd. Fossé maçonné de 1 mètre de profondeur; le bord extérieur est couronné d'une haie très-épaisse, formant obstacle sérieux. Une porte pratiquée dans la tourelle fait communiquer le parc avec le fossé et l'ouvrage *f*.

l. Retranchement avec banquette pour l'infanterie, donnant un second étage de feux.

mn. Retranchements formant une seconde ligne de défense, et pouvant contenir chacun 50 hommes.

p. Appui pour une pièce.

q. Épaulement gabionné pour une pièce sur pivot.

e. Épaulement pour 2 pièces séparées par une traverse.

ab. Mur crénelé de 2m50.

hi. Fossé maçonné plein d'eau.

r. Batterie dirigée sur le four à chaux et les pentes de Cœuilly.

A. Batterie.

s. Vieux cimetière disposé pour tirer par-dessus les murs.

y. Cimetière neuf, pouvant contenir 300 hommes.

z. Tranchée prolongeant la défense ouest du cimetiere.

x. Propriété isolée, crénelée.

kt. Murs crénelés.

[illegible] coupé, organisé pour [illegible]
[illegible] et le chemin de fer
[illegible] plate-forme, destinée [illegible]
[illegible] tout le champ de tir [illegible]
[illegible] le plateau. Plusieurs [illegible]
[illegible] pour recevoir des [illegible]
[illegible] sur tout le terrain [illegible]
[illegible] à quelque dist[illegible]
[illegible] encore une deux[illegible]
[illegible] sur une petite éminence, [illegible]
[illegible] ce grand bâti[illegible]
[illegible]

[illegible] village, le parc [illegible]
[illegible] et des tranchées cou[illegible]
[illegible] se prolongent [illegible]
[illegible] mamelon, une bat[illegible]
[illegible] et la route de [illegible]
[illegible] chemin de Nois[illegible]
[illegible] et croisaient leurs [illegible]
[illegible] façon que tout le [illegible]
[illegible] était [illegible]
[illegible] première et [illegible]
[illegible] offrait [illegible]
[illegible]

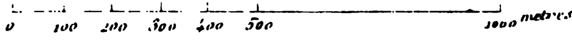
[illegible] le parc de Vil[illegible]
[illegible] champ de bataille (1)
[illegible] les plus grandes difficu[illegible]
[illegible] de se porter rapide[illegible]

(1) [illegible]
[illegible] par suite d'une rési[illegible]
[illegible] les divisions laté[illegible]
[illegible] tourner leurs effor[illegible]
[illegible] si toutefois cet [illegible]
[illegible] le village de Villiers, par exem[illegible]

Défenses du Parc de Villiers

Voie des Amales
Parc de Bry
Ch.in de Bry à Villiers
Cimetière neuf
Mamelon de Villiers
Cimetière vieux
Parc de Villiers
Ch.au
Villiers
Route N°
Carrières
Ligne de Mulhouse
Station
Pont
1re Voûte de Villiers
2e Voûte de Villiers
Ruisseau de la Lande

Imp. A. Martin, 161 Boul.d St Michel







village de Noisy-le-Grand, d'où l'on pouvait e à revers toutes les défenses du plateau.

quée de front par la division de Maussion, tournée par la brigade de Miribel, au nord par le général , il y avait lieu de croire que cette position, ue formidable, pourrait céder devant de si grands

s les 10 heures, quand les tirailleurs de la divi- Maussion, maîtres du versant de Villiers, cher- à dépasser la crête, ils sont accueillis par une usillade, que toute tentative d'attaque avec l'in- e seule est immédiatement reconnue impossible. général en chef lance sur le plateau les trois bat- divisionnaires du commandant de Grandchamp; rtillerie, après avoir fait brèche dans le parc, doit ir l'attaque, en arrêtant les colonnes ennemies qui aient de déboucher du village.

L'artillerie prend position sur le plateau de Villiers.

10e batterie du 21e, capitaine Nismes, prend posi- ur le bord du plateau, à droite de la route de s, la batterie de mitrailleuses, 3e du 21e, capitaine u, à la même hauteur, avec 3 pièces à gauche route, la 4e du 22e, capitaine Courtois, sur le même gement, plus à gauche encore.

eine en batterie, nos canonniers sont en butte à i rapide de mousqueterie et d'artillerie, venant à de Villiers et de Cœuilly; la batterie Courtois, d'enfilade, à très-courte distance, par les tirailleurs uronnent le mamelon de Villiers, est obligée d'a- nner le terrain sans avoir pu prendre position. eule section parvient à ouvrir le feu, mais en quel- minutes, chevaux, servants sont renversés... Il faut l'intrépidité du capitaine Courtois et du lieutenant ier pour empêcher ces deux pièces de tomber au ir de l'ennemi.



Les batteries Nismes et Mahieu,. un peu moins e sées, se maintiennent, tout en éprouvant de grai pertes... elles sont bientôt renforcées par une bat de la division Berthaut, la 5e du 22e, capitaine Lapâ qui s'établit sur la droite, non loin du chemin de fei nos trois batteries, dirigées avec autant d'habileté de vigueur, ripostent énergiquement aux coups de liers. Dans le même temps, de l'autre côté du ravii la Lande, les batteries de la division de Malroy aux prises avec l'artillerie de Cœuilly.

Malheureusement, dans ce duel violent et meurtı le terrain nous était des plus défavorables; placée contre-bas, notre artillerie voyait difficilement les jectifs dissimulés par les déclivités du sol... en de Villiers, il fallait gravir le renflement même du melon, et s'avancer jusqu'à 5 ou 600 mètres du] pour voir suffisamment la muraille; mais alors oı trouvait à bonne portée de fusil... et dès que nos bε ries apparaissaient, elles étaient balayées avant m d'avoir pris position.

Aussi était-ce avec une fébrile impatience que le néral en chef attendait l'entrée en ligne du 3e corps; pérant toujours le voir déboucher, à chaque instan tournait ses regards du côté de Noisy... quand les onze heures on lui apprend, à son grand étor ment, que le général d'Exea n'a même pas comme son passage de rivière...

Il fallait donc longtemps encore rester passivem sans bouger sous le feu terrible de Villiers et Cœuilly... C'était impossible.

Notre artillerie souffrait cruellement, notre infant tenue immobile au milieu d'une pluie de project commençait à montrer une certaine inquiétude... Il venait indispensable de brusquer l'attaque... le gén

en chef lance ses troupes sur le parc de Villiers (1).

En première ligne se trouvent les éclaireurs du quartier général, commandés par le capitaine de Néverlée, les francs tireurs de la division de Maussion, commandant Conti, et un certain nombre de compagnies des 123e et 124e de ligne. Attaque du parc de Villi[ers]

Tous se portent en avant, mais arrivés à portée, nos soldats sont reçus par un feu roulant de mousqueterie... les plus avancés tombent, ceux qui suivent s'arrêtent, un moment de trouble, de désordre se produit... Les officiers généraux, les chefs de corps se précipitent au milieu de leurs hommes... ils les appellent, les arrêtent, les entraînent, et tous, chefs, soldats, 2,000 hommes environ, fondent sur l'ennemi... les Allemands plient, mais tout en reculant ils démasquent à droite et à gauche, le long mur du parc, obstacle infranchissable, d'où part une fusillade meurtrière... Nos soldats s'arrêtent encore, se couchent... de nouveau enlevés par leurs chefs, ils s'élancent une deuxième fois, et gagnent ainsi du terrain par bonds successifs... mais plus nous approchons, plus nous perdons de monde... car notre héroïque artillerie, en dépit de tous ses efforts, n'a pu ni faire brèche dans le parc ni débusquer les Wurtembergeois de leurs créneaux...

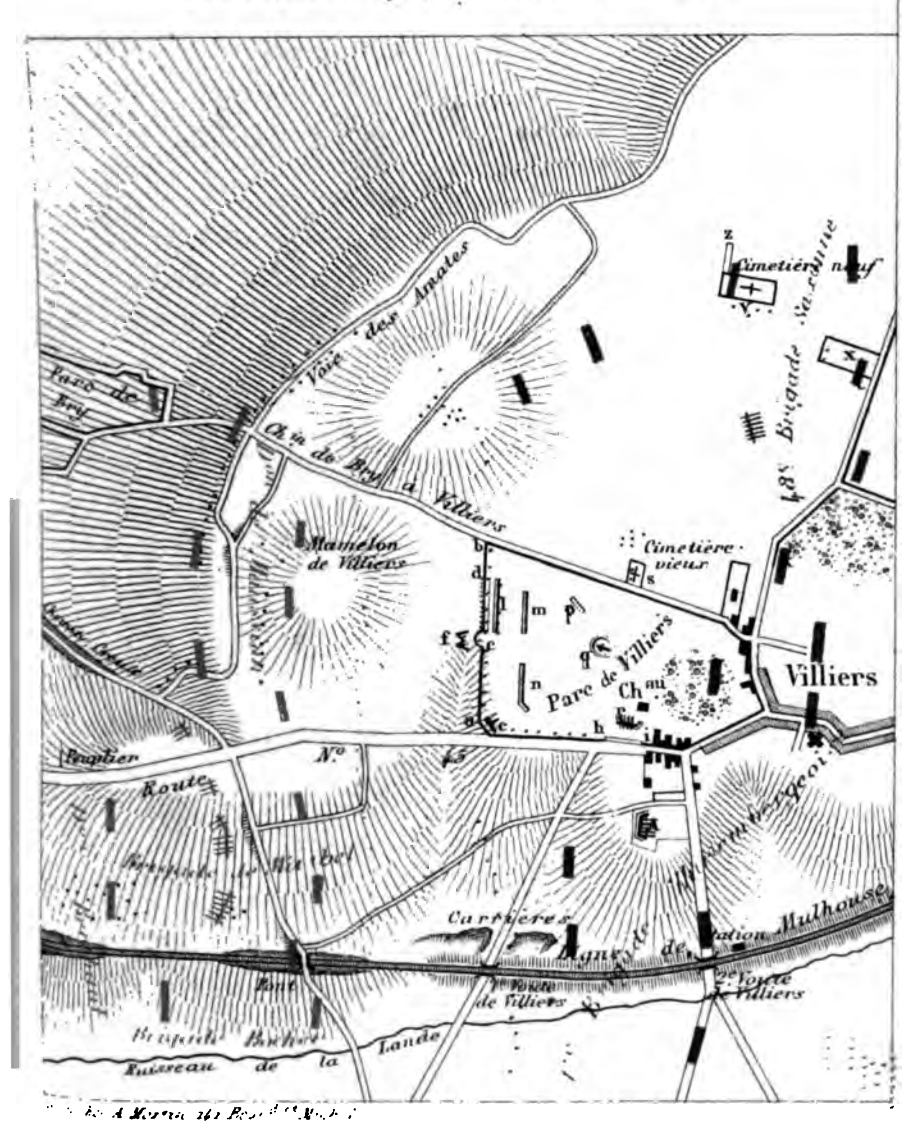
Cependant un certain nombre des nôtres arrivent en se défilant, en se rasant jusqu'à une centaine de mètres de la muraille; arrêtés par un feu à bout portant, ils sont contraints de rétrograder, et le mouvement de recul se produit sur toute la ligne.

Sur ce terrain découvert, tous les coups de l'ennemi portent et de nombreuses victimes tombent encore... les Allemands débouchant du parc s'élancent en pous-

(1) Voir croquis n° 13.

Attaque de Villiers

30 Novembre 1870, 11 heures du matin



0 100 200 300 400 500 1000 mètres

Mouvement en avant de la brigade de Miribel.



pendant qu'un bataillon prussien, posté dans le fond du ravin, les attaque de front... Pressés de toutes parts, nos mobiles font des pertes cruelles: plus de 400 sont hors de combat: le commandant Bouillé est tué, le commandant de la Touanne reçoit un coup de feu... une douzaine d'autres officiers sont tués ou blessés...

L'attaque directe contre le parc de Villiers n'ayant pas réussi, le général Berthaut ordonne au colonel de Miribel de se replier : les bataillons de mobiles reprennent leur première position sur le bord du plateau; le pont sous lequel passe la voie ferrée est conservé, les hommes s'installent derrière les talus formant épaulements.

Il n'y avait plus à songer à la prise de vive force du parc de Villiers; il fallait attendre que l'artillerie eût fait son œuvre préparatoire pour recommencer l'attaque, de concert avec le 3e corps, qui devait tourner la position par Noisy-le-Grand.

L'artillerie canonne de nouveau Villiers et Cœuilly.

Pendant qu'un officier court auprès du général d'Exea pour hâter son mouvement, l'artillerie de la division Berthaut (commandant Ladvocat) se porte en avant; la batterie de mitrailleuses (17e du 11e), capitaine Trémoulet, à gauche de la route n° 45, la 9e du 21e, capitaine en 2e Simon (1), au Sud du chemin de fer, non loin de la maison du garde.

Nous avons alors quatre batteries sur le plateau de Villiers: les mitrailleuses Trémoulet, Mahieu, empêchent l'ennemi de déboucher du parc ou du village de Villiers, les batteries de 4, Nismes, Lapâque, contrebattent l'artillerie de Villiers et de Cœuilly.

Entre le chemin de fer et Champigny sont également

(1) Le capitaine en 1er, Dassonville, blessé plus tard mortellement au combat du Bourget, était alors malade à l'hôpital.

quatre batteries : l'une de 4 (Simon), près du ravin de la Lande, deux de 12 (Caris, Salin), sur le plateau du four à chaux, tirent sur Cœuilly et Villiers; la batterie de mitrailleuses Chaule est placée de manière à enfiler tout le ravin de la Lande (11 heures 1/2).

Les généraux rassemblent les bataillons d'infanterie qui viennent d'être i cruellement éprouvés.

Pendant que la lutte d'artillerie reprenait avec une nouvelle énergie, le général en chef et le général de Maussion remettaient de l'ordre au milieu de leurs bataillons si éprouvés à l'attaque de Villiers... beaucoup étaient désorganisés, un grand nombre de nos jeunes soldats s'étaient même repliés jusqu'à Bry... mais encouragés par le feu incessant de nos batteries, ils sont facilement ramenés et nous nous établissons le long du chemin de crête, derrière un talus naturel formant abri : les 123ᵉ, 124ᵉ ont à leur droite, en suivant le bord du plateau, les francs tireurs de la division de Maussion, les éclaireurs du quartier général. En deçà du chemin creux descendant à Bry le 125ᵉ de ligne sert de soutien aux batteries placées à gauche de la route de Villiers. Le 126ᵉ, quatrième régiment de la division de Maussion, est en réserve près du chemin de fer.

uation à midi.

Au delà de la route, la division Berthaut maintient également ses positions, malgré la violente canonnade à laquelle elle est exposée.

Le 3ᵉ corps n'a pas encore paru, et rien ne se fait entendre du côté de Noisy-le-Grand.

Vers la droite, au contraire, sur les hauteurs de Cœuilly, le bruit de la fusillade, de la canonnade, augmentant progressivement, indique une lutte des plus chaudes.

En avant du 2ᵉ corps, de nombreux mouvements se produisent : on voit se déployer des renforts ; plusieurs batteries prennent position entre Villiers et Noisy-le-Grand...

arge contre les Saxons

Des Wurtembergeois, sortis du cimetière neuf de

Villiers et du parc, font un mouvement offensif contre notre ligne; mais accueillis par une vive fusillade, ils disparaissent derrière les plis de terrain. Peu d'instants après on aperçoit au loin des masses qui s'avancent en longeant le bord du plateau; comptant toujours sur l'arrivée du 3e corps, le général Ducrot croit d'abord que c'est le général d'Exea: cependant, la marche, la formation régulière de ces colonnes, font naître des doutes dans son esprit... Il envoie au galop quelques cavaliers Franchetti en reconnaissance... (1) A peine ont-ils parcouru quatre ou cinq cents mètres, qu'ils sont reçus par de nombreux coups de fusil. sur le plateau Villiers.

Plus de doute... ce sont des bataillons allemands...

Le général en chef fait coucher ses hommes, et commande impérieusement de ne pas tirer... Nos soldats, pleins de confiance, sont immobiles, les yeux fixés sur leurs officiers... Tous attendent le signal (2).

L'ennemi n'est plus qu'à quelques mètres, le général Ducrot s'écrie : Debout, joue, feu! Une fusillade furieuse éclate sur toute la ligne. Nombre de Saxons tombent, les autres, terrifiés, s'arrêtent, tourbillonnent... généraux, états-majors, cavaliers d'escorte, officiers, fantassins... s'élancent sur eux... Tout cède... Un instant on s'aborde à l'arme blanche, et le général en chef brise son épée dans le corps d'un soldat allemand.

Les Saxons fuient en désordre, serrés de près par les nôtres; mais bientôt les murs du parc sont de nouveau

---

(1) Le général en chef avait choisi, parmi les éclaireurs Franchetti, ceux qui connaissaient particulièrement tout ce terrain, entr'autres MM. Béger et de Bully. Tous se montrèrent aussi dévoués qu'intelligents. M. de Bully, propriétaire du château de Cœuilly, faisait pointer lui-même nos canons sur son château, où était installé le quartier général wurtembergeois.

(2) Voir croquis n° 14.

quatre bat[illegible]
la Lande, [illegible]
four à c[illegible]
de mitrail[illegible]
tout le sax[illegible]

Les généraux rassemblent les bataillons d'infanterie qui viennent d'être si cruellement éprouvés.

Pendan[illegible]
nouvelle [illegible]
Maussi[illegible]
taillons [illegible]
étaient [illegible]
soldats [illegible]
courag[illegible]
facilem[illegible]
chemin [illegible]
les 12[illegible]
plateau.
les [illegible]
creux [illegible]
aux b[illegible]

Le 1[illegible]
est [illegible]

Situation à midi.

A[illegible]
éga[illegible]
laq[illegible]
L[illegible]
ent[illegible]
A[illegible]
Co[illegible]
aug[illegible]



Charge cont[illegible] les Saxon[illegible]

Les Saxons sont [illegible]
30 Novembre 1870, à midi

XIV

Parc du Perreux
1re Brigade
Route de Nogent à Bry
Ch.in
Viaduc de Nogent
Marne
Ile des Loups
I. du Moulin
Rte No 46
Route No 45
Voute de Champigny
Fer
Voute de Bry
de
Le Plant
Cimetière Champigny
Four à chaux
Bry-sur-Marne
Carrière
2e Brigade Saxonne
Cimetière de Villiers
Parc de Villiers
Villiers-sur-Marne
Paris
1re Voute de Villiers
2e Voute de Villiers
Epernon de Coeuilly

·tie de ses hommes... bientôt un de ses caissons saute produisant de nouveaux ravages... (1)

Sur la droite, les batteries divisionnaires de Mausn, Berthaut opposées à l'artillerie de Villiers et de ›uilly, se maintiennent énergiquement, mais non sans cruels sacrifices : la batterie Nismes est presque enrement désemparée... la plupart de ses servants, de ; chevaux sont tués ou blessés... cependant elle conue son tir, et il faut lui donner l'ordre de quitter le rain... Le commandant de Grandchamp, toujours au ıs fort du danger, prescrit au capitaine Nismes, dès ıtrée en ligne des batteries de réserve, d'aller se remer de l'autre côté de la chaussée, où un léger moument du sol la défile des balles de Villiers et du can de Cœuilly.

Les batteries de mitrailleuses Mahieu, Trémoulet t également beaucoup souffert; vers midi, la demitterie de gauche du capitaine Mahieu, ayant une de s pièces démontée par un obus, et la plupart de ses mmes, de ses chevaux tués ou blessés, reçoit l'ordre se retirer.

Comme on le voit, notre artillerie, tout en combattant roïquement, ne parvenait pas à prendre le dessus et à aîtriser les efforts de l'ennemi qui ne tarde pas à remmencer l'offensive.

Bousculés, rejetés du côté de Noisy-le-Grand, les ıxons, après s'être ralliés et renforcés, marchent de ›uveau sur nous... abrités par les vignes qui couvrent s pentes entre Noisy et Bry, ils gagnent rapidement ı terrain et menacent de déborder notre gauche. ›vant ce danger imminent, le général en chef déploie ıe ligne de tirailleurs perpendiculairement à la crête, Retour offensif des Saxons.

---

1) Voir croquis n° 15.



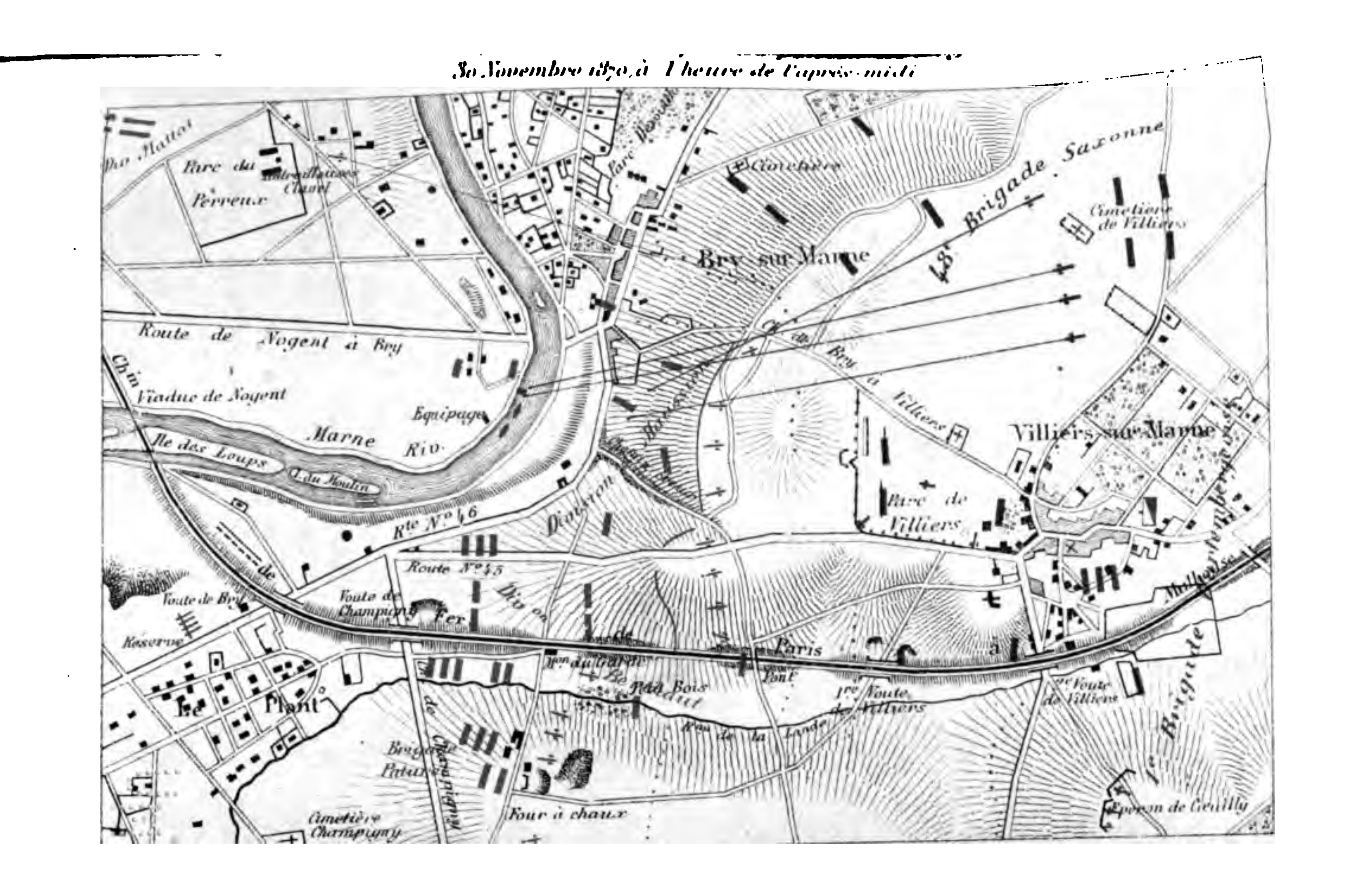
et envoie en toute hâte le commandant d'état-major Vosseur auprès du général d'Exea, pour lui exposer la situation, et lui transmettre l'ordre d'exécuter au plus tôt son mouvement sur Noisy...

Quelques décharges à mitraille nous dégagent du côté du plateau ; mais sur la gauche, les Saxons, défilés par les déclivités du sol, les vignes, les plantations, échappent à notre feu incertain... ils avancent rapidement... nous serrent de près ; épuisés par cette lutte trop prolongée... nos jeunes soldats ne peuvent tenir... malgré tous les efforts des généraux, des officiers, la ligne entière plie et rétrograde...

La batterie Froment, tenant l'extrême gauche, près du chemin de Bry à Villiers, ne tarde pas à être prise à revers par le feu des Saxons... hommes, chevaux sont renversés... Le capitaine Froment ne se voyant plus soutenu par l'infanterie qui vient de reculer, fait amener les avant-trains... Profitant de cet instant critique, les tirailleurs ennemis s'élancent et fusillent à bout portant les canonniers... on se bat autour des pièces... Il faut toute l'énergie des officiers, tout le dévouement des hommes, pour sauver la batterie qui se retire au galop... Malheureusement deux pièces sans attelage restent sur le terrain...

Les trois autres batteries du commandant Leféburé suivent le mouvement du capitaine Froment et prennent des positions plus en arrière... N'ayant plus d'infanterie devant eux, les Saxons poussent en avant ; déjà ils tiennent quelques maisons en haut de Bry... ils arrivent au grand parc, vont déborder notre gauche, quand une batterie de mitrailleuses, établie sur la rive droite de la Marne, ouvre son feu... postés sur le mamelon du Perreux, les canons à balle prennent d'enfilade, à 1,600 mètres, toute la ligne ennemie... Instantanément

30 Novembre 1870, à 1 heure de l'après-midi





s Saxons s'arrêtent, se groupent, cherchent des abris... [illegible] par la mitraille qui fouille les méandres replis du [illegible], ils reculent et disparaissent... nos tirailleurs reviennent en avant et réoccupent le haut du village de Bry [illegible] que les petites maisons [illegible]

Par suite du mouvement rétrograde produit sur la [illegible] de notre ligne de batteries, il ne restait plus, sur [le] plateau de Villiers, que les batteries Trémoulet, Ma[illegible], Lapérouse.

Grand nombre d'artillerie.

Pour faire tête à la nombreuse artillerie ennemie, la [ré]serve du 2e corps reçoit l'ordre d'entrer en ligne. Les [deux] batteries de 12 du commandant Déthorey, 4e du 21e, [ca]pitaine B[illegible], et 15e du 10e, capitaine Flye-Sainte-[M]arie, se portent près du ravin de la Lande, afin d'unir [leu]rs efforts aux batteries du four à chaux.

Les trois batteries du commandant Warnesson se di[rig]ent sur le plateau de Villiers. Elles prennent posi[tio]n : la 5e du 21e, capitaine de Chalain, à gauche et [pr]ès de la route n° 45, la 9e du 3e, capitaine Moriau, plus [à] gauche (2), la 15e du 14e, capitaine Sébier, à droite de la [rou]te, près de la demi-batterie de mitrailleuses Mahieu.

Nous avons ainsi plus de 60 pièces formant une lon[gu]e ligne depuis Champigny jusqu'au mamelon de Vil[lie]rs : de son côté l'ennemi masse tout ce qu'il a de dis[po]nible, un violent combat d'artillerie s'engage... [L'e]space entre Villiers et Champigny est en feu... la [ba]taille se concentre dans cette lutte grandiose... mais [à l]a supériorité du nombre, les Allemands joignent l'a[va]ntage de la position... notre ligne de batteries en [co]ntrebas est presque partout dominée par l'artillerie

(1) Voir [illegible]

(2) La batterie Moriau [illegible] par demi-batterie des deux côtés de la [batte]rie Trémoulet.

deux balles qui heureusement ne lui font que de légères blessures, et jusqu'à la fin de l'action il reste sur le champ de bataille, se montrant toujours là où le danger est le plus grand.

C'est à ce moment que le brave général Renault, donnant à tous l'exemple du devoir et du mépris de la mort, est frappé d'un éclat d'obus au milieu de la brigade de Miribel...

Malgré l'héroïsme de notre artillerie, la situation devient de plus en plus critique; beaucoup de nos pièces sont démontées; les batteries Moriau, de Chalain détruites en partie par les feux de Cœuilly, se trouvent dans une position intenable...

Les batte rései Moriau et lair subisser pert considéi

En moins d'une demi-heure, la batterie de Chalain perd 27 hommes, 1 chef de section, 3 chefs de pièce, le commandant de la ligne des caissons, et un grand nombre de chevaux; plusieurs avant-trains sont brisés... La batterie Moriau, presque autant éprouvée, ne peut, comme la batterie de Chalain, continuer son feu faute de servants... Cependant ces deux braves capitaines commandants ne veulent pas quitter le terrain... faisant appel à quelques fantassins de bonne volonté, ils poursuivent encore la lutte... Mais leurs pertes sont bientôt telles, que le service devient tout à fait impossible... Ordre leur est donné de cesser le feu et de se porter en arrière (1).

Les mitrailleuses Trémoulet et Mahieu, un peu mieux protégées par un pli de terrain, restent seules aux abords de la route; elles ne tardent pas à être soutenues par la batterie Nismes qui, réorganisée, s'établit sur la gauche, en avant du chemin creux.

---

(1) Dans la batterie de Chalain, 4 pièces seulement ont pu être emmenées avec leurs avant-trains, attelées, en partie, à 2 chevaux. Une autre pièce a été enlevée en troisième train derrière un caisson; la dernière pièce, fortement embourbée, a été péniblement enlevée à bras,

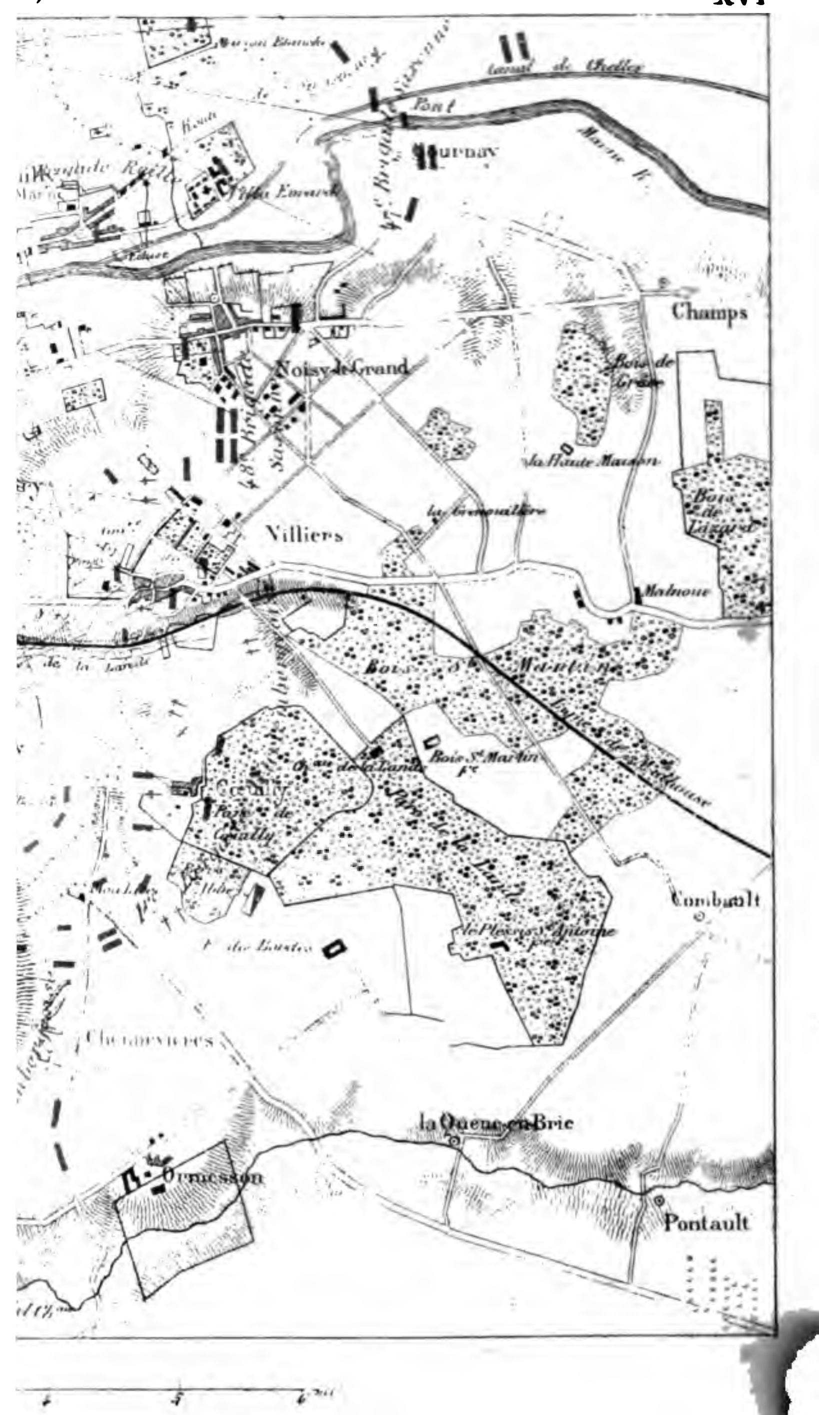
ennemie, défilée derrière la crête ou des épaulements... nos obus se fichent dans le sol, dans les retranchements, dans les murs et font peu de mal, tandis que complétement à découvert, nous sommes écrasés sous les coups plongeants...

Bientôt même les balles sifflent au milieu des pièces du plateau de Villiers... Ce sont les Saxons qui, reprenant leur attaque, surgissent de nouveau sur le mamelon de Villiers et fusillent nos canonniers... Les batteries Moriau, Trémoulet, de Chalain, faisant face à gauche leur envoient des décharges à mitraille... devant ce feu bien dirigé les Saxons disparaissent, mais nos batteries arrêtées par le chemin creux descendant à Bry n'ont pu s'étendre suffisamment... les pièces, à 5 ou 6 mètres les unes des autres, présentent une masse presque compacte... Prises à revers par les batteries de Cœuilly, elles sont foudroyées... Cependant, l'ardeur de nos canonniers, électrisés par leurs chefs, n'en est pas ralentie... généraux, officiers, soldats, tous prodiguent leur vie.

Le général Boissonnet, commandant l'artillerie du 2ᵉ corps, son chef d'état-major, le lieutenant-colonel Viguier, sont partout et font face à tout. Le général, encourageant les hommes par sa parole et son exemple, place lui-même au milieu du feu deux pièces de la batterie de Chalain... La plupart des officiers de son état-major sont atteints : le commandant Hartung, le capitaine Viel, le lieutenant auxiliaire Boverat sont blessés... le capitaine Marc est frappé à mort... A quelques pas plus loin le capitaine Solier tombe grièvement blessé... le colonel Villiers, chef d'état-major du général Frébault, a la cuisse traversée par un éclat d'obus, il n'en demeure pas moins toute la journée au milieu de ses batteries... le général Frébault, commandant en chef l'artillerie de la 2ᵉ armée, a son cheval tué... il est même atteint par

Marne

870, à midi.



Du côté du chemin de fer la batterie Lapâque con nuait bravement le feu ; bientôt elle est appuyée par batterie Courtois (4 pièces) et 2 mitrailleuses de la b terie Mahieu qui viennent de se réorganiser (1).

Sur le plateau de Villiers, le combat, bien que c plus meurtriers, se poursuivait donc toujours avec ach nement, mais l'heure était trop avancée pour qu'il pa possible de voir arriver en ligne le 3e corps... sa lui, rien de décisif ne pouvant être tenté, le géné Ducrot, tout en continuant à canonner les positions en mies, pensait devoir remettre au lendemain la suite d opérations (2).

grâce à l'énergie de M. Bureau, sous-lieutenant auxiliaire, le seul offi la disposition du capitaine de Chalain (élève sortant de l'École c trale, cité à l'ordre pour sa brillante conduite).

Dans la batterie Moriau, le sous-lieutenant auxiliaire Bargaine s'é particulièrement distingué, ainsi que le maréchal des logis Morel, le gadier Grimal, et les conducteurs Rouquier et Boy.

Les batteries Moriau et de Chalain avaient été formées à Lyon a une batterie de montagne venant d'Afrique, à laquelle on adjoignit compagnie du train. — Presque toujours accouplées sur le champ bataille, ces 2 batteries ont constamment rivalisé de résolution et bravoure; *oubliées* le 18 mars 1871 elles restèrent au milieu de la C mune du 18 au 25 mars; le 26 au matin MM. de Chalain et Moriau p venaient à faire évader tous leurs hommes sous des déguisements.. *26 au soir à Versailles* pas un seul canonnier, pas un seul sous-offi ne manquait à l'appel.

(1) Demi-batterie qui était allée se reformer; une pièce était montée.

(2) Les batteries qui furent engagées, le 30 novembre, sur le pla de Villiers et aux abords sont :

Batteries divisionnaires du général BERTHAUT.

Commandant LADVOCAT.

9e du 21e (4), capitaine en 2e **Simon**.
5e du 22e (4), capitaine-commandant **Lapâque**.
17e du 11e (mit.), capitaine-commandant **Trémoulet**.

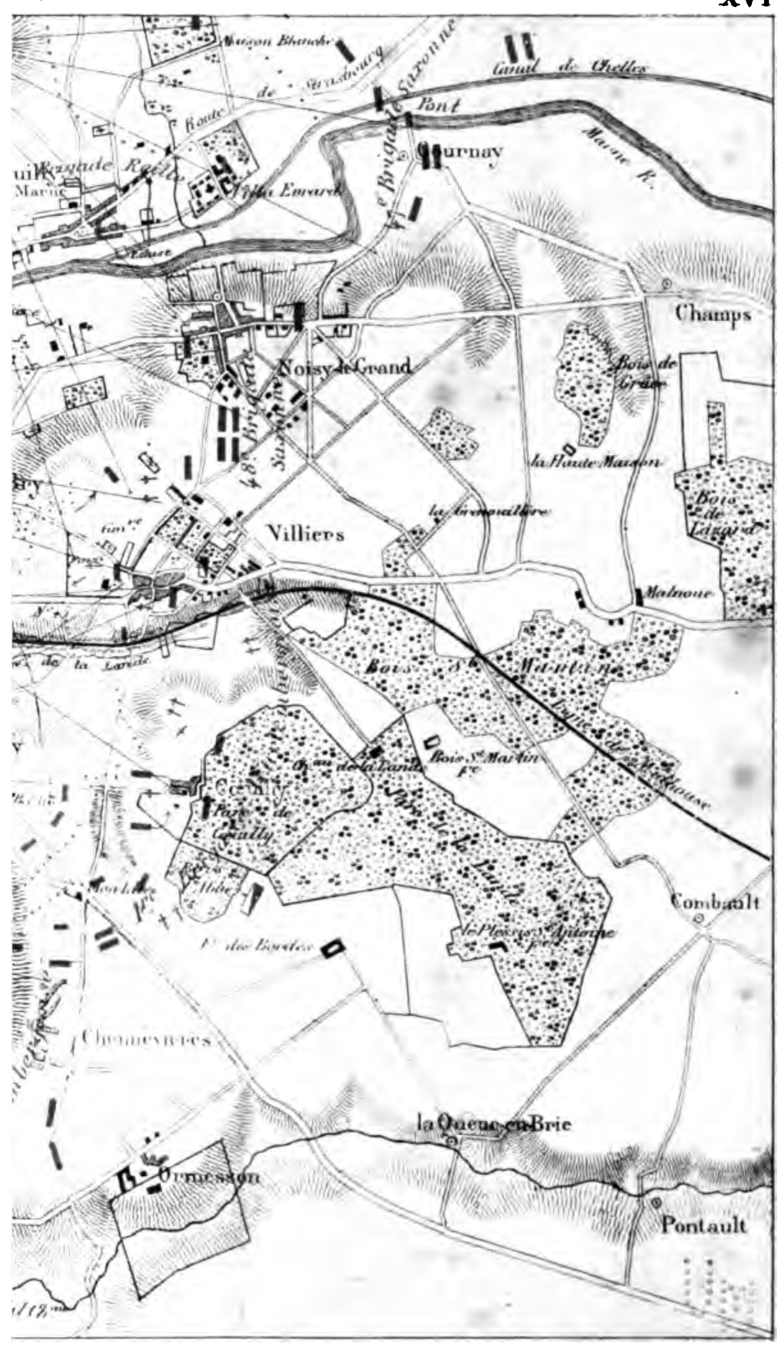
Batteries divisionnaires du général de MAUSSION.

Commandant de GRANDCHAMP.

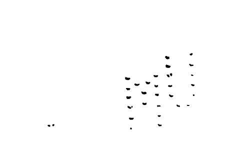
10e du 21e (4), capitaine **Nismes**.
4e du 22e (4), capitaine **Courtois**.
3e du 21e (mit.), capitaine **Mahieu**.

Marne

1870, à midi.



4 5 6



CHAPITRE III.

ATTAQUE DES HAUTEURS DE CŒUILLY.

La brigade de La Mariouse s'avance vers les hauteurs de Cœuilly (10 heures).

Immédiatement après la prise de Champigny par la division Faron, on s'était mis à fortifier la tête du village et à démolir les barricades de la grande rue pour livrer passage à nos colonnes, dont l'attaque est préparée par les batteries de position, couvrant d'obus Villiers, Cœuilly et la route de Chennevières.

Aussitôt les voies dégagées, la brigade de la Mariouse qui a pour objectif les hauteurs de Cœuilly et de Chennevières se met en marche : le 35e de ligne tient la tête, derrière le régiment de la Vendée, suivi par le 42e de ligne.

La brigade Comte reste chargée de la défense de

Réserve du 2e corps d'armée : lieutenant-colonel MINOT.

Commandant DÉTHOREY.

17e du 2e (12), capitaine **Buloz**.
15e du 10e (12), capitaine **Flye-Sainte-Marie**.

Commandant WARNESSON.

8e du 3e (12), capitaine **Moriau**.
5e du 21e (12), capitaine **de Chalain**.
16e du 14e (12), capitaine **Solier**.

Réserve générale : lieutenant-colonel Lucet.

Commandant LEFÉBURE.

3e du 14e (8), capitaine **Gros**.
4e du 14e (8), capitaine **Malherbe**.
6e du 22e (8), capitaine **Bajau**.
7e du 22e (8), capitaine **Froment**.

L'artillerie du 2e corps d'armée était commandée par le général Boissonnet, qui avait pour chef d'état-major le lieutenant-colonel Viguier.

Le général Frébault, commandant l'artillerie de la 2e armée, se tint spécialement sur cette partie du champ de bataille avec son chef d'état-major, le colonel Villiers.

Champigny et de la plaine entre ce village et la Marne.

Suivant les prescriptions du général de la Mariouse, les deux premiers bataillons du 35e doivent marcher, le 1er par la nouvelle route de Chennevières, le 2e par l'ancienne, pendant que le 3e bataillon, prenant la route du Four-à-Chaux, abordera les hauteurs par la gauche de Champigny.

Le régiment de la Vendée s'arrêtera à la tête du village, le 42e plus en arrière encore ; le plateau ne devait être abordé ainsi que successivement et par très-peu de monde.

Le mouvement s'effectue tout d'abord suivant les instructions données : le lieutenant-colonel Lourde-Laplace, commandant le 35e, dirige le 2e bataillon par la vieille route, le 1er par la nouvelle... les deux compagnies de droite de ce dernier bataillon envoyées dans la plaine vers la Marne, refoulent les tirailleurs ennemis et s'emparent des premières tranchées (1).

Pendant ce temps, les quatre autres compagnies du 1er bataillon tournant à gauche, au delà du petit bois, gravissent les pentes entre les deux routes; en avant, marche la 3e compagnie déployée en tirailleurs, qui rejoint près de la crête les deux premières compagnies du 1er bataillon du 113e détachées en pointe dès la prise du village... et tous ensemble escaladant la hauteur, occupent un petit ouvrage promptement abandonné par l'ennemi. Le plateau entre les deux routes se trouve couronné par le 1er bataillon du 35e, avec les deux compagnies du 113e.

Le 2e bataillon venu par l'ancienne route, a pris à gauche le chemin creux de Cœuilly; puis, appuyant à droite pour se relier au 1er, il s'établit entre Bel-Air et le chemin de Cœuilly. Le 3e bataillon, formant réserve, se

(1) Voir croquis n° 17.

CHAPITRE III.

ATTAQUE DES HAUTEURS DE CŒUILLY.

Immédiatement après la prise de Champigny par la division Faron, on s'était mis à fortifier la tête du village et à démolir les barricades de la grande rue pour livrer passage à nos colonnes, dont l'attaque est préparée par les batteries de position, couvrant d'obus Villiers, Cœuilly et la route de Chennevières.

La brigade de La Mariouse s'avance vers les hauteurs de Cœuilly (10 heures).

Aussitôt les voies dégagées, la brigade de la Mariouse qui a pour objectif les hauteurs de Cœuilly et de Chennevières se met en marche : le 35e de ligne tient la tête, derrière le régiment de la Vendée, suivi par le 42e de ligne.

La brigade Comte reste chargée de la défense de

Réserve du 2e corps d'armée : lieutenant-colonel MINOT.

Commandant DÉTHOREY.

17e du 2e (12), capitaine **Buloz**.
15e du 10e (12), capitaine **Flye-Sainte-Marie**.

Commandant WARNESSON.

8e du 3e (12), capitaine **Moriau**.
5e du 21e (12), capitaine **de Chalain**.
16e du 14e (12), capitaine **Solier**.

Réserve générale : lieutenant-colonel Lucet.

Commandant LEFÉBURE.

3e du 14e (8), capitaine **Gros**.
4e du 14e (8), capitaine **Malherbe**.
6e du 22e (8), capitaine **Bajau**.
7e du 22e (8), capitaine **Froment**.

L'artillerie du 2e corps d'armée était commandée par le général Boissonnet, qui avait pour chef d'état-major le lieutenant-colonel Viguier.

Le général Frébault, commandant l'artillerie de la 2e armée, se tint spécialement sur cette partie du champ de bataille avec son chef d'état-major, le colonel Villiers.

Champigny et de la plaine entre ce village et la Marne.

Suivant les prescriptions du général de la Mariouse, les deux premiers bataillons du 35e doivent marcher, le 1er par la nouvelle route de Chennevières, le 2e par l'ancienne, pendant que le 3e bataillon, prenant la route du Four-à-Chaux, abordera les hauteurs par la gauche de Champigny.

Le régiment de la Vendée s'arrêtera à la tête du village, le 42e plus en arrière encore ; le plateau ne devait être abordé ainsi que successivement et par très-peu de monde.

Le mouvement s'effectue tout d'abord suivant les instructions données : le lieutenant-colonel Lourde-Laplace, commandant le 35e, dirige le 2e bataillon par la vieille route, le 1er par la nouvelle... les deux compagnies de droite de ce dernier bataillon envoyées dans la plaine vers la Marne, refoulent les tirailleurs ennemis et s'emparent des premières tranchées (1).

Pendant ce temps, les quatre autres compagnies du 1er bataillon tournant à gauche, au delà du petit bois, gravissent les pentes entre les deux routes; en avant, marche la 3e compagnie déployée en tirailleurs, qui rejoint près de la crête les deux premières compagnies du 1er bataillon du 113e détachées en pointe dès la prise du village... et tous ensemble escaladant la hauteur, occupent un petit ouvrage promptement abandonné par l'ennemi. Le plateau entre les deux routes se trouve couronné par le 1er bataillon du 35e, avec les deux compagnies du 113e.

Le 2e bataillon venu par l'ancienne route, a pris à gauche le chemin creux de Cœuilly ; puis, appuyant à droite pour se relier au 1er, il s'établit entre Bel-Air et le chemin de Cœuilly. Le 3e bataillon, formant réserve, se

(1) Voir croquis n° 17.



place en colonne par peloton, à gauche de ce chemin.

Dans cette position, le 35e de ligne devait, avant de pousser plus loin, attendre l'arrivée de l'artillerie, chargée de briser les formidables obstacles du parc de Cœuilly.

Entouré de longs murs et précédé d'un large fossé naturel formé par le ravin de Cœuilly, ce vaste enclos offrait, à 1,800 mètres environ de la crête, une ligne de défense extrêmement solide ; appuyé sur son front par des batteries fixes, soutenu en arrière par de grands bois, il avait comme réduit le château de Cœuilly placé sur une position dominante.

Vers notre droite, l'auberge de Mon Idée (1) entourée de murs crénelés flanquait le vallon de Cœuilly et prenait de front et d'écharpe tout le plateau.

Plus loin, le village de Chennevières dominant directement la vallée de la Marne se trouvait dans une excellente position défensive; l'ennemi n'avait rien négligé pour le rendre plus redoutable encore.

Toute cette ligne, Cœuilly, Mon Idée, Chennevières, était donc inabordable sans le secours de l'artillerie.... aussi avait-il été décidé que deux batteries de réserve prenant position sur la hauteur devaient préparer l'attaque.

Malheureusement le village de Champigny étant encombré par nos colonnes, ces deux batteries ne parvenaient pas à s'ouvrir un passage....

De nouvelles forces (Vendée et 114 sont envoyées vers le plateau de Cœuilly.

Le général Faron, après les avoir vainement attendues, espère suppléer à l'artillerie en brusquant le mouvement et en jetant sur le plateau de nombreuses masses d'infanterie. Il fait marcher deux bataillons du 114e de ligne, lieutenant-colonel Boulanger, et deux

(1) Située à l'embranchement des deux routes de Chennevières.

bataillons du régiment de garde mobile de la Vendée, colonel Aubry; ces derniers s'avançant par la nouvelle route de Chennevières, garderont les pentes vers la Marne, pendant que le 114ᵉ ira prendre position derrière le 35ᵉ de ligne.

Le 3ᵉ bataillon de la Vendée, le 1ᵉʳ bataillon du 114ᵉ et le 42ᵉ de ligne sont envoyés au delà des fours à chaux afin de couvrir la gauche de Champigny.

Le colonel Aubry s'élance en avant; après quelques coups de feu échangés à hauteur de la Maison Blanche, avec des tirailleurs ennemis qui ne tardent pas à s'enfuir, nos mobiles du 1ᵉʳ bataillon couronnent la crête et se relient à gauche au 35ᵉ de ligne.

A droite, le 2ᵉ bataillon s'échelonne sur les pentes jusqu'à la Marne, ayant en réserve, au milieu des vignes, ses 5ᵉ et 6ᵉ compagnies.

Pendant ce temps, les 2ᵉ et 3ᵉ bataillons du 114ᵉ, montant par la vieille route, se massent en arrière de la crête, le 2ᵉ à gauche du chemin creux de Cœuilly, le 3ᵉ à droite ; ils forment réserve à la place du 3ᵉ bataillon du 35ᵉ, qui va prendre position aux abords du Bel-Air.

Vers 11 heures, le plateau de Cœuilly se trouve ainsi couronné, à droite par les mobiles de la Vendée et deux compagnies du 113ᵉ, au centre par le 35ᵉ, à gauche par le 114ᵉ de ligne.

Premier mouvement en avant sur le plateau de Cœuilly.

Les tirailleurs ennemis postés à faible distance, continuent à faire le coup de feu... ils semblent céder le terrain dès que les nôtres font quelques pas en avant.

Nos soldats se laissent entraîner... ils courent sur les Allemands qui plient rapidement... tout à coup nous nous trouvons devant une tranchée d'où jaillit une grêle de balles, une batterie démasquée derrière la grille du parc de Cœuilly tire à mitraille, du mur crénelé part une fusillade des plus vives.... Criblé de tous

côtés, le 35e tient ferme, le 1er bataillon entre les deux routes de Chennevières, face à Mon Idée, le 2e à sa gauche, bordant le chemin de Chennevières à Bry; le 3e plus en arrière, à hauteur de Bel-Air. Ce brave régiment, en saillant sur le plateau, se trouve flanqué à droite par les mobiles de la Vendée, à gauche par le 114e, soutenu en arrière par le 42e. C'est dans cet ordre que nous attendons l'arrivée de l'artillerie; elle paraît enfin......

Les deux batteries de réserve, 4e du 6e, capitaine Salle, et 16e du 8e, capitaine Jacob, passant à gauche de Champigny, grimpent avec beaucoup de peine les pentes détrempées et couvertes de vignes. La première arrivée sur le plateau prend immédiatement position à gauche du chemin de Cœuilly, mais c'est à peine si elle peut tirer quelques coups... nos artilleurs, exposés au feu de mousqueterie et de mitraille venant à la fois de Villiers, de Cœuilly, hésitent, se troublent; quelques-uns lâchent pied... et la batterie redescend sur la pente avant que l'autre n'ait pu entrer en ligne.

Deux batteries de la réserve du 1er corps cherchent à prendre position sur le plateau de Cœuilly.

L'artillerie ennemie concentre alors son feu sur nos tirailleurs et nos réserves: une pluie d'obus tombe au milieu des colonnes... les morts, les blessés s'entassent, le désordre, la confusion sont au comble... la situation devient intenable; il faut à tout prix arrêter cette canonnade meurtrière...

Le général de la Mariouse prescrit aux deux batteries de réserve de remonter sur le plateau, et de s'y établir coûte que coûte.

L'artillerie ent en ligne sur le plateau de Cœuilly.

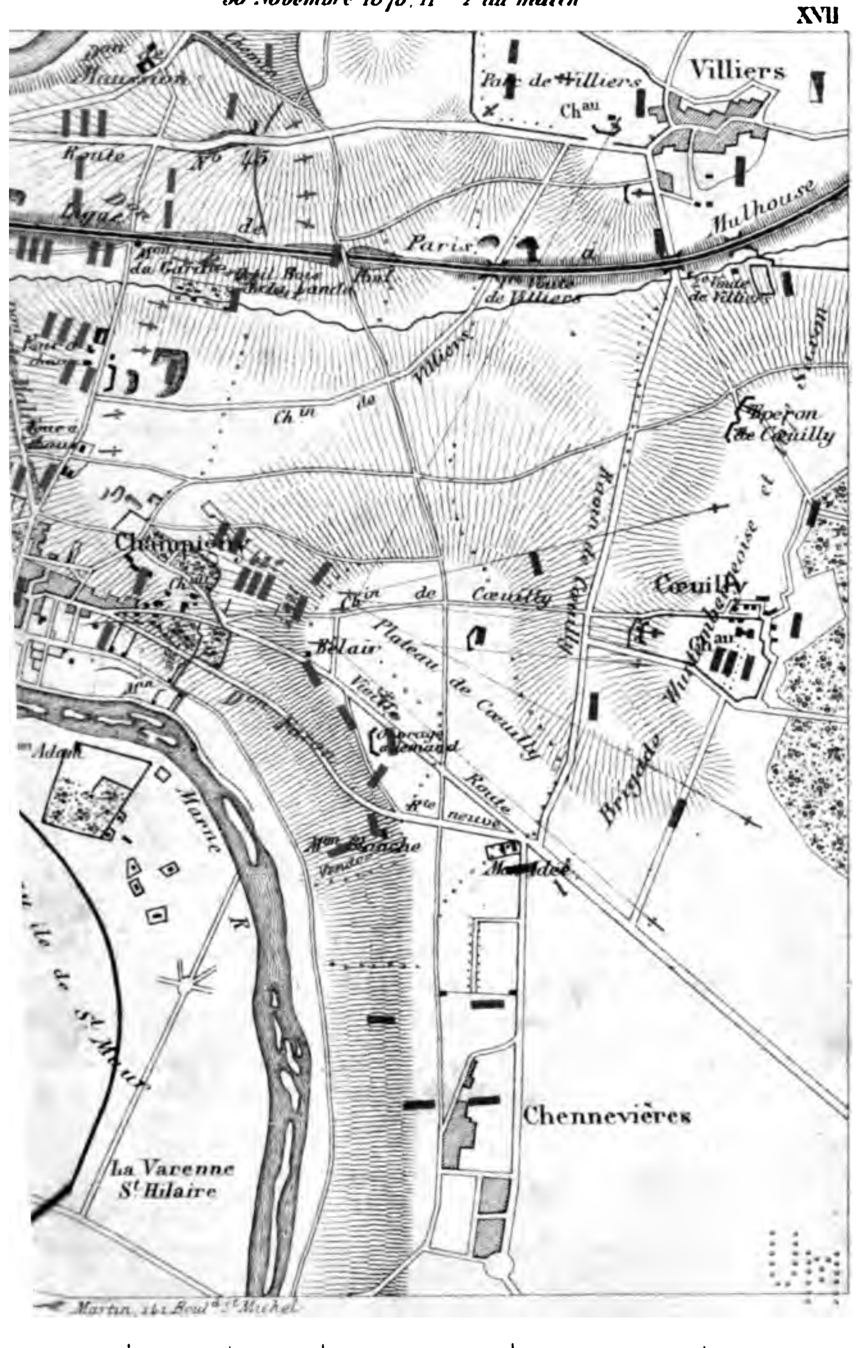
Sur la gauche, les deux batteries de 12, postées entre les deux fours à chaux, font tous leurs efforts pour combattre l'artillerie de Villiers et de la Pointe-de-Cœuilly, mais celle-ci couverte par des épaulements et ayant un commandement considérable, se trouve hors d'atteinte,

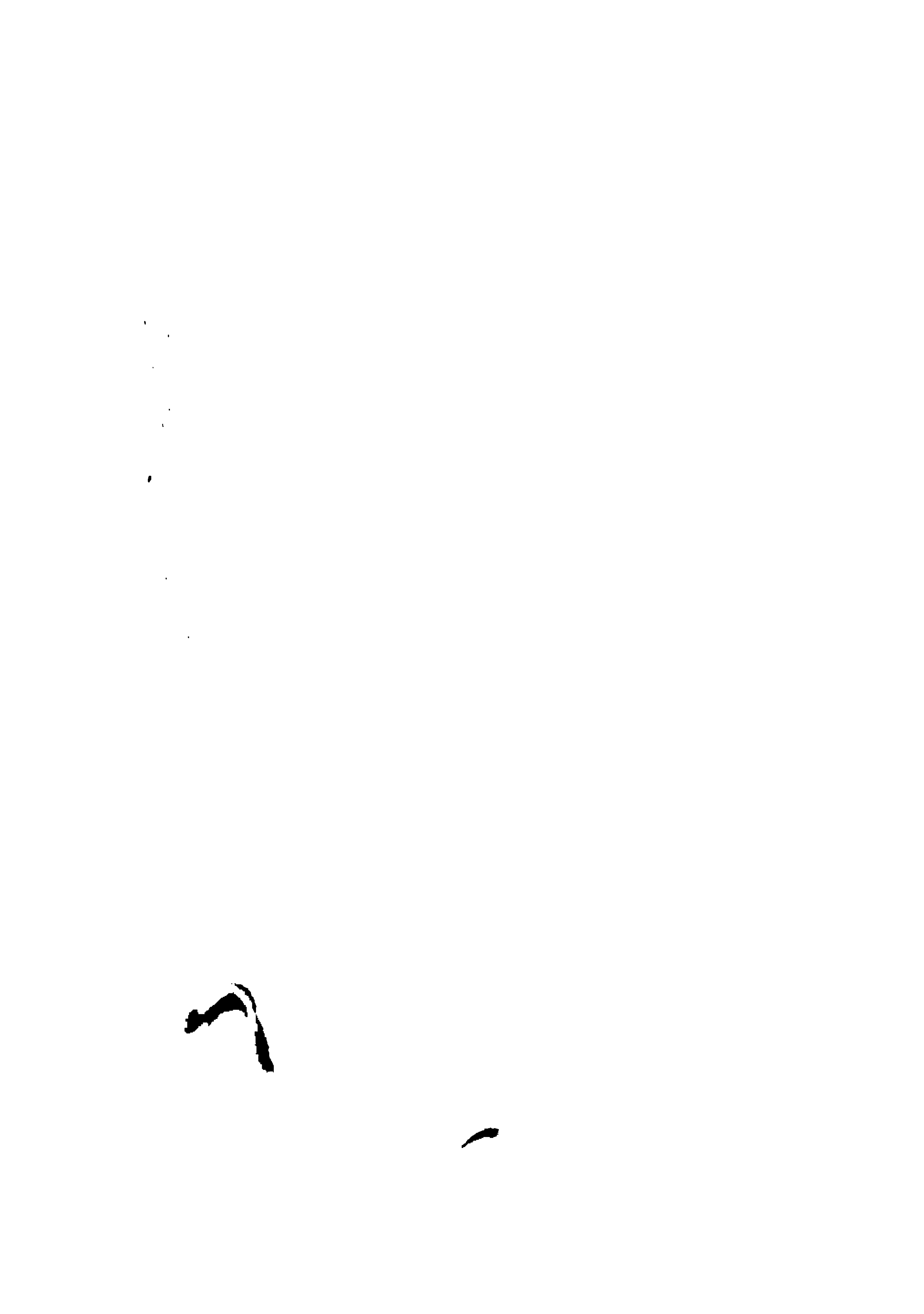
Prem
mouvem
en ava
sur le plat
Caeuill

…ions sur le plateau de Cœuilly après le premier mouvement en avant.

30 Novembre 1870, 11h ½ du matin

XVII





tout le plateau de Cœuilly. (Midi.)

un mouvement en avant pour rejeter notre infanterie du plateau.

Un régiment, le 1er wurtembergeois, sort du parc de Cœuilly... entrainant avec lui la ligne de tirailleurs, il marche rapidement à nous.

Deuxième mouvement en avant sur le plateau.

Après un moment d'hésitation, nos soldats, vigoureusement enlevés par leurs officiers, s'avancent au pas de charge et baïonnette baissée foncent sur l'ennemi... sans attendre le choc les Allemands tournent le dos... Le 35e au centre, le 114e à gauche, quelques compagnies du 113e et de la Vendée à droite, arrivent jusque sur la pente du ravin de Cœuilly, poursuivant de près les Wurtembergeois qui abandonnent la tranchée-abri, la redoute et nous laissent plus de 400 des leurs, tués, blessés ou prisonniers (1). Mais là, accumulés sur un espace très-restreint, nous sommes assaillis de face par la mitraille de la batterie de la grille, par la fusillade des créneaux; de flanc, par les obus de Villiers, de la Pointe de Cœuilly... Malgré ce feu rapide de mousqueterie et d'artillerie, nos soldats font bonne contenance... quand tout à coup, de Mon Idée s'élancent plusieurs bataillons wurtembergeois. Notre droite, menacée d'être prise à revers, recule... les bataillons, les compagnies se confondent... criblés de toutes parts, nous sommes obligés de rétrograder.

---

(1) Nous lisons dans une relation wurtembergeoise publiée sur la bataille de Villiers le passage suivant :

.... « Le colonel de Berger, commandant du régiment wurtembergeois et le major Schœffer, grièvement blessés, tombèrent à la tête de « leurs troupes et tous les officiers montés eurent leurs chevaux tués.

« Le régiment fut repoussé jusqu'au parc de Cœuilly, après avoir « perdu 400 hommes, et le major Haldenwang qui prit alors le commandement n'eut que le temps de garnir le mur du parc et repoussa ainsi « avec des pertes considérables l'infanterie française qui avait suivi de « près le mouvement rétrograde des troupes du 1er régiment..... »

Voir aux pièces justificatives, n° XXIII, la relation complète.



A l'extrême droite, le 1er bataillon de la Vendée s'était bravement avancé sur le plateau; mais, exposé au feu croisé de Mon-Idée et de Chennevières, il est vivement éprouvé; les Vendéens, voyant tomber plusieurs de leurs chefs, s'arrêtent, se troublent et reculent précipitamment, entraînant avec eux une partie du 2e bataillon, ainsi que quelques soldats de la ligne.

Les Wurtembergeois poussent jusqu'à la crête; de plus en plus pressants, ils menacent de nous déborder par la droite, de nous couper de Champigny; mais quelques compagnies de ligne et de mobiles, échelonnées sur les pentes jusqu'à la Marne, font face à l'ennemi et contiennent ses efforts.

Ces fluctuations en avant, en retraite, ont désorganisé nos régiments. La plupart des officiers ont été mis hors de combat; deux chefs de corps sont blessés; le lieutenant-colonel Lourde-Laplace, du 35e, grièvement, celui du 114e, lieutenant-colonel Boulanger, atteint d'une balle à l'épaule, reste à la tête de ses troupes.

Les pertes en hommes sont énormes; mélangés, groupés sur un espace de 3 à 400 mètres, entassés entre le chemin creux de Cœuilly et la Maison-Blanche, tous les corps ont été décimés.

Le général Blanchard prescrit à la division Faron d'exécuter un nouveau mouvement en avant.

Cependant, le général Blanchard veut de nouveau tenter d'enlever Cœuilly; il ordonne au général Faron de porter sur les crêtes son artillerie divisionnaire et ses troupes de réserve.

En même temps, il fait avancer la dernière batterie de la division de Malroy, 1re d'artillerie de marine, capitaine Révillion, qui se place en avant du four à chaux, à droite de la batterie Bernard.

Aux fours à chaux, nous avons en ligne sur le plateau les trois batteries du commandant Briens, appartenant à la division de Malroy, soutenues à gauche par

deux batteries de la réserve du 2e corps, Buloz et Flye-Sainte-Marie, en position près du ravin de la Lande (midi 1/2) (1).

Les deux batteries de réserve, Caris et Salin, ayant épuisé leurs munitions, quittent le champ de bataille, et se mettent à l'abri derrière des murs, à gauche de Champigny.

Pendant que le 42e de ligne, le 1er bataillon du 114e et le 3e bataillon de la Vendée s'acheminent vers le plateau, le général Faron prescrit au commandant d'artillerie Magdeleine de chercher, sur la crête, une position pour contrebattre la batterie du parc de Cœuilly.

Le capitaine du génie de la Taille devra, aussitôt les emplacements reconnus, construire des épaulements pour abriter nos pièces.

A peine les sapeurs ont-ils commencé leurs travaux, qu'ils sont accueillis par une fusillade très-vive, venant de gauche et d'arrière... Voici ce qui s'était passé : pour se défiler des feux de Villiers, les troupes établies de ce côté avaient quitté leurs positions et appuyé vers la droite... profitant de ce mouvement rétrograde quelques compagnies wurtembergeoises avaient contourné par le Nord le mamelon de Cœuilly, et se rapprochant jusqu'à 2 ou 300 mètres de l'emplacement choisi pour les batteries Magdeleine, elles fusillaient nos sapeurs; frappés presque à bout portant, ceux-ci sont obligés de se retirer, ayant à peine commencé les épaulements.

L'artillerie divisionnaire de la division Faron prend position sur le plateau de Cœuilly.

Le commandant Magdeleine se décide néanmoins à monter sur le plateau.

La batterie de mitrailleuses, 3e du 3e, capitaine Torterue de Sazilly, est en tête de colonne; elle grimpe obliquement au milieu des vignes, et prend position à gauche

(1) Voir croquis n° 18.

du chemin de Cœuilly. A peine les pièces débouchent-elles sur la crête qu'elles sont balayées par des feux rapides d'infanterie et d'artillerie; quelques conducteurs font demi-tour... mais ramenés aussitôt par leur brave capitaine, la batterie prend position et ouvre le feu...

Les obus, les balles arrivent de tous côtés... le capitaine Torterue de Sazilly est atteint mortellement, la plupart de ses canonniers sont hors de combat, 19 chevaux sont renversés sur 33.

La batterie Vernoy, 4e du 13e, établie sur la gauche, est tout de suite si éprouvée qu'elle peut à peine envoyer quelques obus.

Quant à la batterie Lourdel-Hénaut, 3e du 9e, qui se dirige à l'extrême gauche, elle parvient tout au plus à entrer en ligne... Les pertes sont telles, que malgré l'énergie de leurs commandants, ces trois batteries se voient forcées d'abandonner la partie. Plusieurs pièces ayant eu tous leurs chevaux tués, sont ramenées à bras par des canonniers et des fantassins; une mitrailleuse est traînée par des officiers...

Troisième mouvement en avant sur le plateau de Cœuilly.

Pendant que notre artillerie livrait cette lutte sanglante, le 42e de ligne arrivait sur le plateau, suivi par le 1er bataillon du 114e et le 3e bataillon de la Vendée.

Ce brave régiment, vigoureusement enlevé par son chef, le lieutenant-colonel Prévault (1), se précipite sur le plateau, entraînant à sa suite tous les tirailleurs postés derrière la crête (2).

Pendant que le 3e bataillon s'avance par les pentes nord, et repousse les groupes qui viennent de faire tant de mal à nos batteries, les 2e et 1er bataillons marchent

(1) Le baron Prévault, ex-chef de bataillon du 4e zouaves, et récemment promu lieutenant-colonel, avait pris, l'avant-veille seulement, le commandement du 42e de ligne.

(2) Voir croquis n° 18.



contre le parc de Cœuilly, appuyés à leur droite par les Vendéens, le 114ᵉ et le 35ᵉ de ligne.

Un feu rapide d'artillerie et de mousqueterie n'arrête pas l'élan de nos soldats... ils enlèvent de nouveau l'ouvrage du plateau et bousculant tout devant eux, arrivent sur le bord du ravin de Cœuilly. Les Allemands serrés de près rentrent en désordre dans le parc; quelques-uns cherchent à se défiler le long des murs; d'autres s'arrêtent derrière les abatis du thalweg....

Dans le désordre de la poursuite, nos bataillons les uns sur les autres forment plusieurs lignes épaisses de tirailleurs; cette accumulation de troupes sur un espace resserré offre une proie facile aux coups de l'ennemi... la mitraille, la mousqueterie nous enlèvent des groupes entiers... Le brave lieutenant-colonel Prévault, du 42ᵉ, mortellement frappé, est remplacé par le commandant de Parades; plusieurs officiers supérieurs sont hors de combat, le commandant de la Boutetière, des mobiles de la Vendée, le commandant Mowat du 114ᵉ, près de la moitié de nos effectifs en officiers, en soldats est par terre...

Ces pertes considérables n'arrêtent pas la marche intrépide de nos hommes; quelques compagnies poussent même jusqu'au thalweg, en chassent les tirailleurs ennemis et arrivent à 150 ou 200 mètres du parc, obligeant à la retraite quelques centaines de Wurtembergeois qui cherchaient à les tourner par le chemin du ravin.

Retraite sur le plateau de Cœuilly.

Mais sur notre droite, de nombreux renforts accourent; écrasés à la fois sous le feu de l'artillerie et sous les masses de l'infanterie allemande, nous reculons... Profitant de son avantage, l'ennemi surgit de tous côtés; le 5ᵉ wurtembergeois, venant de Bonneuil, contourne la boucle de la Marne et attaque vigoureusement les mobiles de la Vendée (2ᵉ bataillon) échelonnés sur

du chemin [illegible]
elles sur le [illegible]
pides d'in[illegible]
font dem[illegible]
capitaine [illegible]

Les of[illegible]
taine T[illegible]
plupart [illegible]
vaux s[illegible]

La [illegible]
est to[illegible]
quel[illegible]

Troisième mouvement en avant sur le plateau de Cœuilly.

[illegible]

au commandant Cahen et ne [illegible] pas moins [illegible]-train que nos [illegible].

Postée dans les [illegible] les [illegible] les bou-quets d'arbres, cette portion du 42e attendait le moment favorable pour se [illegible] de nouveau, quand lui par-vint l'ordre de [illegible] en arrière. [illegible], en effet, toute la droite s'étant repliée, les troupes du comman-dant Cahen allaient se trouver seules exposées à tout le feu d'artillerie et de mousqueterie [illegible] de Cœuilly et du Moulin-Brûlé, bien que séparés de 200 mè-tres à peine du parc de Cœuilly. Il fallut se replier... désespérés, nos soldats n'en [illegible] qu'à regret ce terrain qu'ils laissaient [illegible] de leurs camarades du 42e !

... « Lorsqu'il ne restait plus, dit l'historique du 42e, « que la gauche du régiment sur le plateau et que le « commandant Cahen donna le signal de la retraite, cha-« cun rivalisa d'efforts et d'énergie pour que le mou-« vement se fit avec ordre et ne dégénérât pas en fuite ; « sous les coups précipités de l'ennemi, on se retira par « échelons, l'emplacement où chaque échelon devait « s'arrêter étant marqué par des jalonneurs ; le clairon « Banc et le tambour Chevalier, qui n'avaient cessé de « battre la charge pendant le combat, se transportaient « successivement à hauteur des jalonneurs, et sur l'ordre « du commandant Cahen, ils sonnaient *halte*, puis *en* « *retraite* aussi tranquillement qu'à l'exercice ; ces deux « soldats ont été décorés après la bataille. »

Enfin, ces glorieux débris ayant regagné les pentes de Champigny, se déployèrent de nouveau en tirailleurs pour prévenir tout retour offensif de la part de l'en-nemi.

Face à Cœuilly, de la droite à la gauche, nous n'en tenions plus que les crêtes... mais nous étions bien de- Derniers efforts pour conserver la crête

du plateau de Cœuilly.

cidés à nous y maintenir... et quand les groupes ennemis, postés à petite distance, tentaient de gagner du terrain, nos tirailleurs, où les officiers étaient proportionnellement en grand nombre, chargeaient à la baïonnette et refoulaient tout devant eux. Jusqu'à 3 heures, le combat se maintint de la sorte, avec une alternative continue d'efforts nouveaux, de succès et d'insuccès...

Dans ces luttes acharnées sur le plateau, le 35e et le 42e s'étaient montrés ce qu'ils avaient été dans les combats précédents, d'une solidité à toute épreuve, pleins d'entrain et d'audace : les jeunes soldats des 113e et 114e avaient combattu avec vaillance, les mobiles de la Vendée s'étaient bien conduits, sauf cependant une partie, entraînée par une de ces paniques comme il s'en produit quelquefois, même parmi les vieilles troupes...

L'ennemi avait subi des pertes considérables, mais nous avions aussi été cruellement éprouvés ; plus de 2.000 hommes, avec un grand nombre d'officiers de tous grades, étaient restés sur le plateau.

Les quatre chefs des régiments engagés étaient hors de combat :

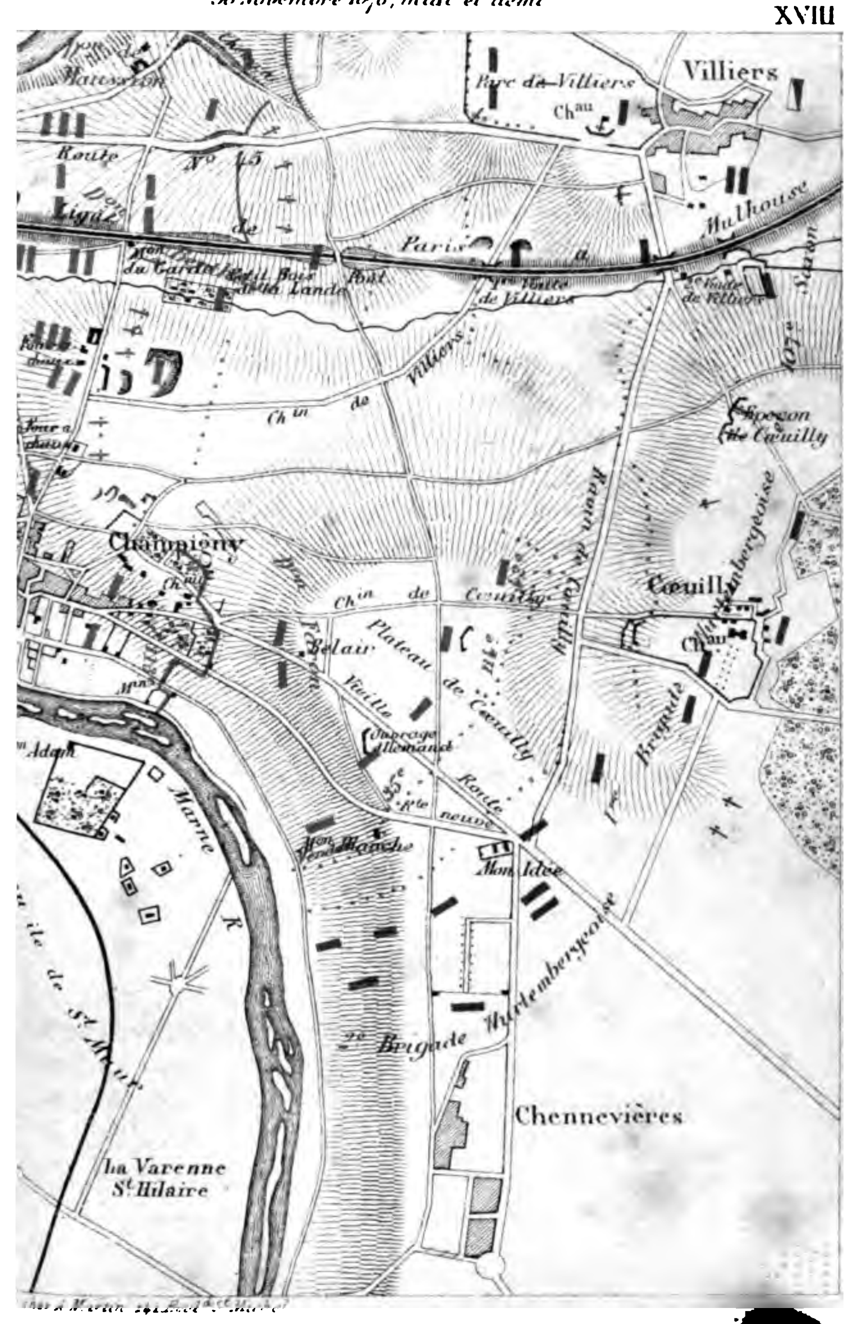
35e Lourde-Laplace, blessé grièvement ;
42e Prévault, tué ;
114e Boulanger, blessé ;
Vendée, Aubry, id. , prisonnier.

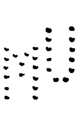
Le 1er et le 5e régiment d'infanterie wurtembergeoise, ainsi que le 2e bataillon de chasseurs wurtembergeois, avaient eu aussi leurs chefs de corps grièvement blessés.

…isième mouvement en avant sur le plateau de Cœuilly

30 Novembre 1870, midi et demi

XVIII





CHAPITRE IV.

OPÉRATIONS DU 3e CORPS, JUSQU'A 2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

.es troupes du 3e corps avaient passé la journée du aux abords du chemin de fer de Mulhouse, la 2e di-ion, général Mattat, et le groupe de mobiles Reille, nord de Rosny, la 1re division, général de Bellemare, sud de ce village.

.es ordres pour la journée du lendemain étaient les vants :

.a division de Bellemare, avec son artillerie division-re et le génie passant le chemin de fer sous la voûte la Mare, suivra la route de Rosny au rond-point de isance, et prendra ses dispositions pour que la tête colonne arrive au rond-point à 7 heures moins un irt; elle se formera ensuite en colonne à gauche de la te de Strasbourg, face à Neuilly-sur-Marne.

.a division Mattat et le groupe Reille, après avoir ersé Rosny, suivront la 1re division, et au delà du d-point de Plaisance, se formeront également en nne, à droite de la route de Strasbourg, face au coude a Marne, où l'on jettera les ponts.

.es deux batteries de 12, du commandant David, la 3e 12e, et la 3e du 21e, resteront provisoirement en posi- sur le plateau d'Avron, pour appuyer le mouvement nos troupes sur Neuilly, et s'opposer à un retour nsif du côté de Gagny et de Villemomble (1).

.e 30, vers 5 heures du matin, la division de Belle-e se met en marche; après avoir traversé le chemin er, elle tourne immédiatement à droite, laissant la Le 3e corps prend position aux abords du rond-point de Plaisance.

(1) Vers midi, ces batteries reçurent l'ordre de rejoindre le 3e corps.



route libre pour son artillerie; au rond-point de Plaisance, elle fait tête de colonne à gauche, de manière à se trouver face à Neuilly-sur-Marne, et son artillerie prend position sur un mamelon, en avant du bois de la Raffinerie (1).

La 10e batterie du 22e, mise à la disposition du général de Bellemare, se place à droite de la route, la 16e du 2e avec la première brigade, la 16e du 10e avec la 2e brigade; la batterie de mitrailleuses, 15e du 11e, en réserve sur la route.

Cette division est couverte par des tirailleurs occupant le village de Neuilly-sous-Bois.

La division Mattat, venue de Rosny, arrive au rond-point de Plaisance vers 7 heures 1/2, et s'établit à droite de la route de Strasbourg; derrière elle se groupe l'artillerie de réserve (2).

aque et prise de illy-s-Marne.

Le général d'Exea prescrit au général de Bellemare de préparer l'attaque de Neuilly-sur-Marne. Pendant que l'artillerie ouvre son feu sur ce village, il détermine les points de passage sur le petit ruisseau-canal qui borde le village; le lieutenant-colonel de Courcy, chargé d'enlever Neuilly avec le 1er bataillon de garde mobile de Seine-et-Marne, prend ses dispositions. Une fois dans le village, il doit s'emparer de l'écluse au débouché du canal de Chelles dans la Marne, et s'y établir solidement... C'était là le point important, car on se demandait si les Prussiens, en ouvrant l'écluse du canal de Chelles, ne pourraient pas de nouveau produire une crue

(1) Voir croquis n° 9, page 194.

(2) L'artillerie de réserve du 3e corps avait été augmentée de 3 batteries de 12, provisoirement mises à la disposition du général Princeteau pour concourir aux opérations du 3e corps. Ces batteries, 10e du 22e, capitaine Vabre, 8e du 22e, capitaine Delagrèverie, et 11e de l'artillerie de marine, capitaine Geoffroy, étaient sous les ordres du commandant Babinet.

logue à celle de la veille et balayer nos ponts; il stait, en effet, une différence de niveau entre le canal a rivière, qu'on estimait à 3 mètres (1).

.près une demi-heure de canonnade contre Neuilly--Marne, la division de Bellemare s'avance en éche-; par la gauche, le premier échelon formé par le ré-ent de Seine-et-Marne (8 heures).

)eux compagnies du 1er bataillon, dirigées par le tenant-colonel de Courcy, traversent le ruisseau-al sur une passerelle, et se déploient en tirailleurs... ant-poste prussien de Neuilly se replie précipitam-it en faisant plusieurs décharges, nos hommes pren-t le pas de course, pénètrent dans les jardins et enlè-t rapidement les premiers obstacles... le lieutenant-mel se porte vers la droite avec une cinquantaine ommes et arrive dans le village par la route de Stras-rg, pendant que ses tirailleurs y entrent par la gauche.)ès l'arrivée des autres compagnies du bataillon, on sse jusqu'à l'extrémité de Neuilly; là encore, quel-s coups de feu sont échangés avec un poste ennemi li dans la plaine derrière un épaulement; mais ce te ne tarde pas à se replier dans la direction de Ville-ard, et nous sommes complétement maîtres de uilly-sur-Marne; l'écluse du canal de Chelles est upée (9 heures).

:n attendant de nouveaux ordres du commandant du orps qui est immédiatement prévenu de la prise de uilly, on fortifie la tête du village (2).

Extrait de l'historique de l'artillerie du 3e corps d'armée.

A la division de Bellemare était attachée la 1re section de la 17e com-ie du 2e régiment du génie. La 1re demi-section, commandée par le aine en 1er Lenclos, aida les pontonniers à construire les ponts de lly; la 2e demi-section, sous les ordres du sous-lieutenant Gœtschy, t la brigade Colonieu à Neuilly-sur-Marne.



De longs murs, perpendiculaires aux deux routes de Ville-Évrard, formaient en avant de Neuilly jusqu'au canal une excellente ligne de défense ; la force de ces obstacles était encore augmentée par quelques maisons isolées et enclos donnant un flanquement naturel ; de plus, le cimetière, en pointe à l'extrémité nord du village, empêchait de tourner la position de ce côté.

Une ligne de tirailleurs vient s'établir derrière ces longs murs que l'on perce de créneaux ; le reste du régiment de Seine-et-Marne se place au milieu du village et dans la plaine au nord, se reliant avec les troupes du plateau d'Avron.

La 16e batterie du 10e, capitaine Dardenne, sur la route de Neuilly à Gagny, couvre la gauche de la position. Le 2e régiment de la brigade Colonieu, régiment du Morbihan, forme soutien entre Neuilly-sur-Marne et Neuilly-sous-Bois ; la brigade Fournès est en réserve au coude de la Marne.

Reconnaissance pour déterminer l'emplacement des ponts de Neuilly.

Pendant ce temps, le général Princeteau, commandan l'artillerie du 3e corps, fait rechercher près de Neuill les points de franchissement ; deux sont choisis en av du ruisseau-canal, près de la Plâtrière ; la position, d'u accès facile, était tout indiquée par le coude de la rivièr

Dès que le mouvement des mobiles de Seine-et-Marne est suffisamment prononcé, la 8e batterie du 22e et la 11 d'artillerie de marine s'établissent en amont du lieu de passage, en aval la 6e du 21e et la 12e du 3e ; elles doivent couvrir de feux Noisy-le-Grand, Villiers, Bry, la Pépinière et les parcs entre ces deux villages.

Les ponts de Neuilly ont commencés à 10 heures.

Vers les 10 heures, le général d'Exea donne l'ordre de faire avancer l'équipage de ponts, en station sur la grand'route, près du rond-point de Plaisance (1). Le

(1) Pendant la nuit, vers 2 heures du matin, le général en chef de sa

capitaine Saint-Rémy est chargé de l'exécution avec 85 pontonniers; une trentaine de sapeurs du génie, sous la direction du capitaine Lenclos, une centaine de zouaves, sont adjoints comme auxiliaires.

A ce moment, de l'autre côté de la Marne, la division de Maussion venait de s'emparer du village de Bry, ses tirailleurs commençaient à couronner la hauteur en face de Villiers; afin d'appuyer l'aile gauche de cette division, le général d'Exea fait établir deux nouvelles batteries de 12, la 10ᵉ et la 3ᵉ du 22ᵉ, sur le mamelon de Perreux; de là, tout en soutenant le mouvement offensif du 2ᵉ corps, elles protégeront la marche du 3ᵉ...

Peu après, le général commandant le 3ᵉ corps envoyait, par le capitaine d'état-major Altmayer, l'ordre au capitaine de frégate Rieunier de jeter les ponts de Bry qui devaient livrer passage à la 2ᵉ division (général Mattat) (1).

Pendant que le commandant Rieunier recevait l'ordre (11 h. env.), les deux équipages, remorqués par la *Persévérance* et un bateau-mouche, arrivaient près de l'emplacement des ponts. Le travail est aussitôt commencé... à peine était-on à l'œuvre, que le commandant de Lemud, envoyé par le Gouverneur, se présentait au général d'Exea et insistait pour que le 3ᵉ corps entrât rapidement en ligne... Le commandant de Lemud lui fit observer que la lutte devenant vive sur le plateau de Villiers, il était indispensable que la gauche de l'armée fût couverte du

Les ponts de Bry sont commencés à 11 heures.

Un officier du Gouverneur vient presser le mouvement du 3ᵉ corps. (11 heures 1/4.)

personne avait porté l'ordre au commandant des pontonniers de commencer son mouvement assez tôt pour être rendu au rond-point de Plaisance dès huit heures du matin. Cet ordre avait été exécuté.

(1) L'ordre, écrit au crayon sur une feuille de carnet, était ainsi conçu :

Ordre de jeter immédiatement les deux ponts de Bry.

Le général commandant le 3ᵉ corps,

Signé : D'EXEA.

30 novembre 1870, 11 heures.



[illegible] Le général d'Exea répondit que [illegible] était poussée avec vigueur, [illegible] qu'à hauteur de Bry et [illegible] en mesure de franchir la [illegible] à la fois.

[illegible] division de Bellemare se [illegible] des ponts de Neuilly, et [illegible], avec son groupe de [illegible] Marne, à la place [illegible], qui devait rejoindre aus- [illegible], établie près du rond- [illegible] également vers les ponts [illegible] son passage aussitôt [illegible]

[illegible] de l'ennemi, [illegible] les deux ponts; à [illegible] seulement du pre- [illegible] ont été coulés par [illegible]

[illegible] qui, bien que [illegible] bravement [illegible] du génie [illegible] s'en trouve [illegible] les Saxons. [illegible] aux maisons [illegible] des ponts... [illegible] hommes... [illegible] autres s'en- [illegible]

Les ponts de Neuilly sont commencés [illegible] heures.

[illegible] aux coups [illegible] donne l'or- [illegible] le passage.

(1) [illegible], après la [illegible] aient refou-

lées en arrière de la crête ; un grand désordre régnait sur les pentes au-dessus de Bry... De grandes bandes de tirailleurs, appuyées par de fortes réserves, débouchaient de Noisy-le-Grand et cherchaient à déborder notre gauche... (1).

Le général d'Exea craignit de compromettre ses troupes en leur faisant franchir la rivière dans ces conditions. A la vérité, le mouvement devait être un peu long, puisque les ponts de Bry n'étant pas achevés, ceux de Neuilly seuls devaient servir aux deux divisions.

Néanmoins l'opération eût été suffisamment protégée par le village de Neuilly où nous étions solidement retranchés, par le feu des mitrailleuses et de la nombreuse artillerie que le général en chef avait mise à la disposition du général d'Exea, afin précisément d'assurer le passage de son corps, complément indispensable de l'attaque principale.

Quoi qu'il en soit, péchant par excès de prudence, le général d'Exea arrêta la division de Bellemare, et les quelques compagnies qui déjà étaient de l'autre côté de la rivière durent repasser sur la rive droite.

En même temps la division Mattat, installée au Perreux, ayant reçu quelques projectiles, reprit sa position première aux abords du rond-point de Plaisance (2).

Un officie[r] du gén[ér]al Du[crot] vient pres[ser] le mouvem[ent] du 3e corp[s]

C'est à ce moment, vers une heure, que le commandant Vosseur, de l'état-major du général Ducrot, se présenta au général d'Exea pour le presser d'exécuter son mouvement. Parti du plateau de Villiers, cet officier avait traversé les pentes de Bry au milieu d'une vive fusillade, et franchi la Marne aux ponts de Neuilly (3).

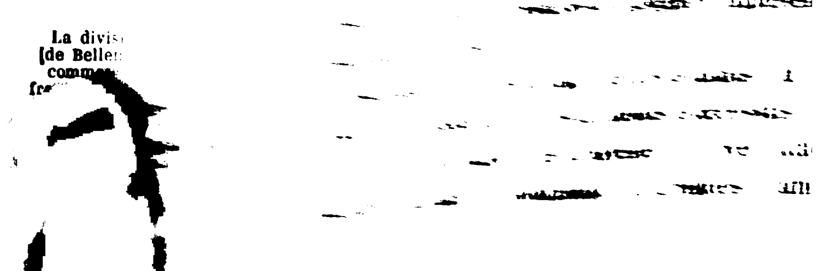
(1) Voir croquis n° 15, page 214.

(2) Voir croquis n° 16, page 215.

(3) Ce simple fait prouve suffisamment combien eût été facile le passage de la Marne de midi à une heure.

Les pon
Bry
abando

La divis
[de Belle
comm
fr



Noisy... En vain les batteries placées sur la rive droite de la Marne augmentent leurs feux... les obus tombant au milieu des hommes isolés, ou s'enfonçant dans la terre meuble des pentes font peu d'effet... La marche de l'ennemi n'en est pas ralentie... parvenant au-dessus de Bry, dans Bry même, les Allemands fusillent nos travailleurs, arrêtent la construction des ponts et vont déborder la gauche du 2e corps... quand une batterie de mitrailleuses, 3e du 12e, capitaine Clavel, guidée par le capitaine Louis, aide de camp du général d'Exea, vient prendre position sur le mamelon du Perreux, en un point d'où l'on enfile à bonne portée toute la ligne des tirailleurs saxons; dès les premières décharges, ceux-ci s'arrêtent court, reculent... s'abritent derrière les haies, les couverts, et bientôt ils disparaissent derrière la crête... Nos mitrailleuses obtiennent ainsi en quelques minutes le résultat que nos canons ordinaires n'avaient pu obtenir par un tir prolongé... Le plus grand danger est passé; toutes les pentes restent libres, et les nôtres réoccupent les premières positions en face de Villiers. Alors seulement le général d'Exea se décidant à exécuter le passage de la rivière, donne l'ordre à la division de Bellemare de se porter en avant (2 heures) (1).

Le général en ch ne voyant pa arriver le 3e corps, se décide à conserver s positions.

Mais toutes ces hésitations, tous ces retards ont compromis la journée : rien maintenant ne peut plus réparer les fautes commises ! Toute la combinaison sur laquelle reposait le succès de l'opération est détruite. . . . Nos sanglants efforts, nos pertes si cruelles sont rendus stériles !

Cette triste vérité apparaissait trop clairement pour que la moindre illusion fût permise. Dès lors le général

(1) Malheureusement le général commandant le 3e corps négligea de faire prévenir le général en chef qu'il exécutait enfin le passage de la rivière.

en chef ne songe plus qu'à garder solidement les positions tombées en notre pouvoir, remettant au lendemain les opérations offensives....

Il fait relever sur la crête du plateau de Villiers et les pentes de Bry la brigade Avril de l'Enclos (123e, 124e) par la brigade Courty (125e, 126e), de la même division; un seul bataillon de la 1re brigade, le 3e du 124e, peu engagé, reste sur le terrain derrière le chemin creux (1).

[illegible]

Nos batteries, bien que cruellement éprouvées, surtout celles établies aux abords de Villiers, avaient continué la lutte sans interruption... Les canonniers, comme électrisés par leurs officiers payant tous de leur personne, montraient un entrain, une ardeur qui semblaient croître avec le danger. Non-seulement ils avaient résisté à découvert sous la pluie de fer et de mitraille de l'ennemi, mais encore ils avaient souvent obligé celui-ci à ralentir son feu.

Sur le plateau de Villiers, la batterie Nismes, revenue à gauche de la route n° 45, tire sans relâche. Elle ne tarde pas à être appuyée par les batteries de la réserve ([illegible] commandant Lefebure). La batterie Malherbe [illegible] à sa gauche, près du chemin creux; presque [illegible] perd son capitaine-commandant grièvement blessé, que remplace le capitaine en second Royer. Plus à gauche, la batterie Bajau, reprenant sa première position sur le bord du plateau, fait face au parc de Villiers. [illegible] reconstituée à quatre pièces, s'établit [illegible] chemin creux, près de la route n° 45. [illegible] la batterie Gros, elle va se joindre aux batteries [illegible] déployées entre le four à [illegible] de la Lande.

Positions devant Villiers le 30 Novembre 1870 à 2 heures de l'après midi

L'art
se m
sur les
con
et
son

Sur la droite de la route de Villiers, la première demi-batterie de mitrailleuses Mahieu, deux pièces de la batterie Courtois et deux mitrailleuses de la batterie précédente, établies près du chemin de fer, font grand feu sur toute la ligne (1).

Sur le plateau des fours à chaux, les batteries de la division de Malroy, celles de la réserve du deuxième corps, soutenues à gauche par l'artillerie de la division Berthaut et la batterie Gros de la réserve générale, combattent également avec la plus grande énergie.

Quelques pièces ennemies étant venues s'établir à la pointe nord du plateau de Cœuilly pour prendre d'écharpe toute cette ligne, les batteries Chaule (mitrailleuses) et Gros (8) se portent à un kilomètre en avant dans le vallon de la Lande et les contrebattent vigoureusement. Elles ont tout d'abord un succès complet, mais bientôt en butte aux feux croisés de quatre batteries ennemies, elles sont écrasées : deux pièces du capitaine Gros sont démontées, et c'est à grand'peine que cet offi-ier parvient à ramener le reste de son matériel au Four Chaux.

Comme on le voit, notre brave artillerie, par sa ferme tenance, tenait partout l'ennemi en respect et l'empê-ait de nous inquiéter sérieusement.

es Saxons, définitivement refoulés, étaient rentrés s Noisy, pour n'en plus sortir... Partout les Alle-ds restaient, comme nous, sur la défensive, et le bat se réduisait à un échange de coups de canon.

lant de la gauche à la droite de la ligne de bataille, néral Ducrot reconnaissait toutes les positions occu-par ses troupes ; il prescrivait d'établir des tran-

Le général en chef apprend l'abandon de nos positions de droite par le 1er corps

ne mitrailleuse de la 2e demi-batterie Mahieu avait, comme rons vu, été démontée à la première position près du chemin



[redacted] côté de Mon-Idée... et le commandant Sancery [redacted] un mouvement sur Chennevières, quand il [redacted] ordre de se replier...

[redacted] voit, non-seulement l'ennemi n'était pas menaçant, mais même sur certains points il rétrogradait... rien ne pouvait motiver un ordre de retraite... et pendant la division Faron refluait déjà vers la Marne, dans Champigny; toute la brigade de la Mariouse et le de ligne de la brigade Comte (113e et 114e) étaient à quelque distance en arrière du village... fort heureusement le 113e tenait encore les défenses avancées.

Arrivée du général en chef à Champigny

Il fut donc très-facile d'arrêter les troupes et de les porter en avant. Toute la division Faron réoccupa complétement ses positions sans que l'ennemi tentât seulement de s'y opposer.

Ces mesures prises et la journée semblant entièrement finie, le général Ducrot se dirige vers la Villa-Palissy, où il espère rejoindre le commandant du 1er corps; comme il arrivait à la Fourche de Champigny, éclate tout à coup dans la direction de Villiers une vive fusillade... (4 heures environ).

Croyant que l'ennemi fait une nouvelle attaque contre nos lignes, le général en chef tourne bride et se porte rapidement vers le plateau de Villiers. Grande est sa surprise en apercevant la division de Bellemare sur les pentes de Bry et ses têtes de colonne se ralliant pour tenter un nouvel assaut contre le parc de Villiers, devant lequel tant de braves gens sont déjà tombés...

L'entrée en ligne du 3e corps à cette heure de la journée était tout à fait imprévue, surtout dans la direction de Bry. L'ordre général du 29 novembre était formel; il prescrivait au 3e corps de faire attaquer et occuper par trois brigades le village de Noisy le



chées, des abris, des épaulements partout où la chose lui semblait indiquée... Comme il venait d'ordonner la construction de quelques ouvrages rapides au Four à Chaux, point le plus dominé de son front défensif, et qu'il se dirigeait vers la tête de Champigny, il apprit par le capitaine Colin, de l'état-major de la division de Malroy, que le 1er corps d'armée avait reçu l'ordre de se reporter en arrière, d'abandonner toutes ses positions avancées, voire le village de Champigny et le Four à Chaux...

A la nouvelle de cet incroyable incident, le général Ducrot, dans un premier mouvement d'indignation bien légitime, s'écria : « Allez dire partout que, sous peine « de mort, je défends d'abandonner aucune position. »

Rien, en effet, pas plus à la droite que sur toute autre partie du champ de bataille, ne pouvait faire pressentir un mouvement rétrograde quelconque... A la vérité, les diverses attaques contre le parc de Cœuilly avaient été repoussées comme devant Villiers, mais nous tenions, avec un grand nombre de tirailleurs, toutes les pentes audessus de Champigny; sur la droite nous étions même assez solidement établis pour inquiéter l'ennemi... plusieurs fois, débouchant de Chennevières, il avait cherché à nous rejeter vers la Marne... mais il était venu sans cesse se briser contre la résistance de 2 à 300 hommes que le commandant Sancery, du 35e, avec un certain nombre d'autres officiers, maintenait énergiquement près de l'épaulement du plateau.

Les Allemands n'avaient pas réussi davantage à nous tourner le long de la rivière : la ferme attitude de quelques officiers et d'une centaine de tirailleurs avait suffi pour arrêter, sur le flanc du coteau, toutes leurs tentatives.

Vers 3 heures, les Wurtembergeois voyant leurs efforts impuissants, paraissaient non-seulement renoncer à nous rejeter du plateau, mais commençaient même à

céder du côté de Mon-Idée... et le commandant Sancery prononçait un mouvement sur Chennevières, quand il reçut l'ordre de se replier...

Arrivée du général en chef à Champigny.

On le voit, non-seulement l'ennemi n'était pas menaçant, mais même sur certains points il rétrogradait... rien donc ne pouvait motiver un ordre de retraite... et cependant la division Faron refluait déjà vers la Marne, évacuant Champigny ; toute la brigade de la Mariouse et le 114e de ligne de la brigade Comte (113e et 114e) étaient massés à quelque distance en arrière du village... fort heureusement le 113e tenait encore les défenses avancées.

Il fut donc très-facile d'arrêter les troupes et de les reporter en avant. Toute la division Faron réoccupa promptement ses positions sans que l'ennemi tentât seulement de s'y opposer.

Ces mesures prises et la journée semblant entièrement finie, le général Ducrot se dirige vers la Villa-Palissy, où il espère rejoindre le commandant du 1er corps; comme il arrivait à la Fourche de Champigny, éclate tout à coup dans la direction de Villiers une vive fusillade... (4 heures environ).

Croyant que l'ennemi fait une nouvelle attaque contre nos lignes, le général en chef tourne bride et se porte rapidement vers le plateau de Villiers. Grande est sa surprise en apercevant la division de Bellemare sur les pentes de Bry et ses têtes de colonne se ralliant pour tenter un nouvel assaut contre le parc de Villiers, devant lequel tant de braves gens sont déjà tombés.

Sur la gauche, entrée en ligne de la division de Bellemare, du 3e corps.

L'entrée en ligne du 3e corps à cette heure de la journée était tout à fait imprévue, surtout dans la direction de Bry. L'ordre général du 29 novembre était formel; il prescrivait au 3e corps « de faire attaquer et « occuper par trois brigades le village de Noisy-le-



« Grand ; d'envoyer ensuite une brigade, avec la « meilleure partie de l'artillerie, dans la direction de « Champs, jusqu'à la pointe du plateau, à hauteur de « Gournay, pour canonner ce village ; de faire occuper « le plateau à droite de Noisy par une autre brigade, et « d'échelonner le reste de l'artillerie entre Bry et « Noisy. »

L'ordre du 30 prescrivait que le grand équipage de pont serait, à 8 heures du matin, sur la route de Strasbourg, non loin du carrefour de Plaisance, afin d'être en mesure, au moment de l'occupation de Neuilly-sur-Marne, de jeter deux ponts à l'endroit où la route se rapproche le plus de la Marne. Cet ordre particulier et de détail ne modifiait en rien les instructions générales de la veille. Du village de Noisy-le-Grand, l'on aurait commandé le pont de Gournay, par lequel débouchaient les renforts ennemis ; l'on aurait pris à revers la formidable position de Villiers, en même temps que le 2ᵉ corps l'aurait abordée de front et par la droite ; dans ces conditions, le succès était presque assuré ; mais le 3ᵉ corps intervenant alors que les 1ᵉʳ et 2ᵉ étaient épuisés par une lutte acharnée de plusieurs heures, son action, forcément, devenait infructueuse et sans effet.

De plus, en se dirigeant sur Villiers et non sur Noisy-le-Grand, l'on prenait, pour ainsi dire, le contre-pied du plan d'attaque du général en chef.

Car les troupes ne manquaient pas sur le plateau au-dessus de Bry et face à Villiers... elles n'étaient même que trop nombreuses, trop compactes... Devant ces obstacles insurmontables contre lesquels la force et la vaillance ne pouvaient rien, elles restaient impuissantes, et ce n'était qu'en combinant l'attaque de front avec un mouvement tournant par la gauche, qu'il eût été possible d'enlever la position.

Aussi avions-nous désigné au 3e corps d'une manière formelle et précise Noisy-le-Grand comme objectif.

Pourquoi et comment le mouvement s'est-il exécuté d'une autre façon? C'est ce qui n'a jamais été bien éclairci...

CHAPITRE VI.

ATTAQUE DE VILLIERS PAR LA DIVISION DE BELLEMARE.

Il était 2 heures, lorsque les têtes de colonne du 3e corps avaient commencé à franchir la Marne aux ponts de Neuilly. La brigade Fournès, de la division de Bellemare (4e zouaves-136e), passant la première, était venue se masser à hauteur du grand parc de Bry, face à Noisy-le-Grand; le 3e bataillon de zouaves, en avant-garde, s'était porté dans la direction de ce dernier village, précédé des deux premières compagnies déployées en tirailleurs. La brigade Colonieu (Seine-et-Marne—Morbihan), de la même division, suivant le mouvement, avait pris position sur la gauche, face au même objectif.

Passage Marn par la d de Belle

Tout semblait indiquer que, conformément aux instructions générales, on allait marcher sur Noisy-le-Grand, en longeant la rive gauche de la Marne, sous la protection des batteries fixes du plateau d'Avron et de l'artillerie du 3e corps, qui pouvait s'établir à droite et à gauche de Neuilly-sur-Marne.

Vers trois heures, la ligne s'était ébranlée, mais au lieu de marcher sur Noisy-le-Grand, elle avait fait par le flanc droit et tête de colonne à droite, exécutant ainsi une véritable contre-marche.

Tournant le dos à l'objectif indiqué, on s'était engagé

dans les routes étroites entre le grand parc et le village de Bry, et toute la division de Bellemare était venue se masser non loin de la place de l'église. Le 3e bataillon de zouaves, resté seul sur la route de Noisy, observait ce débouché et couvrait notre gauche (1).

Attaque du plateau de Villiers par les zouaves.

Aussitôt ses troupes rassemblées, le général de Bellemare donne l'ordre d'attaquer les hauteurs de Villiers : le 4e zouaves, s'avançant par le chemin de Bry à Villiers, doit marcher directement sur le parc, appuyé à droite par le 136e de ligne, à gauche par le régiment de Seine-et-Marne ; les mobiles du Morbihan, placés à l'extrême gauche, garderont les pentes face à Noisy-le-Grand, en se reliant au 3e bataillon de zouaves (2).

Vers 3 heures 1/2, les zouaves s'engagent dans le chemin creux conduisant au plateau.

Les deux premières compagnies du 1er bataillon, formant avant-garde, escaladent les pentes au pas de course... entraînées par le commandant Noëllat, elles se jettent sur les tirailleurs ennemis, les bousculent et s'avancent intrépidement sur le plateau.

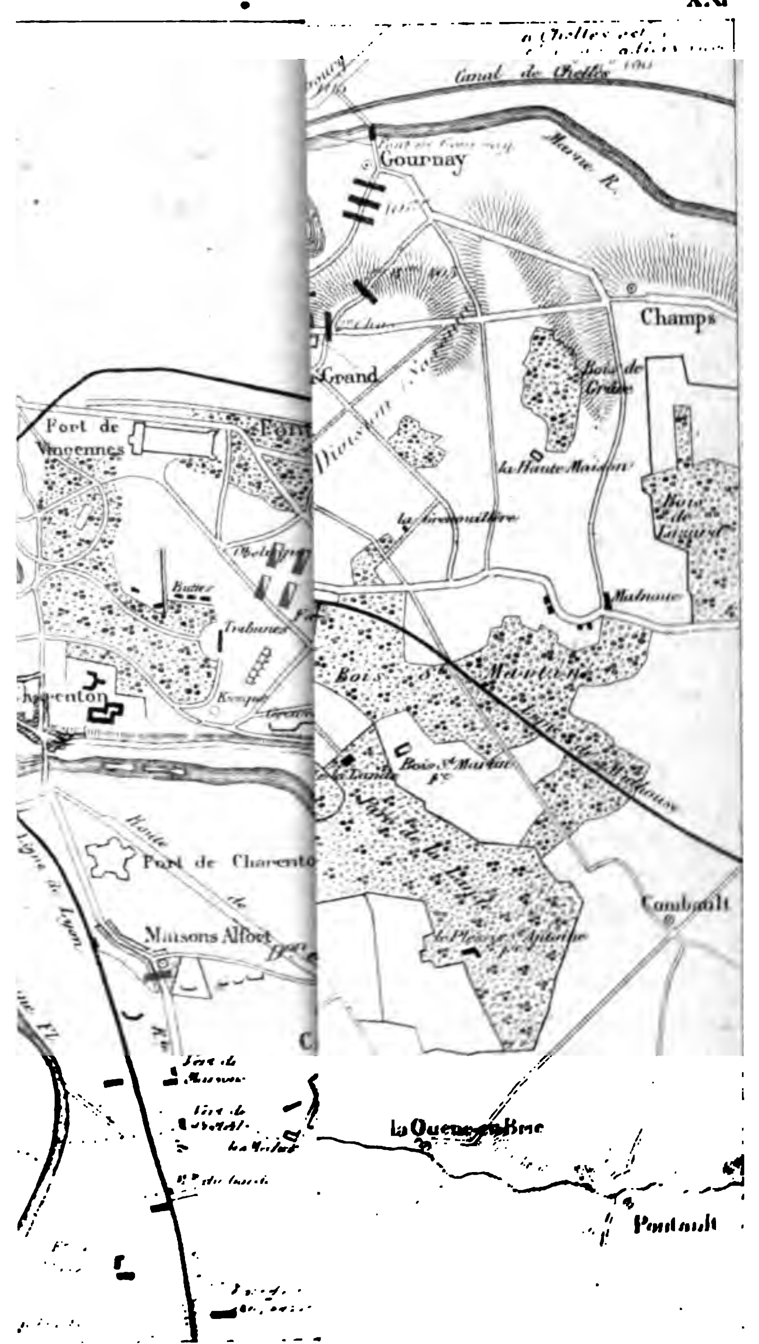
Mais tout à coup, du mur de Villiers, part un feu roulant, qui renverse en quelques minutes la moitié de nos hommes : tous les officiers sont atteints, le commandant a son cheval tué, c'est à grand'peine que les zouaves parviennent à dégager leur chef ; rejetés en arrière, les débris de ces deux braves compagnies se rallient derrière la crête.

A peine est-on reformé, que tout le bataillon se porte

(1) Le général de Bellemare disposait de toute son artillerie divisionnaire et des deux batteries de 4 de la division Mattat.

La batterie de mitrailleuses de cette division, 3e du 11, capitaine Clavel, avait conservé sa position sur le mamelon du Perreux, afin de joindre son feu à celui des batteries de réserve.

(2) Voir croquis n° 20.


Canal de Chelles
Gournay
Marne R.
Champs
Bois de Grâce
la Haute Maison
la Grenouillère
Malnoue
Fort de Vincennes
Buttes
Tribunes
Charenton
Bois St Martin
Fort de Charenton
Maisons Alfort
Combault
La Queue en Brie
Pontault



de nouveau en avant sans attendre l'arrivée des autres colonnes.

Les zouaves, qui s'étaient déjà si vaillamment comportés à la Malmaison, veulent, par un coup d'éclat, effacer tout souvenir, toute trace de ce qui s'est passé à Châtillon... tête baissée, ils se précipitent sur le plateau... des murs, des fossés, des abris jaillit un feu terrible; la plupart tombent, les autres marchent, courent à travers une grêle de balles... mais arrivés à cent mètres du parc, ils sont foudroyés à bout portant... Devant eux se dresse une muraille qui ne cesse de vomir le fer et le feu... force est de s'arrêter... de reculer... 16 officiers sur 18 et 311 hommes sur 600 sont hors de combat. Cependant, ces braves n'ont pas inutilement versé leur sang; ils ramènent les deux pièces de canon laissées le matin sur le plateau faute d'attelages.

Pendant ce temps, le 2ᵉ bataillon de zouaves arrive au chemin creux qui longe la crête; le 2ᵉ bataillon du 136ᵉ entre en ligne vers la droite au milieu des vignes; il est bientôt suivi par les deux autres bataillons du même régiment, le 1ᵉʳ bataillon du 107ᵉ et la légion des Amis de la France; une fraction des mobiles de Seine-et-Marne, sous les ordres du lieutenant-colonel de Courcy, couronne la crête à gauche du chemin de Bry à Villiers; une autre fraction de ce régiment est en réserve sur les pentes avec le colonel Franceschetti, à sa gauche se trouvent les mobiles du Morbihan qui marchent vers Noisy-le-Grand (1).

Sous la conduite du colonel Fournès, commandant la 1ʳᵉ brigade de la division, toutes les troupes de première ligne se précipitent de nouveau contre le parc de Vil-

(1) Une partie du 1ᵉʳ bataillon de Seine-et-Marne, n'ayant pas été relevée, était restée en position à Villa-Evrard.

liers avec la plus fougueuse intrépidité ; la 16e batterie du 2e régiment, capitaine Malfroy, établie près du chemin de Bry, soutient, au centre, cette charge générale. Nos pièces de 7 postées sur Avron nous prêtent également un puissant concours ; aux ordres du capitaine Pothier, ces pièces atteignent à 5 et 6,000 mètres l'artillerie ennemie et la forcent plusieurs fois à changer de position.

Le général en chef arrive sur le plateau.

Comme la division de Bellemare abordait le plateau, arrive le général en chef, entraînant à sa suite les fractions des divisions Berthaut et de Maussion qu'il a rencontrées sur son passage : deux bataillons du 126e et deux du 119e sont jetés, les uns à gauche de la route de Villiers, les autres à droite ; deux batteries, dont une de mitrailleuses, ouvrent le feu à 400 mètres du parc..

Ce dernier effort n'est pas plus heureux que les précédents ; cette fois encore, nos plus vaillants soldats vont se briser contre des obstacles qu'ils n'atteignent que pour tomber morts avant d'avoir pu les escalader ; nos batteries, écrasées par la mousqueterie, perdent en quelques instants la moitié de leurs effectifs en hommes et en chevaux, presque tous leurs officiers (1) ; plus de 600 hommes restent sur le terrain. Mais ces pertes cruelles, loin de diminuer l'élan de nos soldats, semblent redoubler leur ardeur... les mobiles du lieutenant-colonel de Courcy veulent encore se jeter sur le parc de Villiers... Le général Ducrot, convaincu de l'impuissance

(1) Dans la batterie de mitrailleuses, le capitaine Trémoulet avait été tué, et les deux autres officiers, Mathis et Chevalier, blessés.

Le lieutenant Chevalier, blessé mortellement, venait de sortir de l'École d'application. Malade depuis quelque temps, il avait tenu à rejoindre sa batterie, malgré l'avis des docteurs, qui ne le jugeaient pas en état de combattre. C'est dans ces conditions qu'il se fit remarquer par son entrain et son ardeur et qu'il tomba si glorieusement devant les murs de Villiers.

Canal de Chelles
Gournay
Marne R.
Champs
Grand
Bois de Grâce
la Haute Maison
Bois de Lazard
la Grenouillère
Obélisque
Buttes
Tribunes
Kiosque
Malnoue
Bois St Martin
Ligne de Mulhouse
Bois St Martin f.e
Parc de la Lande
Port de Charenton
Maisons Alfort
Combault
le Plessis St Antoine
la Queue-en-Brie
Pontault



de cette nouvelle tentative, les arrête, et fait cesser tout mouvement offensif.

N'ayant pas été prévenus en temps opportun du vigoureux effort de la division de Bellemare, les 2e et 1er corps n'avaient pu y coopérer, quelques fractions seulement s'étaient portées en avant au moment où la fusillade avait éclaté.

Il était fort tard, le jour baissait sensiblement... après ce dernier insuccès, il n'y avait plus rien à tenter. Le gros des troupes est reporté en arrière de la crête, sur laquelle nous laissons seulement des avant-postes.

Des ordres sont donnés sur toute la ligne pour que la nuit soit employée à retrancher les positions conquises, enlever les blessés, enterrer les morts et renouveler les munitions dont la dépense a été considérable (1).

CHAPITRE VII.

COMBAT DE MONTMESLY.

(30 Novembre.)

Rassemblement de la division de Susbielle.

La division de Susbielle (1re du 2e corps), qui devait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, chercher à arrêter les renforts ennemis envoyés de la rive gauche de la Seine, s'était mise en marche le 30 novembre, à 3 heures du matin, sur Port-Créteil, par Joinville et Saint-Maur ; son artillerie divisionnaire, afin d'éviter l'encombre-

(1) Devant Champigny, on parvint à ramener la plupart de nos blessés ; mais devant Villiers, on éprouva les plus grandes difficultés..... Là, étant à très-petite distance de l'ennemi, dès que quelqu'un s'avançait sur le plateau, il était reçu à coups de fusils. Les Allemands, craignant que nous ne profitions de la nuit pour faire une tentative sur le parc, ne laissaient approcher personne, et nos malheureux blessés, malgré les plus louables efforts, restèrent sur le terrain ; le froid en fit périr un grand nombre.

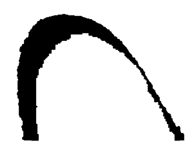
... euil. Deux batteries mobiles
... paulements dans la presqu'île de
... près du pont de Créteil (batterie
... près de l'église d'Adamville (batterie
... le feu contre Montmesly et Bonneuil.
... ies de quatre de la division de Susbielle,
... oute de Créteil, tirent sur le village de

... droite, de l'autre côté de la Seine, le fort d'Ivry
... erie de la redoute du bord de l'eau dirigent leurs
... sur le pont de Choisy-le-Roi.
... ant cette canonnade qui, suivant les ordres du
... neur, devait durer une heure et demie environ,
... ral de Susbielle exécute une reconnaissance en
... le Créteil.

Examen des positions ennemies.

... elà de ce village, la route de Bâle, presque en
... roite, était coupée, à 500 mètres environ des der-
... naisons, par une barricade, prolongée à droite et à
... au moyen de tranchées... des escarpements
... d'un accès très-difficile étendaient jusqu'à l'île
... Julien cette ligne de défense derrière laquelle le
... Bonneuil présentait un sérieux obstacle.
... la droite de la route, le terrain montant en pente
... forme le mamelon isolé de Montmesly, que cou-
... un large plateau incliné vers Créteil; à un res-
... u sol s'élevaient des tranchées à intervalles
... yant, d'un côté à la route de Bâle, de l'autre au
... de Mesly; à la partie culminante se dessinait un
... ouvrage avec embrasures dirigées sur Créteil et
... s-Alfort.
... à droite, au pied des hauteurs, Mesly était
... sé défensivement; mais quelques maisons et enclos

... ir Croquis n° 22, page 2..



situés en avant de ce village semblaient devoir gêner la défense et favoriser l'attaque.

Au delà, le terrain présente une grande plaine découverte, limitée en avant par des bois, sur la droite par le remblai du chemin de fer de Lyon; dans l'intervalle, se trouvent des constructions isolées, entre autres la ferme de l'Hôpital, le carrefour Pompadour; ces bâtiments entourés d'ouvrages en terre et servant de postes avancés aux troupes de Choisy-le-Roi, étaient autant de positions qui devaient menacer le flanc droit de nos colonnes.

But de l'opération.

La reconnaissance terminée, le général de Susbielle réunit ses généraux de brigade et chefs de corps, pour leur donner ses instructions.

Le but de l'attaque était d'abord de s'emparer de Mesly, Montmesly, Bonneuil. En cas de succès, la division, pivotant sur sa gauche, marcherait vers le plateau d'Ormesson. Dans ce mouvement de conversion, le marais de Sucy, pouvant offrir des passages étroits et difficiles, chaque corps devait s'échelonner par bataillons, tout en restant en mesure de se secourir et de déjouer les tentatives d'attaque tournante par la droite. Les positions, fouillées par les tirailleurs, devaient être rapidement enlevées.

En cas d'insuccès, les troupes se retireraient lentement, et occuperaient successivement tous les accidents de terrain, les enclos, les maisons crénelées, etc...

Dans tous les cas, la lutte se prolongerait jusqu'aux dernières limites.

Dispositions d'attaque.

L'ensemble de l'opération tracé, le général de Susbielle donna à chacun de ses brigadiers les détails tactiques :

La 2e brigade (117e et 118e), général Lecomte, est chargée de l'attaque : pendant que le 117e, manœuvrant aux abords de la route de Bâle, abordera de front les

premières défenses de Montmesly, le 118e, accompagné d'une batterie de 4, tournera la position par le village de Mesly.

La 1re brigade, général de la Charrière, restera en réserve derrière la tranchée, à hauteur du parc de l'archevêque. La 2e batterie de 4 et les mitrailleuses établies près de la ferme des Mèches, observeront la plaine et arrêteront tout mouvement tournant par la droite; la batterie de marine de Maisons-Alfort surveillera le carrefour Pompadour.

Le 117e (lieutenant-colonel Galland), formé par bataillon en colonnes de division en avant de Créteil, à droite et à gauche de la route de Bâle, reçoit l'ordre d'agir de la manière suivante :

Le 1er bataillon, commandant Lubriat, placé à gauche de la route, après avoir enlevé les tranchées et bouquets de bois sur les pentes de la Marne, doit continuer son mouvement de manière à prendre à revers les défenses de Bonneuil.

Le 2e bataillon, commandant Fauvin, enlèvera la barricade et poussera directement sur la route de Bâle, afin de tourner les ouvrages de Montmesly, pendant que le 3e bataillon, commandant Passée, les attaquera de front.

Le 118e (lieutenant-colonel de Beaufort), formé en colonne derrière la tranchée de l'archevêque, doit marcher en même temps que le 117e. Son 3e bataillon, commandant L'lopis, après s'être emparé des enclos entre Créteil et Mesly, appuyera vers la gauche de manière à aborder de flanc les premières tranchées de Montmesly; il se portera ensuite contre l'ouvrage situé à l'extrémité du plateau, en subordonnant toutefois son mouvement à la marche du 2e bataillon, commandant Coutelle, chargé de l'occupation du village de Mesly.

situés en avant [illegible] commandant Dupont, formera la ré[illegible]
défense et [illegible] engagés.

Au delà, le [illegible] ayant suffisamment battu la [illegible]
verte, limit[illegible] de Susbielle fait cesser le [illegible]
remblai du [illegible] l'attaque.
trouvent [illegible] avec le plus grand élan,
de l'Hôp[illegible] défenses de l'ennemi sont enlevées
tourés d'[illegible]
aux tr[illegible] du 117e, conduit par le gé-
qui de[illegible] la barricade de la route de

But de l'opération.

La [illegible] rend maître des tranchées
réun[illegible] 2 bataillons chassent de-
leur [illegible] réfugient dans le parc de
L[illegible]
M[illegible] entraîné par le lieu-
di[illegible] premières tranchées
[illegible] l'extrême droite, le
[illegible] en avant de
[illegible] régiment le soin
[illegible] gauche, et déloge
[illegible] le flanc du

[illegible] de Mesly, dont
[illegible] ment en dé-
[illegible]
[illegible] plus avan-
[illegible] qui relie
[illegible] intenable

Disposition[illegible] d'attaqu[illegible]

[illegible] uter pour
[illegible] bataillon du
[illegible] Montmesly
[illegible] sous l'éner-
[illegible] Beaufort et
[illegible] de quelques



…gnies du 3ᵉ bataillon de son régiment, descend la …du mamelon et se jette contre les maisons C au …refour des routes de Bâle et de Choisy-le-Roi, posi…n très-importante, que l'ennemi avait solidement re…chée.

Accueillis par une vive fusillade, nos soldats du 117ᵉ n'en continuent pas moins leur marche en avant : mais bientôt, pris de flanc par les défenseurs du parc de Bonneuil, ils sont obligés de rétrograder jusqu'à l'ouvrage de Montmesly... et d'attendre que le mouvement de notre gauche soit plus prononcé.

De ce côté, le 2ᵉ bataillon du 117ᵉ, après avoir enlevé la première barricade, s'était heurté à gauche au mur du parc de Bonneuil, à droite au petit bois D, sur la route même à une deuxième barricade ; à différentes reprises, il avait essayé de briser ces obstacles, et chaque fois il avait été repoussé avec des pertes considérables... Rien ne pouvant être tenté avant la prise de ces différents points, on les attaque de deux côtés à la fois :

Le 2ᵉ bataillon du 117ᵉ les aborde de front, pendant que le 3ᵉ bataillon du 118ᵉ, remplacé dans l'ouvrage par le bataillon de réserve (1ᵉʳ bat. du 118ᵉ) prend à revers toutes les défenses de l'ennemi.

La barricade B, le petit bois D abordés avec énergie sont bientôt évacués, et nos soldats arrivent jusque dans les fossés du côté ouest de la route, à quelques pas des tirailleurs allemands qui garnissent les créneaux du long mur du parc... Ce nouvel obstacle défilé de notre artillerie, par sa direction, par sa situation sur le flanc du coteau, nous arrête court... il est impossible d'aller plus loin...

Profitant de cet instant de halte, nous nous fortifions dans les positions conquises. Le commandant du génie Houbigant retourne l'ouvrage de Montmesly ; deux pièces Montmesly est fortifié.



de quatre de la 8e batterie du 21e, sous-lieutenant de Bussières, y sont envoyées de manière à contrebattre l'artillerie ennemie, venue prendre position près du bois de Brevannes. Le village de Mesly est solidement occupé; des créneaux sont percés dans tous les murs ayant des vues au sud et à l'ouest, les haies, les fossés, sont utilisés pour abriter nos tirailleurs, qui se relient avec ceux de Montmesly.

Les Allemands cherchent à gêner notre occupation... mais ils ne poussent pas à fond leur tentative : la 7e batterie du 21e, capitaine Deschamps, qui avait suivi le 118e dans Mesly, appuyait à gauche pour prendre position sur la hauteur, quand une colonne débouche sur la route de Choisy, derrière le carrefour Pompadour... le capitaine Deschamps s'arrête à mi-côte et ouvre aussitôt le feu... déconcerté par cette brusque attaque, l'ennemi n'ose plus avancer... (10 h. 1/2).

Situation critique

Partout nous avions réussi, sauf sur la gauche, où le parc de Bonneuil présentait un bastion des plus menaçants pour nos troupes de Montmesly... derrière ce vaste couvert, les renforts ennemis pouvaient, sans être vus, se masser dans le village de Bonneuil, de là se jeter inopinément sur nos derrières et nous couper de Créteil.

Aussi, malgré le succès marqué du centre et de la droite, le général de Susbielle n'était pas sans inquiétude ; car il était évident que les Prussiens ne nous laisseraient pas maîtres de l'importante position de Montmesly sans tenter un violent effort pour la reprendre; mais sur notre droite, on ne semblait pas se décider à nous prêter un concours efficace...; de l'autre côté de la Seine, rien ne se faisait entendre ; les troupes de réserve promises ne paraissaient même pas. Le général de Susbielle hésitait donc à engager le reste de sa division, il hésitait d'autant plus que de nombreux groupes enne-

mis (infanterie, cavalerie, artillerie) se montraient aux abords du carrefour Pompadour et semblaient vouloir nous prendre à revers... d'assez bonne, la situation menaçait de devenir critique, car assurément on ne pouvait compter sur la milice désordonnée établie à Créteil pour protéger notre ligne de retraite.

Arrivée de la réser

Enfin arrive la brigade de garde mobile commandée par le général Ribourt... Aussitôt ce dernier est chargé de surveiller le carrefour Pompadour, tout en se tenant prêt, avec l'artillerie de réserve, à suivre le mouvement de la division, et à protéger la droite tant qu'elle pourra avancer. Le général Lecomte doit continuer son attaque sur Bonneuil, pendant que le général de La Charrière, avec la 1re brigade, débordera par la droite la position de Montmesly.

Opérations la brigad de La Charr

La brigade de La Charrière, laissant deux bataillons en réserve dans la grande tranchée de l'archevêque, le 3e du 115e et le 3e du 116e, s'ébranle en échelons par régiment, le 116e formant 1er échelon. Chaque échelon. formé de deux bataillons, est disposé en colonnes par division, à demi-distance, de manière à pouvoir rapidement former le carré, si la cavalerie prussienne cherche à nous aborder dans la plaine entre Mesly et la route de Gex.

La brigade passant entre Montmesly et le village de Mesly est accueillie aussitôt qu'elle dépasse la ligne des tirailleurs du 118e, par un feu violent de mousqueterie. Le 115e, entièrement à découvert, est des plus maltraités ; le chef du 1er bataillon, commandant Angamarre, blessé, se voit obligé de remettre le commandement au capitaine Tarigo ; le capitaine Bertrand, chef du 2e bataillon, est également atteint ; beaucoup d'officiers, de soldats tombent tués ou blessés ; nos bataillons n'en continuent pas moins à avancer dans le plus grand ordre et

sans tirer, suivant les instructions du brave général de La Charrière... qui, au premier rang, entraîne tout le monde.

Quand nous arrivons à hauteur de l'extrémité de Montmesly, le feu de l'ennemi redouble; des fossés de la route de Choisy, des bouquets de bois, partent des décharges de mousqueterie qui nous font le plus grand mal. Le général précipitant son mouvement, donne l'ordre au lieutenant-colonel Cajard, commandant le 115e, de déloger à la baïonnette les tirailleurs allemands, d'occuper les bouquets de bois, et de s'y maintenir de manière à le couvrir à droite pendant qu'avec le reste de sa brigade il s'élancera sur le flanc gauche de l'adversaire qui, à ce moment, cherche à gravir les pentes du plateau.

Faisant battre la charge, le général de La Charrière gravit le revers sud de Montmesly, en même temps que le 115e, vigoureusement enlevé, aborde la route de Choisy et chasse des bouquetaux les tirailleurs ennemis, qui disparaissent derrière la ferme de l'Hôpital.

Position avancée du 115e.

Le feu cesse dans la plaine et le 115e, maître du terrain, l'occupe solidement :

3 compagnies du 2e bataillon en tirailleurs sont établies le long de la route de Choisy; abritée par les fossés et les arbres; cette ligne se prolonge à gauche par les tirailleurs du 118e qui relient le 115e aux troupes de Montmesly;

3 compagnies du même bataillon derrière le premier bouquet de bois;

4 compagnies du 1er bataillon forment un échelon à la lisière de ce premier bouquet, et 2 compagnies du même bataillon sont en pointe vers le deuxième bouquet (1)

---

(1) Ces bouquets de bois consistent en peupliers plantés dans les intervalles de fossés à demi comblés.

Le 115ᵉ garde cette position avancée jusqu'à la fin de la lutte... en vain une batterie établie en avant de Valenton couvre ce brave régiment d'une pluie d'obus, il ne se retire que sur l'ordre du général de La Charrière, prescrivant au colonel Cajard de se mettre en retraite vers Montmesly.

L'arrivée du général de Charrière nous permet garder quelque temps encore Montmesly attaqué de toutes parts.

De ce côté, le combat n'a pas tardé à recommencer; nos bataillons, après s'être établis solidement sur le plateau, portent de nouveau leurs efforts sur la gauche et cherchent à déloger l'ennemi du parc de Bonneuil; mais toujours repoussés par le feu des créneaux, ils sont forcés de rétrograder... bientôt à leur tour ils sont attaqués... de fortes colonnes poussent directement par la route de Bâle, pendant que d'autres cherchent à contourner le Montmesly.

Au moment où le 116ᵉ, entraîné par le général de La Charrière, gravit le mamelon, la lutte est des plus vives... les tirailleurs ennemis sont à quelques mètres de l'ouvrage, beaucoup de nos soldats ont lâché pied... la perte de la position paraît certaine, quand l'arrivée de ce renfort change la face des choses... Les braves restés dans la redoute s'élancent avec le général sur les Allemands, lesquels descendent le mamelon plus vite qu'ils ne l'ont monté...

Mais renforcé par des troupes fraîches, l'ennemi ne tarde pas à reprendre l'offensive et de nouveau il gravit la pente du mamelon... en même temps, les défenseurs de l'ouvrage sont pris de flanc et à revers par la mousqueterie du parc... bientôt même, ils sont menacés d'être complétement tournés par des groupes qui ont forcé nos fantassins à évacuer le bois D sur la route de Bâle...

De nos deux pièces établies près de la maison de Montmesly, l'une a été démontée dès la mise en batterie... l'autre, malgré toute l'énergie de son chef de

section, le sous-lieutenant de Bussières, ne peut arrêter les efforts multiples et acharnés des Allemands... servants, chevaux, presque tous sont tués ou blessés, et M. de Bussières, après avoir fait des prodiges de valeur, tombe mortellement frappé (1).

Le général de La Charrière, atteint d'une balle à la main, n'en reste pas moins au milieu de la mêlée... un deuxième coup de feu lui brise le col du fémur... tout sanglant, il continue encore à diriger ses troupes... c'est alors qu'il appelle le 115e de ligne à son aide.

Le 115e arrive au secours des défenseurs de Montmesly.

Le lieutenant-colonel Cajard, du 115e, fait replier son régiment; le capitaine Bertrand, commandant le 2e bataillon, recule vers la route de Choisy, suivi par les 4 compagnies du 1er bataillon postées dans le petit bois. Le capitaine Tarigo doit protéger le mouvement avec les deux compagnies établies dans le bouquet de bois le plus avancé.

C'est dans cet ordre que le 115e revient en toute hâte sur le chemin de Mesly; les bataillons ont déjà fait tête de colonne à droite pour gravir le plateau, quand accourt un officier d'ordonnance du général de Susbielle avec mission de porter le régiment vers notre gauche; le 115e gravit la hauteur au pas de course, et passant derrière le 116e, il s'établit aux abords de la route de Bâle.

De ce côté, en effet, la situation était grave; les Prussiens, sortant en masse du parc de Bonneuil, avaient refoulé nos soldats des pentes boisées et les avaient poussés jusqu'à Créteil; notre compagnie d'extrême gauche,

(1) M. de Bussières venait de sortir de l'École d'application; sa famille, une des plus distinguées du pays d'Alsace, fut cruellement éprouvée par la guerre. Son frère aîné, capitaine au 11e de marche, était mort deux jours auparavant, à la suite d'une blessure reçue au combat de Ladon, le 24 novembre. Son plus jeune frère, actuellement capitaine de hussards, avait été blessé à la bataille de Sedan, auprès du général Lebrun, dont il était officier d'ordonnance.

capitaine Dallé, après avoir longtemps résisté dans la plaine découverte de l'île Barbière, avait également été obligée de battre en retraite, laissant quelques prisonniers aux mains de l'ennemi. Tout notre flanc gauche était donc découvert jusqu'à Créteil; bien que ce dernier point fût alors solidement défendu par les mobiles du général Ribourt, la situation des défenseurs de Montmesly n'en était pas moins des plus critiques... assaillis de tous les côtés, de front, sur leur gauche, en arrière, un certain nombre d'hommes commencent à plier, reculent et se retirent en désordre; cependant, quelques braves gens maintiennent encore la position.

Un nouvel effo est tenté pour repousse l'ennemi.

La journée avait été si belle à ses débuts, le canon grondait si fort entre Villiers et Champigny, que le général de Susbielle ne pouvait se résoudre à prononcer le mot de retraite.

Avec le peu de monde qu'il a encore sous la main, il veut essayer une tentative désespérée... Les tambours, les clairons sonnent la charge... généraux, officiers, soldats se jettent en avant, l'ennemi, encore une fois, est refoulé, mais cet élan suprême ne peut ramener les succès de la matinée.

Soutenus par une artillerie nombreuse, les Allemands nous entourent et nous criblent de balles. Enfin nos hommes, épuisés, harassés, à bout de forces, reculent vers Créteil.

Retraite vers Créteil.

Avec le concours de son état-major, du général Lecomte, des chefs de corps et de quelques officiers, le général de Susbielle ne cède le terrain que pied à pied... les haies, les enclos, les fourrés sont garnis de groupes de tirailleurs... Le bataillon des francs-tireurs de la division, commandant Cyvoct, jusque-là tenu en réserve, accourt et détache une centaine d'hommes derrière un long mur crénelé E, à 200 mètres en avant du

village, de manière à prendre l'ennemi de flanc s'il voulait nous poursuivre.

Énergique résistance du colonel Galland.

Du reste, sur le mamelon même, le lieutenant-colonel Galland tient toujours l'ouvrage de Montmesly avec une poignée de braves. En vain les Allemands le fusillent de toutes parts, en vain essayent-ils plusieurs assauts... ils ne peuvent venir à bout de leur opiniâtre adversaire, qui ne se retire qu'après avoir opéré le sauvetage d'une de nos pièces, restée dans l'ouvrage sans canonniers, sans chevaux, et après avoir vu la majeure partie de nos troupes gagner Créteil... Le colonel Galland, tout en retraitant, s'arrête derrière les tranchées, les haies, les clôtures, et maintient constamment les Prussiens, le suivant à une centaine de mètres sans oser l'aborder.

Sur la droite, le commandant Rabot-Desportes, qui jusqu'alors a gardé avec son bataillon (1er du 116e) la tranchée descendant à Mesly, se replie en même temps que le lieutenant-colonel Galland, et fait aussi bonne contenance (1).

Le commandant Gravis, occupant le village de Mesly avec le 3e bataillon du 115e, s'y défend jusqu'à la dernière extrémité. Plusieurs fois dans la journée ses tirailleurs embusqués derrière les haies, les murs de ferme, ont arrêté les tentatives de l'infanterie et de la cavalerie allemandes, qui, débouchant du carrefour Pompadour, cherchaient à nous tourner par la droite. Le mouvement vers Créteil étant à peu près achevé, le commandant Gravis bat en retraite vers la tranchée de l'archevêque.

Notre arrière-garde est faite prisonnière.

Dans la plaine au delà de la route de Choisy, le capitaine Tarigo, dernier échelon du 115e, tient trop longtemps tête à l'ennemi. Comme il reculait vers le pré-

(1) Le mamelon se trouvait ainsi complétement évacué vers 2 heures environ, au moment où commençait à se faire entendre, sur la droite, le canon de la 3e armée.

mier bouquet de bois, il est assailli par un feu de tirailleurs. Ardent et vigoureux officier, le capitaine Tarigo se retourne et fait face aux Allemands ; les croyant peu nombreux, il veut, avant de rétrograder, les forcer à reculer et s'engage vivement ; dès les premiers coups, son cheval est tué... voyant arriver les renforts ennemis, il cherche à se retirer, mais attaqué de front par l'infanterie, abordé de flanc par la cavalerie, il est entouré.

Nos hommes font une résistance énergique, on s'aborde à l'arme blanche... Dans la mêlée, le capitaine Tarigo tombe frappé d'un coup de sabre à la tête... le lieutenant Bigot a les deux jambes traversées par une balle ; un autre officier tombe grièvement blessé... Enveloppées de toutes parts, nos deux compagnies sont faites prisonnières à l'exception de quelques hommes qui parviennent à s'échapper... « Les troupes, dit la « relation allemande, chargées de l'attaque en avant de « Valenton (9e et 10e compagnies du 49e et deux batail- « lons du régiment de Colberg n° 9) se précipitèrent sur « le petit bouquet de bois qui n'est éloigné de Valenton « que de 900 à 1,000 pas. Les 3 ou 400 hommes qui le « défendaient sont en partie faits prisonniers, et ceux « d'entre eux qui parviennent à se sauver sont pour- « suivis par deux pelotons du 4e escadron du 3e régi- « ment de cavalerie wurtembergeoise qui suivaient à « quelque distance les compagnies d'attaque, et qui « tombèrent sur les tirailleurs français rapidement et « d'une façon inattendue. »

Dès que le Montmesly fut évacué, toutes nos batteries situées entre Seine et Marne, la batterie André, de la presqu'île de Saint-Maur (1), concentrèrent leurs feux sur cette position et sur Bonneuil.

(1) Dans la presqu'île de Saint-Maur, la batterie Donato avait, aussitôt

Arrêté par le feu de notre artillerie de position, l'ennemi n'osa poursuivre son succès et se contenta de couvrir d'obus le village de Créteil, en arrière duquel les troupes se reformaient.

« Reçues par le feu des batteries françaises postées « à Alfort et sur le côté de Créteil, les troupes allemandes, dit le major Niepold, ne purent franchir les « fortifications de leur ligne d'avant-poste. » La division de la 3e armée sur la rive gauche de la Seine, bien qu'elle se fût produite fort tard, contribua également à les arrêter.

Ordre du général Trochu.

Le général de Susbielle eut un instant la pensée de reprendre encore l'offensive, afin de soutenir jusqu'à la fin l'attaque du général Ducrot; mais c'eût été tenter l'impossible : ses troupes étaient trop éprouvées, trop impressionnées... tous les corps, mélangés dans les rues, les fermes, les parcs, ne présentaient plus qu'une masse confuse sur laquelle les chefs étaient sans autorité, sans action.

Cependant, sur les 3 heures, le général, à force d'énergie et d'activité, avait fini par réorganiser sa division sur l'emplacement des bivouacs du matin, quand il reçut du Gouverneur une note (1) ainsi conçue :

Si le général de Susbielle a occupé Montmesly sans difficultés, et s'il n'y est pas menacé, il fera ses dispositions pour quitter demain jeudi, à cinq heures du matin, et rallier le général

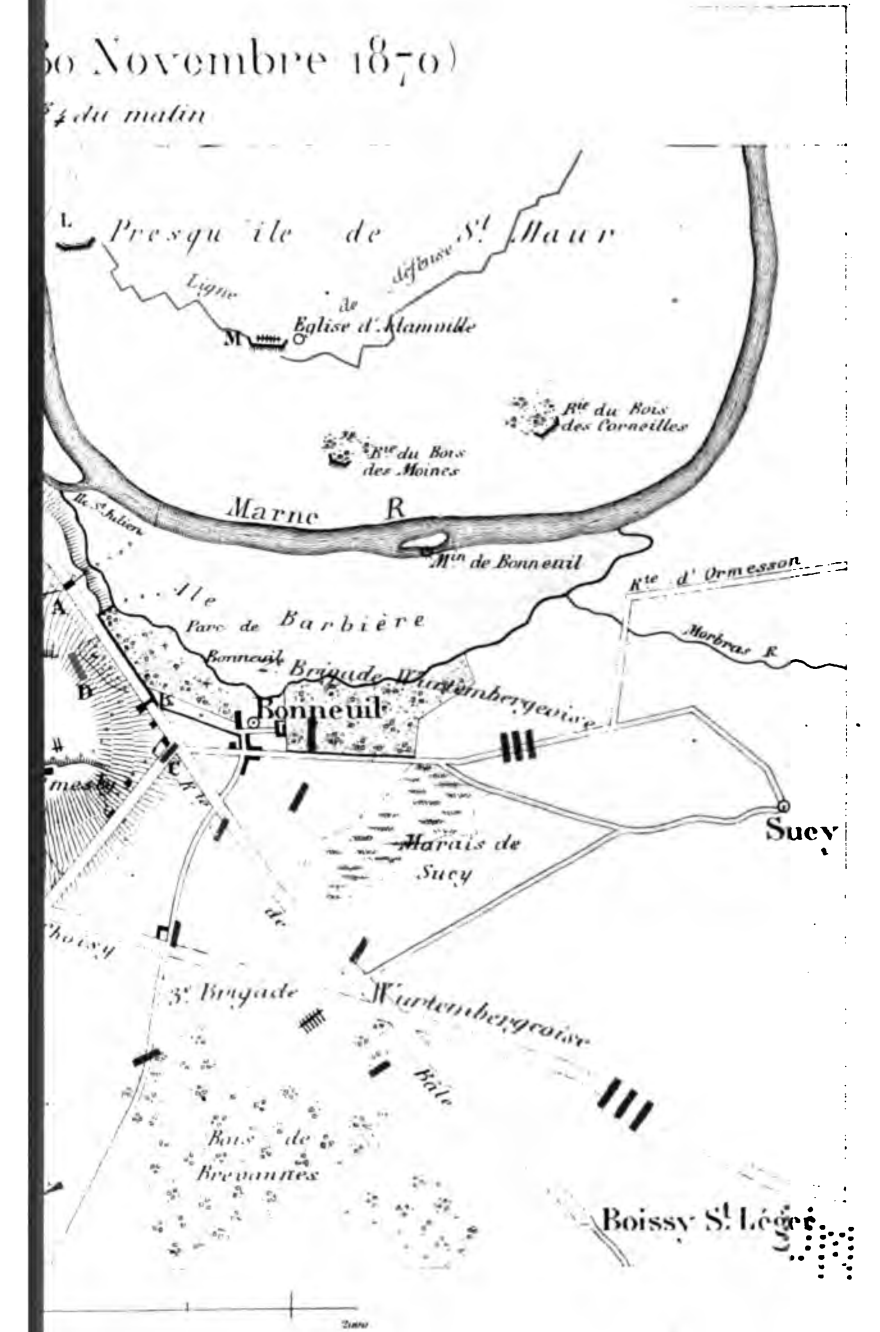
---

la prise de Montmesly, quitté son épaulement près de Port-Créteil, pour se rendre derrière le mur du parc de Saint-Maur, où était déjà la batterie Brasilier.

La division de Susbielle ayant effectué sa retraite, après quelques coups sur Bonneuil, la batterie André alla se joindre aux batteries précédentes pour soutenir l'attaque du 1er corps.

(1) Cette note, au crayon, fut apportée par le commandant Faivre, attaché à l'état-major particulier du Gouverneur.

XXII.



30 Novembre 1870)
du matin
Presqu'île de St Maur
Ligne de défense
Eglise d'Adamville
Rte du Bois des Corneilles
Rte du Bois des Moines
Marne R
Mln de Bonneuil
Rte d'Ormesson
Morbras R
Parc de Barbière
Bonneuil
Brigade Wurtembergeoise
Sucy
Marais de Sucy
Choisy
3e Brigade Wurtembergeoise
Bâle
Bois de Brevannes
Boissy St Léger

ır lo chemin le plus court, c'est-à-dire par le pont de
eil et ceux de Joinville. Il se placera entre Poulangis et
lay pour y prendre les ordres du général Ducrot.
:uation était autre que celle que je crois, il prendrait con-
ırconstances, et aurait notamment à examiner, s'il ne se-
.bsolument nécessaire à la sécurité de l'armée, qu'il tînt
ıt Créteil et Maisons-Alfort, qui forment la droite de

Le Gouverneur,

Signé : TROCHU.

ieulement la position de Montmesly n'avait pas
vée sans difficultés sérieuses, ainsi que le pen-
iouverneur, mais une fois occupée au prix de
:rifices, nous n'avions pu nous y maintenir; les
multipliées d'un ennemi sans cesse renforcé,
fini par triompher de notre résistance.

restait plus, maintenant, qu'à assurer les der-
ırescriptions du général Trochu, organiser la
de Créteil. Quant à Maisons-Alfort, la situation
as assez critique pour s'en préoccuper immédia-
en cas d'urgence, d'ailleurs, le général Ribourt
gade y seraient rentrés.

Organisation de la défense de Créteil.

:aillon des francs-tireurs de la division, qui avait
ıé, est chargé de la garde des postes avancés;
ve les positions prises pour soutenir la retraite,
d'garde abritée par le mur E, le reste du ba-
chelonné en arrière, dans les enclos à droite de
de Bâle.

oupes du général Ribourt couvrant l'intervalle
tte route et la Marne, gardent les grands parcs
du village.

atteries divisionnaires reprennent leur position
ɔ derrière la tranchée de l'archevêque, de ma-
soutenir la retraite, et toute la division se re-

forme à son campement du matin, à l'entrée du village de Créteil.

Les pertes de la division de Susbielle, dans cette journée, s'élevaient à :

54 officiers et 1182 sous-officiers et soldats tués, blessés ou disparus.

Ces chiffres ont leur éloquence.

PERTES AU COMBAT DE MONTMESLY

(30 novembre 1870).

	NOMS	GRADES	OFFICIERS — TUÉS	OFFICIERS — BLESSÉS	OFFICIERS — DISPARUS	TROUPE — TUÉS	TROUPE — BLESSÉS	TROUPE — DISPARUS
	État-Major.							
	..l de **La Charrière**, commt la 1re brigade. .		»	* 1	»	»	»	»

* Ce signe indique que l'officier est mort de ses blessures.

115e régiment de ligne.

	NOMS	GRADES	OFFICIERS — TUÉS	OFFICIERS — BLESSÉS	OFFICIERS — DISPARUS	TROUPE — TUÉS	TROUPE — BLESSÉS	TROUPE — DISPARUS
1er ..taillon.	**Angamarre** . . .	Chef de baton	»	1	»	»	»	»
	Tarigo	Cap.-adj.-maj.	»	1 [1]	»	»	»	»
	Billault (1) . . .	Capitaine	»	* 1	»	»	»	»
	Vidal	do	»	»	1	»	»	»
	Lapra	do	»	»	1	»	»	»
	Bigot	Lieutenant	»	1 [1]	»	»	»	»
	Sutter.	do	»	* 1	»	»	»	»
	Rouget	do	»	1	»	»	»	»
	Dombret.	do	»	1	»	»	»	»
	De Lapersonne .	St-lieutenant	»	1	»	»	»	»
	Cirou-Rochefort.	do	»	»	1	»	»	»
	Deschamps . . .	do	»	»	1	»	»	»
	Ackermann . . .	do	»	»	1	»	»	»
2e ..taillon.	**Bertrand**	Capne commt le bon	»	* 1	»	»	»	»
	Gardien.	Capitaine	»	1	»	»	»	»
	Oudemart	St-lieutenant	»	* 1	»	»	»	»
	Lemaire.	do	»	1	»	»	»	»
	Troupe	. . . . . .	»	»	»	34	221	132
	TOTAUX.		»	12	5	34	221	132

1 Fait prisonnier. | * Ce signe indique que l'officier est mort de ses blessures.

(1) Le capitaine Billault avait été transporté à Boissy-Saint-Léger; amputé d'une jambe, il mou..t le 6 décembre au matin. L'autorité militaire allemande lui fit rendre les derniers honneurs. L'or..nnance du capitaine, qui s'était volontairement fait faire prisonnier pour soigner son chef blessé, ..sistait au convoi, et portait sur un coussin de velours rouge la décoration du capitaine. Admirant ..t acte de dévouement, les Allemands ont autorisé ce soldat à rester dans les environs de Boissy, ..lieu de l'envoyer prisonnier en Allemagne.

NOMS	GRADES	OFFICIERS			TROUPE	
		TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS	TUÉS	BLESSÉS
116e régiment de ligne.						
De Châtillon	Capitaine	»	1	»	»	»
Baretty	do	»	1	»	»	»
Moritz	Lieutenant	»	1	»	»	»
Cazal	do	»	1	»	»	»
Holger	Ss-lieutenant	»	1	»	»	»
De Bigot de Grandrut	do	»	»	1	»	»
Darfis	do	»	»	1	»	»
Troupe	......	»	»	»	2	81
Totaux		»	5	2	2	81
117e régiment de ligne.						
Passée	Chef de baton	»	1	»	»	»
Daguet	Capitaine	»	* 1	»	»	»
Lalouette	do	»	1	»	»	»
Crotier	do	»	1	»	»	»
Papillon	do	»	* 1	»	»	»
Pâquié	do	»	1	»	»	»
Blanchot	do	»	1 [1]	»	»	»
Casalta	do	»	1	»	»	»
Mangin	do	»	1	»	»	»
Gauthier	Lieutenant	1	»	»	»	»
Lepôt	do	»	* 1	»	»	»
Defoix	do	»	* 1 [1]	»	»	»
Vérique	do	»	1	»	»	»
De Morin	Ss-lieutenant	»	1 [1]	»	»	»
Perrot	do	»	* 1	»	»	»
Troupe	......	»	»	»	44	346
Totaux		1	14	»	44	346

[1] Fait prisonnier.

* Ce signe indique que l'officier est mort de ses blessures.



118e régiment de ligne.

NOMS	GRADES	OFFICIERS Tués	OFFICIERS Blessés	OFFICIERS Disparus	TROUPE Tués	TROUPE Blessés	TROUPE Disparus
Béranger	Capitaine	»	1[1]	»	»	»	»
Fouragnan	d°	»	1[1]	»	»	»	»
Pelizza	d°	»	1	»	»	»	»
Villers	d°	»	1	»	»	»	»
Hanet	Lieutenant	1	»	»	»	»	»
Coiffé	d°	»	1	»	»	»	»
Bouché	d°	»	* 1[1]	»	»	»	»
Heislitz	d°	»	1	»	»	»	»
Ledeuil	d°	»	1	»	»	»	»
Charnottet	d°	»	1	»	»	»	»
Cacan	d°	»	1	»	»	»	»
Lefebvre	Ss-lieutenant	»	1[1]	»	»	»	»
Lusseau	d°	»	1	»	»	»	»
Troupe	......	»	»	»	20	54	59
Totaux		1	12	»	20	54	59

[1] Fait prisonnier.
* Ce signe indique que l'officier est mort de ses blessures.

Artillerie (commandant **Mathieu**).

NOMS	GRADES	OFFICIERS Tués	OFFICIERS Blessés	OFFICIERS Disparus	TROUPE Tués	TROUPE Blessés	TROUPE Disparus
7e du 21e	......	»	»	»	»	2	»
8e du 21e, **De Bussières**	Ss-lieutenant	»	* 1	»	4	11	»
17e du 4e (mitrailleuses)	......	»	»	»	»	2	»
Totaux		»	1	»	4	15	»

23 chevaux hors de combat, dont 5 (7e du 21e), 16 (8e du 21e), et 2 (17e du 4e).
* Ce signe indique que l'officier est mort de ses blessures.

RÉCAPITULATION DES PERTES.

RÉGIMENTS	OFFICIERS			TROUPE		
	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS
État-Major	»	1	»	»	»	
115e régiment de ligne	»	12	5	34	221	13
116e — —	»	5	2	2	81	7
117e — —	1	14	»	44	346	9
118e — —	1	12	»	20	54	5
Artillerie	»	1	»	4	15	[illegible]
TOTAUX d'ensemble	2	45	7	104	717	36
TOTAL GÉNÉRAL	1,236					

PERTES DES ALLEMANDS AU COMBAT DE MONTMESLY

(30 novembre 1870).

INDICATIONS DIVERSES	OFFICIERS			TROUPE		
	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS
7e BRIGADE (2e *corps*).						
49e régiment d'infanterie Pomeranie . . .	»	»	»	4	19	»
9e d° de grenadiers Pomeranie . .	»	3	»	7	30	»
3e BRIGADE (WURTEMBERGEOISE).						
8e régiment d'infanterie	»	2	»	7	37	»
3e d° d°	»	2	»	19	70	»
3e bataillon de chasseurs	2	1	»	6	34	»
2e BRIGADE (WURTEMBERGEOISE).						
5e régiment d'infanterie	»	»	»	5	12	1
2e d° d°	»	3	»	36	69	»
Cavalerie wurtembergeoise	»	1	»	2	4	»
TOTAUX. . . .	2	12	»	86	275	1
TOTAL GÉNÉRAL	376					

CHAPITRE VIII.

ATTAQUE DE LA GARE-AUX-BŒUFS.

(30 Novembre.)

onstration du éral Vinoy.

Comme nous venons de le voir, la division de Susbielle, complétement isolée dans son attaque contre Montmesly, avait été, toute la matinée, prise en flanc par des colonnes ennemies venant de Valenton et de Choisy-le-Roi ; la 3e armée n'était entrée en ligne que lorsque le général de Susbielle, accablé par le nombre, opérait sa retraite.

C'est vers 1 heure environ que le général Vinoy, distinguant un certain ébranlement dans nos troupes de la rive droite et voyant l'ennemi se glisser entre Choisy-le-Roi et Montmesly pour les tourner, se décida à faire une démonstration... il organisa deux colonnes d'attaque : l'une sur Thiais, l'autre sur Choisy-le-Roi.

spositions prises ır l'attaque de la -aux-Bœufs.

Le contre-amiral Pothuau, commandant la 1re colonne, devait reprendre la Gare-aux-Bœufs, les maisons crénelées de la route de Choisy, et tâter ce village avec quelques éclaireurs. La brigade Blaise, qui n'avait que très-peu donné la veille, menacerait Thiais et le Réservoir (1).

Le mouvement serait soutenu par les canonnières, qui, avec les batteries de Vitry, devaient ouvrir le feu sur la Gare-aux-Bœufs et Choisy-le-Roi.

Pour l'attaque de la Gare-aux-Bœufs, mêmes dispositions que la veille : deux compagnies de marins s'avanceront, l'une à gauche, l'autre à droite du chemin de

---

(1) Ce récit est tiré presque en entier de l'ouvrage de M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury : *La marine au siége de Paris.*

fer, sous les ordres du capitaine de frégate Desprez; deux compagnies d'infanterie de marine formeront réserve, à la place des deux compagnies de garde nationale.

Le capitaine de frégate Salmon dirige le mouvement. Attaque Gare-aux-

Vers 1 heure et demie, nos marins s'élancent, le poste de la Gare-aux-Bœufs est enlevé... Pendant qu'on s'y retranche, le capitaine de frégate Desprez, à la tête de 25 marins, pousse une reconnaissance sur Choisy; mais à cent mètres, cette poignée d'hommes est assaillie par un feu des plus violents venant du cimetière et des premières maisons. Le commandant Desprez est frappé mortellement... ses hommes sont obligés de se replier.

Pendant ce temps, le colonel Champion, avec les mobiles de l'Indre, franchissant la barricade de Vitry, enlève les maisons crénelées de la route. Sur la droite, en avant du Moulin-Saquet, la brigade Blaise (111[e] et 112[e]), accompagnée de la 3[e] batterie du 2[e] (capitaine Houeix), se déploie et menace Thiais.

Pendant ces mouvements divers, les batteries flottantes, wagons blindés, batteries de la Pépinière et du pont du chemin de fer, le fort d'Ivry couvrent de feux Thiais, Choisy. La batterie de 12 du capitaine Guérin pousse audacieusement jusqu'à 400 mètres de Choisy, sans parvenir à faire sortir l'ennemi de ses retranchements. Le général Vinoy, n'entendant plus le feu du côté de Montmesly, ordonne la retraite.

Le poste de la Gare-aux-Bœufs formant un saillant trop avancé au milieu des positions prussiennes, n'est conservé que jusqu'a la nuit; bien nous en prit, car nous l'avions à peine évacué que des fougasses faisaient explosion, renversant presque tous les bâtiments de la gare.

Cette diversion nous avait coûté une centaine d'hommes Observ sur



ersion. tués ou blessés, et parmi les tués, on comptait le capitaine de frégate Desprez, les lieutenants Boucheron et Bernardeau, du bataillon de l'Indre.

L'attaque de Choisy et de Thiais faite en temps opportun, aurait pu avoir les plus importants résultats : elle eût maintenu sur la rive gauche de la Seine les troupes ennemies qui, après avoir refoulé la division de Susbielle, se portèrent sur les plateaux de Chennevières, de Villiers, et prirent part au grand retour offensif de 3 heures, où la situation de la 2e armée fut si gravement compromise.

Malheureusement, le général Vinoy n'avait pas été prévenu de l'attaque de Montmesly...; soit oubli de l'état-major général, soit que l'on comptât sur l'initiative du commandant en chef de la 3e armée pour recommencer dans la matinée du 30 la diversion déjà tentée le 29, on ne lui fit rien savoir; et des nombreux moyens d'action dont il disposait : division Pothuau, brigade Blaise, canonnières, wagons blindés, etc., rien ne fut employé au début de la journée.

A midi, arrivant à Ivry, le chef de la 3e armée se porte à l'observatoire du fort, d'où l'on découvrait toute l'action engagée... Jugeant critique la situation du général de Susbielle (1), il envoie l'ordre à la division Po-

(1) *Siége de Paris,* par le général Vinoy, page 267 : « .... Cependant la lutte engagée à notre gauche, et dont la Seine seule nous séparait, ne paraissait pas tourner à notre avantage. Déjà quelques hommes isolés commençaient à quitter Montmesly, et bien qu'ils fussent ramenés au combat par leurs officiers, il devenait évident que la troupe allait bientôt faiblir. Des renforts ennemis étaient signalés; ils descendaient par la route de Choisy-le-Roi et menaçaient la droite du général de Susbielle. Le chef de la 3e armée, qui n'avait pas été prévenu de cette attaque, et n'avait pu, par conséquent, la soutenir, jugea que cette circonstance lui imposait l'obligation d'agir; il donna donc aussitôt des ordres pour que ses troupes se portassent en avant, afin d'obliger les renforts ennemis à se replier sur leurs positions. La division Pothuau se dirigerait sur la Gare-aux-Bœufs, qu'elle enlèverait de nouveau, et, poussant plus

thuau, à la brigade Blaise, aux canonnières, d'entrer immédiatement en action; et il « se rend de sa personne « au pont de Vitry, sur le chemin de fer, pour régler le « départ et surveiller dans les moindres détails les mou- « vements qui s'opèrent sur sa gauche. » — « Mais à « ce moment, dit le général Vinoy dans son récit, l'ob- « servatoire du fort d'Ivry donnait l'avis suivant : « Je « crois que nos troupes quittent Montmesly, »... pen- « dant qu'à peu près à la même heure, le général de « Maud'huy écrivait : « Je suis au Moulin-Saquet et « j'organise la brigade Blaise, pour la porter sur « Choisy. »...

Comme on le voit, on prenait seulement ses dispositions sur la rive gauche de la Seine au moment même où la division de Susbielle était écrasée sur la rive opposée par les renforts venus de Choisy-le-Roi et de Villeneuve-Saint-Georges!..

Si les deux opérations, au lieu d'être successives, eussent été simultanées, il est permis de croire que la division de Susbielle se serait établie solidement entre Mesly et Montmesly; que de là, tournant tous ses efforts contre Bonneuil, elle serait parvenue à en déloger l'ennemi ; alors elle s'élevait sur le plateau par la vallée du Morbras, Ormesson, et prenait à dos Chennevières, attaqué de front par le 1er corps.

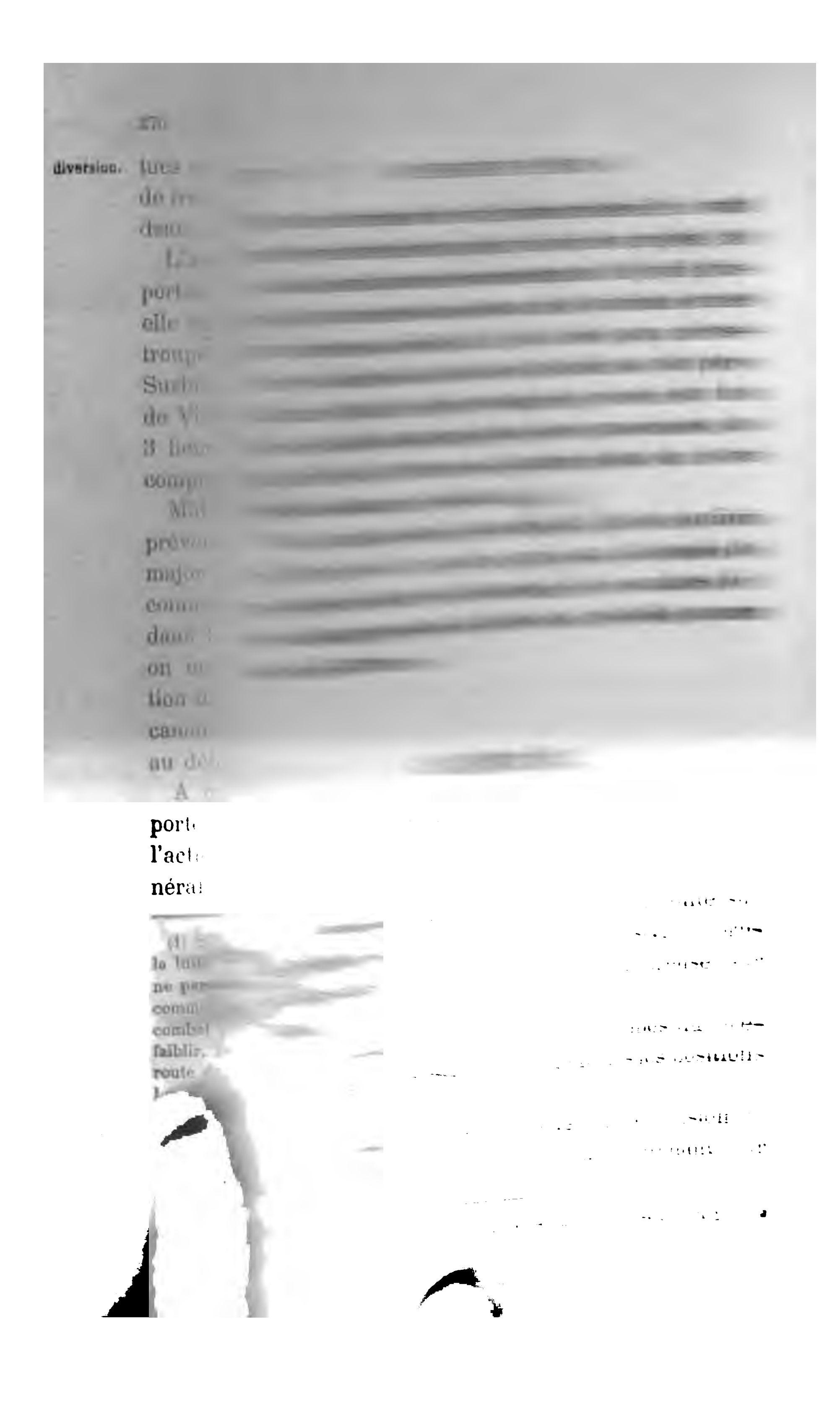
Dans tous les cas, si ce résultat n'avait pas été obtenu, l'on aurait du moins tenu en échec une partie des troupes ennemies et contribué ainsi à assurer le succès de l'opération générale.

Tel était d'ailleurs le but principal de cette diversion.

---

avant, elle atteindrait les premières maisons de Choisy-le-Roi. La brigade Blaise, qui n'avait point donné la veille, se déploierait pour attaquer Thiais. Les ordres furent rapidement transmis, et le commandant en chef se rendit de sa personne au pont de Vitry, sur le chemin de fer...





diversion.

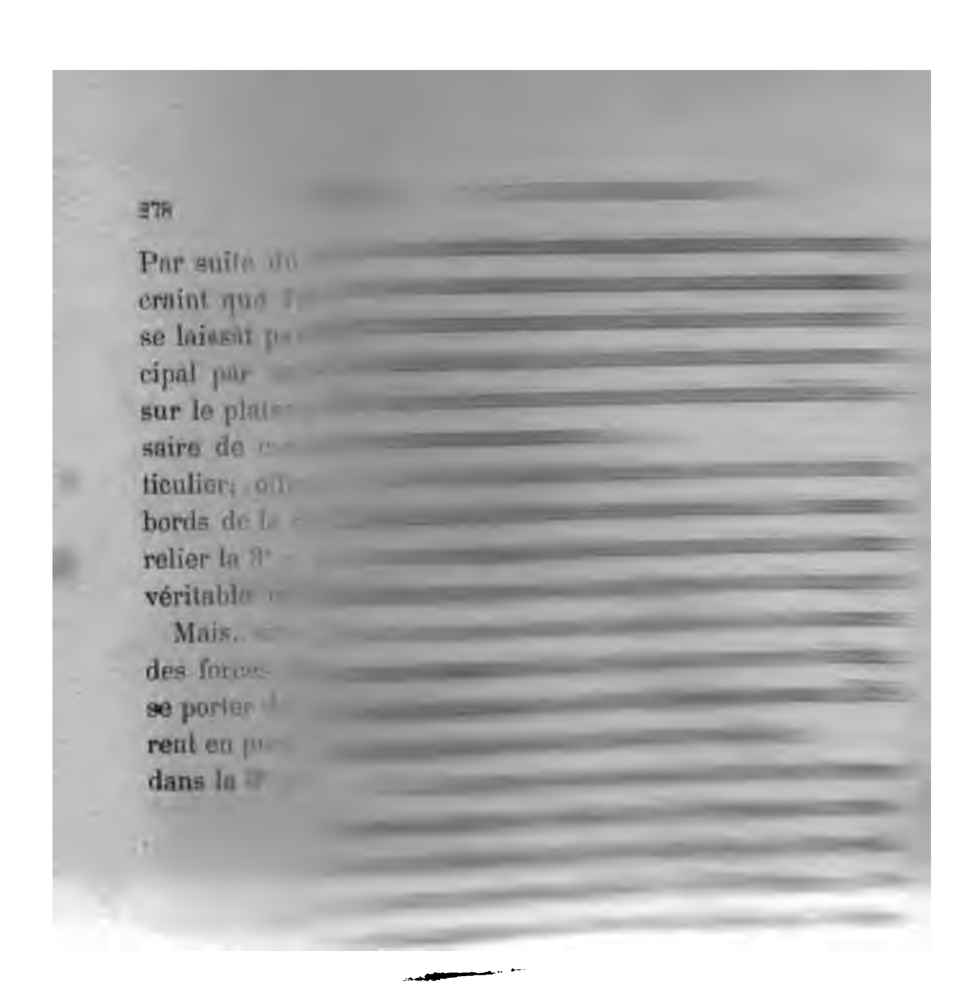
tures
de
dans
L'
port
elle
troup
Surb
de V
3 heu
comp
Mal
préve
major
comm
dans
on
tion
canon
au dél
A
port
l'act
néra

Drancy et la ferme de Groslay, les avait enlevés sans coup férir... L'ennemi s'était retiré derrière ses retranchements de la Morée et semblait attendre que l'on s'avançât dans la plaine pour nous écraser du feu de ses nombreuses batteries.

« Le manque absolu d'artillerie de campagne avait empêché de notre part toute entreprise sérieuse en dehors de l'action des forts. L'ordre formel du Gouverneur était d'ailleurs de ne rien engager dans la plaine.

« Après avoir parcouru les positions de ce côté et donné au fort d'Aubervilliers ses derniers ordres pour la surveillance et la protection de la plaine, le vice-amiral se rend en avant du fort de la Briche, où la brigade Hanrion, masquée par des plis de terrain, attend le signal de l'attaque. Les deux compagnies de marins-fusiliers sont en tête à la gauche : l'une commandée par MM. Glon-Villeneuve, lieutenant de vaisseau, et Salaün de Kertanguy, enseigne; l'autre par MM. Cordier, lieutenant de vaisseau, et Néron, enseigne.

« Il est deux heures : à un signal convenu, le fort de la Briche, la batterie flottante n° 4 et la batterie de 4 établie sur la rive droite de la Seine, ouvrent sur Épinai une vive canonnade qui dure une demi-heure : l'amiral donne l'ordre au général Hanrion de lancer les colonnes d'attaque. Le lieutenant de vaisseau Glon-Villeneuve, à la tête de ses marins, se porte en avant, suit le chemin de halage, enlève la barricade qui s'y trouve à hauteur de l'entrée du village et y pénètre en un instant. D'autres marins escaladent les murs du parc et en chassent les Prussiens. En même temps, le 1er bataillon de la Seine, puis les 2e et 10e bataillons et le 135e régiment de ligne attaquent le village de front, et, après une fusillade meurtrière, y pénètrent à leur


278

Par suite d
craint que
se laissait p
cipal par
sur le pla
saire de
ticulier;
bords de l
relier la 8
véritable

Mais,
des forces
se porter
rent en p
dans la

Prise d'Épinai par le vice-amiral de La oncière-Le Noury

« Pe
les pla
de Sain
Epinai.

« D
amiral
occupé

mandait la 1re colonne d'attaque, reçoit trois blessures et succombe quelques jours après.

« Le lieutenant de vaisseau Glon-Villeneuve est blessé légèrement à la main. L'adjudant de la marine Joachim fait des prodiges de courage. Il est mis à l'ordre du jour.

« Nos pertes sont : 36 tués, dont 3 officiers, et 237 blessés, dont 19 officiers. »



PERTES DES ALLEMANDS AU COMBAT D'ÉPINAI

(30 novembre 1870).

RÉGIMENTS	OFFICIERS			TROUPE		
	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS
15e BRIGADE.						
71e régiment d'infanterie	2	7	»	29	90	[illegible]
31e d° d°	3	3	»	18	57	[illegible]
13e BRIGADE.						
66e régiment d'infanterie	»	»	»	»	1	[illegible]
26e d° d°	1	1	»	7	18	
Artillerie du 4e corps	»	1	»	»	»	[illegible]
4e bataillon du train	1	»	»	»	»	[illegible]
TOTAUX	7	12	»	54	166	[illegible]
TOTAL GÉNÉRAL	308					

Confondant Épinai-sur-Seine, voisin de Saint-Denis, avec Épinay-sur-Orge, village situé au sud de Paris, près de Longjumeau, la Délégation de Tours avait conclu de la prise d'Épinai que l'armée de Paris avait franchi les lignes prussiennes et s'avançait sur Orléans... Épinai-sur-Seine et Épinay-s.-Orge

« Cette même journée du 30 a donné lieu, dans « l'après-midi, à une pointe vigoureuse de l'amiral La « Roncière, toujours dans la direction de l'Hay, Che- « villy ; il s'est avancé sur Longjumeau et a enlevé les « positions d'Épinay, au delà de Longjumeau... » (Dépêche de M. Gambetta aux préfets.)

« Je ne sais, dit M. Jules Favre, dans son livre du « *Gouvernement de la Défense nationale*, je ne sais « *encore* par quelle *inexacte indication* le rédacteur de « cette dépêche fut conduit à confondre Épinay-lès-Long- « jumeau avec Épinai-sur-Seine, véritable théâtre du « combat livré par l'amiral La Roncière. »

Malheureusement, cette « *inexacte indication* » eut pour résultat de faire hâter par M. Gambetta le mouvement en avant des 15e, 16e, 17e, 18e et 20e corps, pour aller à la rencontre de l'armée de Paris, et assura ainsi la défaite décisive de l'armée de la Loire.

CHAPITRE X.

RÉSUMÉ DE LA JOURNÉE DU 30 NOVEMBRE.

En résumé, dans cette grande lutte du 30 novembre, sur les plateaux de Villiers, de Cœuilly, de Montmesly, où se produisirent les principaux efforts de la bataille, nous n'avions obtenu que des succès incomplets. Cependant ce n'était point une défaite, puisque « l'on cam- « pait le soir sur des positions occupées le matin par

PERTES

71e régim…
31e …
68e régi…
26e …
Artill…
4e …

5,236 Français, environ.
2,091 Allemands —

Quant aux forces engagées dans les deux camps, il avait, de notre côté, 92 bataillons, parmi lesquels bataillons de mobiles (1), et 48 batteries de campagne, mptant 288 bouches à feu (2). La cavalerie resta sur plateau de Vincennes, sauf le détachement aux ordres commandant Faverot de Kerbrech, qui passa la arne à la suite de l'armée. Forces engagées.

Du côté des Allemands, les forces comprenaient (3) :

La division de campagne wurtembergeoise, 15 bAllons, 12 escadrons, 54 bouches à feu ;

La 24e division saxonne, 14 bataillons, 4 escadrons, bouches à feu ;

La 45e brigade saxonne (12e corps), 9 bataillons, bouches à feu ;

La réserve d'artillerie du 12e corps, 60 pièces ;

La 7e brigade d'infanterie (2e corps), 6 bataillons, 2 escadrons, 18 bouches à feu ;

La 21e brigade d'infanterie (6e corps), 7 bataillons, escadrons, 18 pièces.

En tout il y avait donc, entre Noisy-le-Grand et Vanton, 51 bataillons, 32 escadrons et 186 bouches à feu.

Si l'on ajoute la 46e brigade d'infanterie saxonne, qui st restée sur la rive droite de la Marne opposée à notre

(1) 1er Corps	Division de Malroy.	12 bataillons.
	Division Faron.	15 —
2e Corps	Division de Susbielle	12 —
	Division Berthaut	12
	Division de Maussion	12
3e Corps	Division de Bellemare.	13
	Division Mattat et groupe [illegible] . . .	16
		92 bataillons.

(2) Voir aux pièces justificatives, n° XXIX.

(3) Extrait du major Wilhelm [illegible].

Pertes éprou



par la nouvelle d'une attaque de nuit... sur le dire de quelques mobiles effarés qui, de garde dans la presqu'île de Gennevilliers, avaient prétendu apercevoir les préparatifs d'un débarquement... le bruit circule que les Prussiens, profitant de la concentration de nos armées à l'Est de Paris, vont se jeter sur le côté Ouest de la ville par Bezons et Argenteuil...

Au Louvre, à l'état-major général du génie, la nouvelle prend assez de consistance pour faire donner l'ordre à la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest de détruire immédiatement le pont du chemin de fer d'Asnières... Heureusement l'ingénieur en chef, M. E. Clerc, prend sur lui d'attendre, et ce pont qui nous était si utile, est encore une fois sauvé (1).

(1) M. l'ingénieur en chef, aussitôt l'ordre reçu, se rendit chez le général de Chabaud-La Tour pour lui faire observer les conséquences funestes d'une semblable mesure ; comme il arrivait au Louvre, la nouvelle de l'attaque était démentie et le contre-ordre pour la destruction du pont d'Asnières fut immédiatement donné.

[illegible] AUX COMBATS DE VILLIERS-CŒUILLY-CHAMP[illegible]

([illegible] novembre 1870).

[illegible]	OFFICIERS			TROUPE		
	TUÉS	BLESSÉS	DISPARUS	TUÉS	BLESSÉS	DISP[illegible]
Division Wurtembergeoise.						
[illegible] bataillon de chasseurs.	2	3	»	38	86	
[illegible] régiment d'infanterie.	3	4	»	54	117	1[illegible]
[illegible]	4	8	»	128	258	
[illegible] régiment d'infanterie.	»	3	»	8	20	
[illegible] régiment de reîtres.	»	1	»	»	5	
Artillerie.	»	1	»	14	40	
Totaux.	9	20	»	242	526	[illegible]
TOTAL pour la D[on] wurtembergeoise.	849					
24e division Saxonne.						
[illegible]	[illegible]	7	»	26	170	[illegible]
[illegible]	[illegible]	»	»	»	1	
[illegible]	[illegible]	12	»	88	270	[illegible]
[illegible]	»	1	»	10	31	1[illegible]
Cavalerie [illegible]	»	»	»	»	5	
[illegible]	1	»	»	»	15	
Totaux.	9	20	»	124	492	2[illegible]
[illegible] saxonne.	896					

TOTAL des pertes { Division wurtembergeoise. 819 / 24e Division saxonne . . . 896 } **1,715.**



CHAPITRE XI

POSITIONS DE LA DEUXIÈME ARMÉE LE 30 NOVEMBRE AU SOIR (1).

3e Corps d'armée.

Division de Bellemare

La crête de Villiers, dont la dernière attaque nous a définitivement laissés maîtres, est occupée par les grand'-gardes de la division de Bellemare qui se relient à droite aux troupes de la division de Maussion.

A cheval sur le chemin de Bry à Villiers se trouvent le 2e bataillon de zouaves et le 1er bataillon du 107e ; sur la gauche la ligne se prolonge par une fraction des mobiles du Morbihan, qui, postés sur les pentes, observent Noisy-le-Grand : ces mobiles se relient au 3e bataillon de zouaves, maintenu dans sa position sur la route de Bry à Noisy.

Le reste de la division (1er bataillon de zouaves, 136e de ligne, régiment de Seine-et-Marne, fraction du Morbihan, 2e et 3e bataillons du 107e) (2) est cantonné dans le village de Bry.

Les cinq batteries mises à la disposition du général de Bellemare (trois de la 1re division, deux de la 2e), ainsi que la réserve de munitions, s'établissent non loin des ponts au nord de la pépinière de Bry.

Le chemin encaissé qui longe la crête face à Villiers,

---

(1) Voir croquis n° 23.

(2) Le 107e de ligne, lieutenant-colonel Tarayre, de la division Mattat, avait reçu, vers 4 heures, du général commandant le 3e corps, l'ordre de franchir la Marne et de se porter en toute hâte sur le lieu du combat pour soutenir la division de Bellemare : son 1er bataillon seul fut engagé devant Villiers.

... mètres en avant
... sentinelles postées
... de terrain.
... gardés,
... les
... à la suite
... et leurs
... de renforcer ce
... de ligne
... parcs ou

... sur la
... ponts.
... sont échelonnées
... grâce à

... de
... Villé-Évrard ;
... Stras-



La division Berthaut garde l'intervalle entre la route de Villiers et le chemin de fer : la brigade des mobiles du colonel de Miribel en première ligne, la brigade Bocher en réserve près de la voûte de Champigny.

L'artillerie des deux divisions est en arrière du chemin de fer, non loin de la voûte de Bry.

Sur tout le front, des tranchées commencées avec l'aide de la compagnie du génie du capitaine Granade et de plusieurs compagnies du génie auxiliaire aux ordres de M. Viollet-Leduc, vont depuis le chemin de fer jusqu'au mur du parc situé en avant des ponts de Bry.

En outre de cette première ligne de défense, le général Berthaut fait exécuter par les soldats de sa division, avec les outils dont ils sont porteurs, plusieurs travaux rapides : chaque bataillon a trois tranchées parallèles ; entre les tranchées de bataillon existent des intervalles assez considérables pour permettre une circulation prompte et facile.

Une batterie est commencée sur le plateau à droite de la route de Villiers, une tête de pont est établie au débouché des ponts de Bry, une autre en avant des ponts de Neuilly.

1er Corps d'armée.

Position entre le ch de fer et la presq de St-M. — Division de Malro

Entre le chemin de fer et le ruisseau de la Lande une grand'garde fournie par la division Berthaut relie cette division au petit bois de la Lande, occupé par un des avant-postes de la division de Malroy.

Ce poste est formé par trois compagnies de gauche du 1er bataillon du 122e : les trois autres compagnies de ce bataillon couvrent l'intervalle entre le petit bois et le chemin du Four à Chaux a Villiers. Établies dans les carrières, celles-ci ont leurs petits postes à 200 mètres



en avant, et se relient à droite au 3e bataillon de mobiles de la Côte-d'Or qui garde le terrain entre le chemin de Villiers et Champigny.

Les compagnies de ce bataillon sont disposées dans les carrières voisines de ce dernier village, ayant également leurs petits postes à 200 mètres en avant.

La brigade Paturel est massée en arrière du grand four à chaux; la brigade Martenot en arrière du four à chaux de Champigny.

Les batteries de la division de Malroy entre le Plant et le cimetière.

Division Faron. Le lieutenant-colonel Pottier, du 113e, chargé de la défense de Champigny, dispose d'un bataillon de chaque régiment de la division Faron, sauf la Vendée.

Le château, point extrême de la ligne de défense, situé au haut du village, à gauche de la vieille route de Chennevières, est occupé par un poste (1); un peu en deçà de cette maison, une barricade est construite sur la vieille route, une autre sur la nouvelle route, près de l'embranchement, une troisième dans la grande rue, non loin du débouché de la rue de la Croix, barricadée également (2). La ligne de défense suivant la dernière rue transversale, se prolonge jusqu'à la Marne à l'aide de murs et de fossés; à cette hauteur une barricade ferme le chemin de Sucy; le moulin de Champigny forme poste avancé.

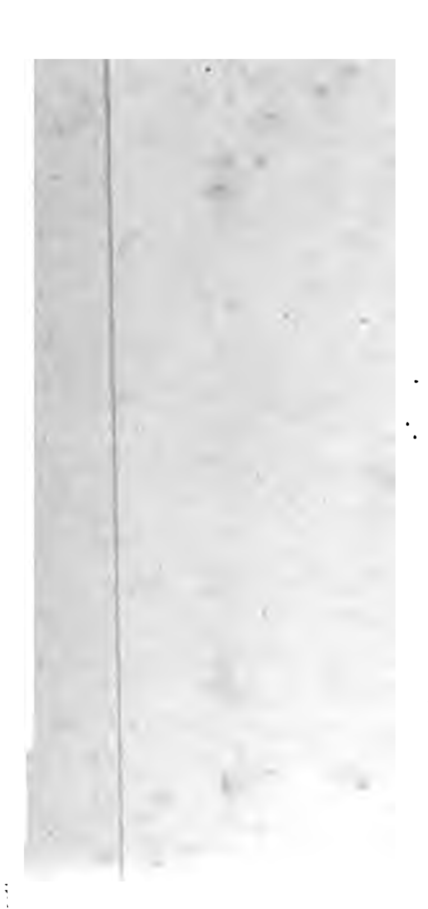
Le reste de la division Faron est installé dans l'intérieur du village, dans les parcs, les jardins. Le régiment de la Vendée campe seul en arrière; complétement désorganisé, il importait de le mettre un peu à l'écart des autres troupes.

---

(1) Ce château [illegible] dans un parc dit *Parc en pointe*, à cause de sa forme.

(2) Voir [illegible] nos 23 et 24.

Canal de Chelles
Marne R.
Gournay
Champs
Bois de Grâce
la Haute Maison
Malnoue
Fort de Vincennes
Buttes
Tribunes
Kiosque
Charenton
Bois St Martin
Route
Fort de Charenton
Maisons Alfort
Ligne de Lyon
Seine Fl.
Combault
la Queue-en-Brie
Pontault





Les batteries de la division Faron sont envoyées près du pont de Joinville, afin de se reformer au moyen des hommes et des chevaux laissés dans le polygone de Vincennes. Réorganisation de l'artillerie

Dans la soirée, le capitaine Montagne reçoit le commandement de la 3ᵉ batterie du 13ᵉ, vacant par la mort du capitaine Torterue de Sazilly; de nouveaux chefs de pièces et pointeurs sont désignés, et les trois batteries réorganisées à quatre pièces chacune sont prêtes à entrer en ligne.

Toutes les batteries de réserve sont réunies dans la plaine entre le Tremblay et la route de Champigny.

Dans la presqu'île de Saint-Maur, nos avant-postes s'arrêtent à la ligne principale de défense; le gros des deux bataillons de mobiles (Seine-et-Oise) se tient à hauteur de la redoute et dans le village de Saint-Maur. Presqu'île de Saint-Maur

Les trois batteries mobiles Brasilier, Donato et André campent en arrière de la redoute.

Sur la rive gauche de la Marne, à l'extrême droite du champ de bataille, la division de Susbielle est campée aux abords du village de Créteil. Les avant-postes sont fournis par le bataillon de francs-tireurs de cette division (commandant Cyvoct) et par les troupes du général Ribourt (1).

---

(1) **Positions des Allemands le 30 au soir :**

Le commandant du 12ᵉ corps, prince Royal de Saxe, avait transporté son quartier général sur la rive gauche de la Marne à la Grenouillère.

La 24ᵉ division d'infanterie saxonne était concentrée en arrière de Noisy-le-Grand, gardé par 2 bataillons du régiment nᵒ 104 et par le 13ᵉ bataillon de chasseurs; le régiment nᵒ 106 aux avant-postes entre Noisy et Villiers.

La ligne Villiers-Cœuilly-Chennevières était [illegible] par la 1ʳᵉ brigade wurtembergeoise : le 7ᵉ régiment devant Villiers [illegible] abords du chemin de fer de Mulhouse, le 1ᵉʳ régiment dans le ra[illegible] sur les pentes de Cœuilly, le 2ᵉ bataillon de chasseurs [illegible]

DEUXIÈME PARTIE

NUIT DU 30 NOVEMBRE ET JOURNÉE DU 1er DÉCEMBRE

CHAPITRE PREMIER.

NUIT DU 30 NOVEMBRE AU 1er DÉCEMBRE.

Le ... en chef ...nfère ...es génér... ...ébault ...ripier.

La nuit close, le général en chef, après avoir donné ses derniers ordres aux postes avancés, descendit du plateau de Villiers et se dirigea sur le château de Poulangis, son quartier général.

Il eut immédiatement une longue conférence avec son chef d'état-major, général Appert, et les généraux Frébault et Tripier.

Nul ne pouvait se faire d'illusion sur la gravité de la situation... l'opération était manquée... si nous avions encore quelques chances de succès, elles étaient bien faibles... si faibles que la sagesse et la raison commandaient de ne pas poursuivre une partie trop hasardeuse.

Nous n'avions pu percer les lignes d'investissement, malgré d'énergiques efforts réitérés, dans lesquels nous avions perdu l'élite de nos soldats et de nos cadres.

A chaque instant, l'ennemi recevait de nombreux renforts, et désormais il était en mesure de repousser victorieusement toute nouvelle tentative de notre part.

Nos munitions d'infanterie et d'artillerie étaient épui-

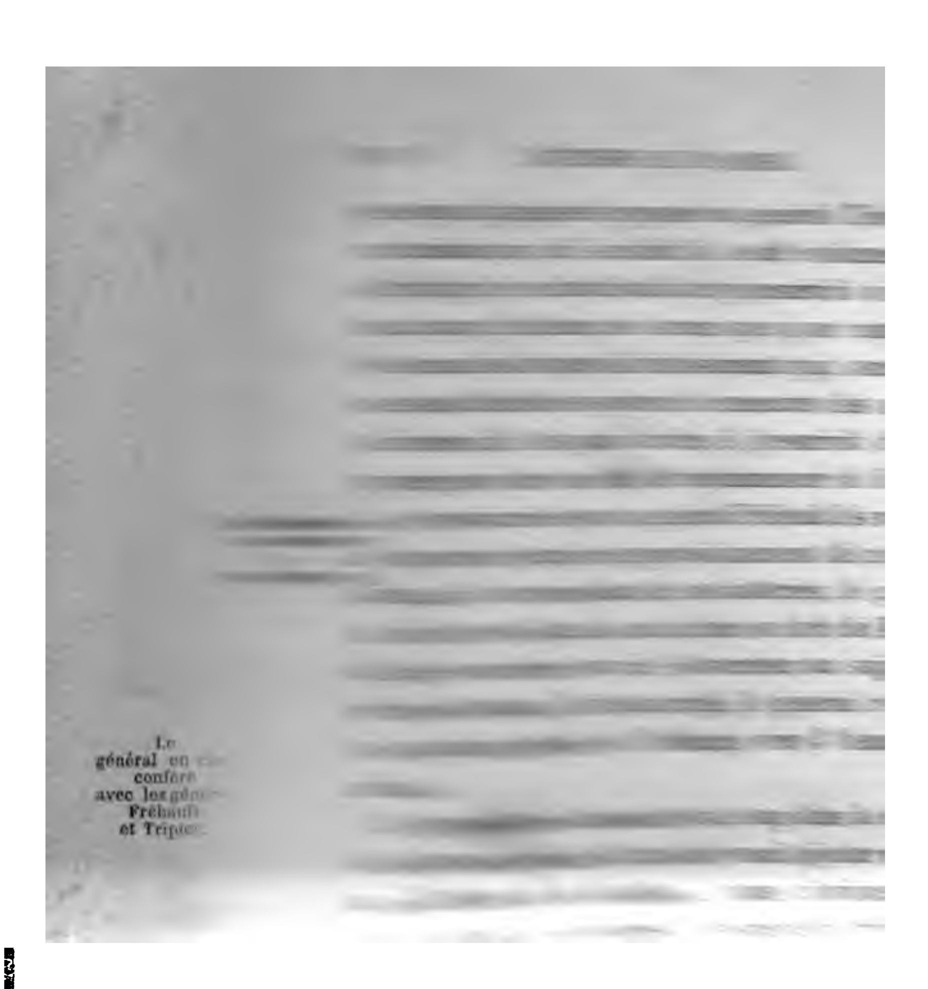
sées en grande partie, beaucoup de pièces étaient hors de service ou sans chevaux.

Il était donc matériellement impossible de reprendre la lutte dès le lendemain matin; il fallait, avant tout, distribuer des cartouches, réapprovisionner les caissons, reconstituer les attelages, et tout cela ne pouvait se faire qu'à l'aide des ressources de Paris et de Vincennes...

Si nous eussions été dans les conditions ordinaires de la guerre, c'est-à-dire n'ayant à nous préoccuper que de considérations purement militaires, il est probable que nous nous serions immédiatement décidé à repasser la Marne; une fois réorganisés nous aurions repris nos opérations sur un autre point où la soudaineté de l'attaque pouvait seule permettre de tromper la vigilance de l'ennemi.

En admettant même la marche triomphante de l'armée de la Loire dans la direction de Fontainebleau, c'eût été le meilleur moyen de coopérer utilement à son action. Mais nous étions soumis à une influence néfaste qui avait pris un tel ascendant que tout devait plier devant elle; le Gouvernement, loin de la maîtriser, de l'entraîner à sa suite, n'avait cessé de la subir, de se courber devant elle; cette influence, dont nous avons plusieurs fois parlé, parce que nous la rencontrons partout, dans les affaires civiles comme dans les affaires militaires, sur le champ de bataille comme dans les troubles de la rue... c'était l'opinion publique... Véritablement affolée, nous l'avions déjà vue se manifester au moment du retard occasionné par la crue de la Marne; elle eût certainement été exaspérée par la nouvelle d'un mouvement de retraite, et, en la bravant, on se fût exposé à voir éclater une nouvelle insurrection plus terrible que celle du 31 octobre...

Le général Ducrot sentait si bien tout cela qu'il n'eut


Le
général en
confér
avec les
Fréb
et Trip

CHAPITRE II.

JOURNÉE DU 1er DÉCEMBRE.

Positions le matin du 1er décembre.

Sous le coup de ces terribles et pénibles préoccupations, le général en chef visita de grand matin ses avant-postes... Il put constater que l'état moral des troupes, malgré la rigueur du froid, était généralement satisfaisant ; que, sur beaucoup de points, on s'était conformé aux ordres donnés pour l'établissement de travaux défensifs.

Le général en chef visite les avant-postes.

La division Berthaut, qui occupait en face de Villiers la partie la plus découverte, et, par suite, la moins facile à retrancher, avait travaillé avec autant d'ardeur que d'intelligence.

Sur d'autres points, au contraire, la défense n'avait pas été suffisamment organisée (1)... L'on donnait pour excuse le manque d'outils (2)...

---

(1) A gauche du Four à Chaux, notamment, on avait peu travaillé, malgré les recommandations faites la veille au soir; les épaulements et les tranchées n'existaient pas ou étaient à peine ébauchés. Pendant que le général en chef en exprimait son mécontentement en termes un peu vifs aux commandants de batterie et au général de division lui-même, quelques obus tirés par la batterie ennemie placée dans le ravin de la Lande, à hauteur de Villiers, vinrent éclater contre la maison du four à chaux et prouver combien ses observations étaient opportunes.

(2) Il est certain que presque toujours, lorsque l'on compte sur les voitures du génie ou autres moyens de transport pour avoir des pioches, des pelles, etc... rien n'arrive au moment opportun. Le seul procédé pour remédier à ce manque d'outils continuel, c'est d'habituer les hommes à les porter et à s'en servir; il suffirait d'en donner un certain nombre légers et solides au tiers de chaque compagnie pour satisfaire à tous les besoins de travaux de fortification ou de campement.

même pas la pensée de proposer
combinaison qui lui semblait
comprit que le combat devait
autant pour l'honneur des arm
devant nous les troupes d'inves
eussent été libres de se porter
extérieures. Et sans plus tard
préparer pour être en état d

avec
eur
ssy.

Après avoir arrêté avec le go
de pourvoir au prompt réappr
nitions, à la réorganisation d
en chef se rendit dans la nuit
afin de se concerter avec l
ordres d'exécution. Tout étan
son quartier général de P
matin.

La température s'abai
était devenue glaciale. C
aux difficultés de la s
porté ni tentes, ni cou
contenaient que de
se trouvaient égale
des avant-postes
ne pouvait allu
de fatigue, dem
d'une longue n

Si le succès
sères auraient
ins
m
de
ra

(1)
génér
sac

. Marne; je crois prudent de faire repasser de
d'autant plus qu'il n'y a pas à penser à se porter
.. laisserait seulement un bataillon ou deux.

général commandant la 1re division du 3e corps,
Signé : De Bellemare. (1)

...renseignements, mon général, j'ai donné l'ordre
de Bellemare de repasser la Marne imm..diatement :
...me temps, écrit au général Ducrot, à Champigny,
...muniquer la lettre de M. le général de Bellemare, et
de l'ordre de retraite que je viens de donner.
...rps d'armée se trouvera en position rive droite de la
. avec 4 bataillons à Neuilly-sur-Marne.

...la marge, le Gouverneur avait écrit la note sui-

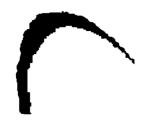
Fort de Rosny, 1er décembre, 9 heures du matin.

... lettre m'arrive de Paris, où le général d'Exea, qui m'y
...t rentré, me l'avait adressée.
...vois, d'un autre côté, qu'il vous a informé de ce mouve-
... imprévu, et qui me paraît très-inopportun, car le général
...llemare aurait toujours pu se replier, par la rive gauche,
... gros de l'armée; mais je me demande si sa lettre, qui a été
...ée sur Champigny, vous est parvenue. *Dans tous les cas, il*
... *continuer énergiquement la défense de nos positions.*
N'a-t-il pas été question d'armistice pour l'enterrement des
...rts et l'enlèvement des blessés?

Comme on le voit, le Gouverneur appréciait la situa-
...on de la même manière que le général Ducrot; ses
...tentions avaient été prévues, et la faute commise par
...ette retraite intempestive était réparée.

Il est évident que l'abandon de nos positions de gau-
...he par la division de Bellemare pouvait avoir les plus

(1) Cette lettre fut apportée au général d'Exea à 4 h. 3/4 du matin par
... Saint-Genies, chef de bataillon de mobiles, officier d'ordonnance
...général de Bellemare.



fâcheuses conséquences,
l'offensive que de la défe
idée exacte de la dispo
commencement de la jour
suffisamment à l'assertio
eût été facile de recomm
cela dans de bonnes cond

Positions sur les pentes de Villiers après la retraite de la division de Bellemare.

Après le départ de la
resté seul sur les hauteu
ligne ses deux bataillons
à droite et à gauche du ch
cupée par les 1er et 2e ba
sur la gauche, face à Noi

Le 108e de ligne, qui
repassé la Marne derrière
n'a laissé sur la rive ga
garde des ponts, revient
de Bry dès que le géné
réoccuper les points aban

D'ailleurs, tout ce terra
garni... aussitôt le dépar
le général de Maussion
avant-postes vers la gaucl
126e forme une deuxième
serve et à empêcher un
gauche. Le 1er bataillo
trouve sur les pentes de
Grand; le 2e, à gauche,
de Noisy et la Marne; le
chemin creux, se relie a

(1) Le général Renault ayant
fut nommé au commandement d
ce dernier dans le commandeme

Sur le plateau de Villiers, la brigade de Miribel a été remplacée dans le service de tranchée par la brigade Bocher.

Le 119e occupe l'espace compris entre le chemin de fer et la route de Villiers avec deux bataillons; le 120e garde les tranchées à gauche de la route avec un bataillon.

Les batteries divisionnaires sont restées près du chemin de fer.

Au centre de la ligne, sur le plateau du Four à Chaux, occupé par la division de Malroy, la brigade Paturel continue à fournir les avant-postes de la voie ferrée au chemin de Villiers, la brigade Martenot gardant les carrières voisines de Champigny.

A droite, la division Faron tient toujours le terrain entre ce village et la Marne.

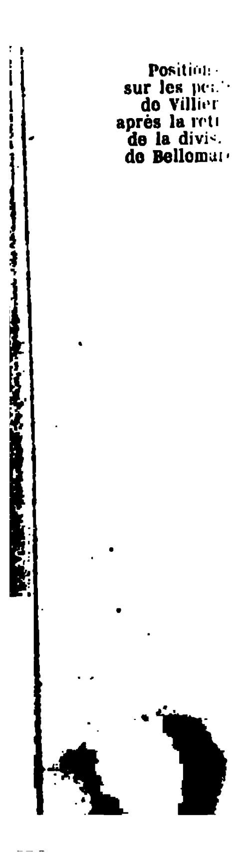
Les services administratifs, après avoir franchi la Marne, se sont établis sur la route de Champigny, dans les premières maisons du village, et sur la route n° 45, près de la voûte de Bry.

AMBULANCES.

LEUR RÔLE DANS LES JOURNÉES DU 30 NOVEMBRE ET DU 1er DÉCEMBRE.

Dès le 28 novembre au soir, toutes les ambulances régulières ou auxiliaires étaient réunies au Champ-de-Mars, prêtes à partir le 29 au matin.

L'opération ayant été retardée de vingt-quatre heures, elles ne se mirent en mouvement que le 30 à 8 heures, se dirigeant vers le plateau de Vincennes.


Positio
sur les
de Villier
après la
de la divi
de Belloma

Deux groupes de médecins s'installèrent, l'un près de la voûte de Bry, en deçà du chemin de fer de Mulhouse, l'autre près du village de Champigny. Avec eux étaient un certain nombre de Frères de la doctrine chrétienne, qui ramassaient les blessés et les apportaient aux ambulances volantes. Le premier pansement effectué, on les conduisait en cacolet jusqu'aux ambulances de Joinville. De là, les moins malades étaient emmenés par voitures dans les hôpitaux de Paris; les plus blessés étaient transportés par les bateaux-omnibus, munis de tout ce qui est nécessaire au fonctionnement d'une ambulance (1).

Relèv
et trans
ble
pend
jou
du 30 nc

Du pont de Joinville ces bateaux étaient dirigés sur les embarcadères spéciaux à leur service dans Paris. Les premiers s'arrêtaient au pont d'Austerlitz, d'où les blessés étaient portés à l'ambulance du Jardin des Plantes.

Cet établissement rempli, les bateaux étaient dirigés sur d'autres débarcadères, où ils trouvaient des omnibus qui conduisaient les blessés dans les hôpitaux, hospices et ambulances désignés par des officiers d'administration spécialement chargés de l'évacuation.

Pendant toute la journée du 30, le transport des blessés s'opéra ainsi du champ de bataille vers Joinville, puis de Joinville à Paris, soit en omnibus, soit en bateau. Il se continua pendant la nuit.

Dès le matin du 1er décembre, une nouvelle ambulance fut installée par le docteur Ricord, dans le village de Bry, qui regorgeait de blessés, à la suite du violent combat de la veille au soir.

(1) A chaque bateau était attaché un médecin, un adjudant d'administration, des infirmiers et des auxiliaires; il y avait des lits mobiles, couvertures de campement, boîtes de chirurgie et de pansement, des marmites de bouillon, du vin, des aliments légers, etc.

ambulances militaires nchissent la Marne décembre).

L'offensive ne paraissant plus possible, les ambulances militaires reçurent l'ordre de se rapprocher du terrain de la lutte ; celles des 1er et 2e corps s'installèrent dans la presqu'île de Poulangis ; celles du 3e corps se dirigèrent sur le Perreux, à portée des ponts de Bry.

Armistice du 1er décembre.

Pendant toute la journée du 1er décembre, on continua à relever les blessés, un armistice tacite régnant depuis le matin ;... de part et d'autre, les brancardiers accomplissaient leur mission au delà des avant-postes.

L'armistice véritable ne fut consenti qu'assez tard dans l'après-midi.

Muni d'un laisser-passer du général en chef, M. le comte Sérurier, vice-président de la Société de secours aux blessés, se rendit aux avant-postes de la division Berthaut, vers midi et demi environ (1). A 1 heure, il arrivait seul, en bourgeois, près de l'angle du parc de Villiers (2). Là, il fut arrêté par le poste allemand. Trois

---

(1) *Défense de Paris. — 2e armée. — État-major général.*

LAISSER-PASSER.

MM. les généraux commandant les corps d'armée et les commandants d'avant-postes sont priés de donner toute facilité à M. le comte Sérurier, vice-président de la Société de secours aux blessés militaires, délégué pour entrer en relations avec l'ennemi pour l'enlèvement des blessés et des morts.

Quartier général, le 1er décembre 1870.

Général commandant en chef,

A. DUCROT.

(2) M. le comte Sérurier s'était mis exprès en bourgeois, persuadé

ıarts d'heure après, un officier wurtembergeois vint lui re de revenir au même endroit, à 3 heures moins un ıart.

A l'heure dite, M. le comte Sérurier s'aboucha avec même officier, et un armistice fut conclu verbalement squ'à la nuit tombante (1).

Il était déjà bien tard, beaucoup de fractions de troupe : purent recevoir avant l'heure de la reprise du feu ıvis officiel de cet armistice. Mais comme nous venons : le dire, les hostilités ayant été suspendues de fait .r presque tous les points du champ de bataille, on ıterra une grande partie des morts des deux armées, presque tous nos blessés purent être recueillis pen- ınt la journée du 1er décembre.

'avaux exécutés pendant la journée du 1er décembre.

La journée du 1er décembre est employée à reformer s régiments, les batteries, à reconstituer les attelages, nous réapprovisionner en munitions, etc...

'il arriverait plus facilement qu'en suivant les usages habituels des rlementaires.

Avant la guerre, il avait été à Berlin pour traiter des questions intertionales de secours aux blessés; beaucoup d'officiers allemands le nnaissaient, et il savait qu'en faisant passer sa carte il serait accueilli.

1) La négociation fut résumée dans le procès-verbal suivant :

« La suspension d'armes du jeudi 1er décembre a été conclue par M. Sérurier, vice-président de la Société de secours aux blessés militaires, délégué, qui s'était rendu seul aux avant-postes de l'ennemi à 1 heure de l'après-midi. Après avoir attendu trois quarts d'heure à quelques mètres du village de Villiers, M. Sérurier s'entretint avec un officier wurtembergeois. Il fut convenu entre eux qu'ils se rencon- reraient de nouveau à 3 heures moins un quart.

« A 3 heures, il fut arrêté verbalement que, jusqu'à la nuit tombante, es hostilités ne seraient pas reprises.

« Le Gouverneur de Paris.
« P. O. *Le Chef d'État-major*,
« *Signé* : Schmitz. »

Des quatre batteries de 8 du commandant Lefébure, on n'en fait que trois (celle du capitaine Froment supprimée). Plusieurs autres batteries sont réorganisées à 4 pièces.

Travaux de défense du plateau de Villiers.

Sur tout le front, les travaux de défense sont généralement poussés avec activité; on complète les tranchées du plateau de Villiers; la redoute établie à droite de la route n° 45 se trouve bientôt assez avancée pour recevoir une batterie de 12 (batterie Moriau, de la réserve du 2ᵉ corps).

Sur le chemin de fer de Mulhouse, on construit :

1° Un parapet pour l'infanterie, depuis le viaduc jusqu'à la première voûte;

2° Un épaulement pour quelques pièces, entre la voûte de Bry et celle de Champigny;

3° Un autre épaulement pour artillerie, non loin du viaduc;

4° Un troisième épaulement en avant de la maison du garde, destiné à recevoir 2 mitrailleuses.

Travaux de défense aux Fours à Chaux.

La position des Fours à Chaux est fortifiée par la 1ʳᵉ compagnie du 2ᵉ régiment du génie, capitaine Glises. Les murs des bâtiments sont crénelés, on creuse des abris le long et en arrière du chemin de Bry à Champigny; sur le plateau, on commence une longue tranchée se reliant, d'une part à la carrière du four à plâtre, de l'autre, au petit bois de la Lande.

Sur la droite du grand four à chaux, on utilise un massif de débris de calcaire pour construire une batterie de six pièces; cet ouvrage, d'un relief de 10 à 12 mètres, prend le nom de *batterie blanche*.

Suivant les instructions du général en chef, des épaulements légers sont commencés pour abriter les batteries qui doivent prendre position aussitôt la nuit venue. La 12ᵉ batterie de marine creuse une tranchée de 80 centimetres de profondeur, allant de l'angle sud-ouest du

petit bois de la Lande à l'angle nord-est du four à chaux ; dans la longueur de cette tranchée, on fait six excavations également espacées pour y placer les mitrailleuses.

La 1re batterie de marine construit son épaulement sur le plateau, en avant du four à chaux ; elle est couverte sur toute l'étendue de son front par une carrière profonde la mettant à l'abri des ricochets et des éclats de coups trop courts.

La 2e batterie de marine profite également des accidents de terrain formés par les déblais des vieilles carrières entre le Signal et le chemin de Villiers.

Travaux de défense à Champigny

A Champigny, la 15e compagnie du 3e régiment du génie, capitaine de La Taille, organise la défense du haut du village ; cependant le génie civil, d'après les indications du général Faron, construit dans la plaine, entre la route et la Marne, des tranchées où viennent se reformer les mobiles de la Vendée.

On renforce les barricades de la tête de Champigny... mais comme les avant-postes prussiens sont très-rapprochés et qu'il est à craindre qu'une brusque attaque ne nous oblige à abandonner notre première ligne de défense, on en organise une deuxième en arrière, dans la partie ouest de la rue de l'Église ; tous les étages y sont crénelés, des communications sont établies dans les maisons ; du côté opposé, on renverse les plafonds, de telle sorte que si l'ennemi parvient à s'en emparer, il ne puisse tirer que des rez-de-chaussée. A hauteur de cette rue, une barricade en sacs à terre barre la grande rue parallèle à la Marne.

A la suite d'une reconnaissance faite dans l'après-midi en avant de Champigny, on se décide à mettre en état de défense et à faire occuper par nos avant-postes les deux parcs de la tête du village situés à droite et à gauche de la vieille route de Chennevières.

On renforce encore notre position centrale en construisant une batterie au-dessus du four à plâtre. Cette batterie, placée en deçà d'une carrière profonde servant de fossé, a deux embrasures dirigées contre Villiers et quatre vers les pentes de Chennevières à Champigny; elle doit se relier au chemin passant devant le four à plâtre par une rampe praticable aux voitures.

Travaux de défense à Bry.

En même temps on commence l'organisation défensive du village de Bry : les murs des parcs sont crénelés.... le chemin qui borde la crête du plateau de Villiers est organisé en tranchée... on achève les redans commencés en avant des ponts de Bry et de Neuilly...

Positions le 1er décembre au soir.

Défense de Champigny. (1)

Le 3e bataillon du 42e, commandant Landry, désigné à 4 heures du soir pour occuper les deux parcs de la tête de Champigny, y arrive à la nuit; les 1re, 2e, 3e et 4e compagnies sont placées dans le parc en pointe, les 5e et 6e, dans celui formant angle entre les deux routes de Chennevières.

Le parc en pointe est limité au sud par une forte grille qui se prolonge jusqu'à la partie supérieure; la face nord est bornée par un mur de 2m50 de haut dans lequel les Prussiens s'étaient ménagé une sortie (brèche D); une voûte C fermée par une grille, donne passage à un canal desséché qui traverse en tranchée tout le petit bois. Le château formé de plusieurs corps de bâtiments sert de réduit.

Les quatre premières compagnies du 42e sont ainsi disposées :

---

(1) Voir croquis n° 24.

La 1re, à la grille de la pointe; la 3e, le long de la face droite; la 4e et la 2e, derrière le mur de gauche; chaque compagnie ayant sa réserve près du château.

Le mur n'a pas de créneaux; cependant il est indispensable d'en pratiquer si l'on veut être en mesure de résister; les outils manquent... instamment demandés, on les promet pour 10 ou 11 heures du soir.

En attendant, les compagnies ouvrent des communications en arrière; une barricade de 1m50 de haut est élevée devant la brèche D; des tas de fagots poussés devant la grille C interceptent le passage.

Des travaux sont également exécutés dans le parc entre les deux routes par les 5e et 6e compagnies du 42e; chacune d'elles a une section de garde le long des murs; les sections de réserve s'installent dans la maison à l'angle des routes; mais toujours faute d'outils, on ne peut créneler ni les murailles ni les habitations.

Le 1er bataillon du 35e reste dans sa position, à l'entrée du village. La 1re compagnie défend la barricade du haut de la rue, ayant devant elle les 5e et 6e compagnies aux barricades des deux routes de Chennevières, et, derrière elle, à une autre barricade, les 3e et 4e compagnies. Sur la gauche, la 2e défend la barricade de la petite rue qui descend du four à plâtre.

Dans la nuit, un détachement de cent hommes du 35e, sous les ordres du lieutenant Blondel, est envoyé à la Plâtrière; tout en protégeant les travailleurs de la batterie, il se relie aux grand'gardes de mobiles établies dans les carrières voisines.

A droite, le 2e bataillon du 42e, commandant Cahen, occupe un grand parc, à hauteur de la bifurcation des deux routes. Le mur sud de ce parc commande toute la plaine voisine du moulin de Champigny; mais il est lui-même complétement dominé par la route neuve de

Chennevières, dont le remblai est soutenu par un [illegible] très-élevé.

fense de la plaine e Champigny la Marne.

Le 113e défend toute la plaine qui borde la Ma[illegible]

Son 1er bataillon, commandant Besson, est dispo[illegible] la manière suivante :

Les 1re et 2e compagnies gardent la barricade du [illegible]min de Sucy, ainsi que l'intervalle entre ce chemin et [illegible] grande rue, en avant de l'église ;

La 3e fournit un poste de 20 hommes dans le mo[illegible] de Champigny ; le reste se défile dans un creux sur [illegible] chemin qui borde la Marne, à hauteur de la haie ;

Les 4e et 5e s'établissent dans les tranchées en [illegible]rière ;

La 6e dans les maisons voisines de la barricade.

Les 2e et 3e bataillons en réserve dans les par[illegible] terrains vagues en deçà de la rue du Pont.

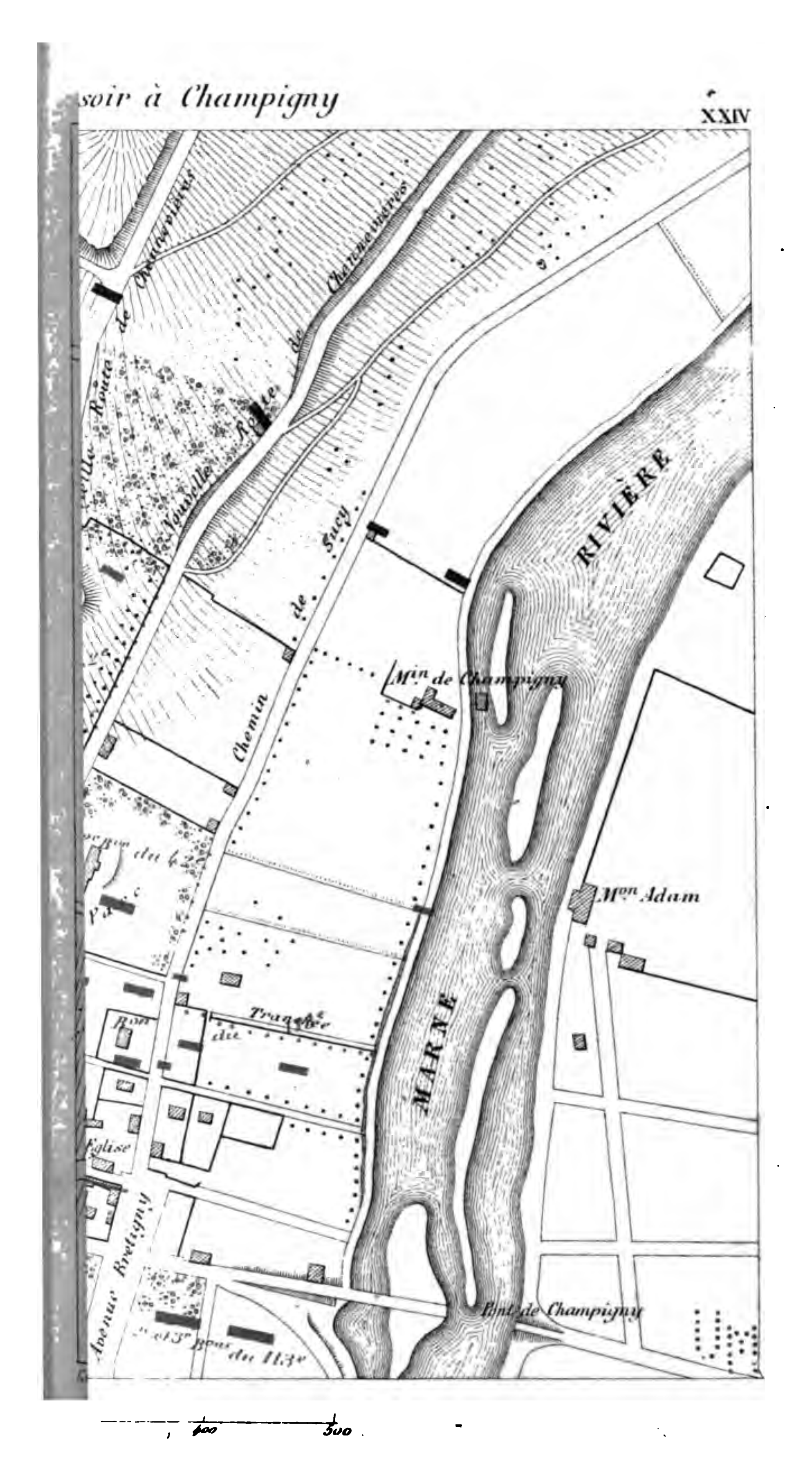
Dans le village de Champigny sont le 1er batail[illegible] du 42e, les 2e et 3e du 35e, le 114e de ligne ; en arri[illegible] le régiment de mobiles de la Vendée avec les batter[illegible] divisionnaires et les batteries de réserve.

Défense r le plateau des rs à Chaux. (1)

Pendant la nuit, en avant du Four à Chaux, une ba[illegible]terie est construite, dans la grande carrière à sabl[illegible] Le terrain mamelonné, très-favorable à une constructio[illegible] rapide, conduit à donner une forme irrégulière à l'ou[illegible]vrage qui reçoit huit pièces de 24 court : six dirigées su[illegible] Cœuilly, deux battant à revers les pentes sud de Villiers [illegible] cet ouvrage doit encore être armé de deux pièces [illegible] campagne, directement opposées à une *maison roug[illegible]* laquelle située à 500 mètres, au pied des pentes [illegible] Cœuilly, sert de poste aux Prussiens. Reliée à gauch[illegible] aux batteries d'artillerie de marine élevées entre [illegible] carrières et le petit bois de la Lande, appuyée à droi[illegible]

---

(1) Voir croquis n° 25.


Route de Chennevières
Nouvelle Route de Chennevières
Nouvelle Route
Chemin de Sucy
RIVIÈRE
MARNE
Mln de Champigny
Mon Adam
Pont de Champigny
Eglise
Avenue Bretigny
du 42e
Tranchée
du 113e

100 300

par la batterie du Four à Plâtre, soutenue en arrière par la *batterie blanche*, cette grande *batterie des carrières* était le centre de résistance, la clef de la position.

A la nuit, les pièces, conduites sans bruit, sont mises en batterie; l'artillerie du commandant Briens (division de Malroy), occupant, comme la veille, tout le terrain entre le ruisseau de la Lande et le Signal.

Le 2e bataillon du 121e garde la gauche de cette position; trois compagnies dans le petit bois de la Lande, trois compagnies dans la grande carrière en avant du Four à Chaux.

A droite, les grand'gardes sont fournies par le 3e bataillon des mobiles de la Côte-d'Or : deux compagnies dans les carrières voisines de Champigny, une troisième dans la grande maison du Four à Plâtre; les trois autres en soutien le long de la route de Bry à Champigny.

Sur tout le front, les sentinelles sont à 200 mètres environ en avant des grand'gardes... un petit poste de cinq hommes, fourni par la compagnie de la Plâtrière, est au nord du petit bois, près d'une ouverture y donnant accès; il est relié à sa grand'garde par deux sentinelles établies à l'angle de ce bouqueteau, lequel fouillé par nous dans la journée, ne fut malheureusement pas occupé. Il n'y eut pas entente entre les deux divisions Faron et de Malroy, et les relations restèrent insuffisantes entre la brigade de la Mariouse et la brigade Martenot. Chacune d'elles crut le bois gardé par les troupes voisines; il en résulta que le matin du 2, on ne se préoccupa pas du bruit qui s'y produisait, pensant avoir affaire à des troupes amies. Nous verrons quelles en furent les tristes conséquences.

Sur le plateau de Villiers, on complète les tranchées, qui sont bientôt suffisantes pour abriter non-seulement Défense du plateau de Villiers.

les troupes de première ligne, mais encore les troupes de réserve.

Les épaulements commencés sur le chemin de fer de Mulhouse sont achevés, et prêts à recevoir des pièces.

La batterie ébauchée à droite de la route n° 45 est continuée; on épaissit le parapet; mais la terre est si dure que le travail avance bien lentement.

La batterie Moriau y reste en position.

La brigade Bocher, de la division Berthaut, occupe les tranchées entre le chemin de fer et le village de Bry : deux bataillons du 119e entre le chemin de fer et la route de Villiers, le 3e formant réserve derrière un retranchement expéditif; un bataillon du 120e dans la tranchée à gauche de la route, les deux autres bataillons en réserve derrière d'autres tranchées sur le revers du plateau.

Le 125e de ligne (de l'ancienne brigade Courty) fait suite au 120e et garde les pentes jusqu'au village de Bry.

La brigade de Miribel (2e de la division Berthaut) a un bataillon sur la droite du chemin de fer, bouchant la trouée entre cette ligne et le ravin de la Lande; les autres bataillons sont en réserve dans le bois du Plant, ainsi que dans l'angle formé par la route n° 45 et la voie ferrée; toutes les batteries du 2e corps aux abords de la voûte de Bry, attelées et prêtes à entrer en ligne au premier signal.

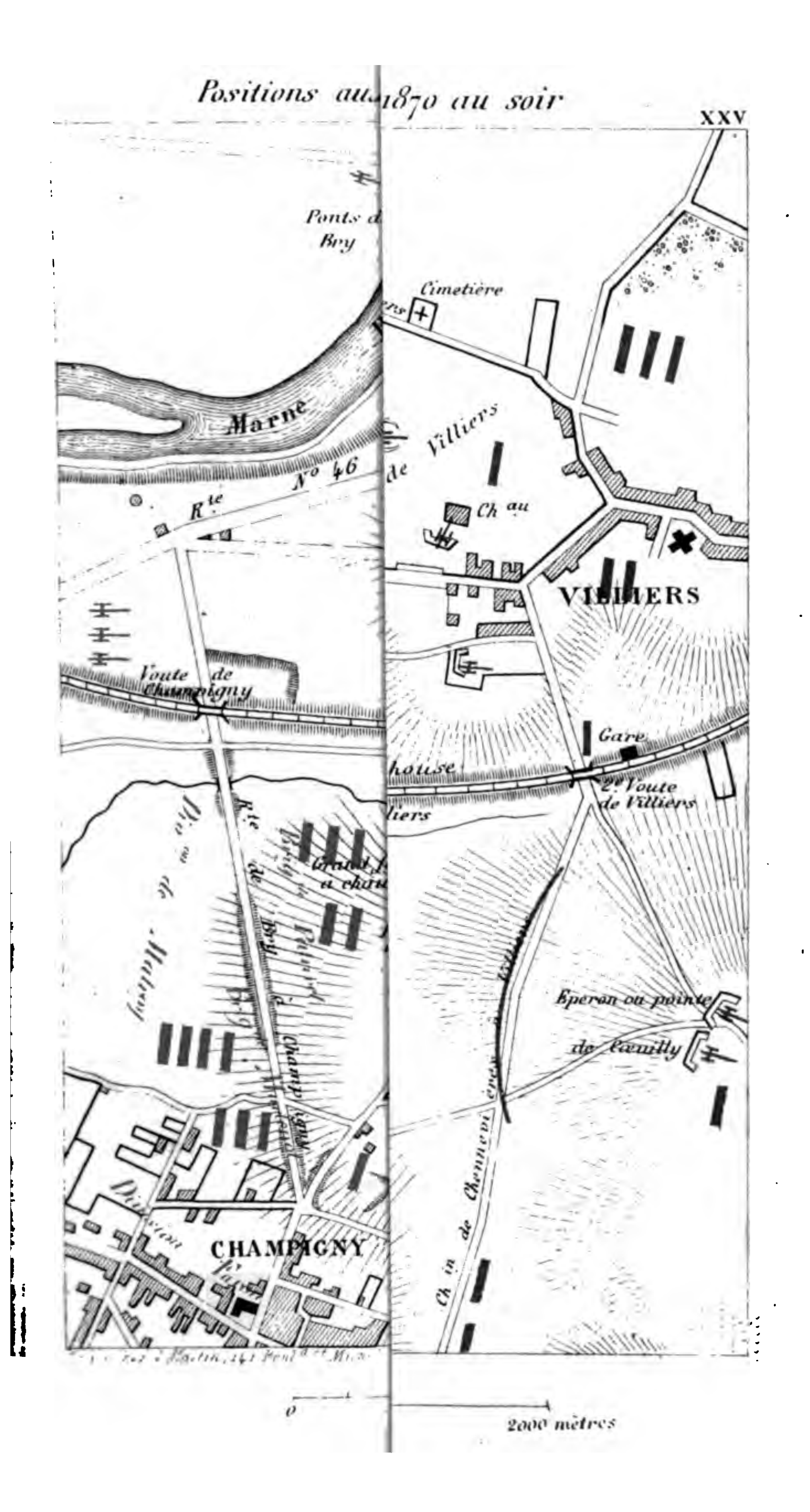
ravaux défense à Bry le plateau domine illage (1).

A notre gauche, les travaux ont été poussés avec la plus grande activité, grâce à l'intelligente impulsion du général Daudel qui, dès son arrivée à Bry, exécute une reconnaissance sur toute la ligne d'avant-poste.

Sur le plateau de Villiers, le général remarque que le 107e, se reliant à droite sur la crête avec le 125e, a sa

---

(1) Voir croquis n° 26.



Positions au 1870 au soir
XXV
Ponts de Bry
Cimetière
Marne
Rte No 46 de Villiers
Ch au
VILLIERS
Voute de Champigny
Gare
2e Voute de Villiers
Eperon ou pointe de Cœuilly
Ch in de Chennevières
CHAMPIGNY
0
2000 mètres

gauche tout à fait en l'air... et que de ce côté, l'ennemi sortant de Noisy, pourrait nous couper de la Marne. De plus, un retour offensif venant du parc de Villiers pouvait nous rejeter sur Bry... c'était d'autant plus grave que ce village formait le point d'appui de gauche de l'armée.

Accompagné du lieutenant-colonel Coiffé, commandant le 108ᵉ, le général Daudel parcourut en tous sens le village de Bry et ses abords pour déterminer les points à barricader, et les moyens de défense à organiser.

L'occupation du grand parc Dewinck, à l'ouest de la grande route nº 44, était indiquée... Ce vaste enclos, prenant de flanc et à revers le village de Bry, était d'autant plus dangereux, que les Allemands, chassés seulement depuis la veille, le connaissaient dans toute son étendue, dans ses moindres détails. Mais le nombre fort limité de nos troupes ne nous permettait pas de garder un terrain aussi considérable... c'eût été nous trop affaiblir de ce côté.

Renonçant à s'établir dans ce parc, le général Daudel décide que toutes les issues qui y donnent accès seront fortement barricadées, et que la première ligne de défense s'arrêtera à l'entrée nord, vers Noisy-le-Grand, la place de la Mairie devenant le réduit de la position.

Les troupes sont disposées de la manière suivante :

1º 3ᵉ bataillon du 108ᵉ dans la partie nord-ouest du village à partir de l'église :

Une compagnie à l'extrémité nord, sur la route de Noisy-le-Grand, qu'elle doit surveiller par deux petits postes;

Deux compagnies en arrière, dans la Grande-Rue;

Deux compagnies en réserve place de la Mairie;

Une compagnie entre la mairie et la Marne;

2° 2ᵉ bataillon du 108ᵉ :

Deux compagnies dans le grand parc de Bry ;

Quatre compagnies dans les rues, à l'est de celles occupées par le bataillon précédent ;

3° 1ᵉʳ bataillon du 107ᵉ dans les maisons et les rues au sud de la place de la Mairie. Ce bataillon qui, après avoir combattu la veille, a passé toute la nuit sur la crête du plateau, est particulièrement destiné à assurer la retraite de la brigade vers les ponts de Bry, dans le cas où les troupes seraient forcées; il doit également fournir des renforts sur les points les plus menacés.

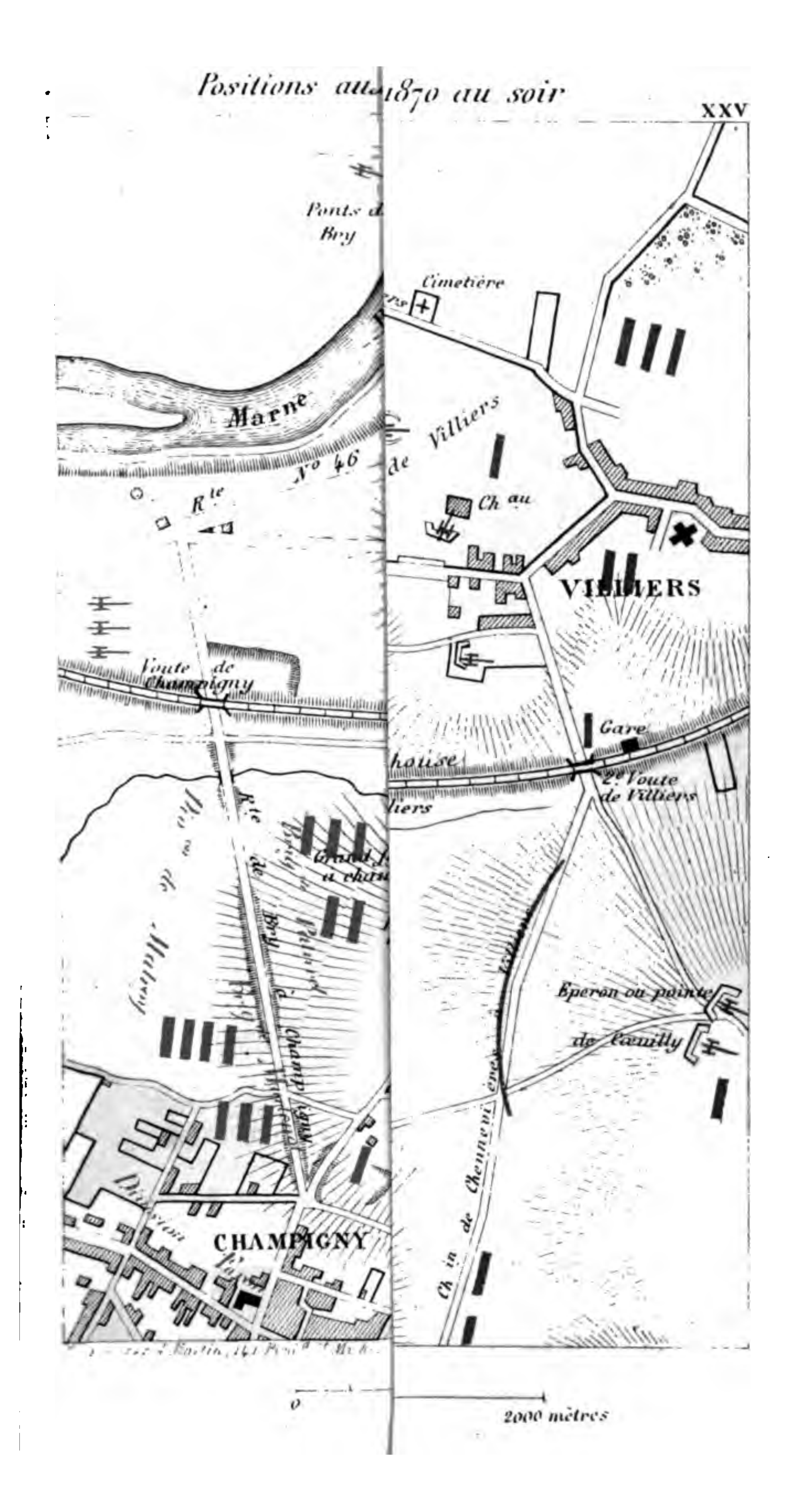
Les trois autres bataillons de la brigade, deux du 107ᵉ et un du 108ᵉ, sont établis par le lieutenant-colonel Tarayre, du 107ᵉ, contre le talus longeant la crête ; couverts jusqu'à mi-corps, ils découvrent tout le plateau qu'ils peuvent ainsi facilement balayer de leurs feux.

A 300 mètres en avant de la crête, des sentinelles embusquées dans des trous ou derrière des plis de terrain, doivent rendre compte de tout mouvement de l'ennemi.

Le 3ᵉ bataillon du 107ᵉ, placé à l'extrême gauche, a cinq compagnies en potence, faisant face à Noisy-le-Grand et gardant les pentes depuis la crête jusqu'à la route de Bry à Noisy... A mi-côte entre Bry et le plateau, le 126ᵉ forme réserve, prêt à faire face, soit du côté de Villiers, soit du côté de Noisy.

Pour tous ses nombreux travaux de défense, le général Daudel n'a que 25 sapeurs du génie avec un officier et il ne peut mettre à la disposition de son infanterie ni pelles, ni pioches.

Les sapeurs percent des créneaux dans les murs des parcs et des jardins occupés par les compagnies du 108ᵉ, et construisent une ou deux barricades à l'entrée nord


Positions au 1870 au soir
XXV
Ponts d
Bry
Cimetière
Marne
No 46
de Villiers
Ch au
VILLIERS
Voute de
Champigny
Gare
house
2e Voute
de Villiers
Eperon ou pointe
de Cœuilly
Ch in de Chennevières
CHAMPIGNY
0
2000 mètres

du village. Malgré toute leur activité, la besogne marche très-lentement... Vainement les corps demandent avec instance des outils à l'état-major général.

A 11 heures du soir, sauf les quelques travaux exécutés aux entrees nord et nord-ouest du village, rien n'est sérieusement disposé pour une défense efficace. Cependant il faut être pret avant le jour à repousser une attaque. Tout le monde est mis sur pied... les maisons, les caves sont fouillées, on réunit les voitures, les barriques, les futailles que l'on peut trouver... et à 3 heures du matin, de solides barricades, formées de deux rangs de tonneaux remplis de pavés, de terre, de fumier..., interceptent toutes les avenues face à l'ennemi; la place de la Mairie est solidement organisée, des meurtrières sont partout percées, dans divers îlots de maisons, on établit des communications, les parcs de Bry sont également crénelés et fortifiés...

En résumé, dans toute cette partie du champ de bataille, occupée par la brigade Daudel et l'ancienne brigade Courty, les plus louables efforts sont faits pour être en mesure de repousser une attaque.

Toutes les batteries de réserve du 3e corps, en position rive droite de la Marne, depuis le Perreux jusqu'à Neuilly, sont prêtes à soutenir les troupes de la rive gauche. Position sur la rive droite de la Marne.

Le colonel Reille, avec ses mobiles, continue à conserver Neuilly-sur-Marne, extrême aile gauche de notre ligne de bataille.

Les travaux de défense y sont complétés; des emplacements de batteries préparés... des tranchées exécutées au nord du village.

Sur le plateau d'Avron, on achève les épaulements, on fait des abris pour les troupes de soutien.

A l'extrême aile droite, trois bataillons des mobiles de Position dans presqu'île

aint-Maur. l'Hérault, arrivés dans la boucle de la Marne, remplacent en première ligne les bataillons de Seine-et-Oise qui passent en réserve à hauteur du village de Saint-Maur.

Les quatre batteries mobiles à la disposition du général Favé, après avoir été toute la journée du 1er, derrière les épaulements de l'extrémité du grand parc, à hauteur du pont de Champigny, sont rentrées le soir dans leurs cantonnements avec ordre de reprendre leur position avancée dès le lendemain matin.

ion du côté Créteil. De l'autre côté de la Marne, à Créteil, le temps a également été mis à profit; on s'est fortifié, on a complété les travaux de défense.

De nombreuses reconnaissances ont été faites vers Montmesly et Mesly, spécialement par le bataillon de francs-tireurs de la division de Susbielle.

it du 1er décembre. Pendant la journée, la température s'était encore abaissée, et dans la nuit le thermomètre descendit jusqu'à dix degrés... Nos malheureux soldats en souffrirent d'autant plus cruellement qu'ils étaient réellement épuisés par les fatigues excessives des jours précédents, par la privation de sommeil et le manque de nourriture substantielle. Depuis trois jours, il avait été impossible, sur bien des points, de faire cuire des aliments; les hommes, généralement, n'avaient mangé que du pain ou du biscuit, un très-petit nombre avait pu prendre le café ou quelques grillades de chair de cheval enlevée sur les animaux qui couvraient le champ de bataille...

Les chefs étaient en proie aux anxiétés les plus poignantes... quelques-uns cherchaient encore à se faire illusion sur l'arrivée probable de l'armée de la Loire, et, par suite, sur la possibilité de reprendre l'offensive; mais le plus grand nombre n'entrevoyant que trop bien la triste réalité, se disait que l'on pourrait tout au

plus se maintenir sur ces positions si chèrement achetées, et dont la possession, somme toute, n'améliorait en rien notre situation... Elle l'aggravait, au contraire, car elle immobilisait sans profit la plus nombreuse et la meilleure partie de l'armée active.

Le Gouverneur avait résumé ce fatal état de choses dans une phrase relatée plus haut : « Dans tous les « cas, il faut continuer énergiquement la défense de nos « positions... »

En dehors de cela, aucun plan nouveau, aucune instruction sur la suite à donner aux opérations... C'est qu'en effet, il n'y avait rien à entreprendre, rien à faire, si ce n'est lutter passivement ; personne ne le disait encore, mais tout le monde le comprenait ou le sentait !

Néanmoins, les efforts les plus énergiques avaient été faits pour remettre toute l'armée dans le meilleur état possible, personnel, matériel, approvisionnement, et dès le matin du 2 décembre, nous étions en mesure de recommencer la lutte, sinon offensivement, du moins défensivement.





DÉFENSE DE PARIS

PIÈCES JUSTIFICATIVES



DÉFENSE DE PARIS

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Rapport du général de Bellemare sur la prise du Bourget (28 octobre 1870).

Saint-Denis, 28 octobre 1870.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport sur l'occupation du Bourget, exécutée aujourd'hui par une partie des troupes sous mon commandement.

Voulant utiliser le corps des francs-tireurs de la Presse, dont le service était devenu inutile à la Courneuve, par suite des progrès de l'inondation du Crould, j'ordonnai, hier soir, au commandant des francs-tireurs, de faire, sur les avant-postes ennemis établis au Bourget, une attaque de nuit : je lui en indiquai les principales dispositions, et je fis prévenir les grand'gardes établies en avant du fort d'Aubervilliers et de la Courneuve, de prendre les armes, à 3 heures du matin, pour soutenir et appuyer le mouvement.

A l'heure prescrite, il fut exécuté, avec autant de vigueur que de précision, par les francs-tireurs sous les ordres du commandant Rolland. Sans tirer un coup de fusil, ils abordèrent les postes prussiens, qui fuirent en désordre, abandonnant, la plupart, leurs sacs et leurs casques. Ils continuèrent à s'avancer dans le village, repoussant l'ennemi de maison en maison, jusqu'à l'église, où ce dernier était établi plus solidement.

Extrait des pr

M. Jules Favre
réfute et démon
à l'égard de la
M. Jules Fav
car des
tendu dire que
tion qu'on
là, dit-il,

Extrait de
taillon
taire

.....
de Bea
toute
la cros
du soir
Vers
vîmes
trois p

due facile à accepter, par la confiance que j'avais dans la bravoure et l'énergie de mon bataillon. Avec des hommes comme ceux que j'avais l'honneur de commander, rien n'était impossible. Pendant les six semaines que nous venions de passer aux avant-postes de Bondy, tous, officiers et soldats, m'en avaient donné assez de preuves.

En arrivant dans les couloirs, nous trouvâmes un poste de 25 à 30 gardes nationaux, qui se trouvèrent surpris et désarmés avant d'avoir eu le temps de se reconnaître. Cependant, la colonne avançait toujours, sans trop savoir où elle allait. Elle avait pris un escalier qui devait la conduire dans la cour du Préfet; mais quand je revins pour me mettre à sa tête, je la trouvai arrêtée devant une porte fermée. Par une vigoureuse poussée, nous l'enfonçâmes en un instant, et nous tombâmes au beau milieu des insurgés.

La cour était tellement remplie que, lorsque notre élan nous y eut fait pénétrer, nous nous trouvâmes resserrés de tous côtés. S'apercevant de notre petit nombre, ils commencèrent à nous crier : « Crosse en l'air. » En breton, je dis à mes hommes : « Baïonnette dans le ventre, et tue! » A l'instant même, ils croisèrent la baïonnette et se lancèrent en avant. On nous fit place; je pus m'emparer des portes de la cuisine et du vestibule de la salle Saint-Jean; nous occupions le côté est de la cour du Préfet; notre droite et notre gauche étaient suffisamment appuyées: on ne pouvait ni nous prendre en flanc, ni nous tourner.

La cour s'était vidée : les émeutiers, massés dans la galerie vitrée qui fait face au porche où débouche le souterrain, improvisaient des barricades avec des meubles et des débris de portes. D'autres nous couchaient en joue par les fenêtres du premier étage. Les deux compagnies dont je disposais, suffisantes pour tenir l'ennemi en respect, ne l'étaient plus pour prendre l'offensive, ni même pour résister à une attaque sérieuse. Je fis venir le reste de mon bataillon, que suivit, sur ma demande, le bataillon de l'Indre, le commandant Dauvergne en tête.

Alors nous prenons l'offensive, et nous enlevons rapidement le rez-de-chaussée à la baïonnette, en dépit d'un semblant de résistance bientôt évanoui devant l'élan de nos hommes. Les nombreux défenseurs de la galerie vitrée, attaqués de face et de dos, s'enfuirent par le corridor des cuisines.

Nous allions continuer le mouvement et enlever les escaliers, ...rsque le ministre de la guerre, conduit par un capitaine de la ...rde nationale, M. Kergall, accourt à notre rencontre, fait rele... les baïonnettes, et nous défend de nous porter plus avant ...es instructions étaient : nous emparer des portes faisant face

commença un combat des plus acharnés : il fallut enlever les maisons l'une après l'autre.

Ce n'est qu'à midi et demi qu'on fut complétement maître du Bourget. L'ennemi le cribla aussitôt d'obus, en faisant en même temps des démonstrations sur le front de la 1re division d'infanterie de la garde; mais ses attaques furent partout repoussées par nos avant-postes.

On entreprit immédiatement la mise en état de défense du village, et l'on y laissa à demeure un bataillon.

Le Bourget une fois repris par la 2e division d'infanterie de la garde, on fit une question d'honneur de la conservation de ce poste.

III

Extrait de *Mode d'attaque de l'infanterie prussienne, dans la campagne* 1870-1871, par le duc Guillaume de Wurtemberg.

..... Les combats de la première période de 1870 nous présentèrent la preuve irréfutable que l'attaque en ligne des colonnes en terrain découvert était un sacrifice d'hommes inutile.

Mais on ne pouvait pas non plus proscrire complétement l'attaque en terrain découvert, et arriver au but par l'emploi exclusif des mouvements tournants, qui sont souvent impossibles dans les grandes batailles.

Il fallut donc trouver une nouvelle formation d'attaque. Elle fut réglée par le commandant de la garde et du 3e corps, et appliquée avec succès au Bourget.

A la prise du Bourget (au nord du fort d'Aubervilliers, près de Paris), le 30 octobre 1870, la garde se trouva en position d'essayer la nouvelle manière de combattre. — Je veux peindre, le plus succinctement possible, ce combat et le mode d'action, auquel on pourrait, du reste, trouver quelque ressemblance avec le système dont M. le général major, baron Mondel, fit l'application à une manœuvre d'automne de 1869, au mont Dachlowitz.

Le Bourget est un long village, dont les jardins sont entourés de murs hauts, longs et directs, qui se coupent à angle droit, et qui avaient été organisés défensivement au moyen de créneaux et de mouvements de terre. Les avenues étaient barricadées.

L'attaque fut menée de trois côtés à la fois, qui sont Blanc-Mesnil, Dugny et le milieu de la chaussée.

Les deux colonnes de flanc envoyèrent en avant des pelotons de tirailleurs, qui gagnèrent du terrain à la course, puis se jetèrent à terre. Derrière, suivaient, également au pas de course, les réserves et soutiens divisés en petits groupes. Lorsque ceux-ci se furent couchés pour reprendre haleine, les tirailleurs se mirent de nouveau à courir, et, simultanément, appuyèrent vers les côtés extérieurs; à bonne distance de tir, ils se recouchèrent et commencèrent alors le feu contre l'ennemi.

Les vides formés par cette marche oblique furent remplis par des lignes de pelotons; les ailes s'allongeaient en même temps par l'arrivée en échelons de compagnies isolées, mais toujours en ordre déployé, de sorte que l'attaque concentrique, qui serait peut-être devenue plus profonde en se rapprochant, resta toujours en mesure de déborder la ligne ennemie. Les détachements dispersés se servaient de chaque abri qui se présentait pour se réunir et se reformer. C'est ainsi que devant le flanc nord-est, une rangée de tas de fumier, restés dans les champs, servit de lieu de rassemblement à toute une compagnie, qui ouvrit de là un feu destructeur contre les sorties de l'ennemi. De l'autre côté, l'escarpement du ruisseau le Moleret offrit quelque abri, qu'occupèrent aussitôt plusieurs compagnies massées, pour s'opposer à une contre-attaque dirigée de Drancy.

Le mécanisme de l'attaque consistait principalement dans le passage rapide de l'ordre déployé à l'ordre concentré : dès qu'il se présentait aux lignes de pelotons à grands intervalles le moindre abri permettant un rassemblement du rang ou de la compagnie... on s'y précipitait... alors ces abris avaient l'aspect agité de fourmilières.

L'aile droite était restée en arrière, le centre ne s'était pas suffisamment déployé, et s'assujettissait trop à la formation habituelle, les pertes étaient énormes. Mais l'aile gauche, s'avançant en lignes d'attaque longues et minces, sous le lieutenant-colone comte Waldersee, réussit à exécuter une charge en tirailleurs jusque sous les murs des jardins, à faire cesser le feu qui en partait, et à pénétrer de côté et par derrière dans le village.

Les défenseurs cédèrent alors. Le général Budritzki put arriver de loin et entrer à son tour, pendant que la colonne de droite parvenait, sans de trop grandes pertes, à atteindre l'entrée de derrière.

L'attaque en ordre déployé, soutenue par des tirailleurs, fut adoptée depuis comme seul mode d'offensive en terrain découvert, et l'on défendit sévèrement de présenter, à moins de 2,000 pas, des divisions massées au feu de l'ennemi.

à la caserne Napoléon et à la caserne Lobau, — chose faite en partie, — nous maintenir dans les positions conquises ; et attendre les ordres qu'il nous enverrait après s'être rendu compte de la situation extérieure. « Une attaque immédiate, me dit le général, aurait sérieusement mis en danger la vie des membres du Gouvernement restés prisonniers de l'émeute. »

Il était environ minuit et demi ; le ministre demanda à être conduit au Gouvernement ; je le fis accompagner par un officier, M. le capitaine de Mauduit.

Pendant ce temps-là, nous nous occupions à désarmer les prisonniers ; nous avions pris, dans l'espace d'une demi-heure, plus de 280 gardes nationaux. Je les faisais descendre dans les caves au fur et à mesure qu'ils étaient désarmés ; on les maltraitait bien un peu, mais ils n'avaient que ce qu'ils méritaient.

VI

Extrait de la déposition du commandant de Legge, dans l'enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.

..... Le général Le Flô revint vers 1 heure et demie, et me donna l'ordre d'ouvrir la porte pour laisser entrer la garde nationale ; jusque-là, nous étions restés seuls dans l'Hôtel-de-Ville. J'ouvris la porte ; mes hommes formaient la haie sous la voûte et dans la cour. Je laissai entrer M. Jules Ferry, deux compagnies environ du 106e bataillon et une du 17e.

La porte refermée, ces compagnies, M. Jules Ferry en tête, s'engagèrent dans la galerie vitrée, et montèrent vers la salle du Conseil, tandis que, en exécution des ordres de MM. Ferry et Le Flô, nous nous tenions prêts à les soutenir.

Après quelques minutes d'attente, un officier du 106e vint me demander quelques hommes pour entraîner ses gardes nationaux, chez lesquels il craignait un moment d'hésitation, quand il leur faudrait frapper des gens revêtus du même uniforme que le leur.

Ma 5e compagnie passa entre leurs rangs, qu'ils ouvrirent, prit la tête, et, baïonnette croisée, acheva de gravir l'escalier, culbutant les émeutiers. Mes hommes arrivèrent ainsi jusqu'à la porte de la salle du Conseil, mais là, ils s'arrêtèrent, conformément à leur consigne, ouvrirent les rangs à leur tour, et laissè-

rent entrer les premiers les gardes nationaux qui les avaient secondés avec beaucoup d'élan.

Peu de temps après, nous vîmes descendre les membres du Gouvernement. Le général Trochu passait en ce moment devant la porte Lobau; nous entendîmes battre aux champs, je fis présenter les armes, de sorte que tout le monde sortit avec les honneurs de la guerre.

VI *bis*.

Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.

DÉPOSITION DE M. DE CRISENOY.

M. J. DE CRISENOY. — Le 31 octobre, nous avons été convoqués, à 4 heures de l'après-midi, sur un ordre de l'état-major. Nous nous sommes rendus à notre lieu habituel de réunion, puis à l'état-major, place Vendôme. Il commençait à faire nuit quand nous y arrivâmes, et nous ne trouvâmes plus que le colonel Baudoin de Mortemart, dont j'allai prendre les ordres. Au bout d'une demi-heure environ, il m'exposa ainsi la situation : « Tous les membres du Gouvernement, excepté M. Picard, sont prisonniers à l'Hôtel-de-Ville; nous n'avons aucun détail bien précis; nous n'avons pas de chef qui puisse prendre le commandement. Allez donc à l'Hôtel-de-Ville, où, paraît-il, il n'y a pas encore grand monde, et où il règne un grand désordre. Tâchez d'y pénétrer comme vous le pourrez, de mettre à la porte le Gouvernement de la Commune, et de délivrer celui de la Défense nationale et le général Tamisier, qui y sont retenus prisonniers. »

J'étais assez embarrassé; je n'avais guère plus de 500 hommes, et très-peu de cartouches; je ne connaissais pas l'Hôtel-de Ville, et je ne savais pas où entrer. Néanmoins, comme il fallait agir au plus vite, je me mis en route. En passant devant l'hôtel du Gouverneur de Paris, j'entrai pour prendre des renseignements. Le général Trochu n'avait pas reparu, mais je vis le général Schmitz, auquel je fis connaître ma mission. Sur ces entrefaites, une personne qui venait de s'échapper de l'Hôtel-de-Ville nous raconta que les membres du Gouvernement étaient couchés en

à la caserne Napoléon et à la caserne Lobau, — chose faite en partie, — nous maintenir dans les positions conquises; et attendre les ordres qu'il nous enverrait après s'être rendu compte de la situation extérieure. « Une attaque immédiate, me dit le général, aurait sérieusement mis en danger la vie des membres du Gouvernement restés prisonniers de l'émeute. »

Il était environ minuit et demi; le ministre demanda à être conduit au Gouvernement; je le fis accompagner par un officier, M. le capitaine de Mauduit.

Pendant ce temps-là, nous nous occupions à désarmer les prisonniers; nous avions pris, dans l'espace d'une demi-heure, plus de 280 gardes nationaux. Je les faisais descendre dans les caves au fur et à mesure qu'ils étaient désarmés; on les maltraitait bien un peu, mais ils n'avaient que ce qu'ils méritaient.

VI

Extrait de la déposition du commandant de Legge, dans l'enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.

..... Le général Le Flò revint vers 1 heure et demie, et me donna l'ordre d'ouvrir la porte pour laisser entrer la garde nationale; jusque-là, nous étions restés seuls dans l'Hôtel-de-Ville. J'ouvris la porte; mes hommes formaient la haie sous la voûte et dans la cour. Je laissai entrer M. Jules Ferry, deux compagnies environ du 105e bataillon et une du 17e.

La porte refermée, ces compagnies, M. Jules Ferry en tête, s'engagèrent dans la galerie vitrée, et montèrent vers la salle du Conseil, tandis que, en exécution des ordres de MM. Ferry et Le Flò, nous nous tenions prêts à les soutenir.

Après quelques minutes d'attente, un officier du 106e vint me demander quelques hommes pour entrainer ses gardes nationaux, chez lesquels il craignait un moment d'hésitation, quand il leur faudrait frapper des gens revêtus du même uniforme que le leur.

Ma 5e compagnie passa entre leurs rangs, qu'ils ouvrirent, prit la tête, et, baïonnette croisée, acheva de gravir l'escalier, culbutant les émeutiers. Mes hommes arrivèrent ainsi jusqu'à la porte de la salle du Conseil, mais là, ils s'arrêtèrent, conformément à leur consigne, ouvrirent les rangs à leur tour, et laissè-

due facile à accepter, par la confiance que j'avais dans la bravoure et l'énergie de mon bataillon. Avec des hommes comme ceux que j'avais l'honneur de commander, rien n'était impossible. Pendant les six semaines que nous venions de passer aux avant-postes de Bondy, tous, officiers et soldats, m'en avaient donné assez de preuves.

En arrivant dans les couloirs, nous trouvâmes un poste de 25 à 30 gardes nationaux, qui se trouvèrent surpris et désarmés avant d'avoir eu le temps de se reconnaître. Cependant, la colonne avançait toujours, sans trop savoir où elle allait. Elle avait pris un escalier qui devait la conduire dans la cour du Préfet; mais quand je revins pour me mettre à sa tête, je la trouvai arrêtée devant une porte fermée. Par une vigoureuse poussée, nous l'enfonçâmes en un instant, et nous tombâmes au beau milieu des insurgés.

La cour était tellement remplie que, lorsque notre élan nous y eut fait pénétrer, nous nous trouvâmes resserrés de tous côtés. S'apercevant de notre petit nombre, ils commencèrent à nous crier : « Crosse en l'air. » En breton, je dis à mes hommes : « Baïonnette dans le ventre, et tue! » A l'instant même, ils croisèrent la baïonnette et se lancèrent en avant. On nous fit place; je pus m'emparer des portes de la cuisine et du vestibule de la salle Saint-Jean; nous occupions le côté est de la cour du Préfet; notre droite et notre gauche étaient suffisamment appuyées; on ne pouvait ni nous prendre en flanc, ni nous tourner.

La cour s'était vidée : les émeutiers, massés dans la galerie vitrée qui fait face au porche où débouche le souterrain, improvisaient des barricades avec des meubles et des débris de portes, d'autres nous couchaient en joue par les fenêtres du premier étage. Les deux compagnies dont je disposais, suffisantes pour tenir l'ennemi en respect, ne l'étaient plus pour prendre l'offensive, ni même pour résister à une attaque sérieuse. Je fis venir le reste de mon bataillon, que suivit, sur ma demande, le bataillon de l'Indre, le commandant Dauvergne en tête.

Alors nous prenons l'offensive, et nous enlevons rapidement le rez-de-chaussée à la baïonnette, en dépit d'un semblant de résistance bientôt évanoui devant l'élan de nos hommes. Les nombreux défenseurs de la galerie vitrée, attaqués de face et de dos, s'enfuirent par le corridor des cuisines.

Nous allions continuer le mouvement et enlever les escaliers, lorsque le ministre de la guerre, conduit par un capitaine de la garde nationale, M. Kergall, accourt à notre rencontre, fait relever les baïonnettes, et nous défend de nous porter plus avant.

Les instructions étaient : nous emparer des portes faisant face

seule devait faire justice de ce mouvement. Ce sont les termes mêmes de l'ordre, dont j'ai gardé l'original ; le voici :

« L'ordre du Gouverneur est de rentrer dans les casernes, *en « ce qui concerne la garde nationale mobile.* Tenez vos hommes « bien réunis. Le Gouverneur veut que ce soit la garde nationale « *sédentaire* qui fasse justice du mouvement.

« 31 octobre, — huit heures et demie.

« *Signé :* SCHMITZ. »

Cet ordre était daté de huit heures et demie, mais je ne l'ai eu qu'entre dix et onze heures.

Vers minuit, nouvel ordre, au commandant Dauvergne et à moi, de faire sortir nos bataillons, et de les former en bataille sur la place Lobau, de façon à fermer le carré que les bataillons de l'ordre formeraient autour de l'Hôtel-de-Ville.

Mon bataillon placé, je parcourus les rangs de ces gardes nationaux qui appartenaient aux quartiers conservateurs de Paris. Je les trouvai bien disposés pour le Gouvernement, mais un peu irrésolus, répugnant à l'idée d'une lutte sanglante entre Français quand l'ennemi était aux portes. De plus, il n'y avait là aucun officier général pour commander cette foule d'honnêtes gens. Il me parut évident que ces bataillons, placés au hasard, ne comptant pas complétement les uns sur les autres, étaient incapables de concourir à une action commune. Dans les circonstances où nous nous trouvions, le courage individuel ne suffit pas ; il ne peut tenir lieu de la cohésion et de l'unité du commandement, conditions rigoureuses du succès.

Je crus que la situation m'imposait des devoirs supérieurs à des instructions données de loin ; je pris le parti de violer la lettre des ordres que j'avais reçus.

Ma 6ᵉ et ma 7ᵉ compagnie, capitaines de Mauduit et de Livaudais, se trouvaient en face de la porte de la caserne ; je les fis rentrer, et je pénétrai à leur tête dans le souterrain de communication avec l'Hôtel-de-Ville, laissant le reste de mon bataillon, suffisant pour former le carré, sous les ordres de mon adjudant-major.

Je ne me dissimulais ni la responsabilité que j'encourais, ni les dangers que les hommes allaient affronter dans l'Hôtel, occupé par des forces relativement considérables ; mais je croyais, en conscience, employer le seul moyen de prévenir de grands malheurs.

Je dois cependant ajouter que cette responsabilité m'était ren-

due facile à accepter, par la confiance que j'avais dans la bravoure et l'énergie de mon bataillon. Avec des hommes comme ceux que j'avais l'honneur de commander, rien n'était impossible. Pendant les six semaines que nous venons de passer aux avant-postes de Bondy, [illegible] officiers et soldats, m'en avaient donné assez de preuves.

En arrivant dans les [illegible] nous trouvâmes un poste de 25 à 30 gardes nationaux, qui se trouvèrent surpris et [illegible] avant d'avoir eu le temps de se reconnaître. Cependant, la colonne avançait toujours, [illegible] Elle avait pris [illegible] la Préfecture [illegible] devant une porte fermée. [illegible] les mains.

Le [illegible]

[illegible]

Il [illegible]

Alors nous prenons l'offensive, et nous enlevons rapidement le rez-de-chaussée à la baïonnette, en dépit d'un semblant de résistance bientôt évanoui devant l'élan de nos hommes. Les nombreux défenseurs de la galerie vitrée, attaqués de face et de dos, s'enfuirent par le corridor des [illegible].

Nous allions continuer le mouvement et enlever les escaliers lorsque le ministre de la guerre, conduit par un capitaine de la garde nationale, M. Kergall, accourt à notre rencontre, fait renverser les baïonnettes, et nous défend de nous porter plus avant.

Les instructions étaient : nous emparer des portes faisant face

seule devait ... Lobau, — chose faite en mêmes de ... les positions conquises ; et at-

« L'ordre ... après s'être rendu compte « ce qui ... Une attaque immédiate, me dit le « bien ... mis en danger la vie des membres « sédentaires ... prisonniers de l'émeute. »

« Il ... demi; le ministre demanda à être ... je le fis accompagner par un officier,

... nous nous occupions à désarmer les pri- ... dans l'espace d'une demi-heure, plus qu'on ... Je les faisais descendre dans les caves ... étaient désarmés; on les maltraitait ... avaient que ce qu'ils méritaient.

VI

... position du commandant de Legge, dans l'enquête ... sur les actes du Gouvernement de la Défense

... Le Flô revint vers 1 heure et demie, et me ... la porte pour laisser entrer la garde natio- ... nous étions restés seuls dans l'Hôtel-de-Ville. ... mes hommes formaient la haie sous la voûte ... Je laissai entrer M. Jules Ferry, deux compa- ... 106e bataillon et une du 17e.

... fermée, ces compagnies, M. Jules Ferry en tête, ... la galerie vitrée, et montèrent vers la salle ... que, en exécution des ordres de MM. Ferry et ... nous tenions prêts à les soutenir.

... minutes d'attente, un officier du 106e vint me ... hommes pour entraîner ses gardes natio- ... lesquels il craignait un moment d'hésitation, quand ... frapper des gens revêtus du même uniforme que

... passa entre leurs rangs, qu'ils ouvrirent. ... baïonnette croisée, acheva de gravir l'escalier. ... émeutiers. Mes hommes arrivèrent ainsi jusqu'à la ... salle du Conseil, mais là, ils s'arrêtèrent, conformé- ... consigne, ouvrirent les rangs à leur tour, et laissè-



rent entrer les premiers les gardes nationaux qui les avaient secondés avec beaucoup d'élan.

Peu de temps après, nous vîmes descendre les membres du Gouvernement. Le général Trochu passait en ce moment devant la porte Lobau; nous entendîmes battre aux champs, je fis présenter les armes, de sorte que tout le monde sortit avec les honneurs de la guerre.

VI *bis*.

Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.

DÉPOSITION DE M. DE CRISENOY.

M. J. DE CRISENOY. — Le 31 octobre, nous avons été convoqués, à 4 heures de l'après-midi, sur un ordre de l'état-major. Nous nous sommes rendus à notre lieu habituel de réunion, puis à l'état-major, place Vendôme. Il commençait à faire nuit quand nous y arrivâmes, et nous ne trouvâmes plus que le colonel Baudoin de Mortemart, dont j'allai prendre les ordres. Au bout d'une demi-heure environ, il m'exposa ainsi la situation : « Tous les membres du Gouvernement, excepté M. Picard, sont prisonniers à l'Hôtel-de-Ville; nous n'avons aucun détail bien précis; nous n'avons pas de chef qui puisse prendre le commandement. Allez donc à l'Hôtel-de-Ville, où, paraît-il, il n'y a pas encore grand monde, et où il règne un grand désordre. Tâchez d'y pénétrer comme vous le pourrez, de mettre à la porte le Gouvernement de la Commune, et de délivrer celui de la Défense nationale et le général Tamisier, qui y sont retenus prisonniers. »

J'étais assez embarrassé; je n'avais guère plus de 500 hommes, et très-peu de cartouches; je ne connaissais pas l'Hôtel-de Ville, et je ne savais pas où entrer. Néanmoins, comme il fallait agir au plus vite, je me mis en route. En passant devant l'hôtel du Gouverneur de Paris, j'entrai pour prendre des renseignements. Le général Trochu n'avait pas reparu, mais je vis le général Schmitz, auquel je fis connaître ma mission. Sur ces entrefaites, une personne qui venait de s'échapper de l'Hôtel-de-Ville nous raconta que les membres du Gouvernement étaient couchés en



baldi et la Commune de l'autre. J'y fis donc masser mes carabiniers et une partie de la 2e compagnie, et je plaçai deux factionnaires à chaque porte, avec ordre de ne laisser passer personne.

Les volontaires de Flourens ne se rendaient nullement compte de la situation; ils nous regardaient faire, et non-seulement ils ne s'opposaient pas à mes dispositions, mais la plupart s'en allèrent sans difficulté, lorsque je leur dis que nous n'avions pas besoin d'eux.

J'avais toujours avec moi M. Charles Ferry; il montra dans cette circonstance beaucoup de sang-froid et d'énergie, et me fut très-utile.

Les deux sections de la Commune, ignorant encore que le salon était occupé par nous, se transmettaient des ordres que nous déchirions. La porte de droite était confiée à la garde de MM. de Chabrol, aujourd'hui membre de l'Assemblée nationale, de Bréville et de Baulny. Ces messieurs trouvèrent le moyen de se faire aider dans cette tâche par les volontaires de Flourens eux-mêmes. L'un de ces volontaires refusa le passage à Tibaldi, qui faisait valoir son titre de membre de la Commune. « Je suis un ancien militaire, répondait le volontaire ; je sais ce que c'est que la consigne, et je viens d'entendre donner l'ordre de ne laisser passer personne. Citoyen, ajoutait-il en se tournant vers M. de Bréville, je vous donnerai un coup de main, s'il le faut. »

Pendant une heure, les choses se passèrent assez tranquillement. Mais alors on s'aperçut, dans les deux salles, que les communications étaient coupées. Plusieurs membres de la Commune voulurent se rendre compte de la situation et essayèrent de passer, mais inutilement. Nous parvînmes même à fermer tout à fait la porte de droite, dont un battant était resté ouvert. M. de Chabrol l'attacha avec la bretelle de son fusil. Les insurgés crièrent alors :

« Aux revolvers! » et un grand mouvement se fit entendre dans leur salle. Blanqui et Flourens sortirent de la salle de gauche pour se rendre compte de ce qui se passait, et parvinrent peu à peu à se frayer un chemin. Aucun de mes hommes ne les connaissait, mais quant à moi, j'avais vu Blanqui peu de temps auparavant, dans une réunion de chefs de bataillon ; à force de pousser, il arriva jusqu'au milieu de la salle occupée, moitié par ses tirailleurs, moitié par nous. Quand je le vis suffisamment entouré par mes hommes, je mis la main dessus, en disant : « Empoignez-moi le citoyen Blanqui ! » Immédiatement mes carabiniers se précipitèrent sur lui; les volontaires de Flourens, de leur côté, voulaient le retenir. Mes hommes, qui étaient les plus nombreux, finirent par avoir le dessus, et emmenèrent leur pri-

A partir de ce moment, la situation devint très-difficile. Sept ou huit fois, [illegible] un coup de fusil avait été tiré, et d'un moment à l'autre la fusillade pouvait commencer. Or, la fusillade, dans la situation où nous nous trouvions, ne pouvait produire rien de bon. Le général Trochu était en liberté depuis plus de trois heures ; pendant ce temps nous avions tout : le Gouvernement [illegible] et les bataillons de [illegible], ainsi que les troupes, avaient eu le temps de se réunir et de cerner l'Hôtel-de-Ville ; nous ne pouvions plus rien faire d'utile, et le mieux était de nous en aller avec nos prisonniers. M. Charles Ferry partageait cette opinion et se chargea avec mon adjudant-major d'emmener Blanqui et Tibaldi. Je devais opérer ma retraite après avoir assuré leur départ.

Dès que les prisonniers furent descendus, je me mis, en effet, à rallier mes hommes disséminés en partie au milieu des insurgés. Toute ma crainte était d'en laisser derrière moi. Les tirailleurs de Flourens nous étaient si peu hostiles qu'ils transmettaient mes appels et criaient à tue-tête : « Les carabiniers du 17e ! Votre commandant vous appelle ! » Après avoir fait une dernière ronde dans le petit salon, déjà rempli de volontaires, je descendais l'escalier, lorsque je vis revenir M. Charles Ferry et mon adjudant-major, sur lequel on venait de tirer un coup de revolver, au moment où il voulait sortir.

J'avais cru la porte gardée par le 15e bataillon qui était entré à mon insu dans l'Hôtel de Ville. Mais son commandant, M. de Marcillac, était venu me rejoindre pour m'aider au besoin dans le petit salon ; pendant ce temps, son bataillon, peu nombreux, avait dû se concentrer pour ne pas être coupé, et les Tibaldiens s'étaient emparés de la porte.

Ces Tibaldiens étaient beaucoup plus mauvais que les volontaires de Flourens. Ayant reconnu Blanqui au passage, ils avaient attaqué M. Charles Ferry et mon adjudant-major, qui se présentaient sans défiance, croyant avoir affaire à des amis, et dans la bagarre les prisonniers s'étaient esquivés. Il n'y avait pas à songer à les reprendre ; je ne savais même pas ce qu'ils étaient devenus. Mon bataillon rassemblé dans la cour, je voulus sortir par la porte donnant sur la place Lobau, mais les mêmes Tibaldiens qui avaient délivré Blanqui, refusèrent d'ouvrir sans un ordre du citoyen Rauvier. La porte était très-massive, fermée à clef, et la clef n'était pas là ; il devenait donc inutile d'engager la lutte.

Nous étions là dans la cour, complétement dominés par les galeries qui nous entouraient, et, conséquemment, dans une très-mauvaise situation. Je ne voulais pas y rester. Je me disposai

donc à remonter dans les appartements et à faire occuper, coûte que coûte, les galeries d'où l'on pouvait nous atteindre. Je m'aperçus cependant, à force de chercher une issue, que la porte donnant sur la grande place de l'Hôtel-de-Ville n'était pas fermée à clef; je fis jouer l'espagnolette, tout en parlementant avec les Tibaldiens qui interceptaient le passage et refusaient de nous laisser sortir. Sûr que la route était libre de ce côté, je fis masser ma 6e compagnie, déterminé à enlever la porte. L'opération ne présentait pas de difficulté, mais je n'étais pas sans inquiétude pour les derniers qui sortiraient.

M. Durfort de Civrac. — Quelle heure était-il ?

M. de Crisenoy. — Onze heures et demie de soir; nous étions là depuis sept heures.

Sur ces entrefaites, un officier de la garde nationale, un lieutenant du 135e, je crois, se présenta à moi en me disant : « Commandant, vous demandez la permission de sortir ? — Oui ! — La voilà ! » Et il me présenta un billet sur lequel je lus : « Ordre de laisser passer le 135e bataillon. Signé : Ranvier. » Je montrai cet ordre aux Tibaldiens qui ne regardèrent que la signature et ouvrirent la porte à deux battants. Je sortis tranquillement avec le 17e et le 15e qui avaient partagé notre sort, et M. Charles Ferry.

Les bataillons de la garde nationale arrivaient de tous côtés; la rue de Rivoli en était remplie. Mes hommes n'avaient pas mangé depuis le matin et étaient épuisés de fatigue. Je passai chez le général Trochu, qui m'autorisa à ramener le bataillon dans son quartier.

Ce qui m'a le plus frappé pendant cette soirée, c'est que parmi les troupes, au nombre de 2 ou 3,000 hommes, qui occupaient l'Hôtel-de-Ville, il n'y avait de véritables émeutiers, ayant conscience de ce qu'ils faisaient, que 150 ou 200 Tibaldiens.

Le lendemain du 31 octobre, et surtout après le plébiscite, on peut dire que toute la garde nationale était ralliée au Gouvernement de la Défense nationale qui, j'en ai la conviction, était complétement maître de la situation. J'ai vu des chefs de bataillon des quartiers les plus mauvais qui n'avaient pris aucune part à ce mouvement.



VII

Extrait de la déposition du commandant de Legge, dans l'enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.

..... Parmi les insurgés qui sont sortis avec les membres du Gouvernement, il y avait Blanqui et Flourens.

Je remontai dans les appartements vers 3 heures et demie; nous fîmes des perquisitions, et nous trouvâmes beaucoup d'insurgés dans les chambres; vers 4 heures moins un quart, je me rendis dans la salle du Trône, où je trouvai MM. Ferry et Étienne Arago. Je demandai ce que je devais faire de mes prisonniers; M. Ferry me dit : « Il faut les relâcher. — Mais, répondis-je, je les ai pris les armes à la main, et leurs fusils étaient chargés; s'ils n'en ont pas fait usage, c'est qu'ils n'en ont pas eu le temps. » M. Ferry me dit que puisqu'on avait laissé partir les autres, il n'y avait pas de motif pour garder ceux-là.

Cependant, je les gardai; vers 4 heures et demie, il descendit lui-même dans la cour, et me demanda si les prisonniers étaient relâchés. Je répondis qu'ils étaient toujours là; il se rendit lui-même dans la cave, et il me dit, lorsqu'il fut remonté : « Je viens de donner ordre de les relâcher; vous allez les laisser partir par la porte Lobau. »

VIII

Extrait de la déposition de M. Dauvergne, commandant le 1er bataillon de l'Indre, devant la commission d'enquête, sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.

..... Au moment où nous allions nous mettre à table, une personne, revêtue d'un costume de garde national et porteur d'un billet du général Schmitz, demandant des ordres au général Trochu, vint me prier de la faire entrer à l'Hôtel-de-Ville pour tâcher d'approcher du général.

Je la fis accompagner par M. le lieutenant [illegible]. Je lui dis qu'il n'avait qu'à nous ramener le général Trochu, et que nous saurions le défendre.

Un certain nombre d'officiers furent envoyés dans la [illegible]

à la 2e, commandée par le capitaine Lefevrier, de faire par le flanc droit et de me suivre.

Ne sachant positivement pas ce qui se passait dans l'Hôtel-de-Ville, craignant que les compagnies ne battissent en retraite, et ne voulant pas engager un plus grand nombre d'hommes dans le couloir souterrain, je me disposais à y entrer seul, quand le capitaine de Mauduit vint me faire part de la véritable situation de sa compagnie.

Le capitaine de Mauduit et le capitaine de Livaudais, conduits par le commandant de Legge, étaient entrés dans le souterrain. Le capitaine de Mauduit, qui était à la tête, avait continué à marcher en avant, et avait pénétré dans l'Hôtel-de-Ville avec 30 hommes. Le restant de sa compagnie était demeuré dans le souterrain avec la compagnie Livaudais, le commandant de Legge s'occupant à faire fermer diverses issues et à faire quelques prisonniers.

M. de Mauduit pénétra par la porte vis-à-vis celle des cuisines, s'engagea à gauche dans le couloir qui longe la salle Saint-Jean, monta l'escalier qui conduit à la salle des fêtes, et là seulement, lorsqu'il voulut former ses hommes en bataille, il reconnut qu'il n'était pas suivi de toute sa compagnie. Il envoya immédiatement le sergent Gigoux pour les chercher ; mais celui-ci, en y allant, fut saisi, désarmé, et conduit au nouveau Gouvernement.

Après en avoir imposé quelques instants par son attitude énergique, et avoir échangé quelques pourparlers avec un commandant de la garde nationale, voyant que son sergent ne revenait pas, le capitaine de Mauduit prit le parti de redescendre à l'entrée du souterrain qu'il trouva barricadée à son retour. Grâce à ses efforts, auxquels se joignirent, de l'autre côté, le commandant de Legge et le reste des deux compagnies, la porte avait cédé, et les Bretons étaient entrés dans la cour sud-ouest, où ils s'étaient établis immédiatement.

Aussitôt je me fis suivre de mes deux compagnies, et j'arrivai à la porte du souterrain qui est devant les cuisines ; les hommes du Finistère faisaient face auxdites cuisines.

Un officier, dont je ne puis dire le grade, s'écria parmi les insurgés : « Commandant, venez parler à notre commandant ! » Mais je n'avais pas encore bougé, que le capitaine Lejeune, me mettant énergiquement la main sur l'épaule, me dit : « Commandant, nous ne souffrirons pas que vous alliez plus loin ! » Au même instant, j'ordonnai aux Bretons de croiser la baïonnette et de faire un mouvement de conversion à droite. La cour fut débarrassée ; la cour sud-ouest vidée, et les insurgés se massèrent [illegible] côte opposée.

J'allais entrer dans les cuisines pour reconnaître ce qu'elles renfermaient, ne voulant pas laisser sur mes derrières un nid d'insurgés, quand j'appris que le général Le Flô venait de se présenter aux Bretons, qui venaient de charger. Je fus à lui, et je lui dis : « Monsieur le Ministre, ordonnez, et cela va être bien » vite *chambardé.* » Il me répondit : « Commandant, les membres « du Gouvernement sont menacés de mort; vous pouvez, si vous « poussez plus loin, les faire assassiner. Je vous permets seule« ment de déblayer les portes donnant sur la place Lobau. »

Pendant que, sur l'ordre du ministre de la guerre, on enlevait les barricades que formaient les voitures renversées, nous faisions sortir les insurgés qui se trouvaient dans les cuisines; on les faisait passer entre nous, et on les conduisait dans le souterrain.

Dans le courant de cette opération, j'avais vu courir des hommes armés qui s'étaient cachés derrière des colonnes, puis réfugiés dans le petit poste de la salle Saint-Jean. Le commandant de Legge et moi y entrâmes, suivis d'un certain nombre d'hommes qui avaient la baïonnette croisée. Ils rendirent immédiatement les armes en nous disant qu'ils étaient des employés de l'octroi. Nous leur fîmes observer qu'au lieu de se cacher, ils auraient dû se joindre à nous, et que, ce faisant, ils n'auraient pas couru le danger qui venait de les menacer.

Ceci fait, je me portai à l'entrée de la salle Saint-Jean, du côté du grand escalier.

Nous cassâmes les carreaux à coups de baïonnettes, et nous vîmes la salle pleine d'insurgés.

Nous ouvrîmes la porte, nous avançâmes quelques pas; ils reculèrent vers le fond de la salle. Je leur criai : « Bas les armes ou vous êtes morts! » Tous rendirent les armes, un à un, passèrent au milieu de nous, et, sur l'ordre que je leur en donnai, mirent le képi à la main. Pendant ce temps-là, le commandant de Legge, avec cinq hommes seulement, désarmait une cinquantaine d'insurgés massés dans le fond des cuisines (du côté du jardin de M. Haussmann).

Ce désarmement opéré, ayant à mes côtés l'adjudant Baudoin et le sergent-major Cathelineau, nous entrâmes dans la cour des Gendarmes, dite cour du Nord. Elle était pleine d'insurgés armés. Nous les chargeâmes encore. Je leur tins le même langage qu'à ceux de la salle Saint-Jean. Nous les acculâmes sous la voûte où s'était passée la scène de la journée. Un certain nombre ouvrit la petite porte et prit la fuite; d'autres remontèrent par l'escalier où j'étais resté si longtemps en présence de la foule envahissante.

La plupart jetaient leurs armes. C'est là que je trouvai devan

ie facile à accepter, par la confiance que j'avais dans la bra-
ure et l'énergie de mon bataillon. Avec des hommes comme
ux que j'avais l'honneur de commander, rien n'était impossible.
ndant les six semaines que nous venions de passer aux avant-
stes de Bondy, tous, officiers et soldats, m'en avaient donné
sez de preuves.

En arrivant dans les couloirs, nous trouvâmes un poste de 25 à
gardes nationaux, qui se trouvèrent surpris et désarmés avant
voir eu le temps de se reconnaître. Cependant, la colonne avan-
t toujours, sans trop savoir où elle allait. Elle avait pris un
alier qui devait la conduire dans la cour du Préfet; mais
and je revins pour me mettre à sa tête, je la trouvai arrêtée
vant une porte fermée. Par une vigoureuse poussée, nous
nfonçâmes en un instant, et nous tombâmes au beau milieu
s insurgés.

La cour était tellement remplie que, lorsque notre élan nous y
t fait pénétrer, nous nous trouvâmes resserrés de tous côtés.
percevant de notre petit nombre, ils commencèrent à nous
ier : « Crosse en l'air. » En breton, je dis à mes hommes :
Baïonnette dans le ventre, et tue! » A l'instant même, ils croi-
rent la baïonnette et se lancèrent en avant. On nous fit place;
pus m'emparer des portes de la cuisine et du vestibule de la
lle Saint-Jean ; nous occupions le côté est de la cour du Pré-
; notre droite et notre gauche étaient suffisamment appuyées;
ne pouvait ni nous prendre en flanc, ni nous tourner.

La cour s'était vidée : les émeutiers, massés dans la galerie
trée qui fait face au porche où débouche le souterrain, impro-
saient des barricades avec des meubles et des débris de portes.
utres nous couchaient en joue par les fenêtres du premier
ge. Les deux compagnies dont je disposais, suffisantes pour
ir l'ennemi en respect, ne l'étaient plus pour prendre l'of-
nsive', ni même pour résister à une attaque sérieuse. Je fis
nir le reste de mon bataillon, que suivit, sur ma demande, le
taillon de l'Indre, le commandant Dauvergne en tête.

Alors nous prenons l'offensive, et nous enlevons rapidement
rez-de-chaussée à la baïonnette, en dépit d'un semblant de ré-
stance bientôt évanoui devant l'élan de nos hommes. Les nom-
eux défenseurs de la galerie vitrée, attaqués de face et de dos,
enfuirent par le corridor des cuisines.

Nous allions continuer le mouvement et enlever les escaliers,
rsque le ministre de la guerre, conduit par un capitaine de la
rde nationale, M. Kergall, accourt à notre rencontre, fait rele-
er les baïonnettes, et nous défend de nous porter plus avant.
Les instructions étaient : nous emparer des portes faisant face

à la caserne Napoléon et à la caserne Lobau, — chose faite en partie, — nous maintenir dans les positions conquises; et attendre les ordres qu'il nous enverrait après s'être rendu compte de la situation extérieure. « Une attaque immédiate, me dit le général, aurait sérieusement mis en danger la vie des membres du Gouvernement restés prisonniers de l'émeute. »

Il était environ minuit et demi; le ministre demanda à être conduit au Gouvernement; je le fis accompagner par un officier, M. le capitaine de Mauduit.

Pendant ce temps-là, nous nous occupions à désarmer les prisonniers; nous avions pris, dans l'espace d'une demi-heure, plus de 280 gardes nationaux. Je les faisais descendre dans les caves au fur et à mesure qu'ils étaient désarmés; on les maltraitait bien un peu, mais ils n'avaient que ce qu'ils méritaient.

VI

Extrait de la déposition du commandant de Legge, dans l'enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.

... Le général Le Flô revint vers 1 heure et demie, et me donna l'ordre d'ouvrir la porte pour laisser entrer la garde nationale; jusque-là, nous étions restés seuls dans l'Hôtel-de-Ville. J'ouvris la porte; mes hommes formaient la haie sous la voûte et dans la cour. Je laissai entrer M. Jules Ferry, deux compagnies environ du 106e bataillon et une du 17e.

La porte refermée, ces compagnies, M. Jules Ferry en tête, s'engagèrent dans la galerie vitrée, et montèrent vers la salle du Conseil, tandis que, en exécution des ordres de MM. Ferry et Le Flô, nous nous tenions prêts à les soutenir.

Après quelques minutes d'attente, un officier du 106e vint me demander quelques hommes pour entraîner ses gardes nationaux, chez lesquels il craignait un moment d'hésitation, quand [illegible] frapper des gens revêtus du même uniforme que [illegible]

[illegible] compagnie passa entre leurs rangs, qu'ils ouvrirent, [illegible] baïonnette croisée, acheva de gravir l'escalier [illegible] émeutiers. Mes hommes arrivèrent ainsi jusqu'à la [illegible] salle du Conseil, mais là, ils s'arrêtèrent, conformé- [illegible], ouvrirent les rangs à leur tour, et laissè-

Le 1er novembre, vers 2 heures de l'après-midi, les officiers du bataillon du Finistère m'ayant fait dire qu'il ne fallait pas compter sur un bataillon de garde nationale que l'on avait fait venir pour protéger l'Hôtel-de-Ville et que l'on avait établi place Lobau, je fis prévenir M. Étienne Arago, qui envoya le capitaine Chertier porter un pli à la Préfecture de police.

Vers 4 heures, M. Chertier revint, et m'annonça que nos prisonniers du matin avaient été relâchés.

J'appris en même temps que le bataillon du Finistère et celui du Morbihan avaient reçu l'ordre de partir.

Je montai alors, avec le lieutenant Desjeux, dans le cabinet de M. Arago, où je le trouvai, ainsi que M. Floquet, adjoint à la mairie, et je me plaignis de ce qu'on avait relâché les prisonniers que j'avais envoyés le matin à la Préfecture de police; de l'isolement dans lequel on allait nous laisser après les événements de la nuit précédente, et du peu de confiance que l'on devait avoir dans la garde nationale.

M. Arago m'ayant répondu de formuler ma plainte par écrit, M. le lieutenant Desjeux prit place au bureau de M. le Maire de Paris, et je lui dictai la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« J'apprends à l'instant que le bataillon du Finistère, caserné « à la caserne Napoléon, et que celui du Morbihan, caserné « à l'Hôtel-Dieu, ont reçu l'ordre de partir; et que le bataillon « de l'Indre, après les événements de la nuit dernière, va res- « ter seul.

« J'apprends, en outre, que les prisonniers envoyés ce matin « à la Préfecture de police, dont un, — un nommé Delahaye, — a « été reconnu pour avoir tiré trois coups de revolver sur moi, « ont été mis en liberté.

« En présence de tout ceci, je vous déclare qu'officiers, sous- « officiers et soldats du bataillon de l'Indre, ne veulent pas jouer « leur vie pour un gouvernement qui ne sait pas ou ne veut pas « se défendre. »

Pendant que je dictais cette lettre, M. Arago se promenait de long en large dans son cabinet. M. Floquet, appuyé près de la fenêtre, nettoyait ses ongles, baissait les yeux d'un air assez maussade, et regardait à droite et à gauche au-dessous de son binocle.

A peine cette lettre était-elle écrite, que l'adjudant Baudoin, du bataillon, vint me demander de la part de M. J. Ferry.

M. Arago me pria de porter moi-même ma lettre au membre

du Gouvernement. — Chemin faisant, nous rencontrâmes le capitaine Chertier qui était de service; je le priai de nous suivre. Arrivé dans le cabinet de M. J. Ferry, je lui donnai ma lettre. Il en parut très-étonné, très-tourmenté, et me dit : « Oh! commandant, ce n'est pas vous, un ancien militaire, qui nous abandonnerez comme cela? » — « Non, lui répondis-je; mais puisque vous êtes membre du Gouvernement, ordonnez aux deux bataillons dont il est question de rester. » — Effectivement, il se mit à son bureau, donna par écrit l'ordre au bataillon du Finistère de rester à la caserne Napoléon, et à celui du Morbihan de venir s'y installer.

MM. Chertier et Desjeux, pour qu'il n'y eût pas de temps perdu, portèrent immédiatement ces ordres; et le soir, à 8 heures, ces deux bataillons étaient placés par moi sur deux lignes pour défendre les abords de l'Hôtel-de-Ville du côté de la place Lobau. Un peu plus tard, des brigades de gardes mobiles et de troupes de ligne vinrent prendre position sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dans l'avenue Victoria, dans la rue de Rivoli et sur le quai.

Signé : DAUVERGNE.

VIII *bis*.

Déposition de M. le colonel Vabre devant la Commission d'enquête.

M. le comte DARU, président. — La Commission désire que vous lui racontiez les faits qui se sont passés pendant votre commandement à l'Hôtel-de-Ville.

M. le colonel VABRE. — Je ne suis entré à l'Hôtel-de-Ville, comme commandant militaire, que le 5 novembre.

M. le PRÉSIDENT. — Jusque-là vous n'avez rien à nous dire?

M. le colonel VABRE. — Le hasard, auparavant, m'avait mis en rapport avec les membres du Gouvernement de la Défense, notamment dans la journée du 31 octobre.

J'habitais la banlieue, et je commandais un bataillon qui avait obtenu de ne pas rentrer dans Paris. J'avais les rives de la Seine à garder et j'avais été attaché à l'armée active, sous les ordres du général Ducrot. J'avais eu à lutter avec les membres de la municipalité nommée dans le village de Clichy-la-Garenne;

'avais dû en faire désarmer quelques-uns et menacer de faire ırrêter ceux chez lesquels je trouvais une opposition nuisible à non commandement et aux intérêts de la défense.

Le 31 octobre, je vins à Paris, vers 6 heures du soir, ne sachant pas ce qui s'était passé dans la journée; ce n'est que vers 7 heures que j'appris qu'il y avait un changement de Gouvernement.

Je revenais des avant-postes, et j'avais dû faire baisser les pont-levis pour rentrer dans Paris: j'avais une autorisation écrite pour les faire baisser à toute heure de jour et de nuit, parce que mon bataillon était le seul qui fût alors aux avant-postes. J'étais en tenue militaire; je me rendis à l'Hôtel-de-Ville.

La foule était énorme, et il n'était pas très-facile d'approcher; néanmoins, les coudes aidant, j'arrivai jusqu'à la grille. Ne pouvant pénétrer par la porte, j'escaladai la grille, et j'entrai dans l'Hôtel-de-Ville par une fenêtre. Je fus arrêté et conduit à Delescluze; il pouvait être 8 heures et demie. Delescluze me demanda d'où je venais; j'étais plein de boue, j'avais mon revolver au poing et mon sabre au côté. — « Je viens des avant-postes, lui ai-je répondu. On prétend qu'il y a un nouveau Gouvernement, je tiens à le connaître. — Oui, me dit-il; vous savez ce qui s'est passé à Metz? » Je le savais aussi bien que lui, mais je répondis : — « Je n'en sais rien, » et le laissai parler; il termina en me conseillant d'aller chercher mon bataillon et de faire cause commune avec eux.

Il était seul, à ce moment, entouré de gens armés à figures sinistres. Ranvier, Mottu, Flourens, Blanqui, n'étaient pas là. Je lui dis: — « Vous n'êtes pas seul à former le Gouvernement? » Il me dit : — « Non; Flourens et Blanqui en font partie. — Où sont-ils? — Blanqui n'est pas là; Flourens est à côté. »

A ce moment, mon bataillon était le seul qui ne fût pas rentré dans Paris; j'avais organisé des travaux de défense très-importants sur les bords de la Seine et dans la presqu'île de Gennevilliers; je faisais des reconnaissances journalières vers les lignes ennemies, et cela m'avait valu deux ordres du jour à l'armée. C'était assez pour que tous les journaux s'occupassent du 34e bataillon et de son commandant. Apprenant qui j'étais, les hommes armés entourant Delescluze, s'écrient :—« Il faut faire comme le 34e bataillon, il faut sortir; la levée en masse! » Je leur dis : — « C'est inutile; exécutez les lois récemment décrétées; que les hommes de 20 à 35 ans s'en aillent aux avant-postes; que ceux de 35 à 45 ans fassent le service des forts, et les vieillards derrière les remparts; de cette manière, les troupes régulières et les marins pourront se porter en avant; c'est une armée de

écrire. J'étais debout entre lui et Blanqui : je me penchai pour regarder ce qu'il écrivait : je lus : « Ordre aux bataillons de Belleville de descendre à l'Hôtel-de-Ville. » Je me dis : « C'est le moment de s'en aller, » j'étais suffisamment renseigné. Je dis à Blanqui : — « Je vais à mon poste. — Qui êtes-vous, me dit-il ? » Flourens lui dit : — « C'est le commandant du 31e. Il demande un laisser-passer. »

Il prit un papier et écrivit :

« Laissez circuler le citoyen Vabre, commandant du 31e ba-
« taillon.

« *Les membres du Gouvernement.*

« Blanqui. »

Puis il y apposa le cachet de l'Hôtel-de-Ville. Je dis à Flourens de signer ce laisser-passer : il me répondit : — « Blanqui a signé ; cela suffit. » J'ajoutai : — « Le laisser-passer porte : « Les « membres du Gouvernement ; » cette formule implique au moins deux signatures. » Et il signa.

Je vais de suite place Vendôme faire connaître ce que je savais et de là je me rends aussitôt au 4e secteur, auprès de l'amiral Cosnier, et je lui raconte ce qui se passait : — « Vous avez, lui dis-je, des hommes sûrs à votre disposition ; les miens sont au delà des fortifications, il serait trop long de les aller chercher : Il y a 100 ou 200 Tibaldiens dans l'Hôtel-de-Ville ; il y a beaucoup de badauds, la place est pleine de monde, c'est vrai, mais avec 200 ou 300 hommes décidés, on peut rentrer et les jeter par la fenêtre. Cela est d'autant plus facile, que j'ai un laisser-passer signé Blanqui et Flourens. »

L'amiral me dit : — « Je vais faire battre le rappel et tâcher de vous donner quelques hommes ; vous ne feriez pas mal de voir le général Trochu ; allez vite le trouver. »

Je montai sur mon cheval, qui était déjà à demi fourbu, et j'arrivai chez le général Trochu. Je ne le connaissais pas ; il était seul dans son cabinet, avec le général Ducrot qui, me reconnaissant, me tendit la main et me demanda ce que je venais faire. Je lui racontai les faits et lui montrai mon laisser-passer. — « Avec cela, lui dis-je, et quelques hommes énergiques, nous pouvons les cerner, entrer dans l'Hôtel-de-Ville et terminer cette situation. » Il me répondit : — « C'est ce que nous allons faire. » Je donnai au général Trochu l'indication des lieux, et je lui ex-

posai mon plan ; le général Ducrot partagea mon avis. Les ordres sont donnés, on demande des artilleurs et des pétards et nous montons à cheval. Nous avions obtenu du général Trochu l'autorisation de faire sauter les portes si besoin était, et de nous emparer des membres du nouveau Gouvernement. Nous allions partir, lorsqu'un membre du Gouvernement de la Défense, M. Picard, nous pria de retourner dans le cabinet du général Trochu, craignant que l'attaque que nous allions faire ne coûtât la vie à ses collègues prisonniers; il obtint un sursis.

M. le comte DE RESSÉGUIER. — Quelle heure était-il?

M. le colonel VABRE. — Onze heures du soir.

Nous retournons dans le cabinet du général Trochu; nous étions quatre : M. Picard, le général Trochu, le général Ducrot, et moi. J'insistai pour le départ immédiat, en disant : « Si vous les laissez gagner du temps, les cinq bataillons de Belleville vont arriver, et nous aurons à faire à 4 ou 5,000 hommes, qui se défendront sérieusement; il faudra longtemps avant de s'en rendre maître. »

Nous obtenons, pour la seconde fois, l'autorisation du général Trochu de monter à cheval et de faire sauter les portes; pour la seconde fois, au moment où nous sortions, on nous fait descendre. M. Picard l'avait encore emporté.

Nous retournons chez le général Trochu. Je lui dis : « Vous avez des troupes à la caserne Napoléon? » Il me répond : « J'ai des mobiles bretons. — Alors, faites-les entrer par les souterrains. — Quels souterrains? — Les souterrains qui font communiquer la caserne Napoléon et la caserne Lobau avec l'Hôtel-de-Ville. » Immédiatement un aide de camp, M. Thory, je crois, porta l'ordre aux mobiles bretons d'entrer dans l'Hôtel-de-Ville par les souterrains.

Vers minuit un quart, les mobiles purent entrer par les souterrains que j'avais indiqués; c'est ce qui a dégagé le général Le Flô, qui arriva chez le général Trochu vers une heure ou une heure et demie, nous racontant ce qui s'était passé, et comment il avait pu s'échapper.

Pendant ce temps-là, la générale avait été battue partout, les bataillons se réunissaient sur la place Vendôme et le long de la rue de Rivoli. Je conseillai au général Trochu de monter à cheval et de passer une revue de tous ces gardes nationaux; je lui dis : « Il doit y avoir quelques mauvais éléments, mais je suis persuadé que le bon l'emporte. » Le général Trochu ne paraissait pas convaincu, mais le général Ducrot lui dit : « Je connais le commandant, son idée est bonne, je réponds de lui. »

Le général Trochu demanda au général Ducrot de l'accompa-

;ner. En même temps, il me donna l'ordre de monter à cheval et e me tenir à sa droite.

La revue se termina vers cinq heures du matin. C'est à ce mo-ıent que M. Jules Favre est arrivé à l'hôtel du Gouverneur, nnonçant qu'une transaction avait eu lieu et que tous les mem-res étaient libres. Je suis rentré chez moi, et depuis ce jour je .e sais pas ce qui s'est passé; j'allai de nouveau aux avant-ostes, et quelques jours après, par décret du 5 novembre, je ıs appelé au commandement militaire de l'Hôtel-de-Ville et fait olonel de la garde nationale.

En désignant les souterrains, j'ai la certitude d'avoir sauvé la ituation. — Plusieurs fois, les membres de la Défense nationale vaient été couchés en joue. M. Simon avait été frappé, et à heure où les mobiles du Finistère et de l'Indre sont entrés, il tait trop tard pour que les gardes nationaux, rassemblés sur la lace de Grève, tentassent l'assaut de l'Hôtel-de-Ville; — le pre-ıier coup de fusil tiré par eux pouvait être un arrêt de mort pour IM. Favre, Le Flô, Simon et Garnier-Pagès.

M. le Président. — Savez-vous quelque chose de la trans-ction?

M. le colonel Vabre. — Je ne sais rien personnellement, puis-ue je n'y étais pas.

. . . .

Lorsque la transaction, rédigée par Flourens, fut présentée à ules Favre, on l'avait d'abord, paraît-il, envoyée à Dorian, qui avait signée. Lorsque M. Ferry lui-même est entré, après l'arri-ée des mobiles bretons, et qu'il somma Flourens de se rendre, e dernier lui aurait répondu : « Nons avons fait une transaction vec Dorian. » Cette transaction, on l'avait déjà annoncée, par ı fenêtre, à la foule qui se trouvait sur la place; et il est certain ue, le lendemain, la Commune aurait été constituée, si les batail-ɔns de l'ordre n'avaient fait cause commune avec le Gouvernement .e la Défense nationale.

Le 5 novembre, je fus appelé au commandement de l'Hôtel-de-'ille. J'arrivais au milieu de gens que je ne connaissais pas, uxquels j'étais inconnu. Il est certain qu'on a dû me regarder omme quelqu'un dont on devait se méfier, et, en effet, ce sys-ème de méfiance dura assez longtemps.

Les désaccords ont commencé le lendemain matin, entre I. Étienne Arago et moi. J'arrive, et je vois que l'Hôtel-de-Ville ouvait être envahi à toute heure du jour et de nuit. M. Ét. Arago

donnait des laisser-passer, des permis de circulation à tout le monde, et cela, non-seulement sur papier libre, mais il avait fait faire des cartes jaunes, violettes, rouges et blanches, qui permettaient d'entrer par telle ou telle porte.

Je dis : « Je suis commandant de place ici, et sur moi seul repose toute la responsabilité; personne que moi ne doit avoir le droit de donner un permis d'entrée. » Je donne cet ordre aux factionnaires, et je fais supprimer les cartes.

Grand émoi. M. Arago dit qu'il ne supporterait jamais que l'élément militaire absorbât l'élément civil; qu'il était maire de Paris, qu'il garderait le droit de faire entrer à l'Hôtel-de-Ville qui il voudrait. Je répondis à M. Ét. Arago : « Je ne viens ici pour lutter avec personne, mais pour défendre l'Hôtel-de-Ville contre toute insurrection; je prendrai les mesures que je croirai convenables, et je suis seul juge à cet égard. » Dans la journée, et sur l'intervention du général Trochu et de Clément Thomas, la chose fut arrangée à notre satisfaction réciproque, non pas que tout ait marché pour le mieux et comme je l'aurais désiré, mais par des concessions réciproques. Le service civil n'a pas eu à souffrir à l'Hôtel-de-Ville de l'occupation militaire.

J'avais oublié, Monsieur le Président, de vous dire qu'en me confiant ce poste M. le général Trochu m'avait dit : « Je vous donne le poste le plus important de Paris; nous dépendons de vous à l'avenir. Si vous laissez jamais prendre l'Hôtel-de-Ville par l'émeute, nous sommes perdus, entièrement perdus. » Après nous être entendus sur mes droits, qui devaient être illimités, et sur mes devoirs, je répondis au général : « Vous pouvez compter sur moi; je saurai allier la plus grande fermeté à la plus grande douceur, et je vous promets de tout supporter, même l'insulte, si mon pays doit en retirer un avantage quelconque. »

VIII *ter*.

Raoul Rigault, commissaire de police, attaché au cabinet du préfet, M. Adam, comme chef de la police publique, prend part à l'insurrection du 31 octobre et n'est pas arrêté.

(Extrait de la déposition de M. Cresson, préfet de police.)

Le chef du personnel, en me faisant connaître la situation générale, en me montrant les personnes qui m'entouraient, me racontait le rôle de Raoul Rigault. Il me fit connaître que Raoul Rigault était devenu commissaire avant l'âge légal, il n'avait pas vingt-cinq ans accomplis; puis, un fait étrange. **Raoul Rigault s'était montré avec un bataillon au 31 octobre.** Il avait occupé la cour de la Préfecture. Il avait dans sa poche un ordre signé Blanqui, et l'ordre, me disait-on, on l'avait vu; M. Adam l'avait eu entre les mains. J'eus avec M. Adam une conversation à ce sujet; il avait l'ordre signé Blanqui et il me le remit. Le 31 octobre Raoul Rigault l'avait apporté et avait essayé de s'emparer de la Préfecture de police avec un bataillon de la garde nationale. Il n'avait pas été destitué pour ce fait par le préfet de police, M. Adam, mon prédécesseur. Je ne sais pas ce qui s'est passé alors, mais l'ordre de s'emparer de la Préfecture de police, signé Blanqui, était entre les mains de M. Adam. Je crois, d'ailleurs, me rappeler que, quand je suis entré à la Préfecture de police, M. Adam me dit qu'il avait quelques pièces importantes sur le 31 octobre et qu'il les tenait à ma disposition.

Quoi qu'il en soit, on me remit l'ordre Blanqui. Le Gouvernement de la Défense nationale avait fait lui-même la liste des accusés du 31 octobre. On me l'avait donnée; elle avait été préparée par mon prédécesseur et elle contenait trente noms. Ces noms furent réduits à vingt-quatre et définitivement maintenus à ce chiffre. Cette liste avait été assez longuement discutée; c'est pourquoi elle ne comprenait pas un plus grand nombre de noms. Il y avait beaucoup de gens qui étaient coupables de l'insurrection du 31 octobre; mais il aurait fallu faire un trop grand nombre d'arrestations. On eût été embarrassé de trouver des prisons. Parmi ces noms ne figurait pas celui de Raoul Rigault. De plus, le père de Raoul Rigault venait d'être nommé conseiller de préfecture de la Seine.

Je fis demander le dossier de cet individu, et ce dossier portait que c'était un étudiant du quartier latin, ayant les plus mauvaises habitudes. Sans attacher d'importance politique au rôle qu'il cher-

chait à se donner, je décidai son expulsion. Je me bornai à la destitution d'abord. Le ministre de l'intérieur par intérim, M. Jules Favre, éprouva *une certaine hésitation;* il avait été l'objet d'attaques très-violentes dans les clubs de la part de Raoul Rigault, et il lui était pénible de signer sa destitution. Je la fis signer par le général Trochu; puis M. Favre se décida également à la signer.

C'est dans ces circonstances que je me trouvai en face de Raoul Rigault, que j'avais fait rechercher. C'était implicitement convenu qu'on ne mettrait pas le nom de ce jeune homme sur la liste des gens à arrêter, mais j'avais décidé néanmoins qu'il serait arrêté, lui et Dacosta, au premier mot de résistance. Quand il entra dans mon cabinet, je lui dis qu'il avait manqué à tous ses devoirs, qu'il avait pris part au 31 octobre... Il nia le fait. — Je tirai de mon carton l'ordre signé Blanqui. — Il me paraissait croire que l'ordre avait été supprimé. Son attitude fut tellement misérable, il avait tellement l'aspect d'un enfant, que me rappelant ce qui s'était passé à propos de la signature de sa destitution, je lui dis: « Mettez-vous à cette place et signez votre démission ! » Il écrivit sa démission sous ma dictée, la signa et me la remit en tremblant. Je lui dis qu'il avait emporté de la Préfecture un certain nombre de dossiers; qu'il fallait me les remettre, qu'on allait le suivre pour les rapporter. J'avais fait, dans la nuit, verrouiller immédiatement son cabinet pour qu'il n'y rentrât personne. Il remit exactement les dossiers dans la journée au chef du cabinet dans l'état où ils étaient, paraît-il; quelques jours après, il venait réclamer deux ou trois jours d'appointements pour le mois de novembre.

Voici, à son propos, une circonstance assez singulière qui me revient à l'esprit dans ce moment et que je vous signale; elle montre l'état général des esprits à cette heure.

La sœur de Blanqui mourut; un convoi civil fut organisé par la famille. Je le fis suivre par un agent de la police secrète, chargé de rendre compte de tout ce qui se serait dit et passé. Cette surveillance était nécessaire à un autre titre. Je cherchais Blanqui et je l'ai cherché vainement pendant trois mois et dix jours; je l'avais cherché même chez un commissaire de police, où je fis faire des perquisitions. A ce convoi mon agent fut arrêté par Raoul Rigault, Dacosta et six gardes nationaux, puis conduit chez un commissaire de police, qu'on ne trouva point, puis chez le maire, M. Mottu. On vint me raconter ces faits. J'ordonnai une poursuite contre Raoul Rigault; je fis transmettre le procès-verbal au procureur de la République, qui me répondit le lendemain une lettre que j'avais fait mettre aux Archives, aujourd'hui

anéanties. Ce magistrat me disait que le fait était essentiellement regrettable, mais qu'il ne *constituait pas de délit*, parce que l'arrestation n'avait pas été suivie de séquestration.

VIII *quater*.

Extrait du rapport de M. Chaper sur les délibérations du Gouvernement de la Défense nationale.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE.

Il faudrait, Messieurs, pouvoir vous donner le texte exact de la séance, tristement célèbre, du 31 octobre.

M. Dréo a tenu la plume jusqu'au moment où les portes de la salle du conseil ont été enfoncées, et où les volontaires armés de Flourens et de Tibaldi se sont rués sur la table du conseil. — Il nous a conservé des faits précieux pour l'histoire, et nous regrettons de n'être pas autorisé à rapporter son écrit *in extenso*.

Il est trois heures un quart, tous les membres, excepté M. Rochefort, sont présents. La séance, extraordinairement convoquée, commence par les explications que donne M. le colonel Chevriaux, commandant de l'Hôtel-de-Ville, qui se déclare impuissant à protéger le Gouvernement contre la foule qui, depuis le matin, a envahi la moitié du palais et menace d'envahir le reste. Des bataillons de la garde nationale amenés sur la place, ont mis la crosse en l'air.

A ce moment M. Étienne ARAGO, maire de Paris, lit une délibération prise par les vingt maires d'arrondissement, qui viennent de se prononcer pour des élections immédiates. Il supplie, vu les circonstances, le Gouvernement de donner satisfaction à cette demande. — C'était la crise tant de fois prévue et ajournée, la Commune élue et se substituant au Gouvernement non élu; chacun en voyait le danger pour le Gouvernement et pour Paris.

M. PICARD demande que l'on annonce à la population :

1° Que le Gouvernement se soumet à des élections;

2° Que les conseillers municipaux seront élus;

3° Qu'aucune décision sur l'armistice ou sur la paix ne sera prise, sans que la population ait été consultée.

M. ARAGO n'accepterait, à aucun titre, la première partie de

cette proposition ; il n'admettrait, en principe, que les élections municipales.

M. J. FERRY espère concilier les deux opinions en accordant les élections municipales, avec faculté pour les membres du Gouvernement de se présenter comme candidats. Et comme il faut une prompte solution en face du désordre menaçant, la proposition d'annoncer des élections municipales, *sans en fixer la date*, est votée par MM. Arago, Favre, Ferry, Pelletan, Picard, contre MM. Garnier-Pagès, Simon et Trochu.

M. Etienne Arago sort aussitôt pour annoncer cette nouvelle à la foule, qui a déjà complétement envahi la salle Saint-Jean, et c'est cette résolution qui a probablement donné lieu aux affiches où elle était profondément modifiée et qui annonçaient, sous les signatures Dorian, Schœlcher, Et. Arago. Brisson et Floquet, l'élection des municipalités pour le lendemain. Après la sortie du maire de Paris, la discussion reprend sur les moyens d'arriver à donner au Gouvernement la sanction de l'élection. Les avis sont partagés : si le Gouvernement se soumet à l'élection, il s'expose à être démembré; s'il ne s'y présente pas, il paraît certain que la municipalité élue ne tardera pas à se substituer au Gouvernement. La discussion en est là, lorsque le tumulte qu'on entend depuis longtemps se rapproche, la foule frappe aux portes; les chefs de bataillon *Chassin*, *Cyrille*, *Jolly*, *Le Français*, entrent violemment; ils affirment être poussés par la foule qui les suit, mais ils *demandent la Commune* et la formation d'un cabinet sous la *présidence de M. Dorian*.

M. Jules FAVRE proteste contre cette violence : « Faites de nous « ce que vous voudrez, dit-il, mais n'espérez pas nous arracher « quoi que ce soit par la crainte. »

MM. CHASSIN et JOLLY protestent de leurs bonnes intentions; ils veulent éviter une collision menaçante.

Le général TAMISIER entre vivement et déclare que, de tous côtés, on proclame la déchéance du Gouvernement. Les portes de la première salle sont enfoncées, la foule accourt aux cris de « Vive la Commune! » et insulte les membres du Gouvernement : MM. Trochu, Favre, Pagès, Simon, Pelletan, Ferry, Arago, demeurent à leurs places autour de la table du conseil. (M. Picard s'est retiré.) La foule les entoure de toutes parts et les presse au point de ne pas leur permettre de se lever de leurs siéges. M. Garnier-Pagès ne peut parvenir à se faire entendre; M. Jules Favre peut à peine prononcer quelques mots Des orateurs furieux escaladent la table, du haut de laquelle ils essayent de haranguer la foule sans réussir eux-mêmes à dominer le tumulte.

On demande la démission des membres du Gouvernement, et, comme ils la refusent, on réclame leur arrestation.

Flourens confie à ses tirailleurs volontaires la garde des membres du Gouvernement. Mais la violence augmentant avec le désordre, le secrétaire est forcé de s'arrêter, ne pouvant plus suivre les faits qui se précipitent.

Nous devons, Messieurs, remercier M. Dréo d'avoir eu le sang-froid et le courage d'observer et de noter de pareils faits dans un pareil moment.

IX

Séance tenue au Ministère des affaires étrangères.

MARDI 1er NOVEMBRE (9 *heures du matin*).

Sont présents : Général TROCHU, J. FAVRE, G. PAGÈS, J. SIMON, PICARD, ROCHEFORT, FERRY ; MAGNIN, DORIAN, LE FLÔ, *ministres*, Edmond ADAM, *préfet de police* ; HÉROLD, DURIER, DRÉO, *secrétaires*.

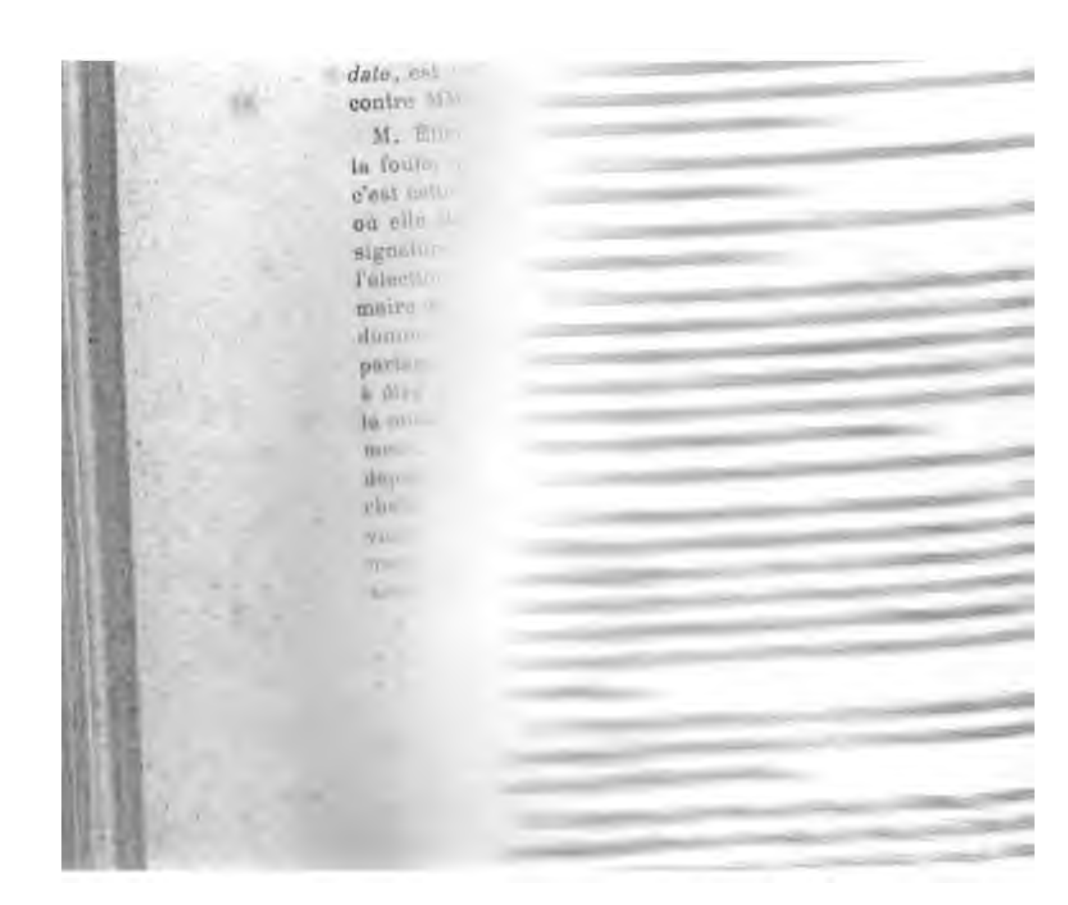
MM. G. PAGÈS, ROCHEFORT et Ed. ADAM expriment le regret que des affiches aient été déjà apposées et annoncent des résolutions qui n'ont dû être délibérées que par quelques membres seulement du Gouvernement.

Ils critiquent vivement le genre et la forme d'élections annoncées par cette affiche, disant qu'en présence de ces mesures, il est à craindre que de nouveaux troubles ne se produisent.

M. ARAGO est prié de se rendre près de M. Tamisier que l'on dit être malade, il ira ensuite demander au général Clément-Thomas de vouloir bien venir seconder M. le général Tamisier, souffrant.

M. DORIAN expose que des engagements ont été pris par lui …s la nuit, et que les affiches apposées le matin sans son con…rs le mettent dans une cruelle situation.

M. FERRY fournit des explications sur tous les faits qui se sont …és la nuit à l'Hôtel-de-Ville. Il en résulte, suivant lui, que, …on côté, il n'a été pris aucun engagement, et que, aucun de



date, est
contre
M.
la foule,
c'est
où elle
l'électio
maire
parlan

...ergie. [illegible] garde nationale [illegible]

M. Garnier-[illegible] M. [illegible] Millière [illegible] fusion [illegible] si libre [illegible]

M. Pi[illegible] garde nationale. [illegible] pendant la guerre [illegible]

M. D[illegible] Gouvernement [illegible] C'est pour l'avenir [illegible] perte [illegible]

M. F[illegible] M[illegible] Félix Pyat.

M. Jules F[illegible] indispensable.

M. S[illegible] de faire des poursuites qu[illegible] MM. [illegible] Pagès, [illegible] Adam et [illegible] même on entend arrêter [illegible] Félix Pyat.

Les ar[illegible]

M. M[illegible] ajournées après [illegible]ection.

Des dépê[illegible] maires et à l'Hôtel-de-Ville même [illegible] du Gouvernement [illegible] données [illegible] municipales interdites.

M. le général T[illegible] fait remarquer que les mesures qui ont être prises dépendent [illegible] de justice. Il faut donc, avant tout, [illegible] avec les engagements pris.

M. Ara[illegible] compagnie [illegible] général Clément-Thomas, qui [illegible] aux ordres du Gouvernement et accepter le titre de commandant en second de la garde nationale.

M. le général Clément-Thomas, consulté par M. le général Trochu, déclare que la majeure partie de la garde nationale est décidée à soutenir le Gouvernement. Cette importante fraction aurait été satisfaite de voir arrêter à l'instant même tous les fauteurs de désordre. Cependant, puisque ces arrestations n'avaient pas été faites ou maintenues, il croit que l'on verrait avec regret des arrestations nouvelles s'opérer actuellement. En ce qui le concerne, il n'a donné l'ordre d'arrêter M. J. Vallès dans son secteur, que parce que ce dernier s'était emparé de la mairie du XIXe arrondissement.

M. J. Simon propose de rendre un décret qui ordonne le désarmement de tous les bataillons qui sortent sans ordres réguliers.

Après cette mesure, il sera possible de désarmer le bataillon qui a envahi l'Hôtel-de-Ville.

Cette proposition est écartée en présence des difficultés de son exécution.

Séance levée à 1 heure et demie.

X

MERCREDI, 2 NOVEMBRE (*10 heures du soir, chez le Gouverneur*).

M. Ferry propose et fait décider la révocation de nouveaux chefs de bataillon dans la garde nationale.

M. le général Trochu annonce que M. Ed. Adam persiste à donner sa démission.

M. Arago demande quels sont les faits nouveaux qui se sont produits depuis hier et qui motivent cette démission que chacun considérait comme retirée.

M. Ed. Adam répond que ces faits ne se sont pas produits au grand jour.

M. Arago demande à connaître les faits auxquels M. Ed. Adam fait allusion.

M. le général Trochu insiste sur la nécessité d'opérer l'arrestation d'hommes qui viennent encore de violer une église pour en faire le théâtre de leurs propositions insurrectionnelles. Les dépêches annoncent, d'ailleurs, que M. Flourens n'est plus maître de son bataillon qui ne veut plus de lui.

M. Ferry ajoute que ces arrestations sont résolues.

M. Arago demande comment cette résolution a été prise. Il s'élève vivement contre cette prétention de faire un Gouvernement dans le Gouvernement; il déclare ne pas se trouver lié par les décisions prises, paraît-il, le matin, dans une sorte de Conseil secret, auquel auraient assisté MM. le général Trochu, J. Favre, Picard et Ferry. Il ajoute qu'à la veille d'un vote, des arrestations sont une mauvaise chose, et peuvent faire croire à de l'intimidation. Ces arrestations, opérées ensuite, le seraient, au contraire, avec la sanction éclatante du vote de Paris. Peu importe à cet égard vingt-quatre heures de plus.

MM. G. Pagès et Pelletan appuient ces observations.

M. Ferry prétend que les arrestations ont été votées et qu'elles auraient dû être faites, et quant à l'opportunité de ces arrestations, comme elles doivent être électoralement nuisibles, on n'a point à craindre d'être accusés de manœuvres en les faisant. D'ailleurs il s'agit d'hommes qui viendront troubler le scrutin.

MM. J. Favre et Picard appuient vivement cette opinion de M. Ferry.

M. Ferry déclare que si l'on veut l'en charger, il saura bien faire opérer sans bruit ces arrestations, à moins que M. Ed. Adam ne consente à s'en charger.

M. Ed. Adam fait observer qu'en présence des résolutions prises dans la réunion du matin, il a dû maintenir sa démission, les arrestations ne lui paraissant pas suffisamment justifiées par des faits nouveaux.

En conséquence, M. Ed. Adam quitte la salle des séances.

M. Arago s'élève encore contre ces décisions émanant d'une sorte de second gouvernement qui n'appelle les autres membres qu'à ratifier ses résolutions.

M. J. Simon : « Généralement, il est aisé de voir que l'on décide tout sans nous. »

M. J. Favre explique à ces messieurs ce qui est, suivant lui, une erreur, et devant ces explications, M. Arago retire ses observations.

M. G. Pagès insiste pour que des arrestations ne soient pas opérées ; au point de vue politique même, elles seraient une faute, elles gâteraient la grande manifestation qui va de nouveau donner au Gouvernement une éclatante consécration.

M. Picard dit qu'il ne faut pas attendre le succès pour frapper les coupables. Ainsi, M. J. Vallès, pendant le très-peu de temps qu'il a tenu la mairie du XIXe, dont il s'était emparé, aurait dépensé 180 francs de voitures et fait boire pour 1,500 francs de vins.

M. Ferry déclare qu'on fait les affaires de la réaction en ne sachant pas réprimer, et la réaction, pour lui, c'est le vrai danger.

M. J. Favre dit que le devoir rigoureux du Gouvernement est de ne pas laisser la liberté à des misérables et à des assassins qui professent pour les faiblesses du Gouvernement un légitime mépris.

M. J. Simon demande si du moins on peut alléguer des faits nouveaux.

MERC

M
chel

M
do

pro
co

gr

f

t
l
P

Saisi de cette proposition, le Gouvernement avait chargé M. Thiers de se rendre au quartier général du commandant en chef de l'armée assiégeante, et d'en conférer avec le ministre des affaires étrangères de Prusse.

Le Gouvernement acceptait le principe de l'armistice, et demandait comme conséquence naturelle :

1° Que la durée fût fixée à un minimum de vingt-cinq jours ;

2° Que le ravitaillement fût proportionnel à cette durée ;

3° Que les élections se fissent librement dans tous les départements, même ceux occupés.

Le chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord a accepté la durée d'un minimum de vingt-cinq jours, l'élection dans tous les départements, même ceux occupés, en demandant pour l'Alsace et la Lorraine, une désignation de mandataires qui n'amenât pas l'agitation électorale.

Il a repoussé d'une manière absolue le ravitaillement ; il a ajouté qu'il ne s'opposerait pas à l'élection et à la réunion d'une assemblée, sans armistice, et qu'il accorderait, dans ce cas, quelque liberté de communication entre le gouvernement de Paris et la Délégation de Tours.

Le Gouvernement de la Défense nationale a considéré ces déterminations comme le rejet pur et simple de la proposition des cinq grandes puissances neutres.

Un armistice d'un mois, sans ravitaillement, est un moyen déguisé de réduire Paris sans coup férir.

Le Gouvernement de la Défense nationale tient donc la négociation pour rompue, par une exigence de la Prusse également contraire à la justice et au droit des gens.

Il témoigne à M. Thiers sa vive reconnaissance pour le dévouement qu'il a montré au pays, en bravant depuis six semaines tant de fatigues et de périls, pour arriver à la conclusion d'une paix honorable, que le Gouvernement a toujours appelée de tous ses vœux.

M. Thiers fera connaître au chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord qu'il est toujours prêt, au nom de son Gouvernement, à accepter les combinaisons qui pourront arrêter une guerre désastreuse pour les deux nations, et dont la prolongation coûtera aux deux belligérants de nombreux et cruels sacrifices humains.

Il fera remarquer que le Gouvernement de la Défense nationale a toujours réclamé la possibilité de consulter la France par la convocation d'une Assemblée, et de déposer entre les mains des membres de cette assemblée le pouvoir qu'il tient de la néce

sité, et, aujourd'hui, du vote des habitants et des défenseurs de Paris.

Mais pour que cette convocation soit possible, un armistice sérieux est indispensable, et pour être sérieux, il doit présenter les conditions de sécurité qu'assure le droit des gens.

Celui qui serait consenti sans ravitaillement ferait perdre à Paris un mois de vivres. Au bout de ce mois, l'armistice pourrait être rompu, et les hostilités recommenceraient dans des conditions inégales.

M. Thiers déclarera, en conséquence, au chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord, qu'à raison du refus fait par la Prusse du ravitaillement proportionnel à la durée, il considère l'armistice proposé par les cinq puissances comme rejeté par la Prusse. Il quittera le quartier-général du commandant en chef de l'armée assiégeante. Il se rendra à Tours, où il voudra bien rester à la disposition du Gouvernement de la Défense nationale. Là, il communiquera aux représentants des cinq grandes puissances le résultat de sa mission, et leur fera connaître comment la Prusse a repoussé leur proposition.

Il pourra leur adresser une note collective, destinée à éclairer leurs gouvernements sur les dispositions de la Prusse, et leur permettre de juger les desseins ultérieurs que sa politique révèle suffisamment.

Le Ministre des Affaires étrangères,

Jules Favre.

XII

Rapport de M. Thiers sur ses négociations au quartier général allemand (1).

Tours, le 9 novembre 1870.

Monsieur l'Ambassadeur,

Je crois devoir aux quatre grandes puissances qui ont fait ou appuyé la proposition d'un armistice entre la France et la Prusse, un compte succinct, mais fidèle, de la négociation grave et délicate dont j'avais consenti à me charger. Muni des sauf-con-

(1) Cette communication, faite aux grandes puissances, a été adressée à la Turquie et à l'Espagne, qui venaient de se joindre à elles.

duits que S. M. l'Empereur de Russie et le cabinet britannique avaient bien voulu demander pour moi à S. M. le Roi de Prusse, j'ai quitté Tours le 28 octobre, et après avoir franchi la ligne qui séparait les deux armées, je me suis rendu à Orléans. Sans perdre de temps, j'ai pris la route de Versailles, accompagné d'un officiêr bavarois que M. le général baron de Tann avait eu l'obligeance de m'adjoindre pour lever les difficultés que je pourrais rencontrer sur ma route. Pendant ce difficile trajet, j'ai pu me convaincre par mes propres yeux, et malheureusement dans une province française, de tout ce que la guerre avait d'horrible. Obligé, faute de chevaux, de m'arrêter trois ou quatre heures de la nuit à Arpajon, je suis arrivé à Versailles le dimanche matin, 30. Je n'y suis resté que quelques instants, étant bien convenu d'avance, avec M. le comte de Bismark, que mes entretiens avec lui ne commenceraient qu'après avoir complété à Paris les pouvoirs nécessairement incomplets que j'avais reçus de la Délégation de Tours. Accompagné des officiers parlementaires qui devaient me faciliter le passage des avant-postes, j'ai franchi la Seine au-dessous du pont de Sèvres actuellement coupé, et je suis descendu à l'hôtel des affaires étrangères, pour rendre plus faciles et plus promptes mes communications avec les membres du Gouvernement. La nuit s'est passée en délibérations, et après une résolution adoptée à l'unanimité, j'ai reçu les pouvoirs nécessaires pour négocier et conclure l'armistice dont les puissances neutres avaient conçu l'idée et pris l'initiative.

Toujours soucieux de ne pas perdre un temps dont chaque minute était marquée par l'effusion du sang humain, j'ai repassé les avant-postes le lundi soir 31 octobre, et le lendemain, 1er novembre, à midi, j'étais en conférence avec M. le chancelier de la confédération du Nord.

L'objet de ma mission était parfaitement connu de M. le comte de Bismark, qui avait reçu, comme la France, la proposition des puissances neutres. Après quelques réserves sur l'immixtion des neutres dans cette négociation, réserves que j'ai dû écouter sans les admettre, l'objet de notre mission a été parfaitement précisé et établi entre M. le comte de Bismark et moi. Il s'agissait de conclure un armistice qui fît cesser l'effusion du sang entre deux des nations les plus civilisées du globe, et permît à la France de constituer, par des élections librement faites, un gouvernement régulier avec lequel on pût traiter valablement. Cet objet était d'autant mieux indiqué, que plusieurs fois la diplomatie prussienne avait prétendu que, dans la situation des choses en France, elle ne savait à qui s'adresser pour entamer des négociations.

faire cesser le bruit du canon que nous entendions constamment, et dont chaque éclat me faisait craindre de nouveaux ravages, de nouvelles immolations de victimes humaines.

Voici quelles ont été, pendant ces conférences, les objections et les solutions sur les divers points ci-dessus énumérés.

Quant au principe et à l'objet de l'armistice, M. de Bismark m'a affirmé qu'il désirait, autant que les puissances neutres, la fin des hostilités, ou du moins leur suspension, et qu'il souhaitait la constitution, en France, d'un pouvoir avec lequel il pût contracter des engagements à la fois valables et durables. Il y avait donc accord complet sur cet objet essentiel, et toute discussion devenait superflue.

Quant à la durée de l'armistice, j'ai demandé à M. le chancelier de la confédération du Nord de vingt-cinq à trente jours, et vingt-cinq au moins. Il fallait, lui ai-je dit, douze jours pour que les électeurs pussent se concerter et arrêter leur choix, un jour pour voter, quatre ou cinq jours pour que les candidats eussent le temps, dans l'état des chemins, de se réunir en un lieu déterminé, et de huit à dix jours enfin pour une vérification sommaire des pouvoirs et la constitution de la future assemblée nationale. M. le comte de Bismark n'a point contesté ces calculs, et s'est borné à me dire que moins grande serait la durée, moins grandes aussi seraient les difficultés que pourrait présenter la conclusion de l'armistice proposé. Mais il a paru s'arrêter avec moi à une durée de vingt-cinq jours.

Venait ensuite la grave question des élections. M. de Bismark a bien voulu m'affirmer qu'elles seraient, dans les pays occupés par l'armée prussienne, aussi libres qu'elles avaient jamais pu l'être en France. Je l'ai remercié de cette assurance, dont je me serais contenté, si M. le comte de Bismark, qui n'avait d'abord demandé aucune exception pour cette liberté d'élections, n'avait cependant fait quelques réserves à l'égard de certaines parties du territoire français, voisines de nos frontières, et allemandes, disait-il, d'origine et de langage. J'ai répondu à l'instant même que l'armistice, si on voulait le conclure promptement, ainsi que c'était le désir général, devait ne préjuger aucune des questions qui pouvaient être agitées à l'occasion du traité de paix définitif; que, pour ma part, je me refusais en ce moment à en aborder aucune, et qu'en agissant ainsi, j'obéissais à mes instructions et à mes sentiments personnels.

M. le comte de Bismark m'a répondu qu'il était d'avis, lui aussi, de ne toucher à aucune de ces questions, et il m'a proposé de ne rien insérer à ce sujet dans le libellé de l'armistice, qu'ainsi rien ne serait préjugé à cet égard; que s'il n'admettait pas l'agi-

tation électorale dans les provinces dont il s'agissait, il ne refuserait pas qu'elles fussent représentées dans la future Assemblée nationale par des notables, dont nous arrêterions la désignation sans qu'il s'en mêlât, et qui jouiraient d'une liberté complète d'opinion, comme tous les autres représentants de la France.

Cette question, la plus grave de toutes, étant ainsi en voie de solution, nous nous sommes occupés de la conduite des armées pendant la suspension des hostilités. M. de Bismark avait dû en référer aux généraux prussiens, réunis et présidés par S. M. le Roi ; et, tout examiné, voici ce qui nous a paru équitable de part et d'autre, et le plus conforme aux usages adoptés dans tous les cas semblables.

Les armées belligérantes seraient tenues de s'arrêter là même où elles se trouveraient le jour de la signature de l'armistice ; une ligne reliant tous les points où elles se seraient arrêtées, formerait la ligne de démarcation qu'elles ne devraient pas franchir, mais en dedans de laquelle elles pourraient se mouvoir, sans toutefois se livrer à aucun acte d'hostilité.

Nous étions, pour ainsi dire, d'accord sur les divers points de cette difficile négociation, lorsque s'est présentée la dernière question, celle du ravitaillement des places assiégées, et spécialement de Paris. M. le comte de Bismark n'avait, sur ce sujet, élevé aucune objection fondamentale, et n'avait semblé contester que l'importance des quantités demandées, ainsi que la difficulté de les réunir et de les introduire dans Paris (ce qui, du reste, ne regardait que nous seuls), et, quant aux quantités elles-mêmes, je lui avais formellement déclaré qu'elles seraient un objet de discussion amiable, et même de concessions importantes de notre part. Cette fois encore, le chancelier de la confédération du Nord avait voulu en référer aux autorités militaires, auxquelles plusieurs questions avaient déjà été soumises, et nous sommes convenus de remettre au lendemain, jeudi, 3 novembre, la solution définitive de cette question.

Le jeudi, 3, M. de Bismark, que je trouvai soucieux et préoccupé, me demanda si j'avais des nouvelles de Paris, à quoi je dus répondre que depuis lundi soir, jour de ma sortie, je n'en avais aucune. M. de Bismark était dans le même cas. Il me fit lire alors des rapports d'avant-postes qui parlaient d'une révolution à Paris, et de la proclamation d'un nouveau gouvernement; ce Paris, d'où les moindres nouvelles partaient jadis avec la promptitude de l'électricité pour se répandre en quelques minutes dans le monde entier, avait pu être, en ce moment, le théâtre d'une révolution, sans que, trois jours après, on n'en sût rien à ses portes ! Profondément contristé de ce phénomène his-

torique, j'affirmai à M. le comte de Bismark que si le désordre avait pu triompher dans Paris, l'énergique amour de l'ordre chez la population parisienne, égal à son patriotisme, rétablirait bientôt l'ordre troublé. Cependant je n'avais plus de pouvoirs si les nouvelles répandues étaient fondées. Je dus donc suspendre cette négociation jusqu'à de nouvelles informations. Ayant obtenu de M. de Bismark les moyens de communiquer avec Paris, je pus, dans cette même journée du jeudi, savoir ce qui s'était passé le lundi et m'assurer que je ne m'étais point trompé en affirmant que le triomphe du désordre n'avait pu être que de quelques heures.

Je me rendis dans la même soirée chez M. le comte de Bismark, et nous reprîmes et continuâmes pendant une partie de la nuit la négociation interrompue le matin. La question du ravitaillement de la capitale fut vivement débattue entre nous, toujours restant bien affirmé de ma part que mes demandes, sous le rapport des quantités, pourraient être modifiées après une discussion détaillée. Bientôt je pus m'apercevoir que ce n'était pas une question de détail mais de fond qui venait de s'élever. Je fis valoir auprès de M. de Bismark le grand principe des armistices, qui veut que chaque belligérant se trouve à la fin d'une suspension d'hostilités, dans l'état où il était au commencement que de ce principe, fondé sur la justice et la raison, avait découlé l'usage de ravitailler les places assiégées, et de remplacer chaque jour les vivres consommés dans la journée ; — car, sans cette précaution, dis-je à M. de Bismark, un armistice suffirait pour prendre les plus fortes places du monde.

Il n'y avait rien à répliquer, je le crois, du moins, à cette énonciation de principes et d'usages incontestés, incontestables.

M. le chancelier de la confédération du Nord, s'exprimant alors, non en son nom, mais au nom des autorités militaires, me déclara que l'armistice était absolument contraire aux intérêts prussiens ; que nous donner un mois de répit, c'était procurer à nos armées le temps de s'organiser ; qu'introduire dans Paris des quantités de vivres difficiles à déterminer, c'était lui donner le moyen de prolonger indéfiniment sa résistance ; que l'on ne pouvait, par conséquent, nous accorder des avantages pareils sans des équivalents militaires (expression de M. de Bismark lui-même). Je me hâtai de répondre que, sans doute, l'armistice pouvait avoir pour nous certains avantages matériels, mais que le cabinet prussien avait dû le prévoir d'avance en admettant le principe de l'armistice ; que d'ailleurs, apaiser les passions nationales, préparer et rapprocher ainsi la paix, accorder surtout au vœu formel de l'Europe une déférence convena-

ble, étaient pour la Prusse des avantages politiques qui valaient bien les avantages matériels qu'elle pouvait nous concéder.

Je demandai alors quels étaient les équivalents militaires qu'on réclamait de nous, car M. le comte de Bismark mettait un soin extrême à ne pas les désigner.

Il me les énonça enfin, toujours avec une certaine réserve. — C'était, me disait-il, « une position militaire autour de Paris. » — Et comme j'insistais : « un fort, ajouta-t-il, peut-être plus d'un. » J'arrêtai sur-le-champ M. le chancelier de la confédération du Nord : — C'est Paris, lui dis-je, que vous me demandez ; car nous refuser le ravitaillement pendant l'armistice, c'est nous retirer un mois de résistance ; exiger de nous un ou plusieurs forts, c'est nous demander nos murailles. C'est, en un mot, nous demander Paris, en vous donnant les moyens de l'affamer ou de le bombarder. Or, en traitant avec nous d'un armistice, vous n'avez jamais pu supposer que la condition en serait de vous livrer Paris lui-même. Paris, notre principale force, notre grande espérance, et pour vous la grande difficulté que vous n'avez pu vaincre après cinquante jours de siége.

Arrivés à ce point, nous ne pouvions plus faire un pas ; je le fis remarquer à M. de Bismark, et il me fut facile de reconnaître que l'esprit militaire l'emportait en ce moment, dans les résolutions de la Prusse, sur l'esprit politique, qui conseillait la paix et tout ce qui pouvait y conduire.

Je demandai alors à M. de Bismark la faculté de me rendre de nouveau aux avant-postes pour m'entretenir de cette situation avec M. Jules Favre, à quoi il se prêta avec une courtoisie que j'ai toujours rencontrée dans tout ce qui concernait les relations personnelles. En me quittant, M. le comte de Bismark me chargea de déclarer au Gouvernement français que si on voulait faire les élections sans armistice, il leur laisserait une liberté entière dans tous les pays occupés par les armées prussiennes, et y ajouterait des facilités de communication entre Paris et Tours pour tout ce qui concernerait l'objet des élections.

Je recueillis cette déclaration, et je me rendis le lendemain, 5 novembre, aux avant-postes français. Je les franchis pour m'aboucher avec M. Jules Favre, dans une maison abandonnée. Je lui fis un exposé complet de la situation tout entière sous les rapports politique et militaire, en lui laissant jusqu'au lendemain pour m'adresser la réponse officielle du Gouvernement, avec tous les moyens de me la faire parvenir à Versailles. En effet, je la reçus le lendemain, dimanche, 6 novembre. Elle m'invitait à rompre la négociation sur la demande repoussée du ravitaillement, à quitter immédiatement le quartier général prussien pour

me rendre à Tours, et y rester, si j'y consentais, à la disposition du Gouvernement, en cas que mon intervention pût encore être utile à des négociations ultérieures.

Je communiquai cette résolution à M. de Bismark, lui répétant que nous ne pouvions lui livrer ni la subsistance, ni les défenses de Paris, et que je regrettais amèrement de n'avoir pu conclure un acte qui aurait été un acheminement vers la paix.

Tel est l'exposé fidèle de cette négociation, que j'adresse aux quatre puissances neutres qui avaient eu la bonne inspiration de désirer, de vouloir, de proposer une suspension d'armes, laquelle aurait rapproché le moment où l'Europe entière pourra respirer, reprendre les travaux de la civilisation, et ne plus dormir d'un sommeil agité, avec la crainte de voir à chaque instant surgir quelque accident redoutable qui propage sur le continent tout entier l'incendie de la guerre.

C'est maintenant aux puissances neutres à juger s'il a été tenu assez compte de leurs conseils, et ce n'est pas à nous, j'en suis certain, qu'elles pourront reprocher de n'avoir pas fait de ces conseils le cas qu'ils méritaient. Nous les faisons juges, du reste, de la conduite des deux puissances belligérantes, et je les remercie, pour ma part, au double titre d'homme et de Français, de l'appui qu'elles m'ont prêté dans les efforts que j'ai tentés pour rendre à ma patrie les bienfaits de la paix, de cette paix qu'elle a perdue, non par sa faute, mais par celle d'un gouvernement dont l'existence est la seule faute de la France; car c'en est une bien grande, bien irréparable, de s'être donné un tel gouvernement, et de lui avoir, sans contrôle, abandonné toutes ses destinées.

Agréez, etc.

Signé : A. THIERS.

XII.

Journal de marche du 14e corps et de la 2e armée.

22 octobre. — Rien de nouveau.
On commence une redoute au moulin de Nanterre.

---

23 octobre. — La corvée de pommes de terre a eu lieu à midi

ble, étaient pour
bien les avantages
Je demandai alors
réclamait de nous
extrême à ne pas
Il me les
C'était, me
Et comme j'in
J'arrêtai sur-le
Nord : — C'est
nous refuser
tirer un
forts, c'est
demander
le bombar
n'avez
livrer
espéran
vaincre
Arriv
ils
que l'
tions
tout

.. 15e de marche vient prendre les positions de la 2e brigade .. 2e division.

..ne compagnie des mobiles du général Martenot remplace, au .. de Suresnes, les deux compagnies parties.

.. octobre. — Trois bataillons de la garde mobile de la Côte-.., arrivés à 1 heure, sont cantonnés à Colombes et occupent ..doute du Moulin et celle de Charlebourg.

..rivée de M. Thiers.

..1 octobre. — Rien de nouveau dans le corps d'armée.

..part de M. Thiers à 3 heures.

..ns la soirée, envahissement de l'Hôtel-de-Ville par Blanqui, .. Pyat, Flourens, etc.

..ers 8 heures, le général Trochu est dégagé par le 106e bataillon de la garde nationale.

.. 2 heures du matin, les émeutiers sont obligés d'abandonner ..tel-de-Ville et force reste au Gouvernement sans effusion de ..g. Le 7e bataillon de la Seine, le bataillon de Seine-et-Oise, .. 1er bataillon de l'Aisne, deux bataillons de Seine-et-Marne et .. régiment de gendarmerie à cheval, qui avaient pris les armes ..rs 8 heures et demie, sont renvoyés dans leurs cantonnements .. 11 heures et demie.

1er novembre. — Une demi-compagnie de la brigade Berthaut est installée à l'intersection de la route de Courbevoie à Colombes et du chemin de fer de Saint-Germain.

Le général Berthaut a été appelé au commandement de Saint-Denis, en remplacement du général de Bellemare. En attendant son arrivée, le colonel Fournès, des zouaves, a pris le commandement des troupes placées sur la rive gauche de la Seine.

---

2 novembre. — Les 200 travailleurs pour la redoute de Charlebourg sont fournis par les bataillons de la Côte-d'Or.

Un peloton de dragons est mis à la disposition du lieutenant-colonel de Grancey, commandant les trois bataillons de la garde mobile de la Côte d'Or.

Les zouaves occupent la grande usine de la Folie, où l'on construit une redoute.

Comme l'on craint une attaque de l'ennemi du côté de Saint-Denis pour la nuit, il est recommandé par le général en chef de redoubler de surveillance.

---

3 novembre. — De 8 heures du matin à midi, vote du corps d'armée sur la question suivante : « Veut-on, oui ou non, conserver le pouvoir au Gouvernement de la Défense nationale? » — Environ 50,000 oui et 3,000 non.

Vers 3 heures, les trois bataillons de la garde mobile de la Côte-d'Or repassent sur la rive droite de la Seine et viennent s'établir à Neuilly, à droite et à gauche de l'avenue.

---

4 novembre. — Les éclaireurs de la garde nationale sont définitivement attachés au 14e corps d'armée.

Le général de Bellemare, arrivé au rond-point de Courbevoie, prend le commandement des troupes de la rive gauche de la Seine.

A midi et demi, la 1re brigade de la 2e division remplace, sur la rive gauche de la Seine, les bataillons de la garde mobile de la Côte-d'Or et d'Ille-et-Vilaine; le 119e de ligne et les francs-tireurs de la 2e division à Charlebourg, au fort du Moulin et à la Garenne; le 120e de ligne à Asnières, en passant par les passerelles du pont de Clichy.

Le général Bocher va s'établir à Asnières. La 2e brigade de la 2e division revient de Paris et va occuper les emplacements laissés libres par la 1re, entre le boulevard Eugène et le chemin de fer.

Les bataillons de la garde mobile d'Ille-et-Vilaine s'établissent à Neuilly, entre les bataillons de la Côte-d'Or et la 2e brigade de la 2e division.

L'artillerie de cette division reprend ses anciens cantonnements, à l'exception de la batterie qui était au rond-point de Courbevoie, qui va s'installer sous les hangars du chemin de fer. à Clichy.

Le bataillon des francs-tireurs des Ternes, à l'effectif de 400 hommes, va à Nanterre, au rond-point de la Boule, et ses avant-postes se relieront, à droite, avec ceux du bataillon de zouaves placé à l'usine de la Folie, et à gauche, avec ceux de la redoute du Moulin-des-Gibets.

Les éclaireurs de la garde nationale de la Seine, à l'effectif de

vont s'installer à la Garenne, en arrière le Co- ... le commandement supérieur du colonel Cholleton.

...re. — Le 3e bataillon de la garde mobile de l'Aube ...aillon du Loiret, cantonnés à Billancourt, passent, à ... ce jour, sous les ordres du général de Maussion, com... ...nt la 3e division.

...idi, un détachement de 107 hommes et 3 sous-officiers ...ndre le 1e régiment de zouaves, placé sous les ordres ...al de Bellemare.

... d'aujourd'hui, les troupes chargées de la garde du ... les-Gibets sont disposées ainsi qu'il suit :

...mi-batterie, le peloton de dragons et le bataillon de sou... ...occuperont plus les emplacements assignés;

...emi-bataillon, commandé par le chef de bataillon, occu... la redoute, relevé toutes les vingt-quatre heures. Pendant le ... un petit poste au Moulin-Brûlé, une section à la maison, l'ouvrage du moulin d'Hérode; le reste du demi-bataillon ...rière de la redoute.

...ndant la nuit, une section sera établie dans la petite maison, ...ompagnie occupera le moulin, une section placée à l'avan... ...urnira des embuscades, et la dernière compagnie, avec le ...de bataillon, dans l'intérieur de la redoute.

...novembre. — A 10 heures ont eu lieu les obsèques de M. le ...ral de Caussade, commandant la 1re division d'infanterie du ...orps, à l'église de la Trinité.

...partir d'aujourd'hui, une section de grand'garde est placée ...ng de la Seine, entre Saint-Ouen et la redoute d'Asnières, ...liant avec les postes établis à gauche, entre Asnières et ...evilliers.

...7 heures du soir le bruit se répand que les Prussiens ont ...rsé la Seine à Argenteuil, et le général en chef fait porter ... compagnie de Seine-et-Marne à l'intersection de la route ...olombes et du chemin de fer de Saint-Germain et une autre ... la station de Bois-Colombes et Colombes.

...urtant, rien ne se confirme dans la nuit sur la tentative ...umée des Prussiens.



Comme l'on craint une attaq
Denis pour la nuit, il est recom
redoubler de surveillance.

3 novembre. — De 8 heur
d'armée sur la question suivan
ver le pouvoir au Gouvernem
Environ 50,000 oui et 8,000
Vers 3 heures, les trois
Côte-d'Or repassent sur la ri
tablir à Neuilly, à droite et à

4 novembre. — Les
nitivement attachés au 14
Le général de Bellem
voie, prend le command
la Seine.
A midi et demi, la 1re
la rive gauche de la
la Côte-d'Or et d'Ille-
reurs de la 2e divisi
Garenne; le 120
relles du pont de
Le général B
2e division rev
sés libres par
fer.
Les bataillo
à Neuilly, en
de la 2e divi
L'artilleri
nts, à l'
voi
y.
u

...oisi, où il se relie avec les bataillons de la brigade ...me-Inférieure), qui doit bientôt arriver.

...llon de la Côte-d'Or arrive également et est provi... antonné sur l'avenue de Neuilly, avec les autres.

...ovembre. — A 8 heures, les 6e et 7e bataillons de la ...mobile de la Seine quittent Neuilly pour se rendre à Ro... sous les ordres du contre-amiral Saisset.
...heures, la brigade Bocher fait occuper Colombes, la re... au Moulin et la redoute du Petit-Colombes; un bataillon ...ombes, une compagnie à la redoute du Moulin et deux ...pagnies à la redoute du Petit-Colombes. Toutes ces troupes ...relevées toutes les vingt-quatre heures. A la même heure, ... de l'effectif des francs-tireurs de la Seine par l'intendant. ...ne pièce de 21 centimètres, de marine, est dirigée, dans ...rès-midi, sur le Mont-Valérien.

---

11 novembre. — Le 5e bataillon du Loiret quitte à 7 heures ...s cantonnements de Billancourt et va rejoindre à Asnières les ...ois bataillons du même département, sous les ordres du colonel ...Monbrison; il est remplacé par un bataillon de la 3e divi...ion, qui, plus tard, occupera les positions du 3e bataillon de ...Aube.

Arrivée du général de Malroy.

A 10 heures, arrivée du 1er bataillon du Morbihan, venant rejoindre à Puteaux les deux autres du même département et remplacer le 6e de la Somme, qui rentre dans Paris, sous les ordres de l'amiral de Langle, commandant le 6e secteur. Deux compagnies de la Côte-d'Or vont occuper le poste de Bagatelle, en remplacement du 6e bataillon de la Seine. Ces compagnies seront relevées toutes les vingt-quatre heures.

L'artillerie fait occuper les hangars du chemin de fer de Clichy, lesquels ont été complétement évacués par l'infanterie, qui a été cantonnée dans les maisons.

---

12 novembre. — Un peloton de cavalerie est mis à la disposition des généraux commandant des nouvelles divisions, pour faire le service d'escorte.

Rien de nouveau.

Le commandant Ladvocat commence la construction de batteries du côté de Colombes.

---

17 novembre. — Deux bataillons de la garde mobile du Tarn quittent Tilmont, sous le commandant Reille, pour rejoindre la division Mattat, à Charenton, et sont remplacés par deux bataillons de la 5e division (d'Hugues) de la 3e armée.

A dater d'aujourd'hui, un bataillon de la 1re division devra aller chaque soir sur les bords de la Seine, pour garder la digue jusqu'à Argenteuil et occuper le terrain entre Gennevilliers et Colombes.

On construit, à partir de 6 heures du soir, une tranchée à la traversée de la ligne d'Argenteuil, pour relier les deux portions de la digue, et un boyau, pour aller à couvert de Colombes à la digue.

La batterie Deschamps est chargée d'armer une batterie à Gennevilliers.

Le génie auxiliaire supprime les barricades de la route de Courbevoie à Colombes et rétablit la circulation.

---

18 novembre. — Apres la soupe du matin, le 1er escadron du 2e régiment de gendarmerie quitte Sablonville pour rejoindre son corps au Palais de l'Industrie.

Le 1er bataillon de la Vendée se rend à Montrouge pour remplacer à Cachan le bataillon du Puy-de-Dôme, qui rentre à Paris.

Un détachement de 2 sous-officiers, 1 caporal, 1 clairon et 85 hommes rejoint le 4e zouaves.

Des boyaux sont commencés entre la redoute du Petit-Colombes et la batterie à droite, et la route qui va de Charlebourg à Bezons.

45 hommes de la 2e compagnie du 3e régiment du génie viennent au Mont-Valérien remplacer la section du génie de la 2e division, qui se porte à Charlebourg.

---

19 novembre. — Dans la nuit, les tirailleurs des Ternes engagent une fusillade assez vive avec les avant-postes prussiens; deux hommes ont été tués.

Après la soupe du matin, les 2e et 3e bataillons de la Vendée arrivent à Montrouge, et le bataillon de l'Ain, qu'ils remplacent,

nan
tro
tue
(
tan
par
La

p
a

A dater de ce jour, le régiment de gendarmerie est mis sous les ordres du général de Gerbrois.

Le 4e bataillon du 128e de ligne est supprimé, et l'on forme, avec les compagnies de chasseurs de l'armée, les 21e et 22e bataillons de chasseurs ; de plus, une 7e compagnie dans le 4e régiment de zouaves.

---

22 novembre. — Les batteries des différents corps d'armée qui ne se trouvaient pas avec leurs divisions sont parties au commencement de la journée pour rejoindre leur poste.

---

23 novembre. — Un bataillon mobilisé de la garde nationale sédentaire vient aux avant-postes à Maisons-Alfort.

Un détachement de 160 hommes du dépôt du 29e de ligne est envoyé, savoir : 100 hommes au 123e et 60 hommes au 124e.

---

24 novembre. — Après la soupe du matin, les mouvements suivants ont eu lieu :

Le 2e bataillon de la Drôme et le 5e du Loiret, sous le commandement du colonel Balette, vont d'Asnières à Courbevoie ;

Le 1er bataillon de la Côte-d'Or va à Puteaux ;

Le 3e bataillon d'Ille-et-Vilaine va à Suresnes ;

Le 1er bataillon de l'Aisne va à l'usine de la Folie ;

Le 5e bataillon de Seine-et-Oise va à Charlebourg ;

La batterie de 4 du capitaine Durand, de la réserve du 1er corps, quitte Montrouge pour se mettre à la disposition de M. le vice-amiral La Roncière-Le Noury ;

Les deux batteries de 12 qui étaient avec les troupes du 1er corps et qui doivent faire partie de la réserve du 3e corps, partent de Montrouge pour se rendre à Vincennes ;

Le 21e bataillon de chasseurs à pied quitte Saint-Denis après la soupe du matin et se rend à Maisons-Alfort ; il est placé provisoirement sous les ordres du général d'Exea, commandant le 3e corps ;

Le 3e bataillon de la Seine-Inférieure quitte Montreuil et se rend à Créteil pour rejoindre le groupe Reille.

Il est créé une compagnie d'éclaireurs du grand quartier général, placée sous les ordres de M. le capitaine de Néverlée, officier d'ordonnance du général en chef.

La division de Maussion s'embarque aux gares d'Auteuil et du Point-du-Jour pour débarquer aux gares de Bercy et de Charenton, et vient s'établir en dedans des fortifications, entre le chemin de fer de Lyon et la Seine. Son artillerie part à la même heure et rallie sa division après avoir traversé Paris jusqu'à la porte de Bercy.

La division Susbielle part également après la soupe du matin, à 9 heures : la 2e brigade pour s'établir, la droite vers Charenton, la gauche à Saint-Mandé; la 1re brigade part à 11 heures et vient s'établir à la droite de la 2e brigade.

---

28 novembre. — Dans la soirée du 28, les mouvements suivants ont lieu, savoir : la division de Maussion, du 2e corps, vient s'établir dans le bois de Vincennes, face à l'E., en avant du château, la droite à l'obélisque, la gauche à la route de Vincennes à Fontenay.

La division Berthaut, du même corps, s'embarque sur le chemin de fer, savoir : la 1re brigade (Bocher) à la Porte-Maillot; la 2e brigade (Miribel) à Courcelles, pour se rendre à Vincennes dans la partie ouest du bois, la gauche au château de Vincennes, la droite vers le polygone, sans dépasser la lisière du bois; l'artillerie de cette division se place avec elle.

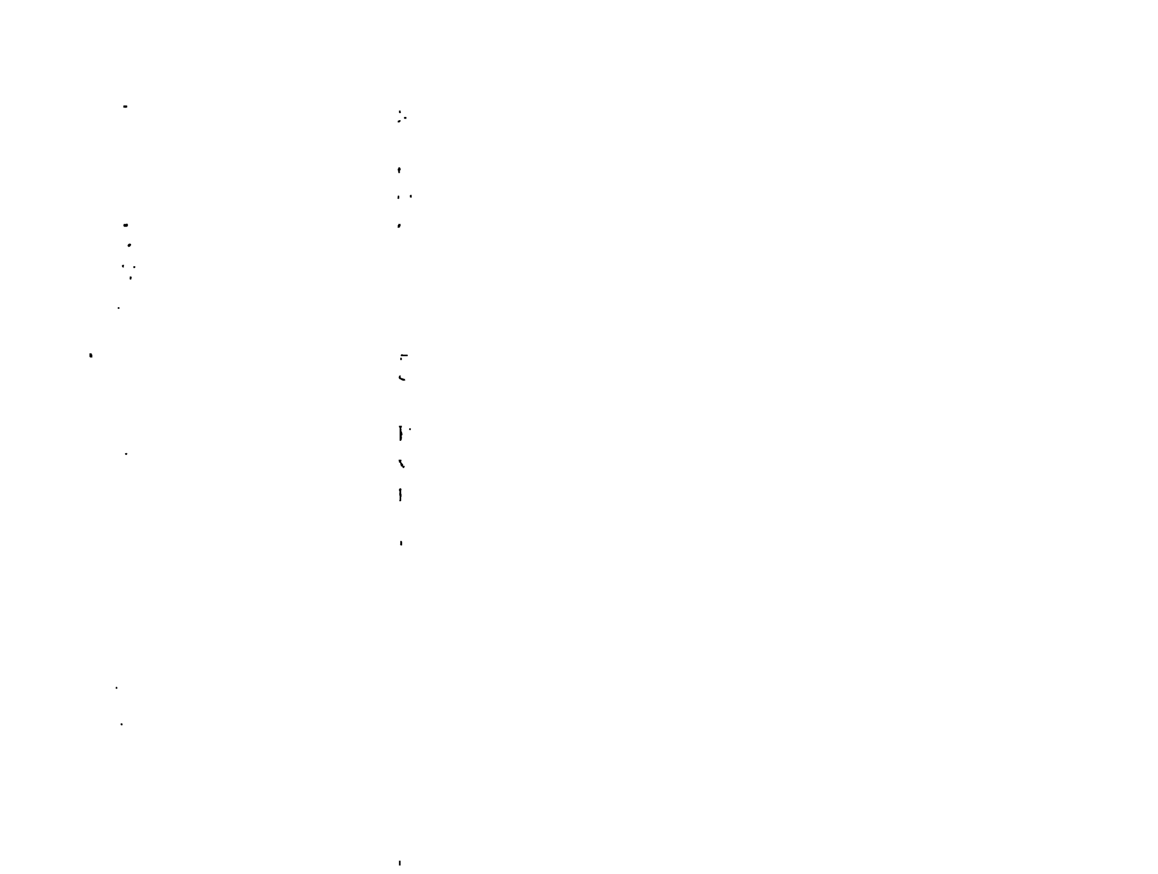
La brigade Fournès, de la division Bellemare, s'embarque à Courcelles et à la Porte-Maillot, débarque à la gare de Charonne, traverse Montreuil et le plateau de Tilmont et s'établit à la droite de la brigade Colonieu, sa droite à la redoute de Fontenay, sa gauche vers le fort de Rosny. L'artillerie de la division quitte Vincennes pour venir sur le plateau de Tilmont avec trois batteries de réserve du corps d'armée.

La division Mattat (3e corps) quitte ses cantonnements et vient se masser dans la partie Est du bois de Vincennes, derrière le chemin de fer de Saint-Maur à Vincennes, avec son artillerie divisionnaire.

Le groupe Reille passe la Marne à Port-Créteil et vient se placer en arrière de Joinville.

Le reste de la réserve d'artillerie du 3e corps se place dans le champ de manœuvres, le long du bois, entre l'obélisque et la redoute de la Faisanderie.

La division Faron (1er corps) vient se placer dans le bois de Vincennes, face à l'est, sa droite à la Marne, sa gauche dans la direction de l'obélisque, ne dépassant pas la lisière du bois; son artillerie au fond du polygone, près des buttes.



Aussi le 29, le général de Beaufort dirigeait une reconnaissance sur Buzenval et les hauteurs de la Malmaison, en restant, sur sa droite, relié devant Bezons avec les troupes du général de Liniers.

Au point du jour, les troupes de la 3e armée, sous les ordres du général Vinoy, opéraient une sortie sur Thiais, L'Hay et Choisy-le-Roi, mais se repliaient dans leurs positions, après s'être emparées de la gare aux bœufs de Choisy et de Thiais, en apprenant que l'opération du général Ducrot était ajournée.

Le soir, la crue de la Marne ayant à peu près cessé, les ingénieurs chargés du travail s'occupent d'établir les ponts nécessaires au passage de l'armée sur la rive gauche de la Marne.

---

30 novembre. — A 3 heures du matin, la division Susbielle (1re du 2e corps) quittait son campement du bois de Vincennes, traversait la Marne à Port-Créteil et se dirigeait en avant de Créteil vers Montmesly.

Soutenue par la brigade de mobiles du général Ribourt, elle enlève la position de Montmesly; mais cette attaque n'étant qu'une diversion, le général Susbielle, menacé par des troupes considérables, se retire tout en forçant l'ennemi à ne pas se dégarnir. D'un autre côté, la 2e armée, sous les ordres du général Ducrot (1re et 3e divisions, généraux Malroy et Faron, du 1er corps, Blanchard; la 2e division, Berthaut, et la 3e division, de Maussion, du 2e corps, Renault) passe rapidement la Marne sur les ponts jetés pendant la nuit. Ces divisions sont suivies de leur artillerie et de l'artillerie de réserve.

Ce mouvement avait été assuré par un feu soutenu d'artillerie partant des batteries de position établies sur la rive droite de la Marne, à Nogent, au Perreux et dans la presqu'île de Saint-Maur, et par les batteries des forts de Nogent, de la Faisanderie, de Gravelle, etc., et du plateau d'Avron.

Le 3e corps, d'Exea, restant sur la rive droite de la Marne, s'avance vers Neuilly-sur-Marne, qu'il occupe, couvrant ainsi le flanc gauche de nos troupes d'attaque et empêchant l'ennemi de déborder, soit de Chelles, soit de Noisy-le-Grand.

A 9 heures, le 1er corps, Blanchard, attaque avec vigueur le village de Champigny, pendant que le 2e, général de Maussion, sous les ordres directs du général Ducrot, enlève le bois du Plant et la ligne du chemin de fer.

Notre aile droite débouche du village de Champigny, et, malgré les efforts de l'ennemi, se porte sur le plateau en avant de

Cœuilly, soutenue par toute son artillerie ; la division Berthaut suit le mouvement au centre, et à gauche, la division de Maussion, un moment arrêtée par les feux du parc de Villiers, s'élance à la baïonnette, sous la direction du général Ducrot et de son état-major, et couronne le plateau. Il était 11 heures.

Les Prussiens ayant reçu des renforts considérables, et appuyés par une nombreuse artillerie, font alors un vigoureux effort en avant ; notre aile gauche ne peut plus se maintenir, et rentre en bon ordre sur les pentes qui descendent sur Bry-sur-Marne et le chemin de fer ; notre droite elle-même, sous le feu de Cœuilly et Chennevières qui foudroie nos colonnes, recule et vient s'appuyer au village de Champigny.

L'ennemi s'enhardit et pousse son attaque avec une vigueur et un acharnement remarquables pour nous rejeter sur la Marne ; il espère un succès ; mais les ponts de Bry sont prêts, le général d'Exea porte sa 1re division (de Bellemare) sur ce village : le 136e de ligne et le 1er zouaves gravissent avec un élan admirable les pentes abruptes qui, de Bry, mènent au plateau de Villiers ; le feu terrible de l'ennemi ne peut les arrêter. Le général Ducrot fait soutenir ce mouvement de toute son artillerie, toute la ligne se porte en avant et les hauteurs de Villiers sont de nouveau enlevées ; la lutte continue acharnée, mais enfin, l'ennemi voyant ses efforts inutiles, cesse son feu et se retire derrière ses retranchements, à Villiers, Cœuilly, etc.

Il est 5 heures 1/2 et la nuit empêche le combat de continuer. Pour soustraire les troupes à l'action directe du feu des Prussiens, le général en chef fait abandonner les plateaux et place son armée un peu en arrière des crêtes.

Il établit son quartier-général à la ferme de Poulangis.

Pendant cette journée, le général Vinoy, avec des troupes de la 3e armée, opérait une diversion en attaquant de nouveau les positions ennemies vers Choisy-le-Roi et Thiais.

Au nord, l'amiral La Roncière, soutenu par l'artillerie des forts, avait occupé, dans la plaine d'Aubervilliers, Drancy et la ferme de Groslay ; de fortes colonnes ennemies avaient été ainsi attirées sur le bord du ruisseau la Morée. Vers 2 heures, l'amiral traversa Saint-Denis et, se portant de sa personne à la tête de nouvelles troupes, dirigeait l'attaque d'Épinai, que nos soldats, soutenus par des batteries de la presqu'île de Gennevilliers, ont pu occuper avec succès.

1er décembre. — Au commencement de la journée, quelques combats de tirailleurs en avant de la 2e armée. Les batteries

d'Avron continuent à inquiéter les mouvements de l'ennemi à Chelles, à Gournay, dans la concentration considérable qu'il opère.

Dans la journée, on ramasse les morts et les blessés.

M. le général de Maussion prend le commandement du général Renault, très-grièvement blessé.

Les différentes divisions travaillent à se couvrir par des tranchées.

---

2 décembre. — Avant le jour, l'ennemi ayant rassemblé des forces considérables, commence l'attaque et s'élance sur les positions occupées par nos troupes. Cette brusque attaque, poussée avec vigueur, fait d'abord plier nos avant-postes et nos soldats reculent, mais bientôt ils sont ramenés et opposent à l'ennemi une résistance énergique sur toute la ligne de Bry-sur-Marne à Champigny; notre nombreuse artillerie, placée dans de bonnes conditions, appuie efficacement notre armée.

15,000 hommes de garde nationale mobilisée, sous les ordres du général Clément Thomas, viennent prendre position sur les hauteurs de la rive droite de la Marne, pour servir de réserve.

La lutte continue avec acharnement, elle est terrible; nos pertes sont considérables, mais celles de l'ennemi ne sont pas moindres; il essaye toujours de nous chasser de nos positions; il occupe même quelques maisons de Champigny, mais nos troupes opposent partout une énergique résistance.

A 10 heures 1/2, la division Susbielle (2e corps) arrive de Créteil et vient relever une partie des divisions Berthaut (2e corps) et de Malroy (1er corps), les plus éprouvées par le feu de l'ennemi. Quelques bataillons de la garde nationale passent les ponts et viennent se placer à Poulangis, en arrière de la Fourche et de Champigny.

Le feu continue sur toute la ligne, mais dès 11 heures, l'armée prussienne comprenant l'inutilité de ses efforts, ne se porte plus en avant; son artillerie nous envoie ses obus, mais on comprend que la lutte va finir. Cependant les batteries de Cœuilly nous font encore beaucoup de mal; alors le général en chef fait avancer les batteries de 8 de la réserve, et bientôt le feu de l'artillerie ennemie est éteint.

Le feu cesse de tous côtés à 4 heures et nous restons maîtres du terrain de la lutte.

Pendant cette journée, la division Mattat, du corps d'Exea (3e corps), qui occupait Neuilly-sur-Marne, arrêtait par son feu



effort en avant : . .
et rentre en lon
sur-Marne et le
feu de Cœuilly et
et vient s'appuye
L'ennemi s'enh
un acharnement
il espère un suc
d'Exea porte sa
de ligne et le
pentes abruptes
feu terrible de l'
fait soutenir ce
se porte en ava
levées; la lutte
ses efforts inut
chements, à Vi
Il est 5 heur
Pour soustrai
siens, le gén
son armée un
Il établit so
Pendant ce
3e armée, opé
sitions ennem
Au nord,
forts, avait
ferme de Gro
attirées sur

[illegible] par les chefs [illegible]
[illegible] Vous [illegible]
[illegible] des ponts [illegible]
[illegible] que je le [illegible]
[illegible]

[illegible] je me bornerai [illegible]
[illegible] collaborateurs [illegible]
[illegible] de ce qu'il [illegible]
[illegible] dire qu'il [illegible]

Dans les premiers [illegible] guerre, on [illegible] impatiemment [illegible] de forcer les [illegible] Cette opération [illegible] sieurs points [illegible] ponts militaires [illegible] jetés, je reçus [illegible] dont deux [illegible] de jeter un pont [illegible] pour suppléer à l'insuffisance [illegible] trouvait pas assez [illegible] serve; enfin [illegible] chemin de fer [illegible] Asnières [illegible] troupes un débouché [illegible] sur la plaine de Gennevilliers.

Les ponts de bateaux préparés devaient être, pendant la nuit qui précéderait l'action, transportés par voie de terre ou de fer, sur les bords de la Seine et placés par mon personnel.

Ce programme ne reçut d'exécution qu'en ce qui concerne le pont d'Asnières, qui fut établi et servit, à partir de ce moment, au passage des troupes, et le pont de bateaux de Saint-Denis, qui, établi avec le plus grand soin par le lieutenant Baude, nous fut très utile en diverses circonstances (1).

Pendant que je m'occupais en toute diligence à réunir le matériel et le personnel nécessaires pour l'exécution des ordres que j'avais reçus, le plan de campagne projeté subissait de graves modifications. Après mûres réflexions, il fut résolu que l'attaque projetée aurait lieu vers l'Est et que l'armée franchirait la Marne, sous la protection de nos forts, dans la

(1) Tombé plus tard entre les mains des Prussiens, ce pont aurait été vendu par eux si je ne l'avais fait enlever pendant la nuit et transporter dans nos eaux, à Suresnes.

presqu'île comprise entre Petit-Bry, Joinville et Champigny.

Dans cette nouvelle combinaison, tout ce qui concernait les passages et les travaux d'appropriation en aval du pont de Joinville fut confié à MM. les ingénieurs en chef Ducros et Duverger.

Toute la partie en amont du pont de Joinville me fut réservée, et je dus me préparer :

1° A remplacer le pont de chevalet construit par le génie militaire dans le bras de droite en amont de Joinville;

2° A jeter deux ponts, l'un d'infanterie, l'autre d'artillerie, aux pointis amont de l'île Fanac, en face de la ferme de Poulangis;

3° Deux autres ponts aux pointis aval de l'île de Beauté;

4° Enfin, deux autres ponts à 1,200 mètres en aval de Neuilly, au coude que fait la Marne en ce point.

Ces deux derniers ponts devaient être transportés sur essieux et suivre la route nationale n° 45.

Cette partie du programme reçut, la veille de l'exécution, une dernière modification. Il fut décidé que les deux ponts de Neuilly seraient fournis par les équipages de l'armée, et que je descendrais les miens à 150 mètres en aval de Bry-sur-Marne. Mais il me restait toujours six ponts complets à établir, plus ce demi-pont de Joinville.

Enfin, comme corollaire à ce travail principal, je dus faire exécuter les rampes et chemins d'accès des ponts, débarrasser le bassin du canal Saint-Maur, la rivière et la route n° 45 des énormes abatis d'arbres qui y avaient été accumulés. Deux de mes compagnies d'ouvriers auxiliaires d'artillerie furent chargées de ce travail.

Matériel.

Avant d'entrer dans le récit même de l'action, permettez-moi d'insister sur quelques détails des préparatifs.

Les ponts d'infanterie furent constitués à l'aide de petits bateaux que je mis en réquisition. Ces bateaux avaient 7m70 de longueur, 1m75 de largeur au milieu et 70 centimètres de hauteur totale; pontés sur une largeur de 3 mètres et juxtaposés à 15 centimètres près, ils formèrent un excellent pont sur lequel les cavaliers et les voitures légères pouvaient aisément passer. L'un de ces ponts a même été assez longtemps employé à Bezons et à Asnières, après le siége, pour remplacer le pont fixe qui avait été détruit.

[illegible]

[illegible] Nous avions [illegible]

[illegible] la distance [illegible] pouvaient déplacer. [illegible] du bor[illegible]

[illegible] grande que celle des bateaux de [illegible]

[illegible] résumé, nous avions à notre disposition, le jour de l'ac[illegible]
:

0 bateaux destinés aux ponts d'infanterie, et pouvant, sans ...abliers de rive, former une longueur de . . . 312 mètres.
pontons d'artillerie pouvant, sans les ta-...s de rive, former une longueur de . . . 324 mètres.
enfin, 20 bateaux destinés à porter les éclaireurs et à ...er les premières compagnies d'avant-garde d'une rive à ...re.

...portant à 90 mètres la largeur maxima de la Marne, et à ...elle du petit bras de Joinville, nous n'avions besoin que de ... mètres de longueur de pont d'infanterie et de 270 mètres ...ont d'artillerie. Nous étions donc largement au-dessus des ...ins, et nous avions prudemment fait la part de toutes les ...tualités.

...va sans dire que les ancres, cordages, agrès, gaffes, avi... avaient été préparés et réunis avec la même prévoyante ...eur.

...personnel destiné à la manœuvre de nos ponts était con...é :

Par un détachement de 150 marins de l'État, sous le com...dement de MM. Rieunier, capitaine de frégate, et Versnheider, ...igne;

Par trois compagnies d'ouvriers d'artillerie, sous le com...dement de leurs ingénieurs;

Par les mariniers de la Seine, attachés à notre service de... l'établissement des ponts de bateaux d'Ivry et des Mou...ux.

Malgré un courant assez vif, le souterrain de Saint-Maur fut très-rapidement traversé; nous débouchâmes de l'autre côté et en aval du pont de Joinville que nous devions franchir en passant sous [illegible] dans le petit bras.

Notre [illegible] remise en ordre, on attaqua le passage.

La *Persévérance*, commandée par le capitaine Rieunier, prit la tête et s'engagea avec son convoi sous le pont.

Le courant était, sous le pont, d'une violence extrême, une véritable barre se présentait en amont. Le bateau, après avoir été [illegible] violemment contre les piles, dut se retirer.

On força le feu, on chargea les soupapes, on largua un peu les [illegible] pour le rendre moins rigide et on s'engagea une seconde fois sous le pont.

Le bateau vint [illegible] heurter les piles, mais il gagnait [illegible] pontons sombrèrent avec les [illegible].

A la suite [illegible], le bateau dut rétrograder; on força encore la vapeur, on chargea les soupapes à outrance, et, après avoir [illegible] dans le convoi, le bateau parvint à franchir [illegible].

Mais il était onze heures. On avait perdu un temps précieux, et il devenait manifeste que nous ne pouvions pas parvenir à faire passer [illegible] placer nos ponts en temps utile.

Il n'y avait donc plus à hésiter; je fis prévenir le gouverneur et le général [illegible] de la situation. Puis, après avoir donné quelques nouvelles instructions, je me rendis au fort de Nogent, vers deux heures, pour vous aviser de l'état des choses.

Si, en aval de Joinville, les ponts confiés à mes collègues avaient été établis, on aurait pu [illegible] tenter le passage, mais d'autres causes avaient aussi retardé leurs opérations, et il était manifeste qu'il ne leur était pas plus qu'à nous, possible d'arriver en temps utile.

Il ne pouvait donc rester aucune hésitation. Le passage devait être ajourné.

Le reste de la nuit et la journée du lendemain furent employés à découpler les bateaux, à [illegible] dans l'arche extrême de la rive droite. L'opération, très-pénible d'abord, se simplifiant ensuite, nous pûmes faire passer les groupes de bateaux accouplés. On les remettait en ordre [illegible] du pont, puis on les faisait remorquer par les vapeurs à destination, et au fur à mesure de leur arrivée, les ponts s'établissaient.

Le 30, à six heures du matin, la situation était celle-ci :

Le commandant [illegible] le [illegible], avec ses



J'aborde un autre point qui, à vrai dire, peut paraître plus érieux.

J'avais, dans ma dépêche au Gouverneur, indiqué que notre inuccès devait être attribué à une crue subite de la Marne.

J'ai appris depuis par les journaux qu'il n'y avait pas eu de rue, que le fait constaté par mes collaborateurs et par moi, afrmé par nous tous, n'existait pas. J'avoue qu'eux et moi nous en vons été grandement étonnés.

Cependant j'affirme encore que dès 8 heures du soir, en parcouınt le souterrain de Saint-Maur, j'ai vu des arbres entraînés à ı dérive, et j'estime que dans ce moment la crue commençait à e faire sentir.

J'affirme que, dès 9 heures, l'un des ingénieurs me fit remaruer que le bruit des eaux au passage du pont paraissait s'accroî-e, que l'île située à l'aval, après avoir été à sec pendant la ›urnée, se trouvait submergée.

J'affirme encore, et tous nous l'avons remarqué, que le lendeıain, sur les bords de la Marne, il restait une laisse de vase aîche de 0 m. 75 de hauteur verticale environ. Les eaux étaient evenues au point où nous les avions trouvées la veille à notre rrivée, il y avait donc eu une crue pendant la nuit.

Ainsi, en face des dénégations brutales dont quelques journaux sont fait les organes empressés, j'élève une affirmation nette catégorique : *la crue a existé.*

Au milieu de ce conflit d'assertions très-fermes et absolument ›ntradictoires, l'opinion peut rester fort hésitante. Il importe donc montrer quelle peut être la cause d'une aussi étrange diverence d'appréciations.

J'admets pour un instant qu'il n'y a eu chez nos adversaires ni gèreté, ni étourderie, ni malveillance, et je vais chercher à pliquer comment on a pu très-mal juger le lendemain et, en enant les hauteurs d'eau, soit en Seine à Charenton, soit ı Marne à l'aval du souterrain de Saint-Maur, apprécier ce ıi s'était passé la veille pendant la nuit en amont du pont de ›inville.

Vous vous rappelez, mon cher général, que quatre arches du ›nt de Joinville avaient été démolies dans le grand bras, et que ›ur établir une passerelle sur les débris on a, quelques jours ant l'action, jeté les matériaux de démolition dans la rivière. Les bres entraînés à la dérive et arrêtés en ce point, ont encore ıgmenté les difficultés d'écoulement. Ce fait, en reportant le principal courant dans le bras de droite, le seul qui fût à notre dispotion, a singulièrement aggravé les conditions du passage. Il suffit se reporter à ce qui a lieu encore aujourd'hui en Seine et no-



tamment au passage de Mantes pour se rendre compte des difficultés qu'un accroissement même assez médiocre de la chute peut occasionner. Quand la dénivellation atteint 0 m. 60, nos puissants toueurs de la Seine parviennent à peine à remorquer un seul bateau. En temps et eaux ordinaires, ils remorquent jusqu'à douze et quinze à la fois.

Une crue de courte durée, en se propageant dans une rivière, s'étale. Nous le voyons tous les jours par nos lâchures de rivière. Assez fortes à leur origine, elles s'affaissent à mesure qu'elles s'avancent et finissent par ne donner qu'une insignifiante intumescence à quelques kilomètres de leurs points de départ.

La crue éphémère de la nuit du 28, après avoir parcouru les 13 kilomètres du tour de Marne, devait donc arriver fort amoindrie en débouchant à l'aval du canal Saint-Maur.

Mais une circonstance locale particulière contribue encore à accélérer cet affaissement. Pendant que le flot principal suit le tour de Marne, une notable partie du courant se dirige plus directement vers l'aval par les deux canaux de Saint-Maur et y précède l'autre de 3 ou 4 heures au moins; de sorte que le flot principal n'arrive à l'écluse de Saint-Maur que longtemps après celui qui s'est dérobé par la traverse.

Ce n'est pas tout encore : il est manifeste qu'un petit cours d'eau ne saurait provoquer tout seul dans une grande rivière une crue analogue à celle qu'il subit lui-même. Ainsi, par exemple, un débordement de la Bièvre n'entraîne pas un débordement de la Seine; et, pour en revenir à la rivière qui nous occupe, il est facile d'obtenir qu'une crue de 1 mètre dans la Marne à Joinville ne produira pas, en raison de la puissance relative des deux cours d'eau, plus de 0^{m} 36 de relèvement en Seine.

J'en ai fait le calcul d'après les formules usuelles; il est très-simple, et je vous l'adresse dans une note séparée.

Mais si une crue persistante de 1 mètre dans la Marne à Joinville ne produit qu'une intumescence de 0^{m}36 en Seine à Charenton, on peut admettre qu'une crue éphémère donnerait notablement moins, surtout en raison des diverses circonstances énumérées plus haut.

Tout porte donc à croire que la crue en Seine n'a pas dû atteindre 0^{m} 30 au moment où le flot est arrivé et a pu et dû passer inaperçue.

Ceci explique, mon cher général, la divergence d'appréciations qui s'est produite dans le public au sujet de cette crue de la Marne.

Toutefois, il convient encore de mentionner un fait moral qui

a joué un trop grand rôle dans nos affaires pour être passé sous silence : je veux parler de cette épidémie d'ambition et de vanité qui s'est emparée de nos concitoyens; chacun se donne un rôle dans les événements, raconte particulièrement tout ce qu'il n'a pas vu, professe spécialement ce qu'il ignore et tient à faire connaître au public ses appréciations.

On est stupéfait quand on a lu les publications qui pullulent aujourd'hui, des ressources de science, de courage, de dévouement, sans parler du génie, que notre malheureux pays possédait; plus stupéfait encore qu'avec de si prodigieux moyens nous ayons si mal réussi.

Car malheureusement, malgré ces innombrables sauveurs qui se révèlent après coup, notre pauvre France n'a pas été sauvée. Il nous reste de ce côté de grands devoirs à remplir, et les gens de cœur ne sauraient aujourd'hui avoir qu'un but, qu'une pensée, qu'une ambition, celle de relever la France et de la rendre à nos enfants telle que nous l'avons reçue de nos pères, grande et honorée.

Sur ce point, mon cher général, je sais que nous sommes en plein accord et que nos humiliations vous pèsent plus qu'à personne.

Permettez-moi, en terminant, de saisir cette occasion pour vous remercier encore des paroles pleines d'affection et de cordialité que vous nous avez adressées au moment de franchir la Marne et d'engager la bataille. Vous nous avez, en quelques mots, payés de nos peines, et elles avaient été grandes.

Agréez, je vous prie, mon cher général, l'assurance de mon respectueux et bien affectueux dévouement.

B. KRANTZ.

XIV *bis*.

Dans le principe, les ponts de Neuilly et de Bry devaient être apportés sur voitures, les premiers sur les haquets des pontonniers, les seconds sur des chariots fournis par les soins de M. Krantz. Mais quelques observations ayant été faites sur le danger que présentait (au point de vue du secret des opérations) le transport à travers Paris de ce dernier équipage, il fut décidé au dernier moment, ainsi que le fait observer M. Krantz dans son rapport, que les ponts des pontonniers seraient seuls transportés sur voitures, et que tous les autres seraient amenés par la Seine et le canal de Saint-Maur.

Les pontonniers ayant en permanence leurs haquets, les attelages et les conducteurs, on pouvait les faire partir au dernier moment sans donner l'éveil. C'est ce qui eut lieu, en effet ; ils ne se mirent en mouvement qu'après le soleil couché, et arrivèrent à Nogent dans la nuit du 28 au 29 novembre.

XV.

Proclamation du Gouverneur.

Aux Citoyens de Paris.

A la Garde nationale.

A l'Armée et a la Garde nationale mobile.

Pendant que s'accomplissaient loin de nous les douloureuses destinées de notre pays, nous avons fait ensemble, à Paris, des efforts qui nous ont honorés aux yeux du monde. L'Europe a été frappée du spectacle imprévu que nous lui avons offert, de l'étroite union du riche et du pauvre dans le dévouement et le sacrifice, de notre ferme volonté dans la résistance, et enfin des immenses travaux que cette résistance a créés.

L'ennemi, étonné d'avoir été retenu près de deux mois devant Paris, dont il ne jugeait pas la population capable de cette virile attitude, atteint bien plus que nous ne le croyions nous-mêmes dans des intérêts considérables, cédait à l'entraînement général. Il semblait renoncer à son implacable résolution de désorganiser, au grand péril de l'Europe et de la civilisation, la nation française, qu'on ne saurait, sans la plus criante injustice, rendre responsable de cette guerre et des maux qu'elle a produits. Il est aujourd'hui de notoriété que la Prusse avait accepté les conditions du Gouvernement de la Défense pour l'armistice proposé par les puissances neutres, quand la fatale journée du 31 octobre est venue compromettre une situation qui était honorable et digne, en rendant à la politique prussienne ses espérances et ses exigences.

A présent que depuis de longs jours nos rapports avec les départements sont interrompus, l'ennemi cherche à affaiblir nos courages et à semer la division parmi nous, par des avis exclusivement originaires des avant-postes prussiens et des journaux allemands qui s'échangent sur plusieurs points de nos lignes si étendues.

saurez vous soustraire aux effets de cette propagande
nte, qui serait la ruine des chers intérêts dont nous avons
. Vos cœurs seront fermes et vous resterez unis dans
qui a été depuis deux mois le caractère de la Défense de

nt que nos travaux fermaient la ville, nous avons conçu
e, dans l'incertitude où nous étions de l'appui que pour-
ous fournir les armées formées au dehors, d'en former
edans. Je n'ai pas à énumérer ici les éléments constitu-
nous manquaient pour résoudre ce nouveau problème,
cile peut-être que le premier. En quelques semaines
ons réuni en groupes réguliers, habillé, équipé, armé,
utant que nous l'avons pu, et conduit plusieurs fois à
les masses pleines de patriotisme, mais confuses et
nentées, dont nous disposions. Nous avons cherché,
oncours dévoué et désintéressé du génie civil, de l'in-
arisienne, des chemins de fer, à compléter par la fabri-
canons modernes, dont les premiers vont nous être
rtillerie de bataille que le service spécial de l'armée for-
c la plus louable activité. La garde nationale, de son
ès avoir plus que quintuplé son effectif, et bien qu'ab-
ar les travaux et par la garde des remparts, s'organi-
erçait tous les jours et par tous les temps sur nos places
s, montrant un zèle incomparable, auquel elle dovra
ochainement en mesure d'entrer en ligne avec ses ba-
le guerre.
rrête, ne pouvant tout dire ; mais je doute qu'en aucun
dans l'histoire d'aucun peuple envahi après la destruc-
ses armées, aucune grande cité investie et privée de
cations avec le reste du territoire, ait opposé, à un dé-
apparence irréparable, de plus vigoureux efforts d'une
e morale et matérielle. L'honneur ne m'en appartient
n'en ai énuméré la succession, que pour éclairer ceux
une entière bonne foi, j'en suis sûr, croient qu'après
ration de la défense, l'offensive à fond était possible
masses dont l'organisation et l'armement étaient insuf-

n'avons pas fait ce que nous avons voulu : nous avons
ne nous avons pu, dans une suite d'improvisations dont
s avaient des proportions énormes, au milieu des im-
s les plus douloureuses qui puissent affliger le patrio-
une grande nation. Eh bien ! l'avenir exige encore de
plus grand effort : car le temps nous presse. Mais le
esse aussi l'ennemi, et ses intérêts et le sentiment public



Les pontonniers ayant en permanence leurs ... lages et les conducteurs, on pouvait les faire ... moment sans donner l'éveil. C'est ce qui eut lieu ... se mirent en mouvement qu'après le soleil ... à Nogent dans la nuit du 28 au 29 novembre.

XV.

Proclamation du Gouver...

Aux Citoyens de Paris.

A la Garde nationale.

A l'Armée et a la Garde na...

Pendant que s'accomplissaient loin ... destinées de notre pays, nous avons ... efforts qui nous ont honorés aux yeux ... frappée du spectacle imprévu que nous ... union du riche et du pauvre dans ... de notre ferme volonté dans la rés... travaux que cette résistance a cré...

L'ennemi, étonné d'avoir été ... Paris, dont il ne jugeait pas ... attitude, atteint bien plus q... dans des intérêts considéra... Il semblait renoncer à son ... au grand péril de l'Europ... pensée, qu'on ne saurait, ... responsable de cette gu... aujourd'hui de notoriété ... tions du Gouvernement ... par les puissances neu... es ... compromett... en ... à la ... ger...

A ... que dep... parte ... ont in... cour ... semen... siv... inaire ... all... à s'écl... ét...

[redacted] de vous ...itter, car j'étais bien
[redacted] plus ou moins ... paissamment.
[redacted] us tenter, je ... pas
[redacted], en effet, quand j'y revins, l'en-
...t jusque sous les murs du Havre
... jusqu'à ...
... paraît ...
... porta vers Orléans, et elle re...
... étaient ...
... cheminant le long de la Loire,
... plus faible et ... maitrait ...

... Paris, et le 24 novembre, j'écrivais

...otre dépêche sans date je la crois
... bien péniblement pour moi, mes
... de la Loire, qui pouvait être tournée
... que je vous l'écrivais dans mes dépêches

... ma persistante inaction, — c'était ainsi
... des lettres adressées à M. Jules Favre,
... du Gouverneur de Paris, — ce que vous
... inaction, est l'effet invincible des efforts
...ques que j'ai à faire. Il a fallu organiser
... pourvoir d'artillerie, les enlever aux quinze
... qu'ils occupent, les y remplacer par des
...ées et par des troupes choisies dans la garde
... efforts, presque incroyables, ont dû être faits
... d'un premier plan déjà en cours d'exécution, qui
...r par l'ouest, vers Rouen! Les nouvelles de l'ar-
... m'ont naturellement décidé à sortir par le sud,
... devant d'elle coûte que coûte. C'est lundi 28 que
...né mes préparatifs, poussés de jour et de nuit.
... armée extérieure, commandée par le général Ducrot,
...rgique de tous, abordera les positions fortifiées de
...l, s'il les emporte, poussera vers la Loire, probable-
... la direction de Gien. J'estime que si votre armée est
...ai tournée par sa gauche, elle doit passer la Loire, et
... vers Bourges par la Motte-Beuvron et Vierzon.
...ut prendre garde au Morvan, par où l'on dit que pourrait
... le corps prussien qui allait sur Lyon, et dont on n'a pas
...elles.
...nez de réunir à Bourges des munitions et des vivres pour
... du général Ducrot, qui tâchera d'y arriver.... »

XVI bis.

Discussion sur les événements militaires du 30 novembre et du 2 décembre.

(Extrait des procès-verbaux du Gouvernement de la Défense nationale.)

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE (8 heures 1/2).

Sont présents les membres du Gouvernement, les ministres, M. le préfet de police, les secrétaires; MM. vice-amiral La Roncière, contre-amiral Pothuau, général Ducrot, général Tripier, général Frébault, général Chabaud-Latour, général Guiod, général Noël, général Vinoy, général Clément-Thomas, général de Bellemare.

. . . .

Le général TROCHU entre dans tous les détails d'organisation de l'armée de Paris. Puis il indique qu'il a eu un plan complet et conforme au vœu du général Vinoy. Ce plan consistait à tenter une trouée par la ligne de Rouen, dont il expose tous les avantages au point de vue des opérations militaires et du ravitaillement. Ce plan allait être exécuté, lorsqu'il a été brusquement abandonné à la suite des dépêches et des objurgations de M. Gambetta annonçant qu'une armée de la Loire, forte de 150,000 hommes, marchait sur Paris, qu'elle était à Montargis; que de là, elle irait à Fontainebleau, et qu'il fallait absolument lui tendre la main de ce côté. Voilà ce qui a motivé le passage de la Marne et les combats du 30 novembre et du 2 décembre, qui ont tant et inutilement épuisé l'armée.

M. le général TROCHU déclare qu'il se voit à regret obligé de révéler ces choses; mais, enfin, la situation lui en fait une nécessité, et il énumère les difficultés de la lutte sur les bords de la Marne et l'absence des munitions qui l'ont empêché, le 2 au soir, de profiter du succès de la journée.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE (2 heures 1/2 de l'après-midi).

. . . .

M. le général TROCHU lit ensuite son rapport sur les opérations

...ement du siége. Il en
... a dû être abandonné pour
...ue instante de M. Gambetta.
...iette tout entière, sur la De-
... de ce changement de plan.
...éliner ainsi, en la rejetant
...ont il trouve juste de con-

...vil.

...ullerie sous les forts de Paris;
...néral Favé.

...eçus l'ordre de me rendre chez le
...Trochu me confia le secret du plan
...it passer la Marne en amont de la

...derie, de Gravelle et de Nogent,
...peu en avant du village de Saint-
...et plusieurs batteries, élevées à la
...ient concourir par leur feu au succès

...ma verbalement le commandement, non-
... et de la nouvelle redoute, mais aussi
... fixes, qui avaient été construites depuis
... village de Nogent-sur-Marne.
...lerie seraient mises à ma disposition en
...our assurer la sécurité de la presqu'île; les
... pièces, ne devaient arriver dans leurs posi-
...rd possible, c'est-à-dire au moment de l'exé-
...que l'ennemi pût soupçonner le projet, et sur-
...ue les journaux, trop préoccupés de satisfaire
...ue, ne signalassent les préparatifs. Le général
...d'étendre encore le commandement qu'il me don-
...fort de Nogent, et d'y comprendre l'artillerie qui
...uper le plateau d'Avron, dans le but d'éloigner
...rds de la haute Marne. Appréciant très-haut l'im-
...onctions que j'aurais à remplir, j'exprimai le désir
...mandement ne s'étendît pas au delà du fort de No-
...mais que je ne pourrais pas, de la presqu'île Saint-
...on poste me semblait marqué, communiquer avec le

plateau d'Avron assez vite pour être exactement renseigné sur la situation et pour décider en temps utile.

Je dus, en sortant de chez le Gouverneur, aller immédiatement chez le général en chef de la 2e armée; M. le général Ducrot précisa l'intention qu'il avait de faire passer la Marne à son armée entière sur une dizaine de ponts, qui seraient tous jetés dans le rentrant prononcé de la rivière, c'est-à-dire entre les villages de Joinville-le-Pont et de Nogent.

Après être entré dans diverses considérations sur les avantages de ce plan, il ajouta qu'il avait étudié lui-même toutes les positions occupées par l'ennemi, qu'il l'avait tâté partout et que c'était en cet endroit qu'il fallait aller l'attaquer. Ces paroles me firent penser que les dispositions d'attaque seraient exécutées suivant les idées du commandant de l'armée, plus que suivant celles du Gouverneur, et que, par conséquent, l'entreprise n'aurait pas à souffrir d'un manque d'unité dans les vues.

Le général commandant l'artillerie de la 2e armée avait été mandé pendant cette entrevue, après laquelle il me donna, sur les moyens d'action qui seraient mis à ma disposition, les renseignements qui m'étaient nécessaires. Il m'informa que c'était à un ingénieur des ponts et chaussées, M. Ducros, qu'avait été depuis un assez long temps confié le soin de faire construire secrètement des batteries fixes dans la vallée de la haute Seine, vers Créteil, dans la boucle de la Marne où se trouve le village de Saint-Maur, et, encore plus au nord, sur la rive droite de cette rivière, dans le village de Nogent. Ces batteries avaient été construites en grand nombre. M. Ducros en connaissait seul l'emplacement exact et la destination précise. Le général ne savait bien qu'une chose, c'est que les ressources en matériel et en personnel d'artillerie n'étant pas aussi considérables qu'on l'avait cru en construisant les épaulements, les bouches à feu disponibles ne suffiraient pas pour les armer tous; d'ailleurs le matériel dont on pouvait disposer serait mis prochainement à ma disposition. Toutefois, je devais faire savoir auparavant quels seraient les épaulements à armer par ordre de préférence. Munis de ces renseignements, je me fis conduire, sans perdre un moment, chez M. Ducros, l'ingénieur, et je pus, le même jour, convenir avec lui que le lendemain matin nous partirions ensemble pour parcourir la position que j'avais à étudier. Je devais reconnaître l'emplacement et l'objet de chaque épaulement, apprécier son degré d'utilité présumable d'après l'appui qu'il pourrait prêter au projet d'attaque qui m'avait été confié...

XVIII.

Ordre du 26 novembre.

...ue, les petits ballots seront faits dans tous les
... homme ne devra emporter dans son sac que ses
... vivres, une chemise, une paire de souliers, une
..., une paire de sous-pieds de rechange, une
... et la tente-abri. Les demi-couvertures et les
... seront réunies et versées dans les magasins
..., en même temps qu'on ira toucher les vivres.
...ent touchera ses vivres de façon à être aligné
... décembre; les hommes doivent emporter avec eux les
...amelles et bidons; la réserve d'avoine emportée par
..., devra être de deux rations et demie. Les bagages
... ballots de chaque régiment resteront sous la garde
...ier, deux sergents, quatre caporaux et cent hommes. Les
... laisseront leurs instruments et marcheront comme
...

XIX.

...NSTRATIONS QUI DOIVENT SECONDER L'EFFORT PRINCIPAL.

...ion du Sud sous le commandement du général Vinoy.

...néral commandant la 3e armée prendra, pour la journée
...ovembre, le commandement spécial de toute la rive gau-
... Seine, depuis Issy jusqu'au Port-à-l'Anglais.

...oupes qui seront réunies sur ces positions sont celles
... détail suit, savoir :

...ision de Maud'huy, qui conservera sa position à Saquet
...utes-Bruyères ;

... bataillons de mobiles de Seine-et-Oise, quatre bataillons
...es de la Somme (général Corréard), à Montrouge, Van-
...;

...pe de quatre bataillons de mobiles (Indre, Puy-de-
...ne, Somme) à Ivry et Vitry.

...tre bataillons seront placés sous les ordres de l'amiral

plateau d'Avron assez vite pour être
la situation et pour décider en temps utile
Je dus, en sortant de chez le Gouverneur
chez le général en chef de la 2e armée
précisa l'intention qu'il avait de faire pa
mée entière sur une dizaine de ponts
dans le rentrant prononcé de la rivière
lages de Joinville-le-Pont et de Nogent
Après être entré dans diverses
tages de ce plan, il ajouta qu'il avait
positions occupées par l'ennemi, qu'il
c'était en cet endroit qu'il fallait aller
firent penser que les dispositions
suivant les idées du commandant
celles du Gouverneur, et que, par
rait pas à souffrir d'un manque d'unité
Le général commandant l'artillerie
mandé pendant cette entrevue
les moyens d'action qui seraient
gnements qui m'étaient nécessaires
un ingénieur des ponts et
depuis un assez long temps
tement des batteries fixes dans
Créteil, dans la boucle de
Saint-Maur, et, encore plus
rivière, dans le village
truites en grand nom
cement exact et la
qu'une chose, c'est
d'artillerie n'étant
construisant les
suffiraient pas
pouvait dispo
Toutefois, je
épaulements
renseignem
chez M.
avec lui
rcouri
mpla
ré
t

Chevilly, entre

[redacted] *Hautes-Bruyères*

24 court;
de 16 de la marine;
12 de siége.
... sur Thiais par une pièce de ... et des
Chevilly, L'Hay et un peu à droite.
... du fort et au-dessous du flanc droit, pour
..., voyant la partie déclive de L'Hay

Batterie de l'aqueduc d'Arcueil.

de 24 court prenant à revers L'Hay et voyant la
Bièvre, Bourg-la-Reine et Sceaux.

... de la Bièvre, en avant de la maison Millaud

... pour six pièces divisionnaires
... pour trois pièces divisionnaires, ayant des vues sur
Sceaux et Bourg-la-Reine.
... glacis de Montrouge, une batterie de six pièces en ...
...ion.

Entre Montrouge et Vanves

... batteries de trois pièces chacune ... de 24 long
... des vues sur Bagneux et Châtillon.

Entre ...

1° Batterie de six pièces ...
... dépendant de Vanves ...
...illon;
2° Batterie de ...
dite batterie ...

1° Batterie ...
ject.

2° Batterie ...
de 24 court ...

En sus de ...
commandant ...
garde nationale ...
amiral Pothuau ...
Enfin cet offi...
Montrouge, ...
le but de ...
ci-après.

Les batteri...
visionnées de...

1° Batterie ...
affûts marin...
2° Batterie ...
marins.
Ensemble ...
par le feu de ...
de 19, trois ...
hauteurs en ...

1° Quat...
2° Six ...

Épaul...

mouvement et à se placer en temps opportun sur les positions évacuées.

Les troupes de la 3e armée devront prendre position au milieu des troupes de la division de Malroy dès le lundi matin 28 novembre.

Paris, le 26 novembre 1870.

Signé : Général TROCHU.

Opération dans la presqu'île de Gennevilliers.

(*Instruction pour le général de Liniers et le général de Beaufort.*)

L'armement de la presqu'île de Gennevilliers est composé ainsi qu'il suit :

Moulin-des-Gibets, quatre pièces de gros calibre;

La Folie (manufacture), quatre pièces de gros calibre;

Charlebourg, quatre pièces de gros calibre.

Dans le but de faire une opération contre Bezons et Argenteuil, cet armement devra être complété par :

Quatre mortiers dans les deux batteries à gauche et à droite du pont d'Argenteuil;

Quatre pièces de 4 dans la batterie de la Reine-Henriette;

Deux pièces de 4 dans la batterie de la redoute du Moulin;

Deux pièces de 4 dans la redoute du Petit-Colombes;

Cent cinquante fusées dans les petites batteries de la digue, à portée d'Argenteuil et de Bezons.

Pendant la soirée du 28 novembre, on ouvrira le feu de toutes les batteries sur Argenteuil, le château du Marais, Bezons, Houilles.

Des tirailleurs garniront la digue et on fera, pendant la nuit, un gabionnage sur le chemin de fer de Rouen, près du Pont-des-Anglais.

On mettra quelques barques a l'eau dans le canal de l'île Marante, sur laquelle on fera une tranchée-abri.

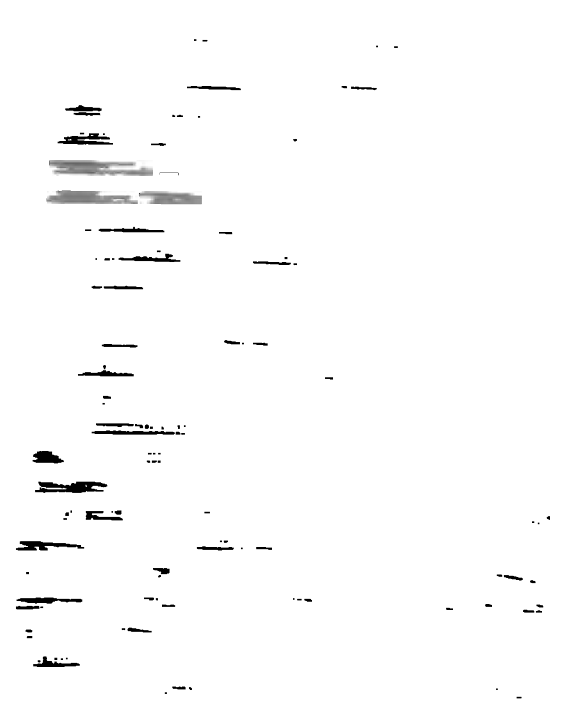
On fera également une tranchée-abri dans l'île que traverse le chemin de fer de Rouen et on se logera sous les arches du pont.

Opération du Mont-Valérien.

(*Avis pour le général de Liniers.*)

Mardi, au point du jour, le général Noel fera, avec les moyens mis a sa disposition par le général de Beaufort, une opération





Mardi matin', la division de cavalerie aux ordres du général Bertin se placera entre Aubervilliers et le canal, en arrière de l'infanterie et répartie sur les routes n°s 2-24.

Elle se rendra sur ses positions le lundi, après la soupe du matin, et y bivouaquera.

DIVISION DE BEAUFORT-D'HAUTPOUL.

Le général de Beaufort détachera, mardi 29 novembre, au point du jour :

Trois bataillons au rond-point de Courbevoie, qui s'avanceront sur la route de Bezons;

Trois bataillons au rond-point des Bergères, où ils recevront des ordres.

Il y aura déjà sur les lieux ou environs le colonel Balette avec trois bataillons (Drôme, Loiret, Seine-et-Oise), et trois autres (Côte-d'Or, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord), placés au rond-point des Bergères.

Le général Noël sera commandant en deuxième du général de Beaufort et sera sous ses ordres pour les opérations des prochains jours.

Il conservera le commandement personnel du Mont-Valérien, qui lui a été confié.

Paris, 26 novembre 1870.

Signé : P.-O. SCHMITZ.

Note.

Il est expressément recommandé au commandant supérieur de l'artillerie de donner des ordres pour que les batteries extérieures aux forts de Montrouge, Vanves, Issy, ne prennent pas part à la canonnade du 29 au matin.

Il est, en effet, d'un intérêt de premier ordre que ces batteries, construites en vue d'une attaque venant de Châtillon, ne soient démasquées qu'au moment où le feu de l'ennemi s'ouvrirait.

Il en sera de même pour les pièces de marine placées sur l'enceinte et dont l'objectif est Châtillon.

Paris, 27 novembre, soir.

Signé : P.-O. SCHMITZ.

Lettre n° 35.

Comme complément à toutes les dispositions prises pour la journée du 29, j'ai l'honneur de vous informer :

1° Que 3,000 hommes des bataillons de guerre de la garde nationale, dirigés par des officiers d'état-major de la garde nationale, se réuniront à la barrière d'Enfer, vers 8 heures du matin, le 29 novembre courant;

2° Que 3,000 hommes, également de la garde nationale, se réuniront au carrefour d'Italie, le 29 au matin.

Les officiers qui conduiront ces bataillons se rendront demain à votre quartier-général pour recevoir vos instructions.

Vous voudrez bien prescrire à ces 6,000 hommes de sortir de Paris dès qu'ils seront réunis :

Les uns pour se porter vers Arcueil, Cachan, Montrouge et Vanves, selon que vous le jugerez convenable (3,000 en arrière de la grange Ory).

Les autres pour se porter depuis Ivry jusqu'aux Hautes-Bruyères, selon les instructions que vous leur donnerez (3,000 en avant du Port-à-l'Anglais).

Vous placerez ces bataillons de guerre sous les ordres du contre-amiral Pothuau et du général Corréard.

Vous en disposerez, du reste, comme vous le jugerez convenable, sans vous astreindre a conserver 3,000 hommes de chaque côté.

Ils devront se trouver le plus possible en vue de l'ennemi, mais en réserves formant rideau, pour faire croire à des forces supérieures, et au besoin, s'il y avait lieu, servir d'extrême réserve.

Vous ne sauriez donner des instructions trop détaillées à ces troupes, qui montrent une très-bonne volonté, mais beaucoup d'inexpérience.

Il est indispensable que les officiers qui seront réunis chez vous demain soient parfaitement au fait des devoirs qu'ils auront à remplir, de l'itinéraire qu'ils doivent suivre, des postes qu'ils auront à occuper.

Ces bataillons ne seront pourvus que d'un jour de vivres qu'ils se seront procurés eux-mêmes et de soixante-douze cartouches : ils devront rentrer le soir.

En cas de besoin, vous donneriez l'ordre d'urgence aux secteurs 7, 8 et 9 de vous fournir des cartouches de fusils à tabatière et autres.

Paris, 27 novembre 1870.

Signé : P.-O. Schmitz.

Note.

...néral Vinoy est invité à faire porter son chiffre sur une ...us télégraphiques du champ de bataille de demain et à ...ire le plus souvent possible avec le quartier général ...ineur.

... prié de donner des instructions au général Corréard et ...mandants de tous les forts de la rive gauche, pour ... neglige aucune occasion d'envoyer des dépêches au ... général.

...s, 28 novembre 1870.

Signé : P.-O. SCHMITZ.

XX.

...it de *Deux Combats d'artillerie sous les forts de Paris,* par le général Favé.

...général commandant la 2e armée exposa avec des détails ...lus tout son plan d'opérations. Dix ponts allaient être jetés ...ant cette nuit même dans la partie centrale de la Marne, ... Joinville-le-Pont et Nogent. La formation et l'itinéraire des ...ses colonnes qui devaient passer simultanément ou successi...ment sur tous ces ponts furent indiqués. Le passage devait ...mencer le 29 au point du jour sous la protection des forts ... nombreuses batteries établies sur la rive droite. On avait, ...eurs, l'espoir de surprendre l'ennemi, qui n'avait à opposer ...les forces insignifiantes aux têtes de colonne de trois corps ...iés donnant ensemble plus de cent mille hommes. On arrive... sans s'arrêter jusqu'au pied des hauteurs; puis nos troupes ...iraient immédiatement les pentes.

...tre droite s'emparerait du village de Chennevières, sans le ...sser vers le sud, dans la direction d'Ormesson, et en même ...s le centre marcherait sur les villages de Cœuilly et de Vil... notre gauche sur Noisy-le-Grand.

... mouvement de la premiere ligne donnerait à la seconde ligne ...x réserves le temps de passer les ponts à leur tour, de former ... ligne de bataille et de prendre des positions régulieres.

...utes nos troupes gagneraient alors ensemble du terrain en

Lett

Comme complément à tou
journée du 29, j'ai l'honneu
1° Que 3,000 hommes de
tionale, dirigés par des offi
nale, se réuniront à la barri
le 29 novembre courant;
2° Que 3,000 hommes, eg
niront au carrefour d'Ital
Les officiers qui condui
à votre quartier-général
Vous voudrez bien pre
Paris dès qu'ils seront r
Les uns pour se porte
Vanves, selon que vous
de la grange Ory).
Les autres pour se po
res, selon les instruct
avant du Port-à-l'An
Vous placerez des
contre-amiral Pothu
Vous en dispose
nable, sans vous ast
côté.
Ils devront
mais en réserv
supérieures, e
serve.
Vous ne s
troupes, qui
d'inexpérien
Il est in
vous dema
à remplir,
nt a
ba
on

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Paris, 27 novembre 1870.

... le général Ducrot, commandant en chef la 2e armée, ... à l'ennemi, ou se trouverait hors d'état, par suite de ... ou de maladie, d'exercer son commandement, le général ..., qui commande le 3e corps de cette même armée, pren... commandement en chef.

Le général TROCHU.

Ernest PICARD — Jules FAVRE — Jules FERRY
Eugène PELLETAN — Jules SIMON — GARNIER-PAGÈS — Emmanuel ARAGO.

Le Ministre de la Guerre.
Général LE FLÔ.

XXII.

...itution d'une section d'artillerie à cheval pour être à la disposition du général en chef.

Porte-Maillot, 21 novembre 1870.

A M. le Général commandant l'artillerie du 2e corps.

Mon cher général,

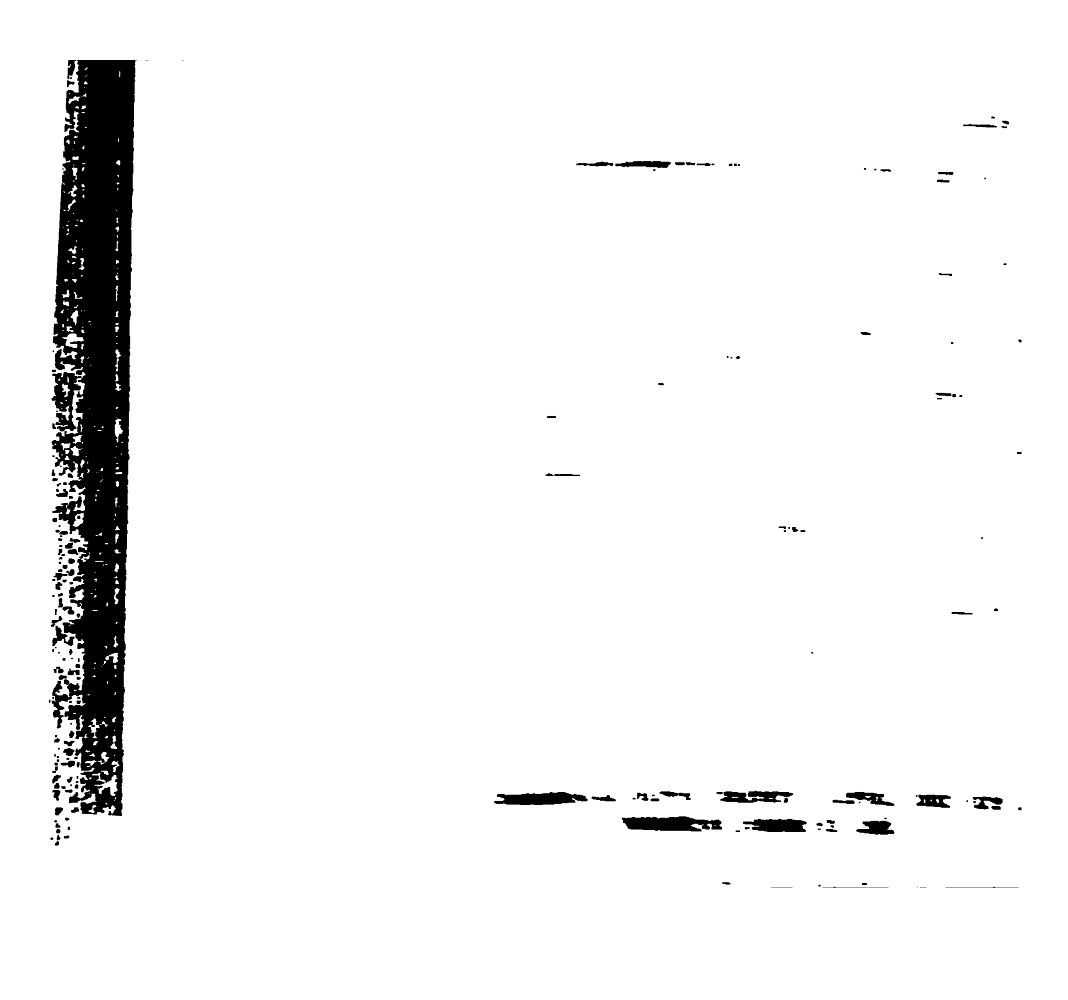
Veuillez faire constituer dans les conditions suivantes une sec... à cheval de trois pièces de 4, que le général Ducrot désire ...ir à sa disposition au premier appel :

— Un officier et des cadres jeunes, vigoureux, très bien ...ntés;

— Les caissons renfermant 5,000 cartouches de cavalerie (4,000 suffiront, parce qu'on y joindra un nombre complémentaire de cartouches qui seront apportées par les éclaireurs Franchetti, dont le calibre est d'un modèle spécial);

— 8 sacs de poudre de 25 kilogrammes chacun;

— Quelques outils (haches, pioches, pelles, scies, marteaux)



XXII.

La division wurtembergeoise à la bataille de Champigny.

(30 Novembre 1870) (1).

. . . .

Un bataillon saxon avait relevé les Wurtembergeois aux avant-postes de Champigny et du Plant : le régiment d'infanterie wurtembergeois n° 7, placé à Villiers, était prêt à partir quand, à 8 heures, arriva à Villiers la nouvelle apportée par un cavalier que Champigny était pris par les Français. Cette nouvelle ne parut pas d'abord digne de foi, mais bientôt elle fut confirmée par les Saxons qui revenaient blessés.

Sur-le-champ, le commandant du régiment, le colonel von Rampacher, conduisit le 7e régiment dans le parc de Villiers disposé pour la défense; ce parc était à peine occupé, que déjà d'épaisses troupes de flanqueurs français y arrivaient.

Pendant ce temps, à notre aile gauche, vers 7 heures 1/2, le bataillon Scheffer, du 1er régiment d'infanterie, relevé de Champigny, était rentré dans Ormesson, et allait s'installer dans ses quartiers, quand il arriva au général commandant la brigade, von Reitzenstein, qui était à Ormesson, la nouvelle de l'attaque ennemie. Aussitôt toutes les troupes reçurent l'ordre de prendre immédiatement les positions de combat qui leur avaient été déjà désignées.

Le commandant de brigade vola vers Champigny, mais il rencontra à 800 pas, en avant du village, les derniers Saxons qui se repliaient; ces derniers, surpris par la vigueur du feu d'artillerie, et ne connaissant pas le terrain, avaient abandonné la première position de défense et le village de Champigny devant l'attaque de l'ennemi, qui était en forces supérieures.

Il s'agissait donc maintenant d'organiser seulement la défense de la position principale.

Les troupes occupaient, vers 9 heures 1/2, les positions suivantes :

Le 2e bataillon de chasseurs, commandé par le lieutenant-colonel von Knörzer, occupait, avec les compagnies von Groll et Schuckhardt, la lisière ouest du village de Chennevières, avec la compagnie Wolff, l'auberge de la Vénerie (*A Mon Idée*), ferme disposée pour la défense, au point de croisement des routes de

(1) Extrait de l'*Allgemeine militär Zeitung*.

la Queue-Champigny et de Chennevières-Villiers ; la 4e compagnie (Grimm) était en réserve derrière la Vénerie.

Le 1er régiment d'infanterie, princesse Olga, sous les ordres du colonel von Berger, avait occupé avec trois compagnies (1-3) du 1er bataillon Haldenstang, le parc de Cœuilly ; la 4e compagnie (Faber) était dans les tranchées abris au nord de Cœuilly. Le 2e bataillon (Schæffer) était en réserve avec trois compagnies derrière le château de Cœuilly; la 6e compagnie (Hotz) occupait les tranchées abris entre Cœuilly et Chennevières.

Le 7e régiment avait occupé le parc de Villiers avec le 1er bataillon (von Egloffstein) et la 6e compagnie (Hörner) ; les 5e et 7e compagnies (Haussmann et Beck) étaient à cheval sur le chemin de fer de Villiers, et la 8e compagnie (Wundt) dans le cimetière neuf.

Des batteries, la 1re de 6 livres (Peyer) était un peu en avant de la Vénerie ; elle devait tirer sur Champigny; la 2e de 4 livres (von Wagner) tout près de la lisière sud de Villiers, et la 3e de 4 livres (Kurz) un peu au nord du parc de Cœuilly, toutes les deux sur des emplacements préparés à l'avance.

Entre Villiers et Noisy-le-Grand, qu'occupaient les Saxons, il y avait environ deux compagnies et demie de Saxons. La compagnie de Saxons, rejetée du Plant, s'était réunie sur le chemin de fer à la 2e compagnie du 7e régiment d'infanterie.

Le 4e régiment de cavalerie wurtembergeoise (Princesse Olga), avait un escadron derrière Villiers et trois escadrons derrière le Bois-l'Abbé en réserve.

Cette position était à peine occupée sous un feu très-vif d'obus par les Wurtembergeois, que vers 10 heures apparurent sur toute la ligne de fortes masses ennemies ; environ dix à douze batteries furent amenées sur les collines situées devant notre position et ouvrirent sur nous un feu très-vif auquel notre artillerie répondit de suite énergiquement.

La direction principale de l'attaque des Français était le long de la chaussée du chemin de fer et sur les hauteurs, vers la clef de la position — *Villiers* — où le commandant de la brigade arrivé depuis 9 heures, dirigeait personnellement le combat. Le choc impétueux des Français qui avaient surpris les Saxons à Bry, et escaladé alors les pentes entre Bry et Villiers, vint échouer devant les feux de salve qu'envoyait tranquillement notre infanterie.

La 1re batterie, qui était à notre aile gauche, fut contrainte par l'infanterie française de quitter sa position avancée et de prendre une deuxième position devant l'allée qui passe au sud de Cœuilly. Vers 10 heures 1/4 arriva comme soutien une batterie saxonne;

elle s'établit sur le côté nord de Villiers, tout près du nouveau cimetière, et entre énergiquement au combat.

La position la plus mauvaise était celle des compagnies du 7e régiment qui étaient sur la chaussée et ne pouvaient presque plus tenir devant le vigoureux choc des Français. Aussi les 7e et 8e compagnies (Vischer et Haussmann) du 1er régiment d'infanterie, furent-elles amenées de Cœuilly et envoyées sur ce point comme soutien.

Enfin, vers 10 heures 1/2, on réussit à rejeter l'infanterie ennemie, mais le feu d'artillerie redoubla, de nouvelles batteries françaises ayant été amenées.

Alors, afin de chasser ces batteries, on ordonna un mouvement en avant sur toute la ligne, en ayant soin de se relier aux Saxons qui étaient à droite de Villiers.

A l'aile droite avancèrent la compagnie Wundt, du 7e régiment, et deux compagnies saxonnes sous le commandement du major von Perglas, du 7e régiment; à cheval sur la chaussée du chemin de fer s'avancèrent les compagnies Wischer et Haussmann, ainsi que la compagnie Kustner, du régiment d'infanterie saxonne n° 104. Du parc de Cœuilly le colonel von Berger sortit avec les six premières compagnies du 1er régiment d'infanterie, marchant séparément en colonnes de compagnie sur les hauteurs, vers la Vénerie.

De Chennevières s'avancèrent contre les pentes de Champigny, deux compagnies (Grimm et Wolff) de chasseurs, sous la conduite du lieutenant-colonel von Knörzer.

Cette attaque fut exécutée vers midi moins le quart avec la plus grande bravoure sous un feu très-vif d'obus et de mitrailleuses, et l'ennemi battit en retraite à l'aile droite.

Au centre, le 4e régiment d'infanterie réussit, par une course impétueuse, à gravir les hauteurs occupées par l'ennemi qu'il ébranla. Plusieurs batteries furent forcées de se retirer par le feu des compagnies Hotz et Lutzow qui arrivèrent, sans être aperçues, jusqu'à 300 pas d'elles; mais ces compagnies ne purent s'emparer des canons, car l'ennemi les avait emportés, laissant les avant-trains.

Toutefois, quand le plateau eut été gravi, l'infanterie ennemie se montra en forces de plus de quatre fois supérieures et força le régiment à se retirer sous un feu très-vif.

A la tête du régiment tomba le commandant, colonel von Berger, ainsi que le major Schæffer, commandant de bataillon, grièvement blessés; les autres officiers montés eurent tous leurs chevaux tués sous eux.

Le régiment fut repoussé avec une perte de 400 hommes, dans

Le combat d'artillerie continua avec une fureur et une activité égale. Vers 3 heures, la 5ᵉ batterie (Holsberg) arriva et prit position au sud de Cœuilly, à côté de la 2ᵉ batterie.

A droite de Villiers arrivèrent, comme soutien, deux batteries saxonnes de la 48ᵉ brigade d'infanterie. Encore une fois, les batteries wurtembergeoises durent renouveler leurs munitions ; les batteries Kurz et Wagner I ne purent faire feu à cause du manque de munitions ; et cela pendant plus d'une demi-heure ; mais elles restèrent en position malgré un feu très-vif d'obus jusqu'à l'arrivée de nouvelles munitions; de sorte qu'en déployant toutes les forces, il fut possible de demeurer maître du champ de bataille, malgré la supériorité des batteries françaises, et forcer plusieurs batteries ennemies à se retirer ou changer plusieurs fois de position.

Pendant ce combat d'artillerie, le 2ᵉ bataillon de chasseurs fut forcé de se retirer ; il occupa l'allée au sud de Cœuilly, pendant que le 5ᵉ régiment d'infanterie allait occuper Chennevières. Les compagnies du 7ᵉ régiment, qui étaient sur la chaussée du chemin de fer à Villiers, furent relevées, vers 3 heures, par le 1ᵉʳ bataillon du régiment d'infanterie saxonne nº 101 (Küstner II), que conduisait personnellement le général de Reitzenstein, et placées en réserve dans le cimetière de Villiers.

Vers 4 heures, les Français avaient, sous la protection du combat d'artillerie, fait passer de nouvelles masses au delà de la Marne,— d'après le dire des prisonniers, environ 25,000 hommes. — Ils firent un nouvel effort sur Villiers, où se faisait sentir en ce moment, dans l'infanterie, le manque de munitions. Les compagnies de réserve, Haussmann et Beck, du 7ᵉ régiment, donnèrent encore offensivement sur l'ennemi, à droite du cimetière de Villiers; de nouvelles munitions arrivèrent, une voiture de munitions saxonne étant arrivée dans le parc, et, après un vif combat de mousqueterie, on réussit à rejeter l'ennemi pour la dernière fois. La 1ʳᵉ batterie avança sur une petite hauteur, entre la Vénerie et la chaussée du chemin de fer, et obligea, par un feu d'enfilade, plusieurs batteries françaises à se retirer, pendant que les autres batteries faisaient un feu de plein fouet.

Vers 4 heures et demie, arrivèrent à Cœuilly le 1ᵉʳ bataillon de chasseurs wurtembergeois, sous le lieutenant-colonel de Brandenstein, et le 2ᵉ bataillon (Haas), du 8ᵉ régiment d'infanterie, envoyés comme renfort par le général de division. Le bataillon Haas fut dirigé sur Villiers, mais ne put prendre aucune part à ce combat, car à ce moment, l'attaque de l'adversaire avait cessé sur toute la ligne, et l'ennemi s'était retiré sous la protection de son artillerie.

le parc de Cœuilly, où le major
commandement du régiment,
du parc et à repousser l'ennemi
dirigé, et en lui faisant éprouver
L'aile gauche avait en
Champigny, mais elle se
marche en avant de l'ennemi
colonel von Knörzer fit-il
à droite et occuper la vieille
l'ennemi se retirant de
feu de flanc très-efficace de
complète déroute.

A ce mouvement prirent
d'infanterie wurtembergeoise
arrivées sur le champ de
mande du commandant
nerie, entrèrent réellement

Les Français tirailleurs,
le 1er régiment d'infanterie
pagnies, battirent en
il en résulta un grand
par contre, commence
prirent part quelques
tembergeois.

Dans la marche en
ment blessé le li
lonel von Hüg
qui était entre

A l'extrême
un combat qui
sion, général
combat, le g
perte d'enviro
voyer le 5e r
général de R

De ces ba
arriva vers
Cham
Fr
au
3 he

L
une
tro



…rchée, ils s'y [illegible] refusés et ne se sont rendues à s'y [illegible] postérieurement [illegible].

[illegible] Le Mains [illegible] commandant la br- [illegible] adressé au commandant supérieur le rapport suivant :

« Mon [illegible],

« l'honneur [illegible] demander [illegible] d'urgence [illegible] rappel [illegible] des tirailleurs de Belleville.

[illegible]-seulement [illegible] mais [illegible] pourrait [illegible] les gardes na-[illegible] du 147 [illegible] deux.

[illegible] haine entre [illegible] abli. [illegible] la tranchée [illegible] s'interposent [illegible] la présence de M. Flourens, dans ce bataillon, a [illegible] les officiers ne veu-[illegible] pas le [illegible] le rapport du com-mandant de [illegible] a dû faire occuper et surveiller [illegible] droite, les tirailleurs de Belleville ayant abandonné leur poste.

« Dans les circonstances [illegible] nous trouvons, un conflit entre nos troupes serait désastreux.

« D'un autre côté, le mauvais exemple que donnent, à tous moments, les tirailleurs de Belleville, est des plus fâcheux.

« Tels sont les motifs, mon Général, qui me font vous deman-der leur rappel immédiat à Paris. »

Dans un rapport du 4 décembre, le commandant Lampérière déclare que, parti avec un effectif de 457 hommes, son bataillon est réduit aujourd'hui de 61 gardes, rentrés à Paris avec armes et bagages, sans permission.

« Ce bataillon, ajoute le commandant, par son indiscipline et les éléments qui le composent, est devenu complètement im-possible. Indiscipline et incapacité dans une partie des officiers et des sous-officiers : voilà, mon général, les principales causes de notre désorganisation. Formé en dehors de toutes les lois qui régissent la garde nationale, ce bataillon s'est montré indigne des privilèges qu'il a obtenus, et n'est qu'un mauvais exemple pour les troupes qui l'environnent. Ces hom-[illegible] pour la plupart, se sont refusés à prendre le service de [illegible]ne. Je demande donc que ce bataillon soit rappelé à [illegible] dissous.

[illegible]s, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de [illegible] bataillon, ne pouvant, honnête homme, ancien sous-

Vers 5 heures et demie, le combat cessa sur toute la ligne, l'obscurité arrivant, rendait impossible le pointage des canons.

XXIV.

Rapport du général Clément Thomas.

ORDRE DU JOUR.

6 décembre

Désirant satisfaire aux demandes réitérées du bataillon Tirailleurs de Belleville, d'être employé aux opérations rieures et de se mesurer avec l'ennemi, le commandant avait donné l'ordre de faire équiper ce bataillon et il l'a envoyé, le 25 novembre, occuper, à côté un poste d'honneur en avant de Créteil, à cent des lignes prussiennes. Ce poste avait été occupé le calme le plus parfait par une compagnie de

Des rumeurs fâcheuses sur la conduite de ville étant parvenues, dans l'intervalle, au comm il a demandé, sur les faits, des rapports auth

Dans un premier rapport, en date bataillon Lampérière déclare qu'étant et demie, accompagné de l'adjudant une ronde dans la tranchée et rec pas tirailler inutilement. La ronde direction de la ferme des Mèches sillade et aperçut bientôt, fu partie des 1re et 2e compagnies tranchée. Ce ne fut qu'à gr arrêta ses ho et parv poste.

Cette honte uffo ports, par la f nt trois d'entre e t cause de leur le premier e

Le lenden arrière des

Ordre le

… et à l'instant même, du … en déclarant que, le 5 au … service de l'avancée, la … refuse d'obéir. Parmi … tif, et ceux-là n'ont pas … ouvent aller à la tranchée … l'honnêteté leur sont sus… du bataillon. Le comman… et Launay ont été menacés de … ordination envers les offi… aient constamment, et que, mal… les vols de vivres se commettent …

… mis par le lieutenant-colonel Le … de Créteil.

… DES VOLONTAIRES DU 117e.

(… Gouverneur de Paris.)

Paris, le 14 décembre 1870.

… neur,

… former que le bataillon des volontaires … de partir ce matin pour Rosny, et qu'au … présenté, sur le lieu de son rassem… effectif de 109 hommes, dont la plupart … dre leurs armes.

… formation antérieure au décret du 8 no… les éléments avaient été puisés à diverses … son refus de marcher, sur ce que les femmes … qui en font partie n'auraient pas touché, … ce, les 75 centimes que le Gouvernement de … le leur a alloués, et, sans tenir compte de … ces à ce sujet, il a persisté dans son refus … fois, le 28 novembre, j'avais eu à me plaindre … était parti pour Créteil dans un état qui m'avait m… mécontentement. Mais sa conduite n'ayant donné … plainte pendant son séjour dans la tranchée, j'avais … oublier ce précédent.

… a commis aujourd'hui me prouve que je ne … de pareille troupe.

… honneur de vous proposer … dissolution de ce bataillon

[illegible]. Son plan est hardi, savamment préparé, accompagné de démonstrations nombreuses ; il doit aboutir au percement des lignes par une armée de cent mille hommes jetés sur la Loire et pouvant vous donner la main. Le Gouverneur a commencé ses mouvements dès dimanche. L'effort principal est confié à M. Ducrot ; il devait être masqué par des attaques de différents côtés, trompant l'ennemi et le tenant en haleine. De sa personne, le Gouverneur s'est porté hier sur un des points principaux. Son armée devait passer la Marne sur sept ponts. Malheureusement, ce matin, une crue subite a rendu ce passage impossible. Le général Vinoy, qui devait s'avancer sur Choisy, n'a pas été prévenu à temps ; il a exécuté son mouvement, et, quand il a su que le Gouverneur ajournait le sien, il a été forcé de rétrograder en subissant des pertes assez sensibles. Cet événement a causé un émoi facile à comprendre ; cependant il ne faut pas l'exagérer. Le Gouverneur s'est emparé du plateau d'Avron, où il est solidement établi ; il nous annonce qu'il continue son opération. Le danger est de rencontrer un ennemi averti et concentré. Aussi vous vous figurez nos inquiétudes. Comme le ballon ne part que demain soir, je vous dirai le résultat de la journée. Vous trouverez à l'*Officiel* la proclamation de Ducrot à ses troupes. Elle a causé un enthousiasme bien légitime, mais elle commande un succès. Si nous échouons, nous sommes doublement perdus. Mais ce n'est pas l'heure de se laisser abattre. Paris est dans une agitation extrême ; il souffre beaucoup de l'insuffisance de l'alimentation, mais il a soif de défense et de victoire.

30 novembre, au matin.

L'opération a repris cette nuit, elle continue ; je vous dirai, avant la clôture de cette dépêche, ce qui aura été fait dans la journée.

M. Gambetta, à Tours.

30 novembre 1870, 5 heures du soir.

L'opération du Gouverneur s'est accomplie de la manière la plus brillante ; son armée a passé la Marne et livré une série de combats depuis le plateau d'Avron, les sommets de Montmesly, Créteil, au centre, avançant de Joinville-le-Pont sur Champigny, Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne. Partout nos troupes ont été admirables. Les généraux ont été émerveillés. L'ennemi a fait de grandes pertes ; nous espérons que les nôtres coucheront sur le champ de bataille. Le général Ducrot s'est battu comme un héros.

2° La réincorp
divers bataillon
tant libres de
désarmement d

Ces command
et de campem
ils exigeront
qu'ils jugeront

Des faits
verneur, en
un terme,

Ainsi, le
des vivres
gique et
pu faire

D'un aut
rencontré
officiers
auxquels
que le
abus d
poserais
exception

J'ai l'h

qu'il nous a exposées. Son plan est hardi, savamment préparé, accompagné d'instructions minutieuses ; il doit aboutir au percement des lignes par une armée de cent mille hommes jetés sur la Loire et pouvant vous donner la main. Le Gouverneur a commencé ses mouvements dès dimanche. L'effort principal est confié à M. Ducrot; il devait être masqué par des attaques de différents côtés, trompant l'ennemi et le tenant en haleine. De sa personne, le Gouverneur s'est porté hier sur un des points principaux où son armée devait passer la Marne sur sept ponts. Malheureusement, à minuit, une crue subite a rendu ce passage impossible. Vinoy, qui devait s'avancer sur Choisy, n'a pas été prévenu à temps ; il a exécuté son mouvement, et, quand il a su que le Gouverneur ajournait le sien, il a été forcé de rétrograder en subissant des pertes assez sensibles. Cet événement a causé un émoi facile à comprendre ; cependant il ne faut pas l'exagérer. Le Gouverneur s'est emparé du plateau d'Avron, où il est solidement établi ; il nous annonce qu'il continue son opération. Le danger est de rencontrer un ennemi averti et concentré. Aussi vous vous figurez nos inquiétudes. Comme le ballon ne part que demain soir, je vous dirai le résultat de la journée. Vous trouverez à l'*Officiel* la proclamation de Ducrot à ses troupes. Elle a causé un enthousiasme bien légitime, mais elle commande un succès. Si nous échouons, nous sommes doublement perdus. Mais ce n'est pas l'heure de se laisser abattre. Paris est dans une agitation extrême ; il souffre beaucoup de l'insuffisance de l'alimentation, mais il a soif de défense et de victoire.

30 novembre, au matin.

L'opération a repris cette nuit, elle continue ; je vous dirai, avant la clôture de cette dépêche, ce qui aura été fait dans la journée.

M. Gambetta, à *Tours.*

30 novembre 1870, 5 heures du soir.

L'opération du Gouverneur s'est accomplie de la manière la plus brillante ; son armée a passé la Marne et livré une série de combats depuis le plateau d'Avron, les sommets de Montmesly, Créteil, au centre, avançant de Joinville-le-Pont sur Champigny, Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne. Partout nos troupes ont été admirables. Les généraux ont été émerveillés. L'ennemi a fait de grandes pertes ; nous espérons que les nôtres coucheront sur le champ de bataille. Le général Ducrot s'est battu comme un héros.

M. Gambetta, à Tours.

2 décembre 1870.

Ce matin, à 7 heures, nos troupes ont recommencé le feu. Assaillies par des décharges furieuses de l'ennemi, elles ont répondu avec énergie, et pendant près de huit heures, héroïquement résisté à une formidable artillerie, mêlée d'obus et de mousqueterie. Toutes ont été admirables. Passant sous le feu devant leur front de bataille, le général Trochu a été acclamé : Ducrot a continué ses prodiges de valeur. A 3 heures, nous avions fait reculer les batteries ennemies et nous venions occuper les crêtes de Villiers, qu'elles nous avaient si vivement disputées. Cette mémorable et glorieuse action s'est concentrée dans l'espace que vous voyez entre Bry-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Villiers, Chennevières, Champigny et Cœuilly. Cœuilly et Noisy sont encore à l'ennemi. Nous comptons l'en déloger demain ; la garde nationale a pris une part très-belle à cette brillante journée. L'ardeur de tous est inexprimable. A 3 heures, nous recevions au Gouvernement votre dépêche du 30, elle nous a comblés de joie. Le droit enfin triomphe. Vous vous approchez, nous allons à vous. Nous touchons aux termes des maux de la patrie. Vous aurez une grande part à cette œuvre glorieuse ; c'est pour moi un vrai bonheur. En même temps, nous recevions une dépêche de Bourbaki nous annonçant qu'il a des forces respectables qu'il met à notre disposition. Nous renaissons. Mais c'est le cas de redoubler de calme, de vigilance, de courage. Le froid est devenu très-vif et fait beaucoup souffrir nos troupes. Ai-je besoin de dire la joie de Paris et son excellente attitude? Nous voilà réhabilités devant cette Europe si dédaigneuse et si cruelle.

Je ne puis vous dire si la bataille recommencera demain. Nous aurons peut-être besoin d'une journée de repos. Nous aurons encore des combats. J'espère que ces combats seront des victoires. Je vous embrasse de cœur.

XXVI.

Extrait de l'historique du régiment de mobiles de Seine-et-Marne.

30 novembre.

A 4 heures du matin, les tentes sont abattues; à 5 heures, le

…ouvrer des pentes [illegible] se …econd.

…ute donne issue sur des hauteurs qui dominent … …tenant-colonel, à la tête du 1er bataillon, s'y en- …gauche dans les vignes qui [illegible] …ies et parvient au pas de course sur la crête; …t appuyé par son [illegible], à la tête du 2e bataillon. …llire en désordre dans la direction du parc de …rouve en face des crêtes occupées dès lors par

…se trouvent à la droite du régiment, sur le cou- …hauteurs, ainsi que le Morbihan et le 136e de

…pliée, une canonnade des plus violentes couvre les …ectiles, elle vient en face de Villiers, à gauche de …ud, qui nous prend de flanc.

…oucher les hommes et cesser la fusillade, pour ne pas … de l'artillerie ennemie.

…Fournès tente un effort pour entrer dans le parc de … régiment de Seine-et-Marne exécute le même mou- …nsif en avant de son front; mais à 100 mètres des …u meurtrier, tiré par un ennemi à couvert, refoule en … et l'autre régiment. Ils reviennent se mettre à l'abri …s crêtes.

…rie divisionnaire se met en batterie un peu en arrière … du régiment, mais elle attire sur elle le feu des batte- …Noisy-le-Grand et de Villiers.

…hommes reposés, le lieutenant-colonel tente d'enlever de …le régiment, pour faire un nouvel effort sur le parc oc- …par l'ennemi. Il est 1 heures environ. Le général en chef … à cheval sur le plateau, arrête le lieutenant-colonel, et lui … l'ordre de ne pas tenter une attaque sur Villiers avant que …artillerie ne soit venue abattre les abris de l'ennemi…



annonce l'occupation complète de Neuilly-sur-Marne, la retraite des avant-postes prussiens sur Villa-Evrard.

Il est 8 heures un quart ou 8 heures et demie au plus tard.

Le lieutenant-colonel demande alors ce qu'il doit faire : « Attendre les ordres, répond le colonel Colonieu. » Il retourne alors à Neuilly.

Vers 9 heures et demie, se voyant inactif et inquiet de rester en face de Villa-Evrard, sans au moins connaître la force de l'ennemi, il fait sortir deux compagnies, l'une à droite de Neuilly, l'autre à gauche, les disperse en tirailleurs et les fait avancer de la sorte sur Villa-Evrard. A quelques cents mètres des maisons la fusillade commence, mais sans consistance, et l'on voit l'ennemi se retirer en hâte et disparaître derrière les murs du parc qui est en arrière. Les maisons sont occupées aussitôt par les mobiles; on a fait deux prisonniers, dont l'un est blessé, un Prussien est resté mort dans la plaine; deux mobiles ont été blessés. Pendant le mouvement du lieutenant-colonel, son colonel s'est avancé dans la plaine avec le restant du régiment pour le soutenir au besoin.

Il est 10 heures un quart, Villa-Evrard est occupé, Neuilly, déjà barricadé. Vers 11 heures, le lieutenant-colonel aperçoit de grosses colonnes ennemies sur les hauteurs qui rejoignent de Chelles à Noisy-le-Grand, se dirigeant vers ce dernier village. Il va les faire remarquer à son colonel, qui envoie prévenir le colonel Colonieu.

Jusqu'à midi et demi le régiment reste inactif dans ses positions.

A une heure environ, le lieutenant-colonel reçoit l'ordre de replier ses tirailleurs de Villa-Evrard, de remettre la défense de Neuilly-sur-Marne aux mobiles du colonel Reille; enfin de venir passer la Marne sur le pont de bateaux, en arrière de Neuilly. L'ordre est exécuté, la tête du régiment passe la rivière à 2 heures environ, tout le régiment est massé sur l'autre rive par demi-bataillon en masse, face à Noisy-le-Grand, à sa droite se trouvent les zouaves disposés dans le même ordre; ils ont passé la Marne avant le régiment de Seine-et-Marne.

A 2 heures et demie, le régiment de zouaves se met en mouvement, l'ordre est donné au régiment de le suivre. Le colonel Colonieu est en tête. On fait par le flanc droit et tête de colonne à droite, on entre dans Petit-Bry; aussitôt une très-vive fusillade se fait entendre en avant des zouaves qui sont en tête.

Arrivé au milieu du village, le colonel Colonieu donne l'ordre aux 1er et 2e bataillons du régiment d'enlever les hauteurs contre lesquelles Petit-Bry est adossé, et envoie le 1er bataillon sur la

... commandant

...ORGES de Saxe

... 12e corps

... de Craushaar

... n° 100;
...llaume de Prusse

... régiment.

... Royal) n° 102;

... NEHRHOFF DE HOLDERBERG

...lonel **de Leonardi** :

... (Prince Frédéric-Auguste) n° 104,
... n° 105;
...urs (Prince Royal) n° 12;
...erie Reiter;
...rie à pied du 12e régiment.

... — Colonel **de Schultz** :

...nfanterie (Prince Georges) n° 106,
— n° 107;
... chasseurs n° 13.

... restée sur la rive droite de la Marne, n'a pas pri...
... novembre ; il faudra donc déduire 6 bataillons du

XXVII.

Composition détaillée des troupes allemandes qui ont pris part à la bataille du 30 novembre (1).

Division wurtembergeoise, lieutenant général **VON OBERNITZ**.

1re brigade d'infanterie. — Général major **de Reitzenstein** :

1er régiment d'infanterie;
7e — — ;
2e bataillon de chasseurs.

2e brigade d'infanterie. — Général major **de Starkoff** :

2e régiment d'infanterie;
5e — — ;
3e bataillon de chasseurs.

3e brigade d'infanterie. — Colonel **de Hügel** :

3e régiment d'infanterie;
8e — — ;
1er bataillon de chasseurs.

Brigade de cavalerie. — Général major comte **de Scheler** :

1er régiment de cavalerie Reiter;
3e — — — ;
4e — — — .

Artillerie :

Régiment d'artillerie de campagne (9 batteries) ;
2 compagnies de pionniers;
Trains.

Total pour la division wurtembergeoise :
15 bataillons d'infanterie, 12 escadrons et 54 bouches à feu.

---

(1) Extrait de l'ouvrage du major Blume.

22e division :

150

…rmée (12e de l…
…iré du *Journal* …

…terie du 12e corps
…ppuyer la division
…e et la Marne. La
… sur les deux rives de
…e, tant à la 23e division
…tembergeoise, et avait oc-
…ne et en avant de Chelles.
…ence d'indices réitérés, de-
…, principalement vers le Sud-
…armée de la Meuse, dont dépen-
…urtembergeoise, donna l'ordre à
…rie de se porter, le 30 novembre,
…rne, d'occuper les avant-postes jus-
…ent, et de se tenir, comme réserve
…ière du gros de la division. La 23e di-
…investissement de Clichy-en-l'Aunoi à
…ndit jusqu'à Livry.
…ent de position n'arrivèrent aux troupes
…et sur la demande du général-lieutenant
…nt la division wurtembergeoise, les avant-
…s, à Champigny, furent relevés, dès 5 heures

12e division de cavalerie, général major **Comte de LIPPE.**

1re brigade de cavalerie. — Général major **Krug de Nida** :

Régiment de Reiter de la Garde;
1. Régiment de uhlans n° 17.

2e brigade de cavalerie. — Général major **Seufft de Pilsach** :

3. Régiment de Reiter;
4. — de uhlans n° 18;
1 batterie à cheval du 12e régiment.

Artillerie du corps :

Division du 12e régiment d'artillerie;
12e bataillon de pionniers;
12e — du train.

Total pour le 12e corps saxon :

29 bataillons d'infanterie (dont il faut déduire les 6 bataillons de la 46e brigade), 24 escadrons et 96 bouches à feu (dont il faut retrancher l'artillerie de cette brigade).

7e brigade d'infanterie de la 4e division d'infanterie.

Général major **de Trossel** :

Régiment de grenadiers de Colberg (2e de Poméranie) n° 9;
6. Régiment d'infanterie de Poméranie n° 49;
Régiment de dragons de Poméranie n° 11;
Division d'artillerie à pied du 2e régiment d'artillerie de Poméranie.

Soit : 6 bataillons, 4 escadrons, 18 bouches à feu.

Enfin, la brigade mixte du 6e corps d'armée, amenée par le commandant du corps, général de cavalerie de Tümpling, qui paraît avoir été, d'après les documents officiels, formée en grande partie par la 21e brigade de la 11e division de ce corps, et dont voici la composition :

21e brigade d'infanterie. — Général major **de Malachowski** :

1. Régiment de grenadiers de Silésie n° 10;
1. — d'infanterie de Posen n° 18;
2e bataillon de chasseurs de Silésie n° 6;
2. Régiment de dragons de Silésie n° 8;
1 division d'artillerie à pied du 6e régiment d'artillerie de Silésie.

dant la 48e brigade combinée, venait d'envoyer, de Noisy à Gournay, deux bataillons (1er et 3e) du régiment n° 106, pour répondre à l'attaque imminente sur Chelles, il reçut du général-major de Reitzenstein, commandant la 1re brigade royale wurtembergeoise à Villiers, l'avis de la prise de Champigny, et d'une violente attaque dans la direction de Cœuilly-Villiers. Immédiatement, il dirigea, sur la partie nord de Villiers, le 3e bataillon du régiment n° 106, qui se mettait déjà en marche à la suite des deux autres, et, de plus, le 2e bataillon du même régiment, la 3e batterie légère, et environ 2 escadrons du 2e régiment de cavalerie. Ces troupes attaquèrent, vers midi, les ondulations du terrain au nord de Villiers, occupées par l'ennemi et forcèrent une batterie française à se replier au moment où elle entrait en ligne. Le major Brinckmann, notamment, à la tête du 3e bataillon 106, refoula brillamment l'infanterie ennemie jusque vers Bry.

Cependant, le régiment n° 104, avec 10 compagnies seulement, la 4e batterie légère, et un escadron du 2e régiment de cavalerie, parti de Malnoue, étaient arrivés à Noisy; recevant de nouvelles demandes de renforts, le colonel d'Abendroth envoya, sur le sud de Villiers et sur Cœuilly, le 1er bataillon 104, les 3e et 4e batteries légères, et un escadron, sous les ordres du major Schœnberg, du 2e régiment de cavalerie, les six autres compagnies 104, les 2e et 3e bataillons du régiment 106, ayant déjà été envoyés au nord de Villiers.

Pendant tout ce temps, l'artillerie française, qui commandait la position de Villiers, l'écrasait de ses feux sur le flanc droit et à revers. Nos troupes fondaient visiblement, sans toutefois faiblir un seul instant. Vers 1 heure et demie, le feu sur Villiers se ralentit, pendant qu'une batterie française venant de Rosny défilait sur le pont jeté sur la Marne à Neuilly et se dirigeait contre Noisy-le-Grand.

Pour garantir cette position, faiblement défendue, le 1er bataillon 106 et le 3e bataillon 107 prirent position à l'est et au nord du village, et les 4 bataillons 104 et 106, qui garnissaient les crêtes des hauteurs au nord de Villiers, les abandonnèrent pour se porter au haut du cimetière de Villiers.

Le général en chef, qui s'était porté sur les hauteurs de Montfermeil, puis sur celles de Chelles, avait, dès midi, reconnu le caractère démonstratif des opérations dans la vallée sur la droite de la Marne et envoyé la 4e section d'artillerie à pied, major von der Pforte, rejoindre par Pomponne la partie de la 47e brigade, retenue sur la rive droite de la Marne. En même temps, il envoyait le régiment de fusiliers n° 108, et le 3e bataillon du régiment des grenadiers de la Garde, n° 100, comme nouveau renfort, à Chelles

du matin, par le
major Thierbach
Dès 7 heures
vement pour
heure, la 48e b
et en arrière
sortir de la
et leur avait
entre autres,
Pendant
tretinrent
7 heures
partie
Gournay,
jour, les
en mouve
l'on sig
sence d'
un
Le
qui
natur
qu'
Chal
tél
a

...arne, ils ... ... Ville-Evrard, po-
... où nous n'avions depuis longtemps qu'un poste avancé
important, et qu'il leur permit néanmoins de cerner deux ba-
...ons du 105e régiment de la 2e division, qui, sous les ordres
...olonel de Tessan, occupait les avant-postes de Chelles.
...faut ajouter que la Ville-Evrard fut reprise le 2 décembre,
...qui rétablit notre ligne d'avant-postes entre la Marne et le
...al de l'Ourcq dans sa position principale. La Maison-Blanche
... aussi évacuée le 30 novembre, lors de la marche en avant
...l'ennemi, mais elle fut réoccupée par nous le soir même.
Le télégramme suivant, adressé par le général d'Obernitz au
... de Wurtemberg à Stuttgard, constate l'acharnement du
...mbat :

« Château le Piple, 30 novembre. — Les 2e et 3e brigades, ...ppuyées par la 7e brigade prussienne, ont aujourd'hui repoussé, ...rès un violent combat de cinq heures, une sortie opérée contre ...ontmesly par une division de troupes de ligne. La 1re brigade ... maintenu depuis le matin jusqu'à la nuit la position entre ...illiers et Cœuilly-sur-Marne contre l'attaque énergique d'une ...ivision ennemie.

« Les Français ont également été repoussés sur ce dernier ...oint, en laissant plus de 300 prisonniers entre nos mains. Nos ...rtes sont de 6 officiers tués et de 34 blessés, et 700 hommes ...nt tués que blessés. Parmi les blessés se trouvent les colonels ...erger et Hügel, le lieutenant-colonel Linck, et le major ...chaeffer. »

XXIX.

Composition de l'artillerie de la 2e armée aux batailles de la Marne.

Commandant de l'artillerie, général de division **FREBAULT.**
Chef d'état-major, colonel **VILLIERS.**
Sous-chef d'état-major, lieutenant-colonel **DE COSSIGNY.**

1er CORPS D'ARMÉE (Général BLANCHARD).

Commandant de l'artillerie, général de brigade **d'Ubexi.**
Chef d'état-major, lieutenant-colonel **Lucas.**

et à Gourn[illegible]
de Chelles, [illegible]
moins un qu[illegible]
Noisy-le-Gr[illegible]
liers, la 4e [illegible]
reçut du [illegible]
lieutenant [illegible]
Noisy et [illegible]
A 4 heure[illegible]
vançant [illegible]
feu de ses [illegible]
de notre [illegible]
batteries [illegible]
prit fin.
Le 2e [illegible]
ordres [illegible]
terie, [illegible]
sayèren[illegible]
nière [illegible]
généra[illegible]
ment [illegible]
wor[illegible]
aprè[illegible]
au [illegible]

[illegible]	8ᵉ batterie	[illegible]	12	[illegible]	[illegible]
	5ᵉ id.	[illegible]	12	[illegible]	[illegible]
	10ᵉ id.	[illegible]	12	[illegible]	[illegible]

3ᵉ CORPS D'ARMÉE (général D'EXEA).

[illegible]mandant de l'artillerie, général [illegible] Princeteau.
[illegible] d'état-major, lieutenant-colonel Grévy.

1ʳᵉ division (général DE BELLEMARE).

[illegible]andant [illegible] Moinbey.	10ᵉ batterie [illegible] régimᵗ	4	capit.	Malfroy.
	10ᵉ id.	[illegible] id.	4	id.	Dardenne.
	15ᵉ id.	[illegible] id.	mitr.	id.	Malaval.

2ᵉ division (général MATTAT).

[illegible]mandant [illegible]rançois.	[illegible] batterie [illegible] 10ᵉ régimᵗ	4	capit.	Don Du Va.
	4ᵉ id.	[illegible] id.	4	id.	Duchâteau.
	[illegible] id.	[illegible] id.	mitr.	id.	Clavel.

Réserve du 3ᵉ corps (lieutenant-colonel DELCROS).

Commandant David.	12ᵉ batterie du 3ᵉ régimᵗ	12	capit.	Larquet.
	1ʳᵉ id.	3ᵉ id.	12	id.	Lesage.
	[illegible] id.	22ᵉ id.	12	id.	Mignon.
Commandant Foncin.	17ᵉ batterie du 10ᵉ régimᵗ	12	capit.	Godinot.
	2ᵉ id.	7ᵉ id.	12	id.	Vaucheret.
	3ᵉ id.	11ᵉ id.	4	id.	Millescamps.

RÉSERVE GÉNÉRALE (Lieutenant-colonel LUCET).

Commandant Lefébure.	3ᵉ batterie du 14ᵉ régimᵗ	8	capit.	Gros.
	4ᵉ id.	14ᵉ id.	8	id.	Malherbe.
	6ᵉ id.	22ᵉ id.	8	id.	Bajau.
	7ᵉ id.	22ᵉ id.	8	id.	Froment.
Commandant Babinet.	11ᵉ batterie d'artill. mar.	12	capit.	Geoffroy.
	8ᵉ id.	du 22ᵉ régimᵗ	12	id.	Delagrèverie.
	10ᵉ id.	22ᵉ id.	12	id.	Vabre.
[illegible]s trois batteries à [illegible]position du géné[illegible] Pavé, dans la pres[illegible] de Saint-Maur.	15ᵉ batterie du 7ᵉ régimᵗ	12	capit.	Brasilier.
	16ᵉ id.	15ᵉ id.	12	id.	de Donato.
	16ᵉ id.	7ᵉ id.	4	id.	Andre.



1re division (Général DE MALROY).

Commandant BRIENS.	1re batterie d'artill. mar. 4 capit. [illegible]
	2e id. id. 4 id. [illegible]
	12e id. id. mitr. id. [illegible]

3e division (Général FARON).

Commandant MAGDELAINE.	3e batterie du 9e régim¹ 4 capit. [illegible]
	4e id. 13e id. 4 id. [illegible]
	3e id. 13e id. mitr. id. [illegible]

Réserve du 1er Corps (colonel [illegible]).

Commandant GUIZE.	3e batterie du 6e régim¹ 12 [illegible]
	4e id. 6e id. 12 [illegible]
	16e id. 8e id. 12 [illegible]
Commandant DORAT.	4e batterie du 12e régim¹ 12 [illegible]
	16e id. 9e id. 12 [illegible]
	15e id. d'artill. mar. [illegible]

2e CORPS D'ARMÉE [illegible]

Commandant de l'artillerie, général [illegible]

Chef d'état-major, lieutenant-c[illegible]

1re division [illegible]

Commandant MATHIEU.	7e batt[illegible]
	8e id[illegible]
	17e id[illegible]

2e divi[illegible]

Commandant LADVOCAT.	9e [illegible]

3e di[illegible]

[illegible]

accepterait

les deux opinions en accordant les
pour les membres du Gouver-
iature.

observer que si l'on procède à ces
précipitation, on verra les
des officiers

que c'est là une erreur; presque
vaut être, suivant lui, réélus.

que ces élections pourront bien être un
mieux vaut ce désordre partiel que le
menaçant.

l'on déclare seulement qu'il y aura des
sans en fixer la date. Cette proposition, mise
par 5 voix contre 3.
Arago, Picard, Favre, Ferry, Pelletan.
Trochu, Garnier-Pagès, J. Simon.

, maire de Paris, quitte le Conseil pour aller
solution à la foule qui a déjà complétement en-
salle de la République.

nouvelant sa proposition, demande qu'on fasse
un des membres du Gouvernement.

et FERRY s'opposent à cette proposition, qui leur
patible avec les élections municipales; d'ailleurs il
de d'exposer le Gouvernement actuel à des divisions

persiste à croire que les membres du Gouvernement
prendre part comme candidats aux élections municipales
et ARAGO repoussent cette idée comme impraticable

FERRY déclare qu'il lui paraît certain que la municipalité
voudra être Gouvernement; en conséquence, il croit que
les membres devraient en être élus, par scrutin de liste,
tout Paris.

M. PICARD insiste pour que le Gouvernement lui-même se sou-
mette à l'élection.

A ce moment, le tumulte qui règne dans les salles voisines
arrive jusqu'aux oreilles des membres du Conseil dont il trouble
délibérations. On entend la foule qui frappe aux portes.

MM. les chefs de bataillon, Charles Louis Chassin,
suivis de MM. Maurice Jolly, Le Français, et de quelques autres

Protestation de M. Maurice Jolly.

Dans son numéro du 2 février dernier, le *Figaro* a reproduit notre récit des événements du 31 octobre 1870 ; à cette occasion, M. Maurice Jolly a protesté contre l'exactitude de certains détails (1).

Cette protestation est fondée, nous le reconnaissons ; nous en avons trouvé la preuve dans le procès-verbal de la séance du 31 octobre, rédigé sur place par M. Dréo, gendre de M. Garnier-Pagès. Dans l'intérêt de la vérité, nous croyons devoir reproduire textuellement cet important document historique.

LUNDI 31 OCTOBRE (3 h. 1/4 du soir).

M. le lieutenant-colonel CHEVRIAU, commandant de l'Hôtel-de-Ville, est appelé pour donner des explications sur les dispositions de la foule qui a, dès le matin, commencé à s'introduire dans le rez-de-chaussée de l'aile droite de l'Hôtel-de-Ville (côté de la mairie).

M. CHEVRIAU annonce que malgré tous ses efforts, qu'il prie de reconnaître, la foule a déjà envahi la moitié de l'Hôtel-de-Ville et menace d'envahir également les appartements réservés au Gouvernement. Des bataillons de la garde nationale appelés sur la place ont mis la crosse en l'air en face du peuple. Il se déclare impuissant à protéger le Gouvernement.

M. ÉT. ARAGO, maire de Paris, lit une délibération prise par les vingt maires de Paris, de se prononcer pour des élections municipales immédiates ; il supplie, dans les circonstances actuelles, d'avoir égard à cette délibération et d'y donner satisfaction.

M. PICARD fait une proposition qui se subdivise en trois parties:

1° Le Gouvernement se met aux voix ;

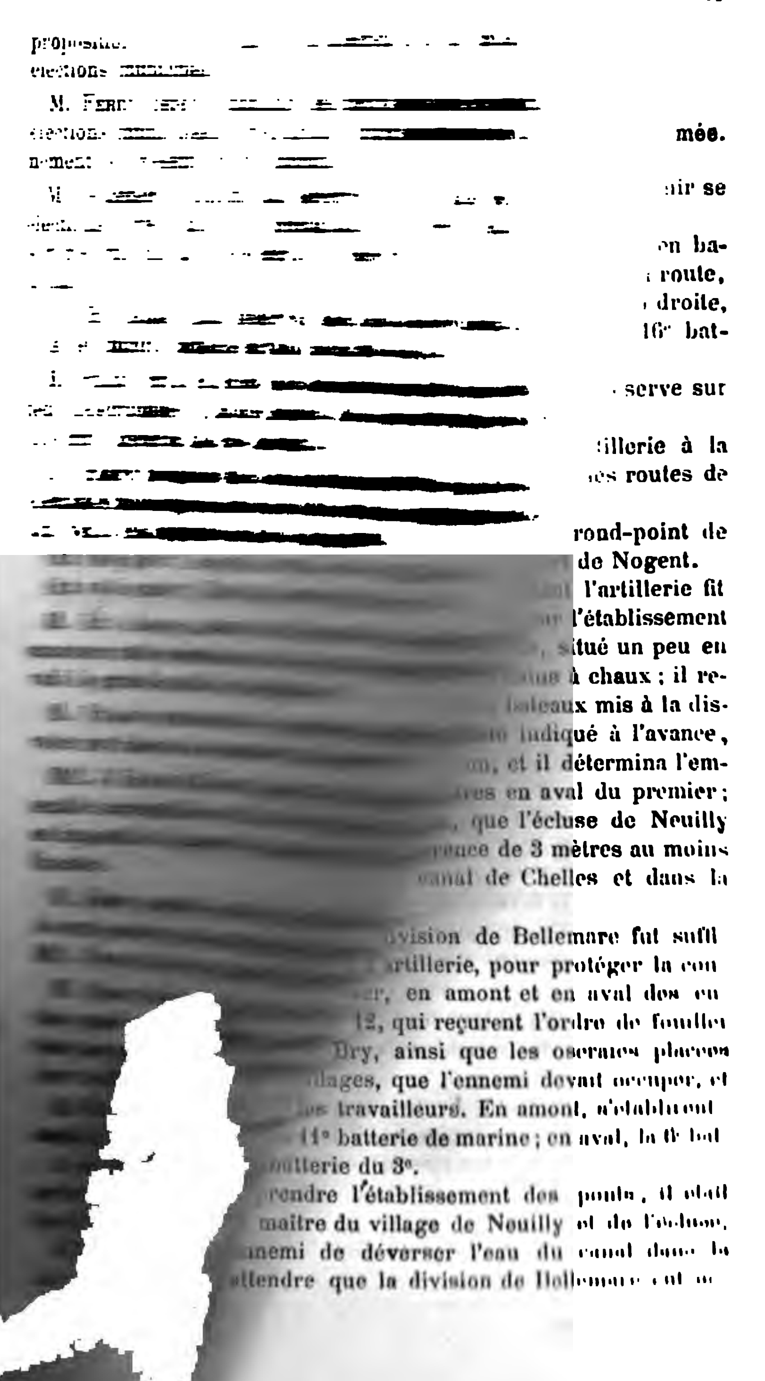
2° Les conseillers municipaux sont élus;

3° Aucune décision sur l'armistice ou sur la paix ne sera prise sans que la population ait été consultée.

M. ARAGO déclare qu'à aucun titre il n'accepterait la premièr

(1) Détails empruntés au rapport officiel de M. Chaper et à la déposition de M. le préfet de police Cresson.

propositions [redacted]
élections [redacted]
M. Ferr [redacted]
élections [redacted] mée.
nement [redacted]
M. [redacted] nir se
[redacted]
[redacted] en ba-
route,
droite,
[redacted] 16e bat-
[redacted]
[redacted] serve sur
[redacted]
[redacted] tillerie à la
[redacted] des routes de
[redacted] rond-point de



de Nogent.
l'artillerie fit
l'établissement
situé un peu en
à chaux ; il re-
bateaux mis à la dis-
indiqué à l'avance,
et il détermina l'em-
en aval du premier ;
que l'écluse de Neuilly
de 3 mètres au moins
canal de Chelles et dans la

division de Bellemare fut suffi
artillerie, pour protéger la con
en amont et en aval des en
12, qui reçurent l'ordre de fouiller
Bry, ainsi que les oseraies placées
villages, que l'ennemi devait occuper, et
les travailleurs. En amont, s'établirent
11e batterie de marine ; en aval, la 6e bat
batterie du 3e.
rendre l'établissement des ponts, il était
maître du village de Neuilly et de l'écluse,
ennemi de déverser l'eau du canal dans la
attendre que la division de Bellemare eût ...

citoyens, s'introduisent violemment dans la salle. Ils affirment qu'ils sont poussés par la foule qui avance, mais ils réclament énergiquement la Commune et la formation d'un nouveau cabinet par les soins de M. Dorian.

M. J. FAVRE leur fait observer que le Conseil ne peut délibérer ainsi sous le coup de la violence. Faites de nous, dit-il, ce que vous voudrez, mais ne croyez pas nous arracher quoi que ce soit par la crainte.

MM. Chassin et Maurice Jolly protestent de nouveau de leurs bonnes intentions à l'endroit du Gouvernement, près duquel ils insistent, prétendent-ils, pour éviter une collision menaçante.

M. le général TAMISIER entre vivement à ce moment. Il déclare ne plus savoir à quoi s'en tenir ; il entend proclamer partout qu'il n'y a plus de Gouvernement. Presque au même moment, on entend la porte de la première salle céder bruyamment sous l'effort de la foule qui se précipite dans la salle des séances en poussant des cris de : « Vive la Commune ! » et en insultant les membres du Gouvernement.

MM. le général TROCHU, J. FAVRE, GARNIER-PAGÈS, J. SIMON, PELLETAN, FERRY, ARAGO restent à leur place autour de la table du Conseil (M. Picard s'est retiré). La foule les entoure et les serre de toutes parts sans même leur permettre de pouvoir se lever. M. Garnier-Pagès ne peut parvenir à se faire entendre. C'est à peine si M. J. Favre peut prononcer quelques mots. Des orateurs furieux se précipitent sur la table, du haut de laquelle ils essayent de haranguer la foule dont ils ne peuvent eux-mêmes dominer le tumulte. Le désordre est à son comble, *et dure jusqu'à 5 heures 1/2, entremêlé de menaces de mort à l'adresse des membres du Gouvernement, dont l'arrestation est demandée par les plus modérés. M. Flourens fait entrer.* (Les mots en italique sont barrés sur l'original.) On demande simultanément la démission et l'arrestation des membres du Gouvernement qui se refusent à la concession.

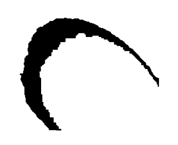
M. Flourens fait entrer ses tirailleurs volontaires, auxquels il confie la garde des membres du Gouvernement, qui se trouvent être ainsi ses prisonniers.

Les motions violentes s'entre-croisent de plus en plus : le désordre allant toujours croissant, il devient impossible de reproduire les phases des diverses scènes qui se suivent.

E DES

PREM

DEUXIÈME PARTIE



chaient en avant, que les conditions avaient peut-être changé, mais qu'il ne pouvait modifier en rien, de lui-même, les instructions qu'il était chargé de transmettre.

Un officier de l'état-major du 3e corps accompagna alors l'officier d'ordonnance du général Ducrot, près de cet officier général, et c'est, je crois, après son retour, que la division Bellemare franchit la Marne.

Versailles, le 15 mai 1872.

Le général de division,

Signé : PRINCETEAU.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

[redacted] PARTIE

…E VII

…S DE LA MARNE ET OPÉRATIONS …LIMINAIRES

…EMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

LIVRE VI

PLAN DE SORTIE PAR LA BASSE-SEINE. — ORGANISATION DES ARMÉES. — NOUVEAUX PLANS ADOPTÉS.

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

QUATRIÈME PARTIE

LIVRE VII

PRÉPARATIFS DES BATAILLES DE LA MARNE ET OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

Paris-Imp. PAUL DUPONT, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau. 2626 73

VIII *bis.* —

VIII *ter.* —

VIII *quater*

IX. —

X. —

XI. —

XII. —

XIII. —

XIV. —

XIV *bis.* —

XV. —

XVI. —

XVI *bis.*

XVII.

XVIII.

XIX. —

XX. —

XX

XX

XX

XX

